

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PREMIÈRE ANNÉE

**1884** -85




PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 1. — Janvier 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

# PUBLICATIONS

## DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

---

*Nouvelles Archives de l'Art français*, recueil de documents inédits.

| | | |
|---|---|---|
| 1re Série. — | I. Année 1872 (1re année). | 25 fr. |
| — | II. Année 1873 (2e année). | 20 fr. |
| — | III. Année 1874-75 (3e année). | 20 fr. |
| — | IV. Année 1876 (4e année). | 15 fr. |
| — | V. Année 1877 (5e année). | 15 fr. |
| — | VI. Année 1878 (6e année). | 15 fr. |
| 2e Série. — | I. Année 1879-80 (7e année), t. VII. | 15 fr. |
| — | II. Année 1880-81 (8e année), t. VIII. | 15 fr. |
| — | III. Année 1882 (9e année), t. IX. | 15 fr. |
| — | IV. Année 1883 (10e année), t. X. | 15 fr. |

*Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et Bastimens de France*, par André Félibien. 8 fr.

*Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (1648-1793), publiés, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts.

5 volumes (1648-1744). 50 fr.

*Nota :* L'ouvrage complet formera huit ou neuf volumes. Le tome VI est sous presse.

*Les Comptes des Bâtiments du Roi* (1528-1571), recueillis et mis en ordre par le marquis Léon de Laborde, publiés par la Société de l'Histoire de l'Art français. 2 vol. in-8°. 1877-1879. 25 fr.

*État-civil d'artistes français du XIXe siècle*, par H. Lavigne. 6 fr.

*Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin* sur le Comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz, publiés d'après le manuscrit autographe par M. Charles Henry. 1 vol. in-8°. 1880. 8 fr.

*La Stromatourgie* ou de l'excellence de la manufacture des tapits dits de Turquie, publiée par MM. A. Darcel et J. Guiffrey d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, avec de nombreuses pièces inédites, recueillies dans le manuscrit des Archives. 1882. 6 fr.

*État-civil des Peintres et Sculpteurs de l'Académie royale.* Billets d'enterrement de 1648 à 1713, publiés par M. Octave Fidière, d'après le registre conservé à l'École des Beaux-Arts. 1 vol. in-8°. 1883. 6 fr.

---

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE
DE
# L'ART FRANÇAIS
## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 2. — Février 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

Y

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE
DE
# L'ART FRANÇAIS
## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 3. — Mars 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884




SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE
DE
# L'ART FRANÇAIS
## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

## Nº 4. — Avril 1884.

Sommaire : Avis. — *Partie ancienne :* Orfèvres parisiens et blésois du XVI^e^ siècle, par M. Alfred Darcel. — Quittances d'artistes tirées de diverses collections par M. J. Guiffrey. — Buste de M^me^ Récamier par *Chinard* par J. G. et A. de M. — Actes d'état civil d'artistes français : Acte de baptême de *Claude Vignon*, peintre, communiqué par M. Ch. de Grandmaison; Acte de naissance de *Jean-Joseph Taillasson*, peintre, communiqué par M. Charles Marionneau. — *Jean Cousin*, par M. Jules Guiffrey. — *Partie moderne :* Les portraits d'artistes français à la Villa Médicis, par M. Henry Jouin. — *Musées :* Musée du Louvre; musée de Rouen. — *Expositions :* des œuvres de *Raffaelli*, des œuvres d'*Ulmann ;* exposition de Carcassonne. — *Ventes :* Vente Louis *Leloir*. — *Nécrologie :* Amédée *Jouandot*, Hippolyte *Maindron*. Paul *Balze*. Adolphe *Aze*. — *Bibliographie*. — Nouvelles diverses.

PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE
DE
# L'ART FRANÇAIS
## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 5. — Mai 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE
DE
# L'ART FRANÇAIS
## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

## N° 6. — Juin 1884.

Sommaire : Assemblée générale des membres fondateurs de la Société de l'Histoire de l'Art français, du 13 mai 1884. Discours de M. A. de Montaiglon, président. — *Partie ancienne : Joseph Parrocel*, par M. Etienne Parrocel. — Une lettre de *Jacques-Louis David* communiquée par M. J. Roman. — *Erratum* à l'étude sur *Joseph Roettiers*. — *Partie moderne :* Les portraits d'artistes français à la Villa Médicis, par M. Henry Jouin. — Comité pour l'érection d'un monument à *Eugène Delacroix*, par M. J.-J. Guiffrey. — *Expositions :* l'Exposition Meissonier; le Salon des artistes indépendants; les Diamants de la Couronne; le concours pour le monument de Gambetta; les travaux des élèves des cours professionnels de la chambre syndicale des menuisiers du bâtiment. — *Ventes :* Collection Viardot; Bronzes de *Barye*. — *Nécrologie :* Henri *Scott*, Amédée *Servin*. — *Bibliographie*. — Nouvelles diverses.

PARIS
CHARAVAY FRERES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

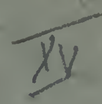
*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 7. — Juillet 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884




SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 8. — Août 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 9. — Septembre 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 10. — Octobre 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

XXI

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

## N° 11. — Novembre 1884.



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE

DE

# L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Chronique. — Musées. — Bibliographie. — Expositions. — Ventes.*

PRIX D'ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN.

**N° 12. — Décembre 1884.**



PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1884

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE

—

**1. — Janvier 1884.**



## AVIS AU LECTEUR.

Dans la séance du 14 décembre 1883, le Comité de la *Société de l'histoire de l'Art français* a pris les résolutions suivantes :

A partir du mois de janvier 1884, la Société publiera un Bulletin ou Revue périodique.

Cette revue paraîtra tous les mois, par fascicule in-8° d'une feuille au moins.

Elle sera distribuée à la fin du mois entre le 25 et le 30.

Les membres de la Société la recevront gratuitement.

L'abonnement pour les personnes étrangères à la Société sera de 6 fr. par an.

Depuis quelques années, plusieurs membres de la Société avaient exprimé leur regret de la suppression du bulletin trimestriel publié de 1875 à 1878 et leur désir de le voir rétablir.

Le Comité, tout en désirant accéder à ce vœu, se heurtait à des difficultés financières et administratives. Ces obstacles ont pu être surmontés grâce à M. Henry Jouin, qui veut bien se charger de surveiller et de diriger la rédaction de cette Revue mensuelle.

Quelques mots suffiront pour mettre le lecteur au courant du but que la Société se propose en créant ce nouvel organe.

Chaque numéro contiendra au moins deux parties, trois s'il y a lieu. La première réservée à la publication de pièces anciennes sur l'art et les artistes français, contrats notariés, pièces judiciaires, actes d'état civil, inscriptions funéraires, lettres autographes, etc. Grâce à cette publicité fréquente, les communications de nos correspondants n'attendront plus, comme par le passé, des mois ou même une année entière, leur tour d'impression. Dans chaque

numéro, une large place sera consacrée à l'histoire rétrospective des artistes ou de leurs œuvres.

Mais, en même temps, l'actualité s'impose en quelque sorte à un organe paraissant à époques rapprochées. Aussi, tout en restant fidèle à la devise de la Société, la *Revue de l'Art français ancien et moderne* tiendra ses lecteurs au courant de toutes les nouvelles rentrant dans le cadre de son programme : Acquisitions des musées, dons, expositions, ventes, découvertes, manufactures nationales, nécrologie et bibliographie. Pour qu'autant de matières puissent tenir dans un espace aussi resserré, les nouvelles seront présentées sous leur forme la plus concise, sans commentaires. La critique restera complètement bannie des publications de la Société.

La Revue enregistrera les faits, sans les apprécier.

La bibliographie annoncera tous les livres nouveaux, mais quelques lignes d'analyse seront consacrées aux ouvrages adressés à la rédaction de la Revue.

Nous comptons beaucoup sur le concours de nos adhérents de province, sur celui des membres des sociétés de beaux-arts assidus aux réunions de la Sorbonne, sur les conservateurs des musées, des bibliothèques ou des archives de province, pour nous tenir au courant des découvertes locales, des expositions régionales, des travaux d'art récemment terminés, de tous les faits en un mot qui rentrent dans le cadre de cette revue[1]. Nous voulons espérer que leur collaboration, à laquelle nous attachons un grand prix, ne nous fera pas défaut. Leurs communications seront accueillies avec empressement. Il sera répondu sans retard à leurs questions.

Enfin, quand il y aura lieu, une place spéciale sera réservée, en tête de la Revue, aux actes officiels de l'administration des Beaux-Arts, aux décisions importantes. Nous ne prétendons pas à l'honneur de devenir le Moniteur officiel des Beaux-Arts; nous préférons garder notre complète indépendance. Mais il nous paraît essentiel de recueillir, pour l'histoire future de l'art contemporain, les pièces administratives concernant les concours, les expositions, les commissions, les manufactures nationales.

Tous les numéros de la Revue ne contiendront pas une partie officielle, si nous pouvons employer ce terme; mais tous auront

1. Nous ne saurions trop les engager à user sans scrupule, pour adresser leurs communications, de la carte postale qui simplifie singulièrement les embarras de la correspondance.

une *partie ancienne*, réservée aux documents, à l'art rétrospectif, et une *partie moderne*, consacrée à l'actualité, aux artistes, à l'art vivant.

En somme, beaucoup de faits, beaucoup de renseignements, point de longs articles, point de critique, point d'esthétique; tel est le programme de cette Revue.

Son succès dépend surtout du concours des savants, des artistes et des amateurs de province. A eux s'adresse tout particulièrement notre appel; à eux il appartient d'assurer la vie, le succès de notre entreprise.

Le présent numéro montre assez le plan et le but de la nouvelle Revue pour qu'il ne soit pas besoin d'entrer dans de plus longs développements.

*Le Comité de rédaction de la Société de l'Histoire de l'Art français.*

---

Adresser toutes les communications destinées a la Revue a M. Henry Jouin, 6, rue Garancière, a Paris.

---

## PARTIE ANCIENNE.

---

### DATE DU DÉCÈS DE FRANÇOIS CLOUET.

Après avoir constaté que François Clouet peignit le portrait de la jeune reine Elisabeth d'Autriche en 1571, lors de l'arrivée de cette princesse à Paris, et qu'il devait être mort avant 1574, M. L. de Laborde, dans sa *Renaissance des Arts à la cour de France* (I, 122), ajoute : « Il est à supposer qu'il mourut jeune, en 1572. » Nous sommes en mesure de confirmer l'exactitude de cette hypothèse, car un document inconnu jusqu'ici nous a révélé la date précise de la mort de François Clouet. Ce document paraîtra bientôt; mais nous pouvons dès aujourd'hui annoncer que le décès de François Clouet doit être fixé au 22 septembre 1572.

L'acte ne dit pas où mourut l'artiste; mais rien n'empêche de supposer qu'il habitait la maison dont il était propriétaire, rue Sainte-Avoye, et qui payait 12 deniers parisis de cens annuel à la Commanderie du Temple. (Voir sur cette propriété les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1882, p. 77.) J.-J. G.

---

## JEHAN CLERET

PEINTRE A PARIS EN 1526.

Jeudi 22 mars 1526 (n. st.).

*Note extraite des registres judiciaires du Bureau de la ville de Paris.*

« Jehan Cleret[1], paintre, demeurant rue Sainct-Denis, en l'ostel de Jehan Cleret, son pere, près la porte aux Paintres, amené prisonnier par le guect de Jehan Debus, pour ce qu'il fut trouvé couché en la chambre d'une jeune femme, nommée Jehanne, demeurant rue des Deux-Portes, luy oy, qui n'a sceu dire aucune chose vallable pour soy excuser, condempné a esté à jusner jusques à dimanche prochainement venant, en la prison de céans au pain et à l'eaue.

« Et depuis, pour pitié et à la prière de sa mère, lad. amende luy a esté remise, et a esté mys hors desd. prisons et enjoinct de soy bien gouverner. »

---

## EPIPHANIUS EVESHAN

MAÎTRE SCULPTEUR ET PEINTRE

(1612).

L'anecdote relevée dans les registres de la justice de Saint-Germain-des-Prés nous apprend un nom d'artiste nouveau. Le sieur *Epiphanius Eveshan* prend le titre ambitieux de sculpteur et de peintre, afin probablement de relever un mérite assez mince. Il était très vraisemblablement d'origine étrangère, aussi la corporation des maîtres peintres parisiens ne lui eût pas permis d'exercer tranquillement son métier dans l'intérieur de la ville; c'est pour ce motif sans doute qu'il s'était établi dans le bourg de l'abbaye de Saint-Germain. Le vol qui donne lieu à ce procès-verbal, sans importance par lui-même, provoque un incident curieux.

Le passage suivant est extrait d'un registre des Archives nationales coté $Z^2$ 3281.

L'an mil six cent douze, le trente et ungiesme et dernier jour de mars après midy, à la requeste de *Epiphanius Eveshan*, maître sculteur et paintre, demeurant au faulbours Saint-Germain-des-Prés, où il a eslu son domicille en la rue du Coulombier, j'ay, huissier des eaues et forest du Palais à Paris soubssigné, me suis

---

1. M. de Laborde, dans sa *Renaissance des Arts*, ne cite pas le nom de *Jean Cléret.* L'artiste, victime de la piquante aventure rapportée dans cet article, est donc un nouveau venu dans l'histoire de l'Art. L'article est extrait d'un des registres judiciaires du bureau de la ville de Paris, conservé aux Archives nationales et portant la cote 6810, fol. 51 v°.

transporté à la porte de Bussy, devant le logis de monsieur l'ambassadeur de Florance, auquel lieu j'auroys trouvé led. *Eveshan* qui avoit arresté une nommée Jeanne Le Rouge, trouvée saisye de quelques hardes apartenant aud. *Eveshan*, que lad. Lerouge auroit mal pris et derobé, laquelle Le Rouge voyant que j'allois à elle, se seroit sauvée dans le logis dud. s^r ambassadeur, et la voulant prendre dans led. logis, j'aurois esté repoussé par quelques gentilzhommes de la suitte dud. ambassadeur, sur quoy j'aurois esté contraint d'attendre l'espasse de trois heures et demye ou environ que on eust mis lad. Le Rouge hors de lad. maison, et estant hors, je l'aurois prize et menée devant Monsieur le bailly de Saint-Germain-des-Prés avec ledit *Eveshan*, laquelle Le Rouge auroit recognu devant mond. s^r le bailly avoir esté trouvée saisye desd. hardes; sur quoy, de l'ordonnance verballe de mond. s^r le bailly, j'aurois mené et conduit lad. Le Rouge ès prisons dud. Saint-Germain et baillé en garde aud. geollier, parlant à sa personne, et d'elle faict escrou en la manière acoustumée, ès présence de Françoys Crosnier, Pierre du Mur et autres tesmoins.

Signé : Desmarest.

(Arch. nat., Z² 3281.)

---

## VAN DYCK EN FRANCE.

M. Benjamin Fillon a possédé une lettre de *Van Dyck* à M. de Chavigny, datée du 16 novembre 1641 ; elle a été publiée par M. Étienne Charavay dans sa *Revue des documents historiques* (t. II, 1875, p. 151-2), dans le catalogue de la vente des autographes de M. Fillon (séries IX et X, juillet 1879, n° 2207, p. 149-50) et par M. Jules Guiffrey dans sa belle histoire de *Van Dyck* (Paris, Quantin, 1882, in-folio, p. 214-5). *Van Dyck*, qui dicte la lettre, mélangée de mauvais français et d'italien, et la signe seulement, demande un passeport pour retourner en Angleterre.

Après un séjour de quelques mois dans les Pays-Bas, il semblerait qu'il fût certainement venu à Paris, puisque Mariette (*Abecedario*, V, 371) dit avoir vu un billet du peintre Claude Vignon, écrit en janvier 1641 à son ami François Langlois, dit Ciartres, un ami de *Van Dyck*, qui a peint son portrait dont la gravure est connue sous le nom du *Joueur de musette*, où Vignon lui demande d'être présenté par lui à *Van Dyck* « tout fraîchement arrivé à Paris. »

S'agirait-il seulement d'une intention de venir à Paris, retardée par le mauvais état de sa santé ? Toujours est-il que M. Kaulek vient de trouver dans les Archives des Affaires étrangères et me communique une lettre de M. de Béthune Charost, datée de Calais, le 4 octobre 1641, et adressée à M. de Chavigny, où il lui dit que *Van Dyck* va se rendre à Paris à petites journées pour être présenté à Sa Majesté et à Son Éminence, c'est-à-dire Richelieu,

qui ne mourut que le 4 décembre 1642, pour leur témoigner la passion qu'il a de faire quelque chose qui leur soit agréable.

En rapprochant les deux lettres, il semble bien difficile que *Van Dyck* ait été à Paris dès le mois de janvier 1641, puisqu'au commencement d'octobre il sollicite pour lui un passeport pour venir à Paris présenter ses services à Louis XIII et à Richelieu. Le 16 novembre, il demande à M. de Chavigny, par une lettre dont le lieu n'est pas marqué, un autre passeport pour rentrer en Angleterre, sans avoir vu le Roi ni le Cardinal. S'il est venu à Paris, il ne peut l'avoir fait qu'à la fin d'octobre ou au commencement de novembre; peut-être n'y est-il pas venu, retenu à Calais par la maladie dont il devait mourir moins d'un mois après à Londres, le 9 décembre 1641, dans sa maison de Blackfriars.

A. de M.

La dernière année de la vie de *Van Dyck* reste malgré la pièce suivante entourée d'une profonde obscurité. Rappelons les dates et les faits certains, définitivement acquis. Le 13 septembre 1640, l'artiste demande un sauf-conduit pour quitter l'Angleterre et passer en Flandre, probablement dans le but de présenter sa jeune femme à ses sœurs et au reste de sa famille.

En janvier 1641, Claude Vignon prie son ami François Langlois, dit Ciartres, de le mettre en rapport avec l'illustre peintre, alors à Paris. Nous ne connaissons cette lettre que par une citation de Mariette; nous n'en avons pas le texte. Nous ignorons donc si elle contenait la preuve positive de la présence de *Van Dyck* à Paris en janvier 1641.

La lettre retrouvée tout dernièrement dans les papiers des Affaires étrangères et datée du 4 octobre 1541 indique qu'à ce moment l'artiste se dirigeait sur Paris. M. de Béthune Charost, qui écrit ce billet à M. de Chavigny, paraît avoir rencontré *Van Dyck* dans le Nord, mais ne dit pas en quel endroit.

Dans la lettre du 16 novembre 1641, dictée et signée par *Van Dyck*, adressée à M. de Chavigny et annotée par lui, nous voyons le voyageur de plus en plus malade hâter son retour en Angleterre avec cette impatience fébrile propre aux affections de la nature de celle qui le minait.

La mort arrive le 9 décembre 1641.

Deux points sont hors de doute : la tournée en Flandre en septembre 1640 et le départ pour Paris en octobre 1641. Mais la présence de *Van Dyck* à Paris au mois de janvier de cette même année 1641 paraît bien invraisemblable, bien difficile à admettre. La lettre de Vignon, notre ami et confrère M. de Montaiglon vient de le démontrer, ne saurait être invoquée comme preuve décisive. La santé de l'artiste ne lui permettait pas ces déplacements incessants. D'autre part, d'excellents esprits se refusent à admettre le voyage de *Van Dyck* en Hollande, pendant lequel aurait été peint le portrait de Huyghens et de ses enfants du musée de La Haye, ce voyage que nous avions placé, sur la foi de plusieurs auteurs anciens, à la fin de l'année 1640.

En résumé, on ne sait absolument pas, malgré la lettre de Claude Vignon, quelles ont été les occupations et la résidence de *Van Dyck* entre le mois de septembre 1640 et les premiers jours d'octobre 1641. Pour remplir l'intervalle existant entre ces deux dates, rien de positif, rien de certain. Encore la lettre suivante présente-t-elle cet intérêt de ruiner à peu près complètement l'opinion d'après laquelle *Van Dyck* serait resté inactif et malade à Paris durant dix mois, la dernière année de sa vie. Qu'aurait-il fait pendant tout

ce temps dans une ville où il n'avait ni parents, ni relations? Il est tout naturel au contraire qu'arrivé au début d'octobre, il soit reparti dans le courant de novembre, après avoir vu l'inutilité de sa démarche et la ruine de ses espérances. J.-J. G.

Calais, 4 oct. 1641.

Monsieur,

Mr Van Dyhk ayant veu le passeport et la lettre si obligeante que vous luy avez escrite, et appris encores par celle dont vous m'avez honoré en mesme temps le désir que le Roy et Monseigneur ont de le voir, n'a pas voulu, quoyque fort indisposé, différer davantage à partir pour aller offrir son service à Sa Majesté et à Son Éminence. Il ne va pas à grandes journées, tant à cause de son indisposition que de celle de sa femme qu'il mène avec luy. Mais il espère qu'on ne le trouvera pas mauvais et que vous luy ferez l'honneur en le présentant à Sadite Majesté et à Son Éminence de leur tesmoigner la forte passion qu'il a de faire quelque chose qui leur soit agréable. La mienne est de trouver occasion de vous faire cognoistre par mes services qu'il n'y a personne au monde qui soit tant que moy,

Monsieur,

Vostre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

L. DE BÉTHUNE-CHAROST.

A Calais, le 4me octobre 1641.

A monsieur, monsieur de Chavigny, conseiller du Roy en ses conseils, secrétaire d'Estat et de ses Commandements. En cour.

(Original avec cachet.)

Affaires étrangères. France, Provinces; Picardie 257, in-fol. (Dernier quart du volume.)

---

## ARTISAN FRANÇAIS A PISE.

Un candélabre de bronze à cinq lumières, dont la tige est formée d'un balustre allongé, et qui ne présente aucune sculpture, placé dans une chapelle latérale de la cathédrale de Pise, porte cette inscription gravée sur son pied :

ALEXANDER TIBANTEVS | PISANVS JOANNI | PATRE NOBILI. |

PATRIA FRANCO | PIETATIS ERGO DEO | DEDICAVIT. A° 1600.

(Note communiquée par M. A. Darcel.)

---

## MATHIEU GREUTER

### TAILLEUR D'HISTOIRES EN TAILLE DOUCE.

(1566-1638.)

*Mathieu*[1] *Greuter* est un graveur peu connu, quoiqu'il ait montré une habileté peu commune. Son œuvre n'est pas sans importance; le cabinet des estampes ne possède pas moins de 91 estampes de ce maître.

Il était, dit M. Duplessis, « passionné pour l'allégorie et grand amateur de scènes compliquées; » la remarque est juste. Il est difficile aujourd'hui de donner une interprétation satisfaisante de la plupart de ces ouvrages un peu étranges.

*Greuter* est né à Strasbourg, en 1566. Il a travaillé dans cette ville, ainsi qu'à Lyon et peut-être à Avignon. Il est allé s'établir à Rome, où il est mort en 1638, à l'âge de 72 ans. C'est du moins ce que dit Baglione, son contemporain[2].

*Mathieu Greuter* a signé presque toutes les planches qu'il a gravées. Voici quelles sont les signatures qu'on rencontre le plus souvent : *Matthaeus Greuter*, *Mathieu Greuter*, *M. Greuter*, *M. Greutre*, *M. G.*

Il a donné les dessins de plusieurs suites d'estampes qui ont été gravées par d'autres artistes, et entre autres par son fils Jean-Frédéric.

La première pièce signée avec date que nous connaissons de *Greuter* est de 1586.

On dit qu'il a séjourné à Lyon, de 1595 à 1598. Il y a, en effet, une suite de six planches dédiées à Henry de Savoye, duc de Genevoys et de Nemours, suite faite à Lyon, qui porte la date de 1596. Les huit grandes planches de la suite intitulée : *VII. petitiones orationis dominicae correspondentes ad .VII. sacramenta xpi ecclesiae necnon ad .VII. virtutes*, sont aussi datées de Lyon en 1598.

*Mathieu Greuter* aurait demeuré à Avignon, avant d'aller à Rome. On sait qu'il a dessiné et gravé les douze planches de

---

1. M. Georges Duplessis lui a donné le prénom de Martin dans l'*Histoire de la gravure* (pages 265, 268 et 495). Il n'y a pas d'incertitude sur le prénom de Mathieu.

2. *Le vite de' Pittori*, Rome, 1642, page 398.

l'*Entrée de Marie de Médicis à Avignon en 1600*[1]. Cet ouvrage a été publié à Avignon en 1601.

Il est certain que *Greuter* habitait encore Lyon à cette époque; il y était encore en 1602, et cette dernière date est fournie par l'acte de baptême qu'on trouvera ci-après, et que nous avons extrait du « Registre des baptizés des années 1600 à 1612 à l'église Saint-Paul à Lyon. »

Le séjour de *Mathieu Greuter* à Lyon s'est prolongé depuis 1594 jusqu'en 1602.

Ce maître a daté des estampes de Rome en 1604.

« Du vendredi, 22e dudict mois (février 1602), a esté baptizé Pernete, file de Me Claude du Cleron, orologier à Lyon, et de Margerite Bertolon, ses père et mère. Paren, honorable homme *Mathieu Groutier*, maistre talieur d'istoyre de talie douce; marène, Pernete Morelire; et demeure en la rue de Flandres.

« (Signé :) Chappoton. »

NATALIS RONDOT.

---

## VENTE DE LA COLLECTION D'AUTOGRAPHES DE M. DUBRUNFAUT.

La collection de l'éminent chimiste, mort l'an dernier, était une des plus considérables de Paris, au moins par le nombre des pièces. La série des artistes, qui seule nous intéresse ici, et qui a été vendue les 18 et 19 janvier dernier par les soins de M. Étienne Charavay, comptait 404 numéros, et encore le rédacteur de l'excellent catalogue que nous avons sous les yeux avait-il été forcé de laisser nombre de pièces en lots. Sur ces 404 numéros, comprenant bien deux ou trois mille lettres ou documents, le plus grand nombre des articles se rapportait à des peintres, sculpteurs, graveurs ou architectes français. Voici une lettre de *Demarne* empruntée à cette riche collection. Nous la donnons à cause de sa fantaisie orthographique, scrupuleusement respectée dans notre transcription :

Citoyen,

Jeconsans delessé le tablaux répré santant lepeti chien au pri

---

1. Cet ouvrage est intitulé : *Labyrinthe royal de l'Hercvle gavlois triomphant svr le sviect des Fortunes, Batailles, Victoires, Trophées, Triomphe, Mariage et avtres faicts heroïques et memorables de... Henry IIII, Roy de France et de Navarre.....*

que la Société des amie des art mofre. Jelesse montablaux représentant une basse cour jusqua duodi prochien. Jesui avecque

Considération

Votre concitoyen,

*De Marne.*

Du 15 frimer.

Adresse : Au citoyen Barbie léné peintre.

Les circonstances présentes donnent quelque curiosité à la lettre suivante; elle n'a d'autre intérêt que de constater les relations amicales de Manet et de Baudelaire.

Mon cher Asselineau,

Si vous voyez notre ami Baudelaire, dites-lui de ne pas m'en vouloir. J'ai été malade moi-même et tellement occupé en ce moment que je remets tous les jours pour aller le voir. J'ai eu du reste de ses nouvelles de différents côtés. Elles me semblent bonnes.

Tout à vous,

*Ed. Manet.*

Nous empruntons encore à la collection de M. Dubrunfaut la lettre suivante relative à un des meilleurs tableaux de son auteur. Dans son livre sur les trois *Vernet*, A. Durande raconte que Napoléon Ier, revoyant pendant les Cent-Jours le tableau de la *Bataille de Marengo*, ordonna de porter une gratification de 6,000 livres à *Carle Vernet*. Ce tableau est exposé dans les galeries de Versailles, au rez-de-chaussée, sous le n° 1568. Il ne mesure pas moins de 4m65 de haut sur 9m65 de large.

Paris, ce 21 fructidor an 8e de la République

(8 septembre 1800)[1].

Citoyen Ministre,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous voulez bien m'annoncer que vous m'avez choisi pour faire un tableau représentant la bataille de Maringo. Pénétré de reconnoissance pour un témoignage d'estime que je dois regarder comme la récompense la plus glorieuse de mes travaux, je vais chercher à y répondre en consacrant toutes mes forces à ce grand ouvrage. Puissent-elles me permettre d'élever à la gloire de nos armées un monument qui ne soit pas tout à fait indigne d'elles et de leur célèbre chef.

Salut et respect,

*Carle Vernet.*

---

1. La bataille de Marengo avait été livrée le 14 juin.

## PARTIE MODERNE.

### MANUFACTURE DES GOBELINS.

L'*Apothéose d'Homère*, qui était sur le métier depuis six ou sept années, est complètement terminée. Les artistes les plus habiles de la manufacture y ont travaillé. La composition de M. Ingres est entourée d'une bordure dessinée par M. Lameire.

C'est aussi M. Lameire qui a donné la composition d'une grande portière destinée au Panthéon, et qui vient d'être achevée en travail de la Savonnerie.

Dans ses dernières réunions, la Commission des Gobelins a accepté un modèle de M. Ehrmann, représentant allégoriquement l'Imprimerie, et destinée à être placée à la Bibliothèque nationale, dans le vestibule de la Galerie Mazarine. Une grande composition de M. Ehrmann, destinée à garnir le panneau du fond de la même salle, est déjà sur le métier.

La Commission a aussi examiné un projet de M. Lavastre jeune, dans le genre Bérain, où la figure humaine tient peu de place. Ce modèle serait exécuté au point de la Savonnerie, pour l'antichambre du Cabinet de l'administrateur de la Bibliothèque.

On voit que l'administration des Gobelins se préoccupe de mettre sur le métier des modèles nouveaux et aussi de substituer à la mode des copies de tableaux, qui a exercé une si déplorable influence sur la manufacture depuis un siècle, des modèles purement décoratifs et appropriés à leur destination.

---

### VENTES.

Vente de tapisseries. — Le 22 décembre, on a vendu à l'hôtel Drouot le mobilier d'un hôtel de la rue Joubert, appartenant à M. Begoulet, et comprenant un certain nombre de tapisseries remarquables. Voici les principaux prix :

1° L'*Eau*, panneau de la suite des Éléments, par *Le Brun,* exécuté probablement aux Gobelins, mais sans bordure : 5,650 fr. — 2° *Rendez-vous de chasse*, tapisserie de Beauvais? du xviiie siècle, à bordure très étroite : 5,600 fr. — 3° *La bataille d'Arbelles*, d'après *Le Brun*, avec l'inscription : « La vertu est digne de l'empire du monde, » tapisserie des Gobelins, bien conservée, à bordure de fleurs : 7,100 fr. — 4° *Au loup!* Bergers courant après un loup qui emporte un mouton. Tapisserie de Beauvais ou des Gobelins, du xviiie siècle. Bordure de fleurs

d'une extrême vivacité de tons et d'une parfaite conservation : 7,600 fr. — 5º Deux portières, garnies de bande en tapisserie de Bruxelles du temps de Louis XIV, avec la marque et la signature de *Leefdael*, représentant des attributs guerriers entremêlés de fleurs d'une belle exécution. Les bandes, de 40 à 45 c. de large, pouvaient mesurer 22 ou 25 mètres de long : 4,550 fr.

---

## EXPOSITIONS.

*Exposition de l'œuvre de Sellier.* — Ouverte le 10 décembre 1883, dans les salles de l'École des beaux-arts, cette exposition posthume, peu nombreuse, mais point du tout banale, comptait plus de 300 cadres, peintures ou dessins. La plus grande partie de l'œuvre de Charles Sellier, né à Nancy en 1830, mort dans la même ville le 24 novembre 1882, se trouvait réunie et donnait une idée complète de ce talent très fin, avide de lumière et de clair obscur. Le catalogue débute par une notice biographique due à la plume exercée de M. J. Claretie et contient un portrait de Sellier par Gaillard, avec neuf fac-similés de dessin. — Mais pourquoi publier les catalogues de cette nature dans un format aussi incommode ?

Cette exposition sera suivie de la vente des œuvres de l'artiste fixée aux 11 et 12 février 1884.

*Exposition de l'Art du XVIII^e^ siècle*[1]. — Ouverte le 15 décembre dans la galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, au profit de la Société des Amis de l'enfance, et composée de tableaux, bustes, terres cuites, tabatières, miniatures et meubles précieux, prêtés par des amateurs, cette exhibition rétrospective a obtenu un légitime succès. Le catalogue, qui devrait être mieux rédigé, comprend 298 nos qu'il faudrait au moins doubler si on détaillait la riche collection de miniatures et de boîtes réunie dans les vitrines. Pourquoi les passer sous silence? Les peintures sont au nombre de 153, avec le portrait de Mme de Pompadour par *Boucher*, celui de Mme du Barry par *Drouais*, bien froid, des Largillière, des Watteau, des Nattier, des Lépicié, des Greuze, des Chardin ; Fragonard reste le roi de la fête. Les aquarelles et les dessins sont au nombre de 78 et ne constituent pas la série la moins intéressante de l'exposition. Les objets prêtés par M. Edmond de Goncourt, classés à part, sont l'objet de notices très complètes et très savantes. Voilà comment tout le catalogue devrait être rédigé. La

---

1. Prix d'entrée : 2 fr. pendant la semaine, 1 fr. les jours de fête, 5 fr. le mercredi. Le catalogue se vend 1 fr. 50.

division des sculptures (nos 230 à 298) renferme des œuvres bien intéressantes; mais c'est surtout dans cette partie que la fantaisie des rédacteurs du catalogue s'est donné libre carrière. Je ne parle pas des fausses attributions; en pareil cas on est tenu d'accepter le nom indiqué par le propriétaire de l'œuvre; mais cette condescendance doit-elle aller jusqu'à inscrire une médiocre statuette attribuée à *Falconet* et représentant une femme n'ayant pour tout vêtement que ses castagnettes, sous ce titre : « La du Barry dansant devant Louis XV? » Qui se moque ici du public? Le buste dit « de la petite Lise » est signé : *Houdon ft 1775*, le catalogue n'indique pas cette signature. Un autre buste du même artiste (no 250) porte la date de l'année 1786; le catalogue dit : signé et daté 1766, ce qui pourrait causer de graves inquiétudes aux historiens de l'avenir. Beaucoup de ces marbres de Houdon, de Lemoyne, de Clodion, de Falconet ont été exposés au siècle dernier. Il eût été bon de le rappeler. Le buste de M. de Taitbout par Caffiéri, qui vient de la vente Laperlier en passant par la collection Febvre, nous paraît une des œuvres les plus saillantes de l'exposition. Il est pétillant d'esprit et de vie cet affreux bonhomme!

*Exposition de l'œuvre d'Édouard Manet.* — Ouverte du 5 au 30 janvier, cette exposition sera suivie de la vente des œuvres de l'artiste, vente fixée aux 4 et 5 février et dont le prospectus était encarté dans le catalogue d'exposition dès le premier jour.

L'ouverture de l'exposition a eu lieu le 5 janvier avec une affluence de visiteurs telle que les salles de l'École des beaux-arts n'en ont sans doute jamais vu. Des milliers d'invitations lancées dans tout Paris, l'annonce de la visite de M. Grévy, beaucoup de réclames avaient préparé ce résultat.

L'œuvre de l'artiste est là presque entière. Le catalogue, avec préface de M. Émile Zola naturellement (prix : 1 fr.), mais sans indications biographiques, enregistre 116 peintures à l'huile, 7 aquarelles, 31 pastels, surtout des portraits, 21 eaux-fortes, 5 lithographies, 13 dessins. Il se termine par la reproduction du discours prononcé par M. Antonin Proust sur la tombe de Manet. Le jour même de l'ouverture de l'exposition paraissait une biographie de l'artiste, par M. Bazin, sortie, comme le catalogue, des presses de Quantin. On voit que tout était admirablement organisé pour lancer l'affaire.

*Exposition Grenier.* — Au boulevard de la Madeleine, vient d'avoir lieu en ce moment une exposition de paysages peints par Jules Grenier, né en 1817, mort le 5 mars 1883. L'entrée de cette exposition est gratuite. Ces aquarelles et pastels, dont M. Mantz a fait l'éloge dans le *Temps* du 9 janvier, ont été légués par l'artiste au musée de Besançon.

*Exposition Meissonnier.* — On annonce pour le mois de mai une

exposition des principales œuvres de M. Meissonnier. Cette exposition, ouverte dans la salle de M. Petit, durerait deux mois. La reine d'Angleterre aurait promis une des œuvres les plus célèbres et les plus considérables de l'artiste : *La Rixe*.

---

## NÉCROLOGIE.

Butin (Ulysse), peintre de scènes de genre empruntées à la vie des marins, né le 15 mai 1838, à Saint-Quentin, mort le 9 décembre 1883, à Paris. Élève de l'école de dessin fondée par Latour dans sa ville natale, puis de Picot et de Pils, Butin fut nommé en 1864 professeur des Écoles de la ville de Paris. En 1867, il exposait, pour la première fois, deux dessins; il reparaît au salon de 1870 avec deux portraits d'hommes et une peinture, *Bouffon tenant un hibou*. Plus tard, il trouva sa voie dans la représentation des scènes maritimes qui lui ont acquis une grande et solide réputation. C'est à des sujets de cette nature qu'il doit une troisième médaille (salon de 1875) et une deuxième en 1878, avec l'*Enterrement du marin à Villerville*, qui appartient au musée du Luxembourg. L'*Ex-Voto* de 1880, récemment exposé au salon triennal, est au Musée de Lille. Butin avait été décoré à la suite du Salon de 1881. En dehors des scènes maritimes, il avait peint, en 1872, pour l'église de Sarçay, près Tours, une grande peinture murale, représentant *la Foi*, *l'Espérance et la Charité*, et, en 1882, pour l'hôtel de ville de Saint-Quentin, une immense toile décorative, représentant le comte de Vermandois octroyant une charte à la ville[1].

Sanzel (Félix), sculpteur, né à Paris, le 25 janvier 1829, mort en décembre 1883, dans la même ville. Élève de MM. Fromanger et Dumont, il prit part à la plupart des Salons de 1849 à 1879, et obtint une médaille en 1868. L'*Espiègle*, statue de marbre, au Musée d'Orléans, le buste en marbre de *Fénélon* à l'École normale, la Dignité, statue de plâtre pour le foyer du Nouvel Opéra, sont ses principaux ouvrages. Sanzel a laissé, dit-on, un legs de dix mille francs à l'École des beaux-arts, pour la fondation d'un concours d'esquisses, et cinq mille francs pour l'ouverture d'un cours de dessin à l'École philotechnique.

Lesueur (Cicéron-Jean-Baptiste), architecte, né à Clairefontaine, près Rambouillet, le 5 octobre 1794, mort le 26 décembre 1883, à

---

1. Voyez sur Butin l'article du journal l'*Art* dans le n° du 23 décembre 1883, 9e année, t. IV (XXXV de la collection), p. 232-7. Cet article, signé A. Hustin, est accompagné de fac-similés et d'un portrait.

Paris, doyen de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts. Élève de Percier, puis de Famin, il obtint le 2e grand prix d'architecture en 1816, et le 1er grand prix en 1819 (palais d'un souverain). Membre de l'Institut en 1846, en remplacement de Vaudoyer, décoré en 1847, nommé officier de la Légion d'honneur en 1870, il a construit l'église paroissiale de Vincennes, et agrandi, avec Godde, l'hôtel de ville de Paris détruit en 1870. Après 1830, il avait été nommé architecte commissaire-voyer de la ville de Paris, et professeur de théorie à l'École des beaux-arts en 1852. Il a publié, en 1827 et 1829, plusieurs ouvrages sur l'Italie ancienne, et, depuis, une histoire et théorie de l'architecture et une chronologie des rois d'Égypte couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Chenavard (Antoine-Marie), architecte, né à Lyon, le 4 mars 1787, vient de mourir en janvier 1884. Il a beaucoup travaillé pour sa ville natale et les départements environnants; a construit le grand théâtre de Lyon (1826-32) et a publié de nombreux ouvrages archéologiques et historiques : Lyon antique sous la domination romaine ; Voyage en Grèce et dans le Levant; Recueil de compositions architecturales; Vues d'Italie et d'Istrie, etc., etc.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Valabrègue (Antony). Un maître fantaisiste du xviiie siècle. *Claude Gillot*, 1673-1722. La vie et l'œuvre; les rapports avec Watteau; la Comédie Italienne, etc. Paris, librairie de l'*Artiste*, 16, rue de la Grange-Batelière, 1883, gr. in-8° de 54 p., 1 portrait et 2 grav. Prix : 3 fr. (Etude très consciencieuse sur un artiste dont le nom est plus connu que l'histoire et qui comptera toujours pour son meilleur titre de gloire d'avoir été le maître de Watteau.) — J. G.

Jouin (Henry). *Antoine Coyzevox*, sa vie, son œuvre et ses contemporains, précédé d'une étude sur l'École française de sculpture avant le xviie siècle. Paris, Didier, 1883, in-12 de 312 pages. Ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts. (Une des biographies les plus substantielles qui aient été écrites sur les maîtres français. Le récit de la vie est suivi d'un catalogue de l'œuvre, de pièces justificatives et d'une table alphabétique.) — J. G.

Nicard (Pol). *Alexandre Hesse*, sa vie et ses ouvrages. Paris, Renouard, 1882, 254 p. in-8° carré et portrait. — Tiré à 50 exemplaires. (Tribut payé à la mémoire d'un artiste convaincu et consciencieux par un ami fidèle. Nombreux extraits de la correspondance de Hesse.) — J. G.

Chennevières (Henri de). *Pierre-Paul Sevin*, dessinateur d'illustrations au xviie siècle, avec un dessin de P.-P. Sevin. Paris, librairie de l'*Artiste*, in-8° colombier. Prix : 1 fr. 50.

Rousseau (Jean). *Camille Corot*, suivi d'un appendice par Alfred Robaut, portrait et 34 grav. sur bois. Paris, 1883, librairie de l'*Art*, in-4° écu. Prix : 2 fr. 50.

Souhaut (abbé). Les Richier et leurs œuvres. Se vend dans toutes les librairies catholiques. 1883, in-8° de 408 p. avec 5 phototypies. (Œuvre de foi, mais non de critique, ce livre est écrit pour démontrer que Ligier Richier a toujours été un catholique fervent. Opinion complètement battue en brèche par la publication suivante.)

Dannreuther, pasteur de l'église réformée de Bar-le-Duc. Ligier Richier et la Réforme à Saint-Mihiel, in-8°, 23 p. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre. (Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, etc., de Bar-le-Duc*, 1883.)

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

*Le palais des papes à Avignon.*— La commission des monuments historiques, pour sauver les peintures murales qui existent encore dans le palais des papes à Avignon, occupé, comme on sait, par un régiment d'infanterie, a entamé avec le ministre de la guerre des négociations qui seraient sur le point d'aboutir. Le palais serait affecté à une autre destination.

*Les ruines de Sanxay.* — Le Père de La Croix poursuit sa campagne pour la conservation des ruines gallo-romaines de Sanxay où on a découvert dernièrement un petit Hermès en bronze d'une très bonne époque et d'une remarquable conservation. Le 26 décembre dernier, l'infatigable archéologue faisait une conférence sur les ruines de Sanxay au cercle catholique du Luxembourg, à Paris.

*La tour du cimetière Montparnasse.* — Dans une de ses dernières séances, le Comité des Inscriptions Parisiennes, consulté à ce sujet, a émis un vœu pour la conservation d'une ancienne tour de moulin remontant au xvi° siècle, existant dans le cimetière Montparnasse, comme présentant un réel intérêt au point de vue archéologique et topographique. Il était question de raser ce monument pour en affecter le terrain à des concessions à perpétuité.

*La Tour du Vert-Bois, rue Saint-Martin.* La Tour du Vert-Bois, vestige intéressant de l'enceinte fortifiée de Saint-Martin-des-Champs, à la conservation de laquelle de nombreuses Sociétés savantes s'étaient intéressées, vient d'être, non restaurée, mais reconstruite entièrement par l'architecte qui a même changé, assure-t-on, les proportions du monument.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Michel Columb.* La Société d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Indre-et-Loire a décerné, dans sa séance publique du samedi 22 décembre, une récompense à une étude sur *Michel Columb et son œuvre,* due à M. Antony Roulliet.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**2. — Février 1884.**

---

## AVIS.

Les membres de la *Société de l'Histoire de l'Art français* qui n'auraient pas reçu le premier numéro de cette Revue, ou à qui elle ne parviendrait pas régulièrement à la fin de chaque mois, sont priés d'en informer M. Charavay, libraire de la Société, 4, rue de Furstenberg.

Le volume des *Nouvelles Archives de l'Art français* pour l'année 1883 (2e série, tome IV, Inventaires et Scellés d'artistes) a été adressé aux membres de la Société dans la première quinzaine de février. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu sont priées d'adresser immédiatement leurs réclamations à MM. Charavay frères.

Les communications adressées à M. Henry Jouin, secrétaire de la *Revue*, 6, rue Garancière, seront immédiatement soumises au Comité de publication et insérées, après avis favorable du Comité, dans le plus prochain numéro de la *Revue*.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

*du 22 mai 1883.*

L'Assemblée annuelle des membres fondateurs de la Société a eu lieu le 22 mai 1883, dans la Salle des cours, à la Bibliothèque nationale.

La séance est ouverte à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Anatole de Montaiglon. Sont présents : MM. A. de Montaiglon, G. Duplessis, H. Jouin, *membres du Comité*, M. Badin, *trésorier*, M. J. Guiffrey,

secrétaire, et MM. Jules David, Eudoxe Marcille, Gaston Le Breton, Antony Valabrègue, Ernest Bosc, Charles Mercier, Dumoulin, Fidière des Prinveaux, Heiss, *membres fondateurs de la Société.* Plusieurs membres du Comité s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la réunion. M. de Montaiglon présente le rapport sur les travaux et les publications de la Société. Il rappelle le souvenir des confrères morts dans le courant de l'exercice 1882 et depuis le commencement de 1883 : MM. Tripier le Franc, H. Lavigne et le baron Davillier. L'assemblée s'associe aux regrets exprimés par son président. La parole est ensuite donnée au trésorier de la Société, M. Jules Badin, qui présente, en ces termes, le rapport sur l'état des finances :

Messieurs,

Pendant l'année 1882, 18 cotisations antérieures, soit 360 francs, ont été encaissées; 141 afférentes à 1882, soit 2,820 fr., ont été perçues, en tout 3,180 fr. de cotisations. Nous avons reçu du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts 1,600 fr. pour les subventions de 1880 et 1882, et la maison Charavay nous a versé pour livres vendus une somme de 347 fr. Nos recettes ont donc été de 5,127 fr. Cette somme, ajoutée à celle de 2,087 fr. 05, restant en caisse au 1er janvier 1882, porte notre total de recettes à 7,214 fr. 05.

Il reste à recouvrer 17 cotisations, soit 340 fr. Ici, Messieurs, je dois ouvrir une parenthèse.

L'ancien libraire de notre Société, qui était chargé jusqu'en 1878 du recouvrement de nos cotisations, vient d'être obligé de cesser ses paiements, restant notre débiteur d'une somme de 480 fr. représentée 1° par 9 cotisations que quelques-uns de nos confrères avaient continué de verser entre ses mains; 2° par le prix de divers volumes livrés à des libraires, et dont le montant avait été également versé entre ses mains. Nous nous sommes mis en règle auprès du syndic de la faillite, mais il est à craindre qu'une forte partie de ces 480 fr., sinon le tout, ne puisse rentrer dans notre caisse. C'est la première perte faite par notre Société. Elle est relativement faible, mais regrettable pour une Société à ressources aussi limitées que la Société de l'Histoire de l'Art français.

Nos dépenses ont atteint en 1882 un chiffre plus élevé que les années précédentes. Les frais de timbres-poste, de timbres-quittances et de recouvrements se sont élevés à 147 fr. 15; les dépenses diverses, impressions administratives, etc., montent à 93 fr. 55, et les frais d'impression de nos volumes ont atteint le chiffre de 5,081 fr. 80. Ce chiffre se décompose ainsi : Nouvelles Archives, année 1880-1881, 2,463 fr. 60; la Stromatourgie 912 fr. 85, et les Nouvelles Archives, année 1882, 1,705 fr. 35. Total des dépenses : 5,322 fr. 50. L'année dernière, notre président avait annoncé que le volume des Nouvelles Archives serait publié en une seule fois au lieu de paraître en fascicules et faisait prévoir l'économie qui devait résulter de ce mode

nouveau. Cette économie, Messieurs, a été sensible : le volume de 1882 a coûté 758 fr. 25 de moins que le précédent. Les frais de distribution ont également subi une notable diminution.

En résumé, Messieurs, l'excédent de nos recettes nous permet de reporter sur 1883 une somme de 1,891 fr. 55 qui est entièrement libre, la Société ayant payé toutes ses dépenses.

RECETTES.

| | |
|---|---|
| Solde en caisse au 1er janvier 1882. . . . . . . . | 2,087 fr. 05 |
| 18 cotisations arriérées . . . . . . . . . . . . . | 360 » » |
| 141 cotisations de 1882. . . . . . . . . . . . . | 2,820 » » |
| Subvention du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, 1880. . . . . . . . . . | 800 » » |
| Id. année 1882 . . . . . . . . . . . . | 800 » » |
| Livres vendus par la maison Charavay. . . . . . | 347 » » |
| Total des recettes . . . . . . . . | 7,214 fr. 05 |

DÉPENSES.

| | | |
|---|---|---|
| Timbres-poste, timbres-quittances et frais de recouvrements . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 147 fr. 15 |
| Dépenses diverses (impressions administratives, papier timbré, enregistrement), etc. . . . . . . . . | | 93 55 |
| Impressions *Archives* année 1880-81 . | 2,463 fr. 60 | 5,081 80 |
| Impressions *Archives* année 1882. . . | 1,705 35 | |
| *Stromatourgie* . . . . . . . . . . . | 912 85 | |
| Total des dépenses. . . . . . . . . . | | 5,322 fr. 50 |

BALANCE.

| | |
|---|---|
| Recettes . . . . . . . . . . . | 7,214 fr. 05 |
| Dépenses . . . . . . . . . . . | 5,322 50 |
| Excédent à reporter sur 1883 . | 1,891 fr. 55 |

A la suite de ce rapport, les comptes présentés par M. J. Badin sont approuvés par l'assemblée, qui vote des remercîments au trésorier pour le zèle et le soin avec lesquels il remplit les fonctions qu'il a bien voulu accepter.

Ensuite l'assemblée procède au remplacement des membres sortants du Comité. Il renouvelle pour une période de six années le mandat de MM. Lafenestre, A. de Montaiglon, P. Mantz, E. Corroyer et H. Jouin.

La séance est levée à cinq heures et demie.

## PARTIE ANCIENNE.

### UN TABLEAU DU QUINZIÈME SIÈCLE, SIGNÉ COLIN DE COTTER.

Il y a tantôt trente-trois ans, c'était en 1851, M. le marquis Léon de Laborde signalait, dans sa belle publication sur les ducs de Bourgogne (t. II, p. LI), un tableau du milieu du xv^e s., représentant saint Luc peignant la Vierge et portant cette précieuse inscription sur la bordure du manteau de la Vierge : COLIN DE COTTER PINGIT ME IN BRABANTIA. BRUSELLE VII... Ce tableau se trouvait alors dans la petite église délabrée du village de Vieure, à quelques lieues de Moulins, dans un coin que jamais touriste n'a visité. Cependant un savant de Belgique, connaissant l'existence de cette peinture par la mention des *Ducs de Bourgogne*, se rendit, non sans peine, il y a quelques années, au village de Vieure et put constater que le tableau se trouvait encore en place. Il mesure $1^m35$ sur $1^m08$ de large. Il aurait besoin de restaurations qui ne seraient pas bien coûteuses ; il faudrait d'abord faire disparaître les repeints qui couvrent une partie de la peinture primitive. Un pareil tableau, perdu dans un pays d'un difficile accès et que personne ne visite, ne devrait-il pas trouver un asile définitif dans le Musée du Louvre où ceux qu'il intéresse le verraient et l'étudieraient à leur aise?

J.-J. G.

---

### LES GRAVEURS DE LA MONNAIE DE TROYES DU XIV^e AU XVIII^e SIÈCLE.

L'atelier monétaire de Troyes est un des plus anciens, mais aucun document relatif à cet atelier n'est antérieur au XII^e siècle.

On connaît les noms de plusieurs *monnoyers* ou *monétaires* qui ont été à la tête de cet atelier au XII^e siècle.

Les voici :

| | |
|---|---|
| Vers l'an 1100. | *Gaufridus.* |
| — | Faulcon. |
| — | Thibaut. |

| | |
|---|---|
| 1122. | Lécelin. |
| 1140. | Hatton. |
| 1154. | Amateur. |
| 1157. | Ébrald. |
| 1160. | Étienne. |

Au XIVe siècle, l'atelier de Troyes était un des huit ateliers royaux. Les pièces qui sont conservées aux Archives nationales et aux Archives du département de l'Aube nous ont permis d'établir à peu près la suite des maîtres de la monnaie de Troyes à partir de l'année 1309. Nous ne donnerons ici les noms de ces maîtres que pour le XIVe siècle.

| | |
|---|---|
| 1309-1310. | Vanne Guy. |
| 1310-1311. | Vanne Guy et Pierre La Coste. |
| 1330-+de 1335 à 1337. | Girard le Flamand. |
| 1338. | Pierre Le Mareschal, maître de la monnaie pour l'or. |
| 1338. | Nicolas Ysbarre, maître de la monnaie pour l'argent. |
| 1338. | Guillaume de Hametel, maître de la monnaie pour l'argent. |
| 1339. | Nicolas Croissant, maître de la monnaie pour l'argent. |
| 1342. | Pierre de Forme. |
| 1354-1355. | Jean Baillet le jeune. |
| 1355-1356. | Robert Castelle. |
| 1356. | Colin Dorin. |
| 1356-1357. | Pierre de Noyers. |
| 1357. | Renaut Fontement. |
| 1357-1358. | Pierre de Noyers. |
| 1357-1358. | Jean de Lesclat. |
| 1358. | Renaut Fontement. |
| 1358-1359. | Pierre Domino. |
| 1359-1360. | Jean Hasart le jeune. |
| 1360. | Pierre de Noyers. |
| 1360. | Jean ou Janin de Gisors. |
| 1360-1361. | Guillaume Espinel ou Hospinel. |
| 1361-1363. | Renaut Fontement. |
| 1363-1364. | Jean de Savoye. |
| 1364. | Jean de Lesclat. |
| 1364-1365. | Jean de Savoye. |
| 1365. | Renaut Fontement. |
| 1367-1374. | Jean de Lesclat. |
| 1374-1395. | Pierre Plaisance. |
| 1395-1417. | Pierre de la Garmoise. |

La Monnaie de Troyes occupait au XIVe siècle l'hôtel de Pontigny : « Messire Robert de Rouvoy, célerier de l'église de Pontigny, pour

le loyer de l'ostel, au fuer de xxvj livres xiij sols iiij deniers l'an, pour trois ans (de 1370 à 1373). »

« A l'abbé de Pontigny, pour le louage de l'ostel ouquel l'on fait l'ouvrage de ladicte monnoye, c'est assavoir depuis le xj$^{e}$ jour de may l'an mil cccc xviij jusques au xviij$^{e}$ jour d'avril exclus mil cccc xix, au feur de xxvj livres xiij sols iiij deniers tournois l'an[1]. »

Nous n'avons que peu d'indications sur les points secrets et les *différents* propres à la Monnaie de Troyes.

Au XIV$^{e}$ siècle et pendant la première moitié du XV$^{e}$ siècle, le point secret était placé sous la quatorzième lettre.

En 1399 et pendant le reste du temps de sa maîtrise, Pierre de la Garmoise mit un point secret entre V et I de VINCIT et un autre point secret entre V et S de KAROLVS. En 1413, le même Pierre de la Garmoise plaça, sur le gros d'argent, un point secret sous la quatorzième lettre et un point ouvert en forme d'O entre S de TVRONVS et la couronne.

La lettre S fut attribuée à la Monnaie de Troyes par l'ordonnance du 14 janvier 1540.

Nous ne connaissons qu'un petit nombre de *différents* de maître :

1422. Différent du maître de la Monnaie de Troyes agissant au nom de Henri VI : une rosette.

1495. Différent de Guillaume Griveau, maître : deux anneaux entrelacés.

1534. Différent de Edmond Griveau, maître : un cœur.

1540. Différent de Jacques Le Tartier, commis à la maîtrise : une hure de sanglier.

1544. Différent de Jean Hue, commis à la maîtrise : un cor de chasse.

Albert Barre n'a donné les noms que de huit graveurs particuliers de la Monnaie de Troyes[2], et de Saulcy n'en a découvert que quatre de plus[3].

On trouvera ci-après les noms de vingt-quatre graveurs.

Nous nous bornerons à faire une brève mention de chacun d'eux, les extraits des pièces originales ne nous ont pas paru présenter assez d'intérêt pour que nous en donnions même seulement quelques-uns. Ces pièces sont conservées aux Archives nationales, aux Archives du département de l'Aube et aux Archives de la ville de Troyes. Elles n'auraient pas suffi pour nous permettre de dresser une suite de graveurs aussi étendue ; mais, quatre de nos ascendants en ligne directe

1. Archives nationales.

2. Albert Barre, *Graveurs généraux et particuliers des monnaies de France*, 1867, page 23.

3. De Saulcy, *Éléments de l'histoire des ateliers monétaires du royaume de France*, 1878, pages 101 à 105, 159 et 160.

ayant été graveurs particuliers de la Monnaie de Troyes, les papiers qui nous restent d'eux nous ont fourni des renseignements très précis, et nous avons comblé une partie des lacunes.

*Michelet de Lens*[1] (..1362-1376[2]). Tailleur de la Monnaie de Troyes de 1362 à 1375. Nommé le 1er février 1375 (1376) tailleur de la Monnaie de Saint-Lô.

*Mahieu de Luchieu* (..1375- † 1376). Tailleur de la Monnaie de Troyes en 1375 et en 1376. Décédé en 1376. Remplacé le 20 décembre 1376 par Pierre des Mesmey.

*Pierre des Mesmey* (..1375-1388). Tailleur de la Monnaie de Troyes de 1376 à 1388, « au feur de l livres tournois l'an. »

*Jean Muteau* (..1380- † de 1415 à 1417). Maître orfèvre ; commis à l'office de tailleur de la Monnaie de Troyes en 1399, et plus tard tailleur en titre. Démissionnaire de sa charge en 1414, et remplacé le 8 octobre 1414 par Benoît Remi. Commis à la taille à la Monnaie de Lyon en 1414, et peut-être en 1415. Décédé à Troyes de 1415 à 1417.

*Benoît Remi* (..1414-1422). Nommé, le 8 octobre 1414, tailleur de la Monnaie de Troyes, Benoît Remi a exercé ces fonctions jusqu'en 1422. Son salaire était de 50 livres tournois par an. Remi grava, en 1417 : sur le gros de 20 deniers tournois, deux couronnes dans la croix ; sur les blancs, un point au bas de la croix et un autre point entre les deux fleurs de lis du haut. Remi demeurait à Troyes, dans le quartier de la Madeleine ou de Comporté.

*Jean de Gournay* (..1419-1428). Maître orfèvre. Commis à l'exercice de l'office de tailleur de la Monnaie de Troyes en 1423.

*Nicolas Dampricart* (..1402- † 1452). Maître orfèvre. Tailleur particulier de la Monnaie de Troyes de 1440 à 1446.

*Geoffroy Ligier* (..1480-1515)[3]. Maître orfèvre. Tailleur de la Monnaie de Troyes de 1482 à 1515.

*Nicolas Payne*, dit *de Bar* ou *L'Anglois* (..1513-1527). Maître orfèvre. Tailleur particulier de la Monnaie de Troyes en 1527.

*Henryet Boulanger* (..1520-1572). Maître orfèvre. Il signait *Hanriet Boulanger*. Commis à la taille à la Monnaie de Troyes en 1540 et en 1541.

*Claude Le May* (..1548). Tailleur de la Monnaie de Troyes en 1548.

*Jean de Chevry* (..1535- † de 1587 à 1591). Maître orfèvre. Il signait

---

1. Nous avons rangé les graveurs suivant l'ordre dans lequel ils ont occupé l'office de graveur de la Monnaie de Troyes.

2. Ces deux dates indiquent la période pendant laquelle il est fait mention de chaque personnage dans les documents, du moins d'après les notes que nous avons prises. Quand la première date n'est pas précédée de deux points, cette date est l'année de la naissance; quand la seconde date est précédée d'une croix, cette date est l'année du décès.

3. Le nom est écrit *Ligier*, *Légier* et *Léger*.

*J. de Cheury.* Tailleur particulier de la Monnaie de Troyes de 1550 à 1582, aux gages de 62 livres tournois par an.

On connaît de lui un jeton daté de 1550. Au droit : IN ÆTERNVM INVOCABO, écusson aux armes de Champagne; au revers : MISERICORDIA DOMINI, un croissant et un H couronné.

*Alain Lespeuvrier* (..1556-1573). Maître orfèvre. Commis à l'exercice de l'office de tailleur de la Monnaie de Troyes en 1558.

*Claude de Chevry* (..1583- † de 1636 à 1641). Maître orfèvre. Tailleur particulier, « graveur pour le Roy en la Monnoie » et essayeur de la Monnaie de Troyes de 1584 à 1636. Les gages de tailleur étaient alors de 62 livres 10 sols tournois par an. Claude de Chevry habitait à Troyes le quartier de Comporté.

*Parothe Semillard* (..1599). Nommé tailleur à la Monnaie de Troyes par édit du roi de décembre 1599.

*Nicolas Domino* (1573-1654). Maître orfèvre. Tailleur particulier de la Monnaie de Troyes en 1638, aux gages de 62 livres 10 sols tournois par an.

*Claude Domino* (..1639-1641). Maître orfèvre. Tailleur particulier et essayeur de la Monnaie de Troyes de 1639 à 1641.

*Jean Bourgeois* (..1652). Tailleur à la Monnaie de Troyes en 1652.

*Edme Rondot l'aîné* (1613- † 1697). Fils de Nicolas, orfèvre. Maître orfèvre, garde de la communauté des orfèvres. Nommé le 24 février 1653 graveur particulier de la Monnaie de Troyes. Reçu par la Cour des Monnaies le 16 mai 1653.

Edme Rondot l'aîné remplit les fonctions de graveur jusqu'en 1680, époque de la translation de la Monnaie à Reims. Quand la Monnaie fut rétablie à Troyes en 1690, Edme Rondot fut commis à la taille par la Cour, le 17 juillet 1690, et fut pourvu quelque temps après de l'office par le Roi.

Son fils Paul lui succéda en 1693.

*Paul Rondot* (1652- † 1710). Fils de Edme l'aîné. Maître orfèvre, garde de la communauté des orfèvres. Graveur particulier de la Monnaie de Troyes de 1693 à 1710.

*Nicolas-Jean-Baptiste Rondot* (1683- † 1740). Fils de Paul. Maître orfèvre. Graveur particulier de la Monnaie de Troyes de 1710 à 1726.

Nicolas-Jean-Baptiste Rondot avait un annelet pour différent.

*Guillaume Fagnier* (..1726-1739). Nommé graveur particulier de la Monnaie de Troyes par arrêt du Conseil du Roi du 4 juin 1726. Installé le 27 juillet 1726, Guillaume Fagnier a exercé ses fonctions jusqu'au 28 février 1739.

Il avait un lis pour différent.

*Jean-Baptiste-Edme Alexandre* (1699- † 1780). Graveur par commission à la Monnaie de Troyes, du mois de mars 1739 au mois de mars 1760.

Alexandre avait un aigle éployé pour différent.

*Jacques Rondot* dit *le Romain* (1730- † 1808). Fils de Nicolas-Jean-Baptiste. Maître orfèvre, graveur du Roi, dessinateur et peintre de fleurs, graveur particulier et essayeur de la Monnaie de Troyes de 1760 à 1772.

Natalis RONDOT.

---

## LES GRAVEURS WILLE ET BALÉCHOU.

Accusé d'avoir fait tirer, pour les vendre à son profit, un certain nombre d'épreuves du portrait d'Auguste III, roi de Pologne, le graveur *Baléchou* fut l'objet d'une plainte et d'une poursuite qui entraîna son bannissement, sinon officiel, du moins virtuel de l'Académie. Pour sa défense, il alléguait qu'un graveur est toujours obligé, pendant le cours du travail, de faire tirer un certain nombre d'épreuves afin de se rendre compte de l'état de la planche. La question fut soumise à l'Académie de peinture par l'ambassadeur du roi de Pologne, et renvoyée par l'Académie à une commission composée surtout des graveurs de la Compagnie. Un rapport, signé de tous les commissaires et de Lépicié, répondant à treize questions posées par le comte de Loss, ambassadeur de Pologne, fixait à 50 ou 60 en moyenne, à 100 au maximum, le nombre d'épreuves nécessaires à l'artiste pour se rendre compte de l'état du travail (Voy. *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. IX, p. 207-210). C'est sans doute à cette occasion, c'est-à-dire au début de l'année 1752, que le graveur *Wille*, sollicité par *Baléchou*, donnait le certificat suivant. *Wille* ne faisait pas encore partie de l'Académie de peinture; il n'y fut admis qu'en 1761. Ceci explique comment *Baléchou* songea à invoquer son opinion pour contrebalancer l'effet du rapport des graveurs de l'Académie. On remarquera que, tout en se montrant favorable à la thèse soutenue par *Baléchou*, *Wille* ne se compromet guère et évite de heurter trop directement les opinions de ses contradicteurs.

J.-J. G.

A la réquisition du sieur Balchou, je trouve raisonnable d'exposer que l'art de la gravure exige indispensablement que l'on fasse tirer autant d'épreuves d'une planche en travaille qu'il en faut, et ce pour pouser l'ouvrage à la perfection. Un cuivre plus ou moins dur, ses defaut non prévu, les retouches du peintre, ses changements quellquefois à la finition de l'ouvrage, les mauvaises impressions et autres circonstanses peuvent obliger le graweur necessairement jaloux de sa réputation de faire tirer nombre d'épreuve pour se condevire dans la perfection de son ouvrage, evennement inseparable de l'art et connue de tout les gens du tallant.

*Will.*

(Cette pièce, entièrement de l'écriture de *Wille*, se trouvait dans la collection Dubrunfaut, n° 374 du Catalogue.)

---

# *PARTIE MODERNE.*

## MUSÉES NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX.

Musée du Louvre. — Les collections du Louvre viennent de s'enrichir d'une belle suite de peintures, d'aquarelles et de dessins ayant appartenu à M. Coutan et légués par M. Milliet. La liste de ces œuvres d'art suffira pour donner une idée de l'importance de ce legs. Il comprend dix tableaux et vingt-huit dessins ou aquarelles, dont voici l'énumération sommaire :

*Tableaux.* — *Ingres :* la Chapelle Sixtine ; *Gros :* le général Bonaparte ; *Prudhon :* le Christ en croix (esquisse du tableau du Musée) ; le mariage d'Hercule (frise) ; *Géricault :* Chevaux et postillons ; course de chevaux ; chevaux de course à l'entraînement ; cheval gris à l'écurie ; *Bonington :* Anne d'Autriche et Mazarin ; vue de Venise.

*Dessins.* — Douze dessins ou études au crayon de *Ingres*, dont un chef-d'œuvre, le portrait de la famille Forestier portant la date de 1806 ; un dessin et une aquarelle de *Paul Delaroche ;* deux dessins de *Prudhon ;* trois de *Géricault* et une aquarelle ; deux fusains et une aquarelle de *Decamps ;* deux aquarelles de *Bonington ;* deux aquarelles de *Charlet ;* une charmante miniature d'*Augustin* (portrait de M. Coutan). — Les objets composant le legs Coutan sont exposés au Louvre, dans la première salle derrière la colonnade du côté de la Seine.

Musée d'Angers. — Le Musée de peinture de la ville d'Angers va recevoir plusieurs peintures léguées par M. Léon Drouin. On y remarque surtout un beau portrait par *Gros*, représentant M. Léonor Drouin, avoué à Paris, père du donateur, et le portrait du grand-père du donateur par *Bouchot.*

---

## EXPOSITIONS.

*Exposition nationale.* — Dans une séance tenue dans les derniers jours de décembre, le Conseil supérieur des beaux-arts a décidé que la prochaine exposition nationale aurait lieu dans trois ans, s'ouvrirait au Palais de l'Industrie, le 1er mai 1886 ; que le nombre des tableaux admis serait réduit à six cents, et que toutes les œuvres destinées à cette exposition seraient soumises à l'examen du jury.

*Exposition de Lyon.* — La Société des Amis des Arts de Lyon a ouvert, le 25 janvier, son quarante-septième salon de peinture, sculp-

ture et gravure; elle a eu l'heureuse idée de réunir en même temps une exposition des arts décoratifs modernes occupant quatre salles réservées exclusivement aux productions lyonnaises. La soierie y tient naturellement une place d'honneur.

Au salon de peinture on remarque les œuvres de MM. Appian, Apvril, Bail, Détanger, Simon Durand, Jeannin, Raynaud, Saintin et Auguste de la Brely.

*Exposition de Tours.* — On annonce l'ouverture d'une exposition d'arts décoratifs à Tours pour le 1er juin. Elle durera jusqu'au 15 juillet et se composera exclusivement d'œuvres anciennes ou modernes empruntées à la région dont Tours est le centre.

*Exposition des Aquarellistes.* — La sixième exposition des Aquarellistes français, la troisième depuis la translation de la Société dans la salle Petit, vient de s'ouvrir le 1er février pour durer jusqu'au 31 mars. Depuis son origine, la Société s'est sensiblement modifiée et semble actuellement dévier de son but primitif. Au début, en 1879, elle comptait dix-sept membres titulaires; trois sont morts, Jules Jacquemart, Gustave Doré et Louis Leloir ; un membre admis depuis la fondation, M. Jacquet, est démissionnaire. La Société, malgré ces pertes sensibles, se compose aujourd'hui de trente-un membres titulaires, dont huit ont été admis depuis la dernière exposition, ce sont MM. Emile Adan, Max Claude, Charles Delort, Guillaume Dubufe, J.-P. Laurens, Albert Maignan, O. de Penne, Henri Zuber. Plusieurs de ces nouveaux venus font grand honneur à la Société. Les envois de MM. Zuber, Adan, Dubufe, Laurens sont particulièrement remarqués. Mais comment se fait-il qu'un nouveau venu, comme M. Maignan, suivant d'ailleurs l'exemple d'un trop grand nombre d'anciens sociétaires, ne prenne pas part à la première exposition ouverte après sa réception? En effet, cette année, on remarque et on regrette l'abstention complète de Mme Lemaire et de MM. Bastien Lepage, Baron, Cazin, Heilbuth et A. de Neuville. Plusieurs des exposants n'envoient que des dessins ou des pastels. La Société ne justifie plus dès lors son titre de Société des Aquarellistes. Notons encore que les trois œuvres du pauvre Louis Leloir, promises probablement avant sa mort, ne figurent pas dans la salle de la rue de Sèze. L'exposition se compose de cent quarante aquarelles environ et d'une cinquantaine de dessins. Le catalogue est comme d'habitude un recueil de fac-similés de dessins édité avec beaucoup de goût. — J. G.

*Exposition du cercle de la rue Volney* (27 janvier-24 février). — Trop nombreuse, elle compte deux cent cinquante-six toiles, et trop mélangée, elle contient des œuvres signées de noms célèbres tout à fait indignes de leurs auteurs, cette exposition prouve une fois de plus les dangers de l'excès d'une bonne chose. On abuse décidément

de ces expositions partielles, et l'artiste en vue, obligé de suffire à trop de demandes, ne sachant plus auquel entendre, cherche à donner satisfaction à chacun en montrant des pochades qui compromettent sa réputation. Le public se fatiguera bien vite de ces exhibitions trop multipliées et trop peu choisies.

*Exposition du cercle de l'Union artistique* (place Vendôme). — Ouverte du 4 février au 10 mars, de 11 heures à 4 heures (le dimanche 24 février excepté), cette exposition compte 169 numéros, soit 158 peintures et 11 sculptures. Les Portraits de MM. Baudry, Boulanger, Cabanel, Carolus Duran, Chartran, Jacquet, Jalabert (M. Emile Augier), Machard, Mazerolle, Meissonier, la manœuvre du 12e Chasseurs de M. A. de Neuville, le combat d'artillerie de M. Detaille, les toiles de MM. Berne-Bellecour, Béraud, Gérôme, Le Blant, E. Levy, Protais, Ph. Rousseau, Thirion, Worms, les paysages de MM. Bernier, Bogoluboff, Français, Segé, les marbres et terres cuites de MM. Bartholdi, Saint-Marceaux et Franceschi font de cette exposition une des plus brillantes que le cercle de l'Union artistique ait ouvertes.

*Exposition de dessins du XIXe siècle.* — Organisée à l'Ecole des Beaux-Arts par l'association des artistes peintres, cette exposition, ouverte le lundi 4 février, durera jusqu'au 1er mars ; le catalogue comprend 950 numéros; encore a-t-on dû refuser beaucoup d'offres, faute de place, et plusieurs croquis sont-ils souvent inscrits sous le même numéro. Tous nos plus glorieux artistes depuis un siècle, à commencer par David, Prudhon, jusqu'à MM. Detaille et Meissonier, sont admirablement représentés. Millet, Ingres, Delacroix, Baudry, Géricault, Regnault, occupent chacun un ou deux panneaux couverts d'admirables dessins. Cette exposition formée d'œuvres peu connues offre le plus grand intérêt ; elle donnera naissance à une publication comprenant la reproduction des plus beaux croquis exposés. Cette publication, formée de soixante planches et coûtant 30 francs, est accompagnée d'un texte de M. Roger Ballu.

*Nouvelle exposition des portraits du siècle.* — La Société de bienfaisance, qui avait obtenu l'an dernier un si vif succès avec son exposition de portraits, avait l'intention de renouveler sa tentative en 1884. Mais elle a dû remettre son projet à l'année prochaine, n'ayant pas trouvé de local disponible et gratuit. On assure que la galerie de l'Ecole des beaux-arts sera désormais exclusivement réservée aux expositions officielles de l'Ecole.

## VENTES.

*Tapisseries. Buste de Houdon* (Vente du baron Ury de Gunzbourg, 30 janvier, à la salle Petit). Buste en marbre de *Houdon*, signé et daté 1776, représentant Marie-Adélaïde Girault Servat, vendu 44,000 fr. pour Mme la vicomtesse de Courval. — Cinq tapisseries de l'*histoire de don Quichotte*, quatre sont signées *Cozette 1738*, *Audran 1757*, *Audran 1750* et *Cozette 1764*. Vendues 140,000 fr. (à Mme Struys). — *Les douze mois de l'année*, douze panneaux d'après *Cl. Audran*, à fond chamois. Vendus 62,500 fr. (M. Boucheron). — *Les sources apportant leur tribut à un fleuve*, tapisserie de la manufacture de Fontainebleau, XVIe siècle. Vendue 7,500 fr.

La même collection comprenait aussi plusieurs tapisseries de Bruxelles, deux pièces des Gobelins représentant des sujets de l'*Histoire de Don Quichotte* (12,500 et 6,000 fr.), des bronzes d'art et d'ameublement, trois paires de flambeaux d'argent Louis XV et Louis XVI (1,505, 2,800 et 1,605 fr.), des faïences, des porcelaines de Chine, des panneaux en vernis Martin, enfin des meubles en bois sculpté ou doré. Une commode Louis XV a atteint 23,100 fr. Le total de la vente s'est élevé à 468,162 fr.

*Portraits de Fragonard.* — Deux portraits de *Fragonard*, l'un de femme, l'autre d'homme, ont atteint les prix de 26,000 et de 16,500 fr. à la vente de la collection Vallet.

*Tapisseries gothiques.* — Un certain nombre de tapisseries gothiques ont été récemment vendues; la plus belle et la mieux conservée a atteint 3,100 fr.; sept autres ont été adjugées 160, 980, 400, 1,480, 400, 485 fr. On est loin, comme on voit, des prix de la vente de la salle Petit dont on a parlé plus haut.

*Porcelaines.* — La vente de la collection de porcelaines du marquis d'Osmond a donné les résultats suivants : Deux vases Louis XV, forme ovoïde, fond vert céladon de 40 cent. de haut. (n° 1 du cat.), 86,100 fr. — Un autre vase de 45 cent. de haut. (n° 2), 51,100 fr. — Une paire de vases Louis XVI, de forme cylindrique, gros bleu (n° 3), 65,000 fr. — Une jardinière Louis XV à fond rose (n° 4), 59,100 fr. Soit pour ces quatre numéros : 261,300 fr. Le total de la vente a atteint 415,730 fr. A la même vente, un meuble d'appui en marqueterie de Boule a été payé 45,000 fr. pour le duc de Northumberland.

VENTE MANET. — Le catalogue compte 168 numéros, avec préface de Théodore Duret (32 p., in-8). Parmi les tableaux connus, on remarque : *Olympia* (salon de 1865), vendue 10,000 fr.; *le Balcon* (1869), 3,000 fr.; *la Leçon de musique* (1870), 4,400 fr.; *Argenteuil* (1875), 125,000 fr.; *Hamlet* (1877), 3,500 fr.; *Chez le père Lathuille* (1880), 5,000 fr.; *Un bar aux Folies-Bergère* (1882), 5,850 fr. En tout

93 tableaux, études ou esquisses, 30 pastels représentant surtout des têtes de femmes, 14 aquarelles, 23 dessins, 9 eaux-fortes ou lithographies. La vente a eu lieu les 4 et 5 février. Elle a produit 120,652 fr. La plupart des œuvres importantes ont été reprises par la famille ou des amis.

---

## NÉCROLOGIE.

Dumont (Augustin-Alexandre), sculpteur, membre de l'Institut, né à Paris, le 4 août 1801, vient de mourir le 28 janvier. C'était le représentant d'une vieille dynastie de sculpteurs remontant au commencement du xvii^e siècle, qui s'allia aux Coypel et dont plusieurs membres furent admis à l'Académie royale. Elève de son père, Jacques-Edme Dumont et de Cartellier, Augustin-Alexandre obtint le 2^e prix au concours de Rome en 1821 et le premier en 1823. En 1831, il obtenait une médaille de 1^re classe, était décoré en 1836 pour la statue du génie de la Liberté qui surmonte la colonne de Juillet et entrait à l'Institut en 1838. Depuis longtemps, M. Dumont était le doyen de la classe des beaux-arts. Il prit part aux salons jusqu'en 1844, reparut à l'exposition universelle de 1855, où ses œuvres lui valurent une grande médaille d'honneur et la croix d'officier. Il fut nommé commandeur en 1870. Nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts, en 1863, cet artiste a formé beaucoup d'élèves devenus célèbres. Trois d'entre eux sont devenus ses collègues à l'Institut : MM. Perraud, Bonnassieux et Thomas. Il a exécuté beaucoup de statues de bronze ou de marbre pour des monuments publics : Philippe-Auguste (bronze) à la barrière du Trône ; Napoléon I^er en César (bronze) à la colonne Vendôme ; le pape Urbain V (bronze) pour Mende ; le prince Eugène, aujourd'hui aux Invalides ; le maréchal Bugeaud, pour Alger. Toute la sculpture du pavillon de Lesdiguières, au Louvre, est de lui. Le musée de Semur possède une collection presque complète des œuvres de M. Dumont, en modèles originaux ou en moulages, collection donnée par l'auteur. Un catalogue du musée de Semur a paru il y a deux ou trois ans.

Leloir (Alexandre-Louis), peintre de genre, né à Paris, le 14 mars 1843, mort le 28 janvier. Elève de son père, J.-B.-Auguste Leloir, ayant pour mère une artiste fort distinguée, née Héloïse Colin, Louis Leloir obtint, en 1861, le 2^e prix de Rome ; son âge surtout l'empêcha d'être classé premier. Il exposa pour la première fois en 1863 un épisode du *Massacre des Innocents*. L'année suivante son *Daniel dans la fosse aux lions* lui valait une médaille suivie de rappels en 1868 (*M. de Bettencourt faisant baptiser les sauvages des îles Canaries*) et en 1870 (*le Ralliement*). Depuis 1870, il a exposé le *Baptême* (1873), peut-

être son chef-d'œuvre, la *Fête du grand-père* (1875); les *Fiançailles* (1878), la *Pêche* (1880). Depuis une dizaine d'années, il s'était consacré à l'aquarelle et avait atteint dans ce genre une habileté singulière. Il fut un des fondateurs de la Société des Aquarellistes français, aux expositions de laquelle ses œuvres obtenaient toujours un succès très vif et très mérité. Il a dessiné pour l'éditeur Jouaust une illustration des œuvres de Molière qui figurait récemment à l'exposition nationale de 1883. Son frère et élève M. Maurice Leloir expose depuis 1876 et envoie depuis plusieurs années au Salon des aquarellistes des compositions très remarquées. J.-J. G.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*L'Hôtel Drouot et la Curiosité en 1883*, par M. Paul Eudel. Paris, Charpentier, 1884, in-18, 406 p. Prix : 3 fr. 50. — Revue animée, vivante, exacte et spirituelle par-dessus le marché, des principales ventes de l'année dans tous les genres. Autographes, tableaux, dessins, livres, estampes, antiquités, faïences, porcelaines, tout ce qui entre dans les goûts si multiples des collectionneurs figure à sa date dans le volume. Cette collection en est à sa troisième année; elle forme en quelque sorte l'annuaire de l'hôtel Drouot. Si la série est continuée avec persévérance, elle sera un jour d'un prix inestimable pour les curieux et les travailleurs de l'avenir. Dès maintenant elle offre une lecture des plus attrayantes à tous ceux qu'intéresse le monde de la curiosité.

*Réunions des Sociétés des beaux-arts des départements à la Sorbonne, du 28 au 30 mars 1883.* Septième session. Paris, Plon, 1883, in-8°, 262 p. — Ces réunions des membres des Sociétés de beaux-arts des départements ont donné naissance à d'excellents travaux sur l'Art français. La collection des comptes-rendus où ces travaux sont imprimés compte aujourd'hui sept volumes. Parmi les monographies ou notices publiées dans le compte-rendu de la septième session, on remarque : une note sur une ancienne copie de la Cène de *Léonard de Vinci*, par M. J. Roman; le groupe de *Tuby* de l'église paroissiale de Sceaux, par M. J. Advielle; *Auguste Martin*, architecte, par M. E. Parrocel; une pièce capitale sur *Michel Colomb*, par M. Célestin Port; le portrait du président Richardot, au Musée du Louvre restitué à *Rubens*, par M. Aug. Castan; une note de M. Le Breton sur des peintures murales de l'École de Fontainebleau, récemment découvertes à Gisors; des documents inédits sur les travaux des sculpteurs *Verberckt* et *Francin* à Bordeaux, par M. Marionneau; enfin des travaux de MM. A. Durieux, Albert Jacquot, Emile Letellier, Francis Jacquier, Léon Vidal, Delhumeau, l'abbé P. Guillaume, Tancrède Abraham, Th. Lhuillier et Fauconneau Dufresne, soit dix-sept monographies très différentes, toutes d'un très réel intérêt.

*Le Musée céramique de Rouen*, par Gaston Lebreton, 20 planches par Ch. Goutzwiller, héliogravure Dujardin. Rouen, Augé, 1883, in-8° de 62 p. tiré à 350 exemplaires. — Résumé sommaire de l'histoire de la faïence de

Rouen, par un connaisseur des plus compétents qui prend tous ses exemples dans le Musée confié à ses soins. M. Goutzwiller a illustré ces volumes de vingt dessins d'assiettes, de plats ou de vases qui sont des merveilles de finesse et d'exactitude. L'héliogravure Dujardin a fourni une vue de la vitrine du Musée céramique de Rouen à l'exposition rétrospective du Trocadéro.

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

*Arènes de la rue Monge.* — La ville de Paris a acquis, pour la somme de douze cent mille francs, le terrain sur lequel se trouve une partie des fondations des anciennes arènes de Lutèce, rue Monge.

*Tour de l'enceinte de Philippe-Auguste.* — La tour de l'enceinte de Paris, construite sous Philippe-Auguste, vers 1200, que les travaux exécutés pour le Mont-de-Piété avaient dégagée, paraît définitivement condamnée. On assure que les murs n'ont aucune solidité et que la consolidation entraînerait une grosse dépense. Traduisez : sa présence gêne les plans de l'architecte.

*Mosaïque découverte à Nîmes.* — Une importante mosaïque romaine vient d'être découverte à Nîmes. Autour d'un sujet central représentant un personnage qui amène un sanglier et un tigre enchaînés aux pieds d'un prince assis sur un trône, sont des compartiments formés de dessins réguliers. Le tout est encadré dans une bordure à rinceaux du plus charmant dessin. Il a été rendu compte de cette découverte à la séance de l'Académie des inscriptions du 8 février.

*Association des Amis des Arts parisiens.* — Sous ce titre, une Société, composée d'artistes, d'architectes, d'érudits, de littérateurs et de conseillers municipaux, vient de se former pour la protection des monuments de l'ancien Paris, menacés soit par la voirie, soit par les architectes. Tous nos vœux accompagnent la tentative faite par cette jeune Société dont nous suivrons avec le plus vif intérêt les travaux. La première réunion d'organisation a eu lieu le jeudi 7 février au Cercle Saint-Simon, boulevard Saint-Germain.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Agrandissement de l'École des Beaux-Arts.* — L'État vient d'acquérir pour un peu plus de quatre millions l'hôtel de Chimay, 15, quai Malaquais, pour agrandir l'École des Beaux-Arts. Quand songera-t-on à l'utile École des Arts décoratifs qui va se trouver sans domicile par suite de l'extension de l'École de Médecine ?

*Un groupe du sculpteur Sanzel.* — Les exécuteurs testamentaires du sculpteur Sanzel ont offert à la ville de Paris un groupe en plâtre de cet artiste, représentant « l'Invasion, » à la condition que cette œuvre serait exécutée en bronze (Bulletin municipal du samedi 2 février).

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

**3. — Mars 1884.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

### QUITTANCES D'ARTISTES

TIRÉES DE DIVERSES COLLECTIONS.

L'intérêt des quittances d'artistes n'a pas besoin d'être démontré. Combien de faits, de dates, de renseignements sur des œuvres perdues ne rencontre-t-on pas dans ces petits carrés de papier ou de parchemin longtemps dédaignés! Parfois, c'est l'existence même d'un peintre ou d'un sculpteur tombé dans le plus profond oubli qui nous est ainsi révélée. Aussi, malgré l'importance majeure qui s'attache aux quittances de sommes payées pour des travaux d'art, ne faut-il pas négliger les quittances d'arrérages de rente, bien que la qualité d'artiste ne soit, dans ce cas, que très secondaire.

On a pu juger des détails de toute nature que pouvait offrir au besoin cette catégorie de documents par les séries déjà publiées à deux reprises différentes dans les *Nouvelles Archives de l'Art français :* la première, due presque entièrement aux découvertes de M. Ulysse Robert dans la collection des pièces originales conservées au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ne comprenant pas moins de 252 n[os] (Année 1876, p. 1-81); la seconde, formée des débris de plusieurs cabinets d'autographes aujourd'hui dispersés, comptant 46 articles (Année 1882, p. 1-33). La nouvelle série que nous mettons aujourd'hui sous les yeux du lecteur se compose de pièces recueillies un peu partout depuis une quinzaine d'années; plusieurs sont entre nos mains, d'autres nous ont été communiquées par M. Charavay ou par des amateurs. Aucune ne se trouve dans un dépôt public. Raison de plus pour les publier et empêcher ainsi leur perte.

Les pièces sont classées dans l'ordre chronologique, suivant le système déjà suivi dans les précédentes publications. C'est le système le plus logique, et en même temps le plus commode pour le chercheur.

J.-J. G.

I. — Quittance donnée par *André Le Nostre*, premier jardinier de Monseigneur filz de France, frère unicque du Roy, de la somme de 150 livres pour ses gages, à cause de sad. charge, d'une demie année échue le dernier juin 1640. — 27 juillet 1640. — Signé : Le Nostre avec paraphe.

(Collection particulière.)

II. — Quittance donnée par *Estienne Le Hongre*, sculpteur ordinaire du Roy en son Académie Royale de Peinture et sculpture, de la somme de 336 livres, pour reste et parfait payement de celle de 636 livres pour ouvrages de sculpture par luy faits pour le service de Sa Majesté en l'année 1669, pour un des grands modèles du troisième ordre fait en place pour l'exhaussement du dedans du Louvre. — 12 juin 1671[1]. — Signature accompagnée d'un paraphe analogue à celui d'un notaire.

(Collection Dubrunfaut, 278.)

III. — Quittance donnée par *Pierre Thevenot* et *Pierre Le Maistre*, entrepreneurs des Bastimens du Roy, de 1,000 livres à eux ordonnées à compte des ouvrages de maçonnerie qu'ils font à la construction du quay le long du Cours la Reyne. — 4 septembre 1671. — Signé : Le Maistre. — Thevenot.

IV. — Quittance donnée par *François Girardon*, sculpteur ordinaire du Roy, d'une somme de « mil livres à luy ordonnée à compte des ouvrages de sculpture de la fontaine et piramide qu'il fait pour le château de Versailles[2]. » — 27 juin 1672.

(Collection Dubrunfaut, 272.)

V. — Quittance donnée par *Jean Butay*, peintre ordinaire du Roi, de 141 liv. 19 s. 6 d. pour le second quartier de l'année 1672 à cause de 567 liv. 18 s. de rente constituée le 15 octobre 1635 sur les Gabelles. — 16 juillet 1672. — Signé : J. Butay[3].

VI. — Quittance d'une somme de cinquante livres payée à « *Daniel Dupré*, peintre et doreur ordinaire des meubles du Roy, » par Messire Pierre Ollivier, sieur de Prelabbé, trésorier général de l'Argenterie de S. M., pour payement d'avoir peint et doré un grand fauteuil et six sièges ployans en l'appartement de la Royne, au chasteau de

---

1. Voy. *Nouvelles Archives,* 1876, p. 45, 47, 51 (Louis Lehongre), 52, 64.
2. Sur *Girardon* et ses quittances, voy. *Nouvelles Archives,* 1876, p. 56, 57, 64, 74, 77, 80.
3. Voy. *Nouvelles Archives,* 1876, p. 51, n° CXXVI, la quittance pour le premier quartier de 1672 et non de 1673, comme on a imprimé par erreur.

Saint-Germain-en-Laye, pour le service du Roy. — Le 11 novembre 1675. — Signé : DANIEL DUPRÉ.

(Communiqué par M. Ét. Charavay.)

VII. — Quittance donnée par *Charles Mollet*, dessinateur ordinaire de tous les plants, jardins et parterres des maisons Royalles, de la somme de cinq cens livres pour ses gages de l'année précédente. — 17 mars 1678. — Signé : Ch. MOLLET.

(Collection particulière.)

VIII. — Quittance donnée par *François Bourliez*, peintre ordinaire du Roy, de 250 liv. pour le second quartier de l'année 1679 à cause de 1,000 liv. de rente à luy constituée sur les Aydes et Gabelles le 30 janvier 1670. — 20 septembre 1679. — Signé : BOURLIEZ.

IX. — Quittance de sept cent cinquante livres pour le 2e quartier de l'année 1680, à cause de 3,000 livres de rente constituée le 1er septembre 1635 sur le sel, donnée par dame Élisabeth Dubois, veuve de *Jacques Remy*, brodeur et valet de chambre ordinaire du Roy, demeurant rue d'Orléans, paroisse Saint-Eustache, assistée de *Michel Anguier*, sculpteur ordinaire du Roy, son neveu. — 10 juillet 1682. — Signé : M. ANGUIER.

X. — Quittance donnée le 19 février 1682 par *Jean-Baptiste Monnoyer*, peintre ordinaire du Roi pour les fleurs, demeurant aux Gobelins, de la somme de 100 liv. pour ses appointements en lad. qualité pendant les six derniers mois de l'année dernière 1681. — 19 février 1682[1]. — Signée : J. Baptiste MONNOYER.

XI. — Quittance donnée par *Simon Thomassin*, maître graveur à Paris, de la somme de 112 liv. 10 s. pour six mois sur 225 livres de rente constituée le 19 mars 1682 sur les Aydes et Gabelles. — 20 novembre 1682. — Signé : Simon THOMASSIN.

(Collection particulière.)

XII. — Quittance donnée par *René-Anthoine Houasse*, peintre ordinaire du Roy, au nom et comme procureur d'*Estienne Wowuermans*, peintre à Paris, de la somme de 100 livres pour les six premiers mois 1686, de 600 liv. de rente constituée sur les Aydes et Gabelles le 29 mars 1683. — 9 novembre 1685. — Signé : HOUASSE.

XIII. — Quittance de 50 livres pour les six premiers mois de 1689 de cent livres de rente constituées sur les Aides et Gabelles le 16 décembre 1683, donnée par *Nicolas de Poilly*, marchant graveur à Paris. — 4 avril 1689. — Signé : DE POILLY.

XIV. — « Je soubssigné *Nicolas de Poilly*, marchand graveur à Paris,

---

1. Voy. *Nouvelles Archives*, 1876, p. 74.

confesse avoir reçeu de noble homme M^re... la somme de deux cent cinquante livres pour les derniers six mois de la présente année 1692, à cause de cinq cents livres de rente constituée sur les Aydes et Gabelles, le cinquiesme jour de juillet 1683, dont je quite led. sieur paieur et tous autres. Faict à Paris le 28 octobre 1692. — N. de Poilly. »

(Collection Dubrunfaut, 359.)

XV.— « J'ay reçu de Son Altesse Madame la Duchesse de Bouillon la somme de cent vingt et six livres à valoir sur les peintures et doreures de son cabinet des glaces. A Paris, le dernier février 1694. — Signé : C.-L. Audran. »

(Collection Coste à Lyon.)

*(A suivre.)*

---

## REQUÊTE DU PEINTRE JEAN-FRANÇOIS BEROT.

*Document communiqué par M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire.*

Citoyen Representans

Je te prie de prendre mon veridique exposée en considération, je me nomme Jean François Berot, né à Paris cidevant paroise Paul, de mon Etat peintre pour le portrait enseignant le dessein, qui me procurait un bien être gracieux; à la solicitation de mon Epouse je quite Saumur, ou jétait fort estimez, pour métablir a Angers, ou je fut fort occupée; la Revolution arrivas, j'engagée par mes discours le jeunne gens que jenseignaits à prendres les armes pour la défence de la patrie sans considerer que je navais ni bien ni rentes et que je parlais contre les intérais qui soutenait mon existance et celle de mon epouse; je sacrifiez tous pour le bien général; en moins de dix huit mois je consomez le numéraire que javaits devant moy; après cela je vendit tout ce que javaits de plus precieux pour me procurer les besoins de la vie les plus urgents; on eut besoint au Comité revolutionnaire d'Angers d'un patriotte dans lequelle on put avoire une entière confiénce dans ces temps facheux et dificile, ji fut admie en qualitee d'adjoint et de commisaire, dont je peut me flater de mêtre comporté et fait mon devoire en vrais republicains; quelque temp apres je fut nommé gardiens provisoire de la maison des comte et comtesse Corregio, où apres l'apposision des scellée je fit des recherche et je trouvez une malle pesant plus de cents livres qui fut portez au comité par

l'ordre de quelque membres; ni le représentant Bourbotte, ni moy nous navont pu savoire au juste ce quelle contenait, et comme le citoyen Bourbotte vit que l'altercation quavait occasionné cette malle pourait me faire avoire quelque disgrase il me nomma membre du Comité Revolutionnaire de Saumur, ou je mi suis comportez à la connaisance de toute la ville avec la probitée d'un franc patriotte; en fin un surcroit de penne devait marivée sans la voire méritée. On surprend un decrets de la convention qui nous croyant coupable, nous traduis au tribunal Révolutionnaire de Paris, où, par le raport de Turreau, la Convention a raporté son décrets, qui nous a rendu la liberté; tans de penne et de chagrain que je suporte depuis longtemp et qui serait trop long à détaillé mon occasionné après mon arrivé de Paris à Saumur, une maladie dangereuse et discentrique dont je sort; juge, républicain, de la situation où je me trouve; croyant ma place plus solide je fait revenire mon epouse à Saumur; il men a couté deux cent livres pour le transports de mes effets d'Angers à Saumur, pres de septs cents livres que me coute le voyages de Paris; je me trouve sans place aujourdhuit, mon etat est totalement perdu; jatent de ta sagesse et de ta justice quelque secour pour me faire subsister, et une place; tu ne peut regarder avec indiférence les juste demende dun républicain dont tu est a même de te faire informer de sa conduite patriotique tant à Angers qu'à Saumur. Je tavertis quils y a trois cidevant pretres employes à la manutention de Saumur, Vilneau, Beselle, et Quinvrotte; ces places serais d'un grand secours pour des patriottes perre de famille et qui ont tout sacrifié pour la patrie, je te prie citoyen de venire a mon sécoure, tu obligera ton concitoyen

*Berot*

Ex-membre du Comité révolutionnaire de Saumur.

Ma demeur, rue Epurée ci devant du Temple, à Saumur, ce trente vendemiaire an troisième de la République française, une, indivisible et impérissable.

(Archives départementales de Maine-et-Loire, série L. Requêtes aux représentants du peuple.)

Nous appelons l'attention de nos correspondants sur Jean-François Bérot, dont le nom ne se trouve mentionné dans aucune biographie générale postérieure à la Révolution.

H. J.

## SIGNATURES ET INSCRIPTIONS

### DES SCULPTURES DE L'EXPOSITION DE L'ART AU XVIII[e] SIÈCLE.

(Décembre 1883 et Janvier 1884.)

Une des parties les plus nouvelles et les plus intéressantes de cette exposition était certainement la sculpture. Le livret a signalé un certain nombre de signatures et de dates; je les donne plus complètes d'après le relevé que j'en ai fait sur les originaux, sans avoir pu les vérifier toutes, parce qu'un certain nombre de morceaux n'étaient plus exposés et que dans les vitrines, qui contenaient les petites sculptures, il était naturellement impossible de voir les signatures et les inscriptions.

230. *Claude-François Attiret,* neveu du peintre et élève de Pigalle. Né et mort à Dôle (1728-1804). Buste de jeune fille, en marbre bis.

Signé derrière en grandes capitales : F. ATTIRET.

231. *Bouchardon.* Réduction en marbre (3 pieds à peu près) non pas de l'Amour tendant son arc, mais de l'Amour taillant, avec les armes de Mars, un arc dans la massue d'Hercule. La grande statue, exécutée de 1747 à 1750, après avoir été à Versailles et dans l'Orangerie de Choisy, est maintenant au musée du Louvre. L'artiste en avait, comme Agréé, exposé un petit modèle en terre cuite au Salon de 1739 et, comme Académicien, un autre grand modèle au Salon de 1746 (n° 57). L'exécution de cette jolie réduction est entre ces deux dates, puisqu'elle est signée : BOUCHARDON, 1744.

233. *Caffieri.* Buste de M. Taitbout, terre cuite. Par derrière, en trois lignes :

*M[e] Taitbout, écuyer, chevalier de l'orde* (sic) *de*
*S[t] Lazare consule de France à Naples Fait*
*par Caffieri en 1762.*

Jean-Baptiste-Julien Taitbout, né à Paris en 1690, était Greffier de la Ville de Paris, lorsque fut ouverte, en 1775, la rue qui continue de porter son nom.

239. *Falconet.* L'Amour assis; sur le piédestal, à cannelures en *s*, le joli distique de Voltaire : *Qui que tu sois, voici ton maître; — Il l'est, le fut, ou le doit être. — Volt.*

248. *Falconet.* Pygmalion et Galathée. Petit groupe en marbre; le livret ajoute : « Signé 1761. »

249. *Houdon (Antoine).* Buste de M[lle] Raucourt.

On y lit le nom : *M[lle] de Raucourt* et la signature Houdon, 1783. La tête désolée est levée vers le ciel. Il est possible qu'elle soit ici représentée dans le rôle de Didon de la tragédie de Le Franc de Pompignan, qui a été le plus grand succès de M[lle] Raucourt.

250. *Houdon.* Buste d'homme; en robe de chambre; gilet; chemise

à jabot et ouverte. Le livret donne par erreur d'impression la date 1766, moment où Houdon était encore en Italie, d'où il ne revint qu'en 1769. Il est signé en trois lignes : *Houdon — f. — 1786.*

251. *Houdon.* Buste de Sophie Arnould. La tête au ciel; sur son baudrier une alternance d'étoiles et de croissants, attributs de Diane, ce qui est naturel puisqu'elle est ici représentée dans le rôle de l'Iphigénie en Tauride de Gluck ; Iphigénie y était prêtresse du temple de Diane. Signé : *Houdon F. 1775.* Exposé au Salon de 1775, n° 257.

256. *Houdon.* Buste de M^me^ de Jaucourt, en Bacchante, avec, en écharpe, une guirlande de feuilles de vigne. Signé : A. HOUDON F. AN. 1777. — Comme ce charmant buste n'est pas sorti de la famille, puisqu'il est indiqué comme appartenant à M. le Marquis de Jaucourt, il doit pouvoir résoudre la difficulté qui se soulève forcément à son propos quand on se reporte, en même temps qu'aux vieux livrets du Salon, aux critiques du temps.

Au Salon de 1775, avant « Le buste *en marbre* de M^lle^ Arnould, dans le rôle d'Iphigénie, » qui en est le n° 257, et se trouve réexposé cette année, comme on vient de le voir, Houdon expose : « 255. Le buste de M^me^ la comtesse du Caila. » Il semble, puisqu'il n'y a pas de mention de matière, que ce soit le modèle de plâtre ou de terre, d'autant plus qu'au Salon suivant, en 1777, on trouve au livret, immédiatement à la suite de l'indication *Bustes en marbre :*

« 239. Portrait de la Comtesse de Cayla.

« 240. Portrait de M^me^ la Comtesse de Jaucourt, sa mère. »

Le buste de l'exposition de la rue de Sèze, étant daté de 1777, peut être aussi bien le n° 240 que le n° 239. Seulement la tête est d'une toute jeune femme, et si jeune que puisse être encore une mère, M. de la Palice dirait qu'une mère est moins jeune que sa fille, surtout quand celle-ci est mariée, puisqu'elle a changé de nom.

De plus, on trouve dans les *Lettres sur le Salon de 1775*, où il n'y avait que le buste de M^me^ de Cayla, lettres imprimées dans la collection du *Journal de Bachaumont* (XIII, 194), cette description : « On « voit, dans le buste de Madame la Comtesse du Cayla, la douce ivresse, « la gaîté vive, l'abandon folâtre d'une Bacchante, au commencement « d'une orgie, dans les premiers accès du plaisir, comme cela devait « être pour lui accorder quelque noblesse et quelque décence. »

Le sculpteur doit en avoir fait une Bacchante, pour montrer l'habileté de sa main à sculpter les nervures et les pointes dentelées des feuilles de vigne. Il en aurait tout aussi bien fait une Naïade coiffée de roseaux, une Néréïde avec une couronne d'algues et de coraux, une Hamadryade avec une couronne de feuilles de chêne, comme Nattier avait fait de ses modèles des Dianes, des Vénus et des Minerves poudrées, de sorte que la description de l'écrivain doit être plus vive que de raison ; mais enfin la guirlande de feuilles de vigne montre bien

que le buste, réexposé en 1883, est une Bacchante. D'où le doute et la question :

Les bustes de la mère et de la fille étaient-ils tous deux en Bacchantes, ou le numéro 256 de l'exposition de la rue de Sèze ne serait-il pas, au lieu de celui de Mme de Jaucourt, celui de Mme du Cayla ?

Il paraît bien s'agir — pour la première — d'Elisabeth-Sophie Gilly, mariée en 1752 à Louis-Pierre, comte de Jaucourt, puisqu'Houdon l'appelle la *Comtesse* de Jaucourt et que leur fils a porté le titre de Marquis de Jaucourt; elle est morte en mai 1774;—pour la seconde, d'Elisabeth-Suzanne, née en 1755, mariée le 8 septembre 1772 à Hercule, comte de Baschi Du Cayla. (La Chesnaye des Bois, XI, 1867, col. 61.) En 1775 elle avait vingt ans.

257. *Houdon.* Buste de la petite Lise. Signé : HOUDON F. 1775. Petit buste en marbre. L'artiste en avait un, probablement plus grand, au Salon de 1778. Bachaumont, à la date du 19 avril 1778, a raconté l'amusante histoire de Lison. Lorsqu'en 1774, la ville de Paris maria des filles en l'honneur du mariage du Comte d'Artois, Lise se présenta sans amoureux, croyant que la Ville fournissait de tout, et la Ville, en effet, lui choisit un mari.

258. *Houdon.* Buste en marbre de petite fille en cheveux frisés. Signé par derrière : *houdon f. 1791.*

259. *Houdon.* Buste de Mme Récamier. Sur la base antérieure du buste M. RECAMIÉ. Terre cuite où l'inscription a l'air d'être postérieure à la cuisson. Elle n'est pas signée, et sa dimension plus petite, surtout son exécution, d'une habileté sèche et froide, la ferait prendre plutôt pour l'œuvre d'un plus jeune sculpteur, de l'École de Chaudet.

260. *Lemoyne.* Buste en marbre de Mme de Pompadour. Signé : *Par J. B. Lemoyne 1756.*

261. *Lemoyne.* Réduction en marbre de la baigneuse debout qui va descendre dans l'eau. Signé : *J. B. Lemoyne 1755.*

263. *Lemoyne jeune*, ce qui doit se rapporter à Jean-Baptiste Lemoyne, fils cadet du précédent. Terre cuite sans signature. On lit, écrit à la main sur un carton collé sur la base du buste, ce quatrain, qui se trouve être en même temps une question à nos lecteurs :

En lui formant un cœur sensible et tendre,
Le ciel y réunit l'esprit et la beauté;
Qui veut garder sa liberté
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

par M. Sireuil.

264. *Lemoyne.* Tête d'enfant. Comme il n'y a pas moins de cinq sculpteurs du nom de Lemoyne, ce que nous dit le livret : « Signé des initiales et daté » pourrait se mettre dans le tiroir du bon billet qu'avait La Châtre.

268. *Pajou.* Deux statuettes, groupes en marbre. L'un, un père Faune à pieds de chèvre, assis et apprenant à son gamin à souffler dans une flûte de Pan, est signé : *Pajou fe. 1772.* Le second, une Faunesse à pieds de chèvre, assise et embrassant son bébé, est signé de la même date : *Pajou f. 1772.*

Sans numéro. *Pajou.* Buste de la jeune Duchesse de Mouchy. Signé : *Pajou f. 1789.*

276. *Pigalle.* Petite fillette toute nue assise par terre, tenant un oiseau dans sa main gauche, et dans sa main droite une pomme. Signé, en deux lignes : PIGALLE : F. — 1784.

Ce charmant marbre est la dernière œuvre de son auteur, mort à la fin de sa soixante et onzième année, le 8 janvier 1785. (Voir sa vie par M. Tarbé, 1859, in-8°, p. 216 et 233.) Il y en a deux exemplaires; l'un appartenait en 1859 à Mme veuve Devismes, sa petite nièce; l'autre a figuré dans une vente de 1810. Nous ne savons lequel des deux est le numéro 276 de l'Exposition des arts du XVIIIe siècle.

278. *Roland.* Buste en marbre de Pajou, en habit lâche et en chemise ouverte; les cheveux sont séparés au milieu. Au bas du socle : PAJOU — STATUAIRE. Signé, en trois lignes : Rolant. Ft — L'An 8 de la Rque — 1800 v. s. (c'est-à-dire : *vieux style*).

280. *Xavery.* Amours moissonneurs. Terre cuite. Le livret dit : « Signé et daté 1776. » Nom bien peu connu, qui manque aussi bien aux livrets de l'Académie de Saint-Luc qu'à ceux de l'Académie royale.

A. DE M.

---

## LE PEINTRE ANTOINE GIROUST.

Un parent de cet artiste, oublié aujourd'hui, mais qui jadis a joui d'une réputation honorable, nous communique, sur certains articles parus dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, des observations dont nous allons présenter une brève analyse. *Jean-Antoine-Théodore Giroust* obtint le grand prix aux concours de l'Académie de peinture de 1778. Il retrouva donc à Rome Louis David couronné en 1774.

On reconnaît difficilement le lauréat de 1778 dans le brevet d'élève peintre de l'Académie de Rome, délivré, le 29 août de la même année, à *Antoine-Théodore Giroux du Paris*, de Bussy-Saint-Georges, en Brie, âgé de vingt-quatre ans, élève de Lépicié (*Nouvelles Archives*, 1879, p. 367-8). M. E. Salles, notre correspondant, suppose que ce nom bizarre — *Giroux du Paris* — que l'artiste n'a jamais porté, aurait pu être pris par son père Antoine Giroust, à l'occasion de sa nomination au titre de Conseiller du Roi en l'hôtel de ville de Paris, en 1773 (voir *Almanach Royal*).

C'est à Rome, semble-t-il, et sous l'œil de Vien, que *Giroust* aurait

fait l'esquisse de son morceau de réception : *Œdipe à Colone*, tableau gravé plus tard, comme pendant du *Bélisaire* de *David* (celui du musée de Lille), par *Morel*.

Dans un volume déjà ancien des *Nouvelles Archives* (1874-75, p. 364) avait paru la copie d'une note curieuse de la main du roi Louis-Philippe sur un tableau de *Giroust* où était peint le *martyre de sainte Félicité et de sa famille;* d'après cette note, la sainte était le portrait de Mme de Genlis; les enfants représentaient le comte de Beaujolais, le duc de Chartres et le duc de Montpensier. Or, ce martyre de sainte Félicité ne serait autre chose qu'un martyre des Machabées, dont le peintre se serait empressé de changer le titre après les événements de 1790. Au Salon de 1791, parut le dessin de la composition, sous la nouvelle désignation qui lui a été conservée dans toutes les biographies de l'artiste et aussi dans les *Annales du musée* (tome V), de Landon, où elle se trouve reproduite. Comme sainte Félicité et la mère des Machabées avaient l'une et l'autre sept enfants, la substitution de nom ne présentait pas de difficulté sérieuse.

D'après la note de M. Elie Petit qui nous avait communiqué jadis la copie de l'autographe du roi Louis-Philippe, le tableau du martyre de sainte Félicité ou des Machabées se serait trouvé au château de Randan. D'autre part, suivant une liste de tableaux distribués à divers établissements publics sous la Restauration (*Nouvelles Archives*, 1878, p. 387), le *Martyre des Machabées*, par *Girou*, fut attribué, le 31 août 1820, à l'église de Blaringheim (Nord) et remis, le 1er décembre suivant, à l'abbé Lefebvre de Palme.

Nagler, de son côté, place le *Martyre des Machabées* au musée de Versailles, où il resta peut-être jusqu'en 1820, bien qu'il ne figure pas sur le Catalogue du musée spécial de l'école française qui occupait, au commencement de ce siècle, le palais. Mais comment ce tableau, envoyé à l'église de Blaringheim, se trouve-t-il aujourd'hui au château de Randan ?

C'est ainsi que l'histoire des œuvres d'art dans notre pays se heurte à chaque instant à de perpétuelles contradictions. L'*Inventaire des Richesses d'art de la France* fera disparaître bien des incertitudes, aplanira les obstacles que rencontre sans cesse l'étude, à la condition que sa publication soit poursuivie avec rapidité et sans interruption.

J. G.

---

## MATHIEU GREUTER A AVIGNON.

Dans le premier numéro de la *Revue*, page 8, M. Natalis Rondot écrit sous forme dubitative : « *Mathieu Greuter* aurait demeuré à Avignon avant d'aller à Rome. » La supposition de M. Natalis Ron-

dot est exacte. *Mathieu Greuter* était à Avignon en 1603, ou, du moins, il travaillait en 1603, pour la confrérie du Pont-Saint-Benezet, à une image où on lit : MATHEUS *Greter sculpsit 1603* en toutes lettres. Il ne reste de cette image de *Greuter* que deux exemplaires : l'un qui était connu et qui se trouve à la Bibliothèque nationale; l'autre que j'ai été assez heureux pour signaler le premier à l'attention des chercheurs et qui se trouve aux Archives de Vaucluse, fonds de l'archevêché d'Avignon.

DUHAMEL,
Archiviste du département de Vaucluse.

---

## UN AUTOGRAPHE DE FALCONET EN ANGLETERRE.

Il y a des recherches à faire et des renseignements précieux à découvrir dans les *Rapports* présentés, aux deux Chambres du Parlement anglais, par la Commission royale des Manuscrits historiques (*Reports of the Royal Commission on historical manuscrits*).

Voici un exemple de ce que l'on peut y découvrir : parmi les manuscrits appartenant au R. H. the Earl of Cathcart et composant son cabinet au château de Thornton-le-Street, comté d'York, on signale une lettre autographe de *Falconet*. Le sculpteur s'y plaint de certaines critiques qui lui ont été adressées au sujet du cou du *cheval* de Pierre le Grand, dans le fameux groupe de Saint-Pétersbourg (2e Rapport. Appendix. P. 29, 1871).

V.-J. VAILLANT.

---

# *PARTIE MODERNE.*

---

## RÉUNION
DES
SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS A LA SORBONNE EN 1884.

Le 15 octobre dernier, la direction des beaux-arts faisait parvenir aux présidents de toutes les Sociétés des beaux-arts établies en France une circulaire préparatoire annonçant la session d'avril 1884. Ce document avait en outre pour objet de préciser le caractère des communications qui doivent être faites à la Sorbonne.

« C'est à compléter l'histoire de notre art national, écrivait le directeur des beaux-arts, que les Sociétés des départements doivent être fières de concourir par la mise au jour des pièces d'archives, comptes, marchés, autographes, etc., que les érudits de nos provinces peuvent

découvrir dans leurs patientes recherches. Mes prédécesseurs, en instituant le Comité des Sociétés de beaux-arts et en lui donnant mission d'examiner les manuscrits, ont voulu provoquer un mouvement d'étude parallèle à celui qui est né de l'*Inventaire des richesses d'art de la France*. Les collaborateurs de l'*Inventaire* recherchent et décrivent l'œuvre d'art, les correspondants du Comité s'occupent de l'artiste ou des institutions qui ont influé sur le progrès de l'art dans telles régions de la France. »

Par arrêté en date du 10 janvier 1884, M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a fixé l'époque de la prochaine session qui aura lieu, dans le grand amphithéâtre Gerson, du mercredi 16 au samedi 19 avril.

En conséquence, toutes les Sociétés ont été invitées, par une circulaire datée du 18 janvier, à faire parvenir avant le 18 février les mémoires qu'elles destinent à être lus en séances publiques et à faire connaître le nom de leurs délégués.

Au moment où paraît ce numéro, le Comité des Sociétés des beaux-arts procède à l'examen de nombreux travaux envoyés par ses correspondants accoutumés. La plupart se sont occupés de questions intéressant l'art français, plusieurs traitent d'artistes étrangers. Notre cadre nous oblige à passer sous silence les travaux de cet ordre. Voici quelques-uns des sujets sur lesquels les délégués des Sociétés des Beaux-Arts se proposent de faire des lectures à la Sorbonne le mois prochain :

*Les Peintures du chœur de la cathédrale Saint-Pierre de Nantes, et un tableau d'autel* de Charles Errard. 1618-1622, par M. Marionneau.

*Documents inédits sur les sculpteurs Mimerel et Chabry*, par M. Advielle.

*Note sur l'orfèvre Gervais Tressard*, par M. T. Abraham.

*La famille des Dannole, artistes cambrésiens*, par M. Durieux.

*Les arts décoratifs à bord des vaisseaux dans le port de Toulon*, par M. Ginoux.

*Le portrait de Robert Soyer, par le peintre Perronneau*, par M. Eudoxe Marcille.

*L'École académique de Tours à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par* M. Félix Laurent.

*Documents sur l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*, par M. Parrocel.

*L'ancien château royal de Montceau en Brie*, par M. Th. Lhuillier.

*Influence de l'art italien dans les Alpes françaises*, par M. J. Roman.

*Un carrelage en faïence de Rouen du temps de Henri II dans la cathédrale de Langres*, par M. G. Le Breton.

*Origine du Saint Ildefonse de Rubens*, par M. A. Castan.

*Etude sur deux bas-reliefs provenant du tombeau des Guise*, par M. Letellier.

Ces titres suffisent pour donner une idée de l'intérêt que présentera la huitième session des Sociétés des Beaux-Arts. On sait, au surplus, que le Comité propose annuellement au ministre l'impression des meilleurs mémoires lus en séance publique. Sept volumes ont ainsi paru depuis 1877 et leur ensemble est un frappant témoignage de l'activité des amis de l'art français dans nos départements.

Henry Jouin.

---

## MUSÉES.

*Musée Révolutionnaire.* — Le Musée Révolutionnaire, réuni dans les salles de l'hôtel Carnavalet et dont la riche collection généreusement donnée à la ville de Paris par M. de Liesville a formé le noyau, vient de s'enrichir d'une vingtaine de portraits de Mirabeau, Danton, Robespierre, Marat, C. Desmoulins, Voltaire. Ces portraits, conservés dans la collection bien connue de M. Philippe de Saint-Albin, ont été cédés par Mme Achille Jubinal à la ville de Paris, avec une très curieuse figure en cire représentant Voltaire presque réduit à l'état de squelette, assis devant son bureau et écrivant. Ces peintures et cire, sans grande valeur au point de vue de l'art, présentent un haut intérêt historique.

*Musée des Arts décoratifs.* — Le Musée, installé provisoirement à l'angle sud-est du palais des Champs-Elysées, a rouvert ses portes le 1er mars. Peu de changements dans sa composition. Le principal attrait consiste dans l'exposition des dessins et esquisses récemment acquis de M. Galland; ils occupent toute une salle. Trop de japonisme; depuis quelques années, le public en est saturé. On voit et on revoit toujours avec grand plaisir la belle suite de bronzes antiques de M. Julien Gréau. On se demande de quelle utilité vont être pour nos ouvriers les grossières poteries rapportées d'une expédition caucasienne. Il faut enfin sortir de cette période de préparation et d'incertitude, ou c'en est fait du Musée des Arts décoratifs. Quant à l'installer sur l'emplacement de l'ancien Conseil d'État, c'est le vouer à une mort certaine. Il faut que le centre principal soit fixé aux environs de la place des Vosges, et non ailleurs. — J. G.

---

## EXPOSITIONS.

*Amiens.* — Une exposition d'œuvres d'art modernes, organisée par la Société des Amis des Arts du département de la Somme, s'ouvrira le 1er juin à Amiens, pour durer jusqu'au 20 juillet. Les exposants peuvent envoyer directement leurs œuvres au Musée de Picardie, à Amiens, avant le 15 mai, ou les déposer à Paris, du 20 avril au 10 mai, 11, rue Lepic, place Blanche, chez Mme veuve Guinchard et Fourniret. La Société se charge des frais de transport des œuvres des artistes *invités* par elle.

*Besançon.* — Du 26 juillet au 18 août aura lieu à Besançon, dans

le palais Granvelle, une exposition de Beaux-Arts, d'horlogerie et des arts qui s'y rattachent.

*Londres.* — Le 23 avril s'ouvre à Londres, au palais de Cristal, une exposition internationale et universelle. Le jury français sera composé de MM. de Neuville, Detaille, de Vuillefroy, G. Dubufe, Gervex, Lansyer, Alf. Stevens. Jusqu'ici M. Stevens, dans toutes les expositions internationales, était réputé pour Belge.

---

## VENTES.

*Vente Sellier.* — Voici les principaux prix obtenus par les œuvres de l'artiste lorrain qui avaient été exposées à l'École des beaux-arts au mois de décembre (voir notre numéro de janvier) : *Une forge aux Andelys* (nº 2 du cat.), 7,200 fr.; *Les pensionnaires de la villa Médicis*, 900 fr.; *Intérieur d'alchimiste*, 4,000 fr.; *Vénus écoutant l'Amour*, 1,650 fr.; *Une cigale*, 1,020 fr.; *Dernières années de Tibère à Caprée*, 1,150 fr.; *Boucherie près du Tibre*, 1,450 fr.; *Léda*, 1,650 fr. L'ensemble des peintures a produit 33,530 francs.

---

## NÉCROLOGIE.

Bonheur (François-Auguste) est décédé subitement le 20 février, en chemin de fer, à Bellevue. Frère cadet de Mme Rosa Bonheur, il était né à Bordeaux, le 3 novembre 1824. Il avait obtenu des médailles et divers rappels aux salons de 1852, 1857, 1859, 1861 et 1863; il était décoré depuis 1867. On voit de lui, au musée d'Amiens : *Les bords du Rhin.*

Ulmann (Benjamin) est mort le 25 février. Elève de Drolling et de Picot, Ulmann était né le 24 mai 1829, à Blotzheim (Alsace). Il s'occupa d'abord de travaux d'art industriel, puis se livra à la grande peinture et obtint, en 1858, le second grand prix de Rome, avec *Adam et Ève trouvant le corps d'Abel*, et le premier grand prix en 1859, avec *Coriolan chez Tullus, roi des Volsques.* Il avait obtenu des médailles aux salons de 1859, 1866, 1872 et la croix de la Légion d'honneur cette même année.

Jéhotte (Louis), sculpteur, né à Liège, en 1805, est mort le mois dernier après avoir été professeur pendant près de trente ans à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Son père, Léonard Jéhotte, avait été graveur des monnaies du prince-évêque. Louis Jéhotte reçut à Rome les leçons de Thorwaldsen. Il est l'auteur de la statue du *prince Charles de Lorraine*, érigée à Bruxelles en 1848; son œuvre la plus connue est le *Monument des Carlovingiens* à Liège. C'est en 1855 que l'artiste se mit en devoir d'ériger ce

monument dont la pensée l'occupait depuis 1823. L'exécution de cette œuvre n'a pas exigé moins de douze années. On doit en outre à Jéhotte le monument du prince de *Méan;* les bustes du roi *Léopold*, de l'archevêque *Charles d'Argenteau,* du baron de *Stassart,* du *général Desprez;* et une *Baigneuse* qui fait partie du Musée particulier du duc d'Arenberg. Une statue en bronze de *Caïn*, par Jéhotte, a figuré à l'Exposition Universelle de 1855 à Paris. L'artiste avait obtenu une médaille de 3e classe au Salon de 1844.

H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Inventaire général des richesses d'art de la France. *Province : Monuments religieux,* tome Ier. — Paris, Plon, 1884, in-8° à deux colonnes. 1er fascicule. — Cette livraison de dix feuilles comprend l'inventaire et la description des objets d'art qui se trouvent dans les édifices suivants : l'église de Notre-Dame de Granville (Manche), par M. Jules Guiffrey; les Archives de l'Hérault, par M. de la Cour de la Pijardière, archiviste du département; l'église Saint-Marcel (Saône-et-Loire), par M. Lucien Paté; l'église de Notre-Dame d'Embrun, et toutes les églises du département des Hautes-Alpes, ainsi que l'hôtel de la Préfecture de Gap, par M. Jules Roman, correspondant du ministère pour les travaux historiques; l'église de Saint-Samson, à Clermont (Oise), par M. Boufflet, curé archiprêtre de Clermont; l'église de Saint-Louis (cathédrale) à Versailles, par M. Clément de Ris, et le commencement de l'église de Notre-Dame, de la même ville, également par M. Clément de Ris.

Une modification dans le plan de la publication sépare dorénavant les monuments civils et les monuments religieux.

Guiffrey (Jules). *Fragment du monument de Gilles Malet, conservé à Soisy-sous-Etiolles.* Paris, 1884, in-8° de 8 p. avec pl. (Extrait du Bulletin du Comité d'archéologie). — Notice sur une pierre décorée d'intailles représentant deux personnages agenouillés, au-dessous desquels des inscriptions permettent de ressaisir la trace de divers membres de la famille de Gilles Malet, garde des livres du roi Charles V. — H. J.

Marionneau (Charles), correspondant de l'Institut. *Les Salons bordelais* ou *Expositions des Beaux-Arts à Bordeaux au XVIIIe siècle* (1771-1787), avec des notes biographiques sur les artistes qui figurèrent à ces expositions. Bordeaux, Ve Moquet, libraire, 1884, in-8°. — Extrait du 111e volume des *Mélanges de la Société des Bibliophiles de Guyenne.*

Stein (Henri). *Inventaire du mobilier de Me Guillaume As Feives, bourgeois de Paris*, 1302, publié et annoté par M. Henri Stein. Paris, 1884, in-8° de 10 p. — Extrait du *Bulletin de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, novembre-décembre 1883.

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

*Les tapisseries de Pontoise.* — Dans son numéro du 3 janvier, le *Courrier de l'Art* annonce, sous la signature de M. Henri Stein, qu'une tapisserie

appartenant à la ville de Pontoise et représentant l'entrée d'Alexandre à Babylone a disparu récemment. Elle était encore à l'hôtel de ville de Pontoise il y a six ans. Qu'est-elle devenue?

Quand donc terminera-t-on l'élaboration de la loi annoncée depuis si longtemps pour empêcher les communes de détruire ou d'aliéner leur patrimoine artistique? — J. G.

*Les tapisseries de Saint-Mammès à Langres.* — Une note de M. Henri Beaurepaire, parue dans le même journal l'an dernier (6 septembre, p. 434), constatait la disparition de six pièces faisant partie d'une suite de huit tapisseries représentant des scènes de la légende de Saint-Mammès. La cathédrale n'a conservé que deux panneaux, encore sont-ils dans le plus lamentable état. Comment un troisième sujet se trouve-t-il chez M. Lereuil, président du tribunal de Chaumont? Enfin que sont devenues les cinq autres pièces?

Le tissu de laine et de soie est rehaussé d'or. — J. G.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

Élection a l'Académie des Beaux-Arts. — Une élection à l'Académie des Beaux-Arts (section d'architecture) a eu lieu le samedi 1er mars. Les candidats avaient été classés dans l'ordre suivant : MM. Diet, Daumet, André, Normand; ont été ajoutés par l'Académie sur la liste de présentation les noms de MM. Magne et Hénard. A été élu, au troisième tour, M. André, par 17 voix contre 13 données à M. Daumet et 2 à M. Diet.

*Comité des travaux d'art.* — Ce comité, ayant voix consultative au sujet des commandes et acquisitions faites par le ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, vient d'être institué près la Direction des beaux-arts.

Il est ainsi composé : Président : M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. — Vice-président : M. A. Kaempfen, directeur des beaux-arts. — Membres : MM. Ballue, Ph. Burty, G. Lafenestre, Ch. Yriarte, inspecteurs des beaux-arts, et M. A. Dayot, inspecteur adjoint; M. P. Mantz, ancien directeur; A. de Ronchaud, directeur des musées nationaux; Poulain, directeur des bâtiments civils; Etienne Arago, conservateur des musées du Luxembourg. — Secrétaires : M. Baumgart, chef du bureau des travaux d'art, et M. Bigard-Fabre, sous-chef. — Pour les achats au Salon, M. G. Ollendorf, chef du bureau des musées et expositions, sera adjoint au Comité en qualité de deuxième secrétaire.

*Statue de Delacroix.* — A la suite d'un article intitulé « La vérité sur l'affaire Meissonnier, » un rédacteur du Courrier de l'Art émet une proposition à laquelle nous nous associons pleinement, sans partager d'ailleurs toutes les opinions de l'auteur sur l'affaire Mackay-Meissonnier. M. G. Dargenty demande qu'on élève une statue à Eugène Delacroix. C'est de toute justice. Gageons que M. Meissonnier tiendra à honneur de figurer sur la première liste de souscription.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

**4. — Avril 1884.**


## AVIS.

Les quatre premiers numéros de la *Revue de l'Art français* ont été distribués à titre de spécimen à un grand nombre de personnes. Le numéro de mai et ceux qui suivront ne seront adressés qu'à nos Abonnés, et aux membres de la *Société de l'Histoire de l'Art.* On est donc prié de se faire inscrire chez M. Charavay, 4, rue de Furstenberg, si l'on désire recevoir les prochaines livraisons.

On est prié d'adresser les documents de toute nature à M. Henry Jouin, 6, rue Garancière.

*La Rédaction.*

## *PARTIE ANCIENNE.*

### ORFÈVRES PARISIENS ET BLÉSOIS

DU XVIe SIÈCLE.

En cherchant, dans les deux volumes du recueil de Clairambault consacrés aux chevaliers de Saint-Michel, le nom d'un membre de l'Ordre dont les armes sont tissées dans une tapisserie, naturellement je n'ai point trouvé ce que j'espérais y trouver, mais j'ai rencontré les pièces suivantes que j'ai copiées à tout hasard afin, en bon Normand, de ne point rentrer au logis les mains nettes. Il est possible qu'il y en ait d'autres. Je crois qu'elles peuvent convenir à la *Revue de l'Art français,* puisqu'on y trouve les noms d'orfèvres de Paris et de Blois au xvie siècle.

Ces pièces s'expliquent d'elles-mêmes et peuvent se passer de tout commentaire. On y voit de quelles précautions s'entourait la comptabilité dès ce temps-là pour payer à leur juste valeur les colliers que le roi donnait, en usufruit, aux chevaliers de son ordre, et pour s'assurer que lesdits colliers étaient parvenus à destination.

Ceci est peut-être un peu étranger à la question d'art et de fabrication, mais le tout se lie si intimement que j'ai cru ne point devoir le diviser.

La pièce n° III, qui est la quittance de l'orfèvre Gilles de Suramond, et celle n° V, qui est une ordonnance de Charles IX pour la mise en état d'un ancien collier à un nouveau chevalier, contenant les répétitions de la description du collier et de l'étui données dans les pièces n°s I et II, j'ai supprimé ces passages.

Alfred Darcel.

Ie. — Certiffication de deux Mes orfèvres de Paris, des poids, prix, et valleur d'un grand collier neuf de l'Ordre.

Nous, *Pierre Marcel* et *Jean de Septen*, Mes orfeures demeurans en cette ville de Paris, certiffions à tous qu'il appartiendra qu'à la requeste de M. Nicolas le Gendre chevalier, s. de Villeroy, conseiller du Roy, secrétaire de ses finances et trésorier de son Ordre, auons veu, visité, touché et pesé un grand collier neuf de l'ordre dud. seigneur, contenant 24 neuds et autant de doubles coquilles, avec un saint Michel garny de son rocher pendant à jceluy à deux petites chenettes, lequel auons trouvé peser le tout ensemble 3 marcs, 6 onces, 2 gros d'or d'escu qui valent à raison de 184 liv. le marc, la somme de 662 liv. 15 s. tz., la façon duquel collier et pieces susd. nous auons en nos jugements et conscience privée et estimée ayant égard ausd. 24 neuds, et autant de doubles coquilles émaillées de blanc et rouge, et compris le saint Michel garny de son rocher et chenettes, à 100 l. tz. En témoin de quoy et aprobation de vérité auons signé la pnte certiffication de nos seings manuels le 9e jour de novembre l'an 1562.

(Clairambault, n° 1243.) (Page 2115.)

IIe. — Ordonnance pour la délivrance dud. Collier et payement d'jceluy.

M. de Villeroy, Me Nicolas le Gendre, trésorier de l'Ordre, baillez et délivrez au s. de la Mothe-Gondrain, que le Roy de naguieres a fait et créé chevalier de son ordre, un grand collier neuf dud. ordre, contenant 24 neuds et autant de doubles coquilles auec une jmage

de saint Michel pendante à jceluy à deux petites chesnettes, poids de 3 marcs, 6 onces, 2 gros d'or d'escu, duquel led. seigneur luy a fait don et présent en le faisant et créant chevalier de son ordre, et outre vous mandons paier, bailler et deslivrer comptant des deniers qu'avez cy-devant receus à l'Espargne à *Gilles de Suramond*, orfeuvre d'iceluy seigneur, la somme de 781 liv. tz. pour son payement di l'or et façon dud. grand collier et d'un étuy fait en façon doûalle, doublé par dedans de velours noir, et couvert par dehors de cuir de Turquie, enrichy de compartiments et moresques dorées, fermant à 6 crochets et 6 annelets d'argent, avec un bourlet de taffetas vert plein de coton, et en raportant la pnte (patente) que nous auons pour ce signée de notre main avec quittance dud. de *Suramond* de la somme sur ce suffisante seulement, et reconnoissance dud. s. de Gondrain, de la réception d'jceluy collier, jcelle somme de 781 liv. 15 s. tz. vous sera passée et allouée en vos États, et rabattue de votre recette partout ou jl appartiendra sans difficulté. Fait le 6e jour de décembre 1561.

(Page 2117.)

IIIe. — Quittance de la somme à quoy monte l'or, façon et étuy dud. collier.

En la présence de moy,... notaire et secrétaire du Roy, Gilles de Suramond, Me orfeure dud. s., a confessé auoir eû et receu comptant de Me Nicolas le Gendre, s. de Villeroy... la somme de 781 liv. 15 s. tz., à sçavoir 166 liv. 15 s. tz. pour l'or d'un grand collier de l'Ordre... et 20 liv. pour l'estuy..., le 7 décembre 1562.

(Page 2119.)

IVe. — Quittance de la réception d'jceluy collier.

Nous, Blaise de Pardaillan, s. de la Mothe-Gondrin, chevalier de l'ordre du Roy, et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances dud. seigneur, et lieutenant-général pour S. M. au pays de Daufiné en l'apsence de Monseigneur le duc de Guise, confessons avoir eû et receu de M. Nicolas le Gendre, chevalier, s. de Villeroy, conseiller d'jceluy, sous-secrétaire de ses finances, et trésorier de son ordre, un grand collier dudit ordre, contenant 24 neuds, et autant de doubles coquilles avec une jmage saint Michel pendant à jceluy à deux petites chenettes, du poids de 3 marcs, 6 onces, 2 gros d'or d'escu, du grand collier, led. s. nous auroit fait don et présent en nous faisant et créant chevalier de son ordre, et dont nous nous tenons pour content et en avons quitté et quittons led. le Gendre, trésorier susd. et tous autres, par la pnte que nous avons pour ce signée de notre main, et jcell fait sceller du scel de nos armes, à... le... jour de.

(Page 2121.)

Ve. — Charles, par la grâce de Dieu Roy de France, mande à Vil-

leroy de bailler au s. de Kernevenoy, chevalier de l'Ordre et gouverneur de son frère le duc d'Orléans, un grand collier de son Ordre (même désignation que dessus) rapporté par les héritiers du feu vicomte de Gourdon, et de délivrer comptant à *Jean Rolant*, Me Orfeure demeurant à Paris, la somme de 29 liv. tz. que nous lui auons ordonnée et ordonnons par ces pentes, à sçavoir 20 liv. pour son payement d'un grand estuy (comme le précédent) et 9 liv. pour auoir esmaillé, soudé, dressé et mis en couleur les neuds et doubles coquilles dud. collier, avec led. saint Michel qui estoient rompus et briséz. Donné à Chartres, le 11e jour de janvier, l'an de grâce 1562, et de notre règne le 2e.

(Page 2124.)

VIe. — Du compte de l'Épargne, 1526.

A *Pierre Mangot*, orfeure à Blois, 602 liv. 3.-3 par lettres à Saint-Germain-en-Laye, le 8 décembre 1526, pour un collier de l'Ordre, pesant 3 marcs, 4 onces, 1 gros, 8 grains d'or d'escu et l'estuy lequel le Roy a led. jour donné à son cher et amé cousin Jean Stuart, duc d'Albanie, chevalier de l'ordre au lieu de celuy qui lui fut baillé, lequel il a esté contraint de vendre avec autres meubles au voyage naguières par luy fait coè (comme) lieutenant-général au pays de la Romagne, à la conqueste du royaume de Naples, pour subvenir à la nécessité de luy et des gens de guerre du Roy estans sous sa charge après la route devant Pavie.

(Clairambault, no 1246, p. 4781. *Fabrication et restauration de colliers de l'ordre de Saint-Michel au XVIe siècle.*)

---

## QUITTANCES D'ARTISTES

TIRÉES DE DIVERSES COLLECTIONS.

(*Suite.*)

XVI. — Quittance donnée par Françoise Renault, femme de *Philippes Caffiery*, sculpteur ordinaire des Bastimens du Rôy, demeurant à Paris, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de 91 liv. pour six mois d'arrérages sur 182 liv. de rente viagère sur les Aides et Gabelles, par contrat du 16 mars 1696. — 1er juillet 1704. — Signé : P. Caffiéri. — Françoise Renault [1].

(Collection particulière.)

---

1. Voy. dans les *Nouvelles Archives*, 1876, p. 51, 55, 56, 57, 69, un certain nombre de quittances de Philippe Caffieri pour les travaux de Versailles et de Trianon.

XVII. — Quittance donnée par *Jean Perrault*, architecte, bourgeois de Paris, demeurant rue du Mail, paroisse Sainte-Eustache, de 635 liv. pour les six premiers mois de 1697 d'une rente viagère de 1,270 liv. constituée à son profit par les prévost des marchands et échevins de Paris sur les Aides et Gabelles, par contrat du 2 septembre 1695. — 10 octobre 1697. — Signé : Perrault.

XVIII. — « J'ai reçeu de Mons[r] *Houasse*, directeur de La Cadémie de Rome, la some de 120 liv. tournois pour la gratification que le Roy m'a accordé pour mon retour en France, plus la somé de 8 liv. 10 s. 3 d. pour 21 jour de ma pension.

Fait à Rome, ce 22 juilliet 1699. — Signé : Fremin. »

(Quittance autographe. — Collection du comte Borromée de Milan.)

XIX. — Quittance donnée par *Claude Audran*, peintre du Roi, de la somme de 500 livres à compte sur ses ouvrages de peinture dans les appartements de la Ménagerie à Versailles. — 9 avril 1700.

(Collection Dubrunfaut, n° 5.)

XX. — Quittance donnée par *André Le Goupil*, sculpteur des Bâtimens du Roy, de 100 liv. pour les six premiers mois de l'année 1703, de 200 liv. de rente constituée sur les Aydes et Gabelles le 18 mai 1700. — 4 janvier 1703. — Signé : André Le Goupil.

XXI. — Quittance donnée par maître *Pierre Nicolas de l'Espine*, architecte des Bastimens du Roi, de 125 liv. pour les six derniers mois de 250 liv. de rente constituées sur les Aides et Gabelles, le 6 août 1689. — 27 juillet 1703. — Signé : P. de Lespine.

XXII. — Quittance donnée par *Pierre Montallier*, peintre ordinaire du Roy, comme procureur d'un gendarme de la garde du Roy, de 114 liv. 10 s. pour les six premiers mois de 1697. — 27 mars 1704. — Signé : Montallié.

XXIII. — « Je soussigné, maître sculpteur des galères, confesse avoir reçu comptant de maître Jean-Baptiste Henry, conseiller du Roy, trésorier général desdites galères, par les mains de son commis en ce port, la somme de cinq cens livres pour mes appointemens en ladite qualité d'avril et may et juin de la présente année, à raison de clxvi liv. xiii s. iiii d. par mois, de laquelle somme de v[c] liv. content et payé je quitte ledit sieur trésorier général, sondit commis et tous autres. Fait à Marseille, le dernier juin 1705. — Signé : J. Mathias [1]. »

XXIV. — Quittance donnée par d[lle] *Marie Le Paultre*, femme du s. *Pierre Le Gros*, sculteur ordinaire du Roy, autorisée à cet effet, demeurant rue Sainte-Marie, paroisse Saint-Eustache, de 167 liv.

---

1. Voy. une quittance du même *J. Mathias* pour le même objet, en date du 31 mars 1704, publiée dans les *Nouvelles Archives*, 1882, p. 24, n° XXII.

10 s. pour les six premiers mois de 1705, de 335 liv. de rente viagère, constituée à son profit sur les Aides et Gabelles de France au denier dix le 22 novembre 1694. — 2 juillet 1705. — Signé : Le Gros. — Marie Le Paultre.

XXV. — Quittance de 70 livres pour les six derniers mois de l'année 1705, de 140 livres de rente sur les Aydes et Gabelles, par « *Jacques Grignon, cy-devant graveur en taille douce*, » qui signe : J. Grignon avec paraphe. — 21 août 1705.

(Collection Dubrunfaut, 336.)

(*A suivre.*)

---

## BUSTE DE Mme RÉCAMIER, PAR CHINARD.

Dans le dernier numéro de la *Revue* (page 40), M. de Montaiglon contestait l'attribution au sculpteur *Houdon* d'un buste de Mme Récamier qu'on voyait récemment à l'exposition de l'art du xviiie siècle à la salle Petit. Un correspondant de l'*Intermédiaire*, de cet excellent organe des chercheurs et des curieux qui vient de renaître de ses cendres grâce à M. Lucien Faucou, tranche la question dans un des derniers numéros de ce journal (25 mars, col. 165). « Ce buste n'est pas de *Houdon*, mais de *Chinard*, » dit M. G. B., le correspondant en question. Ceci s'accorde parfaitement avec les conclusions de M. de Montaiglon, qui terminait ainsi : « L'exécution de cette terre cuite, d'une habileté sèche et froide, la ferait prendre plutôt pour l'œuvre d'un plus jeune sculpteur de l'école de *Chaudet.* » C'était, on le voit, se rapprocher beaucoup de la vérité. Mais comment M. G. B., le chercheur de l'*Intermédiaire*, sait-il d'une manière si certaine que l'œuvre est de *Chinard*, surtout quand il ne connaît pas l'original, puisqu'il pose aux lecteurs du journal cette question énigmatique : « L'original a été légué par *Chinard* dans son testament à un de ses parents dont le fils habite aux environs de la Madeleine, à Paris; ce serait actuellement l'heureux propriétaire du portrait de Mme Récamier, par *Chinard;* sait-on le nom de cet amateur et son adresse? » Et le questionneur termine par cette phrase inquiétante : « Il existe un grand nombre de contrefaçons de ce buste. » — J. G.

Je reçois, au sujet du même ouvrage, de M. Eudoxe Marcille, la lettre suivante : « Vous avez raison de concevoir des doutes à propos du buste de Mme Récamier par *Houdon*. Le buste a été modelé par *Chinard,* de Lyon. Mme Aubry-Vitet, sœur de M. Vitet, m'a communiqué ce renseignement qui vous offrira de l'intérêt. Mme Aubry possède de ce buste un moulage, et le marbre, sur lequel on ne voit pas le sein, appartient à Mme Lenormant, femme et mère des anciens membres de l'Institut. » — A. de M.

## ACTES D'ÉTAT CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

### *Acte de baptême de Claude Vignon, peintre.*

Claude Vignon, peintre du roi et membre de l'Académie de peinture et de sculpture, a eu, au XVII^e siècle, une assez grande célébrité; on vantait surtout sa prodigieuse fécondité, ce dont on ne se douterait guère aujourd'hui, car ses tableaux sont devenus fort rares. Tous les biographes le font bien naître à Tours, mais ils ne sont pas d'accord sur la date de sa naissance. Chalmel, dans le quatrième volume de son *Histoire de Touraine*, le dit né à Tours, sur la paroisse de Saint-Saturnin, le 24 juin 1573, et lui donne quatre-vingt-dix-sept ans à l'époque de son décès, en 1670.

Ces dates ont été adoptées par la plupart des écrivains venus après Chalmel et je les ai moi-même reproduites en tête de l'article sur Claude Vignon dans mes *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*. Guillet de Saint-Georges avait bien donné pour la naissance la date de 1594, qui était plus en rapport avec la durée habituelle de la vie humaine, mais cette date passa comme inaperçue et, jusqu'à ces derniers temps, on s'en est tenu généralement à celle avancée par Chalmel. Cependant, Guillet de Saint-Georges, sans être tout à fait dans le vrai, en approchait beaucoup, comme on va le voir.

En parcourant l'intéressante publication de M. Octave Fidière sur l'état civil des peintres et sculpteurs, je fus frappé de voir que le billet d'enterrement de Claude Vignon, mort en 1670, ne lui donnait que soixante-dix-sept ans, ce qui était loin de la longévité attribuée à cet artiste par Chalmel, et qui m'avait toujours semblé un peu extraordinaire.

Voulant en avoir le cœur net, je finis par où j'aurais dû commencer, et je feuilletai aux archives de la ville de Tours les registres de la paroisse de Saint-Saturnin. Au 24 juin 1572, point de Claude Vignon, et je commençais à craindre que Chalmel ne se fût trompé de paroisse. Cependant, guidé par l'indication fournie par le billet d'enterrement, je poussai mes recherches jusqu'à l'année 1593, et là je trouvai l'acte que je cherchais et qui prouve que Guillet de Saint-Georges ne s'était pas trop éloigné de la vérité. Voici cet acte que Jal, dans son dictionnaire, regrette de n'avoir pu se procurer à Tours. Il est, non du 24 juin 1573, comme le disait Chalmel avec un luxe de précision bien capable de faire illusion, mais du 19 mai 1593.

Claude Vignon, fils de Monsieur Vignon, fournissant l'argenterie du roy, et de dame Élisabeth Papillon, sa femme, a esté baptisé le dix neufiesme jour de may mil Vc IIIIxx XIII; le parrain, monsieur Claude Nau, conseiller du roy et controlleur général des vivres de munition des camps et armées de France; et la marraine, damoiselle Jacqueline Forget, vefve de deffunct noble Me André Legrand, conseiller-notaire et secrétaire du roy et de ses finances.

L'acte est signé Nau, Forget, Vignon et de deux témoins, Leblanc, et Baugeard ou Rangeard.

On voit que la famille de Claude Vignon appartenait à la bonne bourgeoisie de la ville de Tours.

Ch. de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

*Acte de naissance de Jean-Joseph Taillasson, peintre.*

L'origine de Jean-Joseph Taillasson a été l'objet de différentes versions; les uns l'ont fait naître à Blaye (Gironde) et les autres à Bordeaux; parmi les premiers se trouve M. Frédéric Villot, l'auteur des *Notices des tableaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, et MM. Lacour fils et Jules Delpit, à qui l'on doit le *Catalogue des tableaux*, *statues*, *etc.*, *du Musée de Bordeaux*, édition de 1855; parmi les seconds, MM. Laboubée (Notices manuscrites, t. XII, p. 6); Ponce (*Mélanges sur les Beaux-Arts*, 1825) et Bernardau (*Histoire de Bordeaux*, 1839, p. 389). Suivant ces divers annalistes, Taillasson serait né en 1746 ou en 1748. — Laboubée dit, bien à tort, qu' « il était fils d'un nommé Le Blond, peintre bordelais, assez distingué de son temps[1]. » — L'acte de naissance ci-après fera cesser toutes les incertitudes et toutes les erreurs reproduites, d'après les ouvrages cités, dans tous les dictionnaires biographiques :

Dudit jour (9 juillet 1745), a été baptisé Jean-Joseph, fils légitime de Jean-Joseph Taillasson, négociant, et de Jeanne Sermansan, paroisse Saint-Syméon; parrain, sieur Jean-Joseph Taillasson, grand-père; marraine, demoiselle Charlotte Renard, veuve Le Blond; naquit le 6 du courant, à 8 heures du soir. (Archives municipales de Bordeaux. Registre de Saint-André, no 87, acte no 322.)

(Communiqué par M. Charles Marionneau.)

---

1. Deux anciens peintres de l'Hôtel de ville de Bordeaux ont porté ce nom : Antoine Le Blond de Latour et son fils, Marc Le Blond de Latour, qui eut pour successeur, en 1742, François-Nicolas de Bazemont.

## JEAN COUSIN.

Signalons à nos lecteurs un très curieux article de M. Henri Monceaux, publié dans les plus récents numéros du journal *l'Art* (15 mars et 1er avril). L'auteur tient pour l'attribution du tombeau de l'amiral Chabot au célèbre peintre verrier sénonais. Nous n'aborderons pas ici cette question brûlante; la discussion des preuves invoquées par M. Monceaux exigerait beaucoup de place et de temps. Ce problème historique a, selon nous, été mal posé jusqu'ici et incomplètement étudié. Nous comptons bien le traiter à fond quelque jour, si un de nos amis, à qui le sujet est familier depuis longtemps, ne prend les devants. M. Monceaux nous fait connaître l'existence de plusieurs habitants de Sens, contemporains du peintre verrier, et portant les mêmes nom et prénom que l'artiste. Le premier est un modeste brocheur et chasublier que l'auteur suit, à l'aide des textes authentiques de 1523, jusqu'à l'époque de sa mort qui se place entre 1540 et 1544. L'autre est le chanoine de Sens qu'on a confondu parfois avec le célèbre dessinateur. Les mentions retrouvées par M. Monceaux lui permettent de retracer l'histoire du bon chanoine presque du jour de son entrée dans les ordres jusqu'à sa mort arrivée en 1572. Ce personnage était-il parent du peintre? M. Monceaux incline à l'admettre, sans pouvoir déterminer le degré de parenté et sans fournir de preuve positive. Ainsi le jour se fait peu à peu, grâce aux recherches qui se poursuivent sur plusieurs points à la fois, et la légende s'évanouit faisant place aux faits précis. C'est aux minutes du tabellionage sénonais qu'il faudrait demander, sinon le dernier mot de la question, au moins les informations nécessaires pour avancer sa solution. Plusieurs textes encore inédits, récemment découverts par nous, nous confirment dans l'opinion que Jean Cousin n'a jamais été que peintre et verrier.

M. Monceaux nous fournit lui-même un argument sérieux. S'il s'est trouvé dans la même ville, en même temps, autant d'individus différents ayant eu même nom et même prénom, si la personnalité de l'artiste lui-même, grâce à une découverte que nous avons récemment fait connaître, vient en quelque sorte de se dédoubler, quand bien même on citerait un Jean Cousin sculpteur ou tailleur de marbre au xvie siècle, il n'en faudrait pas conclure, à moins de texte formel, que ce sculpteur et le peintre verrier ne font qu'un seul et même artiste. Or, dans tous les textes où il est bien certainement question de Jean Cousin, né à Soucy, près Sens, notre homme est qualifié maître peintre, peintre, peintre verrier, quelquefois marchand peintre, et cela de 1530 à 1555. Je mets nos contradicteurs au défi de produire un texte, un seul texte, où notre Jean Cousin reçoive la qualité de sculpteur ou d'imagier, selon la locution du temps.

Jules Guiffrey.

## *PARTIE MODERNE.*

---

## LES PORTRAITS D'ARTISTES FRANÇAIS

### A LA VILLA MÉDICIS.

Le 22 juillet 1882, un arrêté ministériel, rendu sur la proposition de M. Paul Mantz, directeur général des Beaux-Arts, nous confiait la mission de recueillir les éléments d'une *Histoire de l'Art français en Italie.* Le sujet était séduisant. Rechercher la trace de nos maîtres depuis Venise jusqu'à Naples, étudier les œuvres nombreuses qu'ils ont laissées dans la plupart des villes de la Péninsule et surtout à Rome, pénétrer leur histoire intime à l'aide des documents de toute nature qu'il nous serait donné de nous procurer, tel a été le but incessamment poursuivi par nous pendant le séjour prolongé que nous avons fait au delà des Alpes.

Il n'est pas douteux que les amateurs et les artistes ont mieux à faire en Italie que de regarder obstinément des œuvres sorties de mains françaises. Les écoles italiennes n'ont pas besoin qu'on les défende. Elles comptent chez nous d'éminents historiens. Ceux-ci ont moissonné où je n'allais chercher que des glanes. Toutefois, il ne faudrait pas croire que nos architectes, nos peintres, nos sculpteurs, nos verriers n'ont laissé en Italie que des œuvres d'un mérite secondaire. Nous pourrions rappeler ici, à l'honneur de nos nationaux, plusieurs ouvrages très remarquables. Nous essaierons de les bien mettre en lumière, sans passer sous silence les pages de moindre valeur. Tout ce qui porte la signature de la France doit nous être précieux.

Nous détachons de notre livre, avant qu'il soit achevé, un document qui a sa place marquée dans cette *Revue.* C'est la liste des portraits de la Villa Médicis.

Ces portraits, dont une partie ne sont malheureusement pas signés, ont été peints sur des toiles de *huit*, à l'exception de ceux de David d'Angers et d'Henri Régnault. Ils sont suspendus sur six ou huit rangs autour du réfectoire des pensionnaires. Tous les personnages sont représentés en buste. La date dont nous faisons suivre chaque nom d'artiste est celle de son entrée à la Villa Médicis. Cette date permet donc de fixer approximativement l'époque à

laquelle remonte le portrait, puisqu'il a été exécuté, sauf de rares exceptions, pendant le séjour des artistes à l'Académie de France. La durée de ce séjour, on le sait, fixée en 1677 à trois années, après avoir été modifiée à diverses reprises, est, aux termes du décret du 13 novembre 1871, de quatre années pour les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs en taille-douce et les compositeurs musiciens. Les graveurs en médailles et sur pierres fines résident à Rome pendant trois années seulement.

Nous ferons suivre ce premier document d'une autre liste comprenant les noms des artistes dont les portraits manquent à la collection de la Villa Médicis et que cet établissement serait heureux de posséder. Enfin, l'inventaire sommaire des œuvres d'art dispersées dans les appartements et les jardins de l'Académie de France complétera cet ensemble de pièces. C'est à Rome que nous devons chercher la collection la plus riche et la plus authentique des portraits de nos artistes pendant le XIX[e] siècle. Les membres de l'ancienne Académie ont leurs portraits à Paris, mais ils sont répartis dans plus d'un musée. Il serait à souhaiter qu'ils fussent réunis dans des galeries claires, vastes, d'un accès facile. L'art du portrait est un art éminemment français.

Henry Jouin.

Cortot (Jean-Pierre), sculpteur. Prix de Rome en 1809. Auteur *inconnu.*

David (Pierre-Jean), sculpteur (1811), par Antoine-Auguste-Ernest *Hébert*[1].

Herold (Louis-Joseph-Ferdinand), compositeur (1812), par Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.*

Pallière (Louis-Vincent-Léon), peintre (1812), par Henri-Joseph *Forestier.*

Bourgeois (Benjamin-Eugène), graveur en taille-douce (1812). *Inconnu.*

Forestier (Henri-Joseph), peintre (1813), par Jean-Baptiste *Vinchon.*

---

1. Le portrait de David d'Angers a été exécuté sous le directorat de M. Hébert (1867-1873) et par cet artiste, ancien élève de David, d'après le portrait au crayon dessiné par Ingres, à Rome, en 1815, et reproduit en tête du tome II de notre ouvrage : *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains.* C'est également pendant son directorat que M. Hébert a peint le portrait d'Herold. — H. J.

Picot (François-Édouard), peintre (1813). *Inconnu.*
Panseron (Auguste-Mathieu), compositeur (1813). *Inconnu.*
Pradier (James), sculpteur (1813). *Inconnu.*
Roll (Pierre-Gaspar), compositeur (1814), par Léon *Cogniet.*
Vinchon (Jean-Baptiste), peintre (1814), par Jean *Alaux.*
Desbœufs (Antoine), graveur sur pierres fines (1814), par Henri-Joseph *Forestier.*
Petitot (Louis), sculpteur (1814), par Jean-Baptiste *Vinchon.*
Destouches (Louis-Nicolas-Marie), architecte (1814). *Inconnu.*
Alaux (Jean), peintre (1815), par Léon *Cogniet.*
Ramey fils (Jules-Étienne), sculpteur (1815), par Paul-Amable *Coutan.*
Benoist (François), compositeur (1815), par Jean *Alaux.*
Dedreux (Pierre-Anne), architecte (1815). *Inconnu.*
Roman (Jean-Baptiste-Louis), sculpteur (1816). *Inconnu.*
Thomas (Antoine-Jean-Baptiste), peintre (1816), par Léon *Cogniet.*
Coiny (Joseph), graveur en taille-douce (1816), par Nicolas-Auguste *Hesse.*
Van Cléemputte jeune (Lucien-Tirtée), architecte (1816). *Inconnu.*
Michallon (Achille-Etna), peintre (1817). *Inconnu.*
Batton (Désiré-Alexandre), compositeur (1817). *Inconnu.*
Brun (Joseph-Sylvestre), graveur sur pierres fines (1817). *Inconnu.*
Garnaud (Antoine-Martin), architecte (1817). *Inconnu.*
Cogniet (Léon), peintre (1817). *Inconnu.*
Nanteuil (Charles-François Lebœuf, dit), sculpteur (1817), par Joseph-Désiré *Court.*
Taurel (André-Benoit), graveur en taille-douce (1818). *Inconnu.*
Hesse (Nicolas-Auguste), peintre (1818), par François *Bouchot.*
Callet (Félix), architecte (1819). *Inconnu.*
Halévy (Jacques-François-Fromental-Élie), compositeur (1819), par François *Dubois.*
Lesueur (Jean-Baptiste), architecte (1819). *Inconnu.*
Dubois (François), peintre (1819), par François *Bouchot.*
Dimier (Abel), sculpteur (1819). *Inconnu.*
Massin-Turina (Pierre), compositeur (1819), par François *Dubois.*

(*A suivre.*)

## MUSÉES.

*Musée du Louvre.* — Par suite d'un échange entre les Musées du Louvre et de Saint-Germain, les fameuses armures de gladiateurs romains, achetées par l'État à la vente Pourtalès-Gorgier, vont rentrer définitivement au Louvre.

*Musée de Rouen.* — M. Le Breton, conservateur du Musée céramique de Rouen, vient de faire une importante découverte artistique. C'est celle de l'*Hercule terrassant l'hydre de Lerne*, groupe de Puget, qui avait été fait pour le château de Vaudreuil, sur la demande du marquis de Girardin, et qui avait disparu depuis la Révolution. Une partie du bras, tenant une massue, manque, ainsi que le genou gauche. Ce groupe passa du château de Vaudreuil à celui de la Londe, qui appartenait au marquis du même nom, l'un des plus riches propriétaires de la Normandie. Le château fut saccagé en 1792 et le groupe très maltraité. L'*Hercule* fut arraché de son socle, brisé, la tête fut séparée du tronc et cassée en cinq morceaux. Ses débris sont restés, pendant près de cent ans, gisants à terre, couverts d'herbes et de mousse. M. Le Breton a fini par découvrir ce chef-d'œuvre après de bien longues recherches. On en a réuni tous les morceaux. Ils sont actuellement rassemblés au Musée de Rouen. L'un des plus habiles praticiens du Louvre va procéder à la restauration de ce groupe. Puget avait fait comme pendant, pour le même château de Vaudreuil, un second groupe qui a disparu : *la Terre couronnant Vénus*.

---

## EXPOSITIONS.

*Exposition des œuvres de Jean-François Raffaelli.* — Ouverte du 15 mars au 15 avril, dans une boutique vide, au n° 28 *bis* de l'avenue de l'Opéra, l'exposition que nous signalons, composée de 153 numéros de peinture et de deux sculptures, offre une particularité curieuse ; c'est un chapitre d'esthétique consacré par l'auteur à « *l'étude des mouvements de l'art moderne et du beau caractériste.* » Écoutez l'auteur lui-même : « Le caractère est le beau essentiel, à une époque positiviste. Le beau caractériste doit être en même temps le beau naturel, le beau intellectuel et le beau artistique, menant comme fin au beau moral. Le beau caractériste doit être un mode d'action judiciaire de toutes les manifestations de la liberté. » Avez-vous compris ? Heureusement M. Raffaelli peint mieux qu'il n'écrit ; son pinceau est plus intelligible que sa plume, sans offrir beaucoup plus d'agrément. M. Raffaelli voit tout en laid, sans doute par infirmité de l'œil ; c'est là probablement ce qui s'appelle le beau *caractériste*. Comme il a

raison de s'écrier quelque part, dans le cours de sa profession de foi : « Pour moi, je ne vois qu'une nature, laide en soi... »

Des natures mortes, d'une exécution franche et vigoureuse, prouvent qu'avec moins de prétention l'artiste aurait du talent tout comme un autre. — J.-J. G.

*Exposition des œuvres d'Ulmann.* — On va organiser à l'École des Beaux-Arts une exposition des œuvres de Benjamin Ulmann, dont nous avons annoncé la mort. Ces œuvres comprennent les tableaux et une grande partie des dessins très nombreux et très intéressants qui remplissent les cartons laissés par l'artiste, notamment une série de dessins presque achevés qu'Ulmann avait composée pour servir à l'illustration de Shakespeare.

*Exposition d'art à Carcassonne.* — La Société des arts et sciences de Carcassonne a décidé, à l'occasion du concours régional qui aura lieu en mai et juin prochain, d'ouvrir dans cette ville une exposition artistique, archéologique, d'art rétrospectif et de photographie artistique. L'ouverture est fixée au 24 mai et la clôture au 30 juin, sauf prorogation.

---

## VENTES.

*Vente Louis Leloir.* — On a procédé à la vente des œuvres de Louis Leloir, dont nous avons annoncé la mort il y a deux mois.. Cet artiste délicat, qui avait su porter la miniature sous le nom d'aquarelle à un si haut degré de perfection, ne laissait que des études pour ses illustrations de Molière, quelques ébauches, deux panneaux décoratifs et un éventail terminé. L'engouement du public pour ce talent fin, distingué, ne s'est pas démenti en cette circonstance. La vente des croquis et études a produit la somme de 125,000 francs environ. Cette fois, comme dans toutes les occasions semblables, le public des amateurs a montré un oubli absolu de toute mesure et de toute proportion. Il paye six, sept, huit cents francs des croquis à peine saisissables, mais il ne donnera que 1,950 francs d'un superbe dessin à la plume, le plus complet de la vente, représentant la *Muse de Molière*. Un éventail, fort joli sans doute, mais dont le sujet ne convenait qu'à moitié aux aptitudes de l'artiste, se paye 10,200 francs, tandis que l'illustration de la première page du *Roman comique*, une des œuvres les plus exquises et les plus caractéristiques de son auteur, ne dépasse pas 3,000 fr. Ceci posé, voici les principaux prix de cette vente, celle peut-être de tout l'hiver où les œuvres d'un artiste moderne ont atteint les plus hauts prix, vu leur nature et leur qualité : *Les murs de ville à Nuremberg* (éventail), 10,200 fr., à M. Vibert; le *Char d'Apollon*, page du *Roman comique*, 3,000 fr., à M. Vibert; la *Muse de Molière*, 1,950 fr.; *Alcantor*, dessin à la plume gouaché, 1,350 fr.; un *Drame dans une carafe*, 1,350 fr.; un *Duelliste*, dessin à la mine de plomb et à la gouache, 1,050 fr.; le *Bourgeois gentilhomme*, portrait de Berthelier, dessin, 1,080 fr.; les *Fiancés*, 1,050 fr.

Peintures à l'huile : la *Chasse* et la *Pêche*, grands panneaux allégoriques, 6,000 fr. chacun; l'*Arrivée du Printemps*, 3,600 fr.; *Intérieur de harem*, 5,000 fr.; la *Confidence*, 2,300 fr.; *Fête du grand-père*, 2,600 fr.; *Jeune comédienne sur un âne*, 1,460 fr.; *Route près de Rambouillet*, 1,350 fr.

Vingt-quatre dessins à la sanguine, attribués à Watteau et qui sont plus vraisemblablement de Pater, ont atteint 1,480 fr. — J.-J. G.

---

## NÉCROLOGIE.

JOUANDOT (Amédée).—Le 9 mars est décédé, à Saint-Maurice (Seine), le sculpteur Amédée Jouandot, né à Bordeaux le 2 septembre 1833. Entré à l'École des Beaux-Arts le 8 octobre 1857, il y reçut les leçons de Duret et de Jouffroy. Les principales œuvres de cet artiste sont le *Fronton* de la Bourse de Bordeaux, le *Tympan* de la porte principale de l'église Saint-Baudile de Nîmes, plusieurs *Caryatides* à Cognac, la statue de l'architecte *Gabriel* à l'Hôtel-de-Ville de Paris, celle de l'architecte *Victor Louis* au théâtre de Bordeaux. Jouandot a été inhumé le 13 mars à Bordeaux. Le *Courrier de la Gironde* du 15 rend compte de la cérémonie des obsèques et renferme le discours prononcé en cette circonstance par M. Marionneau, correspondant de l'Institut. — H. J.

MAINDRON (Hippolyte). — Le 21 mars est mort à Paris, à l'âge de 82 ans, le sculpteur Maindron, né à Champtoceaux (Maine-et-Loire) et élève de David d'Angers. L'œuvre la plus populaire de cet artiste est la statue de *Velléda* placée dans le jardin du Luxembourg. On lui doit encore un *Jeune berger mordu par un serpent*, *La Fraternité*, deux marbres qui sont au Musée d'Angers, *sainte Geneviève désarmant Attila*, sous le péristyle du Panthéon, le *Christ en croix* du banc d'œuvre de l'église Saint-Sulpice, etc. Maindron avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1874. — H. J.

BALZE (Paul). — Le 24 mars est mort à Paris, dans la maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, le peintre d'histoire Paul Balze, décédé à l'âge de 68 ans. Élève de Ingres, Paul Balze a exécuté, en collaboration avec son frère, sous la direction de Ingres, la copie des fresques de Raphaël au Vatican. Cette copie est à l'École des Beaux-Arts de Paris. Diverses œuvres de Raphaël ont en outre été reproduites sur faïence par Paul Balze. On les voit également à l'École des Beaux-Arts. L'hôtel de la Banque de France, la chapelle de l'ancienne abbaye de Chaalis, près Senlis, renferment des pages importantes de cet artiste. Un article très étudié sur Paul Balze, signé des initiales H. D. (Henri Delaborde), a paru dans le *Français* du 27 mars. — H. J.

AZE (Adolphe). — Un peintre qui a joui sous le dernier empire d'une certaine célébrité, Adolphe Aze, est mort à Paris, le 20 mars.

Né le 6 mars 1822, il était élève de Robert-Fleury. On doit à Adolphe Aze *Diane surprise par Endymion*, *Jean Goujon recevant l'Ordre du Saint-Esprit des mains du duc d'Anjou dans l'église Saint-Eustache*, *Côme de Médicis assassinant son fils dans le vieux palais à Venise*, *Jean Belin dessinant dans les rues de Venise*, l'*Entrevue de Philippe II d'Espagne avec don Carlos*. Adolphe Aze avait obtenu une médaille de 3e classe en 1851, une mention honorable en 1855 et un rappel de médaille en 1863.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Commission d'enquête sur la situation des ouvriers et des industries d'art*, instituée par décret, en date du 24 décembre 1881. Paris, A. Quantin, 1884, in-4° de 517 p.

*Dépositions des délégués lyonnais* à l'enquête sur la situation des Industries d'art. Lyon, Pitrat aîné, 1884, gr. in-8° de 60 p.

Joubert (André). *Recherches épigraphiques :* Le Mausolée de Catherine de Chivré; l'Enfeu des Gaultier de Brullon, avec 5 dessins de Tancrède Abraham et un portrait inédit du voyageur Le Gouz de la Boullaye. 2e édition. Laval, Léon Moreau, 1883, gr. in-8° de 55 p.

Duhamel (L.). *Les architectes du palais des papes*. Avignon, Seguin frères, 1882, gr. in-8° de 39 p.

Duhamel (L.). *Les origines du palais des papes*. Tours, Paul Bousrez, s. d. in-8° de 78 p. (Extrait du Compte-rendu du *Congrès archéologique de France*, session de 1882.)

Duhamel (L.). *Un neveu de Jean XXII*. Le cardinal Arnaud de Via. Tours, Paul Bousrez, s. d. in-8° de 39 p. (Extrait du *Bulletin monumental*, 1883.)

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Élections à l'Académie des Beaux-Arts*. — Dans sa séance du 22 mars, l'Académie des Beaux-Arts a élu M. Duphot, architecte à Bordeaux, correspondant pour la section d'architecture, en remplacement de M. Chenavard, de Lyon, décédé.

Le 29 mars il s'agissait de donner un remplaçant à M. Aug. Dumont, dans la section de sculpture. Le dépouillement du scrutin accuse 36 votants. Majorité, 19. Au premier tour de scrutin, M. Barrias, candidat présenté en première ligne, a obtenu 18 voix; M. Mercié, candidat présenté en seconde ligne, a obtenu aussi 18 suffrages. Au deuxième et troisième tour de scrutin, le résultat est resté le même. Une proposition est faite alors, demandant le renvoi à huitaine de l'élection. Mise aux voix, la proposition obtient 18 voix; mais elle a 18 voix contre elle. En conséquence l'Académie continue le vote. M. Barrias est élu au quatrième tour de scrutin, par 19 voix contre 17 voix données à M. Mercié.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

// REVUE DE L'ART FRANÇAIS
ANCIEN ET MODERNE.

5. — **Mai 1884.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

### BERTINET.

Dans la première série des *Anciennes Archives de l'Art français* (tome V, p. 11-13), sur un médaillon d'origine italienne, attaché à la fortune du surintendant Fouquet, et, à la suite du procès de celui-ci, enfermé à la Conciergerie, dont il ne sortit, au bout de huit ans, que pour avoir fait de souvenir un petit médaillon de Louis XIV, de la grandeur de l'ongle. Il continua de faire des portraits de Louis XIV. Celui que je possède, où le profil du roi en longue perruque et en cuirasse à l'antique, avec le soleil sur la poitrine et tourné à gauche, est, malgré son relief un peu trop fort, d'un modelé et d'une fonte extrêmement habiles. Par derrière une plaque distincte, jointe à la précédente par un cercle de métal, présente un relief très plat, deux L enlacées et sommées de la couronne de France fermée en avant d'un rideau fleurdelisé en forme de pavillon. Ce revers n'a ni légende ni date, mais la face, qui n'a pas de description, est signée sous la saillie de la coupure : *Bertinet Sculp. cū Privilegio;* au-dessus du nom de Bertinet un poinçon assez indistinct, où l'on croit voir deux L romaines adossées et surmontées de la couronne royale[1].

Le numéro 198 de la vente de la collection du comte de Les-

1. Ce médaillon a été exposé en 1878 dans les galeries des Portraits nationaux. Voy. n° 132 du Catalogue de cette exposition. — H. J.

tang-Parade d'Aix-en-Provence, faite à Paris en mai 1882, était un autre médaillon du roi par Bertinet :

« Médaille en bronze. Buste de Louis XIV de profil à droite : LUDOVICVS MAGNVS FR. ET NA. REX et la signature : BERTINET, *Regis privilegio 1684*. Au revers, l'inscription suivante, gravée en creux : BENEDICTVS DOMINVS DEVS MEVS QVI PRAECINXIT ME VIRTUTE AD BELLUM 1687. »

Ceci vient du psaume 17, mais les dates sont plus intéressantes. On voit que Bertinet est retourné à Rome, où il serait mort. On voit qu'il était encore en France en 1684 et sans doute aussi en 1687.

A. DE MONTAIGLON.

---

## JOSEPH ROETTIERS,

### GRAVEUR EN MÉDAILLES ET EN MONNAIES.

L'article que Jal consacre aux *Roettiers* dans son *Dictionnaire critique* porte sur neuf membres de *cette famille de graveurs de médailles et de monnaies.*

Les documents français, les seuls qu'il ait été en mesure de consulter, lui ont fourni des renseignements sur la période parisienne de la vie et des travaux de *Joseph Roettiers*, cet Anversois francisé en juillet 1674; mais il n'a rien découvert sur la période antérieure à la date des lettres de naturalité, non plus que sur ses frères Jean et Robert.

Avant de venir s'établir en France où il reçut le titre de tailleur et graveur général des monnaies et médailles du Roy, *Joseph Roettiers* avait fait un long stage d'au moins dix ans en Angleterre : on le trouve en effet en 1662 travaillant à la Tour de Londres, à la gravure des nouveaux types monétaires de la Restauration, avec ses deux frères et leurs enfants. Remonté sur le trône, Charles II voulut effacer et faire, autant que possible, oublier le Parlement, Cromwell, la République et toute cette époque. Il fit donc frapper à son effigie. John Evelyn raconte dans son *Journal*, à la date du 10 janvier 1662, comment il *tint la* chandelle pour éclairer convenablement le profil de Charles II, pendant que le miniaturiste Samuel Cooper en faisait le dessin qui devait servir aux graveurs de la monnaie de Sa Majesté, gravée sur des poinçons nouveaux, « *son trésor qui venait de rentrer de France* » et sans nul doute les suborations que lui prodigua Louis XIV.

C'est ainsi que, d'après les papiers appartenant au Cabinet de

Sir Reginald Graham, analysés dans le VI^e rapport de la Commission royale des Manuscrits historiques, p. 332, fut employée, entre autres, une somme de 50,000 écus de France dont Sir Henry Slingsby, *Master of the Mint,* prend livraison le 1^er janvier 1662.

Par un rescrit daté de Tohitehall, le 14 avril 1665, le roi, révoquant un autre *warrant* du 21 septembre précédent, ordonnance le paiement de 2,808 livres 9 shillings et 8 pence et demi sterling (plus de 52,000 francs), dont partie était due à *Jean* et à *Joseph Roettiers* qui y sont désignés comme graveurs généraux de Sa Majesté pour les poinçons, contre-coins et matrices de ses monnaies et médailles, *the King's chief Gravers for Puncheons, Corenter-Puncheons and Matrices.*

L'analyse fort sommaire que M. Alfred J. Horwod a donnée des manuscrits de ce Cabinet contient un assez grand nombre de détails intéressants. Mais il serait indispensable de consulter les pièces originales pour savoir auquel des membres de cette nombreuse famille ils doivent être appliqués ; les noms de baptême manquent en effet dans presque tous les extraits, et l'on n'y trouve le plus souvent que le nom de famille, assez mal accommodé du reste.

Ainsi, le 17 septembre 1663, James Hoare, beau-frère de Sir H. Slingsby, lui écrit : « M. *Rotee* a recuit ses deux poinçons pour la « pièce d'or de 20 shillings et pour la pièce d'argent de 12 sh. ; ils « sont l'un et l'autre sortis du feu en parfait état. Il a fini le creux « d'une quarantaine de faces pour l'argent et quelques-unes pour « l'or... Entre temps, son frère va préparer quelques poinçons. »

Duquel des Roettiers s'agit-il au premier lieu, et de quel autre dans le second ? L'hésitation est forcée, vu que Jean, ses deux frères cadets Joseph et Philippe, et plusieurs de ses enfants ont été employés simultanément dans les ateliers de la Tour.

Huit jours plus tard, le 24, Ja^s. Hoare écrit au Directeur de la Monnaie que « *Lundi*, *Roteer a fait recuire ses petits poinçons et les* « *légendes; la harpe* [de l'Ecusson] *est manquée, ainsi que trois lettres* « [de la Légende], *parce qu'il y avait une paille; mais il a fait les* « *matrices*, *et ce petit malheur sera facilement réparé.* »

Puis le 26 et le 29 septembre, le 3, le 10 et le 16 octobre, cette correspondance officielle fournit de nouveaux détails sur les travaux en voie d'exécution ; mais aucun prénom n'autorise à attribuer à l'aîné, à Roettiers le vieux, *Old Rotteer* comme le désignent divers documents, plutôt que ses collaborateurs Joseph et Philippe, les opérations décrites.

Semblable incertitude se présente du reste dans le *Journal* de John Evelyn qui, en sa qualité de membre de la Société Royale délégué comme commissaire à l'organisation et à la surveillance de la Monnaie, visita fréquemment les ateliers et les artistes de la Tour ; par exemple, le 9 mars 1664. Mais nulle part il n'inscrit de désignation

qui permette de distinguer entre les frères, ni même entre les neveux.

On en est donc réduit provisoirement à constater la présence de *Joseph Roettiers* et celle de son puîné *Philippe* aux côtés de leur frère aîné Jean à Londres, dès 1662, et sa participation active aux multiples opérations du nouveau monnayage. Il convient d'ajourner, jusqu'à des recherches directes dans les pièces originales de la collection de Sir Reg. Graham, le détail des travaux exécutés par *Joseph* que son établissement définitif à l'Hôtel des Monnaies de Paris désigne plus particulièrement à notre attention.

Peut-être faudra-t-il un jour faire figurer avec *Joseph* la famille entière dans nos Archives de l'Art français, et ce en dépit des lettres de naturalité citées par Jal. Elles font naître Joseph à Anvers; pour être né à Anvers, il n'en était pas moins fils de l'orfèvre-banquier de Paris, qui prêta de l'argent à Charles II pendant son exil, et dont les enfants furent appelés de France en Angleterre par le *Gai monarque* dès qu'il eut repris le chemin de Tohitehall et de Windsor; et ce fut à Paris, dans les ateliers, et peut-être à l'École de nos graveurs français, que se fit leur éducation première.

V.-J. VAILLANT.

---

## ACTES D'ÉTAT CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

### *Acte de naissance de Germain Boffrand, architecte.*

Le septième jour de may mil six cent soixante-sept a été baptisé Germain, fils de Jan Baufrand[1], Me sculpteur, et de Barbe Quineaud[2], ses père et mère; a été parain h. h. Germain Ysambert, et marraine h. femme Françoise Bodet, par moi recteur soub signé. A. Grassineau pour le parrain; Françoise Bodet pour marraine; B. Forestier, J. Papin, Réné Serraud, P. Grassineau et M. Gerouard, recteur. (Archives de l'état civil de Nantes, registre de la paroisse Saint-Léonard, fo 47 vo.)

Communiqué par M. Charles Marionneau.

---

1. Le nom de Boffrand se trouve parfois écrit dans des papiers de son temps : Boisfrant, Boisfranc, Braufranc.

2. M. Morey de Nancy, ancien pensionnaire de Rome, correspondant de l'Institut, dit dans une notice sur Boffrand, publiée en 1866, que la mère de l'architecte Boffrand était sœur du poète Philippe Quinault.

---

## QUITTANCES D'ARTISTES

### TIRÉES DE DIVERSES COLLECTIONS.

(*Suite et fin.*)

XXVI. — Quittance donnée par *François Desportes*, peintre ordinaire du Roy, de 150 liv. pour les six derniers mois de l'année 1706 à cause de 600 liv. de rente sur les Aydes et Gabelles constituée le 9 février 1700. — 18 juillet 1706. — Signé : F. DESPORTES.

XXVII. — Quittance donnée par *Ancelme Flamen*, sculpteur du Roy et professeur en son Académie de sculpture et peinture, tuteur naturel de Marie Flamen, sa fille, de la somme de 68 liv. pour les six derniers mois de 1706, de 136 liv. de rente viagère constituée sur les Aides et Gabelles au denier quatorze le 18 novembre 1694. — 4 janvier 1707. — Signé : FLAMEN. — MARI FLAMEN.

XXVIII. — « *Julles Degoulon*, sculteur ordinaire des Bastimens du Roy[1], confesse avoir reçeu de... la somme de cent vingt cinq livres pour les six premiers mois de la présente année, à cause de deux cens cinquante livres de rente constituées sur les Aydes et Gabelles, par contrat passé devant les notaires soussignez ajourd'huy, dont quittance faite et passée à Paris ès estudes. — 10 février 1707. — Signé : JULES DEGOULON. »

(Autre quittance donnée par le même, le 22 janvier 1707, de la somme de 50 livres pour les six derniers mois de l'année 1706, à cause de cent livres de rente sur les Aydes et Gabelles, constituées le 23 avril 1705.)

(Collection Dubrunfaut, 257.)

XXIX. — Quittance donnée par *Rolland Leproust*, architèque des Bâtimens du Roy, de 300 liv. pour une année (1706) d'une rente constituée sur les postes le 17 septembre 1700. — 15 février 1707. — Signé : LE PROUST.

XXX. — Quittance donnée par *Charles Simonneau*, graveur des médailles du Roy, de 37 liv. 10 s. pour les six derniers mois de 1709, pour 75 liv. à prendre sur 150 liv. de rente constituées à Henri de Cressé, bourgeois de Paris, le 28 février 1707. — 20 décembre 1709. — Signé : C. SIMONNEAU.

XXXI. — Quittance donnée par *Louis Anglart*, architecte et entre-

---

1. *Dugoullon* est surtout connu par la sculpture des stalles du chœur de Notre-Dame de Paris. Fort habile sculpteur en bois, il taillait aussi la pierre, comme le prouve un marché passé pour une statue destinée à la ville d'Angoulême et récemment publiée par M. E. de Fleury.

preneur des Bâtimens du Roy, de 150 liv. pour les six derniers mois de la présente année de 300 liv. de rente constituées sur les Aides et Gabelles, le 7 may 1700. — 8 novembre 1709. — Signé : ANGLART.

XXXII. — Quittance donnée par *Charles Baco*, peintre du Roy [1], demeurant rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, de 150 livres pour les six derniers mois de l'année 1710, à cause de 300 liv. de rente viagère au denier dix, constituée sur les Aides et Gabelles, le 10 septembre 1698. — 12 août 1711. — Signé : BACO.

XXXIII. — Quittance de 105 livres pour les six derniers mois de l'année 1710, à cause de deux cent dix livres de rente perpétuelle au denier vingt, constituée sur les Aides et Gabelles de France, au s. *de Largillière*, le 20 mars 1708. — 10 mars 1712. — Signé : N. DE LARGILLIÈRE [2].

(Collection Borromée de Milan.)

XXXIV. — Quittance donnée par *Charles Beuille*, peintre ordinaire du Roy en son Académie royale de peinture et sculpture, de 54 liv. pour les six derniers mois 1711, à cause de 108 liv. de rente constituée sur les Aides et Gabelles de France, le 26 janvier 1700. — 21 janvier 1713. — Signé : C. BEUILLE.

XXXV. — « M. de Boze m'a remis trois nouveaux desseins des médailles du Roy, sçavoir le Combat de Malaga, la Prise de Vemie et la bataille de Cassano. A Paris, ce 3e avril 1719. — Signé : B. AUDRAN. »

(Collection Coste, à Lyon.)

XXXVI. — « Je soussigné, *Edme Bouchardon*, sculpteur ordinaire du Roy et de son Académie royale de peinture et sculpture, demeurant à Paris, rue Traversière, paroisse Saint-Roch, reconnois avoir reçu comptant de Me François David Bollioud de Saint-Jullien, receveur général du Clergé de France, la somme de cinq cens livres pour six mois échus au 1er octobre de l'année 1759, à cause de mil livres de rente constituée par nos seigneurs du Clergé de France, sur led. emprunt, dont quittance. A Paris, le 10 octobre 1759. — E. BOUCHARDON. »

(Collection J. Boilly, n° 516 du catalogue.)

XXXVII. — « Je reconnois avoir reçu de Messieurs les Proffeseur de l'École de Droits, la somme de sis cent livre pour parfait paye-

1. Jal cite un *Philippe Baccot*, peintre et valet de chambre de Henri II de Bourbon, prince de Condé. Ce Philippe eut en 1615 un fils auquel il donna le nom de Charles. Il est peu probable que ce soit lui qui figure ici; car il aurait eu, en 1711, cent six ans.

2. Voy. *Nouvelles Archives*, 1876, p. 78, n° CCXLI.

ment de celle de trois millivre, prix convenu du buste en marbre portray de Monsieur de Thrudaine. A Paris, ce 26 févrié mil sep cent soisant huit. — J. B. LEMOYNE. »

(Quittance entièrement autographe de la collection de M. le comte Borromée, de Milan.)

XXXVIII. — Quittance donnée par *Jean-Baptiste Pigalle*, écuyer, sculpteur du Roy et de son Académie Royale, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, demeurant à Paris, à la Barrière Blanche, rue Blanche, paroisse Montmartre, de la somme de 3,000 livres, pour les six premiers mois de la présente année, à cause de 6,000 livres de pension viagère, à lui accordée par acte du Bureau de la Ville du 17 février dernier. — 9 octobre 1769. — Signé : PIGALLE.

XXXIX. — Quittance notariée de 135 liv. de rente, pour les six derniers mois 1771, de 270 liv. dont, aux termes de l'arrêt du Conseil, du 15 juin 1771, il est fait fonds dans l'état du Roi pour les neuf dixièmes, de 300 liv. de rente viagère assignée sur les revenus du Roi et constituée le 11 juillet 1758; dont quittance au nom de *Pierre Delorme*, peintre de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, demeurant au Palais-Royal, près Saint-Eustache, né le 3 octobre 1716. — 1er mars 1775. — Signée : DE LORME.

(Pièce communiquée par M. Ét. Charavay.)

XL. — J'ai reçu de M. de Lagrenée, directeur de l'Académie de France à Rome, quatorze écus romains et trois pour le quartier de ma pension échue. Ce 30 septembre 1785.

TAUNAY.

XLI. — Quittance donnée par *Richard Mique*, directeur de l'Académie d'architecture de Paris, de la somme de 1,200 livres, pour ses appointemens pendant les six premiers mois de l'année 1791. — 16 septembre 1791. — Signé : MIQUE.

(Collection particulière.)

XLII. — Je soussigné reconnois avoir reçu du citoyen Didot la somme de dix mille livres pour les 7me, 8me, 9me et 10me tableaux de la suitte de l'Arioste. A Paris, ce 30 thermidor, l'an troisième de la République (17 août 1795).

TAUNAY.

XLIII. — « Paris, ce 30 frimaire an 6e de la République française (20 décembre 1797), état du citoyen *Michallon*, sculpteur, pour la garniture de la cheminée en marbre blanc pour le citoyen Ovrard, en sa maisson rue Taitbout, exécuté sous les ordres du citoyen *Hubert*, architecte.

Sçavoir : deux Chimères ailez en bronze, servant à soutenir la bende de ladite cheminée, plus une tête ornée avec des ailes servant

à orner comme frise la bende de ladite cheminée, le tout an vert antique. Somme de 800 liv.

Réduit et modéré le présent mémoire montant en demande à huit cent livres et en règlement à six cent cinquante francs, cy 650 fr.

Paris, ce 24 nivôse an VI (13 janvier 1798).

HUBERT.

Reçu à compte du présent, cent cinquante livres.

Paris, 22 pluviôse an VI (10 février 1798).

MICHALLON.

Compte cy dessus soldé.

MICHALLON. »

XLIV. — Reçu six louis pour payement du tems que j'ai travaillé chez M. Roland.

Paris, ce 21 novembre 1807.

RUTCHIEL.

XLV. « Madame,

Je vous prie de vouloir bien remettre à ma femme de ménage le billet de mille francs que votre mari met à ma disposition. Et je profite de cette circonstance pour vous exprimer, Madame, mes sentiments les plus distingués.

R. S. V. P. THOMAS COUTURE.

Je reconnois avoir reçu de Madame Baroilhet la somme de mille francs à compte sur le tableau du *Fou*.

Paris, ce 28 février 1851. THOMAS COUTURE. »

(Communiqué par M. J. GUIFFREY.)

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### LES PORTRAITS D'ARTISTES FRANÇAIS

#### A LA VILLA MÉDICIS.

(*Suite.*)

COUTAN (Paul-Amable), peintre (1820). *Inconnu.*
JACQUOT (Georges), sculpteur (1820). *Inconnu.*
VILLAIN (François), architecte (1820). *Inconnu.*
LEBORNE (Aimé-Ambroise-Simon), compositeur (1820), par Paul-Amable *Coutan.*
BLOUET (Abel), architecte (1821), par Joseph-Désiré *Court.*

Rifaut (Louis-Victor-Étienne), compositeur (1821), par Joseph-Désiré *Court.*

Lemaire (Philippe-Jean-Henri), sculpteur (1821), par Joseph-Désiré *Court.*

Rémond (Jean-Charles-Joseph), peintre de paysage (1821). *Inconnu.*

Court (Joseph-Désiré), peintre (1821). *Inconnu.*

Gilbert (Émile), architecte (1822). *Inconnu.*

Lebourgeois (Pierre-Auguste), compositeur (1822). *Inconnu.*

De Bay (Auguste-Hyacinthe), peintre (1823). *Inconnu.*

Bouchot (François), peintre (1823). *Inconnu.*

Dumont (Augustin-Alexandre), sculpteur (1823), par Auguste-Hyacinthe *De Bay* (?).

Duban (Jacques-Félix), architecte (1823). *Inconnu.*

Boilly (Édouard), compositeur (1823). *Inconnu.*

Ermel (Louis-Constant), compositeur (1823), par François *Bouchot.*

Larivière (Charles-Philippe), peintre (1824). *Inconnu.*

Seurre jeune (Charles-Marie-Émile), sculpteur (1824). *Inconnu.*

Labrouste (Henri), architecte (1824). *Inconnu.*

Barbereau (Mathurin-Auguste-Baltasar), compositeur (1824). *Inconnu.*

Norblin (Sébastien-Louis-Wilhem), peintre (1825). *Inconnu.*

Duc (Louis), architecte (1825), par M. Émile *Signol.*

Giroux (Alphonse), peintre de paysage (1825). *Inconnu.*

Guillon (Albert), compositeur (1825). *Inconnu.*

Féron (Éloi-Firmin), peintre (1826). *Inconnu.*

Desprez (Louis), sculpteur (1826). *Inconnu.*

Paris (Claude), compositeur (1826). *Inconnu.*

Guiraud (Jean-Baptiste), compositeur (1826). *Inconnu.*

Labrouste (François), architecte (1827). *Inconnu.*

Dupré (François-Xavier), peintre (1827). *Inconnu.*

Lanno (François-Gaspard-Aimé), sculpteur (1827). *Inconnu.*

Jaley (Jean-Louis-Nicolas), sculpteur (1827). *Inconnu.*

Dantan aîné (Antoine-Laurent), sculpteur (1828). *Inconnu.*

Delannoy fils (Marie), architecte (1828). *Inconnu.*

Vibert (Joseph-Victor), graveur en taille-douce (1828). *Inconnu.*

Ross-Despréaux (Guillaume), compositeur (1828). *Inconnu.*

De Bay (Jean-Baptiste-Joseph), sculpteur (1829). *Inconnu.*

Constant-Dufeux (Simon-Claude), architecte (1829). *Inconnu.*

Gibert (Jean-Baptiste), peintre de paysage (1829), par Gust. *Boulanger.*
Signol (Émile), peintre (1830). *Inconnu.*
Husson (Honoré-Jean-Aristide), sculpteur (1830). *Inconnu.*
Garrez (Pierre-Joseph), architecte (1830). *Inconnu.*
Martinet (Achille-Louis), graveur en taille-douce (1830). *Inconnu.*
Berlioz (Hector), compositeur (1830). *Inconnu.*
Montfort (Alexandre), compositeur (1830). *Inconnu.*
Prévost (Eugène-Prosper), compositeur (1830), par M. Émile *Signol.*
Morey (Prosper), architecte (1831). *Inconnu.*
Oudiné (Eugène-André), graveur en médailles (1831), par Hippolyte *Flandrin.*
Flandrin (Jean-Hippolyte), peintre (1832). *Inconnu.*
Brian jeune (Louis), sculpteur (1832). *Inconnu.*
Leveil (Jean-Arnould), architecte (1832). *Inconnu.*
Thomas (Charles-Louis-Ambroise), compositeur (1832), par Hippolyte *Flandrin.*
Jouffroy (François), sculpteur (1832). *Inconnu.*
Roger (Eugène), peintre (1833). *Inconnu.*
Simart (Pierre-Charles), sculpteur (1833). *Inconnu.*
Baltard (Victor), architecte (1833), par Eugène *Roger.*
Prieur (Romain-Étienne-Gabriel), peintre de paysage (1833). *Inconnu.*
Salmon (Louis-Adolphe), graveur en taille-douce (1834). *Inconnu.*
Elwart (Antoine), compositeur (1834). *Inconnu.*
Famin (Charles), architecte (1835), par M. Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.*
Boulanger (Ernest-Henri-Alexandre), compositeur (1835). *Inconnu.*
Farochon (Eugène), graveur en médailles (1835), par Charles *Blanchard.*

(*A suivre.*)

---

## LA STATUE D'EUGÈNE DELACROIX.

Quand nous terminions le numéro du mois de mars en nous associant au vœu du rédacteur du *Courrier de l'Art* qui avait proposé l'ouverture d'une souscription publique pour élever une statue à

Eugène Delacroix, nous ne supposions pas que la réalisation de ce projet dût être si prochaine.

Ainsi certaines idées restent longtemps à l'état latent, faisant lentement leur chemin dans la foule, et, quand une seule personne les exprime à haute voix, elles rencontrent une approbation unanime, car chacun était sur le point d'émettre la même proposition.

Le projet de souscription pour la statue de Delacroix a donc fait déjà le tour de la presse. Les artistes l'ont accueilli avec enthousiasme. Un emplacement est déjà désigné, une objection aussi s'est produite. Nous mettrons en quelques mots nos lecteurs au courant de la question.

Le *Rappel* a le premier lancé la proposition dans le public par la plume d'un de ses plus vaillants rédacteurs. Mais alors fut invoqué un article du testament de l'artiste interdisant expressément la reproduction de ses traits, ou l'érection d'une statue quelconque sur son tombeau. Au surplus voici le texte de ce passage :

« Mon tombeau sera au cimetière du Père-Lachaise, sur la hauteur, « dans un endroit un peu écarté. Il n'y sera placé ni emblème, ni « buste, ni statue; mon tombeau sera copié très exactement sur l'an- « tique, ou Vignole ou Palladio, avec des saillies très prononcées, « contrairement à tout ce qui se fait aujourd'hui en architecture.

« Après ma mort, il ne sera fait aucune reproduction de mes traits, « soit par le moulage, soit par dessin ou photographie; je le défends « expressément. »

Le sens de ces phrases ne donne place à aucune ambiguïté. Le mourant indique la décoration qu'il désire pour son tombeau et défend d'y placer une statue quelconque. Il interdit de plus la reproduction de ses traits après sa mort, d'après son cadavre. Quant à l'interdiction d'élever un monument à sa mémoire, il n'en est pas question, et il ne pouvait en être question. Une pareille préoccupation eût été contraire à toutes les habitudes, à toute la vie de Delacroix, car elle eût dénoté une singulière vanité. Ainsi rien, dans les dernières prescriptions de l'artiste mourant, ne s'oppose à l'érection de la statue.

On a songé à la placer au milieu de la place Furstenberg. Nul endroit ne serait plus rapproché de cette maison où l'artiste a vécu ses dernières et ses plus glorieuses années. Si les nécessités de la circulation s'opposaient au choix de cet emplacement, le monument pourrait s'élever dans le petit square placé sur le flanc nord de Saint-Germain-des-Prés. On ne s'éloignerait pas beaucoup de l'atelier du maître.

Mais n'existe-t-il pas d'autre moyen d'honorer la mémoire d'un grand homme que de lui élever une statue de marbre ou de bronze? L'hommage est devenu terriblement banal depuis quelques années;

on en abuse tellement qu'il y aurait quelque délicatesse à inventer autre chose. Le monument de Regnault à l'École des beaux-arts n'est-il pas supérieur à toutes les effigies qu'on aurait pu faire de la victime de Buzenval? C'est ainsi que nous voudrions voir honorer la mémoire de Delacroix, non par une statue en pied de l'artiste lui-même, mais par une sorte d'apothéose, une figure de l'Immortalité couronnant le buste ou le médaillon du maître, ou tout autre emblème que l'admiration pourrait inspirer à nos sculpteurs.

D'ailleurs toutes ces questions vont être abordées et discutées prochainement. Le Comité est en voie de formation; il se compose déjà de MM. Vacquerie, Claretie, Robaut, Calmettes, Tourneux, de Montaiglon, etc.; il doit se réunir pendant le mois de mai et arrêter les bases du projet.

Les adhésions seront reçues par la *Revue de l'Art français ancien et moderne*. Elles peuvent être adressées soit à M. Jouin, soit à MM. Charavay, éditeurs de la *Revue*.

J. G.

---

## MUSÉES.

*Musée de Cluny.* — On a commencé les travaux d'agrandissement du musée de Cluny, qui nécessiteront une dépense évaluée à 60,000 francs. Une grande salle couverte occupera l'emplacement de la cour donnant accès sur le *frigidarium* des Thermes et le square. Le portail Saint-Benoît sera orienté d'une façon différente et la salle de bains de l'empereur Julien sera garnie de portes. Dans une des dépendances des Thermes, M. du Sommerard vient de créer une salle destinée aux sculptures du moyen âge.

---

## EXPOSITIONS.

*Le Salon de 1884* a été ouvert officiellement le 1er mai, après avoir admis la presse plusieurs jours à l'avance. La veille de l'ouverture, jour dit du *vernissage*, trente mille visiteurs se sont bousculés dans les salles du palais de l'Industrie. Malgré le nombre toujours croissant des expositions de peintures ouvertes de toutes parts, le public reste fidèle au Salon annuel. On n'attend pas de nous un examen même sommaire des œuvres exposées. Nous donnons à la *Bibliographie* un aperçu de la composition du livret et du nombre d'œuvres comprises dans chaque catégorie.

Le 15 mai, a été ouverte place du Carrousel l'exposition des refusés.

*Exposition internationale.* — Pendant le mois d'avril, la salle Georges Petit a été occupée par un certain nombre d'artistes choisis parmi les peintres les plus en vue des différents pays d'Europe, à l'instar de l'exposition qui avait eu lieu au même endroit l'année dernière. Celle de 1884 a compris les œuvres de MM. Carolus Duran, Duez, Béraud, Alfred Stevens, Pasini, Cazin,

Liebermann, Roll, Bastien Lepage. En somme, cette collection d'œuvres d'artistes parisiens ne répond guère aux promesses de son titre. — J. G.

*La Psyché de M. Paul Baudry.* — Dans un autre salon dépendant du local appartenant à M. Petit, a été exposée pendant les derniers jours du mois d'avril une *Psyché* de M. Paul Baudry. — J.-J. G.

---

## NÉCROLOGIE.

PAQUOT DE PARVILLIER (Louis-Henri). — Le 11 mars est décédé, à Abbeville, à l'âge de 92 ans, M. Louis-Henri Paquot de Parvillier, artiste-peintre. M. Paquot de Parvillier était père et beau-père de M. et Mme Ris-Paquot, artistes et écrivains d'art.

RANDON (Gilbert). — Le 28 mars est mort à Paris, dans la maison Dubois, le caricaturiste Randon, décédé des suites d'une attaque de paralysie compliquée d'une maladie de cœur. Né à Lyon le 8 octobre 1811, Randon a principalement collaboré au *Journal pour rire* et au *Journal amusant.*

VIGNÈRES (Jean-Eugène). — Le 17 février, est mort à Hyères Jean-Eugène Vignères, marchand d'estampes. Il était né à Paris, le 24 juillet 1812, et s'occupait du commerce des estampes et particulièrement des portraits anciens. Il est l'éditeur des portraits en bistre, reproduction de portraits rares ou trop grands de format pour illustrer les livres ; des portraits pour illustrer *l'Art au XVIIIe siècle*, de MM. de Goncourt ; des *Dessinateurs d'illustration ;* des *Graveurs du XVIIIe siècle*, de MM. Portalis et Beraldi, etc.

RIQUIER (Louis). — Le peintre Louis Riquier, dont les obsèques ont eu lieu, le 21 avril, à l'église Saint-Augustin, était élève de Mathieu Van Brée, peintre flamand. Louis Riquier est mort à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il y a quelques années, il s'était particulièrement attaché à mettre en lumière les meilleures œuvres de Brascassat et de Léopold Robert. Louis Riquier est inhumé au cimetière Montmartre.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Livret du Salon de 1884.* — Le catalogue du Salon de 1884 ouvert le 1er mai (102e exposition depuis l'année 1673, renseignement inexact, puisque le livret de 1883 portait le no d'ordre 100) compte 441 pages et 4,658 numéros de peinture, sculpture, gravure, architecture, etc. Le jury avait fixé la limite extrême des peintures à admettre à 2,600 ; il est resté au-dessous de ce chiffre, la peinture ne compte que 2,488 numéros. Les dessins, miniatures, faïences, vitraux vont du no 2489 à 3237. La sculpture compte 745 œuvres exposées (de 3238 à 3983). La gravure en médailles occupe 36 numéros.

L'architecture va de 4020 à 4184. Enfin la gravure commence à 4185 pour finir au nº 4658. Une page et demie est consacrée aux œuvres d'art exécutées dans les monuments publics.

La Société des artistes français, Société éminemment commerciale, vend son catalogue à un imprimeur; rien à redire à cela; mais au moins devrait-elle exiger un papier et une impression à peu près convenables. Il est également regrettable que bon nombre d'omissions soient relevées sur le catalogue de 1884 par les visiteurs du Salon. — J. G.

*Catalogue illustré du Salon de 1884 publié par F. G. Dumas.* — C'est la sixième année de la collection commencée en 1879, à la suite du succès du catalogue illustré de l'Ecole anglaise publié à l'occasion de l'exposition universelle de 1878. La collection des catalogues illustrés de M. Dumas compte actuellement quatorze volumes, parce qu'à côté du catalogue illustré annuel (6 volumes) ont paru divers suppléments pour les années 1880 et 1881, 1883 et 1884. Le supplément de la présente année était mis en vente le même jour que le catalogue lui-même, dès le 1er mai. Rentrent aussi dans cette collection le Catalogue illustré de l'art belge de 1830 à 1880, le Catalogue de l'exposition d'Amsterdam en 1883, le Catalogue illustré du musée du Luxembourg, l'Annuaire illustré des beaux-arts pour 1882, enfin le Catalogue illustré de l'exposition nationale et Annuaire illustré des beaux-arts en 1883.

Les publications illustrées de M. Hènry Blackburne qui ont donné l'idée du Catalogue illustré à M. Dumas ont pris naissance en 1875. Les *Academy notes* comptent en 1884 dix livraisons, tandis que les *Grosvenor notes*, commencées en 1878, n'en sont qu'à leur septième fascicule. L'éditeur anglais a consacré en outre un volume illlustré aux peintures du musée de Kensington et un autre volume à la National Gallery. Ces livrets, très soigneusement imprimés sur du papier fort et ornés de dessins, exécutés pour la plupart avec soin et fort nets, coûtent 1 sh. ou 1 fr. 25, chacun. — J. G.

Claretie (Jules). — *Peintres et sculpteurs contemporains* (2e série). Artistes vivants au 1er janvier 1881. Portraits gravés à l'eau-forte par L. Massart. 9e livraison, *A. Vollon;* 10e livraison, *Louis Leloir*. Paris, imp. Jouaust, 1884, in-8°.

*Bulletin des Beaux-Arts,* journal mensuel orné de nombreuses gravures, planches hors texte. — Texte par MM. V. Advielle, Baré, A. Bouvenne, Paul d'Air, Z. Marcas, Saint-Denis, Valentin, etc. 1re année 1883-1884. Paris, Fabré, quai des Grands-Augustins, 41, gr. in-4°, 192 p.

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

*Encore les tapisseries de Pontoise.* — Si le *Triomphe d'Alexandre* dont nous parlions dans notre dernier numéro paraît définitivement perdu pour la ville de Pontoise, la municipalité vient par un vote récent d'assurer la conservation et la restauration de cinq pièces de la dernière moitié du XVIIe siècle, provenant d'une église et appartenant aujourd'hui à la ville. Cette suite qui sort probablement des ateliers d'Aubusson ou de Felletin représente les épisodes de l'histoire d'un roi, hébreu ou romain, qu'il est

fort difficile de déterminer. Les compositions sont encadrées dans des colonnes torses décorées de guirlandes; d'autres guirlandes forment bordure par le haut. Pas de marque; la lisière est brune. Il est question de créer à Pontoise un Musée où ces tentures seraient déposées sous la garde de la Société d'archéologie. Si ce Musée existait depuis quelques années, il aurait recueilli les collections de plusieurs membres de la Société, récemment décédés, qui étaient tous disposés à laisser ces collections à leur ville natale; mais elle n'aurait su où les mettre, ni comment les conserver. Il importe donc beaucoup, comme on voit, que chaque ville ait son Musée, fût-il des plus modestes. — J. G.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Académie de France à Rome.* — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'accroître de 500 francs la pension des dix-neuf élèves de l'Académie de France à Rome, ce qui portera à 4,000 francs leur traitement annuel qui se divise en indemnités de table, frais d'étude et d'entretien. Les pensionnaires reçoivent, en outre, à la fin de chaque année une indemnité de menus frais réglée dans les proportions suivantes : les peintres, 187 fr. 50 par an; les sculpteurs, 112 fr. 50; les architectes, 250 francs; les graveurs en médailles, 30 francs; les graveurs en taille-douce, 30 francs; les musiciens, 75 francs. Les architectes se rendant en Grèce recevront une indemnité spéciale de 800 francs; et, quand les pensionnaires voyagent, leur traitement est payé à raison de 267 fr. 50 par mois.

*Monument de Gambetta.* — Le 13 avril a eu lieu à Cahors l'inauguration du monument de Gambetta, sculpté par M. Falguière, membre de l'Institut. Sur un socle de 11 mètres de côtés, le monument en bronze s'élève à une hauteur de 10m50. Gambetta, en redingote, avec un pardessus flottant, appuie l'une de ses mains sur un canon. A ses pieds, un immense drapeau à moitié déplié s'étend sur la façade extérieure du socle. A gauche et à droite du drapeau se tiennent un marin combattant et un mobile blessé. Afin de rendre plus saisissant l'aspect de la statue, la municipalité a fait enlever provisoirement du cours Fénelon, où elles figuraient, la statue de Jean-Baptiste Bessière, duc d'Istrie, maréchal de l'empire, né à Playssac en 1768, mort en 1813, et celle de Joachim Murat, né à la Bastide en 1767, mort en 1815. Ces deux statues ont été reléguées à la mairie. On a laissé, au cours Fénelon, le buste de Fénelon, sur une colonne perdue parmi la verdure des arbres, derrière l'image de Gambetta. Le maire de Cahors et M. Jules Ferry, président du Conseil, ont pris la parole devant la statue.

*Monument de Millet et de Théodore Rousseau.* — On a inauguré le 21 avril, à Barbizon, le petit monument rustique que quelques amis des peintres J.-F. Millet et Th. Rousseau avaient, depuis deux ans, projeté d'élever à la mémoire des deux maîtres regrettés, à l'endroit même où la plus grande partie de leur vie s'est écoulée. Ce monument est une simple roche de la forêt, dans laquelle une plaque de bronze est incrustée; et sur cette plaque se trouvent les portraits des deux artistes, taillés en bas-relief. C'est M. Chapu qui a exécuté ces médaillons. Le rocher est situé à l'entrée du

village de Barbizon, en venant de Fontainebleau, à droite de la route, presque en face de la maison qui fut, tour à tour, habitée par Ziem et par Charles Jacque et que le peintre Pâris a transformée récemment en un élégant chalet. L'inauguration a eu lieu à deux heures, sans grande pompe, mais au milieu d'un assez grand concours d'amis et de curieux venus à Barbizon pour fêter Millet et Rousseau. Les membres du comité, MM. Camille Pâris, René Ménard, Gerspach, Tillot, Henri Trouville, etc., avaient réglé la cérémonie. M. Pâris a commencé par raconter comment était née l'idée du monument; puis divers orateurs ont pris la parole. Enfin, Mlle Élise Petit, de l'Odéon, a récité un pièce de poésie de M. André Lemoyne.

*Monument de Chanzy.* — M. Crauk et M. Croisy, statuaires, collaborent en ce moment au monument à élever sur la place des Halles, au Mans, à la mémoire du général Chanzy. Les souscriptions recueillies s'élèvent à 126,000 francs. La dépense relative à la construction du monument est évaluée à 23,000 francs pour la statue, 20,000 francs pour le piédestal et 85,000 francs pour les groupes en haut-relief qui orneront ce piédestal sur les quatre faces. Les frais de publicité ont atteint 9,000 francs. Le général Chanzy est représenté par M. Crauk, debout, en costume de campagne, le képi sur la tête, la main gauche appuyée sur la garde du sabre. La statue, en bronze, aura trois mètres de hauteur. Sur les deux côtés du piédestal, M. Croisy a groupé une douzaine de soldats, de mobiles, de marins, de cavaliers, personnifiant les uns la « Défense du Drapeau, » les autres « l'Attaque en avant. » Sur les faces antérieure et postérieure, des cavaliers démontés, un affût brisé, un blessé qui se relève pour brûler une dernière cartouche. Les modèles ne sont encore qu'à l'état de maquettes. M. Croisy est chargé, par l'administration des beaux-arts, d'un buste en marbre du général-ambassadeur, pour les galeries historiques de Versailles.

*Statue de Beaurepaire.* — On a pu voir au Salon la statue du commandant Beaurepaire par M. Maximilien Bourgeois. Le général Campenon, ministre de la guerre, vient d'adresser à tous les généraux de corps d'armée une circulaire au sujet de la souscription ouverte pour l'érection de cette statue à Coulommiers. Le conseil municipal de Coulommiers ayant demandé au ministre l'autorisation de recevoir les souscriptions des militaires qui voudraient honorer la mémoire de Beaurepaire, le ministre a accordé l'autorisation demandée.

*Statue du marquis de Jouffroy.* — M. Charles Gauthier achève en ce moment la statue de Claude-François Dorothée, marquis de Jouffroy d'Albans, ingénieur-mécanicien qui chercha le premier l'application de la vapeur à la navigation. Cette statue ne sera pas exposée à Paris. Il va être de suite procédé à la fonte et le bronze sera dirigé sur la Franche-Comté où il doit être inauguré très prochainement. La ville de Besançon organise à cette occasion de grandes fêtes qui auront lieu, du samedi 26 juillet au lundi 18 août, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jouffroy et de l'ouverture du chemin de fer de Besançon à la frontière suisse.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

**6. — Juin 1884.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

*Du 13 Mai 1884.*

L'assemblée annuelle des membres fondateurs de la Société a eu lieu, le mardi 13 mai 1884, dans une des salles du Cercle historique, 2, rue Saint-Simon, obligeamment mise à la disposition de la Société par le Conseil d'administration du Cercle.

Étaient présents : MM. A. de Montaiglon, *président;* M. J. Badin, *trésorier;* MM. Henry Havard, Jules Guiffrey, *membres* du Comité; MM. Pol Nicard, Edouard Meaume, J. David, de Brugière, Charles Lucas, Alexandre Tuetey, Antony Valabrègue, Olivier Merson, Amédée Lopinot, *membres fondateurs de la Société.*

Plusieurs absents s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. de Montaiglon, Président du Comité, présente le rapport sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1883 :

Messieurs,

Le rapport que je me trouve avoir à vous présenter tous les ans s'occupe toujours de la même chose, de l'état de nos publications. S'il est bon de commencer, il est encore meilleur de suivre et de continuer.

En 1883, nous avons publié le premier volume des Scellés d'artistes. Il en renferme cent, depuis 1643 jusqu'en 1741, que M. Guiffrey a pu relever, extraire, imprimer en totalité ou analyser d'après la table complète des scellés faits pour le travail d'inventaire des Archives nationales par l'Archiviste de la Section, M. Campardon. C'est, à ce que disent certaines gens, ennuyeux comme tous les documents. Il y a pourtant là l'inventaire de Le Brun; comme il était Garde des tableaux du Cabinet du Roi, c'est un des textes les plus précieux et les plus authentiques sur la formation, bien postérieure, du Musée

du Louvre. Sur des artistes de second ordre, sur des artistes presque inconnus, il y a là des choses très nouvelles et bien curieuses. On s'en servira, sans nous citer, nous y sommes habitués depuis longtemps, ce qui ne doit pas nous empêcher de continuer. Aussi je suis heureux de vous dire que le second volume, dont la copie est complète, en est aujourd'hui à sa septième feuille tirée; il sera imprimé et distribué avant la fin de l'année; un troisième volume, qui paraîtra en 1885, terminera les scellés d'artistes. Il faudra bien convenir que tous les renseignements qui pourront en sortir seront dus au dévouement, fort mal récompensé, de notre Société.

Quant aux Procès-verbaux de l'Académie de Peinture et de Sculpture, qui auraient dû être depuis longtemps imprimés par l'État ou par l'Académie des Beaux-Arts, — c'est vous qui l'imprimez à vos frais; — le cinquième volume, qui va de 1726 à 1744, a paru en 1883. Le sixième volume en est comme impression, — j'en reçois régulièrement une feuille à corriger toutes les trois semaines, parce qu'on imprime la suivante en décomposant la précédente, — au tirage de la feuille 13, qui arrive au mois d'avril 1750. Par conséquent, en continuant comme à l'ordinaire, le sixième volume des Procès-verbaux sera terminé dans les derniers mois de 1884 ou les premiers mois de 1885 et sera affecté soit à l'exercice 1884, soit à l'exercice prochain. La date où nous arrivons montre, comme nous en sommes au commencement du 7e registre du manuscrit et qu'il y en a dix, que nous en avons encore au moins pour trois volumes, peut-être pour quatre, c'est-à-dire pour trois ou quatre ans.

Ces collections, longues et utiles, que personne ne fait que vous, avec vos souscriptions personnelles, puisque tout passe en papier et en impressions, sans que personne de vous demande quelque chose pour son temps et sa compétence, qui est pourtant considérable, sont arrivées, par la pauvreté de notre budget, à faire que des articles courts, des documents précieux ne pouvaient pas s'imprimer. C'est pour cela, qu'après avoir fait de 1875 à 1878 un Bulletin, qui est rare, on a pensé à faire une Revue, très courte, pour pouvoir imprimer, aussitôt que possible, les documents découverts qu'on nous envoie et qu'il convient d'imprimer le plus tôt qu'on peut.

Notre collection s'est augmentée cette année d'un volume spécial dont l'importance et l'utilité sont incontestables. A la suite du Dictionnaire de Jal et du volume de MM. Harduin et Herluison, qui fait partie de notre collection annexe, notre regretté confrère, M. Hubert Lavigne, avait imprimé pour nous, en 1881, un gros volume de billets d'enterrement et de décès d'artistes français depuis 1823 jusqu'à nos jours. Dans notre Bulletin de 1876, M. Guiffrey avait imprimé, en les extrayant du fonds de la Maison du Roi aux Archives, où sont réunies les pièces justificatives deman-

dées en 1780 aux titulaires des pensions royales, cent dix actes de baptême ou de décès d'artistes du xviiie siècle. Il nous manquait encore le xviie. Notre confrère, M. Octave Fidière, a comblé cette lacune, la plus importante puisqu'elle était la plus ancienne, en imprimant, d'après un volume conservé à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts et signalé pour la première fois par M. Étienne Arago, les cent quatre-vingt-un « Billets d'enterrement et de service de MM. de l'Académie de Peinture et de Sculpture qui sont morts depuis l'établissement d'icelle en 1648 jusqu'à l'année courante, recueillis et mis en ordre par Antoine Reynès, Concierge de l'Académie. » Les premiers sont ceux des deux Lenain, morts en 1648, le dernier celui du peintre de fleurs François Baudesson, mort en 1713.

Les trois publications, qui s'ajoutent les unes aux autres, sont excellentes, mais, malgré leur richesse, pleines de lacunes. Si nous rencontrions une quatrième cachette, une quatrième réunion, et d'autres ensuite, qui permissent des volumes complémentaires, nous ne manquerions pas de les imprimer; mais, jusqu'à cette rencontre, toujours possible et toujours douteuse, nous serions bien reconnaissants à nos collaborateurs d'envoyer à notre *Revue*, c'est-à-dire à la leur, les actes de ce genre qu'ils se trouveront découvrir. Ils ne paraîtront qu'un à un, mais ils seront utiles, parce qu'ils seront imprimés.

Depuis que nous avons imprimé les quatre premières feuilles, c'est-à-dire les quatre premiers numéros de la Revue de l'Art français, on peut voir qu'il y avait intérêt à le faire. Il s'y trouve, entr'autres, la date de la mort de François Clouet, une liste des graveurs de la Monnaie de Troyes du xive au xviiie siècle, une lettre de Van Dyck écrite en France, et bien d'autres choses. Nos confrères et souscripteurs nous en demandent plus, d'ajouter feuilles sur feuilles, et ce n'est certes pas la matière qui manque; mais le marchand de papier et l'imprimeur ne se paient qu'en argent comptant. Depuis quinze ans, non pas avec les démissions, mais avec la disparition des morts, l'entrée de nouveaux adhérents ne nous fait pas changer entre le nombre de 140 à 150 membres. Avec cela nous parvenons à faire par an de deux volumes à deux volumes et demi. Avec cent membres de plus, nous ferions de quatre à cinq volumes, et vous pouvez être sûrs que pendant bien des années, longtemps même après que nous ne serons plus, la matière ne manquera pas.

Dans notre collection annexe, qui ne s'augmente pas autant qu'il se pourrait, je n'ai, pour cette année, pas de volume à vous signaler, mais nous en attendons un bien curieux. Notre confrère, M. Natalis Rondot, fait paraître, dans la *Revue Lyonnaise*, un de ses dépouillements des Archives de Lyon, le relevé sommaire des imagiers et sculpteurs; il sera bientôt terminé, et nous aurons le plaisir de mettre notre marque sur ce tirage à part et d'en enrichir notre seconde série. Les volumes

publiés par des éditeurs et les gros livres n'ont pas à venir à nous, mais les tirages à part de Revues devraient y venir plus souvent; ils y gagneraient d'être plus connus et par là plus utiles. Ce qui s'éparpille dans les Revues s'ignore ou est trop difficile à retrouver, même quand on en connaît l'existence. Aussi, vous signalerai-je, en dehors, mais bien à côté de nous et dans le même sens, un effort qui se commence pour la réimpression des livrets des Salons provinciaux du XVIIIe siècle, suite de l'établissement des Académies de Peinture et des Écoles de dessin provinciales dans la France du XVIIIe siècle.

Dès 1870, M. Beauchet-Filleau, dans ses *Pièces inédites, rares ou curieuses, concernant le Poitou et les Poitevins* (Paris, Académie des Bibliophiles, in-8°, p. 29-43), a republié en résumé le livret de l'exposition de Poitiers de 1777, en disant n'avoir pu trouver un exemplaire de celui de 1776, et il y a eu d'autres salons de Poitiers dont la date même est perdue.

En 1882, M. Léon Lefebvre a fait paraître à Lille, en un élégant volume, le recueil des seize livrets des Salons de Lille, de 1773 à 1788.

En 1883, notre confrère M. Charles Marionneau vient d'imprimer, pour la Société des Bibliophiles de Guyenne, les livrets des Salons bordelais ou des expositions de Beaux-Arts à Bordeaux, de 1771 à 1787, et vraiment il ne pouvait les faire connaître qu'en les réimprimant. Le Salon de 1771 n'existe qu'à deux exemplaires; il n'y a pas d'exemplaire connu de celui de 1772, quoique l'on sache que le livret en a été imprimé; celui de 1774 n'existait qu'à trois exemplaires; on n'en a pas trouvé de celui de 1776; celui de 1782 n'existe qu'à un seul exemplaire, et, si celui de 1787 est moins rare, il ne peut pourtant passer pour un livre commun. Je n'ai pas à insister ici sur les notes biographiques, très locales et très nouvelles, sur les artistes bordelais, mais nous devons donner comme un exemple les publications de MM. Beauchet-Filleau, Lefebvre et Marionneau. Il y a eu au XVIIIe siècle d'autres Salons provinciaux; il y a eu des livrets imprimés à Lyon, à Marseille, à Dijon, à Rouen et à Toulouse. Nous ne les connaissons pas et la recherche n'en est pas facile, ce qui est une raison de plus pour la faire et pour sauver ces épaves, en les réunissant dans des publications que la Province est seule capable de faire.

Pour en revenir à ce qui nous concerne particulièrement, vous trouverez tout naturel de remercier le cercle Saint-Simon, où nous sommes réunis, d'avoir bien voulu nous donner une hospitalité durable. Quelques-uns de nous en faisons partie, mais, y en eût-il moins, ou même aucun, le Cercle de la Société historique eût encore eu la bonne grâce de nous accueillir; pour les séances régulières et irrégulières d'une Société désintéressée, rien n'est meilleur que la stabilité et la possibilité de convoquer et de se réunir au même endroit.

Permettez-moi aussi de nous féliciter ensemble d'un honneur où

nous pouvons nous permettre de prendre quelque part. A la dernière séance des réunions de la Sorbonne, notre Secrétaire, M. Guiffrey, celui qui a fait renaître les anciennes Archives de l'Art français, qui a été le véritable créateur de notre Société, a été, sur la demande de la Commission de l'Inventaire des richesses d'art de la France et des Sociétés des Beaux-Arts, décoré de la Légion d'honneur. Pour ne parler que de quelques-uns de ses travaux, son Van Dyck, l'énorme et difficile publication des Comptes des bâtiments du roi, son histoire de la tapisserie française, qui a commencé avant les autres pays, y sont bien pour quelque chose ; mais il a fait, il prépare, il fera encore beaucoup de choses pour nous. Nous pouvons donc trouver que sa décoration, qu'il méritait plus tôt, — si nous n'y avons pas beaucoup contribué, — nous fait à la fois plaisir et honneur.

Enfin, je n'ai pas à vous proposer pour votre Comité de nouvelles propositions de nominations. Nous avons eu l'année dernière assez de nouvelles nominations à vous proposer pour qu'il se trouve demeurer complet jusqu'à l'année prochaine.

Cependant, par le fait d'une démission, nous nous trouvons avoir à remplacer notre Trésorier ; c'est l'un des rouages les plus importants et les plus délicats de l'administration, de la vie même d'une Société. M. Badin, lorsque nous nous sommes trouvés dans les mains d'un libraire au moins négligent, a bien voulu se charger de la besogne bien difficile de l'apurement de nos comptes, de la remise en état de notre comptabilité et de la rentrée de nos souscriptions. Je n'ai pas besoin de vous dire, vous le savez depuis des années, l'excellent état de régularité où M. Badin a mis notre budget. Il a donné sa démission, nous l'avons refusée ; il l'a redonnée, nous l'avons refusée encore ; il insiste pour qu'on finisse par l'accepter. S'il en faisait un peu moins, je vous réponds qu'il en ferait encore assez ; mais, comme il continue à y revenir et que nous ne serons pas privés pour cela de son amitié dévouée et de ses conseils, il faut bien en passer par ce qu'il veut.

Dans cette difficulté, qui est réelle, nous avons pensé à nous adresser, pour lui donner un successeur, à M. Tuetey, Archiviste aux Archives nationales et depuis des années le Trésorier de la Société des anciens élèves de l'École des Chartes, heureusement pour elle beaucoup moins pauvre que nous. Comme M. Tuetey a l'habitude et le maniement de fonds importants, qu'il est rompu aux recouvrements de cotisations et aux comptes de dépenses, ce ne sera pour lui qu'un surcroît de besogne ; comme il veut bien en accepter la charge, je crois que nous ne pouvons mieux faire que de le remercier de vouloir bien l'accepter, et votre Comité le propose unanimement à votre élection.

Permettez-moi encore, pour un instant, d'émettre un autre vœu, que nous changerions facilement en injonction. Quand notre confrère

M. Eudoxe Marcille, qui nous a promis la correspondance de Prud'hon, à laquelle les anciennes *Archives de l'Art français* n'auront pas été inutiles, nous donnera-t-il la copie des lettres de Prud'hon? Il est, dit-il, presque prêt, mais pas assez prêt; il espère encore d'autres lettres. Ne serez-vous pas d'avis que, pour partir et faire quelque chose, il y a un moment où il faut au besoin couper le câble? Disons à M. Marcille qu'au besoin nous arriverons chez lui avec des haches.

A la suite de ce discours, M. J. Badin, Trésorier, présente le rapport suivant sur l'état des finances :

Messieurs,

Cette année, la Société a touché :

| | |
|---|---|
| 3 cotisations de 1881 | 60 fr. »» |
| 5 — de 1882 | 100 »» |
| 135 — de 1883 | 2,700 »» |
| 6 fr. 93 o/o de la faillite Baur. La faillite comprenait 480 fr., représentant le montant des sommes perçues pour la Société et non payées par M. Baur | 33 26 |
| Ces différentes sommes, ajoutées au reliquat de 1882 reporté à 1883 | 1,891 55 |
| Portent le total des recettes de 1883 à | 4,784 fr. 81 |

Les dépenses comportent :

| | |
|---|---|
| Timbres-quittances | 14 fr. 60 |
| Timbres-poste | 5 75 |
| Recouvrement des cotisations | 105 25 |
| Impression des Lettres d'enterrement des membres de l'Académie royale de peinture, sculpture, gravure, etc. | 528 90 |
| Impression des Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure, tome V | 1,825 25 |
| Impression du tome X des Nouvelles Archives | 2,240 »» |
| Total des dépenses de 1883 | 4,719 fr. 75 |

BALANCE.

| | |
|---|---|
| Recettes | 4,784 fr. 81 |
| Dépenses | 4,719 75 |
| A reporter au compte de 1884 | 65 fr. 06 |

La Société n'a pas encore reçu les 800 fr. de souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; il reste encore à recevoir 740 fr. de cotisations de 1883 et années antérieures, et le montant des ouvrages vendus par la maison Charavay, montant non encore réglé.

Messieurs,

Avant de terminer, j'ai le regret de vous annoncer que j'ai demandé à être relevé de mes fonctions de Trésorier de votre Société. L'altération qui, depuis deux ans, s'est produite dans ma santé, m'a forcé à prendre cette détermination. La Société de l'Histoire de l'Art français, à laquelle j'appartiens depuis sa fondation, va me donner un successeur, mais je ne me retire pas et j'espère lui rendre encore des services. Je suis prêt à rendre des comptes et je me tiendrai à la disposition de mon successeur pour tous les renseignements dont il pourra avoir besoin.

A la suite de la lecture de ce rapport, les comptes présentés par M. Badin sont approuvés, et l'Assemblée, tout en exprimant à son Trésorier ses regrets de le voir persister dans ses projets de retraite, lui vote des remerciements pour les soins qu'il a consacrés aux intérêts de la Société, et nomme à l'unanimité M. Alexandre Tuetey Trésorier en remplacement de M. Badin.

---

## *PARTIE ANCIENNE.*

---

### JOSEPH PARROCEL.

*Extrait des registres des Bâtiments du Roi. — Années 1685-1687.*

Il a été payé à Joseph *Parrocel*, peintre du Roi, pour travaux exécutés par lui pour le service de Sa Majesté, savoir :

1° 550 livres, le 15 avril 1685, pour le prix d'un grand tableau qu'il a fait et posé dans la salle des Gardes et qui représente une *Bataille*.

2° 1,400 livres, pour avec 2,300 livres, qui lui ont été ordonnées, savoir : 1,000 livres le 26 août 1685, 500 livres le 10 mars 1686, 500 livres le 7 juillet, 300 livres le 2 mars 1687, faire le paiement de 3,750 livres à quoi montent 11 tableaux qu'il a faits et posés dans l'antichambre du Roi, à Versailles[1].

3° 150 livres pour avoir nettoyé et repeint la frise de l'antichambre du Roi à Vincennes.

La *Bataille* dont il est question plus haut est le *Combat de Leuze* (Catal. du musée de Versailles, par Eud. Soulié, n° 160). Le nom de Joseph *Parrocel* figure au bas dans un cartouche; mais les onze tableaux, que l'on retrouve encore dans l'antichambre, ne fournissent aucune indication sur leur auteur. Seuls, ceux de *Vander Meulen*

1. Cette somme de 3,750 livres n'est pas exacte ; l'addition sur les registres donne le chiffre de 3,700 livres.

portent le nom de ce maître. La note ci-dessus doit lever tous les doutes à ce sujet.

Joseph *Parrocel* a beaucoup travaillé pour Versailles. Il avait peint un certain nombre de tableaux pour la salle à manger dont cinq : *La foire de Bezons* et *les Quatre parties du monde* furent donnés par Louis XIV au comte de Toulouse. — Que sont devenus les premiers? — Son tableau de réception à l'Académie *Une sortie de Maestricht, repoussée par les Français*, fait partie des collections de Versailles selon Villot, et cependant la notice du musée par E. Soulié n'en fait nulle mention.

*Le Passage du Rhin* et quatre *Dessus de porte* commandés à Joseph *Parrocel* pour le château de Marly avaient été, par ordre de Louis XIV, placés dans la salle du Conseil, à Versailles. — Ici encore même silence.

A chacune de mes visites dans ce château historique, j'ai parfaitement reconnu la main de mon aïeul dans les peintures de l'antichambre, mais, des tableaux précédemment nommés, je n'ai retrouvé aucune trace marquante. Seules, quelques toiles de moyenne dimension, sans nom d'auteur, m'ont rappelé le faire et le coloris de Joseph *Parrocel*, mais ici je ne puis rien préciser. Les toiles anonymes dont je parle seraient-elles des peintures provenant de la salle à manger?

Étienne PARROCEL.

---

## UNE LETTRE DE JACQUES-LOUIS DAVID.

Paris, ce 18 frimaire, an 5e de la République.

Il m'est actuellement de toute impossibilité, citoyen, de donner gratuitement mes soins à l'éducation des jeunes gens qui fréquentent mon atellier; des raisons impérieuses m'obligent de moins consulter les sentiments de mon cœur que l'état de ma fortune. Si vous désirez continuer à recevoir mes leçons, vous voudrez bien vous conformer à payer par mois la somme de 12 liv., prix ordinaire des autres atelliers.

Salut, fraternité,

*David.*

P.-S. — Le mois commencé du 1er décembre (vieux style).

Au citoyen La Fraye, rue Saint-Honoré, no 282, à Paris.

Ce Laffrey, et non La Fraye, était de Tallard (Hautes-Alpes); il possédait une certaine fortune et il vint à Paris apprendre la peinture pour laquelle il n'avait du reste aucune disposition, et qu'il abandonna après son retour dans les Alpes.

J. ROMAN.

---

## JOSEPH ROETTIERS

GRAVEUR EN MÉDAILLES ET EN MONNAIES.

*Erratum.*

Plusieurs fautes typographiques assez graves se sont glissées dans l'article de notre collaborateur M. Vaillant, paru le mois dernier. Nous rétablissons ici le texte exact de M. Vaillant.

Page 66, lignes 31 à 38, le texte doit être rétabli ainsi : « Il fit donc frapper à son effigie « *son trésor qui venait de rentrer de France* » et sans nul doute les subventions que lui prodigua Louis XIV. John Evelyn raconte, etc. »

Page 67, ligne 5, *au lieu de :* Tohitehall, *lisez :* Whitehall; lig. 11, *au lieu de :* Corenter, *lisez :* Counter; — lig. 12, *au lieu de :* Horwod, *lisez :* Horwood.

Page 68, ligne 16, *au lieu de :* Tohitehall, *lisez :* Whitehall.

---

# *PARTIE MODERNE.*

---

## LES PORTRAITS D'ARTISTES FRANÇAIS

A LA VILLA MÉDICIS.

(*Suite.*)

Blanchard (Charles-Octave), peintre (1836). *Inconnu.*

Papety (Dominique-Louis-Féréol), peintre (1836). *Inconnu.*

Ottin (Auguste-Louis-Marie), sculpteur (1836), par Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*

Clerget (Jacques-Jean), architecte (1836), par Paul *Jourdy.*

Boisselot (Xavier), musicien (1836). *Inconnu.*

Murat (Jean), peintre (1837), par Pierre-Nicolas *Brisset.*

Buttura (Eugène-Ferdinand), peintre d'histoire (1837). *Inconnu.*

Chambard (Louis-Léopold), sculpteur (1837), par Jean *Murat.*

Guénepin (Jean-François-Jean-Baptiste), architecte (1837). *Inconnu.*

Besozzi (Louis-Désiré), musicien (1837), par Dominique-Louis-Féréol *Papety.*

Pils (Isidore-Alexandre-Auguste), peintre (1838). *Inconnu.*

Vilain (Nicolas-Victor), sculpteur (1838), par Eugène-Jean *Damery*, d'après Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*

UCHARD (Toussaint-François-Joseph), architecte (1838), par Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*

POLLET (Victor), graveur en taille-douce (1838), par Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*

NORMAND (Charles-Victor), graveur en taille-douce (1838), par Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*

BOUSQUET (Georges), musicien (1838), par Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*

HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest), peintre (1839), par M. Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.*

GRUYÈRE (Théodore-Charles), sculpteur (1839), par M. Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.*

LEFUEL (Hector-Martin), architecte (1839), par M. Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.*

VAUTHIER (André), graveur en médailles (1839), par Eugène-Jean *Damery.*

GOUNOD (Charles-François), musicien (1839), par M. Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.*

BRISSET (Pierre-Nicolas), peintre (1840), par Félix-Joseph *Barrias.*

BALLU (Théodore), architecte (1840), par Pierre-Nicolas *Brisset.*

SAINT-EVE (Jean), graveur en taille-douce (1840), par Pierre-Nicolas *Brisset.*

BAZIN (François-Emmanuel-Joseph), musicien (1840), par Pierre-Nicolas *Brisset.*

LEBOUY (Auguste), peintre (1841), par Victor-François-Éloy *Biennourry.*

LANOUE (Félix-Hippolyte), peintre de paysage (1841). *Inconnu.*

DIÉBOLDT (Georges), sculpteur (1841). *Inconnu.*

GODDE (Charles-Joseph), sculpteur (1841). *Inconnu.*

PACCARD (Alexis), architecte (1841). *Inconnu.*

MAILLARD (Louis), musicien (1841). *Inconnu.*

BIENNOURRY (Victor-François-Éloy), peintre (1842), par M. Victor-François-Éloy *Biennoury.*

CAVELIER (Pierre-Jules), sculpteur (1842), par M. Victor-François-Éloy *Biennourry.*

TITEUX (Philippe-Auguste), architecte (1842), par M. Victor-François-Éloy *Biennoury.*

DELEMER (Louis-Désiré-Joseph), graveur en taille-douce (1842), par Félix-Joseph *Barrias.*

ROGER (Alexis-André), musicien (1842), par M. Victor-François-Éloy *Biennoury.*

Damery (Eugène-Jean), peintre (1843). *Inconnu.*

Maréchal (René-Ambroise), sculpteur (1843). *Inconnu.*

Tétaz (Jacques-Martin), architecte (1843), par M. Félix-Joseph *Barrias.*

Merley (Louis), graveur en médailles (1843), par Eugène-Jean *Damery.*

Barrias (Félix-Joseph), peintre (1844), par M. Félix-Joseph *Barrias.*

Lequesne (Eugène-Louis), sculpteur (1844), par M. Félix-Joseph *Barrias.*

Desbuisson (Prosper), architecte (1844), par M. Félix-Joseph *Barrias.*

Aubert (Jean-Ernest), graveur en taille-douce (1844), par M. Félix-Joseph *Barrias.*

Massé (Félix-Marie-Victor), musicien (1844), par M. Félix-Joseph *Barrias.*

Benouville (François-Léon), peintre (1845), par Jean-Achille *Benouville.*

Cabanel (Alexandre), peintre (1845), par M. Alexandre *Cabanel.*

Benouville (Jean-Achille), peintre paysagiste (1845), par François-Léon *Benouville.*

Guillaume (Jean-Baptiste-Claude-Eugène), sculpteur (1845), par François-Léon *Benouville.*

Thomas (Félix), architecte (1845), par Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger.*

Normand (Alfred-Nicolas), architecte (1846), par M. Alexandre *Cabanel.*

Tourny (Joseph-Gabriel), graveur en taille-douce (1846), par Adolphe-Williams *Bouguereau.*

Gastinel (Léon-Gustave-Cyprien), musicien (1846), par M. Alexandre *Cabanel.*

Lenepveu (Jules-Eugène), peintre (1847), par M. Jules-Eugène *Lenepveu.*

Perraud (Jean-Joseph), sculpteur (1847), par Jules-Eugène *Lenepveu.*

Maillet (Jacques-Léonard), sculpteur (1847), par M. Jules-Eugène *Lenepveu.*

André (Louis-Jacques), architecte (1847), par M. Jules-Eugène *Lenepveu.*

Deffès (Pierre-Louis), musicien (1847), par M. Jules-Eugène *Lenepveu.*

Thomas (Gabriel-Jules), sculpteur (1848), par M. Adolphe-Williams *Bouguereau.*

Garnier (Jean-Louis-Charles), architecte (1848), par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger.*

Devaux (Jacques-Martial), graveur en taille-douce (1848), par M. Adolphe-Williams *Bouguereau.*

Chabaud (Louis-Félix), graveur en médailles (1848), par M. Adolphe-Williams *Bouguereau.*

Duprato (Jules-Laurent), musicien (1848), par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger.*

Boulanger (Gustave-Clarence-Rodolphe), peintre (1849), par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger.*

Le Cointe (Charles-Joseph), peintre paysagiste (1849), commencé par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger*, terminé par M. Antoine-Auguste-Ernest *Hébert.* Signé des initiales B. H.

Curzon (Marie-Alfred de), peintre paysagiste (1849), par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger.*

Roguet (Louis), sculpteur (1849). *Inconnu.*

(*A suivre.*)

---

## COMITÉ POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT
## A
## EUGÈNE DELACROIX.

La *Revue de l'Art français* a publié dans son numéro du mois de mai (p. 74-76) une note sur le projet de monument à la mémoire d'Eugène Delacroix. Depuis un mois le Comité s'est définitivement constitué et, dans la séance du 28 mai, tenue dans une des salles de la mairie du sixième arrondissement, il a pris les résolutions suivantes :

Le monument d'Eugène Delacroix, dont la nature et l'emplacement seront ultérieurement déterminés, sera érigé au moyen des ressources suivantes :

1° Une souscription publique, ouverte dans tous les journaux; les fonds seront déposés au Comptoir d'escompte;

2° Une exposition générale de l'œuvre du maître qui aura lieu à l'École des Beaux-Arts en février et mars 1884. Des démarches faites auprès du ministre et du directeur de l'École, dans ce but, ont été couronnées d'un plein succès.

Un certain nombre d'artistes avaient spontanément offert d'organiser une vente de leurs œuvres; cette proposition a été accueillie avec une grande faveur; mais il n'a pas été pris de résolution définitive.

Les pouvoirs de la commission d'initiative ont été confirmés par l'assemblée générale du Comité, et M. Étienne Charavay a été nommé caissier pour centraliser les souscriptions qui seront déposées au Comptoir d'escompte.

Le Comité compte plus de cent membres, parmi lesquels on remarque nombre de peintres français et plusieurs artistes anglais, belges, hollandais. La Commission d'initiative, définitivement constituée, se compose de M. Auguste Vacquerie, président, Alfred Robant, secrétaire, et de MM. Burty, Calmettes, Castagnary, Champfleury, Étienne Charavay, Dalligny, Darcy, Falguière, Fantin-Latour, Jean Gigoux, Philippe Gille, Léon Glaize, J. Guiffrey, Roger Marx, Paul Meurice, A. de Montaiglon, Alfred Stevens, Arthur Stevens et Maurice Tourneux.

Les souscriptions peuvent être adressées aux journaux ou directement à M. Étienne Charavay, 4, rue de Furstenberg.

Les souscriptions dépassent déjà le chiffre de 6,000 francs. Parmi les premiers souscripteurs, on remarque les noms de M. Vacquerie pour 1,000 fr., M. Victor Hugo pour 500 fr., MM. de Rothschild pour 500 fr., M. Haro pour 500 fr., et de M. Faure, pour 100 fr. Le Conseil municipal de Paris vient de voter 2,000 fr., ce qui porte à plus de 8,000 fr. le total des sommes déjà versées.

J.-J. Guiffrey.

---

## EXPOSITIONS.

Les expositions d'œuvres d'art se multiplient chaque jour. Bientôt celui qui passera ses journées entières à courir de l'une à l'autre ne pourra plus tout voir, en y consacrant toutes ses après-midi. Est-ce un bien, est-ce un mal? Nous nous contentons de constater le fait.

*Exposition Meissonier.* — Annoncée depuis deux mois, cette exhibition a tenu ce qu'on attendait, c'est tout dire. Le premier tableau peint par le maître en 1834 s'y trouve. Le dernier portant une date est le portrait du docteur Guyon, terminé en 1884. Soit un demi-siècle de labeur et d'efforts. Le catalogue mentionne 146 tableaux, la plupart sur panneau. Or il paraît que c'est à peine le tiers de l'œuvre du maître qui s'élèverait ainsi à cinq cents peintures. En cinquante ans c'est une moyenne de dix par an, sans compter les dessins pour la *Chaumière indienne*, les *Contes Rémois*, etc., dont il n'y a malheureusement pas trace ici. Cela compte pourtant dans l'œuvre de l'artiste.

M. Charles Pillet, chargé du Catalogue, s'est tiré à son honneur de cette tâche difficile. Il a fait preuve d'écrivain. Je lui reprocherai

même de s'être trop préoccupé du style et pas assez de la précision. Un document de cette nature qui restera et sera souvent consulté devrait être d'une précision photographique dans ses descriptions. Comment n'a-t-on pas assigné une date, au moins approximative, aux œuvres reléguées à la fin du catalogue? N'avait-on pas là le meilleur témoin pour fixer l'époque de leur exécution?

Le Catalogue se termine par une bien étrange pièce de vers signée ***. Est-ce le peintre qui se cache par modestie sous ce voile?

L'exposition ouverte le 24 mai durera jusqu'au 24 juillet, au profit de la Société de bienfaisance, dite de l'Hospitalité de nuit[1]. — J. G.

*Salon des artistes indépendants.* — Ouvert du 18 mai au 20 juin, dans les anciennes salles de la préfecture de la Seine, près du pavillon de Flore, cette exposition prouve une fois de plus que le jury du Salon annuel n'est coupable d'aucune rigueur exagérée. Parmi les huit cents peintures, sculptures, aquarelles, gravures et dessins des artistes indépendants, c'est à peine s'il est un seul article qui paraisse déplacé dans ce milieu. On s'étonnera peut-être de rencontrer ici M. Van Beers; mais sa plaisanterie paraîtra d'un goût douteux.

*Les Diamants de la Couronne*[2]. — Le bruit qui s'est fait récemment autour de ces diamants a suggéré à la Chambre syndicale des industries du bronze et de la joaillerie l'idée d'attirer le public par leur exhibition au profit des écoles professionnelles. Les industries d'art ont toutes été conviées à cette exposition qui offre aussi quelques vitrines de vieille argenterie et d'objets anciens. Les fameux diamants sont peut-être la moindre curiosité de ce petit musée disposé avec goût; mais ils attireront la foule, et c'est l'essentiel, car on commence à être singulièrement fatigué de ces expositions en miniature qui se ressemblent toutes.

*Concours pour le monument de Gambetta.* — Dans les premiers jours de juin a eu lieu à l'École des beaux-arts, dans la salle Melpomène, l'exhibition des nombreuses maquettes envoyées pour le concours du monument à la mémoire de Gambetta. La plupart des sculpteurs arrivés à la réputation s'étaient comme d'habitude abstenus. Le jury a désigné six concurrents admis à l'épreuve définitive. Les projets ainsi choisis sont ceux de MM. Allar et Dutert, Aubé et Boileau, Coutan et Lambert, Dalou et Faure-Dujarrie, Falguière et Pujol, Injalbert et Laloux. Le concours sera jugé du 1er au 15 novembre.

---

1. Prix d'entrée : 2 fr. pendant la semaine, sauf le vendredi où l'entrée est portée à 5 fr.; 1 fr. le dimanche. Prix du Catalogue, 3 fr. L'exposition est ouverte de 9 heures du matin à 6 heures.

2. Prix d'entrée : 5 fr. le mercredi, 2 fr. le vendredi et 1 fr. les autres jours de la semaine.

L'auteur du projet classé premier recevra 6,000 francs ; le second, 4,000 fr.

*Travaux des élèves des cours professionnels de la chambre syndicale des menuisiers du bâtiment.* — Installée à côté du Salon des artistes indépendants, cette exposition modeste mérite de ne pas être oubliée. Elle témoigne des efforts sérieux tentés par les chambres syndicales pour donner à leurs apprentis une instruction professionnelle en rapport avec les exigences de notre temps. — J. G.

---

## VENTES.

La place dont nous disposons nous empêche de suivre de près, surtout en ce moment, le mouvement de la curiosité. Les ventes se succèdent sans interruption. L'hôtel Drouot est en pleine effervescence. Ses nombreuses salles ne suffisent pas à tous les besoins. La salle Petit va bientôt lui faire, pour les grandes ventes, une sérieuse concurrence.

Contentons-nous de signaler en passant la vente de la bibliothèque de M. Henri Lambert, ancien membre du Comité de la Société de l'histoire de l'Art français. Le catalogue formé de quatre parties, comprenait des collections fort importantes ; une partie tout entière était réservée aux livres d'art, parmi lesquels figuraient toutes les grandes galeries d'Europe, tous les Catalogues de graveurs, le Bartsch, le Robert Dumesnil, etc., etc.

*Collection Viardot.* — Vingt numéros seulement, tableaux, sculptures ou dessins composaient la collection de M. Louis Viardot vendue le 30 avril. La préface du Catalogue est signée Émile Augier. A côté d'un Goya et des Ruysdael, on remarque un portrait de Voltaire par Largillière, et un buste en terre cuite aussi de Voltaire, attribué à Houdon.

*Bronzes de Barye (modèles).* — Le 24 avril, ont été vendus 78 modèles provenant de la vente de Barye, figures, animaux et ornements. Bien que dépourvus de patine, ces bronzes, admirablement ciselés, ont atteint des prix élevés : *Lion au serpent*, 4,000 fr. ; *Angélique et Roger sur l'hippogriphe*, 3,700 fr. ; *Tigre dévorant un glavial*, 5,200 fr. ; *Cheval surpris par un lion*, 3,300 fr. ; *Cerf dix-cors terrassé par deux lévriers*, 3,000 fr. Les 78 nos ont atteint le chiffre de 76,765 fr. Quel malheur qu'on n'ait pas songé à placer dans un de nos musées publics une suite complète des bronzes de ce grand artiste ! Il est déjà bien tard pour former une pareille collection et elle coûterait aujourd'hui quatre ou cinq fois le prix qu'on l'eût payée il y a quelques années. J. G.

---

## NÉCROLOGIE.

Scott (Henri). — Le 30 avril, pendant qu'il assistait au vernissage, Henri Scott, dessinateur et peintre de talent, a été frappé de congestion et a succombé. Il n'était âgé que de trente-huit ans. L'un des journaux auxquels il a le plus collaboré comme dessinateur est le *Monde illustré*. Peu de jours avant de mourir, dit l'*Événement*, il

envoyait à la *Vie moderne* son dernier dessin, avec cette légende : *Mon tombeau*, et son dessin, gravé juste le jour de sa mort, a paru dans le journal le lendemain. — H. J.

Servin (Amédée). — Le 13 mai est décédé à Villiers-sur-Morin, à la suite d'une attaque de paralysie, le paysagiste Amédée Servin. L'*Abreuvoir* et le *Moulin de Nazareth* sont ses œuvres les plus populaires. Hors concours depuis 1872, il a pris part au Salon de 1884.

H. J.

## BIBLIOGRAPHIE.

Jouin (Henry). — *La sculpture aux salons de 1881, 1882, 1883 et à l'Exposition nationale de 1883* (Plon et Cie). — Depuis 1873, l'auteur de ce travail consacre chaque année une étude spéciale aux sculptures du Salon annuel. Si cette publication portait un numéro d'ordre, le volume qui vient de paraître aurait donc le numéro 9. Chaque fascicule est précédé d'une étude sur une des parties de la sculpture, le marbre, la statue, le groupe, le bas-relief, le buste, les pierres gravées, etc. Dans un certain nombre d'années ces monographies seront précieuses à consulter pour les biographes et les critiques. Il nous est interdit de louer ici l'œuvre de notre collaborateur et de dire le bien que nous en pensons. Contentons-nous de signaler le curieux rapprochement établi entre le fameux bas-relief de M. *Dalou*, *les États généraux*, et certain dessin de *Raffet* qui a paru dans l'*Histoire chronologique de la Révolution française*, par Thiers, Mignet et Lacretelle, publiée en 1834. Nous avons vu la gravure et pu constater que l'identité est complète, sous le rapport de la composition, entre le dessin de *Raffet* et le bas-relief de M. *Dalou*. J. G.

## NOUVELLES DIVERSES.

*La fête de Corot à Ville-d'Avray.* — Le mardi 27 mai a eu lieu la fête anniversaire de l'inauguration du monument de Corot. M. Lemerre, éditeur, propriétaire de la maison de l'artiste, l'avait ouverte aux visiteurs. Les félibres, qui avaient célébré leur fête le dimanche précédent à Sceaux, étaient revenus là en grand nombre. Dans l'après-midi, MM. Paul Arène et Philippe Burty ont prononcé devant le monument des allocutions applaudies. M. Coppée a dit la pièce qu'il avait composée pour l'inauguration du monument. La musique a pris aussi une part importante à cette cérémonie familière, qui s'est terminée par un banquet.

*Statue de Laprade.* — Sur la proposition de M. le vicomte de Meaux, ancien ministre, on s'occupe à Montbrison (Loire) d'élever un monument à la mémoire du poète Victor de Laprade. L'artiste auquel la commission de souscription se propose de confier la statue du poète est M. Bonnassieux, membre de l'Institut.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**7. — Juillet 1884.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

## JEHAN LANGLOIS

### SCULPTEUR DU DUC D'ÉPERNON (XVI$^{e}$ ET XVII$^{e}$ SIÈCLES).

On lit, dans l'*Essai sur l'Histoire de Cadillac* par M. P. Delcros aîné, Bordeaux-Balarac j$^{ne}$, 1845, p. 5, que ce fut un « architecte sculpteur nommé Langlois qui dirigea la construction de « la chapelle des ducs d'Épernon à Cadilhac, bâtie au commen- « cement du XVII$^{e}$ siècle, ainsi que l'annonce le millésime 1606, « gravé sur une plaque de marbre noir, au-dessus de l'entrée. »

La quittance qui suit, trouvée dans le livre des « *Recettes et « Dépenses faites pour le compte du duc Depernon*, » par Honoré de Mauroy, secrétaire du Roy, justifie le fait avancé par M. Delcros.

M$^{is}$ DE CASTELNAU.

Pour la somme de trois cens quarente cinq livres que je, Jehan *Langlois*, maistre sculpteur, confesse avoir receu de Maistre Pierre Bentyac, commis par Monseigneur le duc d'Espernon à la Recepte et Despance de son bastiment de Cadilhac, laquelle dicte somme jay receue dudict Bentyac en cinq divers payemens, durant le present mois sur les ouvrages par moy entreprins de mon art audict bastiment, dont un tiers quicte ledict sieur Bentyac audict nom et tous autres.

Fait à Cadilhac ce dernier jour de novembre mil six cens cinq.

Signé : J. Langloays.

Au dos est écrit :

Quictance de Jehan Langlois M$^{e}$ Sculpteur pour le mois de novembre M VI$^{c}$ V de la somme de III$^{c}$ XLV l.

## MAITRES SCULPTEURS PARISIENS
### EN 1641.

Le principal intérêt de la pièce que nous publions est de faire connaître les noms de plusieurs sculpteurs parisiens complètement oubliés. Un seul d'entre eux a laissé quelques traces de sa vie dans les ouvrages spéciaux, c'est le florentin Francesco *Bordoni,* le gendre de *Francheville.* On voit que ce n'est pas tout à fait le premier venu. Jal a retrouvé et publié plusieurs actes d'état-civil le concernant et a pu ainsi reconstituer en partie sa biographie. Il le dit âgé de soixante-cinq ans en 1641 ; la date de sa naissance remonte donc à l'année 1576.

Jean *Blanchard*, pas plus qu'Étienne *Delaporte,* n'est connu des biographes. Nous avons vainement cherché quelques détails sur l'affaire ayant motivé cette enquête. La nature des questions adressées aux déposants permet de supposer qu'il s'agit d'un vol de tuyaux de plomb livrés par le s. Menard aux différents sculpteurs cités ici et dont notre acte nous apprend le nom, le prénom, l'adresse et l'âge.

J.-J. GUIFFREY.

*Information faicte d'office par nous Louis de Fontenay, bailly et juge ordinaire civil et criminel de Sainct Germain des Prez, à la requête du procureur fiscal aud. bailliage, demandeur et complaignant.*

Du XXVI aoust 1641.

*Jean Blanchard*, maistre sculpteur à Paris, demeurant au faulxbourg Saint-Honoré, en la maison où est pour enseigne les Trois Corneilles, aagé de quarente cinq ans ou environ,

A dict que, au temps et en l'année que nasquit monseigneur le Dauphin, il y a tantost trois ans, faisant une figure appellée une *Amphitritte*, ayant besoing de plomb il achepta de Pierre Menard, mercier, demeurant près les Quinze Vingtz, environ la quantitté de cent ou deux cens de plomb vieil qui estoit des boutz de thuiaux et autres petitz morceaux, à raison de deux solz la livre qu'il luy paya incontinant lad. livraison. Qui est tout ce qu'il a dict scavoir et a signé.

(Signé :) J. BLANCHARD.

*Estienne Delaporte*, maistre sculpteur à Paris, y demeurant rue Sainct Honoré, en la maison où est pour enseigne comme et au dessus de la porte l'Adventure, aagé de cinquante ans ou environ,

A dict enquis, que, six ans sont ou environ, il achepta de Pierre Menard, marchand mercier, environ trois cens poizant de plomb en

morceaux vieils persez et battus, à raison de huict ou neuf livres le cent. Scayt aussi que led. Menard en a vendu depuis peu au nommé *Bourdon*, sculpteur du Roy, demeurant dans le pallais des Thuileries, environ pour unze ou quatorze livres, comme aussi aux nommés *Blanchard* et *Thouroulde*, sculpteurs, n'en scayt la quantitté. Qui est tout ce qu'il a dict scavoir.

(Signé :) ESTIENNE DE LA PORTE.

*François Bourdonni*, sculpteur ordinaire du Roy, aagé de soixante et cinq ans, ou environ, demeurant au Pallais des Thuilleries,

A dict, enquis sur le contenu des faictz qui luy ont esté communicquez, que, deux ans sont ou environ, il a acheрté de Menard, mercier, demeurant proche les Quinze Vingtz, du plomb ressement fondu estant en lingotz amassé, quoy que ce soit ses serviteurs pour luy, le prix de neuf livres t., et que depuis trois sepmaines en ça il en a payé au nommé Vincent Venturi, porteur du mandement dud. Menard, et duquel Menard le depposant avoit acheрté de pareil plomb, pour le prix de unze livres ou environ et que les gentz de luy depposant qui ont receu led. plomb diront plus particulierement en quelle forme estoit led. plomb. Qui est tout ce qu'il a dict scavoir, et a signé.

(Signé :) FRANCº BORDONI.

(Archives Nationales, Z². 3332.)

---

## EUSTACHE LESUEUR.

*Quittance d'Eustache Lesueur.* — On trouve dans l'*Isographie* le fac-similé d'une quittance de Lesueur, qui était alors dans la collection de M. Adolphe Dupéret de Rouen. Elle est d'une très bonne écriture, et, comme on va voir, d'une orthographe parfaite.

Je, soubzsigné, confesse avoir reçeu de Dom Anselme la somme de cent livres tz., pour le tableau de l'autel de la chapelle de S. Magdelaine que j'ay fait. Fait à Paris, ce dernier jour de Décembre mil six cens cinquante un. — E. LE SUEUR.

Florent le Comte, en 1699, indique : « Une *Madeleine* pour un particulier Carme, » ce qui a été relevé dans les *Nouvelles recherches sur la vie de Lesueur* (Anciennes Archives de l'Art français, tome II, 1852, p. 116), où l'on trouve aussi (page 121) que la Galerie du Château de Schleissheim a eu de la Galerie de Munich une *sainte Madeleine* en contemplation attribuée à Lesueur.

M. Feuillet de Conches, dans sa Notice sur Lesueur, a reproduit cette quittance, et supposait que le tableau avait été fait pour l'abbaye de Marmoutiers. Le Musée de Tours, qui a recueilli de Marmoutiers un *saint Sébastien*, une répétition réduite de la *Messe de saint Martin*, et un *saint Louis pansant les malades*, n'a pas de sainte Madeleine.

Mais Guillet de Saint-Georges dans sa Vie de Lesueur (*Archives*, II, 25, et *Mémoires inédits des Académiciens*, I, 163) a écrit : « On voit aussi aux Chartreux (de Paris), dans une de leurs chapelles qu'on n'ouvre que le matin pour célébrer la messe, un tableau de M. Le Sueur, où il a représenté l'*Apparition du Sauveur à la Madeleine*, quand il lui dit « *Ne me touchés pas*, » d'où vient qu'on appelle ordinairement cette sorte de tableau un *Noli me tangere*. Le sujet en est pris du 20e chapitre de saint Jean. »

Frédéric Villot, dans son livret du Musée du Louvre de 1855, *École française*, nº 519, page 338, cite la quittance de 1651 et demande, avec toute raison, s'il ne s'agit pas du tableau des Chartreux. Sa question est absolument judicieuse. Le Prieur des Chartreux de Paris de 1648 à 1665 a été Dom Pierre Flogny qui avait remplacé, après 1644, dom Augustin Joyeulx et qui eut lui-même pour successeur dom Paul Jouenne.

A. DE MONTAIGLON.

---

## ACTES D'ÉTAT CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS.

### I.

#### *Acte de naissance de Carle Vernet.*

Léon Lagrange, dans sa Notice sur « Joseph Vernet, sa vie, sa famille et son siècle, d'après des documents inédits, » a publié, p. 76, ce qui suit : « Voici, constatant sa naissance [1], le document authen-
« tique qu'a bien voulu m'adresser, sur ma simple demande, l'hono-
« rable archiviste de la mairie de Bordeaux [2] :

« Copie de l'acte de naissance de Charles-Horace, fils légitime de
« sieur Joseph Vernet, peintre du Roi, et de dame Virginie Parker;
« paroisse Saint-Rémy; parrain, sieur Louis-François Vernet, frère
« du baptisé; marraine, Rose Lombelli; né le 14 août 1758. »

---

1. De Carle, fils de Joseph.
2. Alors M. Arnaud Detcheverry, mort vers 1865.

Le fond de cette note est vrai, mais le texte de l'acte n'est pas rigoureusement exact ; le voici, lettre pour lettre :

N° 745 Du lundy 14 aoust [1758][1].

A été baptisé Antoyne. Charles. horace fils légitime de sieur joseph Vernet, peintre du Roy et de d^lle^ virginie Parker, parroisse S^t^ Remy. Parrein S^r^ Loüis. françois Vernet, frere du baptisé. Marreine d^lle^ Anne. Rose Lombelli. né ce matin à une heure.

*Louis Vernet.* *Vernet pere.*

*S^t^ Martin, curé*[2].

Communiqué par M. Charles Marionneau.

II.

*Acte de décès d'Antoine Lavau, graveur en médailles et pierres fines, né à Bordeaux en 1722.*

L'an mil huit cent huit, le vingt-huit février, il a été remis au bureau de l'état civil un verbal fait par le commissaire aux décès, duquel il résulte que *André Lavau*, âgé de quatre-vingt-six ans, natif de Bordeaux, graveur, veuf en premières noces de Marie Couvreau et en dernières de Marie-Anne Lafitte, demeurant rue du Parlement, n° 6, fils de feu René Lavau et de feue Gabrielle Jamin, est décédé ce matin à six heures; sur la déclaration de Pierre Chabret, âgé de cinquante-six ans, professeur au Lycée, même maison, et de Jacques Laurent, âgé de soixante ans, journalier, rue du Poisson-Salé, n° 13; et ont signé audit verbal qui est déposé aux archives dudit bureau.

(Extrait des registres de l'état civil de la ville de Bordeaux.)

Communiqué par M. Charles Marionneau.

III.

*Acte de décès de Jean-Baptiste-Claude Robin, peintre.*

L'an mil huit cent dix-huit, le vingt-trois du mois de novembre à huit heures du matin, par devant nous Julien Rétif, maire, officier de l'état-civil de la commune de Chouzy, canton d'Herbault, département de Loir-et-Cher, sont comparus M. Parfait-Louis Rimoneau, propriétaire, demeurant à Chouzy, âgé de quarante-sept ans, et Joseph Alliot, vigneron, demeurant à Chouzy, âgé de cinquante-neuf ans. Lesquels nous ont déclaré que le vingt-trois du mois de

---

1. Mis en tête des baptêmes du jour. — Le millésime est en tête du Registre.

2. La signature du curé est mise au bas de la page. — Le conventionnel Gensonné naquit quatre jours avant C. Vernet. Arch. municipales. Registre Saint-André.

novembre, à trois heures du matin, monsieur Jean-Baptiste-Claude Robin, âgé de quatre-vingt-quatre ans, profession d'ancien peintre du roi, ancien censeur royal de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'ancienne Académie de peinture de Paris, demeurant à Chouzy, département de Loir-et-Cher, est décédé en notre commune, en la maison de M. Rimoneau.

Le premier témoin nous a déclaré être neveu, à cause de son épouse, et le second témoin être voisin du décédé; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite, à l'exception de Joseph Alliot qui a déclaré ne le savoir.

Le Registre est signé : Rimoneau et Rétif, maire.

Pour copie conforme au registre et délivrée à titre de simple renseignement historique.

A Chouzy, ce 19 août 1881.

Pour le maire,
*Le conseiller municipal :* G. MONIEU.

(Extrait du registre des décès de la commune de Chouzy pour l'année 1818.)

Communiqué par M. Charles Marionneau.

---

## VENIAT ou VENJAT.

Dans la démolition des restes du couvent de l'Ave-Maria, qui était à côté de l'Hôtel de Sens, et qui est maintenant remplacé par un marché, on a trouvé et, comme il convenait, transporté au Musée Carnavalet, une plaque de cuivre sur laquelle on lit, en caractères capitaux, ce sixain, auquel j'ajoute la ponctuation :

Icy gist Veniat, cet ouvrier fameux,
Dont l'esprit excellent, par un meslange heureux,
Joignit la théorie à la noble pratique;
Ses ouvrages de prix relèvent son renom,
Et, quand les envieux voudront tenir son nom,
Chacun de ses travaux vaut un panégyrique.
1659.

Qu'était-ce *Veniat* ou *Venjat?* Ce n'était pas un artiste; puisqu'on l'appelle *ouvrier*, c'est un artisan. Il n'a pas logé au Louvre, puisqu'il est inhumé à l'Ave-Maria; il n'est pas cité dans Marolles, et Jal ne l'a pas rencontré. Etait-ce un ébéniste, un mosaïste, un fondeur, un serrurier habile à repousser le fer, un faiseur de globes et d'instruments de mathématique? Le rimeur de son épitaphe a oublié d'éclairer sa lanterne et ne nous donne pas même un indice pour arriver à déterminer le talent de cet illustre inconnu. Il se pourrait que quelqu'un de nos lecteurs connût le nom et sût quelque chose sur l'homme.

A. DE M.

## FRANÇOIS GIRARDON.

Minute d'un bail passé le 11 mars 1698 devant Legrand et Moufle, notaires à Paris, par François Girardon, sculpteur ordinaire du Roy, chancellier de l'Académie royale de sculture et peinture, demeurant aux Galleries du Louvre, à Jean Le Vacher le fils, marchand joaillier bourgeois de Paris, demeurant sur le quai de l'Horloge du Palais, pour sept années à commencer du jour de la Saint-Jean-Baptiste de la présente année, d'une maison size sur le quay de l'Horloge, attenante à celle où led. Le Vacher demeure actuellement, moyennant la somme de douze cens livres par an, payable par quartiers ; laquelle maison à deux boutiques, arrière boutiques, petite court, plusieurs estages de chambre au-dessus, grenier et autres dépendances, led. Le Vacher a dit bien connaître pour l'avoir vue et visittée.

(Suivent les clauses ordinaires.)

(Signé :) *Girardon. — J. Le Vacher. — Legrand. — Moufle.*

(Dubrunfaut, 271.)

Communiqué par M. J. G.

---

## PIGALLE

PEINTRE COPISTE.

(Document non daté.)

*Tableaux que le s. Pigalle a fait pour le Roy sous M. Portail, garde des tableaux du Roy, cavoire :*

Un tableau représentant le portrais du Roy en pié d'après M. Rigeaux duquel le s^r Pigalle a ut sou M. Orris de M. Portail la somme de 550 liv.

Plus deux tableaux, l'un le même portrais du Roy de M. Rigeaux, et l'autre le portrais de la Raine d'après M. Toquet, les deux en pié, dons le s^r Pigalle a ut de M. Portail pour les deux (finis et livré sou M. de Tournehem), la somme de 900 liv.

Un autre tableau représentans Chefale et l'Orore d'après M. Le Moine, en avoir reçue de M. Portail (sous M. Orris) la somme de 60 liv.

Un portrais de M. le Dauphin d'après M. Toquet, reçue de M. Portail (sou M. Orris) la somme de 100 liv.

Sous M. Orris : Deux tableaux de paysage, d'après le Gaspe, reçu des deux de M. Portail la somme de 60 liv.

Sous M. Orris : Plus avoire ralongé des tableaux d'animaux de

M. Desporte, en avoire reçus six livre de quarante cinq livres que cela a été réglé 6 liv.

Plus, avoire remis sur toille et ralongé quatre tableaux copis du Carache et un autre tableau copis de Michel Ange de Caravage parrailement remis sur toille et ralongé, en avoire reçus des cinq (sou M. Orris) la somme de 8 liv.

Sou M. Orris : Plus avoire ragrandi deux tableaux représentans deux dame de cour conjointemens avec le sr de Canse, duquel n'avoir rien reçue de vingt cinq livre que cela a été réglé o.

Sou M. Orris : Avoire faite un deménagemens qui a duré vint setp jour y compris l'époustage des apartemens de Roy, duquel le sr Pigalle n'a ut que quelque diné de M. Portail qui lui faisois la grâce de l'ademaitre à sa table comme un oyseaux qu'il voulois plumer, mais le sr Pigalle ne pouvans plus i résister a été obligé de lui faire ces représentacion et a obtenue par grâce d'aitre payé comme les crocheteur quand il ferais lesdit deménagemens.

Sou M. Orris : De plus lui avoire fait une vierge d'après M. Mignare qu'il prétens s'aproprié atandu les diné mencioné si desus.

Sou M. de Tournehem : Avoire faite un tableau d'après le Fetis dons le suget est Lot et ces fille pour M. de Vandière que M. Portail lui retien pour retribucion d'un tableaux portrais de Monsieur le Dauphin envoyez en Saxe que le sr Pigalle a faite et recue entié à cette condicion, ne pouvens faire autremens, afin que M. Portail ne lui fit point de tore dans son pailemens comme il l'en menaçois, fecans entandre qu'il ferais telle qu'il lui plairais, Monsieur de Tournehem l'ayans laisez le maître absolus de réglé cela telle qu'il le voudrois, sans que qui que se sois puis i trouvez à redire, et qu'il falois qu'il gania sur tous les ouvrage qui ce ferois au magasin des tableaux que Monsieur de Thournehem sans étoit espliqué et prétendoit que cela fût.

Ledit M. Portail ayant encore au sr Pigalle un portrais du Roy d'après M. de Latour (sou M. de Thournehem) et un tableaux de la Continance de Sipion d'après M. Le Moine (sou M. Orris) qui n'es encore que desinés de la même grandeur de l'original que M. Portail lui retien.

Je sertifie le présens mémoire conforme à la vérité. En fois de quoi jè signé.

*Pigalle.*

Communiqué par M. J. G.

## PARTIE MODERNE.

## LES PORTRAITS D'ARTISTES FRANÇAIS
### A LA VILLA MÉDICIS.
(*Suite.*)

LEBOUTEUX (Denis), architecte (1849), par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger*.

BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé), peintre (1850), par M. Paul-Jacques-Aimé *Baudry*.

BOUGUEREAU (Adolphe-Williams), peintre (1850), par M. Adolphe-Williams *Bouguereau*.

GUMERY (Charles-Adolphe), sculpteur (1850), par M. Paul-Jacques-Aimé *Baudry*.

LOUVET (Louis-Victor), architecte (1850), par M. Paul-Jacques-Aimé *Baudry*.

BERTINOT (Gustave-Nicolas), graveur en taille-douce (1850), par M. Émile *Lévy*.

BONNARDEL (Pierre-Antoine-Hippolyte), sculpteur (1851). *Inconnu*.

CRAUK (Adolphe-Désiré), sculpteur (1851), par M. Gustave-Clarence-Rodolphe *Boulanger*.

ANCELET (Gabriel-Auguste), architecte (1851), par M. Émile *Lévy*.

DELEHELLE (Jean-Charles-Alfred), musicien (1851), par M. François-Nicolas *Chifflard*.

LE PÈRE (Alfred-Adolphe-Édouard), sculpteur (1852). *Inconnu*.

GINAIN (Paul-René-Léon), architecte (1852), par M. Émile *Lévy*.

BELLAY (Paul-Alphonse), graveur en taille-douce (1852), par M. Théodore-Pierre-Nicolas *Maillot*.

COHEN (Jules), musicien (1852)[1], par M. Émile *Lévy*.

GALIBERT (Pierre-Christophe-Charles), musicien (1853). *Inconnu*.

BERNARD (Jean-François-Armand-Félix), peintre paysagiste (1854), par M. Théodore-Pierre-Nicolas *Maillot*.

GIACOMOTTY (Félix-Henri), peintre (1854), par M. Félix-Henri *Giacomotty*.

---

1. M. Cohen obtint en 1852 le premier prix d'orgue. Il eut le projet de concourir pour le prix de Rome, mais sur les conseils d'Halévy il s'abstint. Comment et à quel titre son portrait se trouve-t-il à la Villa Médicis? — H. J.

Maillot (Théodore-Pierre-Nicolas), peintre (1854), par M. Félix-Henri *Giacomotty*.

Lévy (Émile), peintre (1854), par M. Félix-Henri *Giacomotty*.

Carpeaux (Jean-Baptiste), sculpteur (1854), par M. Félix-Henri *Giacomotty*.

Bonnet (Paul-Émile), architecte (1854), par M. Félix-Henri *Giacomotty*.

Vaudremer (Joseph-Auguste-Émile), architecte (1854), par M. Théodore-Pierre-Nicolas *Maillot*.

Soumy (Joseph-Paul-Marius), graveur en taille-douce (1854), par M. Félix-Auguste *Clément*.

Barthe (Grat.-Norbert), musicien (1854). *Inconnu*.

Coninck (Pierre-Louis-Joseph de), peintre (1855). (Deuxième prix *ex æquo* avec *Clère* Jacques-François-Camille.) *Inconnu*.

Chapu (Henri-Michel-Antoine), sculpteur (1855), par M. Jules-Élie *Delaunay*.

Doublemard (Amédée-Donatien), sculpteur (1855), par M. Félix-Henri *Giacomotty*.

Daumet (Pierre-Gérôme-Honoré), architecte (1855), par M. Jules-Élie *Delaunay*.

Dubois (Aphée), graveur en médailles, par M. Jules-Élie *Delaunay*.

Conte (Jean), musicien (1855), par M. Jules-Élie *Delaunay*.

Delaunay (Jules-Élie), peintre (1856), par M. Jules-Élie *Delaunay*.

Maniglier (Henri-Charles), sculpteur (1856), par M. Félix-Auguste *Clément*.

Guillaume (Edmond-Jean-Baptiste), architecte (1856), par M. Félix-Auguste *Clément*.

Gaillard (Claude-Ferdinand), graveur en taille-douce (1856), par M. Claude-Ferdinand *Gaillard*.

Didier (Jules), peintre paysagiste (1857), par Charles-François *Sellier*.

Tournois (Joseph), sculpteur (1857), par Charles-François *Sellier*.

Colin (Charles), musicien (1857), par M. Félix-Auguste *Clément*.

Bizet (Alexandre), musicien (1857). *Inconnu*.

Henner (Jean-Jacques), peintre (1858), par M. Pierre-Louis-Joseph *De Coninck*.

Coquart (Ernest-Georges), architecte (1858), par M. Jean-Jacques *Henner*.

David (Samuel), musicien (1858), par M. Jean-Jacques *Henner*.

ULMANN (Benjamin), peintre (1859), par Benjamin *Ulmann.*

FALGUIÈRE (Jean-Alexandre-Joseph), sculpteur (1859), par Benjamin *Ulmann.*

CUGNOT (Louis-Léon), sculpteur (1859), par Benjamin *Ulmann.*

BOITTE (François-Philippe), architecte (1859), par Benjamin *Ulmann.*

THIERRY (Charles-Alphonse), architecte (1859), par Benjamin *Ulmann.*

GUIRAUD (Ernest), musicien (1859), par Benjamin *Ulmann.*

MICHEL (Ernest-Barthélemy), peintre (1860), par M. Ernest-Barthélemy *Michel.*

BARTHÉLEMY (Raymond), sculpteur (1860), par M. Ernest-Barthélemy *Michel.*

JOYAU (Joseph-Louis-Achille), architecte (1860), par M. Ernest-Barthélemy *Michel.*

(*La fin au prochain numéro.*)

---

## VENTES.

*Tableaux de M. Trouillebert.* — M. Trouillebert, profitant du bruit qu'a fait dernièrement autour de son nom la vente d'un faux Corot, a mis en vente, le 25 avril, une quarantaine de tableaux; le total s'est élevé à 18,616 fr., soit 450 fr. en moyenne. M. Trouillebert en aurait-il trouvé ce prix avant l'affaire du faux Corot ? C'est douteux. — J. G.

*Argenterie ancienne de M. Paul Eudel.* — Inférieure sans doute à l'argenterie du baron Jérôme Pichon, la collection de M. Paul Eudel jouissait d'une légitime réputation dans le monde de la curiosité. L'auteur est un fin lettré et un aimable homme, ce qui ne nuit jamais. M. Pichon s'est chargé dans la préface de recommander au public les plus belles pièces de la vente. D'autre part, un album de soixante planches, édité par Quantin, conservera le souvenir des morceaux les plus remarquables.

Le catalogue, savamment rédigé par le propriétaire, restera comme un modèle du genre.

Il mentionne après la description de chaque article le nom de l'orfèvre auteur de la pièce, celui du fermier chargé de percevoir la taxe alors en exercice, le différent et le poinçon de décharge.

La collection comprenait un certain nombre de pièces en or, d'une extrême rareté, et de la vaisselle, écuelles, flambeaux, gobelets, huiliers, plats et plateaux, saucières, huiliers, sucriers, tasses à déguster en argent; en tout 174 numéros, avec un certain nombre d'objets divers, tels que montres, bagues, dés, éperons, coupes, fermoirs d'aumonière. Presque toute la vaisselle avait une origine française et parisienne. La vente a produit 205,296 francs. Voici les principaux prix : *Une paire de girandoles* (1743), 15,200 fr.; *deux flambleaux Louis XV*, à trois faces (n° 61 du Cat.), 7,700 fr.; *écuelle en vermeil*, de Thomas *Germain*, aux armes du cardinal Farnèse, 18,500 fr., pour le

prince Paul Demidoff; *deux saucières* (1745) pour le même, 9,400 fr.; *une aiguière et son bassin*, dans le goût de *Bérain*, 7,000 fr., à M. Mannheim; autre *aiguière et son plateau* (1727), 6,250 fr.; deux *soupières ovales avec plateaux* (nos 122 et 123) ont atteint 7,500 et 13,000 fr.; enfin la *chocolatière en or, avec sa lampe à esprit de vin*, le clou de la vente, adjugée 16,000 fr. à M. Mannheim qui en avait demandé 20,000. Cette pièce avait passé récemment à la vente du baron Pichon (17,500 fr.), puis à celle de San Donato (10,000 fr.). — J. G.

---

## NÉCROLOGIE.

Catenacci (Hercule). — Le 15 mai est mort, à Paris, Hercule Catenacci, né à Ferrare en 1816. Paysagiste et dessinateur habile, il a illustré, avec MM. Français et Girardet, le livre la *Touraine*, publié par la librairie Mame (1855), et, depuis, les *Trésors de l'Art* et les *Galeries publiques de l'Europe* (1858-59), édités par M. Armengaud; le *Virgile* et l'*Horace*, chez Firmin Didot. Il a en outre illustré de nombreuses publications pour les maisons Plon, Didier, Renouard, etc. L'œuvre qu'il laisse est considérable. La plupart de ses compositions attestent à la fois la science du dessin et la facilité d'une imagination féconde; dans leur variété, elles témoignent d'un talent très personnel. Catenacci ne fut pas seulement un maître ornemaniste du premier rang; il avait abordé la peinture avec succès, et ses aquarelles étaient justement appréciées. C'est lui qui fut chargé de peindre les pages principales de la bulle *Ineffabilis*, pour l'ouvrage *le Concile œcuménique;* il avait été nommé, pour ce travail, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. — H. J.

Jundt (Gustave). — Le 15 mai, est mort le peintre Gustave Jundt, élève de Guérin et de Drolling. Parmi ses tableaux, l'*Arbre de Noël*, présenté au Salon de 1872, ne fut pas exposé par mesure administrative. Médaillé en 1868 et en 1873, M. Jundt a été décoré de la Légion d'honneur en 1880. Une cruelle maladie, qui l'empêchait de travailler depuis cette époque, vient de l'enlever à l'âge de cinquante-quatre ans. Une foule considérable d'artistes et de gens de lettres a assisté aux obsèques de Jundt qui ont eu lieu le 16 mai. Le deuil était conduit par le frère du défunt, ingénieur des ponts et chaussées, assisté de MM. Jules Ferry, président du conseil, Charles Ferry, Bouguereau, membre de l'Institut, Busson et Guillemet, représentant la Société des artistes français. Le Cercle des Arts libéraux et le Cercle artistique de la Seine, dont le défunt était membre, avaient chacun envoyé une immense couronne. Après le service religieux, célébré à l'église évangélique de la rue Tournefort, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Montparnasse, où a eu lieu l'inhumation. Trois discours ont été prononcés sur la tombe : par M. Bapst au nom d'un groupe d'artistes, par M. Boetzel au nom des

nombreux amis du défunt, et par le secrétaire de l'Association des artistes et littérateurs de l'Est. — H. J.

Richard (Alfred-Pierre). — Le sculpteur Richard est mort, par suicide, dans les derniers jours du mois de mai. La cause de sa fatale détermination devrait être attribuée, paraît-il, au chagrin d'avoir vu cette année l'une de ses œuvres refusée au Salon. Richard exposait depuis 1868, et jusqu'alors il avait toujours été reçu, parfois même avec succès. La statuette dont le refus a causé sa mort a trouvé asile à l'Exposition des artistes indépendants; le socle a été orné d'une couronne d'immortelles offertes au nom du comité des artistes indépendants. Richard avait au Salon de 1884 un buste en bronze, *Portrait de M. D...*, appartenant à M. Debertrand. — H. J.

Mercuri (Paul). — Le célèbre graveur Mercuri, né à Rome le 20 avril 1804, est mort à Bucharest à la fin du mois de mai. Mercuri a résidé à Paris de 1834 à 1847. Il était chevalier de la Légion d'honneur, associé étranger de l'Académie des beaux-arts; il avait remporté une deuxième médaille au Salon de 1834 et une première au Salon de 1838. — H. J.

Marcellin (Jean-Esprit). — Le 24 juin est mort à Paris le sculpteur Marcellin, né à Gap le 24 mai 1821. Il était entré à l'école des Beaux-Arts le 2 octobre 1844, et, après avoir reçu les leçons de Rude, avait débuté au Salon de 1847. Une statue en marbre, le *Berger Cyparisse*, exposé au Salon de 1850-1851, lui valut une deuxième médaille. *Cypris allaitant l'Amour*, groupe en marbre (Salon de 1853), et le *Retour du printemps*, une élégante figure, également en marbre, exposés en 1855, obtinrent une nouvelle deuxième médaille à leur auteur. En 1857, avec le groupe *Zénobie retirée de l'Araxe*, en 1859 avec le même groupe, réexposé en marbre et acquis par le Ministère d'État, Marcellin se vit honoré de deux rappels de médailles. Il fut décoré de la Légion d'honneur en 1862 et ne cessa de prendre part aux Salons jusqu'à cette année même où on a pu voir de lui un marbre, qui n'était pas tout à fait exempt de recherche, *la Poupée de Jeanne*. — H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Porée (L'abbé). — *L'Hercule terrassant l'hydre de Lerne, de Puget.* — Bernay, imp. Lefèvre, 1884, 20 p. (tirage à part du Bulletin des séances de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure). — L'auteur raconte l'histoire de la découverte de la statue de *Puget* retrouvée récemment par lui près de l'ancien château de la Londe, à six lieues du château de Vaudreuil, pour lequel elle avait été commandée. Refusée par la commission administrative du musée d'Évreux, à qui M. l'abbé Porée avait voulu en ménager l'acquisition, achetée le 23 juillet 1883 par M. l'abbé De La Balle, l'œuvre du grand sculpteur a été offerte généreusement par son

propriétaire au musée de Rouen. On sait que les démarches de M. Gaston Le Breton, l'actif conservateur du Musée céramique, n'ont pas été étrangères au succès de cette négociation et que M. Le Breton a retrouvé dans des fouilles faites autour du château de la Londe la tête en morceaux, mais complète, de la statue. Cette brochure semble délimiter fort impartialement la part de chacun en cette affaire. Qui aura maintenant l'heureuse chance de nous rendre la *Cybèle* qui faisait face à l'*Hercule* dans la décoration du château de Vaudreuil ? — J. G.

Givelet (Charles). — *Les toiles brodées, anciennes mantes ou courtes-pointes conservées à l'Hôtel-Dieu de Reims*, rapport lu à l'Académie de Reims dans la séance du 30 juin 1882. — Reims, 1883, in-8°, 34 p. et 6 planches. — L'auteur du Mémoire a retrouvé dans les greniers de l'Hôtel-Dieu de Reims un certain nombre de courtes-pointes en toile blanche, ornées de scènes religieuses ou de compartiments réguliers brodées en fil bleu ; elles servaient autrefois à parer les lits des malades les jours de fête seulement ; depuis plusieurs années elles étaient employées à couvrir les malades pendant l'été. Dès que l'intérêt archéologique de ces broderies a été signalé par l'Académie, la supérieure de l'hôpital s'est empressée d'acheter des couvertures d'été pour remplacer ces curieuses étoffes dont la plus ancienne remonterait au xiv^e ou peut-être au xiii^e siècle ; les cinq autres datent de la fin du xvi^e ou du commencement du xvii^e siècle. Deux portent le millésime 1623, une troisième est datée de 1626. Un dessin de chacune de ces six pièces accompagne la description de M. Givelet. Le Mémoire est suivi d'une note intitulée : « Étude comparée, faite par M. L. Demaison, entre les toiles de Reims et celles des Musées de Suisse et d'Allemagne. »

L'exploration des greniers ou garde-meubles des anciens hôpitaux ménage aux chercheurs de curieuses découvertes. L'exemple de l'Hôtel-Dieu de Reims doit attirer l'attention des savants de province et provoquer des investigations dans toutes les villes qui possèdent des établissements hospitaliers dont la fondation remonte à plusieurs siècles. — J. G.

Vaillant (V.-J.). — *Deux peintres Boulonnais : Baudren Yvart* et *Joseph Yvart* (1610-1728). — Boulogne-sur-Mer, typog. Simonnaire, 1884 ; in-8° de 110 pages, tiré à 100 ex. — Étude très consciencieuse et au courant des publications les plus récentes sur deux artistes, élèves et collaborateurs actifs de *Charles Le Brun*. *Baudren Yvart* et son fils, dont les noms paraissent fréquemment sur les Comptes du temps, ont pris part à presque tous les grands travaux qui s'exécutèrent aux Gobelins pendant la période la plus brillante du règne de Louis XIV. Ils ont notamment travaillé aux cartons de la plupart des tentures célèbres dues à *Le Brun*, et notamment à l'*Histoire de Constantin*, *Méléagre et Atalante*, *les Mois ou les Maisons Royales*, l'*Histoire de Moïse*, les *Saisons*, les *Éléments*, l'*Histoire du Roi*, etc. En résumé, cette monographie, consacrée à deux artistes provinciaux d'un incontestable mérite, présente un réel intérêt. — J. G.

Guiffrey (J.-J.). — *Nicolas Bataille, tapissier parisien du* xiv^e *siècle.* — *Sa vie, son œuvre, sa famille.* — Paris, 1884, in-8° de 56 p. (Extrait du tome X des Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile-de-France, tiré à 100 ex. non mis dans le commerce.) — Notice faite sur les articles des Comptes royaux dont le texte est reproduit à la suite de l'étude sur Nicolas Bataille. L'auteur s'est étudié à prouver que *Bataille*, à la fois fabricant et

marchand, devait figurer au premier rang des plus célèbres artisans du XIVe siècle. — H. J.

MICHEL (Edmond). — *Les Audran, peintres et graveurs.* — Orléans, Herluison, 1884, in-8°, 24 p. — Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, cette Notice fait connaître quelques actes d'état-civil tirés des Archives de la paroisse de Louzouer, près Montargis, qui rectifient un certain nombre de dates du *Dictionnaire critique* de Jal. Ces rectifications sont suivies d'un essai généalogique de la famille Audran, dans lequel l'auteur met en œuvre les nouveaux éléments découverts par lui, relatifs surtout à Benoît Audran, mort à Louzouer et enterré dans l'église de cette petite paroisse. — J. G.

PATTISON (Mme Mark). — *Claude Lorrain, sa vie et ses œuvres,* d'après des documents inédits. — Suivi d'un catalogue des œuvres de Claude Lorrain, conservées dans les musées et dans les collections particulières de l'Europe. In-4°, 320 p. avec 36 grav. dont 4 hors texte. Paris, libr. Rouam. 30 fr.

PONSONAILHE (Charles). — *Sébastien Bourdon, sa vie et son œuvre,* d'après des documents inédits tirés des archives de Montpellier. Eaux-fortes par J. Hanriot, E. Marsal et G. Boutet, dessins et autographe. Grand in-8°, 331 p. Paris, aux bureaux de l'*Artiste.*

ROUSSEAU (J.) et A. ROBAUT. — *Camille Corot.* In-4°, 64 p. avec le portrait de Corot et 34 gravures sur bois et dessins reproduisant des œuvres du maître. Paris, libr. Rouam. 2 fr. 50.

RIBEYRE (Félix). — *Cham, sa vie et son œuvre.* Préface par Alexandre Dumas fils, de l'Académie française. In-18 jésus, XVI-291 p. avec portrait à l'eau-forte de Le Rat d'après Yvon, héliogravure d'après Gustave Doré et fac-similé d'aquarelles et de dessins. Paris, libr. Plon et Cie. 5 fr.

VINGTRINIER (A.) et R. DE CAZENOVE. — *Montessuy, peintre lyonnais.* Suivi de lettres complémentaires par Raoul de Cazenove et Léonce de S... In-8°, 40 p. avec vignette. Lyon, impr. Waltener et Ce. — Extrait de *Lyon-Revue.*

BAZIRE (Edmond). — *Manet.* Illustrations d'après les originaux et gravures de Guérard. In-8°, 155 p. Paris, libr. Quantin. 10 fr.

RICHARD-DESAIX (Ulric). — *François-Auguste Charodeau, peintre et sculpteur* (1840-1882). Avec deux fac-similés d'autographes. In-8°, 52 p. Châteauroux, impr. Majesté.

PERRET DE LA MENUE (C.-E.). — *Biographie de Tony Desjardins, architecte.* In-8°, 46 p. et portrait. Lyon, impr. Perrin.

PÉTROZ (Pierre). — *Un critique d'art au XIXe siècle* (Thoré). In-18 jésus, 84 p. Paris, libr. Alcan.

HYMANS (Henri). — *Marin le Zélandais, de Romerswael.* Bruxelles, F. Hayez, s. d., in-8° de 11 p. (Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* n° de février 1884.)

CASTAN (Auguste). — *Contribution à la Biographie du portraitiste A. De Vries.* In-8° de 4 p. — *Les Relations du peintre Théodore Van Loon avec la citadelle de Pallas, à Louvain.* In-8° de 7 p. — *L'un des peintres du nom de Coxcie aux prises avec l'Inquisition.* In-8° de 8 p. — Ces trois notices sont extraites du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* 3e série, tome VII, nos de janvier et février 1884. H. J.

## NOUVELLES DIVERSES.

*Les ateliers de tapisserie d'Aubusson.* — Parmi les dépositions insérées dans l'enquête administrative sur les ouvriers et les industries d'art, on remarque un très curieux exposé de l'état actuel des manufactures de tapisseries d'Aubusson, présenté par le sous-préfet de cette ville, M. Léopold Gravier. Actuellement les ateliers de basse lisse comptent 380 ouvriers, 135 ouvrières, 15 apprentis garçons et 16 jeunes filles. Ce qui nuit surtout à la prospérité de cette industrie, c'est l'absence d'une bonne école de dessin et le manque de modèles. L'achat des modèles constitue une charge très lourde pour le fabricant. C'est sur ce point que l'intervention de l'État pourrait exercer une influence efficace et contribuer à relever une vieille industrie nationale sérieusement menacée. — J. G.

*Monument d'Eugène Delacroix.* — La deuxième liste de souscription, arrêtée à la fin de juin, dépassait le total de dix mille francs, y compris les mille francs (et non deux mille) votés par le Conseil municipal de Paris.

*Statue de Berlioz.* — Un comité, dont font partie MM. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Ambroise Thomas, Massenet, Bapst, Weber, Réty, Vaucorbeil, Alexandre, Brandus, etc., s'est formé pour élever un monument à la mémoire de Berlioz. L'administration municipale vient d'autoriser ce comité à faire placer la statue en bronze de l'auteur de la *Damnation de Faust* au centre du square Vintimille et tout à côté, par conséquent, de la rue de Calais où il a rendu le dernier soupir.

*Statue de Broca.* — Le préfet de la Seine vient de prendre un arrêté autorisant la Société d'anthropologie à élever une statue au docteur Paul Broca sur le terre-plein situé devant l'École de médecine, à l'angle de la rue de ce nom et du boulevard Saint-Germain. Toutefois l'arrêté préfectoral stipule que, dans le cas où l'élargissement de la rue de l'École-de-Médecine nécessiterait la modification de ce terre-plein, la Société d'anthropologie serait tenue de déplacer à ses frais la statue de son fondateur.

*Statue d'Etienne Dolet.* — Le conseil municipal de la ville de Paris a décidé qu'un concours serait ouvert entre les sculpteurs français pour l'érection d'une statue d'Étienne Dolet sur la place Maubert. Cette statue, en bronze, doit avoir 3m60 de hauteur, plinthe non comprise.

*La collection de gravures de M. Schœlcher.* — M. Schœlcher a offert à la bibliothèque de l'École des beaux-arts sa collection de gravures, qui se compose de neuf mille pièces environ. C'est l'histoire complète de la gravure, depuis son origine jusqu'à nos jours. Cette collection est estimée 200,000 fr. Une salle spéciale lui sera affectée.

*Buste de Mignet.* — Mme la comtesse Daffry a offert, en avril dernier, à l'Académie des sciences morales et politiques le buste de Mignet, par *Marcello*.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

**8. — Août 1884.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

## LE TESTAMENT ET LES ENFANTS
DE
## FRANÇOIS CLOUET

PEINTRE DES ROIS FRANÇOIS Ier, HENRI II ET CHARLES IX.

Nous avons annoncé, dans le premier numéro de la *Revue de l'Art français*, que des documents récemment découverts faisaient connaître la date précise de la mort de *François Clouet*. Nous donnons ci-après le texte de ces documents, au nombre de trois :

1° le testament du peintre, portant la date du 21 septembre 1572, rédigé la veille de la mort du testateur ;

2° un arrêt du Parlement, du 13 février 1588, condamnant la sœur de *Clouet* à rendre aux deux filles naturelles de son frère la succession de leur père qu'elle leur disputait. C'est dans cet arrêt que se trouve indiqué le jour précis de la mort du dernier des *Clouet ;*

3° une donation de six cents livres de rente faite par Diane Clouet, fille de *François*, à l'hôpital de Sainte-Anastase où la donatrice est admise comme religieuse.

Avant de présenter un résumé succinct des particularités contenues dans ces différentes pièces, il convient d'indiquer en quelques mots l'état de la question.

M. de Laborde, qui a tant fait pour éclaircir la biographie des *Clouet* dans son beau livre sur la *Renaissance en France*, qui a

dégagé le premier la personnalité des différents artistes ayant illustré ce nom, a constaté que *François* avait pris, dès 1541, la place de son père Jehan, comme peintre en titre d'office du roi François Ier. Il le suit sur les comptes jusqu'en 1570, année où son nom paraît pour la dernière fois sur les livres des dépenses royales. En 1571, *François Clouet* exécute une de ses plus célèbres peintures, le portrait d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, au moment de l'arrivée de cette princesse. En 1574, *François* est remplacé dans sa charge de peintre du Roi. Du rapprochement de ces différentes dates, M. de Laborde tire la conclusion que *François Clouet* mourut jeune, en plein succès, dans le cours de l'année 1572. Les actes récemment découverts confirment de tous points les conjectures du savant historien auxquelles avait manqué jusqu'ici la preuve positive.

Le 21 septembre 1572, *François Clouet*, se sentant en danger de mort, — en effet, il succombera dès le lendemain, — prend ses dernières dispositions pour laisser à deux filles naturelles et probablement jumelles, — car elles ont été baptisées le même jour, 28 novembre 1563, à l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, — une partie suffisante de sa fortune pour assurer leur subsistance. A la date du décès de leur père, ces filles ont à peine neuf ans. On peut donc dire, avec M. de Laborde, que *François Clouet* mourut jeune encore, bien qu'il occupât depuis plus de trente ans l'office de peintre du Roi.

Le testateur possédait dix-huit cents livres de rente sur l'Hôtel de Ville de Paris; cette petite fortune est divisée par lui en trois parts égales, la première pour sa sœur Catherine Clouet, veuve du s. Abel Foulon[1], les deux autres pour « ses filles bâtardes, » comme les désigne le testament, Diane et Lucrèce. Le surplus de

---

1. Ce nom de Foulon a été porté par un artiste qui a joui de quelque réputation. Si on ignore la profession d'Abel Foulon, le mari de Catherine Clouet, mort bien avant 1588, on possède sur leur fils Benjamin Foulon quelques détails intéressants. « *Benjamin Foulon*, nepveu de feu M. *Jamet*, » figure sur l'état des officiers de la Reine pour l'année 1586-87; il reçoit 133 livres tournois de gages. M. de Laborde, qui a cité le premier ce texte, et Jal, qui l'a ensuite reproduit, ont bien compris l'un et l'autre qu'il fallait lire *Janet;* mais Jal a cru qu'il s'agissait de *Jean Clouet*, tandis que Benjamin Foulon est réellement le neveu de *François* et le petit-fils de *Jean* par sa mère. C'est un point maintenant établi.

Jusqu'au commencement du XVIIe siècle, *Foulon* figure sur les états des

l'acte n'offre aucune particularité à noter, si ce n'est peut-être la présence de ce *Scipion Bruisbal*, peintre de Catherine de Médicis, complètement inconnu aujourd'hui.

La sœur de *François Clouet* avait probablement espéré recueillir la succession entière de son frère. Elle se trouvait frustrée, aussi employa-t-elle tous les moyens pour dépouiller ses nièces de l'héritage paternel. Mais, si celles-ci étaient trop jeunes pour se défendre, leur tuteur, maître Hector Gedouyn, nommé par justice, veillait à leurs intérêts. Il fit si bien qu'après avoir épuisé toutes les juridictions, après avoir obtenu, par un premier arrêt du 13 février 1684, l'allocation d'une provision de trois cents livres de rente pour chacune de ses deux pupilles, il leur fit enfin restituer la totalité de l'héritage paternel. L'arrêt du Parlement du 13 février 1588, qui mit un terme à cette longue procédure, contient deux renseignements de première importance : la date exacte de la mort de *François Clouet*, celle de la naissance de ses filles.

Voici donc Diane et Lucrèce en possession des six cents livres de rente sur l'Hôtel de Ville de Paris à elles léguées par leur père. Que vont-elles devenir après cet arrêt du 13 février 1588? La seconde nous échappe complètement. Nous perdons sa trace à la suite d'une démarche, n'ayant pas eu de suites, pour entrer, en compagnie de sa sœur, au couvent des dames religieuses de Mont-

---

peintres en titre d'office avec *Pierre Dumonstier*, *Jean Doué* et *Marin Le Bourgeois*, les artistes les plus habiles et les plus célèbres du temps.

M. de Laborde a signalé un portrait de César, duc de Vendôme, conservé au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, exécuté vers 1595, portant au crayon la signature : *Fulonius fecit*. D'après cette œuvre, M. de Laborde n'hésite pas à ranger *Benjamin Foulon* parmi les bons élèves de *Clouet*.

Jal a retrouvé la date du mariage de l'artiste. Il épousait en 1605 ou 1606 Marie Michel qui eut une fille le 15 mars 1607. D'un acte de naissance publié autrefois dans les *Archives de l'Art français* (III, 161), il résulte que *Foulon* avait eu, le 25 novembre 1604, c'est-à-dire avant son mariage, avec Marie Michel, un fils, nommé Pierre, d'une certaine Françoise Nicole; or, Jal prétend avoir lu à la suite du nom de Nicole, non « sa femme, » mais « la mère », ce qui indiquerait une naissance illégitime, d'après la rédaction ordinaire des registres de Saint-Eustache.

Voyez aussi un article de M. E. de Fréville dans le même volume des *Archives* (III, 103), qui donne pour père à *Benjamin Foulon* un certain Pierre Foulon, naturalisé en 1538. L'hypothèse de M. de Fréville tombe devant les pièces que nous publions ici et qui complètent, on le voit, la biographie de *Benjamin Foulon*.

martre. Les choses avaient été assez loin, paraît-il; car les deux sœurs avaient déjà fait, en date du 21 avril 1588, donation de leurs biens en faveur du couvent où elles sollicitaient leur admission. Mais leur résolution ne tint pas longtemps. Quelles qu'aient été les causes de ce revirement, Diane Clouet, révoquant la donation faite aux religieuses de Montmartre, « parce qu'en la faisant, elle « auroit été circonvenue et deçeue, et son intention n'a jamais esté « de faire tel contract, » dispose, par acte du 21 juillet 1590, des six cents livres de rente à elle laissées par son père en faveur des dames religieuses de l'hôpital de Sainte-Anastase en raison des soins qu'elle a reçus d'elles, ainsi qu'elle le déclare en rappelant « que après le décedz dud. deffunct *Clouet*, son père, estant des- « nuée de tous moiens et dellaissée de tous parents et amis, elle « auroit esté mise aud. hospital par autorité de justice, où elle « auroict esté bien reçeue, instruite, nourrie et entretenue, comme « elle y est encores à présent depuis quinze ans ou environ, dont « elle se sent infiniment tenue à iceulx de l'hospital... » Nous n'entrerons pas dans les clauses particulières de ce contrat, comme la réserve faite de cinquante liv. par an pour les menus plaisirs de la donatrice ou la restitution d'une partie de la somme dans le cas où Diane serait envoyée dans une autre maison ou quitterait d'elle-même l'hôpital de Sainte-Anastase. Il semble bien résulter de certains passages de cet acte, de ceux notamment qui sont reproduits ci-dessus, que la pauvre fille naturelle, abandonnée de tous ses parents, sans amis, sans protecteurs, n'avait trouvé d'autre refuge que le couvent et s'était résignée en fin de compte à ce pis-aller. Elle n'était plus toute jeune quand elle signait l'abandon de ses biens pour entrer en religion, puisqu'elle allait atteindre sa vingt-septième année.

A la suite de ces trois pièces, on trouvera l'analyse de deux actes du milieu du XVIe siècle, où sont nommés deux personnages portant le nom de Clouet, sans qu'il soit possible de dire s'ils appartenaient ou non à la famille des peintres du Roi. Jal a déjà fait observer que ce nom était assez répandu à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle; or, aucun argument, aucun indice ne permet de rattacher le Thomas Clouet, prêtre, chanoine de Montmorency, de 1546, le *Jean Clouet*, tapissier du sieur d'Albit, de 1551, et le Claude Clouet, secrétaire de M. de Fervacques, qui se marie en 1575, à la dynastie des célèbres peintres en titre d'office qui ont illustré le nom de Clouet.

J. J. Guiffrey.

I.

*Testament de François Clouet, peintre du Roi.*

(21 septembre 1572.)

Jhesus Maria.

Au nom du Pere et du Filz et du benoist Sainct Esprit, Amen. Le vingt ungiesme septembre mil cinq cens soixante douze, honorable homme m[e] *Francoys Clouet*, painctre et varlet de chambre du Roy, malade en son lict, sain toutesfois de pensée et de bon entendement par la grâce de Dieu, devant moy soubzsigné curé de l'église monsieur Sainct Mederic à Paris, faict son testament et ordonnance de derniere volunté, comme s'ensuict :

Asscavoir, recommande son ame à Dieu, son créateur, à la Saincte Trinité de Paradis, à la glorieuse Vierge Marie, à messieurs Sainct Pierre et Sainct Paul et Sainct Mederic, son patron, etc.

Item, veult et entend vivre et proteste morir en la foy de nostre mère Saincte Eglise apostolique et romaine, et comme enfant d'icelle veult son corps estre inhumé en terre saincte au cymetiere de Sainct Innocent avec ses feuz père et mère.

Item, à son convoy veult son curé et les prebstres habituez de sa paroisse pour conduire son corps à sepulture, et veult ung service complaict pour le remede de son ame, et du reste de ses funerailles le remect en la volunté de ses executeurs.

Item, declaire avoir dix-huict cens livres de rente sur l'hostel de ville de ceste ville de Paris, desquelles il en donne six cens livres à Catherine Clouet, sa seur, et les autres douze cens livres à Dyane et Lucresse, ses filles bastardes, lesquelz douze cens livres demeureront en l'administration de sadicte seur jusques que lesd. filles soient en aage pour estre pourveues, et au cas que lesd. filles ne vecussent aage pour joir du present don et lé, veult led. testateur que lesd. douze cens livres retournent à sad. seur ou ses enffans, et sy l'une mouroit devant l'autre, veult que sad. seur joisse de la moictié de lad. donnation par egalle portion avec l'autre fille qui demeurra, et du reste de ses biens laisse tout à sad. seur après son testament accomply.

Item, donne et laisse cent livres tournois, pour une fois paier, à estre distribué, scavoir est, vingt livres à l'œuvre et fabricque de l'eglise monsieur Sainct Mederic, sa paroisse, et quatre vingtz livres pour distribuer à des pauvres filles à marier ou autres personnes indigentes, telles que congnoistra son executeur l'aumosne estre bien employée.

Item, donne et laisse cent escus à Nicolas, son serviteur, pour les bons et agréables services qu'il luy a faictz et afin qu'il prye Dieu pour son ame.

Item, eslict pour faire l'execution de son present testament honnorable homme, me Jehan Monvarlet, procureur general des Comptes de Monsieur, frère du Roy, auquel donne pouvoir et puissance sur tous et chascuns ses biens pour icelluy testament parfaire et acomplir, et de icelluy croistre et augmenter, ainsy qu'il le trouverra bon, et sans riens diminuer du dessusdict, voullant ainsy sortir son plain et entier effect. Duquel testament a esté faict lecture aud. testateur, presens me *Scipion Bruisbal*, painctre de la Royne mère du Roy, Jehan le Sueur, Marie Mougeoys, Françoise Bourgoing, et autres à ce tesmoings requis et appellez devant led. testateur, lequel par luy oy et entendu a declairé estre ainsy sa volunté. En tesmoing de ce m'a requis avec lesd. tesmoings signer led. testament les an et jour que dessus. Ainsy signé Luyche (?) Et à la fin dud. testament a esté mis et escript l'insinuation ainsy qu'il s'ensuict :

L'an mil cinq cens soixante seize, le samedy, quatorziesme jour d'avril, le present testament portant donnation a esté apporté au greffe du Chastelet de Paris, et icelluy insinué, accepté et eu pour agréable aux charges et conditions, et selon que contenu est par icelluy, par noble homme me Hector Gedoyn, ou nom et comme tuteur de Dyane et Lucresse, legataires denommez en ced. present testament, lequel a esté enregistré au present registre, trente deuxiesme volume des Insinuations dud. Chastellet, suivant l'ordonnance, ce requerant led. Gedoyn oud. nom, qui de ce a requis et demandé acte à luy octroyé et baillé ces presentes, pour servir et valloir ausd. legataires en temps et lieu ce que de raison. Et, après ce, a esté led. testament rendu à me Nicolas du Bourg, leur procureur.

(Arch. nat., Y 117, fol. 183.)

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

## LES PORTRAITS D'ARTISTES FRANÇAIS

### A LA VILLA MÉDICIS.

(*Fin.*)

LAGRANGE (Jean), graveur en médailles (1860), par Benjamin *Ulmann.*

DUBOUCHET (Henri-Joseph), graveur en taille-douce (1860). *Inconnu.*

MICIOL (Pierre), graveur en taille-douce (1860). *Inconnu.*

Paladilhe (Émile), musicien (1860), par M. Ernest-Barthélemy *Michel.*

Lefebvre (Jules-Joseph), peintre (1861), par M. Jules-Joseph *Lefebvre.*

Girard (Paul-Albert), peintre paysagiste (1861), par M. Jules-Joseph *Lefebvre.*

Sanson (Justin-Chrysostôme), sculpteur (1861), par M. Jules-Joseph *Lefebvre.*

Moyaux (Constant), architecte (1861), par M. Jules-Joseph *Lefebvre.*

Dubois (Clément-François-Théodore), musicien (1861), par M. Jules-Joseph *Lefebvre.*

Hiolle (Ernest-Eugène), sculpteur (1862), par M. Xavier-Alphonse *Monchablon.*

Chabrol (François-Wilbrod), architecte (1862), par M. Xavier-Alphonse *Monchablon.*

Huot (Adolphe-Joseph), graveur en taille-douce (1862), par M. Xavier-Alphonse *Monchablon.*

Bourgault-Ducoudray (Louis-Albert), musicien (1862). *Inconnu.*

Layrault (Fortuné-Joseph-Séraphin), peintre (1863), par M. Fortuné-Joseph-Séraphin *Layrault.*

Monchablon (Xavier-Alphonse), peintre (1863). *Inconnu.*

Brune (Emmanuel), architecte (1863), par M. Fortuné-Joseph-Séraphin *Layrault.*

Bourgeois (Charles-Arthur), sculpteur (1863), par M. Fortuné-Joseph-Séraphin *Layrault.*

Chaplain (Jules-Clément), graveur en médailles (1863), par M. Fortuné-Joseph-Séraphin *Layrault.*

Massenet (Jules-Émile-Frédéric), musicien (1863), par M. Fortuné-Joseph-Séraphin *Layrault.*

Maillard (Diogène-Ulysse-Napoléon), peintre (1864), par M. Diogène-Ulysse-Napoléon *Maillard.*

Delaplanche (Eugène), sculpteur (1864), par M. Diogène-Ulysse-Napoléon *Maillard.*

Deschamps (Jean-Baptiste), sculpteur (1864), par M. Diogène-Ulysse-Napoléon *Maillard.*

Guadet (Julien), architecte (1864), par M. Diogène-Ulysse-Napoléon *Maillard.*

Dutert (Arthur-Victor-Fleury), architecte (1864), par M. Diogène-Ulysse-Napoléon *Maillard.*

SIEG (Charles-Victor), musicien (1864), par M. Diogène-Ulysse-Napoléon *Maillard*.

MACHARD (Jules-Louis), peintre (1865), par M. Jules-Louis *Machard*.

BARRIAS (Louis-Ernest), sculpteur (1865), par M. Jules-Louis *Machard*.

NOGUET (Louis), architecte (1865), par M. Jules-Louis *Machard*.

GERHARDT (Gustave-Adolphe), architecte (1865), par M. Jules-Louis *Machard*.

LENEPVEU (Charles-Ferdinand), musicien (1865). *Inconnu*.

REGNAULT (Alexandre-Georges-Henri), peintre (1866), par MM. Jules-Louis *Machard* et Paul-Joseph *Blanc*.

PASCAL (Jean-Louis), architecte (1866). *Inconnu*.

DEGEORGE (Charles-Jean-Marie), graveur en médailles (1866). *Inconnu*.

JACQUET (Jules), graveur en taille-douce (1866). *Inconnu*.

LAGUILLERMIE (Auguste-Frédéric), graveur en taille-douce (1866). *Inconnu*.

PESSARD (Émile-Louis-Fortuné), musicien (1866). *Inconnu*.

BLANC (Paul-Joseph), peintre (1867), par M. Paul-Joseph *Blanc*.

BÉNARD (Henri-Jean-Émile), architecte (1867), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte*.

BLANCHARD (Édouard-Théophile), peintre (1868), par M. Joseph-Marie-Augustin-Gabriel *Ferrier*.

NOEL (Edme-Antony-Paul), sculpteur (1868). *Inconnu*.

MERCIÉ (Marius-Jean-Antoine), sculpteur (1868). *Inconnu*.

LECLERC (Charles-Alfred), architecte (1868). *Inconnu*.

RABUTEAU (Victor-Alfred PELLETIER), musicien (1868). *Inconnu*.

WINTZWEILLER (Eugène), musicien (1868). *Inconnu*.

ALLAR (André-Joseph), sculpteur (1869), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte*.

DUTERT (Charles-Louis-Ferdinand), architecte (1869), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte*.

SOLDI (Émile-Arthur), graveur en médailles (1869). *Inconnu*.

LEMATTE (Jacques-François-Ferdinand), peintre (1870), par M. Paul-Albert *Besnard*.

LAFRANCE (Jules-Isidore), sculpteur (1870), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte*.

THOMAS (Albert-Félix-Théophile), architecte (1870), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte*.

JACQUET (Achille), graveur en taille-douce (1870), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte.*

MARÉCHAL (Charles-Henri), musicien (1870), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte.*

LEFEBVRE (Charles-Édouard), musicien (1870), par M. Jacques-François-Ferdinand *Lematte.*

TOUDOUZE (Édouard), peintre (1871), par M. Édouard *Toudouze.*

MARQUESTE (Laurent-Honoré), sculpteur (1871), par M. Édouard *Toudouze.*

ULMANN (Samuel-Émile-James), architecte (1871), par M. Édouard *Toudouze.*

SERPETTE (Henri-Charles-Antoine), musicien (1871), par M. Édouard *Toudouze.*

FERRIER (Joseph-Marie-Augustin-Gabriel), peintre (1872), par M. Joseph *Wencker.*

COUTAN (Jules-Félix), sculpteur (1872), par M. Joseph-Marie-Augustin-Gabriel *Ferrier.*

BERNIER (Stanislas-Louis), architecte (1872), par M. Joseph-Marie-Augustin-Gabriel *Ferrier.*

DUPUIS (Jean-Baptiste-Daniel), graveur en médailles (1872), par M. Joseph-Marie-Augustin-Gabriel *Ferrier.*

SALVAYRE (Gervais-Bernard), musicien (1872), par M. Joseph-Marie-Augustin-Gabriel *Ferrier.*

MOROT (Aimé-Nicolas), peintre (1873), par M. Paul-Albert *Besnard.*

IDRAC (Jean-Antoine-Marie), sculpteur (1873), par M. Aimé-Nicolas *Morot.*

LAMBERT (Marcel-Noël), architecte (1873), par M. Aimé-Nicolas *Morot.*

PUGET (Paul-Charles-Marie CURET), musicien (1873). *Inconnu.*

BESNARD (Paul-Albert), peintre (1874), par M. Théobald *Chartran.*

INJALBERT (Jean-Antoine), sculpteur (1874), par M. Léon-François *Comerre.*

LOVIOT (Benoît-Édouard), architecte (1874), par M. Léon-François *Comerre.*

COMERRE (Léon-François), peintre (1875), par M. Théobald *Chartran.*

HUGUES (Dominique-Jean-Baptiste), sculpteur (1875), par M. Léon-François *Comerre.*

PAULIN (Edmond-Jean-Baptiste), architecte (1875), par M. Léon-François *Comerre.*

ROTY (Louis-Oscar), graveur en médailles (1875), par M. Léon-François *Comerre.*

WORMSER (André-Adolphe-Toussaint), musicien (1875), par M. Léon-François *Comerre.*

WENCKER (Joseph), peintre (1876), par M. Henri-Lucien *Doucet.*

LANSON (Alfred-Désiré), sculpteur (1876), par M. François *Schommer.*

BLONDEL (Paul), architecte (1876), par M. Alfred-Henri *Bramtot.*

BOISSON (Léon-Louis), graveur en taille-douce (1876), par M. Théobald *Chartran.*

HILLEMACHER (Paul-Joseph-Wilhelm), musicien (1876), par M. Aimé-Nicolas *Morot.*

CHARTRAN (Théobald), peintre (1877), par M. Théobald *Chartran.*

CORDONNIER (Alphonse-Amédée), sculpteur (1877), par M. Théobald *Chartran.*

NÉNOT (Paul), architecte (1877), par M. Théobald *Chartran.*

SCHOMMER (François), peintre (1878), par M. Gustave *Popelin.*

GRASSET (Edmond), sculpteur (1878), par M. François *Schommer.*

LALOUX (Victor-Alexandre-Frédéric), architecte (1878), par M. François *Schommer.*

BOTTÉE (Louis-Alexandre), graveur en médailles (1878), par M. Théobald *Chartran.*

DEBLOIS (Charles), graveur en taille-douce (1878), par M. François *Schommer.*

BROUTIN (Clément), musicien (1878), par M. François *Schommer.*

ROUSSEAU (Samuel), musicien (1878), par M. François *Schommer.*

FAGEL (Léon), sculpteur (1879), par M. Alfred-Henri *Bramtot.*

BLAVETTE (Victor-Auguste), architecte (1879), par M. Alfred-Henri *Bramtot.*

HUE (Georges), musicien (1879), par M. Alfred-Henri *Bramtot.*

Henry JOUIN.

30 juin 1884.

# LES PRIX DE ROME

## EN 1882, 1883 ET 1884.

La liste des Prix de Rome que nous avons donnée dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (2e série, t. II, p. 451) comprend les lauréats du concours de 1881. Nous avons pensé qu'il ne convenait pas de faire connaître les lauréats du Prix de Rome de 1884 sans revenir sur nos pas, jusqu'au point où nous en étions resté de la publication d'une liste périodique, qui est, à tout prendre, un utile document.

H. J.

### 1882.

#### PEINTURE.

*Mathathias refusant de sacrifier aux idoles.*

Grand prix : Popelin[1] (Gustave-Léon-Antoine-Marie), né à Paris, le 30 juillet 1859.

1er second grand prix : Pinta[2] (Henri-Louis-Marius), né à Marseille, le 15 juin 1856.

2e — Leroy[3] (Paul), né à Paris, le 29 décembre 1860.

#### SCULPTURE.

*Saint Sébastien percé de flèches* (ronde-bosse).

Grand prix : Ferrary[4] (Désiré-Maurice), né à Embrun (Hautes-Alpes), le 8 août 1852.

1er second grand prix : Pépin[5] (Édouard-Félicien-Alexis), né à Paris, le 21 novembre 1853.

2e — Lombard[6] (Henri-Édouard), né à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 22 janvier 1855.

---

1. Professeurs : MM. Giraudet-Ferrier.
2. — Cabanel.
3. — Cabanel.
4. — Cavelier.
5. — Cavelier.
6. — Cavelier.

ARCHITECTURE.

*Un Palais pour le Conseil d'État.*

Grand prix : Esquié[1] (Pierre-Joseph), né à Toulouse (Haute-Garonne), le 24 mai 1853.

1er second grand prix : Tournaire[2] (Joseph-Albert), né à Nice (Alpes-Maritimes), le 11 mars 1862.

2e — Courtois-Suffit[3] (Louis-Albert-Octave), né à Paris, le 12 juillet 1856.

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

*Académie gravée d'après nature.*

Pas de grand prix.

1er second grand prix : Sulpis[4] (Émile-Jean), né à Paris, le 22 mai 1856.

2e — Barbotin[5] (Joseph), né à l'île de Ré (Charente-Inférieure), le 25 août 1861.

**1883.**

PEINTURE.

*Œdipe, ayant à ses côtés ses filles Ismène et Antigone, maudit son fils Polynice.*

Grand prix : Baschet[6] (Marcel-André), né à Gagny (Seine-et-Oise), le 5 août 1862.

1er second grand prix : Friant[7] (Émile), né à Dieuze (Meurthe), le 16 avril 1863.

2e — Lambert[8] (Albert-Antoine), né à Paris, le 10 avril 1854.

---

1. Professeurs : MM. Daumet.
2. — André.
3. — Pascal.
4. — Henriquel-Dupont.
5. — Bouguereau et Annedouche.
6. — J. Lefebvre et Boulanger.
7. — Cabanel.
8. — Cabanel, Bin et Lequien.

SCULPTURE.

*La mort de Diagoras de Rhodes* (bas-relief).

Grand prix : LOMBARD[1] (Henri-Édouard), né à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 22 janvier 1855.

1er second grand prix : PIRECH[2] (Pierre-Denis), né à Gavernac (Aveyron), le 2 décembre 1854.

2e — VERLET[3] (Raoul-Charles), né à Angoulême (Charente), le 5 septembre 1857.

ARCHITECTURE.

*Une Nécropole.*

Grand prix : REDON[4] (Fernand), né à Bordeaux (Gironde), le 28 octobre 1853.

1er second grand prix : QUATESOUS[5] (Léon-Eugène), né à Paris, le 4 décembre 1855.

2e — DEFRASSE[6] (Alphonse-Alexandre), né à Paris, le 30 septembre 1860.

## 1884.

PEINTURE.

*Le Serment de Brutus.*

Grand prix : PINTA[7] (Henri-Louis-Marius), né à Marseille, le 15 juin 1856.

1er second grand prix : LEROY[8] (Paul), né à Paris, le 29 décembre 1860.

2e — CABANE[9] (Édouard), né à Paris, le 8 janvier 1857.

---

1. Professeurs : MM. Cavelier.
2. — Jouffroy, Falguière et Chapu.
3. — Cavelier.
4. — André.
5. — Pascal.
6. — André.
7. — Cabanel.
8. — Cabanel.
9. — Bouguereau et Tony Robert-Fleury.

SCULPTURE.

*Mézence, blessé à la cuisse, étanche le sang de sa blessure. Il écoute avec angoisse le bruit du combat où son fils s'est précipité pour le sauver* (ronde-bosse).

Grand prix : Puech[1] (Pierre-Denis), né à Gavernac (Aveyron), le 2 décembre 1854.

1er second grand prix : Gasq[2] (Paul-Jean-Baptiste), né à Dijon (Côte-d'Or), le 30 mars 1860.

2e — Gardet[3] (Joseph-Antoine), né à Paris, le 22 février 1861.

GRAVURE EN MÉDAILLES.

*Oreste, poursuivi par les Euménides après le meurtre de sa mère Clytemnestre, se réfugie aux pieds de la statue d'Apollon* (bas-relief).

Grand prix : Naudé[4] (Henri), né à Brenier-Cordou (Ain), le 8 décembre 1859.

Mention : Lancelot[5] (Paulin-Camille), né à Paris, le 18 août 1864.

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

*Académie gravée d'après nature.*

1er grand prix : Sulpis[6] (Émile-Jean), né à Paris le 22 mai 1856.

2e 1er grand prix : Barbotin[7] (Joseph), né à l'île de Ré (Charente-Inférieure), le 25 août 1861.

1er second grand prix : Patricot[8] (Auguste-François-Jean), né à Lyon (Rhône), le 11 mars 1865.

Mention : Mignon[9] (Justin-Abel-François), né à Bordeaux (Gironde), le 2 décembre 1861.

---

1. Professeurs : MM. Jouffroy, Falguière et Chapu.
2. — Jouffroy, Falguière.
3. — Cavelier, Aimé Millet.
4. — Ponscarme, Paul Dubois et Thomas.
5. — Ponscarme et Thomas.
6. — Henriquel-Dupont et Cabanel.
7. — Bouguereau et Tony Robert-Fleury.
8. — Henriquel-Dupont et Danguin.
9. — Henriquel-Dupont, Gérôme et Loudet.

ARCHITECTURE.

*Un établissement d'eaux thermales au milieu des montagnes.*

Grand prix : D'Espouy[1] (Marie-Désiré-Hector-Jean-Baptiste), né à Salles-Adour (Hautes-Pyrénées), le 8 mai 1854.

1er second grand prix : Debrie[2] (Eugène-Georges), né à Paris le 7 juin 1856.

2e — Devienne[3] (Albert), né à Cléry (Somme), le 20 octobre 1855.

## NÉCROLOGIE.

### ALEXANDRE PINCHART.

Alexandre Pinchart, chef de section aux Archives du royaume à Bruxelles, vient de mourir à la suite d'une longue et pénible maladie, le 23 juillet dernier, à l'âge de soixante-un ans.

Bien que de nationalité étrangère, bien qu'appartenant à une administration belge, Pinchart se rattachait à la France par ses travaux et par de nombreuses sympathies. Aussi, ne laisserons-nous pas disparaître, sans payer à sa mémoire un juste tribut d'éloges et de regrets, ce collègue éminent qui a été souvent pour nous un précieux collaborateur, et toujours un excellent ami.

Après avoir étudié la peinture dans un des ateliers les plus fréquentés de Bruxelles, Pinchart se voua de bonne heure à l'érudition ; ses rares qualités, une remarquable sagacité, une grande puissance de travail, devaient lui conquérir une des premières places parmi ses émules. Il débuta par des études sur la numismatique belge et les graveurs de sceaux, études qu'il ne cessa de poursuivre jusqu'à la fin de sa vie. Un concours ouvert à l'Académie de Belgique sur l'histoire de la tapisserie flamande ouvrit à son activité de nouvelles voies. Il obtint le prix, et depuis lors s'occupa très activement d'une question qui le passionnait. Personne n'a fait faire autant de progrès que lui, depuis une trentaine d'années, à l'histoire de la haute et de la basse lisse ; aussi fut-ce une bonne fortune pour moi d'obtenir sa collaboration à l'histoire générale de la tapisserie publiée par la maison Dalloz. Une importante découverte, datant à peine de quelques mois, lui permit, dans ces derniers temps, de déterminer les proprié-

1. Professeurs : MM. Daumet.
2. — Guadet.
3. — Coquart et Gerhardt.

taires d'un grand nombre de marques jusqu'ici sans attribution certaine. L'histoire de la tapisserie flamande restera son œuvre maîtresse.

Pour dire tout ce qu'il a entassé de découvertes heureuses, de fines observations, de recherches persévérantes dans les trois volumes intitulés : *Archives des arts, sciences et lettres*, il faudrait bien des pages. Cet ouvrage offre la réunion des nombreux articles parus dans le *Messager des sciences historiques de Gand* pendant plus de trente années. Beaucoup de ces notices, d'une érudition toujours très sûre, intéressent au premier chef l'histoire de la littérature et des arts en France. Pinchart avait un discernement tout particulier pour choisir les pièces vraiment curieuses, pour mettre en relief le passage capital; il lui suffisait de faire connaître sa découverte au public spécial qu'elle pouvait intéresser, sans chercher à attirer par de vulgaires artifices de réclames, trop communs aujourd'hui, l'attention de la foule. Aussi était-il prisé à sa valeur par les érudits qui connaissaient ses travaux et appréciaient son mérite autant que sa modestie [1].

Depuis de longues années, notre ami promettait à la *Société de l'histoire de l'Art français* un livre de la plus haute importance sur les artistes qui ont été occupés à Dijon par les ducs de Bourgogne pendant la seconde moitié du XIVe siècle. Les matériaux étaient réunis, la rédaction fort avancée; mais d'autres travaux plus pressés vinrent à la traverse, et la mort a empêché notre savant confrère de mettre la dernière main à une œuvre qu'il caressait avec amour depuis si longtemps. Espérons que ce grand labeur ne sera pas perdu, que les amis de Pinchart rendront à sa mémoire l'hommage le plus digne de lui en sauvant et en publiant les fragments qu'il a laissés inachevés, mais encore en état d'être imprimés.

J.-J. GUIFFREY.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Un monument à Gambetta en Cochinchine.* — On annonce que la colonie française de Cochinchine, ayant fait une souscription pour élever un monument à la mémoire de Gambetta sur la place principale de Saïgon, vient de charger M. Thabard, statuaire, de l'exécution de ce travail.

---

1. Nous ne saurions rappeler ici tous les titres de Pinchart. La bibliographie de ses travaux demanderait de longues recherches, toutefois il convient de rappeler la traduction de l'*Histoire de la peinture flamande* par Crowe et Cavalcaselle, que l'éditeur a enrichie de nombreuses notes, résultat de ses découvertes dans les archives de la Belgique.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

9. — **Septembre 1884.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

## PHILIBERT DELORME.

On s'est fort trompé sur la date de la mort de Philibert Delorme; fixée dans les Biographies courantes à 1577, avec la circonstance aggravante; tantôt le 30 mai d'après Callet; tantôt le 9 février comme le répète Jal en en doutant, puisqu'il le donne encore comme aumônier du Roi en 1578 (*Dict.*, p. 798), en l'appelant de plus abbé d'*Ivoy*, ce qui est une faute d'impression ou de lecture pour *Ivry*, l'abbaye du diocèse d'Évreux, voisine du château d'Anet. Le *Gallia Christiana*, qui le rencontrait deux fois dans ses listes d'abbés (VII, col. 1119; IX, col. 1073), disait sans détails la date de 1570, et, comme il cite forcément les noms de ses successeurs, il y avait plus que des chances pour qu'ils eussent raison. M. Berty, dans ses *Grands Architectes de la Renaissance* (1860, p. 43-5), a donné pour la première fois la vraie d'après les registres capitulaires de Notre-Dame de Paris :

« Lune, nonâ Januarii 1570... Viso codicillo testamenti Domini Reverendi Philiberti de Lorme, — dum viveret Canonici Parisiensis, Abbatis Sancti Eligii Novionis (Saint-Éloi lès Noyon) et Sancti Eligii Andegavensis (c'est-à-dire Saint-Serge lès Angers), heri, horâ septimâ sero, aut eo circa, in suâ domo claustrali, prout per hodie Dominis relatum, decessi, cujus anima requiescat in pace, amen, — ordinatum est, juxta dictum testamentum, corpus dicti defuncti inhumari in Ecclesiâ Parisiensi, cum solemnitatibus assuetis pro Canonico Parisiensi decesso, loco ab executoribus dicti testamenti eligendo in navi aut alio commodiori,

prout viderint, ac die crastinâ dici Vigilias; die vero Mercurii proximâ, presente corpore, missam et funeralia celebrari, ac propter recipi centum scuta ab colegatâ. »

Rien de plus précis; Philibert de Lorme est mort vers sept heures du soir, dans sa maison canoniale du cloître Notre-Dame, le dimanche 8 janvier 1570; le 9 janvier, le Chapitre prend ses dispositions en conséquence; le mardi 10, on dira pour lui les Vigiles des morts, et le mercredi 12 on dira la messe et le service funéraire.

En 1862, j'ai publié, dans la seconde série des anciennes *Archives de l'Art français*, II, 318-27, d'après une copie notariée de 1571, le testament de Philibert Delorme, « gisant au lict malade, » en date du jour de la Saint-Thomas, 21 décembre 1569, par conséquent un mois seulement avant sa mort.

Un des articles portait : « Item, je laisse à l'Hôtel-Dieu de Paris la somme de quatre cens livres tournois. »

Notre confrère M. Brièle, l'excellent archiviste de l'Assistance publique, vient de découvrir dans un Compte de l'Hôtel-Dieu, et nous fait l'amitié de donner au *Bulletin* de notre Société la mention suivante, qui se trouve au Chapitre des Dons et Legs :

« De Messieurs le Premier Président Tambonneau et Maistre Jehan de Bredas, Prebtre, Chanoyne en l'Eglise Nostre-Dame de Paris, ou non et comme exécuteurs du testament de feu Révérand Père en Dieu Messire *Phillebart de Lorme*, luy vivant Abbé de Sainct-Siergue et Chanoyne en ladicte Esglise de Paris, la somme de IIII cens livres tournois, laigée par ledict deffunct pour aider à noury et subtenter les pores malades d'icelluy Hostel-Dieu. »

Ce sont les exécuteurs nommés par Delorme, d'abord le chanoine de Bréda (et non Bredas); comme il y a eu deux Tambonneau Présidents en la Chambre des comptes, il s'agit probablement de Jean Tambonneau, fils de Michel, Président par la démission de son père, de 1563 jusqu'en 1605.

Si la mention relevée par M. Brièle avait été trouvée la première, elle aurait suffi à nous apprendre que Delorme était mort en 1570. Les registres capitulaires sont plus explicites, puisqu'ils donnent la date précise; mais la mention du Compte de l'Hôtel-Dieu a encore son prix. En effet, puisque l'une des dispositions a été exactement exécutée, c'est que les autres l'ont été aussi et que le testament de Delorme a sorti son plein et entier effet, ce qui comporte que ses affaires étaient en bon ordre. Un testament

peut n'être que l'expression des dernières volontés ; il y en a tant qui sont réduits et ne s'exécutent qu'en partie, ou même pas du tout.

Enfin l'on peut remarquer dans ce testament que Delorme prend des dispositions en faveur d'un fils naturel, encore mineur; il lui lègue 200 livres tournois de rente annuelle « pour ses aliments et aultre son entretenement, » auxquelles il en ajoute plus loin 150 autres, en faisant remarquer que « c'est bien peu desd. deux cens livres tournois de rente, mesmement quand il sera en aage de perfection. » Ce fils s'appelle Philibert Delorme comme son père; serait-ce lui qui serait mort en 1577, et que l'identité du nom aurait fait prendre pour l'architecte ?

A. DE MONTAIGLON.

---

## LE TESTAMENT ET LES ENFANTS
### DE
# FRANÇOIS CLOUET
### PEINTRE DES ROIS FRANÇOIS Ier, HENRI II ET CHARLES IX.

(*Suite et fin.*)

### II.

*Arrêt du Parlement de Paris rendu contre Catherine Clouet, veuve d'Abel Foulon, sœur et héritière de François Clouet, adjugeant à Diane et à Lucrèce Clouet, filles naturelles dudit François Clouet, la somme de 600 livres tournois léguée à chacune d'elles par leur père.*

(13 février 1588.)

Entre maistre Hector Gedouyn, tuteur ordonné par justice à Diane et Lucresse Clouet, filles naturelles de deffunct *François Clouet*, vivant paintre et vallet de chambre du Roy, et Jehanne le Borgne, et ladicte Jehanne le Borgne joincte avecq led. Gedouyn, demandeurs d'une part, contre Catherine Clouet, veufve de feu Abel Foulon, sœur et seulle heritiere dud. deffunct *Clouet*, d'autre.

Veu par la Court la demande desd. demandeurs, deffences de lad. deffenderesse, sentence du trentiesme mars mil cinq cens soixante et dix sept, par lequel lad. Leborgne auroict esté receue partye joincte avecq led. Gedouyn contre lad. Clouet, arrest du treiziesme febrier mil cinq cens quatre vingtz quatre, par lequel, entre autres choses, lad. Court auroict évocqué le procès principal pendant entre

les partyes par devant les gens tenans les Requestes du Pallais, et avant y faire droict ordonné qu'elles articulleront leurs faictz et informeront sur iceulz dans quinzaine, produiroient à la quinzaine ensuivant, seroient les productions communiquées pour y bailler contredictz et salvations dans le temps de l'ordonnance, et demeureroient au procès, les enquestes cy-devant faites par ordonnance d'icelle, pour en icelluy jugeant y avoir tel esgard que de raison; et ce pendant, par provision, auroict adjugé à chascune desd. deux filles naturelles la somme de trois cens livres tournois de rente à prendre sur les rentes deues aud. deffunct sur l'hostel de ceste ville de Paris; requeste du dix huictiesme decembre aud. an mil cinq cens quatre vingtz quatre, par lequel lad. Le Borgne auroict renoncé à plus articuller aulcuns faictz ny informer de sa part; forclusion de satisfaire aud. arrest par led. Gedouin, faictz et articles de lad. Le Borgne, et enqueste faicte à sa requeste par ordonnance de lad. Court auparavant led. arrest par me de Therouenne, Conseillier en icelle, le vingt cinquiesme mars mil cinq cens soixante dix huict; procès-verbal dud. de Therouenne; faictz et articles de lad. deffenderesse; et enqueste par elle faicte suivant ledict arrest du treiziesme febvrier receue pour juger, avec l'enqueste faicte par ordonnance desd. gens des Requestes à la requeste de lad. Clouet le neufviesme mars mil cinq cens soixante dix sept; productions desd. Leborgne et Catherine Clouet respectivement; forclusion de produire de la part dud. Gedouin; contredict de lad. Le Borgne contre la production de lad. deffenderesse; forclusion de fournir de contredictz par lesd. Gedouin et deffence contre lad. Le Borgne; reproches d'icelle deffendresse contre les tesmoings oiz en l'enqueste de lad. Le Borgne; testament dud. feu *François Clouet* du vingt ugniesme septembre mil cinq cens soixante douze, par lequel led. *Clouet* auroict legué ausd. Dianne et Lucresse, ses filles naturelles, la somme de douze cens livres de rente, faisant partie de dix huict cent livres à luy deue sur l'hostel de ceste ville de Paris; extraict du registre baptistaire de l'eglise Saint-Leu et Saint-Gilles, contenant le baptesme desd. filles, du vingt huictiesme novembre mil cinq cens soixante trois; interrogatoire faict à lad. deffendresse le vingt ugniesme aoust mil cinq cens soixante seize; et tout ce que par lesd. Le Borgne et deffenderesse a esté mis et produict; tout consideré.

Il sera dict que lad. Cour a condampné et condampne lad. deffendresse, faire delivrance à chacune desd. Lucresse et Dianne Clouet, filles naturelles dud. deffunct *François Clouet*, de la somme de six cens livres tournois de rente, suivant le testament dud. deffunct *Clouet*, à prendre sur les dix huit cens livres tournois de rente appartenant aud. deffunct sur l'hostel de ceste ville de Paris, et à paier à chascune desd. filles la somme de cent escus sol. pour chascune des années

escheues puis le jour du decedz dud. *François Clouet* advenu le vingt deuxiesme septembre mil cinq cens soixante douze jusques aud. jour treiziesme febvrier mil cinq cens quatre vingtz quatre, ensemble leur rendre et paier tous les arriérages desd. douze cens livres tournois de rente par icelle deffendresse prins et perceuz puis led. jour treiziesme febvrier mil cinq cens quatre vingtz quatre sur iceulx, desduictes les sommes que lad. deffendresse fera aparoir avoir paiée ausd. filles depuis la provision adjugée par le susd. arrest du treiziesme febvrier, et pour le regard des arrerages desd. douze cens livres tournois de rente escheuz et quy restent à paier par le recepveur dud. hostel de ville et quy escheront cy après, ordonne lad. Cour que lesd. Diane et Lucresse Clouetz en jouiront et les recepvront par les mains du recepveur dud. Hostel de ville; et a condampné et condampne icelle deffendresse ez despens de l'instance telz que de raison.

(Arch. nat., X1a 1708, fol. 103 v°.)

## III.

*Donation de six cens livres tournois de rente à l'hôpital de Sainte-Anastase par Diane Clouet, fille de feu François Clouet, à l'occasion de son admission comme religieuse professe audit hôpital.*

Aujourdhuy, en la presence des notaires soubsignez, Dianne Clouet, fille de feu *François Clouet*, en son vivant paintre et vallet de chambre du Roy, qui s'est dict agée de vingt six ans ou environ, auroict remonstré à nobles personnes Me Jehan Hatton, chanoine et soubz chantre en l'église Nostre-Dame de Paris et visiteur général des hospitaux de ceste ville de Paris, Me Michel Michon, prebstre, chanoine en l'église de Poitiers, maistre et administrateur de l'hospital Saincte Anastaize fondé près l'église Sainct-Gervais, sœur dame Jehanne Girard, mère des filles religieuses professes dudit hospital, sœurs Denise Dupuis, Perrette Pellerin, Jacqueline Soly, Anastaize de la Barre, Geneviefve Pacot, Geneviefve de Villiers, Magdaleine Boucher, Catherine Ratoire et Anne Calot, toutes relligieuses professes dud. hospital, assemblées et congregées en leur oratoire où elles ont acoustumé eulx assembler pour traicter les affaires dudit hospital, que, après le decedz dud. deffunct Clouet son père, estant desnuée de tous moïens et dellaissée de tous parens et amis, elle auroict esté mise aud. hospital par autorité de justice, où elle auroict esté bien receue, instruicte, nourrie et entretenue, comme elle y est encores à présent depuis quinze ans ou environ, dont elle se sent infiniment tenue à iceulx de l'hospital, depuis lequel temps elle auroict toujours eu devotion et affection d'estre relligieuse aud. hospital, faire profession et y user sa vie au service de Dieu, comme elle a encores à present

soubz le bon plaisir de Dieu, de monsieur l'evesque de Paris et desd. maistres, mère et relligieuses, aux charges que lesd. relligieuses ont à supporter aud. hospital, au moien de quoy auroict lad. Dianne Clouet, dès le cinquiesme jour d'apvril mil cinq cens quatre vingtz et huict, humblement supplié lesd. sieurs Hatton et Michon, mère et relligieuses dud. hospital, que leur bon plaisir fût de la voulloyr recepvoyr relligieuse et à ceste fin luy bailler l'habit de relligion, et qu'en ce faisant elle donneroit du tout à tousjours aud. hospital six cens livres tournois de rente en plusieurs parties, à elle appartenant par donnation faicte desd. douze cens livres tournois de rente, tant à elle que à Lucresse Clouet, sa sœur, par led. François Clouet, leur père naturel, par son testament et ordonnance de dernière volunté, avec tous les arreraiges et despens à elle adjugez par arrest de la court de Parlement du treiziesme febvrier mil cinq cens quatre vingtz huict, de laquelle donnation elle auroict differé de passer contract jusques à present à cause que contre led. arrest on avoict obtenu requeste civille qui est jugé à present, néantmoins lesd. de l'hospital assurez de lad. promesse n'auroient différé de la recepvoyr relligieuse et luy bailler l'habit, comme de faict ilz le luy ont baillé dès led. temps et auroient fourny à tous les fraiz qu'il auroict convenu faire, tant pour lad. vesture que autres. Et pour ce que icelle Dianne Clouet auroict tousjours persévéré, comme elle persévère encores aud. estat de relligieuse, elle auroict derechef supplié et requis lesd. sieurs Hatton et Michon, mère et relligieuses dud. hospital, la recepvoyr à l'acte de profession et de fournir pareillement aux fraiz qu'il convient faire pour cest effect, et que, en considération de ce et des biens et faveurs qu'elle a receuz dud. hospital, où elle a esté, comme dict est, receue quinze ans sont ou environ, estant delaissée de père et mère, parens et amis, destituée de tous moiens de noriture, et entretenue, de la bonne instruction qu'elle y auroict aprinse, et que lesd. de l'hospital auroient fournis aux fraiz du procez qu'il a convenu intenter et faire juger pour la conservation des droictz de lad. Dianne, et avoir dellivrance de lad. donnation à elle faicte par sondict deffunct père, elle donnoit, comme de faict elle donne, cedde et transporte par ces présentes en pur don du tout à tousjours, irrévocablement, ausd. hospital, leurs successeurs et ayans cause, lesd. six cens livres tournois de rente faisant partie desd. douze cens livres tournoiz de rente en plusieurs parties, à elle appartenant par donnation faicte desd. douze cens livres tournoiz de rente, tant à elle que à lad. Lucresse Clouet, sa sœur, par led. deffunct Clouet, leur père naturel, par son testament et ordonnance de dernière volunté, avec tous les arreraiges et despens à elle adjugez par plusieurs arrestz de lad. court de Parlement, à la reserve toutesfois de cinquante livres tournoiz de rente qui seront prinse et receue par lad. Dianne par chacun an, aux

quatre termes, sur lesd. six cens livres tournoiz de rente, sur sa quitance, pour ses menus plaisirs et affaires, sa vie durant seullement.

Déclarant icelle Dianne qu'elle revocque derechef, comme elle auroict cy devant faict, le contract que elle et lad. Lucresse Clouet, sa sœur, avoient faict et passé avec les relligieuses, abbesse et couvent de Montmartre, le vingt ungniesme jour d'apvril mil cinq cens quatre vingtz et huict, parce que en icelluy faisant elle auroict esté circonvenue et deceue et que son intention n'a jamais esté de faire tel contract, ains a tousjours esté sadicte intention d'estre relligieuse aud. hospital et de y finir ses jours, et à la charge que lesd. maistres, mère et relligieuses dud. hospital seront tenus de nourir et entretenir lad. Dianne, comme les autres relligieuses dud. hospital, et fournir à tous autres fraiz générallement qu'il conviendra faire, et outre à la charge que lad. Dianne sera et demeurera quicte de toutes pensions, fraiz de procès, noritures et entretiens du passé, dont on luy pourroyt faire demande.

Oye laquelle requeste par lesd. sieurs Hatton et Michon, mère et relligieuses dud. hospital, ilz auroient incliné à icelle, et en ce faisant auroient promis et prometent icelle recepvoir à l'acte de profession, fournir aux fraiz qu'il conviendra faire et la faire jouir des privilèges telz et semblables que les autres relligieuses dud. hospital, icelle nourrir et entretenir comme les autres relligieuses dud. hospital. Plus, ont quicté et quictent lad. Dianne Clouet de toutes pensions, noritures et entretien du passé, fraiz de vesture et autres fraiz de procez par eulx faictz et advancez pour lad. Dianne, à la charge de repeter lesd. fraiz de procès contre les condempnez par les arrestz de la Court sur ce donnez, moiennant et considération des six cens livres tournoiz de rente cy devant mentionnez, par lad. Dianne Clouet donnez, ceddez et transportés presentement ausd. de l'hospital, arreraiges d'icelle et despens de procez. Laquelle donnation iceux de l'hospital ont accepté et acceptent pour eulx, leurs successeurs et ayans cause, à lad. réserve desd. cinquante livres tournoiz de rente viagère par chacun an que lad. Dianne poura recepvoyr par ses mains et par sa quitance, sa vye durant seullement. Et outre a esté convenu et stipulé entre eulx que, ou cas que lad. Dianne Clouet fust envoiée à autre lieu par ses supérieurs, en ce cas, elle aura pour sa pension en icelluy lieu, pendent le temps qu'elle y sera, cent livres tournoiz de rente à prendre en la partie desd. six cens livres tournoiz de rente, outre et par dessus lesd. cinquante livres tournoiz de rente cy dessus; et ou cas que l'on luy permist de sa propre volunté sortir dud. hospital pour aller en autre lieu, en ce cas, ne luy sera baillé et fourny par led. hospital que pareille rente de cinquante livres tournoiz, lesquelz cinquante livres tournoiz retourneront au proffict dud. hospital après le decedz de lad. Clouet. Et pour faire insinuer le present contract.....

Faict et passé aud. hospital, le vingt ungiesme jour de juillet mil cinq cens quatre vingtz dix. Et ont lesd. s[rs] Hatton et Michon, mère et relligieuses signé la minutte des presentes estant par devers de Monthenault, l'un des notaires soubzsignez. Signé : Depoche et de Monthenault.

L'an mil v[c] quatre vingt dix, le vendredy, troisiesme aoust, le present contrat de donnation a esté apporté au greffe du Chastellet de Paris et icelluy insinué, accepté et eu pour agréable aux charges et conditions y apposées, selon que contenu est par icelluy, par m[e] Pierre Gondard, procureur de Chastellet de Paris, porteur dud. contract et procureur de Dianne Clouet, fille de feu François Clouet, en son vivant paintre et varlet de chambre du Roy, donnatrice, et encores procureur de l'hospital Saincte Anastaize, fondé prez l'église Sainct Gervais, donnataire desnommez aud. present contract, lequel a esté enregistré au present registre, 47[e] volume des Insinuations dud. Chastellet.....

(Arch. nat., Y 132, fol. 51 v°.)

IV.

30 juin 1546.

Confirmation de la donation faite en novembre 1530 par Thomas Clouet, prêtre, chanoine de Montmorency, à Mahiette Le Vacher, sa nièce, à l'occasion de son mariage avec Jean Gilbert, laboureur de vignes.

(Arch. nat., Y 92, fol. 8 r°.)

V.

23 février 1551 (n. st.).

Donation par Jean Clouet, tapissier de mons[r] d'Albit, se portant fort de Jeanne Cornette, sa femme, à Claude Clouet, son fils, écolier étudiant en l'Université de Paris, d'un demi arpent de vigne à Andilly [1], d'une maison et d'un petit jardin à Andilly.

(Arch. nat., Y 96, fol. 326 r°.)

VI.

19 mai 1575.

Contrat de mariage de Claude Clouet, secrétaire de M. de Fervacques, et de Marie Regnault, veuve de m[e] Jacques Le Voyer, en son vivant suivant les finances.

(Arch. nat., Y 116, fol. 422 r°.)

J.-J. Guiffrey.

---

1. Le village d'Andilly est situé, comme on sait, à une très petite distance de Montmorency où le Thomas Clouet nommé dans l'acte précédent était chanoine. Ne faut-il voir dans ce rapprochement qu'une coïncidence fortuite? Peut-être y aurait-il lieu de tenter des recherches dans les vieux registres des paroisses de Montmorency et d'Andilly, s'il en existe encore.

## PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

M. Gustave Saige vient de faire paraître à Monaco le premier fascicule d'un livre intitulé *Les Beaux-Arts au Palais de Monaco avant la Révolution;* le second fascicule doit se rapporter au détail des anciennes collections. Dans le premier, auquel il manque peut-être un plan qui éclaircirait la description des salles et des galeries, notre *Bulletin* doit relever une mention curieuse.

Le compte des dépenses du voyage d'Honoré II à la Cour de France en 1651, arrêté au mois d'octobre par le Fermier général des Domaines, Aymé Lenfant, renferme cet article :

« Du dernier Aoust... Baillé à Mr *Champaigne*, le peintre, pour les portraicts qu'il a faicts à S. A., 25 pistolles Espaigne. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 277 l. 10 s. »

A. de M.

---

## LE SCULPTEUR FOUCOU.

En conséquence de la procuration qui nous a été demendé, je soussigné donne plain pouvoir au sieur Desmarets de recevoir tel somme qui plaira à Monsieur le comte d'Angevilier, directeur des Bâtiments, pour la paussion et tems que j'ai passé à l'écoles de Paris.

Fait à Rome, le 19 juillet 1775.

*Foucou.*

(Dubrunfaut, 269.)
(Communiqué par M. Jules Guiffrey.)

---

## VENIAT.

M. Tourneux me signale qu'il a été question de Veniat dans l'*Intermédiaire*. En décembre 1878, col. 355, Mr. B. D. y a imprimé l'épitaphe maintenant à Carnavalet, et comme moi il demandait ce qu'était « cet ouvrier fameux. » En mars 1869, col. 122-3, Mr. B. J. répondait à la question par cette épitaphe, conservée aux manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal dans le *Nécrologe* de l'Ave Maria :

« Vir probæ ingenuitatis D. Carolus Veniat, huic Monasterio tanto amoris vinculo nexus ut, in excitandis vetustate collabentibus ædificiis cæterisque rebus agendis, plurimum propria negotia seposuerit

nostris, inde Sanctimonialibus ex multiplici exhibitâ charitate de meliori notâ commendatus, morti immatura præventus die 16 Maii 1663, in earum ecclesiâ corpus suum tumulari et charissimi fratris cadaveri adjungi curavit. Oretur pro eo. »

M. de Guilhermy avait déjà en 1873, dans le premier volume des *Inscriptions du diocèse de Paris*, pages 550-1, donné l'épitaphe, découverte en 1867 en démolissant la caserne de l'Ave Maria, et le passage du *Nécrologe* manuscrit, que lui avait signalé et communiqué M. Paul Lacroix. Quelqu'un a dit qu'à propos de tout il faudrait lire ce qu'on n'a pas lu et relire ce qu'on a lu; j'étais dans le second cas, et j'avais sous la main l'*Intermédiaire* et le livre de M. de Guilhermy.

On voyait bien par le *Nécrologe* que Charles Veniat, emporté par une mort prématurée le 16 mai 1663, s'était charitablement dévoué aux soins des affaires des Filles de l'Ave Maria, qu'il s'était en particulier occupé de la réédification des vieilles constructions de leur couvent, et qu'il avait voulu être enterré dans leur église à côté de son frère.

Mais cela ne disait ni ce qu'il était lui-même, ni ce qu'était ce frère, mort quatre ans avant, en 1659. Mon confrère et ami, M. Charles de Beaurepaire, le savant archiviste de la Seine-Inférieure, nous l'apprend dans une lettre qu'il m'a adressée et que je transcris :

« Je suis heureux de pouvoir vous renseigner sur Veniat, qui paraît n'être plus connu que par l'inscription dont vous rapportez le texte.

« Guillaume Veniat était menuisier ordinaire de la Maison du Roi, et demeurait à Paris, rue Saint-Louis, en l'île Notre-Dame.

« Il mourut le dernier avril 1659 et fut enterré à l'Ave Maria.

« Son testament, vrai ou supposé, donna lieu à un très long procès qui fut terminé par un arrêt du Parlement, analysé dans un manuscrit que j'ai acheté pour nos archives il y a trois ans :

*Testament déclaré nul à cause de grandes présomptions de faux.*

« Le samedi matin, 14 de mars 1671, en la Grand-Chambre, présidant Monsieur le Premier Président, y eust Arrest, au Raport de M. Guéroult qui le jugea ainsi. Il estoit question du testament et du codicille de Guillaume Veniat, fameux Menuisier de Paris, qui avoit laissé plus de 200,000 livres de bien. Me Jean Desmoulins, Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France, ayant espousé Catherine Veniat, sa seur et héritière ab intestat dudit Guillaume, s'estoit rendu inscrivant en faux contre les deux actes, qui avoient esté reçus chez Gury Guichard et Pierre Gaudion, Notaires de Paris. Le procès avoit duré onze ou douze années depuis 1659. Il n'y avoit point de nullités. Il n'en estoit pas même allégué; mais il y avoit de grandes présomptions de faux, qui résultoient d'informations qui avoient esté

faites, de raportz de Greffiers et de Maistres Escrivains sur pièces de comparaison, et de plusieurs circonstances, remarquées sur le procèz, qui rendoient les présomptions de faux que les deux Notaires furent devestus de leurs robes et interrogez sur la sellette. Néantmoins, la Cour n'ayant pas trouvé qu'il y eust tant de preuves au procedz pour déclarer les actes faux et condamner les deux Notaires comme faussaires, il fust prononcé par la nullité des actes qui estoient suspects de faux, et, par l'Arrest de ce jour, le testament et les codicilles dudit Guillaume Veniat furent déclarez nuls ; lesdits Guichart et Gaudion, Notaires, qui les avoient reçeus et qui estoient accusez de faux, furent envoyez hors de procès, despends compensez, et la veuve de Charles Veniat, Marie Le Grand, qui souztenoit le testament et codicille de Guillaume, son beau-frère, fust condamnée au raport.

« Charles Veniat, mentionné ci-dessus, étoit aussi Menuisier du Roi. »

Comme il était mort en 1673, il ne vit pas la fin du procès, mais c'était évidemment en sa faveur qu'était le testament contesté, et l'on en comprend mieux qu'il ait tenu à être enterré à côté du frère par le testament duquel il était avantagé au détriment de leur sœur Mme Desmoulins.

A. de M.

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### MONTEIL ET DAVID D'ANGERS.

Monteil, malgré sa vaste érudition, demandait volontiers l'avis des uns et des autres, pour rendre plus parfaite son *Histoire des Français des divers États.*

Il fut ainsi amené à soumettre à David d'Angers les épreuves des placards du chapitre de ce livre qui traite des Beaux-Arts.

En les lui envoyant rue d'Assas, nº 14, fin novembre 1843, Monteil lui disait :

« L'auteur prie M. David de vouloir bien faire sur ce chapitre les
« corrections, les radiations, les additions qu'il jugera convenables ;
« il le prie aussi de vouloir bien remplir les noms de grands artistes
« laissés en blanc. »

Nous ignorons quelle fut la part de David dans la révision de ces épreuves ; nous ne retrouvons dans les papiers de Monteil, que nous possédons, que le texte de la note ci-dessus ; mais nous constatons

que ces communications d'épreuves déplaisaient à l'éditeur Coquebert, qui se plaignait qu'elles retardaient l'impression du volume.

Monteil, toujours aimable, s'excusait du mieux possible, en écrivant de Cély, le 23 décembre, à son « bouillant » éditeur :

« Diable ! Comme vous avez bien combiné le moment de vous « plaindre de mon retard. Demain, mon neveu devait partir pour vous « porter le reste du manuscrit... Vous êtes l'éditeur que j'ai le plus « rapidement servi... Examinons le retard qu'éprouve l'imprimerie « par le tableau des envois que j'ai fait. Premier volume : tout est « complet, imprimé, si ce n'est les feuilles 31 et 32 que M. David n'a « renvoyées qu'hier, bien que je les ai demandées et redemandées. « Vous voilà bien malheureux d'avoir été retardé de quelques jours « pour avoir la sanction de notre premier statuaire sur le chapitre « des Beaux-Arts... »

En réalité ces quelques jours représentaient un mois entier de retard.

Victor Advielle.

---

## LE MINIATURISTE AUGUSTIN.

Il y a quelques années le journal l'*Art* acheta un album de portraits au crayon noir, fort remarquables.

Plusieurs, cédés au Musée de la ville de Lille, y figurent *sous le nom* d'Augustin.

Deux autres portraits du même recueil, donnés par le journal l'*Art*, sont exposés dans les galeries du Louvre, mais avec ces mots, *attribués* à Augustin :

Où est l'erreur ? — Est-ce à Paris, est-ce à Lille ?

En d'autres termes, les beaux dessins de Paris et de Lille, bien dignes d'Augustin, sont-ils ou ne sont-ils pas d'Augustin ?

Enfin, de qui provenait le Recueil en question et que savait-on au juste sur son origine ?

V. A.

---

## NÉCROLOGIE.

Combarieu (Frédéric-Charles-Félix). — « Tous nos encouragements à M. Combarieu pour sa statue de *Juvénal*, dont il faut louer le caractère, les formes choisies et impersonnelles ; M. Combarieu s'est rendu compte de l'idéalité qui sied à l'effigie du poète ; cependant

le jeune artiste ne s'est pas encore familiarisé avec le vrai type romain. » Ainsi parlions-nous en 1878, — il y a six ans — dans notre étude sur *la Sculpture au Salon*. Le 1er juillet 1884, Combarieu s'est suicidé. La statue de *Juvénal* a été la cause déterminante de sa mort. Le plâtre exposé en 1878 avait valu à son auteur une mention honorable. Le marbre, caressé pendant six années, fut envoyé par Combarieu au Salon de 1884. Lors de la répartition des récompenses, le jury ne crut pas pouvoir adjuger au sculpteur autre chose qu'une nouvelle mention honorable. Combarieu avait espéré davantage. Le Salon fermé, se retrouvant en face de son œuvre mal jugée et invendue, l'artiste qu'un mal opiniâtre minait depuis plusieurs années n'a pas su tenir tête aux difficultés d'une situation précaire. C'est le 3 juillet qu'on a découvert son cadavre dans son atelier du boulevard Montparnasse. Il avait le crâne fracassé par plusieurs balles et la mort remontait à trois jours.

Il était né à Paris, le 9 octobre 1834. Très jeune encore, il avait appris à sculpter le bois chez les frères Guéret, industriels. Vers l'âge de vingt-deux ans, il entra dans l'atelier de Lequien, et, le 9 octobre 1861, Combarieu se fit inscrire, comme élève de Lequien, à l'École des beaux-arts. Il habitait alors au numéro 5, rue des Fossés-du-Temple. A peine l'ouvrier de la veille avait-il passé quelques mois à l'École des beaux-arts, qu'il fut l'objet, de la part de ses anciens camarades, les sculpteurs sur bois, d'une préférence flatteuse dont il se sentit très honoré. L'exposition universelle de Londres allait ouvrir, et ce fut Combarieu que les sculpteurs industriels choisirent pour leur délégué comme étant le plus habile d'eux tous dans le travail du bois. Combarieu se rendit à Londres. M. Levillain, sculpteur, qui est resté l'ami de Combarieu jusqu'à son dernier jour, nous écrit que cet honneur imprévu qui vint surprendre Combarieu sur le seuil de sa vie d'artiste a été son plus grand triomphe. Pourquoi le sculpteur ne comprit-il pas que l'art industriel se réclamait de lui, qu'il était assuré d'en obtenir un gain suffisant, tandis que l'art pur, le grand art, selon l'expression consacrée, lui serait peut-être funeste comme à tant d'autres.

Il revint de Londres, reçut les leçons de Dumont et de M. Bonnassieux, entra en loges lors du concours de 1864 et remporta le second grand prix qui, cette année, fut appelé « premier accessit. » Les concurrents heureux de Combarieu avaient été *Deschamps* et M. *Delaplanche*. Le sujet du concours était une ronde-bosse représentant *Ulysse bandant l'arc que les prétendants n'ont pu ployer*. Il s'en fallut de quelques voix que Combarieu l'emportât sur M. *Delaplanche*, toutefois on trouva que le modelé de sa statue n'était pas exempt d'une certaine dureté. Le sculpteur sur bois se trahissait dans le travail de l'argile. L'*Ulysse*, honoré du premier accessit, fut acquis par l'État, selon la coutume, et, pour ce travail, Combarieu reçut une

somme de quinze cents francs. Qui oserait dire que ce ne soit pas là l'œuvre unique vendue par l'artiste au Gouvernement? Lorsque Combarieu obtint son « premier accessit » il avait trente ans. Les concours cessant de lui être ouverts il quitta l'école et travailla, sans grand courage, pour des industriels, puis, peu à peu ce dévoyé, qui s'était promis de devenir un maître, délaissa l'industrie pour se vouer à la composition de quelque grande œuvre. La statue de *Juvénal* fut exposée par lui, nous l'avons dit, en 1878. La mention que lui valut ce plâtre fit naître en lui l'espérance d'un succès plus grand. Le marbre, trop longuement travaillé, s'est naturellement ressenti d'un labeur excessif. Ce que le modèle du *Juvénal* avait de personnel, de vigoureux, d'élevé, se trouve atténué sinon tout à fait effacé sur le marbre amolli et trop souvent remanié que nous avons eu sous les yeux au Salon de 1884. Le jury n'a pu disposer d'une médaille en faveur de Combarieu et lui a fait l'aumône d'une mention. C'est un tort. Mieux eût valu ne rien offrir au sculpteur que de lui décerner une récompense dérisoire déjà gagnée par lui. On ne devrait pas honorer un même artiste de deux mentions. La première peut être un encouragement, la seconde n'est rien moins que flatteuse.

Le suicide de Combarieu a été l'objet de nombreux articles dans la presse de Paris. Le plus virulent a paru dans le *Matin*, du 9 juillet, sous la signature de Jules Vallès. C'est un plaidoyer plein de fiel contre l'École, l'Institut, le Prix de Rome. Il y a plus de parti pris que de raison dans la phraséologie de Vallès. La *Liberté* du 10 juillet, le *Soleil* du 8, ont apporté plus de mesure dans leurs réflexions devant le cadavre de ce bon ouvrier qui a eu l'ambition fâcheuse de se faire une place dans l'école contemporaine, sans tenir compte des obstacles, sans écouter surtout les conseils de la prudence.

Peu s'en est fallu qu'une sorte de fatalité pesât sur l'œuvre non moins que sur l'homme. En dehors des travaux d'art industriel laissés par Combarieu et dont il nous est impossible de ressaisir la trace, on ne peut guère citer de lui que le *Fronton du Théâtre de Tours*, obtenu au concours par l'artiste. MM. *Morice* et *Louis-Noël* s'étaient mis sur les rangs pour exécuter ce travail. L'un et l'autre exigeaient environ 7,000 fr. pour prix du fronton. L'architecte *Léon Rohart* hésitait. Combarieu se chargea du fronton pour 5,000 fr. Il l'obtint. Au cours de l'exécution, l'imprudent artiste s'aperçut que ses débours dépassaient le chiffre fixé par lui. Trois mille francs durent lui être alloués pour l'indemniser de pertes trop visibles. Ce travail, récemment achevé, a failli être entièrement détruit par le feu dans l'incendie du théâtre, le 15 août 1883.

Henry Jouin.

---

## VENTES.

*Éventails peints par Watteau, Boucher, Le Brun.* — On vient de vendre, en Espagne, une collection très précieuse d'éventails. Le catalogue, qui était illustré par d'habiles artistes, coûtait 125 francs. Parmi les éventails qui ont atteint les prix les plus élevés, citons : celui de la princesse Adélaïde de Savoie peint par *Watteau* sur ivoire et représentant : *Une fête à Cythère*, 3,675 francs ; un éventail ayant appartenu au duc de Medina-Cœli, représentant *Phryné devant ses juges*, peint par *Le Brun*, 2,250 francs ; et un éventail avec une peinture de *Boucher* représentant la *Foire aux baisers*, 4,728 francs. On se rappelle qu'une vente semblable eut lieu, il y a quelque temps, à Londres, et que, parmi les éventails vendus, il s'en trouvait un représentant les Fêtes de Versailles, peint par *Watteau*, qui a été vendu 12,500 francs.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Les récentes décorations.* — A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, ont été nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur :

*Au grade de commandeur,* M. Cabanel (Alexandre), artiste peintre, membre de l'Institut. Officier depuis 1864.

*Au grade d'officier*, MM. Robert-Fleury (Tony), artiste peintre, hors concours. Chevalier depuis 1873. — Constant (Benjamin), artiste peintre, hors concours. Chevalier depuis 1878.

*Au grade de chevalier*, MM. Rapin (Alexandre), artiste peintre ; médailles : 3e classe 1875, 2e classe 1877, hors concours. — Weerts (Jean-Joseph), artiste peintre ; médaille : 2e classe 1875, hors concours. — Claude (Jean-Maxime), artiste peintre ; médailles : 1866 et 1869, 2e classe 1872, hors concours. — Collin (Louis-Joseph-Raphaël), artiste peintre ; médaille : 2e classe 1873, hors concours. — Thabard (Adolphe), artiste sculpteur ; médailles : 1868 et 2e classe 1873, hors concours. — Boitte (Louis-François-Philippe), architecte ; prix de Rome 1859, médailles : 2e classe E. U. 1867, 1re classe 1872, hors concours. — Dumas (Michel), directeur de l'École nationale des beaux-arts de Lyon, artiste peintre ; médaille : 3e classe 1857, rappel 1861, 1re classe 1863, hors concours. — Cousin (Jules), conservateur en chef du Musée et de la Bibliothèque de l'hôtel Carnavalet, membre de la Commission de l'Inventaire des richesses d'art de la France.

*Le Conseil supérieur des beaux-arts.* — Par décret du 18 juillet, le Conseil supérieur des beaux-arts est constitué comme suit :

Président : M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Vice-présidents : MM. Durand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ; Kaempfen, directeur des beaux-arts.

Membres de droit : MM. Poubelle, préfet de la Seine ; vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; de Ronchaud,

directeur des musées nationaux; Poulin, directeur des bâtiments civils; Guillaume, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin; Paul Dubois, membre de l'Institut, directeur de l'École nationale des beaux-arts; Ambroise Thomas, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire national de musique; Antonin Proust, vice-président de la commission des monuments historiques; A. Louvrier de Lajolais, directeur de l'école nationale des arts décoratifs; Étienne Arago, conservateur du musée du Luxembourg; Georges Lafenestre, inspecteur des beaux-arts, commissaire général des expositions.

Membres nommés : MM. Bonnat, Breton (Jules), Cabanel, Gérome, Puvis de Chavannes, Meissonier, Barrias, Chapu, Boeswilwald, Garnier, Flameng, Massenet, Renan, Heuzey, Berthelot, Perrot, Charton, Schérer, Hémon, Spuller, Castagnary, Galland, Laurens (J. P.), Bouchet, Fannières, Burty, About, Cernuschi, Clément (Ch.), Dumas (Alex.), Gruyer, Hébrard, Legrand (L.), Mantz (Paul), Roche (Jules), Véron.

Secrétaires : MM. Hecq et Ollendorff.

*Peintures décoratives dans trois mairies de Paris.* — Le jury chargé de juger le concours des décorations des mairies des IVe, XVe et XXe arrondissements de la ville de Paris s'est réuni le 22 juillet, à deux heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean, et a rendu son jugement, à trois heures de l'après-midi. Voici les noms des lauréats :

Mairie du IVe arrondissement, salle des fêtes (50,000 francs), M. Léon Comerre, deux panneaux représentant le *Jour* et l'*Automne.*

Mairie du XVe arrondissement, salle des mariages (50,000 francs), MM. Humbert et Pierre Lagarde, deux panneaux représentant *un mobile blessé couché sur une civière,* et une *scène de printemps et d'amour.*

Mairie du XXe arrondissement, salle des mariages (64,000 francs), M. Léon Glaize. Un panneau intitulé : *Triomphe,* et représentant la *Révolution qui s'avance sur son char triomphal, en appelant à elle tous ses enfants.*

L'exposition est restée ouverte au public jusqu'au dimanche 3 août.

*Sculptures de l'Hôtel-de-Ville.* — On vient de placer aux portes d'entrée de l'Hôtel-de-Ville, place Lobau, deux lions de M. *Cain*, et deux autres lions de M. *Jacquemard.*

Du côté du quai, on se prépare à faire disparaître la bicoque de l'agence des travaux, et l'on prépare le jardin où doit être placée la statue équestre d'Etienne Marcel; dans l'intérieur de l'hôtel on achève les deux bas-reliefs d'archivolte, adossés à la salle des Pas-Perdus; enfin, on refait la patine du *Gloria Victis* de M. *A. Mercié*, qui a été détériorée pendant le séjour de ce groupe au square Montholon.

*La statue de Niepce.* — On élève en ce moment le piédestal qui doit recevoir la statue de Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône. Seulement, les fêtes d'inauguration, qui devaient avoir lieu fin septembre, ont dû être remises au mois de mai 1885, le statuaire, M. *Guillaume,* n'ayant pas terminé son œuvre.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

**10. — Octobre 1884.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

—

### QUE SONT DEVENUS
### LES
### MÉMOIRES DU DUC D'ANTIN?

On connaît le portrait du duc d'Antin laissé par Saint-Simon : « Personne n'avait plus d'esprit, ni de toutes sortes d'esprit, et, avec un art tout grossier et tout naturel, plus d'art, de tour, de persuasion, de finesse, de souplesse; il était et il disait tout ce qu'il voulait et comme il le voulait. » Voilà qui donne à penser que les Mémoires de ce fin courtisan, qui occupa les importantes fonctions de directeur général, puis de surintendant des Bâtiments du Roi, seraient de nature à intéresser les historiens d'art. Or, selon toute apparence, ces Mémoires existent. Ils doivent être très étendus, car Lemontey, dont on connaît l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV* (1818) et l'ouvrage posthume, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV* (1832), ayant eu occasion de parler à maintes reprises du duc d'Antin, dit avoir puisé certaines notes dans le tome VIII des Mémoires manuscrits de cet homme d'État. Lemontey est mort en 1826. Son *Histoire de la Régence* fait suite à l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV* et doit avoir été composée vers 1820. Depuis lors, aucune trace des précieux Mémoires. En 1858, Louvet publiait une notice sur le duc d'Antin et regrettait que Lemontey n'eût pas dit entre quelles mains il avait consulté les papiers originaux du fils de M^me^ de Montespan. Deux

ans plus tard, Sainte-Beuve, parlant des *Mémoires du duc de Luynes* édités par MM. Dussieux et E. Soulié, écrivait : « L'histoire de la première moitié du règne de Louis XV sera encore mieux pourvue de ses éléments et instruments essentiels, quant à l'époque de la Régence, lorsqu'on aura donné les Mémoires du duc d'Antin qu'a connus Lemontey, et qui sont rentrés depuis dans de jalouses ténèbres. » Si nous ouvrons l'Introduction aux *Mémoires de Saint-Simon*, également écrite par Sainte-Beuve (édition Hachette, 1856), nous y voyons que l'auteur des *Causeries du Lundi* suppose les « Mémoires politiques du duc d'Antin, et d'autres encore, dans les Archives de l'État. » Mais ce ne sont là que des hypothèses. Tant que personne ne répond, la question n'est pas oiseuse. Que sont devenus les Mémoires du duc d'Antin? Car le *Discours de sa vie et de ses pensées* écrit par le célèbre duc, en cent cinquante pages, et imprimé en 1822 dans le volume des *Mélanges de la Société des Bibliophiles,* tiré à trente exemplaires, pour introuvable qu'il soit, est connu et ne doit pas être confondu avec les Mémoires proprement dits de l'ancien surintendant. C'est probablement le manuscrit autographe de ce *Discours* qui, possédé par M. de Boissy, passa en vente publique à la mort de cet amateur d'autographes, le 28 germinal an XI (18 avril 1803), et que nous trouvons signalé en ces termes à la page 178 du catalogue (n° 14 des manuscrits) dressé par Alexandre, commissaire-priseur, et imprimé par Barrois l'aîné et fils (1803, in-8°) :

« *Réflexions sur l'homme, et en particulier sur moi-même, et Mémoires de* « *ma vie commencés en 1707*, par le duc d'Antin (Louis-Antoine de Par- « daillan de Gondrin), in-fol. m. r.

« *Manuscrit autographe.* »

Nous n'avons pu connaître le nom de l'acquéreur de ce manuscrit. Ce détail, au reste, importe peu si, comme nous le supposons, les *Réflexions sur l'homme* ne sont autre chose que le *Discours* dont les éditeurs de 1822 auraient changé le titre. De quelle collection, de quelles archives privées ou publiques sortiront un jour les Mémoires complets et définitifs?

Henry JOUIN.

---

## GUILLAUME VENIAT.

Je demande la permission d'ajouter un mot à ce qui a été dit par M. de Montaiglon sur Guillaume Veniat, « l'ouvrier fameux »

dont le nom, oublié pendant deux siècles, vient de reparaître avec honneur dans la *Revue de l'Art français.*

D'après les heureuses recherches de M. de Beaurepaire, Veniat, mort le 30 avril 1656, était menuisier de la maison du roi.

Ces indications sont exactes, car, au XVIIe siècle, certains menuisiers faisaient des meubles et pouvaient être considérés comme de véritables ébénistes ; mais la profession de Veniat et son aptitude spéciale sont plus strictement précisées par un texte. Je vois en effet, en relisant la liste des artistes de la maison du roi, imprimée dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (1872, p. 88), que Guillaume Veniat figure parmi les coffretiers et que, pendant la période comprise entre 1631 et 1648, il reçoit un salaire annuel de 300 livres.

Un mot resterait à expliquer : l'inscription conservée au musée Carnavalet nous représente Veniat comme un ouvrier

> Dont l'esprit excellent, par un meslange heureux,
> Joignit la théorie à la noble pratique.

Enseignait-il à faire des coffres? Il connaissait du moins l'art de les remplir, puisqu'il laissa « plus de 200,000 livres de bien. »

Paul MANTZ.

---

## LE PEINTRE FERDINAND ELLE

### ET LE MARIAGE DE SA FILLE CATHERINE.

Un apprenti qui en conte à la fille de son patron et qui se voit ensuite obligé de l'épouser, l'aventure est vulgaire ; elle ne mériterait pas d'être racontée, si les noms des acteurs et les circonstances n'ajoutaient quelque intérêt aux faits pris en eux-mêmes.

Il s'agit ici de la fille du peintre *Ferdinand Elle*, originaire de Malines, dont Mariette a dit : « L'un des plus excellents peintres de portraits qui aient paru en France, il vint s'établir à Paris et laissa deux fils : Louis (1612-1689) et Pierre, qui suivirent la même profession. Comme leur père avait acquis une grande réputation sous le nom de *Ferdinand*, ils se firent pareillement nommer *Ferdinand* préférablement à leur nom de famille. »

*Louis-Ferdinand Elle* et son fils furent de l'Académie. On connaît la scène touchante du vieux protestant, obligé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes et faisant ses adieux à ses

confrères. Quelques mois après, il abjurait et reprenait sa place à l'Académie. Il ne faut pas oublier, à sa décharge, qu'il était alors septuagénaire.

Revenons à *Ferdinand Elle* et à sa fille. Jal, qui a retrouvé la date de la naissance de plusieurs des filles du célèbre artiste, ne parle pas de Catherine et ne connaît pas son existence.

*Ferdinand Elle* vivait tranquillement à Paris, où il avait obtenu par son talent le titre de peintre du Roi, quand une nouvelle terrible vient le frapper au cœur. Un apprenti, qu'il a reçu sous son toit, qu'il considérait presque comme de la famille, a profité de cette intimité pour séduire sa fille par une promesse de mariage. Bientôt, la faute de la malheureuse ne se pourra plus cacher. On conçoit la colère et le désespoir du pauvre père. La mort seule était capable d'expier un pareil forfait. Et, de fait, cette phrase se trouve dans la plainte de *Ferdinand Elle.*

Mais des violences n'eussent servi à rien ; notre homme prend donc un parti plus pratique. Le 18 août 1627, il porte plainte devant le bailli de Saint-Germain-des-Prés ; le coupable, *Jean Gaspin* ou *Caspin*, est interrogé le 19 ; il avoue tous les faits dont il est accusé. Séance tenante, il est condamné à épouser sa victime ou à rester en prison. Il n'a pas besoin de longues réflexions pour faire son choix et, le jour, rapporte le certificat de son mariage avec Catherine Elle, délivré par le ministre protestant du temple de Charenton, le s. Drelincourt. Le drame finissait en vaudeville. Il faut avouer que le s. *Ferdinand Elle* était expéditif en affaires.

J.-J. Guiffrey.

18 août 1627.

*Plainte de Ferdinand Elle, peintre ordinaire du Roi, au bailli de Saint-Germain-des-Prés, au sujet de la séduction de sa fille.*

A Monsieur le bailly de Saint-Germain-des-Prez,

Supplie humblement *Ferdinand Elle*, peintre ordinaire du Roy, disant que le nommé *Jehan Caspin*, compagnon peintre, demeurant en la maison dud. suppliant, auroit par artifice et blandices, attiré à soy Catherine Elle, sa fille, et icelle deceue et trompée de telle sorte que, soubz les feintes promesses que lui faisoit led. *Caspin* de l'espouzer, il auroit eu sa compagnie charnelle, et seroit à présent devenue grosse de ses œuvres ; c'est pourquoy, le suppliant auroit esté conseillé de nous présenter sa requeste, afin de luy estre par nous sur ce pourveu. Ce considéré, Monsieur, et que tel acte ainsy commis par

led. *Caspin* à l'encontre du suppliant et de sa fille est ung pur rapt qui mérite une punition extraordinaire, même le dernier supplice, il vous plaise luy permettre d'en faire appréhender et mettre en arrest led. *Caspin*, pour ce faict estre contre luy proceddé, ainsy qu'il appartiendra par raison et vous ferez bien.

Soit led. *Caspin* mis en arrest aux perilz et fortunes du suppliant. Le XVIII^e aoust 1627.

(Signé :) PLANTIN.

*Interrogatoire de Jean Gaspin, compagnon peintre.*

Du XIX^e aoust 1627.

Par devant nous avons mandé *Jehan Gaspin*, compagnon peintre, demeurant aud. S. Germain, rue de Seinne, aagé de XXV ans ou environ, natif de la Haye, en Hollande, lequel, après serment,

Pourquoy il est prisonnier :

Dict que c'est pour avoir eu affaire avecq une fille et sa compagnie charnelle ;

S'il congnoist Catherine Eille, fille de *Ferdinand*, peintre ordinaire du Roy, et s'y c'est pas d'elle qu'il a eu sa compagnie charnelle,

Dict qu'ouy ;

S'il n'a pas promis d'espouzer lad. fille et soubz ceste promesse il a abuzé de sa personne,

Dict qu'ouy ;

S'il scayt pas que c'est contre les loix et ordonnances de Dieu et de la police humaine d'abuzer ainsy d'une fille de maison auparavant que de l'espouzer,

Dict qu'il n'a pas eu ceste considération ;

S'il entend pas l'espouzer quand il plaira au père de lad. fille,

Dict qu'ouy ;

Depuis quel temps il a eu la compagnie charnelle de lad. fille,

Dict qu'il a deux ou trois moys ;

Sy elle est enceinte et sy ce n'est pas de son faict,

Dict qu'ouy.

Lecture faicte de son interrogatoire de mot à mot, a dict ses responces estre veritables, et a signé.

(Signé :) Jean GASPYN. — PLANTIN.

Ce faict, avons ordonné que le présent interrogatoire et requeste présentée par le s^r *Ferdinan* seront communicquées au procureur fiscal pour, ce faict, estre ordonné ce qu'il appartiendra pour raison.

(Signé :) PLANTIN.

Veu la requeste présentée par *Ferdinand*, m^e paintre, le XVIII^e jour du présent mois d'aoust, contenant sa plainte avec l'interrogatoire, confession de *Jehan Gaspin*, compaignon peintre, prisonnier, deffen-

deur et accusé, confessant et promettant d'espouser la fille dud. demandeur;

Je requiers qu'il ayt à solempniser le mariaige ce jourd'huy avec lad. Catherine Elle, fille dud. *Ferdinand*, et, pour cest effect, qu'il soit eslargy en la garde d'un sergent, lequel sera tenu dans vingt-quatre heures de nous rapporter certifficat dud. mariage, sinon de réintégrer led. *Gaspin* esd. prisons, et pour avoir abusé de lad. Catherine avant led. mariage, qu'il soit condamné à aulmosner XVI livres parisis à l'hospital de la Charité. Faict le XIX[e] jour d'aoust mil VI[c] XXVII.

(Signé :) GERMAIN.

19 août 1627.

*Certificat du mariage de Jean Gaspin, compagnon peintre, et de Catherine Elle, fille de Ferdinand Elle, peintre ordinaire du Roi, célébré par Charles Drelincourt, ministre du temple protestant de Charenton.*

Je soussigné, ministre de la parole de Dieu en l'eglise reformée de Paris, qui a son exercice à Charenton par permission du Roy, certifie qu'en vertu de certaine sentence rendue par Mons[r] le bailli de S. Germain des Prés en datte de ce jour, signée Gaudin et scelée, j'ay célébré le mariage de *Jean Gaspin*, compagnon peintre, et de Catherine Elle, fille de *Ferdinand Elle*, maitre peintre ordinaire du Roy, et de Marie Ferdinand, et ce en présence d'Hubert d'Herbe, commis au greffe dud. S. Germain, Toussainct Pochet et Estienne Regnaud, sergens aud. S. Germain. Fait ce dix-neufviesme aoust mil six cent vingt sept.

DRELINCOURT.

(Archives nationales : Justice seigneuriale de Saint-Germain-des-Prés, $Z^2$ 3304.)

---

## LE GRAVEUR JEAN-BAPTISTE MASSARD.

On sait de reste que la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, publiée en 1768 sous l'indication « Dresde, Michel Groell, » mais imprimée à Paris, n'est pas l'œuvre personnelle du Duc de La Vallière. Il n'en est pas moins bon de recueillir ici cette note manuscrite de Mercier de Saint-Léger, imprimée dans un catalogue de livres à prix marqués, parce qu'elle dit de l'auteur des gravures :

« Le Duc de Lavallière, qui se disait auteur de cette *Bibliothèque,* « faite par Marin, Capperonnier, moi et d'autres gens de lettres, « vendit le manuscrit au libraire J.-B.-C. Bauche, qui le fit impri- « mer à ses frais avec une permission tacite et chez qui l'ouvrage se

« vendait. Les planches ont été gravées d'après *Cochin* par *J.-B.* « *Massard*, devenu depuis très célèbre graveur en taille-douce, qui, « arrivé de son village, fut placé tout jeune chez Bauche, où il « était garçon de magasin et d'où il allait, dans ses moments de loisir, « apprendre la gravure chez un voisin de ce libraire, mort en 1777. »

Le village est la ville normande de Bellême, où *Massard* est né en 1740, et le voisin graveur était *Martinet*. La *Bibliothèque du Théâtre français* a six planches. Les trois entêtes des volumes sont de *Massard* d'après *Eisen ;* des trois frontispices, gravés sur les dessins de *Cochin* le fils, le premier est gravé par *De Launay* et les deux autres le sont par *Massard*, qui avait alors vingt-sept ans.

A. DE MONTAIGLON.

---

## COCHIN ET L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

M. Étienne Parrocel prépare une histoire de l'Académie de peinture de Marseille. Au cours d'une communication faite devant la section des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne, en avril 1884, M. Parrocel a résumé les nombreux documents qu'il se propose de mettre en œuvre, et, comme appendice à sa brève communication, il a bien voulu permettre l'insertion au compte-rendu de la session de divers autographes d'artistes dont il a réservé toutefois la primeur à la *Revue de l'Art français*.

L'une des lettres que nous devons à l'obligeance de M. Parrocel est de *Charles-Nicolas Cochin*, secrétaire de l'Académie de peinture de Paris. Elle est adressée au secrétaire de l'Académie de Marseille et porte la date du 27 janvier 1777. Notre confrère, M. Jules Guiffrey, au cours de sa préface des Livrets de l'Académie de Saint-Luc, écrit : « Dans une lettre qui a passé sous nos yeux, *Cochin* se plaint avec assez de vivacité que des cours utiles institués par l'Académie de Saint-Luc pour l'instruction des jeunes artistes manquent à l'Académie royale. » Nous n'avons pas lu la lettre dont parle M. Guiffrey, mais celle qu'on va lire ne la contredit pas. *Cochin* laisse échapper la joie que lui fait éprouver la suppression de l'Académie de Saint-Luc, rivale en plus d'un cas de l'Académie royale. Et, comme l'interdiction d'ouvrir le Salon du Colysée, en août 1777, fut certainement provoquée par l'Académie royale, ayant à cœur d'empêcher une solennité à laquelle aurait pris part plus d'un académicien de Saint-Luc, la lettre de *Cochin* est une sorte de préface aux prohibitions qui seront édictées six mois plus tard.

H. J.

Monsieur,

J'ay l'honneur de vous adresser la lettre que j'écris à MM. de l'Académie de Marseille, de la part de la nôtre de Paris, en même temps j'ay l'honneur de vous remercier des politesses dont est remplie celle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et de vous demander la continuation de votre amitié, en vous assurant de la réciprocité.

Je fais mention dans ma lettre à l'Académie d'un fait dont peut-être on n'est pas instruit à Marseille, ou peut-être qui n'y fait pas une si grande sensation, soit parce que vous n'avés pas de maitrises, ou peut-être parce qu'elles ne sont pas aussi persécutrices que l'était à Paris la maitrise des Peintres de Saint-Luc. Mais c'est pour nous, à Paris, un très grand événement que la liberté des arts, et la destruction du droit de saisie qu'avait sur eux la communauté de Saint-Luc. Vous y avés aussi un très grand intérêt en ce que, si aucun des artistes de votre corps fut venu à Paris, il ne lui aurait pas été permis d'exercer ses talens sans être auparavant entré à prix d'argent dans cette funeste communauté : tyrannie cruelle et qui n'existoit en aucun autre pays de l'Europe. Partout, les arts étoient libres, excepté dans celui qui passe pour le mieux policé ; je n'ay pu résister au plaisir de vous faire part de notre joye.

J'ay l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime et le plus sincère attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Cochin.

Ce 27 janvier 1777.

(Communiqué par M. Étienne Parrocel.)

---

## ACTES D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT HOUDON.

L'acte de naissance de *Houdon* a été intégralement publié, sauf quelques légères fautes d'impression, par MM. Anatole de Montaiglon et Georges Duplessis dans l'étude qu'ils ont donnée sur ce statuaire à la *Revue universelle des Arts* il y a bientôt trente ans (1855). Mais l'utile recueil fondé par le bibliophile Jacob est aujourd'hui peu consulté. Une autre source, plus récente, est à la portée de tous, et, lorsqu'il s'agit d'actes d'état civil sur nos artistes, c'est ordinairement à cette source qu'on a recours. Nous voulons parler du *Dic-*

*tionnaire critique* d'Auguste Jal. Or, dans cet ouvrage, l'acte de naissance de *Houdon* n'a été que partiellement reproduit (p. 689). De plus, l'extrait est fautif en ce qui concerne le parrain du statuaire dont le nom se trouve altéré. Enfin, la date de la naissance de Henriette-Suzanne Houdon et la date du décès d'Anne-Julie, l'une et l'autre sœurs de l'artiste, sont erronées dans le *Dictionnaire critique.* Nous croyons utile de rétablir le texte de ces trois documents d'après le « Registre de l'église royale et paroissiale de Saint-Louis de Versailles, années 1738 et 1741. »

ACTE DE NAISSANCE DU SCULPTEUR.

L'an mil sept cent quarante-un, le vingt-troisième jour de mars, Jean-Antoine, né le vingt du même mois, fils de Jacque Houdon, domestique chez M. de Lamotte, et de Anne Rabache, son épouse, a etté baptisé par nous soussigné prêtre de la Missions faisant les fonctions curialles, le parrain a etté Jean-Antoine Lemire, officié de la Raine, et la maraine a etté Magdeleine Legere, épouse de s^r^ Jean Coquelin, laquelle avec le parain et le pere presant ont signé avec nous : Lemire, Houdon, Madeleine Leger, Prunier, pretre.

*Sœurs du statuaire.*

NAISSANCE (extrait). — 22 janvier 1738. — Acte de baptême de Henriette-Suzanne, fille de Jacques Oudon (pas de profession indiquée) et de Anne Rabache.

DÉCÈS (extrait). — 28 octobre 1741. — Acte de décès de Anne-Julie Houdon, fille de Jacques Houdon, marchand de vin, et de Anne Rabache.

Ainsi, au commencement de 1741, le père de Houdon est domestique de M. de Lamotte, et, à la fin de la même année, il est marchand de vin.

(Notes tirées des papiers inédits d'Auguste Jal.)

Henry JOUIN.

---

## QUELQUES PEINTRES OUBLIÉS

### DE L'ANCIENNE FRANCE :

### HEUDON, LAHOGUE, DESFOSSÉS, LECŒUR, CHERET, HODUN.

Aucun des peintres que nous venons de nommer ne se trouve cité dans le *Livre* de Marolles, bien que tous aient été ses contemporains. Faut-il en conclure qu'ils ont vécu dans une obscurité trop grande pour obtenir une mention de l'historien-poète qui a tiré de l'oubli tant d'inconnus, ou devons-nous croire à des éliminations dictées par les exigences de l'alexandrin? Quoi qu'il en soit, les extraits d'actes publiés ici ont été recueillis par Auguste Jal, qui ne leur a pas donné

place dans son *Dictionnaire critique*, sans doute parce qu'il manquait de renseignements plus amples sur ces maîtres peintres. Nos lecteurs nous permettront peut-être d'ajouter aux notes trop concises fournies par les registres paroissiaux du XVII^e siècle.

HEUDON (Barthélemy), peintre.

Le 25 avril 1635, baptême à Saint-Eustache de Magdeleine, fille de *Barthélemy Heudon*, maître peintre, et de Jeanne Duvaulx, sa femme, demeurant rue de Grenelle.

(Registre de Saint-Eustache.)

LAHOGUE (Claude), peintre.

Le 16 mars 1643 a lieu en l'église de Saint-Eustache le baptême de François, fils de *Claude de Lahogue*, maître peintre, et d'Anne Caquier, sa femme, demeurant rue Saint-Honoré. Le parrain, M. Fr. Quatresols de Montanclos, conseiller du Roy en ses conseils de parlement. La marraine, Magdeleine Le Brigois, femme de Charles Leroi, aussi conseiller au parlement.

Le 1^er juillet 1643 a lieu l'enterrement en l'église de Saint-Eustache de *Claude Lahogue*, peintre, demeurant rue Saint-Honoré. Enterré aux Innocents.

(Registre de Saint-Eustache.)

DESFOSSÉS (François), peintre.

Le 21 avril 1650 a lieu en l'église de Saint-Sulpice l'enterrement de *François Desfossés*, maître peintre, pris rue Sainte-Marguerite au *Roy d'Angleterre*.

(Registre de Saint-Sulpice.)

LECŒUR (Jacques), peintre.

Le 4 septembre 1674 a lieu en l'église de Saint-Sulpice le baptême d'Anne-Marguerite, fille née le premier du mois de *Jacques Lecœur*, maître peintre, et de Marguerite Simon, sa femme.

(Registre de Saint-Sulpice.)

CHERET (Jean), peintre.

Le 28 juillet 1676 a lieu en l'église de Saint-Sauveur le baptême de Françoise-Madeleine, née le 26, fille de *Jean Cherret* (sic), peintre, et de Marguerite Le Sage, sa femme, demeurant rue Saint-Denis... La marraine, Madelaine Cheret, femme de *Louis Dubois*, peintre, paroisse Saint-Eustache.

Au registre ont été apposées les signatures Magdelaine Cherret, *Jean Cheret*.

(Registre de Saint-Sauveur.)

HODUN (François), peintre.

Le 9 mai 1677 a lieu en l'église de Saint-Sulpice le baptême d'Antoinette, fille de *François Hodun*, peintre, et de Marguerite Fornier, sa femme.

*François Hodun* signe au registre, en lettres d'une parfaite netteté.

(Registre de Saint-Sulpice.)

(Notes tirées des papiers inédits d'Auguste Jal.)

Henry JOUIN.

# *PARTIE MODERNE.*

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

## GREUZE, VINCENT, PITHOU, MICHALLON.

**I. Greuze.** — 1805.

ICI REPOSENT
JEAN-BAPTISTE GREUZE
DÉCÉDÉ LE 21 MARS 1805.
RIVAL DE LA NATURE, ORGUEIL DE NOTRE FRANCE,
IL GARDA TOUJOURS PUR L'HONNEUR DE SES PINCEAUX.
IL PEIGNIT LA VERTU, L'AMITIÉ, L'INNOCENCE,
ET SON AME RESPIRE A TRAVERS SES TABLEAUX.

—

LOUISE-GABRIELLE GREUZE
DÉCÉDÉE LE 10 AVRIL 1812
ET
ANNE-GENEVIÈVE GREUZE
DÉCÉDÉE LE 5 NOVEMBRE 1842
SES FILLES!

(Cimetière de Montmartre, 27e division.)

**II. Vincent.** — 1816.

Face antérieure :

ICI REPOSE
FRANÇOIS-ANDRÉ VINCENT,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT ;
DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS,
DE CELLES DE ROUEN, DE DIJON
ET DE PLUSIEURS AUTRES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES,
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.
MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 4 AOUT 1816,
A L'AGE DE 70 ANS.
MONUMENT ÉRIGÉ PAR SA FAMILLE.

Face postérieure :

A FRANÇOIS-ANDRÉ VINCENT.
SES ÉLÈVES, AUTORISÉS PAR SA FAMILLE,
ET A JAMAIS RECONNAISSANTS,
DES UTILES CONSEILS,
DES SAVANTES LEÇONS
DE L'AFFECTION TENDRE
DE LEUR AMI
DE LEUR MAÎTRE
DE LEUR PÈRE,
ONT FAIT EXÉCUTER SON IMAGE SUR CE MONUMENT[1].

(Cimetière du Père-Lachaise, 11e division.)

III. **Pithou.** — 1818.

NICOLAS-PIERRE PITHOU PÈRE,
PEINTRE.
NÉ LE 16 JUIN 1750,
DÉCÉDÉ LE 7 FÉVRIER 1818,
DANS SA 68eme ANNÉE.

—

NICOLAS-FRANÇOIS PITHOU FILS,
NÉ LE 20 NOVEMBRE 1785,
DÉCÉDÉ LE 11 JUIN 1849,
DANS SA 64eme ANNÉE.

—

HONNEUR ET DEVOIR
TELLE FUT LEUR DEVISE.

(Père-Lachaise, 11e division.)

IV. **Michallon.** — 1822.

Face antérieure :

ICI REPOSE
ACHILLE-ETNA MICHALLON,
PEINTRE EN PAYSAGE HISTORIQUE,
PENSIONNAIRE DU ROI,
DÉCÉDÉ LE 24 SEPTEMBRE 1822,
A 25 ANS 11 MOIS.
LES ARTS ET L'AMITIÉ CONSERVENT SA MÉMOIRE.
DE PROFUNDIS.

---

1. Allusion au médaillon sculpté par *Guichard* qui décore le monument.

Face postérieure :

RÉINHUMÉ EN CE LIEU
PAR LES SOINS DE SES AMIS
LE 23 7[bre] 1837.

(Cimetière de Montparnasse, 1[re] division.)

Henry Jouin.

---

## LES PORTRAITS D'ARTISTES FRANÇAIS
### A LA VILLA MÉDICIS.
(Appendice.)

I.

*Omissions.*

Jourdy (Paul), peintre (1834), par Isidore-Alexandre-Auguste *Pils.*
Bridoux (François-Augustin), graveur en taille-douce (1834). *Inconnu.*

II.

*Corrections.*

Au cours de la publication faite dans cette *Revue* (livraisons d'avril à août 1884) de la liste des Portraits d'artistes qui décorent le réfectoire de l'Académie de France, des notes complémentaires, vivement sollicitées, nous sont parvenues. Nous donnons ici le nom d'auteur d'un certain nombre de portraits que nous avions dû faire suivre de la mention « *Inconnu*, » faute de renseignements.

*Livraison de mai 1884.*

Page 73.

Jaley (Jean-Louis-Nicolas), sculpteur, par Hippolyte *Flandrin.*
Delannoy fils (Marie), architecte, par Hippolyte *Flandrin.*
De Bay (Jean-Baptiste-Joseph), sculpteur, par Hippolyte *Flandrin.*
Constant-Dufeux (Simon-Claude), architecte, par Hippolyte *Flandrin.*

Page 74.

Signol (Émile), peintre, par Hippolyte *Flandrin.*
Flandrin (Hippolyte), peintre, par Hippolyte *Flandrin.*
Jouffroy (François), sculpteur, par Hippolyte *Flandrin.*
Salmon (Louis-Adolphe), graveur en taille-douce, par Hippolyte *Flandrin.*
Elwart (Antoine), compositeur, par Hippolyte *Flandrin.*
Montfort (Alexandre), compositeur, par M. Émile *Signol.*
Husson (Honoré-Jean-Aristide), sculpteur, par M. Émile *Signol* (?)
Garrez (Pierre-Joseph), architecte, par M. Émile *Signol* (?)

Berlioz (Hector), compositeur, par M. Émile *Signol*[1] (?)
Boulanger (Ernest-Henri-Alexandre), compositeur, par Charles-Octave *Blanchard*.

*Livraison de juillet.*

Page 105.

Le Père (Alfred-Adolphe-Édouard), sculpteur, par M. Alfred-Adolphe-Édouard *Le Père*.

## III.

## ARTISTES

AYANT HABITÉ LA VILLA MÉDICIS ET DONT LE PORTRAIT NE FIGURE PAS DANS LA COLLECTION DE L'ACADÉMIE DE FRANCE.

A quoi bon publier cette liste? Il n'est pas utile de constater le vide. — Nous donnons le relevé des portraits d'artistes qui ne se trouvent pas à la villa Médicis et qu'on serait en droit d'y chercher, d'abord parce que nous l'avons promis (livraison d'avril 1884, p. 59), ensuite parce que le directeur de l'Académie de France nous a exprimé le désir de voir publier ce document, enfin parce que la simple annonce de cette table a déjà provoqué, ainsi qu'on le verra plus loin, deux promesses d'envoi de portraits à l'Académie.

M. Ernest *Hébert* pendant son premier directorat (1867-1873) a peint, à l'aide de documents, les portraits de *David d'Angers* et de *Herold*, prix de Rome en 1811 et en 1812. Il ne serait donc pas impossible de poursuivre la tâche indiquée par M. *Hébert* et de compléter la curieuse galerie iconographique de la villa Médicis, soit par des copies de portraits du temps, soit par l'envoi à Rome d'esquisses composées par des pensionnaires et oubliées aujourd'hui dans les recoins de quelque atelier. Nous signalerons avec empressement les artistes qui auront contribué à enrichir le musée français dont nous venons de dresser l'inventaire.

1801[2]. *Ingres* (Jean-Augustin), p.— *Marin* (Joseph-Charles), sc.— *Milhomme* (François-Dominique-Aimé), sc. — *Famin* (A.), arch.
1802. *Menjaud* (Alexandre), p. — *Esgenswiller* (Pancrace), sc. — *Bartolini* (Laurent), sc. — *Rohault de Fleury* (Hubert), arch.
1803. *Blondel* (Méry-Joseph), p. — *Gaulle* (Edme), sc. — *Pagot* (François-Narcisse), arch.

---

1. M. Signol, membre de l'Institut, a bien voulu nous écrire qu'il croyait avoir peint les portraits de *Husson*, *Garrez* et *Berlioz*, mais qu'il n'osait l'affirmer.

2. Cette date est celle du concours. L'arrivée des pensionnaires à Rome n'a lieu qu'au mois de janvier de l'année suivante.

1804. *Odevaere* (Joseph-Denis), p. — *Laitié* (Charles-Rémy), sc. — *Lesueur* (J.), arch. — *Masquelier* (Claude-Louis), gr.
1805. *Boisselier* (Félix), p. — *Giraud* (Pierre-François-Grégoire), sc. — *Guénepin*, oncle (Jean-Marie-Auguste), arch. — *Tiollier* (Nicolas-Pierre), gr. en méd. — *Gasse* (Ferdinand), mus.
1806. *Dedéban* (Jean-Baptiste), arch. — *Richomme* (Joseph-Théodore), gr. — *Dourlen* (Victor), mus.
1807. *Heim* (François-Joseph), p. — *Caloigne* (Jean), sc. — *Huyot* (Jean-Nicolas), arch.
1808. *Guillemot* (Alexandre-Charles), p. — *Ruthxiel* (Henri-Joseph), sc. — *Leclère* (Achille), arch. — *Blondeau* (Pierre-Auguste-Louis), mus.
1809. *Langlois* (Jérôme-Martin), p. — *Chatillon* (André-Marie), arch. — *Gatteaux* (Jacques-Édouard), gr. en méd. — *Dien* (Claude-Marie-François), gr. — *Daussoigne-Mehul* (Joseph), mus.
1810. *Drolling* (Michel-Martin), p. — *Auguste* (Jules-Robert), sc. — *Gauthier* (Martin-Pierre), arch. — *Durand* (Amédée), gr. en méd.
1811. *Abel* (Alexandre-Denis-Joseph), p. — *Provost* (Jean-Louis), arch. — *Corot* (Amand), gr. — *Chelard* (Hippolyte-André-Jean-Baptiste), mus.
1812. *Rude* (François), sc. — *Suys* (T.-F.), arch.
1813. *Caristie* (Auguste), arch. — *Brandt* (Henri-François), gr. en méd.
1814. *Landon* (Charles-Henri), arch. — *Forster* (François), gr.
1818. *Seurre* aîné (Bernard-Gabriel), sc.
1819. *Vatinelle* (Ursin-Jules), gr. en méd.
1820. *Lorichon* (Constantin-Louis-Antoine), gr.
1823. *Duret* (François-Joseph), sc.
1824. *Gelée* (François), gr.
1825. *Brascassat* (Jacques), p.
1826. *Vaudoyer* fils (Léon), arch. — *Giraud* (Pierre-François-Eugène), gr.
1829. *Bezard* (Jean-Louis), p. — *Vauchelet* (Théophile), p.
1831. *Schopin* (Henri-Frédéric), p.
1834. *Lequeux* (Paul-Eugène), arch.
1836. *Bonnassieux* (Jean), sc.[1]. — *Boulanger* (François-Louis-Florimond), arch.
1844. *Vilback* (Alphonse-Zoé-Charles Renaud de), mus.
1850. *Charlot* (Joseph-Auguste), mus.
1851. *Chifflard* (François-Nicolas), p.
1856. *Clément* (Félix-Auguste), p.
1857. *Sellier* (Charles-François), p. — *Heim* (Joseph-Eugène), arch.
1868. *Waltner* (Charles-Albert), gr.
1869. *Merson* (Nicolas-Luc-Olivier), p. — *Taudou* (Antoine-Antonin-Barthélemy), mus.
1872. *Boutelié* (Louis-Abdon), gr.

---

1. Le portrait de M. *Bonnassieux*, exécuté par *Papety*, ne se trouva pas complètement terminé lorsque les deux pensionnaires durent quitter Rome. *Papety* rapporta sa toile et la conserva. Que devint-elle à la mort du peintre? M. *Bonnassieux* se propose d'envoyer un autre de ses portraits à la villa Médicis.

1874. *Ehrhard* (Léon), mus.
1876. *La Nux* (Paul Véronge de), mus.
1879. *Bramtot* (Alfred-Henri), p.[1].

Henry Jouin.

## NÉCROLOGIE.

Abadie (Paul). — Le 2 août est mort subitement, frappé d'apoplexie à la gare de Chatou, Paul Abadie, architecte, membre de l'Institut depuis 1875, officier de la Légion d'honneur (1869). Il était né à Paris, le 9 novembre 1812, et avait reçu les leçons d'Achille Le Clère. Son buste en marbre a été exposé par M. Jules Thomas au Salon de 1881.

Nittis (Joseph de). — Le 22 août est mort à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de trente-huit ans, Joseph de Nittis, peintre de genre, né à Barletta (Italie). Nittis avait obtenu une première médaille à l'exposition universelle de 1878 et la croix de la Légion d'honneur.

## NOUVELLES DIVERSES.

*La gravure de la Cène et de la Joconde.* — Par arrêté en date du 8 mai dernier, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a confié à M. Ferdinand *Gaillard* l'exécution de deux planches pour la chalcographie du Louvre. L'une sera la reproduction de la *Cène,* qui est à Milan, et l'autre la gravure de la *Joconde,* conservée au Louvre. Ces deux chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci devront être gravés dans l'espace de dix années. Cent mille francs sont attribués à M. *Gaillard* pour cet important travail, et se répartissent ainsi : 30,000 fr. sur le crédit des Musées nationaux et 70,000 fr. sur le crédit des Travaux d'art.

*Médaille de la Défense de Paris.* — M. Chaplain, membre de l'Institut, achève en ce moment le double coin de la médaille commémorative de la Défense de Paris, qui lui a été commandée par l'État.

*Peintures de l'église de l'Immaculée-Conception.* — L'église de l'Immaculée-Conception, élevée dans le quartier de Bel-Air, au delà de la place du Trône, en 1875, a été, depuis cette date, entièrement décorée de peintures murales qui viennent d'être achevées. Elles sont dues au pinceau de M. Victor *Zier,* mort récemment. Les peintures décoratives du chœur et de la grande nef sont de M. Alphonse *Jacquier,* frère de M. Francis *Jacquier,* l'habile sculpteur industriel de Caen qui a lu en 1883, à la Sorbonne, devant la section des Beaux-Arts, une intéressante étude sur l'*Initiative individuelle dans la formation des ouvriers d'art.*

1. M. *Bramtot,* rentré de l'Académie de France il y a quelques mois, et à qui nous devons plus d'un renseignement sur les portraits exécutés pendant son séjour à Rome, se propose de confier le sien, peint par lui-même, à l'un des lauréats du dernier concours qui se rendront en Italie pour le 1er janvier 1885.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

**11. — Novembre 1884.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

### QUESTIONS D'ARCHÉOLOGIE PRATIQUE.

Depuis quelques années le public le plus étranger aux choses de la science s'est pris d'une belle passion pour l'archéologie et les ruines antiques. Grâce à une agitation habilement entretenue dans la presse, la ville de Paris vient de voter une somme considérable pour conserver et restaurer quelques fondations informes d'un amphithéâtre romain, dont les frustes débris seront bientôt dissous par la pluie et la gelée. Il eût suffi de relever soigneusement le plan et les détails des substructions mises au jour à grands frais. De bonnes photographies auraient permis d'étudier ces vestiges sous tous leurs aspects. On va dépenser des millions, et on se lance dans cette aventure, sans en connaître, sans en fixer à l'avance le terme.

Même histoire à Sanxay. Un très honorable et très passionné archéologue remue ciel et terre pour attirer sur sa découverte l'attention du monde savant. Un inspecteur des monuments historiques tente le voyage; un journaliste écrit une brochure qui le pose en connaisseur émérite ; le public est gagné par la persévérance, le courage, la ténacité d'un chercheur digne d'intérêt. On ouvre des souscriptions, les Sociétés savantes forment une nouvelle ligue du bien public, la commission des monuments historiques vote des fonds sur son maigre budget : les ruines de Sanxay seront sauvées. C'est fort bien ! nous applaudissons des deux mains au succès de l'intrépide explorateur, au triomphe de ceux qui ont pris sous leur haute protection les arènes de la rue Monge. A vrai dire, nous ne sommes pas sans quelque inquiétude sur la façon dont vont s'opérer les restaurations projetées. Ou nous nous trompons fort, ou, après le passage de l'architecte, il ne restera pas grand'chose des ruines romaines si

vantées. Nous ne dirons encore trop rien sur la dépense; mais nous voudrions bien attirer un moment l'attention de nos édiles, des savants, des journalistes sur des monuments qui méritent bien leur sollicitude au même degré que les moellons romains de la rue Monge ou de Sanxay.

Voici des années déjà que la porte Saint-Denis présente le plus lamentable aspect; son état devient même dangereux pour le passant. Dernièrement, c'était le bras du Fleuve faisant face à la rue Saint-Denis qui s'écrasait sur le trottoir. Heureusement, personne ne se trouvait là pour le moment; un bœuf eût été assommé du coup.

La figure de femme éplorée qui fait face au Rhin est aussi dans un affligeant état; une lèpre hideuse a rongé son visage; le nez a disparu; la tête n'aura bientôt plus aspect humain. Le monument, il est vrai, n'a que deux siècles d'existence; mais c'est un des plus glorieux souvenirs de l'histoire de Paris. Il mériterait bien d'obtenir une petite part des libéralités dont on se montre si prodigue pour les pierres sans sculpture, sans inscription de la rue Monge. Faut-il parler des délicats bas-reliefs qui décorent le soubassement ? Protégés autrefois par une grille qui tenait le passant à distance respectueuse, ils sont en butte aujourd'hui à toutes les insultes des promeneurs ou des afficheurs, et bientôt il ne restera plus de ces charmantes sculptures que des reliefs frustes à peine reconnaissables.

Quelques milliers de francs sagement dépensés suffiraient à réparer ces honteuses dégradations. La ville ne les trouvera pas, et enfouira des millions dans les tranchées de ces fameuses arènes de Lutèce. O puissance des mots et de la badauderie humaine !

Mais voici bien une autre affaire. Les savants, les architectes ont la prétention de conserver des pierres enfouies depuis quinze siècles, saturées d'humidité, de salpêtre, et ces mêmes juges infaillibles condamnent sans rémission un bâtiment qui, depuis quinze ans, défie toutes les intempéries des saisons, a bravé des températures exceptionnelles, a résisté aux gelées les plus terribles que notre pays ait mémoire d'avoir subies. Consultez un architecte; le premier venu vous dira que les murailles encore debout du Conseil d'État ne peuvent servir à rien; qu'il faut raser ces murs si solides; que ces colonnes encore intactes sont bonnes tout au plus à être jetées à bas et converties en moellons. Ainsi, voici des pierres pourries d'humidité qu'on se charge de conserver à l'admiration de la postérité, tandis que des murailles d'une résistance à toute épreuve ne sauraient être employées au moins comme enveloppe, comme point d'appui pour une construction nouvelle. La contradiction saute aux yeux; elle est choquante. Vous verrez cependant qu'on démolira les murs du Conseil d'État, tandis qu'on présentera comme les vestiges restaurés des arènes romaines les constructions sorties tout entières

de l'imagination de nos architectes archéologues. Et le bon public qui paye n'y verra que du feu, en applaudissant des deux mains.

Que de ruines barbares accumulées en quelques années ! Il serait trop long de les énumérer toutes. Espérons qu'il se trouvera quelque historien bien informé pour raconter la lamentable aventure de l'ancienne chapelle du collège de Lisieux, que quelqu'un aura le courage de dire la vérité, toute la vérité sur la restauration de la tour du Vert-Bois. Nous nous contenterons, afin de donner en terminant une idée du respect des architectes pour le caractère et le style des monuments dont la garde et la conservation leur sont confiées, de citer une anecdote que nous n'avons encore vu raconter nulle part.

En 1870, comme on sait, toutes les parties délicates des monuments publics de Paris furent garnies d'une couche de plâtre, de crainte du bombardement. On dissimula par le même procédé certains emblèmes monarchiques qui s'étalaient sur la façade des édifices publics. Ainsi, on cacha sous un enduit d'une certaine épaisseur les fleurs de lis garnissant les charmants écussons ovales du style Louis XVI placés entre les arcades du pavillon central de l'Hôtel des Monnaies. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1878 et 1879. On pouvait s'étonner que les scrupules de l'architecte, au sujet des trois fleurs de lis de l'écusson de France, persistassent aussi longtemps, alors que le conseil municipal de Paris avait voté la conservation des anciennes armes de la ville et de leur chef fleurdelisé. On se creuserait vainement la tête pour imaginer le parti baroque auquel s'arrêta l'architecte, quand il dut enlever la couche de plâtre recouvrant les écussons armoriés. Gratter les fleurs de lis, c'était trop simple ; leur enlèvement eût laissé, d'ailleurs, un vide d'un effet fâcheux. Que faire ? Notre homme n'eut-il pas l'ingénieuse idée de substituer aux fleurs de lis royales les initiales R. F., en s'efforçant de donner à ces lettres un caractère fleuri, se rapprochant le plus possible du style Louis XVI. Ainsi, voilà un des monuments les plus vantés de Paris, un des plus caractéristiques de l'époque à laquelle il a été construit, affublé, par le plus grossier des anachronismes, des initiales de la République de 1870. A quand l'enlèvement des initiales de Louis XIV si profondément gravées dans les frises du Louvre ?

Pour conclure et tirer la moralité des faits qui précèdent, nous dirons : Respectez, conservez les derniers vestiges de l'époque romaine, nous applaudirons à vos efforts ; mais sachez en même temps honorer comme ils le méritent, et défendre contre tous les vandalismes, surtout contre le vandalisme des architectes, les monuments glorieux de l'histoire.

Jules Guiffrey.

---

## LE PEINTRE VERRIER, PARISIEN, MICHEL LE BRUN.

M. Bruyerre, architecte du Gouvernement, nous communique la note suivante qui nous paraît de nature à intéresser nos lecteurs, en révélant l'existence d'un peintre verrier parisien inconnu.

En passant à Clermont-Ferrand, un peintre verrier, M. Gaudin, m'a fait voir une inscription tracée au diamant sur une pièce de verre bleu qui a fait partie d'un vitrail aujourd'hui détruit, mais qui a existé autrefois dans l'église de Bourbon-l'Archambault (Allier).

Ce sgraffito n'aurait rien de bien curieux ni de bien intéressant s'il ne constatait que le peintre portait le nom de *Le Brun*, et qu'il était Parisien.

L'inscription est tracée en quatre lignes comme ci-dessous :

*Remy an Plomb Neuf*
*Par Moy Michel Le Brun*
*Parisien Maistre Vitrier a*
*Moulin ce 1 Juin 1693.*

---

## LE PEINTRE JUSTINAR

### ET LE VŒU DE LOUIS XV A L'ÉGLISE SAINT-LEU SAINT-GILLES.

Tous les historiens, tous les guides de Paris d'une date postérieure à 1718, parlent d'un curieux tableau qui se voyait dans le chœur de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles avant la Révolution et qui représentait le jeune Louis XV au milieu de sa cour, entre le Régent et M^me^ de Ventadour. Ce tableau était de *Justinar*, « peintre de portraits très peu estimé, mort au commencement de ce siècle, » dit Dargenville à la table de son *Voyage pittoresque*. Le tableau a disparu. Peut-être, en appelant l'attention sur cette curieuse scène historique, aiderons-nous à le retrouver. Voici le mémoire du peintre; M. Henry de Chennevières l'a découvert dans les papiers de la Maison du Roi aux Archives nationales (O[1] 2847, Menus-Plaisirs de 1718). Cette pièce nous donne le prix de la toile, payée 3,000 livres, prix élevé pour l'époque; elle nous apprend de plus que les rois de France, quand ils montaient sur le trône avant d'avoir atteint leur majorité, avaient coutume d'acquitter un vœu consistant sans doute en un ex-voto de la nature de celui-ci. A quelle époque remonte cette coutume? En connaît-on d'autres exemples? Nous serions bien reconnaissant à celui de nos lecteurs qui répondrait à ces questions.

*État de la Depense faite pour un tableau donné à Saint-Leu Saint-Gilles pour le vœu ordinaire des Roys de France, à leur avènement à la couronne en Minorité.*

Premièrement.

Au S^r^ *Justinar*, peintre pour avoir fait un grand tableau de huit

pieds et demi de haut sur six pieds et demi de large représentant le Roy, Monseigneur le duc d'Orléans, Monsieur le Duc et les grands officiers et seigneurs de la Cour, lequel a esté donné à la parroisse St Leu St Gilles et mis dans le Chœur de ladite Eglise à costé de l'autel, suivant l'estimation qui en a esté fait par le Sr *Coypel*, peintre ordinaire du Roy, la somme de trois mil livres, cy. . . 3,000 liv.

Au Sr *Laisné*, sculpteur, pour la bordure dudit tableau, très grande et très ornée de grands cartouches aux coins et au milieu portant les armes du Roy, la somme de deux cens soixante livres, cy . . . . . . . . . . . . . 260

Au Sr Goulet, peintre et doreur, pour avoir doré ladite bordure d'or jaune, l'avoir fait démonter et remonter, soit au Palais-Royal [1], soit à Saint-Leu, Saint-Gilles, pour ce la somme de trois cent livres, cy . . . . . . . . 300

Somme totale du présent état. . . . . . . . 3,560 liv.

(Communiqué par M. Henry de Chennevières.)

---

## JOSEPH VERNET,

### MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE.

*A Messieurs de l'Académie de Marseille.*

Messieurs,

J'ay reçu la lettre dont vous m'avez honoré du 6 de ce mois, par laquelle j'apprends avec toute la satisfaction possible et ma reconnoissance l'honneur que vous venez de me faire en m'admettant au nombre des membres de votre Académie pour laquelle j'ay toujours eu un véritable attachement, m'étant trouvé à sa naissance, ayant toujours pris l'intérêt le plus vif à ce qui la concerne, et ayant reçu bien des marques de bienveillance et de bonté de votre part. Toutes ces raisons m'ont toujours fait me regarder comme associé à cette Académie, et c'est de quoi je me suis toujours flatté; il n'y manquoit donc que les formalités d'usage pour constater la chose. C'est ce qui m'a fait prier M. *Verdiguier*, dès son arrivée à Bayonne, de vous faire part de mes désirs à cet égard. Vous avez eu la bonté d'y satisfaire avec des distinctions

1. Avant d'être déposé dans l'église, le tableau entouré de sa bordure avait dû être soumis à l'approbation du Régent, comme cet article le prouve.

que je ne pense pas certainement mériter, non plus que les choses obligeantes et flatteuses que vous avez la bonté de me dire, je ne puis avoir d'autres titres auprès de vous, Messieurs, que le bien sincère attachement, la reconnoissance et le profond respect avec lequel je suis, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VERNET.

A la Rochelle, 25 juillet 1761.

(Communiqué par M. Étienne Parrocel.)

---

## ŒBEN, RIESNER ET MAUGIÉ AUX GOBELINS.

1784.

*Compagnons et apprentifs qui ont fini leur temp dans la manufacture et qui en sont sortis.*

Savoir :

D'abord : ils attendent les moyens de s'établir pour supplier alors M. le Directeur et ordonnateur général de leur accorder son certificat pour leur maîtrise :

*George Riesner*, compagnon ébéniste. — Il a fini son temps sous le sieur *Œben*.

*Maugié*, apprentif pour l'ébenisterie. — A travaillé plus de 10 ans sous le sieur *Œben*.

(Archives de la Couronne, ancien régime, O[1] 2051.)

(Communiqué par M. Alfred Darcel.)

---

## LE PEINTRE DE VAISSEAUX GASPARD DOUMET.

I.

BREVET DE MAÎTRE PEINTRE AU PORT DE TOULON POUR LE S[r] GASPARD DOUMET.

Aujourd'hui vingtroisième jour du mois d'août mil sept cent soixante sept, Le Roy étant à Compiègne, voulant commettre une personne capable et expérimentée en ce qui regarde la peinture de

ses vaisseaux, et sçachant que le s^r^ *Gaspard Doumet* s'est acquis l'expérience nécessaire pour s'en bien acquitter, sa Majesté l'a retenu et ordonné, retient et ordonne Maître peintre au Port et arsenal de Toulon à la place du feu S^r^ *Arnaud*, pour en ladite qualité en faire les fonctions sous les ordres de L'Intendant de la marine au d. Port et en jouir aux appointements qui lui seront ordonnés par les États et ordonnances qui seront expédiés pour cet effet; Mande sa Majesté au d. Intendant de faire reconnoître le d. S^r^ *Gaspard Doumet* ez choses concernant le d. Emploi. Et pour témoignage de sa volonté sa Majesté m'a commandé de lui expédier le présent Brevet qu'Elle a voulu signer de sa main et être contresigné par moi Conseiller, secrétaire d'État et de ses commandements et finances.

Louis.

Choiseul, duc de Praslin.

## II.

### RÉCOMPENSE NATIONALE EN FAVEUR DE GASPARD DOUMET.

Louis, par la grâce de dieu, et par la loi constitutionnelle de l'État, Roy des François, à tous présents et avenir, Salut.

Vu par nous le décret de l'assemblée nationale, en date du 17 septembre 1791, sanctionné par nous le 2 octobre suivant, par lequel il est accordé à *Gaspard Doumet*, né à Toulon le 2 juin 1720, et baptisé le même jour à l'église paroissiale de Saint-Louis de la ditte ville, district de Toulon, département du Var;

Une pension annuelle et viagère de douze cent livres, payable sur le trésor public, pour récompense de cinquante quatre années de services dans les ateliers de la marine, Maître peintre, aux appointements de 1,200 livres, du 23 août 1767 au 1^er^ avril 1789, époque de la retraite.

Afin de faire jouir le dit *Gaspard Doumet* du bénéfice de la loi susdite du deux octobre, sa vie durant, nous lui avons fait délivrer le présent brevet, et mandons en conséquence aux Commissaires de la trésorerie nationale de payer annuellement au dit *Gaspard Doumet* la somme de douze cent livres, en deux termes égaux, de six mois en six mois, dont le premier terme à compter du premier janvier 1790 est échû le premier juillet suivant, le second est échû le premier janvier 1791, le troisième est échû le premier juillet suivant, et les autres.

Continueront à échoir ainsi de six mois en six mois, sur quittance par devant notaires, et à la présentation de présent brevet, dont un double sera déposé au trésor public.

Fait à Paris, le quatre février, l'an mil sept cent quatre vingt douze, de nôtre régne le dix huitième. Signé Louis, à l'original, et plus bas de Bertrand.

Collationné à l'original resté ès mains du Cen *Doumet.*

*Le Contrôleur de la Marine,*
MAINARD.

(Communiqué par M. Charles Ginoux.)

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### JACQUES-LOUIS DAVID.

SES DIVERS LOGEMENTS A PARIS.

*Rapport de M. A. de Montaiglon.*
(24 Mai 1882.)

La Sous-Commission des Inscriptions Parisiennes m'a confié le soin d'étudier la question relative à l'inscription du peintre David. Pour voir où elle pourrait être le plus convenablement placée, j'ai relevé, d'après les pièces publiées à diverses reprises dans les Archives de l'Art français et surtout d'après le beau livre que M. J.-L.-Jules David a consacré en 1880 à la biographie de son grand-père, la suite des différents logements successivement occupés par le peintre. La plupart ne peuvent pas être proposés pour recevoir une inscription ; mais leur variété même montrera peut-être d'autant mieux où il serait le plus juste et le plus convenable de la mettre.

En 1766, il demeure chez son oncle François Buron, Maître maçon et Architecte des Eaux et Forêts, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, vis-à-vis celle du Puits. On le sait par le livre alphabétique pour la demeure de MM. les élèves de l'Académie de peinture et de sculpture (*David*, 1880, p. 2, 3, 4, 23).

En 1767, il habite rue de Jouy-Saint-Antoine (p. 4), chez son

autre oncle, M. Jacques Desmaisons, qui a été l'un des architectes du Palais de Justice.

En 1769, il habite chez Sedaine, ami de sa famille, qui était logé Cour du Louvre (p. 4).

A la suite du grand prix qu'il obtint au concours de 1774, il est envoyé à Rome et reste six ans en Italie.

En 1781, à son retour de Rome (p. 19), il expose ses ouvrages chez Sedaine (p. 19); a un atelier à l'Hôtel de ville (p. 19) et demeure quai de la Ferraille, en face du Pont-Neuf, chez M. Hecquet, marchand de fer (p. 20). La même année, il obtient au Louvre un logement qui était du côté de la colonnade à l'extrémité nord, c'est-à-dire du côté de la Seine (p. 22, 55, 326).

En 1784, il retourne, avec son élève Hubert Drouais le fils, à Rome, où son atelier était auprès de la place du Peuple (p. 26, 27).

Il revient à Paris en 1785 et rentre dans son logement du Louvre.

Après la chute de Robespierre, il est emprisonné à l'Hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré (p. 221), et ensuite au Luxembourg (p. 226); mis une première fois en liberté, il quitte Paris et va à Saint-Ouen près de Tournan (Seine-et-Marne) dans la propriété de son beau-frère M. Seriziat (p. 231, 264); il y est arrêté une seconde fois pour être ramené à Paris, où il est admis à la maison d'arrêt des Quatre-Nations (p. 264).

Remis définitivement en liberté, il rentre au Louvre, où il avait depuis 1792 le logement auparavant occupé aux Galeries par l'orfèvre *Menière*, logement qui regardait la Seine et auquel était attaché la jouissance d'un jardin, dans celui dit de l'Infante (p. 302, 506).

Son logement et l'atelier de ses élèves, célèbres dans les mémoires du temps, sont au Louvre jusqu'en 1805, moment où les logements d'artistes sont supprimés pour les travaux d'achèvement du palais du Louvre.

On lui donne alors comme atelier, pour peindre le tableau du *Sacre*, l'église de Cluny, place de la Sorbonne (p. 411, 420, 425, 493); son logement particulier, depuis prairial an XII (1805), était rue de Seine, n° 10 (p. 434, 505-6) et, depuis qu'il avait quitté le Louvre, l'atelier de ses élèves fut d'abord au collège du Plessis, rue Saint-Jacques, près de la place de la Sorbonne et de l'église de Cluny, et ensuite dans le collège des Quatre-Nations au-dessous de la bibliothèque Mazarine (p. 494).

Après la rue de Seine, son dernier logement parisien depuis la

fin de 1811 (p. 506) a été rue d'Enfer, 13, dans une maison qui appartenait à M. Deperrey.

Forcé de s'exiler comme ayant voté la mort de Louis XVI, il va à Bruxelles où il arrive en janvier 1816 ; il s'y fixe et y demeure à l'angle des rues Willems, n° 679, et Fossé-aux-Loups, n° 688, en face de l'hôtel de la Croix-Blanche. Son atelier était à côté, rue de l'Évêque (p. 526).

C'est à Bruxelles qu'il meurt le 29 décembre 1825. Le service ne fut célébré à Sainte-Gudule que le 16 février 1826 (p. 611) et ce ne fut que dans le courant de l'année, à la suite de difficultés entre le conseil de fabrique de Sainte-Gudule et le conseil des hospices de Bruxelles (p. 613), que le corps de l'exilé fut enterré dans le vieux cimetière de Saint-Josse-ten-Noode, d'où l'on annonce précisément dans le moment (*Figaro*, 24 mars 1882) qu'il va être retiré, avec le monument élevé sur sa tombe, pour être transféré dans le nouveau champ de repos d'Évère.

Puisque David est mort à Bruxelles, une inscription se rapportant à sa mort est hors de cause, comme aussi les logements de sa jeunesse. L'endroit où il a vécu et travaillé le plus longtemps, où il a créé son École par un atelier d'élèves, c'est évidemment le Louvre ; mais là une autre difficulté s'élève, c'est que le Louvre a été habité par tant d'artistes illustres qu'il faudrait ou trop d'inscriptions ou une sorte de table générale. Restent la rue de Seine et la rue d'Enfer ; chacune de ces deux maisons ayant autant de droits que l'autre, le choix en serait absolument arbitraire.

Mais il y a un endroit naturellement indiqué. David n'a pas seulement vécu à Paris, il y est né, et, du moment où il n'y est pas mort, la naissance prend d'autant plus d'importance. Celui qui devait être pendant plus d'un demi-siècle le chef incontesté de l'École française est venu au monde le 30 août 1748, quai de la Mégisserie, chez son père Maurice David, qui était, comme toute sa famille, inscrit dans la corporation des merciers et se livrait au commerce des fers. Son petit-fils ne pût-il pas, d'après les papiers de la famille, nous dire exactement la maison, il serait toujours possible de mettre, au commencement ou à la fin du quai, l'inscription suivante que j'ai l'honneur de vous soumettre au nom de votre Sous-Commission :

LE PEINTRE
JACQUES-LOUIS DAVID
MORT A BRUXELLES

LE 29 DÉCEMBRE 1825
EST NÉ
LE 30 AOUT 1748
DANS UNE MAISON
DU QUAI DE LA MÉGISSERIE.

A. DE MONTAIGLON.

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### VAN SPAENDONCK, GÉRICAULT, GIRODET, VIVANT-DENON, DAVID.

V. **Van Spaendonck.** — 1822.

GÉRARD VAN SPAENDONCK.
NÉ A TILBOURG EN 1746.
DÉCÉDÉ A PARIS LE 11 MAI 1822
MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PROFESSEUR D'ICONOGRAPHIE
ET ADMINISTRATEUR DU JARDIN DU ROI.

(Père-Lachaise, 11e division.)

VI. **Géricault.** — 1824.

A GÉRICAULT,
NÉ A ROUEN,
MORT A PARIS
A L'AGE DE 34 ANS.
—
UN CHASSEUR DE LA GARDE
UN CUIRASSIER BLEU
LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

Cette épitaphe a été enlevée en octobre 1884, lors de la pose du monument sculpté par M. Antoine Etex. Elle est remplacée par l'inscription suivante :

1791-1824.
—
GÉRICAULT.

(Père-Lachaise, 12e division.)

VII. **Girodet.** — 1824[1].

Face antérieure :

HIC. SITVS. EST
ANNA. LVDOVICVS. GIRODET. TRIOSON
INSTITUTI. REGII
ACADEMIÆ. ARTIVM SOCIVS
IN LEG. HONOR. CENTVRIO
REGII. S. MICH. ORD. EQVES
NATVS. MONTE. ARGISI XXIX IANVAR. M. DCC. LXVII.
OBIIT. PARISIIS. IX. DECEMB. M. DCCC. XXIV.

Côté gauche :

PATRVO. BENEFICENTISSIMO
ROSA. GIRODET. FRATRIS. FILIA
EIVSQ. CONIVX
DIONYSIVS. STEPH. BECQVEREL. DESPREAVX
CVM. LACRVMIS. POSVERVNT.

Côté droit :

POETIS. PICTOR
PICTORIBVS. POETA.

Face postérieure :

PICTORIBVS
ATQVE
POETIS.

—

IMMATVRA MORTE PRAEREPTVM
LVGENT MVSAE LUGENT AMICI
CED. SPIRANTIBVS. PROPE. TABVLIS
ENDYMION. ANACRÉON. HIPPOCRATES. ATALA
AENEAS. OSSIAN. GALATEA. E. MARMORE. NATA
GENS. DENIQ. PRIORIS. AEVI
DILVVIALIBVS. AQVIS. DELETA
MEMORIAM. EIVS. IMMORTALEM. REDDVNT
NEC. NON. ET. DVLCEDINE. POEMATVM
AGMINA. PICTORVM̃. AD. VERAS. TRAHENTIVM. IMAGINES
NOVAM. VITAM. IPSE. VIVIT
AETERNVM. QVE
PER. ORA. FERETVR.

---

1. Cette épitaphe n'ayant été que partiellement publiée dans le *Bulletin* de notre Société (nº d'avril 1878), nous la donnons intégralement ici.

A droite de la tombe du peintre :

ICI REPOSENT
DENIS-ÉTIENNE BECQUEREL-DESPRÉAUX
DÉCÉDÉ LE 21 DÉCEMBRE 1834
A L'AGE DE 42 ANS

—

ROSINE GIRODET, SON ÉPOUSE,
DÉCÉDÉE LE 13 AVRIL 1860
A L'AGE DE 61 ANS.

—

PRIEZ POUR EUX !

(Père-Lachaise, 28e division.)

VIII. **Vivant-Denon.** — 1825.

VIVANT-DENON
N. EN 1747 — M. EN 1825.

(Père-Lachaise, 10e division.)

IX. **David.** — 1825.

A LA MÉMOIRE
DE JACQUES-LOUIS DAVID, PEINTRE FRANÇAIS ;
DÉCÉDÉ EN EXIL LE 29 DÉCEMBRE 1825.
SON CŒUR EST DÉPOSÉ DANS CE CAVEAU,
PRÈS DU CORPS DE SON ÉPOUSE,
COMPAGNE DE SES MALHEURS.

—

FRANÇOIS-EUGÈNE
DAVID,
NÉ LE 27 AVRIL 1784
DÉCÉDÉ LE 19 AOUT 1830.

—

J.-P.-E. MEUNIER
PETIT-FILS
DE DAVID,
NÉ A PARIS
LE 31 AOUT 1816,
DÉCÉDÉ
LE 30 AOUT 1833.

—

ANNE
THÉRÈSE VIRGINIE
CHASSAGNOLLE,

VEUVE DE
FRANÇOIS-EUGÈNE
DAVID,
16 MARS 1800-14 JUIN 1845.

—

CLAUDE-MARIE MEUNIER
LIEUTENANT GÉNÉRAL,
GENDRE DE DAVID,
NÉ LE 4 AOUT 1770,
MORT LE 14 AVRIL 1846.

—

CHARLES-LOUIS-JULES
DAVID,
NÉ A PARIS LE 19 FÉVRIER 1783,
MORT A PARIS LE 25 JANVIER 1854.

—

LAURE-ÉMILIE-FÉLICITÉ
DAVID,
V^ve^ DU L^t^ G^l^ B^on^ MEUNIER,
26 8^bre^ 1786-13 AVRIL 1863.

—

PAULINE-JEANNE
DAVID,
V^ve^ DU L^t^ G^l^ B^on^ JEANIN,
26 8^bre^ 1786-10 8^bre^ 1870.

(Père-Lachaise, 56^e^ division.)

Henry Jouin.

---

## NÉCROLOGIE.

Ducommun du Locle (Henri-Joseph), dit Daniel, sculpteur, né à Nantes le 15 avril 1804, est décédé subitement à Rethel, le 11 septembre 1884. Il était élève de Bosio. Son œuvre la plus connue est une Fontaine monumentale érigée à Nantes.

Moulin (Hippolyte), sculpteur, né à Paris le 12 juin 1832, y est mort en juin 1884. Peu de journaux ont parlé de la fin de l'artiste qui vient de s'éteindre dans une maison de santé. Hipp. *Moulin*, comme tant d'autres de ses émules, était sans fortune. Aussi ne put-il pas rester à l'École des beaux-arts où il était entré en 1855. Il lui fallait gagner le pain de chaque jour. Mais une volonté tenace le soutenait. Il fit deux parts de son temps. Le matin était consacré

à l'art; il s'enfermait dans son atelier. Le soir, de 5 à 9 heures, il donnait des leçons de langues vivantes dans les pensions du Marais. C'est ainsi qu'il vécut longtemps et parvint à payer les frais de modèle, d'atelier, de fonte jusqu'au jour où ses œuvres furent remarquées. Il avait reçu des leçons d'*Ottin* et de *Barye;* mais il travailla surtout seul et se forma lui-même. La première exposition, *Le Chasseur et la Fourmi*, date de 1861; peu d'années après, *une Trouvaille à Pompéi*, exposée en même temps que le *Vainqueur au combat de Coqs* de M. *Falguière*[1], commençait sa réputation (1864). Depuis cette date, il ne cessa d'exposer à tous les Salons. Sa dernière œuvre importante, *Un secret d'en haut*, Mercure accoudé auprès d'un Terme qui éclate de rire en écoutant les confidences narquoises du messager de Jupiter (1875), est placée dans le parc du château de Chantilly. Moulin laisse des bustes remarquables; nous citerons surtout ceux de *Barye*, de Leconte de Lisle et d'*Henry Monnier*. — J. G.

Mme Halevy. — Le 16 juillet est morte à Saint-Germain-en-Laye la veuve de l'auteur de la *Juive*. Mme Halevy s'était occupée de sculpture et avait pris part aux Salons de ces dernières années.

H. J.

---

## EXPOSITIONS.

*Collection de madame de Cassin.* — Le 1er octobre a eu lieu dans la galerie Georges Petit l'ouverture de l'exposition des peintures que possède madame de Cassin. Cette exposition, faite au profit de la Société philanthropique et qui sera close le 10 décembre, mérite d'être vue. Il suffit de rappeler le titre des principales toiles pour assurer le succès de cette louable entreprise. La *Salomé* de *Regnault*, aussi riche de tons que le jour où elle sortit de l'atelier, la *Vicaria* de *Fortuny*, le *Massacre de l'évêque de Liège* de *Delacroix*, l'*Allée de châtaigniers* de *Rousseau*, sont des œuvres qu'on se plaît à revoir. Elles ne constituent pas, à elles seules, l'intérêt de l'Exposition, dans laquelle nous signalerons de fort belles compositions de *Daubigny*, *Corot*, *Ricard*, *Bonnat*, *Meissonier*, *Baudry*. Parmi les vieux maîtres, il faut citer *Rubens* et *Rembrandt*.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Stein (Henri). — *Le Congrès des Sociétés savantes en 1884* (Lyon, Pitrat, 1884, in-8°). — Étude sérieuse sur le fonctionnement des réunions annuelles

---

1. Les deux statues ont été éditées par la maison Thiébault.

de la Sorbonne dont voici la conclusion : « Le congrès des Sociétés savantes est en décadence ; il se fera oublier, et, déshérité, il laissera sa place à un successeur plus heureux. » S'il en doit être ainsi, nous souhaitons vivement que le successeur prédit soit le Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, qui est visiblement en progrès. — H. J.

Claretie (Jules). — *Peintres et sculpteurs contemporains. Detaille* et *Paul Dubois* (in-8°, Paris, Jouaust, 1884). — M. Claretie poursuit la série des intéressantes notices qu'il consacre aux maîtres de notre école contemporaine. Les biographies de MM. *Detaille* et *Paul Dubois* viennent de paraître. Elles abondent en pages inédites, en souvenirs personnels sur ces deux artistes. — H. J.

Darcel (Alfred). — *Exposition rétrospective de Rouen* (Rouen, Métérie, 1884, in-8°, planches, 118 pages). — Dans ce volume, le savant administrateur de la manufacture des Gobelins passe en revue et met en relief les objets d'art les plus remarquables envoyés à l'exposition rétrospective de Rouen, ouverte du mois de juillet au mois d'octobre. Ses observations sont classées sous les rubriques suivantes : sculpture ; peinture, dessins et pastels ; meubles ; bronzes ; horloges et cartels ; ferronnerie ; orfèvrerie ; orfèvrerie d'étain ; joaillerie et bijouterie ; montres ; boîtes ; émaux ; céramique ; verrerie ; tapisserie ; broderie ; livres et reliure ; cuir bouilli ; Chine et Japon. — J. G.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*Le monument de Géricault.* — On vient de poser sur la tombe de *Géricault*, au Père-Lachaise, la statue demi-couchée du peintre, trois bas-reliefs représentant le *Naufrage de la Méduse*, le *Chasseur de la garde*, le *Cuirassier bleu*, le tout en bronze, modelé par M. *Antoine Etex*.

*La statue d'Étienne Dolet.* — Le 28 octobre, le jury chargé de juger la première épreuve du concours ouvert pour la statue d'Étienne Dolet a fait choix à l'unanimité de l'esquisse de M. *Paul Berthet*, classée première. Les esquisses de MM. *Germain* et *Guilbert* ont été classées à la suite. Ces trois artistes devront présenter, dans les six mois, à dater du jugement rendu, une esquisse nouvelle de 1m50 environ. M. *Berthet* mérite la distinction dont il vient d'être l'objet. Son esquisse d'Étienne Dolet est supérieure à toutes celles proposées par ses concurrents, au nombre d'une centaine. Dolet, debout, en costume du temps fidèlement reproduit, a la tête nue et les mains liées sur la poitrine. Le supplice qui l'attend est suffisamment indiqué, mais ce n'est pas le supplicié que nous montre l'artiste. Plus d'un concurrent a oublié de se maintenir dans cet ordre d'idées, le seul qui convînt à la représentation sculpturale de Dolet. M. *Berthet* se rappelle par cette œuvre nouvelle et de bon style à l'attention de la critique, déjà mise en éveil sur son compte, à la vue du *Faune jouant de la flûte* qu'il avait exposé au Salon de 1870.

H. J.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**12. — Décembre 1884.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

## LES TABLEAUX DE QUINTIN VARIN AUX ANDELYS.

M. le marquis de Chennevières a consacré à *Quintin Varin* une intéressante notice dans le tome I^er de ses *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, p. 217 à 236. C'était la première fois que l'on cherchait à dégager des obscurités de la légende la personnalité de ce peintre picard dont l'immortel honneur a été de donner les premières leçons de peinture à *Nicolas Poussin*. Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* p. 1292, a donné un certain nombre de détails inédits sur cet artiste de talent qui mourut en 1634.

Les tableaux de *Quintin Varin* sont extrêmement rares, aussi croyons-nous que les renseignements suivants, qui concernent trois toiles authentiques du vieux maître, offriront quelque intérêt historique. Ils permettent, en outre, de fixer d'une manière positive l'époque à laquelle le jeune *Poussin* reçut les leçons de *Quintin Varin* aux Andelys, c'est-à-dire en 1612.

Ces trois tableaux se trouvent actuellement dans l'église de Notre-Dame des Andelys, jadis opulente collégiale, et ce fut sans aucun doute le chapitre qui en commanda l'exécution à *Quintin Varin.* En voici la description succincte.

1° Le *Regina cœli.* Au centre du tableau, la Sainte Vierge élevée au ciel; dans la partie supérieure, les trois personnes de la Sainte Trinité; au-dessous, deux anges dans l'attitude de la prière; aux côtés de la Sainte Vierge et dans la partie inférieure, dix anges chantant ou jouant des instruments; au bas du tableau,

sur un feuillet, on lit ces mots avec la notation qui y correspond :

*Regina cœli letare*
*Alleluia.*

Signature : *Quintinus Varinus inven. & Pingeb.*
*Mens. Jul. 1612.*

Sur toile; haut. 1m60; larg. 1m10.

2° Le *Martyre de saint Vincent*. Sujet principal, saint Vincent chargé de chaînes, étendu sur un gril embrasé; quatre bourreaux sont occupés à le torturer; à gauche, au premier plan, deux soldats assis à terre; plus loin, le proconsul Dacien suivi de deux licteurs. Un ange descend du ciel apportant une palme et une couronne. Dans le lointain, on aperçoit un corbeau attaquant deux loups qui veulent dévorer le corps du martyr. Dans les angles du tableau, quatre scènes de la vie du saint. En haut à gauche, saint Vincent et l'évêque Valère comparaissent devant Dacien ; à droite, saint Vincent attaché à un poteau est battu de verges. En bas à gauche, on lui disloque les membres ; à droite, saint Vincent dans sa prison est consolé par deux anges.

Signature : *Quintin Warin — invenieb. & pingeb. 1612.*

Sur toile ; haut. 2m50 ; larg. 1m90.

3° Le *Martyre de saint Clair*. Sujet principal, saint Clair, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, attend à genoux le coup qui va lui trancher la tête. Au second plan, on aperçoit saint Clair portant sa tête dans ses mains vers la chapelle où il veut être enterré sur les bords de l'Epte. Quatre anges en grisaille supportent l'encadrement ovale du sujet principal. Aux quatre coins du tableau, divers épisodes de la vie du saint. En haut à gauche, saint Clair venant d'Angleterre se présente pour entrer au monastère de Maudun ; il y guérit un aveugle ; à droite, il délivre un possédé. A gauche en bas, il ressuscite un petit enfant ; on remarquera le costume tout normand de la mère ; à droite, il repousse avec indignation les propositions d'une courtisane.

Dans le bas du tableau on lit :

Sancte Clare
Ora pro nobis.

Et dans le haut :

Sicut iste S⁊9 (sanctus)
Dilexit Deus (*pour* Deum).

Signature : QVINTIN. VARIN. — INVEN : ET. PINX.

Sur toile ; haut. 2m30 ; larg. 1m80.

Un quatrième tableau est attribué à *Quintin Varin*, mais il ne porte pas sa signature. Il représente le *Décalogue*. Moïse, vu à mi-corps, à peu près comme dans le tableau de *Philippe de Champaigne* gravé par *Nanteuil* et *Edelinck*, s'appuie sur deux tables, où sont inscrits en lettres d'or sur fond noir les dix commandements. Dans le haut du tableau, on voit à l'arrière-plan, à droite, les Israélites dansant autour du veau d'or; à gauche, Moïse descend de la montagne avec les tables de la loi.

Sur bois; haut. $1^{m}40$; larg. $1^{m}10$.

Les trois tableaux de *Quintin Varin* donnent une idée très avantageuse de son talent. L'expression des figures est particulièrement soignée ; le visage de saint Clair rayonne véritablement de douceur et d'extase, et les petits anges musiciens du *Regina cœli* sont traités avec une grâce merveilleuse; par exception, le type de la Vierge est absolument dénué de noblesse. Sombre et chaud dans le *Martyre de saint Vincent*, le coloris de *Quintin Varin* devient doux et lumineux dans le *Regina cœli* et le *Martyre de saint Clair;* les vêtements de ce saint montrent que *Varin* avait déjà trouvé le secret de ce beau rouge vénitien qu'admirait M. de Chennevières dans le Siméon de la *Présentation au temple* de Saint-Germain-des-Prés.

PORÉE,
Curé de Bournainville.

---

## ESPERCIEUX CHEZ BRIDAN.

*A M. Moulinneuf, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.*

Paris, ce 9 septembre 1776.

Monsieur Moulinneuf, permettez que j'interrompe quelqu'un de vos instants pour vous remercier de la bonté que vous avez eu de me recommander à M. *Dandré Bardon*, qui a eu la bonté de me faire avoir une place dans le meilleur atelier de Paris; c'est chez M. *Bridan* que je suis, où il y a les meilleurs élèves, témoin M. *Paquet* [1], qui a remporté le premier prix de sculpture, et le meilleur maître pour avoir soin des élèves; aussi, Monsieur,

---

1. Il s'agit ici de *Pasquier* (Antoine-Joseph), grand prix de sculpture en 1776. — H. J.

vous voyez que tant de bontés que vous avez eu pour moi me rendent incapable d'en sentir la valeur.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

ESPERCIEUX.

(Communiqué par M. Étienne Parrocel.)

---

## ÉLECTION DE DEJOUX

### A L'ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

*A Messieurs de l'Académie de Marseille.*

Paris, ce 6 juillet 1778.

Messieurs,

C'est pour vous rappeler mon souvenir que j'ai l'honneur de vous écrire, en vous fesant part de ma réception à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Ma satisfaction a été d'autant plus entière que l'Académie m'a témoigné la plus grande confiance, m'ayant accordé de faire ma même figure en marbre pour réception, car il arrive souvent qu'il faut faire une seconde figure pour être exécutée en marbre. Le sujet de ma figure est *saint Sébastien*. Je l'ai fait dans le moment qu'il est prêt d'expirer.

Recevez donc, Messieurs, les remerciements de votre élève, qui est pénétré de reconnaissance des bons conseils, comme des premiers principes que j'ai eu l'honneur de recevoir de votre Académie. Si, dans cette superbe capitale, je pouvais vous être de quelque utilité, je vous prie de m'ordonner.

C'est un sculpteur de mes amis et parens du grand Vernet qui a bien voulu se charger de ma lettre pour avoir l'honneur de vous la remettre.

J'ai l'honneur d'être, avec tout l'attachement et la plus vive reconnaissance, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE JOUX,
Sculpteur au Palais Bourbon.

(Communiqué par M. Étienne Parrocel.)

---

# LE GRAVEUR BERTRAND

## ET L'ÉTAT CIVIL DE SOISY-SOUS-ÉTIOLLES.

Un ancien maire de la commune de Soisy-sous-Étiolles, près Corbeil (Seine-et-Oise), a écrit une histoire de cette commune, restée manuscrite, et pour laquelle il avait entrepris le dépouillement des Archives de l'état civil. Un de nos confrères, M. G. Mauban, qui a eu ce manuscrit entre les mains, en a détaché pour nous quelques renseignements relatifs aux artistes. Nous ne saurions assez le remercier de la peine qu'il a bien voulu prendre.

C'est à Soisy qu'est né le graveur *Noël-François Bertrand*, élève de David. Le célèbre graveur *Beauvarlet* y a demeuré et y a perdu sa troisième femme, ainsi qu'on le voit par l'acte suivant et la note qui l'accompagne.

J. J. Guiffrey.

Acte de naissance de *Noël-François Bertrand*[1], graveur, né à Soisy-sous-Étiolles, le 7 octobre 1784.

Le 8 octobre 1784, naissance de Bertrand Noël-François :

A été baptisé en l'église de Soisy-sous-Étiolles, un garçon né d'hier, du légitime mariage de Claude-Nicolas Bertrand, bourgeois de Paris, y demeurant, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, et de Rose-Aimable Massin, son épouse, de présent en ce lieu, et nommé *Noël-François*, par Jean-François Prieur, bourgeois de Paris, et Marie-Aimée Madeleine de la Vacquerie, son épouse, par procuration de la part de Noël Quetel, marchand à Versailles, et Louise-Françoise Bertrand, son épouse et tante.

Les sus-dénommés ont signé :

Prieur, — Bertrand, — de la Vacquerie, — et Mellet, curé.

---

*Beauvarlet Jacques-Firmin*, graveur du roi, a habité Soisy-sous-Étiolles; il eut pour troisième femme dame Catherine Viollet, décédée et inhumée dans cette commune, le 15 novembre 1788.

---

1. *Noël-François Bertrand*, graveur, fut élève pour le dessin de *Moreau* le jeune et de *Louis David*.

Il a exposé six fois, de 1812 à 1833.

En 1812, il demeure à Paris, rue Saint-Antoine, n° 363; il expose alors sous le n° 1206 une tête d'étude d'après le tableau des Sabines de *David*.

En 1822, il demeure rue de Savoie, n° 9, et expose sous les n°s 1518 et 1519 des études d'après *Raphaël* et d'après *David*.

En 1824, même domicile; voir au livret les n°s 1940 à 1943.

En 1827, il a, au Salon, sous les n°s 1203 et 1204, une Vierge et un autre sujet.

En 1831, il est établi place du Louvre, n° 4. Il expose, sous le n° 2293, le portrait de Napoléon, d'après *Louis David*.

En 1833, même domicile; au Salon, il a, sous le n° 2720, une étude de femme, d'après les Sabines de *David*.

## PARTIE MODERNE.

---

### PICOT ET DELAROCHE.

On se souvient du *Salon de 1810*, de M. Guizot et de ses notices pour le *Musée Laurent*. Voici, dans ses Lettres à sa famille et à ses amis, publiées récemment, quelques passages relatifs à des artistes :

« J'aurai après-demain son buste, » celui de Pétrarque, que M. Guizot aimait pour l'avoir vu avec sa femme qu'il venait de perdre ; « M. *Foyatier* y a travaillé deux heures sous mes yeux la semaine dernière. C'est beaucoup mieux que je n'espérais. Vous en aurez un plâtre, ma chère sœur, que je ferai mouler avec soin. J'essaye de me donner des goûts, des fantaisies ; je fais des collections des belles gravures ; M. Thiers m'a fait présent d'un des plus jolis tableaux du Salon, « la dernière entrevue de Charles I[er] avec ses enfants, » par M[me] *Rude*. Il m'en viendra d'autres ; j'en remplirai notre petite maison de la rue de la Ville-l'Évêque, notre salon, mon cabinet. Le soin de tout cela n'aboutit qu'à un redoublement de douleur en pensant au plaisir qu'elle aurait pris à voir ainsi orner notre demeure, que je m'efforce de rendre agréable comme si elle en devait jouir. » — Lettre à M[me] Decour, sa belle-sœur, 4 juin 1833.

Dans la lettre qu'il écrit de Broglie à M[me] de Gasparin, 21 juillet 1835 :

« Je suis descendu un moment chez mes filles, et, en regardant des livres dans un corps de bibliothèque, je suis tombé sur un recueil de chansons manuscrites « pour servir, » dit-on, « à l'histoire anecdotique des XVII[e] et XVIII[e] siècles. » Il y en a huit ou dix volumes in-4°, chansons politiques, épigrammatiques et surtout érotiques. Avez-vous jamais vu un tableau de *Caravage* intitulé « l'Amour charnel ? » Un grand et fort enfant, debout, très beau, d'une beauté tournée à l'utile, comme dirait Bentham, les yeux ardents, le teint ardent, les cheveux noirs, épais, frisés, l'air mutin et infatigable, sortant d'un plaisir et en attendant un autre, très décidé à n'en perdre aucun, allant toujours au fait, appelant toutes choses par leur nom ; c'est un tableau frappant et éloquent. C'est l'amour de toutes les chansons de ce recueil. Presque au même

moment où l'*Amour* du Caravage était exposé dans la Galerie Justiniani, figurait au Salon un « Amour et Psyché, » de M. *Picot*, mince, blanc, transparent, sans corps, sans âme, plus froid que le marbre, plus mat que la cire, sortant du lit de Psyché comme on sort en grelottant d'un bain de rivière, et n'ayant évidemment pas plus d'envie de la réveiller qu'elle-même n'eut pris de plaisir à être réveillée par lui. Celui-là non plus n'était pas l'Amour, quoique les partisans de l'école classique l'appelassent avec admiration l'Amour idéal... »

On ne peut mieux dire ; il aurait fallu à Picot le pinceau de Prudhon, tandis que sa couleur plate et pâle est creuse et délavée comme les derniers tableaux de David. M. Guizot, qui l'avait vu au Salon de 1819, a dû avoir plus d'une occasion de le revoir au Palais-Royal chez le duc d'Orléans qui l'avait acquis de l'artiste, mais il est pourtant bien sévère; car, si le dessin est pauvre et l'exécution insuffisante, l'idée et le parti de la composition sont bien heureusement trouvés, comme on peut le voir dans la belle gravure de *Burdet*, qui fait voir toutes les qualités de son modèle sans en avoir les défauts.

Plus tard, en décembre 1856, M. Guizot écrit à sa fille, M^me^ de Witt :

« J'ai fait hier quelques visites; une amusante. M. Thiers était venu deux fois sans me trouver. Je l'ai trouvé..... Je ne sais comment j'ai été amené à parler de son portrait, le dernier ouvrage de *Paul Delaroche* : « L'avez-vous ici? — Oui. — Je vous demande à le voir. — Très volontiers. Par malheur, il n'est pas à moi. Ce sont les administrateurs d'Anzin qui l'ont fait faire. Anzin existe depuis plus de deux cents ans, sous Louis XIV. C'est leur vieil usage d'avoir les portraits des hommes considérables, des personnages qui ont pris part à leurs affaires. Ils en ont sept ou huit. Celui de Casimir Périer était le dernier. Ils ont voulu avoir le mien. Je tâcherai de les engager à me le céder. Je leur en ferai faire une bonne copie. C'est délicat, mais j'en ai bien envie, je tâcherai. Votre portrait, par *Paul Delaroche*, est-il à vous? — Oui, il est chez moi. — Il est très beau. *Paul Delaroche* a pensé au vôtre en faisant le mien. Vous êtes à la tribune. J'y monte. Je crois que nous nous regardons. Deux pendants. Savez-vous ce que nous devrions faire? Nous devrions, vous et moi, par notre testament, prescrire à nos héritiers de donner ces deux portraits au Musée. Ils feraient bien là, l'un près de l'autre. » J'ai ri sans

répondre. Il m'a mené voir le portrait, vraiment beau et évidemment destiné à faire pendant au mien. Aussi idéalisé que possible en restant ressemblant. Je lui ai dit : « Il a un peu atténué la mobilité de votre physionomie. — Oui, il a bien fait. »

L'idée de M. Thiers avait du bon. La gravure de *Calamatta*, qui est un chef-d'œuvre, a popularisé l'admirable portrait de M. Guizot; un graveur se ferait honneur, en lui donnant comme pendant, ainsi que le peintre avait fait des deux peintures, le portrait de M. Thiers.

A. de Montaiglon.

---

## INVENTAIRE SOMMAIRE
## DES ŒUVRES D'ARTISTES FRANÇAIS
### CONSERVÉES A LA VILLA MÉDICIS.

La nomenclature que nous donnons ici est le complément de la liste des Portraits publiée dans les précédents numéros de la *Revue*. Nous avons eu soin de ne relever que les œuvres qui ne se trouvent pas mentionnées par *Baltard* dans sa monographie de la Villa Médicis; ainsi n'avons-nous pas signalé dans les pages qui vont suivre les rares tapisseries échappées au pillage de l'Académie et placées dans le grand Salon par les soins d'*Ingres*, pendant son directorat.

Un grand nombre des œuvres cataloguées par nous ne sont pas accompagnées du nom de leurs auteurs. Les archives de l'Académie de France ne remontent pas au delà de ce siècle, et le caractère des pièces qu'elles renferment est essentiellement administratif. Nous nous sommes donc assuré qu'elles ne pouvaient nous fournir aucun renseignement de nature à éclairer notre marche. Fallait-il pour cela renoncer à un relevé qui, n'étant pas complet aujourd'hui, risquerait d'être plus tard absolument défectueux? La tradition, du moins, existe encore à l'heure actuelle pour des œuvres peintes ou sculptées depuis un demi-siècle. Nous essayons de fixer la tradition. A défaut d'une certitude et de la pleine lumière, nous posons un jalon. Les notes, mises au jour par nos soins, appelleront un complément d'informations et peu à peu se trouvera reconstitué un État des œuvres d'art de l'Académie de France.

Sur les 310 portraits de pensionnaires dont nous avons obtenu la liste à l'Académie, environ 200 se trouvaient suivis de la mention *auteur inconnu*. Nous avons écrit aux intéressés, à leurs amis, à leurs contemporains, et c'est après plusieurs mois d'une correspondance incessante, comportant plus de cent lettres que nous sommes parvenu à découvrir les auteurs de cent vingt-cinq portraits. La lecture de la *Revue* provoque de temps à autre un nouveau renseignement dont nous ferons profiter à notre tour ceux qui s'intéressent à l'iconographie de notre école. Nous ne désespérons pas de faire disparaître ainsi de notre modeste travail les lacunes qui le déparent encore, mais les artistes, on le sait, ne prennent pas volontiers la plume. Nous faisons donc

appel à nos confrères érudits, — à ceux surtout dont le savoir obligeant n'est jamais en défaut, — pour suppléer, à l'occasion, les peintres ou les sculpteurs qu'ils comptent parmi leurs amis.

Henry Jouin.

### Appartement du Directeur.

Colbert. — Buste, bronze, par Michel *Anguier*.

Drouais (Jean-Germain), peintre. — Copie d'un portrait de cet artiste, faite par M. Raymond *Balze*.

Cabat (Louis-Nicolas), peintre. — Buste, bronze, par M. Émile-Edmond *Peynot*. 1881.

### Bibliothèque.

Louis XIV. — Statue, marbre. *Auteur inconnu*.

Louis XVIII. — Statue, marbre, par Jean-Pierre *Cortot*.

#### *Portraits des Directeurs.*

Errard (Charles), peintre. — Buste, plâtre. *Inconnu*. 1666.

Pœrson (Charles-François), peintre. — Buste, plâtre. *Inconnu*. 1704.

Vleughels (Nicolas), peintre. — Buste, plâtre, par Michel-Ange *Slodtz*.

Detroy (Jean-François), peintre. — Buste, terre cuite. *Inconnu*.

Natoire (Charles-Joseph), peintre. — Buste, terre cuite. *Inconnu*.

Vien (Joseph-Marie), peintre. — Buste, terre cuite. *Inconnu*.

Lagrenée (Louis), peintre. — Buste, plâtre. *Inconnu*.

Ménageot (François-Guillaume), peintre, — Buste, terre cuite. *Inconnu*.

Suvée (Joseph-Benoît), peintre. — Buste, marbre. *Inconnu*.

Paris (Pierre-Adrien), architecte. — Buste, plâtre. *Inconnu*.

Guillon-Lethière (Guillaume Lethière, dit), peintre. — Buste, marbre, par Jean-Pierre *Cortot*, 1813.

Thévenin (Charles), peintre. — Buste, marbre, par Charles-François *Lebœuf*, dit *Nanteuil*. 1822.

Guérin (Pierre-Narcisse), peintre. — Buste, marbre, par Augustin-Alexandre *Dumont*. 1827.

Vernet (Horace), peintre. — Buste, marbre, par Jean-Baptiste *De Bay*. 1833.

Ingres (Jean-Augustin), peintre. — Buste, marbre, par Auguste-Louis-Marie *Ottin*. 1839.

Schnetz (Jean-Victor), peintre. — Buste, marbre, par Georges *Diébolt.* 1845.

Alaux (Jean), peintre. — Buste, marbre, par Jean-Joseph *Perraud.* 1852.

Fleury (Robert), peintre. — Buste, marbre, par M. Ernest-Eugène *Hiolle.* 1866.

Hébert (Antoine-Auguste-Ernest), peintre. — Buste, bronze, par M. Edme-Antony-Paul *Noël.* 1872.

Lenepveu (Jules-Eugène), peintre. — Buste, marbre, par M. Jean-Antoine *Injalbert.* 1878.

### Salon des pensionnaires.

#### *Peinture.*

Thévenin (Charles), peintre. — Portrait par Jean *Alaux.*

*Saint Pierre et saint Paul.* — Copie d'après *Raphaël,* par Jean-Victor *Schnetz.*

Fleury (Robert), peintre. — Portrait, par M. Jules-Joseph *Lefebvre.*

#### *Sculpture.*

*Pêcheur à la coquille.* — Figure, plâtre, par Jean-Baptiste *Carpeaux.* 1859.

*Ugolin.* — Esquisse, plâtre, par Jean-Baptiste *Carpeaux.*

*Le serment de Spartacus.* — Groupe, plâtre, par M. Louis-Ernest *Barrias.* 1869.

### Vestibule du salon des pensionnaires.

*Eurydice piquée par un serpent.* — Statue, plâtre, par Charles-François *Lebœuf,* dit *Nanteuil.* 1822.

*Bacchus et Leucothoé.* — Groupe, plâtre, par Augustin-Alexandre *Dumont.* 1828.

*Narcisse.* — Statue, plâtre. *Inconnu.*

### Salle a manger des pensionnaires.

Palombella. — Buste, plâtre, par Jean-Baptiste *Carpeaux.* 1858.

David (Jacques-Louis), peintre. — Copie d'un de ses portraits, par M. Henri-Lucien *Doucet.*

### Cour d'honneur.

#### Sur le perron.

*Mercure.* — Statue, bronze, d'après *Jean de Douai.*

Au pied du perron.

L'*Amour coupant ses ailes.* — Statue, plâtre, par M. Jean *Bonnassieux.* 1840.
*Bacchus.* — Statue, plâtre, par M. Louis-Léopold *Chambard.* 1840.

Façade de la Galerie des antiques.

*Oreste poursuivi par les Furies.* — Statue, plâtre, par M. Louis-Léopold *Chambard.* 1842.
*Mucius Scévola.* — Statue, plâtre, par M. Théodore-Charles *Gruyère.* 1844.
*Sapho.* — Statue, plâtre, par Georges *Diébolt.* 1846.

Escalier conduisant au Bosco.

*Agrippine.* — Groupe, plâtre, par M. Jacques-Léonard *Maillet.* 1850.
*Saint Martin.* — Bas-relief, par Pierre-Antoine-Hyppolyte *Bonnardel.* 1854.

Terrasse du Bosco.

*Glaneuse.* — Statue. *Inconnu.*
*Cérès.* — Groupe, plâtre, par M. Louis-Léon *Cugnot.* 1863.

Grotte sous la terrasse appelée Tempietto.

Le *Jeune Berger.* — Statue, plâtre, par Pierre-Jean *David d'Angers.*
La *Méditation* (?) — Statue, plâtre, par Georges *Diéboldt* (?) 1844.
*Orphée.* — Statue, plâtre, par M. Gabriel-Jules *Thomas.* 1850.
*Mercure inventant le caducée.* — Statue, plâtre, par M. Henri-Michel-Antoine *Chapu.* 1860.
*Pythonisse.* — Statue, plâtre, par M. Charles-Arthur *Bourgeois.*
*Ève.* — Statue, plâtre, par M. Eugène *Delaplanche.* 1868.
La *Fileuse.* — Statue, plâtre, par M. Louis-Ernest *Barrias.* 1868.
*Roméo et Juliette.* — Groupe, plâtre, par M. Edme-Antony-Paul *Noël.* 1872.

Dans une niche sur la terrasse.

L'*Enfant prodigue.* — Groupe, plâtre, par M. Charles-Adolphe *Gumery.* 1855.

Cour de l'atelier n° 2.

*Omphale.* — Statue, plâtre, par M. Jean-Alexandre-Joseph *Falguière.* 1864.

*Narcisse.* — Statue, plâtre, par M. Ernest-Eugène *Hiolle.* 1867.

Dans les deux niches, près de l'atelier n° 2

(Mur du Pincio).

*Psyché.* — Statue, plâtre, par M. Théodore-Charles *Gruyère.* 1841.

*Bacchus.* — Statue, plâtre. *Inconnu.*

Escalier conduisant au n° 28.

Le *Laboureur de Virgile.* — Statue, plâtre, par Philippe-Jean-Henri *Lemaire.* 1825.

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### THIBAULT, BOSIO, ROBERT-LEFÈVRE, GUILLEMOT, AUGUSTIN, BOURGEOIS, MEYNIER.

X. **Thibault.** — 1826.

J. T. THIBAULT,
PEINTRE
ET ARCHITECTE,
MEMBRE
DE L'INSTITVT,
PROFESSEVR
A L'ÉCOLE ROYALE
DES BEAVX-ARTS,
MORT LE XXVII JUIN
MDCCCXXVI.

(Père-Lachaise, 43e division.)

XI. **Bosio.** — 1827.

A LA MÉMOIRE
DE
JEAN FRANÇOIS BOSIO,
PEINTRE D'HISTOIRE,

ANCIEN PROFESSEUR
A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE,
NÉ A MONACO ET DÉCÉDÉ A PARIS
LE 6 JUILLET 1827 A L'AGE DE 63 ANS.

(Montparnasse, 7e division.)

XII. **Robert-Lefèvre.** — 1830.

ROBERT-LEFÈVRE
PREMIER PEINTRE DE LA CHAMBRE
ET DU CABINET DU ROI,
DÉCÉDÉ EN 1830.

—

A LA MÉMOIRE
DE JULES ROBERT-LEFÈVRE,
SOUS-LIEUTENANT AU 133e DE LIGNE,
TUÉ A LA BATAILLE DE DRESDE A L'AGE DE 18 ANS.
1813.

(Père-Lachaise, 27e division.)

XIII. **Guillemot.** — 1831.

C. A.
GUILLEMOT,
PEINTRE D'HISTOIRE,
ÉLÈVE DE DAVID,
PENSIONNAIRE
A L'ÉCOLE DE FRANCE
A ROME,
NÉ A PARIS
LE 7 OCTOBRE 1786.
MORT A PARIS
LE 19 NOVEMBRE
1831.

—

LAURENCE ROSALIE
PINGARD,
Vve GUILLEMOT,
DÉCÉDÉE A St GERMAIN EN LAYE
LE 15 JUILLET 1833,
A L'AGE DE 69 ANS.
RÉUNIE A SON FILS.

(Montparnasse, 4e division.)

XIV. **Augustin.** — 1832.

Face antérieure :

J. B. J. AUGUSTIN
15 AOUT 1759
13 AVRIL 1832
AU PLUS ADMIRABLE TALENT IL JOIGNIT
UN CARACTÈRE AUSSI DIGNE D'ESTIME
QUE D'ATTACHEMENT.

Côté droit :

1er PEINTRE DU ROI
EN MINIATURE
ET EN ÉMAIL.

Côté gauche :

CHEVALIER
DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

(Père-Lachaise, 27e division.)

XV. **Bourgeois.** — 1832.

ICI REPOSE
CHARLES-GUILLAUME-ALEXANDRE BOURGEOIS
PEINTRE CHIMISTE ET PHYSICIEN,
NÉ A AMIENS LE 16 JANVIER 1759,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 7 MAI 1832.
HOMME DE BIEN, ARTISTE HABILE,
SAVANT D'UNE RARE SAGACITÉ :
IL AIMA EN TOUT LA VÉRITÉ POUR ELLE-MÊME,
SA VIE ENTIÈRE LUI FUT CONSACRÉE.

(Montmartre, 20e division.)

XVI. **Meynier.** — 1832.

ICI REPOSENT
CHARLES MEYNIER,
DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS,
CHer DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DÉCÉDÉ LE 6 SEPbre 1832.
MEYNIER, PEINTRE SAVANT, ÉPOUX TENDRE ET FIDÈLE
FUT DES HOMMES DE BIEN LE PLUS DIGNE MODÈLE
ARTISTES SES RIVAUX, ET VOUS QU'IL SUT FORMER
DANS L'ART BRULANT DE LA PEINTURE
PARLEZ : FUT-IL JAMAIS UNE VERTU PLUS PURE.
QUI POUVAIT LE CONNAITRE ET NE LE PAS AIMER.

—

ET GENEVIÈVE FÉLICITÉ
DESLANDES,
V$^{ve}$ DE M$^{r}$ MEYNIER,
DÉCÉDÉE LE 29 JUIN 1835,
A L'AGE DE 64 ANS.
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 2ᵉ division.)

H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

RONDOT (Natalis). *Les sculpteurs de Lyon du XIVᵉ au XVIIIᵉ siècle.* Paris, Charavay frères, 1884, gr. in-8°, 80 pages (tiré à 200 exemplaires). — L'auteur du présent travail a consacré de longues années au dépouillement des Archives de Lyon; il fait paraître peu à peu, par séries méthodiques, le résultat de ses recherches. Depuis le xivᵉ siècle jusqu'en 1792, M. Rondot a rencontré à Lyon deux cent soixante-quatre sculpteurs, à chacun desquels il a consacré une courte notice, ou au moins quelques lignes, en suivant scrupuleusement l'ordre des dates. Une table alphabétique, indispensable aux chercheurs, complète cette publication intéressante parue d'abord dans la *Revue lyonnaise* (mars, avril et mai 1884). — J. G.

LALLEMAND et BOINETTE. — Jean Errard de Bar-le-Duc, « premier ingénieur du très chrestien Roy de France et de Navarre, Henry IV, sa vie, ses œuvres, sa fortification. » Bar-le-Duc, in-8°. Prix : 5 fr. (Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à Charles Errard, le premier directeur de l'Académie de Rome, et à d'autres membres de la famille.) — J. G.

---

## NOUVELLES DIVERSES.

*L'hôtel de l'ambassade française à Berlin.* — Par ordre du gouvernement français, les musées de Paris ont fourni pour la décoration des appartements de l'ambassadeur de France en Allemagne les œuvres d'art suivantes : une *Cléopâtre*, statue en marbre de M. *Durand*; une *Cérès rappelant Triptolème à la vie*, groupe en marbre de M. *Cugnot;* un *Jeune homme se baignant*, statue en marbre de M. *Rochet; Chiens de chasse de saint Hubert*, groupe en bronze de M. *Lecourtier;* l'*Étoile*, statue en marbre de M. *Denecheau;* l'*Hiver*, buste en marbre de M. *Oliva*. Tableaux : le *Bois de Boulogne*, de *Deshayes;* le *Printemps*, de *Forcade;* le *Grand escalier de l'Opéra*, de *Navlet;* la *Colère d'Achille*, de *Danger;* la *Mort de Démosthènes*, de *Picot; Super Flumina Babylonis*, de M. *Debat-Ponsan;* l'*Annonciation*, de M. *Bellanger;* copies : *Louis XV enfant*, d'après *Van Loo; Rebecca et Éléazar*, d'après *Coypel; Embarquement pour Cythère*, d'après *Watteau;* un *Portrait*, d'après *Rembrandt; Chiens de chasse et volaille*, d'après *Oudry* (original au Louvre); *Portrait de Cherubini*, d'après *Ingres*. On remarque, en outre, plusieurs tapisseries des Gobelins et vases de Sèvres. Ces œuvres d'art restent la propriété de la nation française.

*Les verrières de l'École de pharmacie.* — M. *Hirsh* a été chargé d'exécuter les compositions des vitraux qui doivent décorer la nouvelle École de pharmacie. Les sujets sont les suivants : *Laurent de Jussieu fait replanter le jardin botanique; Linnée est reçu au Jardin des Plantes par Bernard de Jussieu;* la *Corporation des apothicaires et des droguistes; Lavoisier dans son laboratoire.*

*La Liseuse de M. Chatrousse.* — Une terre cuite de la *Liseuse* de M. *Chatrousse*, dont le marbre appartient à l'État, a été acquise par la ville de Paris pour la Bibliothèque de l'hôtel Carnavalet.

*Statue du général Chanzy.* — Le 28 septembre a eu lieu à Buzancy (Ardennes), et non à Beaugency, comme l'ont annoncé un si grand nombre de journaux, l'inauguration d'une statue du général Chanzy, œuvre de M. *Croisy*.

*Monument d'Edmond Morin.* — Sculpté par M. *Doublemard*, le monument du dessinateur Edmond Morin a été érigé en août dernier dans le cimetière de Sceaux.

*Statue d'Eustache de Saint-Pierre.* — La ville de Calais reprend le projet d'élever une statue à son glorieux citoyen, Eustache de Saint-Pierre. Une commission récemment nommée recueille les souscriptions. La commission de 1845 doit avoir laissé des archives qui seront utiles aux nouveaux promoteurs du monument. Ils y trouveront le récit de la visite de *David d'Angers* à Calais dans le but de déterminer l'emplacement et l'orientation de la statue. A défaut de ces documents curieux, nous renvoyons les commissaires calaisiens au livre de notre collaborateur, M. Henry Jouin (*David d'Angers, sa vie, son œuvre*, etc.), tome I, p. 403-407.

*Une nouvelle statue à Alexandre Dumas.* — On doit ériger au printemps, à Villers-Cotterets, lieu de naissance d'Alexandre Dumas, une nouvelle statue de l'illustre romancier. L'auteur de cette œuvre, M. *Carrier-Belleuse*, l'a offerte gratuitement au comité. Dumas est debout, tête nue, la main gauche appuyée sur une colonne. De sa main droite, il tient une plume. Il est vêtu d'une longue et large houppelande qui le couvre presque en entier, et dont les plis, habilement faits, dessinent le corps. Ses jambes sont serrées dans le pantalon à pieds qu'il avait l'habitude de porter. Le col de chemise, déboutonné comme il l'était toujours quand le maître travaillait, laisse voir son cou puissant.

*Statue du général Joubert.* — La ville de Bourg a inauguré le 12 octobre dernier une statue au général Joubert par M. *Aubé*. Rappelons à ce propos que Pont-de-Vaux, dans l'arrondissement de Bourg, possède déjà la statue du général par *Legendre-Héral*.

*Statue de Jean-Baptiste Dumas.* — Le comité chargé de procéder à l'érection de la statue de J.-B. Dumas est constitué. M. Pasteur en est le président. L'empereur du Brésil a souscrit pour 10,000 fr.

*Monument de Victor Massé.* — C'est M. Charles *Garnier*, membre de l'Institut, qui doit donner les plans du monument destiné à surmonter la tombe de Victor Massé au cimetière Montmartre. L'État doit concourir à l'exécution du monument.

---

# TABLE

## ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

### DE LA PREMIÈRE ANNÉE

(1884).

---

SIGNES ET ABRÉVIATIONS :

A., signifie Architecte. — Aq., Aquarelliste. — Caric., Caricaturiste. — Cér., Céramiste. — Cis., Ciseleur. — Comp., Compositeur. — Dess., Dessinateur. — Ed., Editeur. — Em., Emailleur. — Fond., Fondeur. — G., Graveur. — Gr. en méd., Graveur en médailles. — Imp., Imprimeur. — Jo., Joaillier. — Lith., Lithographe. — Méd., Médailleur. — Men. éb., Menuisier ébéniste. — Mod., Modeleur. — Mon., Monnayeur. — Mos., Mosaïste. — Orf., Orfèvre. — P., Peintre. — P. sur porcel., Peintre sur porcelaine. — Phot., Photographe. — Sc., Sculpteur. — Stuc., Stucateur. — Tap., Tapissier. — Verr., Verrier.

Le mot *Bibliogr.* indique un article bibliographique spécial ou une mention d'ouvrage.

Un astérisque (*) précède les noms de lieux.

Henry Jouin.



IMPRIMÉ

PAR

DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU

POUR

LA *SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS*

31 DÉCEMBRE 1884.



# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

# REVUE
DE
# L'ART FRANÇAIS
## ANCIEN ET MODERNE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

*Documents anciens et modernes. — Nécrologie. — Expositions. Bibliographie.*

DEUXIÈME ANNÉE

**1885**




PARIS
CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, RUE DE FURSTENBERG
1885

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**1. — Janvier 1885.**

## AU LECTEUR.

La *Revue de l'Art français ancien et moderne* entre dans la deuxième année de son existence. Le Comité de rédaction considère comme son premier devoir de remercier les amis et collaborateurs dont l'actif concours lui a facilité l'accomplissement de sa tâche.

La sympathie générale que la *Revue* a rencontrée en province et dont elle a reçu de précieux témoignages encourage le Comité à poursuivre ses efforts. Si les ressources restreintes dont dispose la *Société de l'histoire de l'Art français* ne permettent pas pour le moment de donner plus de développement aux livraisons mensuelles, l'expérience a conseillé certaines améliorations qu'il convient de porter à la connaissance des lecteurs.

Il a été reconnu tout d'abord que les articles d'actualité pure ne convenaient guère à un périodique paraissant une fois par mois seulement. Les intéressés sont mis au courant, jour par jour ou tout au moins chaque semaine, de tous les événements qui se produisent dans le monde de la curiosité, des ventes, des musées. Aussi, cette partie de la *Revue*, ayant le double inconvénient de paraître trop tard et d'être fréquemment incomplète, sera supprimée à l'avenir.

La Bibliographie et la Nécrologie, présentant un intérêt permanent et historique, seront conservées. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à nous communiquer ou à nous signaler les travaux publiés en province; nous nous empresserons de les annoncer, comme nous l'avons toujours fait.

On ne se doute guère de la difficulté de réunir des renseignements précis sur les dates de naissance ou même de décès des artistes, trop nombreux, hélas! dont nous avons eu à annoncer la perte. C'est pour cela qu'une nécrologie exacte, à laquelle on pourrait recourir avec confiance, nous paraît indispensable.

Les nouvelles concernant les acquisitions des musées, les dons, les trouvailles intéressant l'histoire de l'Art, continueront à trouver place dans la *Revue* sous la forme la plus concise.

Comme par le passé, les communications de nos correspondants seront insérées dans le plus bref délai ; mais ils voudront bien ne pas oublier que, notre *Revue* s'imprimant en province, le manuscrit doit en être arrêté quinze ou vingt jours au moins avant la distribution ; cette nécessité nous réduit parfois à retarder d'un mois l'impression de communications arrivées au dernier moment.

La *Revue* paraîtra comme par le passé, tous les mois, entre le 25 et le 30, par livraisons d'une feuille. Il a paru difficile au Comité d'augmenter son étendue, au moins jusqu'à nouvel ordre; d'ailleurs, la table consciencieuse que M. Jouin a bien voulu prendre la peine de dresser pour la première année et qui a paru avec le numéro de décembre fait suffisamment ressortir l'intérêt, la variété et l'abondance des matières comprises dans ce premier volume. Nous espérons, en profitant de l'expérience acquise, rendre notre publication de plus en plus digne des sympathies qu'elle a rencontrées dès son apparition.

Le Comité de rédaction.

*Les communications ou avis, de quelque nature que ce soit, devront être adressés, comme par le passé, à M. H. Jouin, 6, rue Garancière, à Paris.*

*N. B.* Les abonnés qui n'auraient pas reçu une ou plusieurs livraisons de l'année 1884 sont priés de réclamer les fascicules qui leur manquent, dans le plus bref délai, chez M. Charavay, 4, rue de Furstenberg. Il est indispensable d'indiquer avec précision le mois et le numéro des livraisons non reçues.

# PARTIE ANCIENNE.

## BUSTE DE HENRI IV

### ATTRIBUÉ A GERMAIN PILON.

*Communication de M. L. Delisle.*

L'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale nous communique la note suivante :

Une liasse de papiers qui m'a été communiquée il y a quelques semaines, en vue d'une acquisition qui ne s'est pas faite, contenait le testament de Charles de Valois, sieur de La Mare, conseiller du roi, antiquaire ordinaire de Sa Majesté, pensionnaire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, en date du 6 novembre 1745.

Il renferme la clause suivante :

« Il donne et lègue à monsieur le comte de Meurée, mareschal « des camps et armées du roy, demeurant rue de Seine, en la « maison de M. Lavocat, maître des Comptes, deux bustes de « bronze d'Henry quatre et de Marie de Médicis, faits par le « célèbre *Germain Pillon ;* et le prie très humblement d'accepter « pour son cabinet cette petite marque de l'amitié respectueuse « qu'il luy a toujours portée, et qu'il luy conservera jusqu'au der- « nier soupir; et croit que madame de Vallois voudra bien déli- « vrer ce petit legs aussytôt après le décès dudit sieur testateur. »

Il est à peine besoin de faire remarquer au lecteur que *Germain Pilon* le père, mort le 3 février 1590, ne saurait être l'auteur de ce buste de Henri IV et encore moins de celui de Marie de Médicis.

Profitons de l'occasion pour rappeler qu'on voyait il y a quelque temps chez M. Recappé, le marchand bien connu, un fort beau buste en bronze de Henri IV venant du château d'un Blaisois et qui a été restitué par jugement à la famille qui le possédait depuis de longues années.

Une inscription qui donnait le nom de l'auteur de ce bronze ajoutait singulièrement à son intérêt, car elle rectifiait du même coup l'attribution du buste en marbre de Henri IV conservé au Louvre et qui est la copie ou la répétition exacte du bronze en question.

Voici cette inscription, déjà publiée par M. de Kermaingant dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France :*

Voicy l'invincible monarque
Souz qui l'Univers a tremblé

Et qui revit malgré la Parque
En cet ouvrage de Tremblay.

Cette inscription ne permet pas de supposer que le bronze conservé dans le Blésois soit celui qui est mentionné dans le testament de Charles de Valois, sieur de La Mare.

J. G.

---

## VALAPERTA.

### UN PORTRAIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Dans le supplément aux *Mémoires* de Jean-Jacques Rousseau, ajouté par Musset-Pathay dans son édition des Œuvres, il a cité ce passage qui se trouve dans un des ouvrages du Suisse François-Louis d'Escherny, né à Neufchâtel en 1733 et mort à Paris en 1815. Après avoir dit que Rousseau, toujours malade et ombrageux, lui ferma sa porte, il ajoute :

« Cette rigueur m'étonna beaucoup, lui qui avoit toujours été pour moi rempli de complaisance ; il m'en avoit donné bien des preuves. Je me souviens dans ce moment de celle dont j'ai été le plus touché ; elle remonte à l'année 1764.

« Un peintre en miniature, nommé Valaperta, Milanais, m'est adressé un jour, je ne sais par qui. Il me supplie de le recommander à M. Rousseau pour se laisser peindre, que je lui rendrois un service qui pouvoit lui faire une petite fortune. Je lui répondis que je doutois fort que M. Rousseau voulût ainsi prêter sa tête à ma recommandation. Cependant, je lui donnai un mot de lettre. Il étoit à Motiers-Travers. Je savais que rien ne lui étoit plus insupportable que de se faire peindre. Quel fut mon étonnement quand mon Valaperta vint, quinze jours après, me présenter le portrait original, dont il avoit déjà fait plusieurs copies. Son intention étoit de les multiplier par centaines et d'aller les vendre en Italie, où je suis sûr que beaucoup de gens en ont, ou leurs héritiers. M. du Peyrou acheta une de ces copies, mais un jour il substitua adroitement sa copie à mon original, qu'il m'escamota en plaisantant, et je ne l'ai jamais revu. »

Voilà un portrait qu'on devrait bien connaître et qu'on ne connaît guère. A-t-il été gravé ? Sait-on en Suisse où se trouve aujourd'hui celui de Monsieur du Peyrou ?

A. de Montaiglon.

---

## ANNE RUBENS.

Bien que les érudits les plus compétents de la Belgique, ceux qui ont spécialement étudié l'école d'Anvers et son illustre chef, nous aient dit ne pouvoir rattacher en aucune manière la femme nommée dans la pièce suivante à la famille du peintre de la *Descente de Croix*, nous publions cependant ce document. Peut-être mettra-t-il sur la trace de quelque branche encore inconnue de la descendance collatérale de Rubens. Nous le livrons donc aux savants de la Belgique, dans l'espoir qu'ils pourront élucider la question. Évidemment cette Anne Rubens, native d'Anvers, veuve en premières noces d'un sieur de Montigny, remariée au s. de la Fuye, n'est pas la première venue.

Nous retranchons de l'acte les passages de pure formule qui l'allongent, sans rien apprendre sur le personnage en question.

J.-J. GUIFFREY.

*Naturalité à Anne Rubens, natifve d'Anvers, et à ses trois enfans Jean-Augustin de Montigny, Anne-Françoise-Brigide et Dorothée-Claudine* [1].

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre... salut. Nostre bien amée damoiselle Anne Rubens, natifve de la ville d'Anvers, nous a fait remonstrer qu'en laditte ville ayant épousé en seconde nopce François de La Fuye, originaire de nostre Royaume et y demeurant, elle luy auroit suivy avecq trois siens enfans de son premier mary dudict pays de Flandres, à sçavoir : Jean-Augustin de Montigny, Anne-Françoise-Brigide de Montigny et Dorothée-Claudine de Montigny, tous ensemble à présent résident en nostre ville de Paris depuis un an, en intention d'y finir leurs jours, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, mais que, comme estrangers, arrivant qu'ils vinssent à décéder, que nos officiers voulussent prétendre leur bien nous appartenir, et par conséquent en priver leurs héritiers, nous auroit fait supplier très humblement luy octroyer pour elle et sesdicts trois enfans nos lettres à ce nécessaires.

A ces causes, désirant favorablement traiter laditte Rubens et ses enfans, leur avons permis et permettons par ces présentes signées de notre main de résider et faire leur demeure en tel lieu et ville de nostre dict Royaume que bon lui semblera, y tenir et posséder à juste tiltre les biens qu'ils y ont et pourront cy après acquérir, soit par

---

1. Archives nationales, X1A 8674, fol. 395.

douaire, succession ou autrement, et d'iceux ordonner et disposer tout ainsy que s'ils en estoient originaires et jouissent des honneurs, privilèges et libertés dont jouissent et usent nos vrais [sujets], et qu'au moyen de nos ordonnances, nosdits officiers [ne] puissent prétendre leursdits biens nous appartenir par droit d'aubeine ou autrement, les ayant quant à ce et leursdits héritiers et successeurs habilités et habilitons par cesdites présentes, et sans que pour ce ils soient tenus nous payer, et à nos successeurs Roys, aucune finance et indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle pourroit monter, leur en avons fait et faisons don par cesdites présentes, à la charge de finir leurs jours en nostredit Royaume, professant ladite religion, et qu'ils ne seront facteurs ny commissionnaires d'aucuns étrangers. Sy donnons en mandement à nos amés et féaux, Conseillers les gens de nos Comptes.....

Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de septembre, l'an de grâce mil six cent soixante-huit, et de nostre règne le vingt-sixième. Signé : LOUIS ; et à costé est écrit : Registré au greffe des expéditions de la Chancellerie de France par moy, Conseiller et Secrétaire du Roy, greffier desdites expéditions, à Saint-Germain-en-Laye, le 12e jour d'Aoust 1678. Signé : LOUIS ; et au dos est écrit : Registrées au bureau des finances de la Généralité de Paris, ouy le Procureur du Roy, information préalablement faite sur la naissance, extraction, vie, mœurs, religion catholique, apostolique et romaine, biens et facultés des impétrans, par celuy par nous à ce commis pour jouir par lesdits impétrans de l'effet et contenu d'icelles selon leur forme et teneur, moyennant la somme de trente livres qui a esté employée et convertie en aumosnes, le dernier jour de Mars 1678, etc... (Suit un congé audit Augustin-Jean de Montigny de tenir benéfices avecq validation de naturalité, nonobstant la transposition du nom de Jean-Augustin aux lettres de naturalité, — février 1680.)

---

## NORBERT ROETTIERS

### GRAVEUR DE MONNAIES ET DE MÉDAILLES.

Anvers : 1666 (?); † Paris, 18 mai 1727.

*Norbert Roettiers* était cousin germain de *Joseph Roettiers* [1], graveur général des monnaies de France et particulier de la monnaie de Paris, à qui l'on doit les coins des plus belles médailles de l'histoire de Louis XIV : l'acte mortuaire, du 12 septembre

---

1. Voir JOSEPH ROETTIERS : *Revue de l'Art français*, première année, livraison de mai 1884.

1703, donné par A. Jal et par Herluison, établit cette parenté : *Norbert Roettiers* y porte en effet cette qualification.

Après un long séjour en Angleterre où il travailla dans les ateliers de la Tour de Londres, sous la direction de Joseph, et reçut sa nomination de graveur officiel en 1672, il était, avec le reste de la famille, rentré en France : le vieux médailleur des rois Stuart, Charles II et Jacques II avait, à l'avènement de Guillaume d'Orange, imaginé et exécuté une protestation originale qui l'avait fait casser aux gages. Chargé de graver les poinçons de la monnaie de billon de l'usurpateur hollandais, l'artiste jacobite grave pour la pièce d'un demi-penny une effigie où le derrière de la tête figurait le profil d'un satyre cornu !

Par suite de cette mauvaise plaisanterie collective, tous les Roettiers repassèrent la Manche et prirent le chemin de Paris et de Saint-Germain. Au château où se morfondait dans sa morgue ascétique le monarque découronné, ce loyalisme fut jugé digne de récompense : Jacques II conféra à *Norbert Roettiers*, sans doute à cause de la collaboration qu'il avait prêtée à son cousin dans le coin du fameux *half-penny piece*, le titre de graveur général du roi d'Angleterre. Quatre mois après la mort de Joseph, il reçut de Louis XIV, en date du 17 janvier 1704, sa survivance pour l'office de graveur général des monnaies du roi de France.

Les archives d'origine anglaise font mention d'une œuvre assez étrange pour être enregistrée ici à titre de curiosité de l'histoire de la gravure.

Jacques II, ce fils morose de la brillante Henriette de France, ce besoigneux pensionnaire de Louis XIV, qui s'obstina jusqu'à sa dernière heure à se targuer du titre de roi de France et à faire figurer les lys dans ses armes, mourut, on le sait, au château de Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1701. Son testament, conservé jusqu'à la Révolution française au collège des Écossais de Paris, a été recueilli par la famille anglaise des Tichborne : elle conserve également l'inventaire y annexé de tous les objets délaissés par sa feue Majesté, et attesté par la reine Marie de Modène, sous la date du « 22 juillet de l'an du Seigneur 1703, le « deuxième du règne de notre bien-aimé fils Jacques III, par la « grâce de Dieu roi d'Angleterre, d'Écosse, de France (!) et d'Ir- « lande, etc. »

Pendant les vingt mois écoulés depuis le décès de Jacques II, sa veuve et exécutrice testamentaire avait disposé d'un certain

nombre d'objets de valeur, entre autres de diverses pièces d'argenterie : pour la plupart ils étaient de provenance anglaise et avaient été apportés — la reine l'atteste — à l'époque où la famille fugitive des derniers Stuart était venue, en bien triste appareil ! débarquer à Ambleteuse et recevoir à Boulogne l'hospitalité du duc d'Aumont.

Elle avait cru devoir, avant toute chose, préparer les *instrumenta regni*, les grands et les petits sceaux des royaumes du nouveau souverain Jacques III. Ordre fut donc donné à *Norbert Roettiers*, de par sa charge de graveur de la couronne, de briser les sceaux du feu roi et de faire ceux de son successeur ; le grand et le petit sceau d'Angleterre furent aussitôt fondus et gravés, la matière première en étant prise dans le métal des vieux sceaux d'Angleterre et d'Irlande : ceux d'Écosse, retrouvés également dans leur cassette d'argent, étaient en cuivre.

Pour les sceaux des autres royaumes de ce nouveau Jean Sans-Terre, il fallut faire un choix parmi les pièces d'argenterie de la famille exilée. La liste étrange des choix ainsi faits se lit en marge de l'inventaire devant les articles destinés à ce noble emploi :

« Argenterie des petits appartements, en charge des pages de sa feue Majesté :

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Deux pots de chambre d'argent, pesant « ensemble | 4 marcs | 1 once | 4 gros |
| « Une chocolatière d'argent, pesant | 2 | 6 | 2 |
| « L'un des pots de chambre du poids de « 13 onces 3 gros a été livré à *Roettiers* avec « la chocolatière, aux fins de servir à faire les « sceaux d'Écosse et d'Irlande. | | | |
| « En charge de Middleton, apothicaire : | | | |
| « Un mortier et son pilon, pesant ensemble prisé à 258 livres 15 sols. | 8 | 5 | 0 |
| « Livrés à *Roettier*, aux fins de servir à « faire les sceaux sus-mentionnés d'Écosse et « d'Irlande. | | | |
| « En charge de Menzies, officier de la « bouche : | | | |
| « Un petit chandelier, du poids de | 1 | 5 | 4 |
| « Deux grands chandeliers pesant ensemble | 6 | 2 | 0 |

« Livrés à *Roettier* pour les sceaux sus-désignés.

« En tout livré à *Roettier* 22 marcs. »

Quelle antithèse macabre entre les dispositions testamentaires du roi Jacques II et les dispositions industrielles de Marie de Modène ! Les sceaux du *prétendant* roi d'Angleterre, cette *fontaine de tous les honneurs*, cette *source pure de la justice et des grâces,* confectionnés avec un mortier d'apothicaire et un pot de chambre, quelle ironie du sort !

V.-J. Vaillant.

---

## LES GRAVEURS PARISIENS THÉVENON ET GUYON.

(XVIII^e SIÈCLE.)

Je trouve dans deux contrats notariés les noms des artistes qui suivent, et qu'aucune biographie n'a encore enregistrés.

F. Pouy.

*Louis-Gaspard Thévenon,* graveur, demeurant à Paris, rue de Lappe, paroisse Sainte-Marguerite, et Marie-Louise Lombart, sa femme. Contrat du 12 juillet 1785.

*Nicolas Guyon*, graveur et fondeur en caractères, et D^lle Élisabeth Pedo, sa femme, demeurant à Paris, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Contrat du 11 avril 1789.

---

# *PARTIE MODERNE.*

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

M^me ROUILLARD, ROUILLARD, GROS, GÉRARD, COUTAN.

XVII. **M^me Rouillard.** — 1833.

Face antérieure :

ALDROVANDINE JULIE LENOIR
PEINTRE
FILLE DE J. H. LENOIR
INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,
ÉPOUSE DE S. J. ROUILLARD,

NÉE A PARIS LE IX OCTOBRE MDCCLXXXXVI,
DÉCÉDÉE A PARIS LE XIV JUILLET
MDCCCXXXIII.

—

Face postérieure :

ICI REPOSE LE CORPS
DE JEAN SÉBASTIEN ROUILLARD,
PEINTRE, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DÉCÉDÉ A PARIS
DANS LA 66e ANNÉE DE SON AGE
LE 10 8bre 1852.
SPERAVIT ANIMA MEA IN DOMINO.

—

CI-GIT
ÉTIENNE JULES ROUILLARD
DÉCÉDÉ DANS SA 20e ANNÉE.
PRIEZ POUR LUI.

(Montparnasse, 1re division.)

XVIII. **Gros.** — 1835.

Face antérieure du monument :

GROS
ANTOINE JEAN,
NÉ A PARIS
LE 16 MARS 1771,
MORT A PARIS
LE 26 JUIN 1835.

—

ICI REPOSE
MADELEINE CÉCILE DURAND,
NÉE A PARIS LE 16 JUILLET 1745
DÉCÉDÉE A PARIS LE 7 OCTOBRE 1831.
VEUVE DE JEAN-ANTOINE GROS,
PEINTRE, NÉ A TOULOUSE.
REQUIESCAT IN PACE.

—

ICI REPOSE
AUGUSTINE DUFRESNE,
VEUVE D'ANTOINE JEAN GROS,
LE PEINTRE DE JAFFA,
NÉE A PARIS LE 10 OCTOBRE 1789;

DÉCÉDÉE A PARIS LE 15 JANVIER 1842.
REQUIESCAT IN PACE.
TOUTES NOS JOIES SONT PARTIES AVEC TOI
ET NE SE RETROUVERONT QU'AVEC TOI.

—

ICI REPOSE
JEANNE MARIE CÉCILE GROS
V$^{ve}$ DE JACQUES AMALRIC
NÉE LE 11 MARS 1774
DÉCÉDÉE LE 10 MAI 1848.

Sur le côté droit du buste qui domine le monument :

SAPHO.
SABRES D'HONNEUR.
BONAPARTE A ARCOLE.
NAZARETH. JAFFA. EYLAU.
ABOUKIR. PYRAMIDES. SAUL.
MADRID. WAGRAM. FRANÇOIS I$^{er}$.
LA COUPOLE. DÉPART DE BORDEAUX.
DÉPART DU ROI. PEINTURES DU LOUVRE.
BACCHUS ET ARIANE. S$^{t}$ GERMAIN.
ENTREVUE EN MORAVIE.
L'AMOUR PIQUÉ PAR UNE ABEILLE.
ACIS ET GALATHÉE. HERCULE.

Sur le côté gauche du buste :

MASSENA. M$^{al}$ DUROC. M$^{elle}$ DESSOLES.
G$^{l}$ LASSALLE. LARIBOISSIÈRE.
G$^{l}$ LEGRAND. VILLEMANZY.
GALLE. M$^{elle}$ KORSAKOFF. MURAT.
G$^{l}$ VICTOR. M$^{me}$ LASSALLE. NIEMCEWICZ.
EUGÈNE. LARIVALLIÈRE. J. BONAPARTE.
R$^{ne}$ DE WESTPHALIE. M$^{me}$ GROS. MACIPS.
C$^{te}$ DARU. ZIMMERMANN. JOSÉPHINE.
LOUIS 18. G$^{l}$ RUYÈRE. G$^{l}$ FOURNIER. ROY.
LA DAUPHINE. M$^{me}$ YERMOLOFF.
M. YOUSOUPOFF. CHARLES 10. CHAPTAL.
M$^{me}$ TURPIN DE CRISSÉ. CLOT-BEY.

(Père-Lachaise, 25$^{e}$ division.)

XIX. **Gérard.** — 1837.

Partie supérieure du monument, au-dessous du médaillon :

A LA MÉMOIRE
DE
FRANÇOIS GÉRARD,
PEINTRE D'HISTOIRE.

Au-dessous, entre les bas-reliefs : *Bélisaire* et le *Christ* d'après Gérard.

PSYCHÉ
LES TROIS GRACES.
AUSTERLITZ
HENRI IV
CORINNE
Ste THÉRÈSE
LES PENDENTIFS
DU PANTHÉON ETC. ETC.
86 PORTRAITS HISTORIQUES
EN PIED
ET PLUS DE 200 AUTRES.

Partie inférieure du monument :

ICI REPOSENT
FRANÇOIS PASCAL SIMON
BARON GÉRARD
NÉ A ROME
LE 12 MARS 1770
MORT A PARIS
LE 11 JANVIER 1837.

—

JACQUES ALEXANDRE
GÉRARD
NÉ A PARIS
LE 13 AVRIL 1780
MORT A PARIS
LE 28 OCTOBRE 1832.

—

MARGUERITE FRANÇOISE
MATTËI ÉP. DE F. GÉRARD
NÉE A ROME
LE 7 AVRIL 1775,
MORTE A AUTEUIL,
LE 1er DÉCEMBRE 1848.

—

SOPHIE CATHERINE
SYLVOZ ÉP. D'Adre GÉRARD
NÉE A CHAMBÉRY,
LE 8 8bre 1792,
MORTE A PARIS
LE 16 MARS 1867.
LA FAMILLE A LEUR MÉMOIRE CHÈRE.

(Montparnasse, 1re division.)

XX. **Coutan.** — 1837.

A PAUL AMABLE COUTAN,
PEINTRE D'HISTOIRE
SES AMIS.
NÉ LE 13 DÉCEMBRE 1791
MORT LE 30 MARS 1837.

(Montmartre, 3e division.)

H. J.

---

## NÉCROLOGIE.

Idrac (Jean-Marie-Antoine), sculpteur. — Le lundi 29 décembre 1884, nous avons conduit le deuil d'un jeune artiste à peine âgé de trente-cinq ans. *Idrac* était né à Toulouse, le 14 avril 1849. Il vint à Paris à dix-sept ans et entra à l'École des Beaux-Arts (26 mars 1866), dans l'atelier de M. *Cavelier.* Dès 1869, il obtenait le premier accessit au concours du prix de Rome, dont le sujet était un bas-relief représentant *Alexandre buvant, tandis que Philippe, son médecin, lit la lettre de Parmenion.* Ce travail fut acquis par l'État en vertu d'un arrêté ministériel en date du 2 septembre 1869. Au concours de 1871, *Idrac* obtient un rappel de premier accessit. C'est encore un bas-relief qu'il vient d'exécuter. Le sujet proposé est la *Flagellation de Jésus.* Cette seconde œuvre est également acquise par l'État (arrêté du 28 décembre 1871). Enfin, deux ans plus tard, notre artiste remporte le premier grand prix. Il avait dû traiter en bas-relief *Philoctète ramené au camp par Ulysse et Neoptolème est soigné par Machaon.* Les trois ouvrages dans l'exécution desquels s'est distingué l'artiste pendant son séjour à l'École sont des bas-reliefs. Les trois œuvres qu'il lui sera donné de parachever d'une main savante et déliée, l'*Amour piqué*, *Mercure inventant le caducée*, *Salammbô*, sont des rondes-bosses. *Idrac* était encore pensionnaire à la Villa Médicis lorsqu'il exposa le plâtre de sa statue l'*Amour piqué* (Salon de 1877). L'œuvre fut remarquée. Le marbre, exposé seulement en 1882, acheva de conquérir les suffrages des connaisseurs. Cette composition n'est pas moins spirituelle que gracieuse. « L'épine qui a blessé le dieu malin, écrivions-nous alors, l'oblige à porter sur une seule jambe, mais la douleur sera courte; observez les lèvres mutines, et les joues, et le front, et les sourcils de l'enfant terrible; il fait ce qu'il peut pour pleurer, sans y parvenir; un sourire moqueur lui échappe. Ne le plaignons pas. » L'*Amour piqué*, acquis par l'État, est au Musée de Quimper (arrêté du 11 mars 1884). *Mercure inventant le caducée* est l'œuvre

la plus forte qu'ait laissée l'artiste. Le public préférera *Salammbô ;* la critique se reprend plus volontiers à *Mercure*. Ce n'est pas que ce marbre, exposé en 1879 et acquis par l'État pendant la durée du Salon (5 juin), soit irréprochable. *Salammbô*, dont le plâtre parut au Salon de 1881 et le marbre à celui de 1882, est plus populaire. La composition de cette statue est aussi plus simple, plus naturelle que la composition de *Mercure inventant le caducée*, mais le plâtre de *Salammbô* n'était pas exempt d'une certaine recherche, et le marbre, trop affiné, accentue cette faute. Tel n'est pas *Mercure*, dans lequel, à défaut d'un ensemble absolument heureux, on signalera toujours d'excellentes parties, une science très sûre, une adresse égale au savoir, et je ne sais quoi d'aristocratique qui ajoute à l'attrait de l'œuvre d'art. L'artiste, dont nous parlons, a été trop tôt enlevé pour qu'il lui fût permis de donner sa mesure et de laisser une œuvre de grand caractère. Il y a dans les rares ouvrages du jeune maître une sorte d'abdication volontaire qui l'empêche d'en imposer à tous, mais la distinction de son ciseau est telle qu'elle lui tient lieu de personnalité, et, en le voyant disparaître, tous le regrettent. Il était de ceux sur lesquels on comptait pour garder fidèlement les hautes traditions de l'École. Après les heureux tâtonnements de son début, nul ne doute qu'*Idrac* eût parlé fièrement la langue du sculpteur. Les espérances qu'il laissait concevoir lui ont valu de compter deux de ses marbres au Musée du Luxembourg, le *Mercure* (arrêté du 21 novembre 1879) et *Salammbô* (acquise par arrêté du 22 mai 1882 et entrée au Musée le 22 juillet de la même année). Un buste de *Volney*, sculpté par *Idrac*, décore la salle du Jeu de Paume au Palais de Versailles (23 août 1883). Il avait remporté une 3e médaille en 1877, une mention honorable à l'Exposition universelle de 1878, la médaille de première classe en 1879, et la croix d'honneur lui avait été offerte en 1882. L'année suivante, il contractait une union inespérée avec la fille de M. *Théodore Ballu*, membre de l'Institut, architecte de l'Hôtel de Ville. Le concours ouvert pour le monument d'*Étienne Marcel* lui avait été propice; il laisse ébauchée la statue équestre du célèbre prévôt des marchands. Élève de MM. *Cavelier*, *Guillaume* et *Falguière*, il a reçu sur sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise, les adieux émus de son premier maître et l'éloge éloquent de M. *Guillaume*, dont le texte publié demeurera l'une des pages les plus remarquables du statuaire écrivain. Somme toute, ce n'est pas une faible récompense qu'un éloge dans lequel nous relevons cette belle parole sur l'homme intime : « *Idrac* était l'honneur même, » et, sur l'artiste, ce témoignage élevé : « Personne ne comprit mieux que lui la dignité de la statuaire[1]. » — H. J.

---

1. Journal *le Temps* du mercredi 31 décembre.

Bastien Lepage (Jules), peintre. — L'année 1884 aura été cruelle pour les jeunes artistes déjà célèbres. Après *Louis Leloir*, après *de Nittis*, voici *Bastien Lepage* qui vient de succomber à une affection qui, depuis longtemps, ne laissait plus d'espoir de guérison. Né à Damvillers (Meuse) le 1er novembre 1850, après avoir fait ses études au collège de Verdun, il vint à Paris à seize ans et suivit d'abord les cours de l'École municipale de dessin pour entrer bientôt dans l'atelier *Cabanel*. Il débute au salon de 1874 et s'annonce comme un portraitiste singulièrement original dans le portrait de son grand-père et dans celui d'une jeune parente en costume de première communiante. Aux salons suivants, les portraits de MM. Hayem, Wallon, Wolff, Theuriet, Andrieux, de Mme Sarah Bernhardt et de S. A. le prince de Galles confirmèrent les espérances inspirées par les débuts du jeune artiste. Il expose successivement, en même temps que des portraits, la *Récolte des pommes de terre*, *Jeanne d'Arc*, l'*Amour au village*, le *Mendiant*, les *Foins*, la *Forge*. En 1874, il obtenait une troisième médaille, une deuxième l'année suivante, et était décoré en 1879. Il est mort le 10 décembre 1884 d'une maladie cancéreuse qui l'empêchait de travailler depuis plusieurs mois. — J. G.

Zœgger (François-Antoine), sculpteur. — Né à Wissembourg (Bas-Rhin), le 17 septembre 1829, le sculpteur *Zœgger* est mort à Paris, 4, rue de Berne, le 2 janvier 1885. Il était entré à l'École des Beaux-Arts le 8 avril 1852. Le concours de gravure en médailles et en pierres fines pour le Prix de Rome qui devait avoir lieu en 1859 ayant été reporté en 1861, les élèves qui, au printemps de 1859, n'avaient pas trente ans révolus furent admis à entrer en loges en 1861. C'est ainsi que *Zœgger* fut au nombre des concurrents, mais il ne remporta pas le prix. Pendant longtemps, il s'occupa de sculpture industrielle, ne faisant aux Salons annuels que de rares apparitions, notamment en 1873 où il exposa le modèle d'une statue de la *Vierge* en cuivre repoussé, destinée au couronnement de l'abside de la cathédrale de Clermont, et, en 1880, où son buste de *Viollet-le-Duc* ne resta pas inaperçu. Élève de *Duret* et de *Léon Cogniet*, *Zœgger* a été inhumé au Père-Lachaise, le dimanche 4 janvier. — H. J.

---

## EXPOSITIONS.

Exposition des œuvres de Delacroix. — Le Comité formé pour l'érection d'un monument à la mémoire d'Eugène Delacroix annonce que l'exposition des œuvres du maître aura lieu à l'École des Beaux-Arts pendant les mois de mars et d'avril. A cet effet, un pressant appel est adressé aux propriétaires d'œuvres importantes. L'exposition a déjà rencontré de vives sympathies; elle promet de présenter sous ses multiples aspects le génie du grand coloriste. — La souscription au monument de Delacroix a produit jusqu'ici un total de 15,000 francs environ.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Catalogue des objets exposés par les manufactures nationales* (Sèvres, les Gobelins, Beauvais, Mosaïques) *à la 8e exposition de l'union centrale des Arts décoratifs* (1884). — Paris, Motteroz, in-12, 210 p. — Il forme quatre divisions distinctes précédées chacune d'une notice historique et d'un état du personnel de chaque administration. L'exposition de Sèvres compte 758 numéros; celle des Gobelins 15 numéros (759-773); celle de Beauvais va du n° 774 à 790; enfin, la manufacture de mosaïques expose 5 numéros seulement, parce que la plupart de ses travaux, rappelés ici, sont à demeure dans des monuments publics. — J. G.

*Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique par M. O. du Sartel au nom de la Commission de perfectionnement de la manufacture nationale de Sèvres*, sur les objets présentés par l'administrateur de la manufacture pour figurer à l'exposition de 1884. — Paris, grand in-4°, 42 p. — Cette brochure résume les appréciations de la Commission de Sèvres sur les produits soumis à son examen et sur les importantes améliorations apportées à la fabrication par le directeur actuel, M. Lauth. Mais pourquoi publier des documents utiles à consulter dans un format aussi incommode? — J. G.

Morand (Louis). — *Le baron de Joursanvault et les artistes bourguignons* (Beaune, Devès, 1883, in-8°, 30 p.). L'auteur publie dans cette brochure quatre lettres inédites adressées au célèbre amateur de Beaune; ces lettres sont écrites par Prudhon (23 juin 1780), Gagneraux (Rome, 2 juillet 1782), Gois (8 septembre 1783) et Naigeon (8 février 1790); les trois premières appartiennent à la bibliothèque publique de Beaune; la dernière fait partie d'une collection particulière. Ces documents sont d'ailleurs d'un médiocre intérêt. — J. G.

Guesnon (A.). — *Réplique à l'auteur des tapisseries d'Arras au sujet de sa dernière brochure* (Lille, 1884, in-8°, 36 p.). Virulente réponse de l'auteur de la brochure parue récemment sur la *Décadence de la tapisserie à Arras pendant la seconde moitié du XVIe siècle*, à la notice publiée par M. le chanoine Van Drival, sous ce titre : *Des tapisseries de haute lisse à Arras après Louis XI*. — J. G.

Chevreux (Paul). — *La galerie de peinture des princes de Salm*. Épinal, 1884, 36 p. (Extrait des Annales de la Société d'émulation des Vosges.) La galerie des princes de Salm qui avaient à Senones leur résidence habituelle a formé le noyau du musée d'Épinal. En 1793, un connaisseur du pays fut chargé de désigner les tableaux « méritant d'être conservés comme monuments d'art. » Il mit à part 120 peintures dont 66 sont aujourd'hui au musée d'Épinal et 54 ont disparu depuis 1793. Dans cette dernière catégorie se trouvent comprises quarante œuvres d'art détruites dans l'incendie de la préfecture en 1808. Ici, comme dans bien d'autres endroits, ainsi que le fait remarquer l'auteur de cette notice, les destructions révolutionnaires ont causé moins de pertes que l'incurie, la négligence ou le vol. — J. G.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**2. — Février 1885.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

## TAPISSERIES

### EXÉCUTÉES EN 1586 POUR LES ÉTATS DE BRETAGNE

### PAR PIERRE DU MOULIN, TAPISSIER PARISIEN, SUR LES DESSINS DU PEINTRE ROBERT PAIGNÉ[1].

*Documents communiqués par M. Henry Havard.*

En 1585, la salle où s'assemblaient les États de Bretagne, dans la ville de Nantes, était décorée de vieilles tentures dont l'état laissait fort à désirer. C'est ce qui ressort nettement d'une supplique adressée à Messieurs des États par leur héraut d'armes, René Millon. Dans cette pièce, le sieur Millon déclare « que les tapisseries et dais des- « dits sieurs des Estatz, lesquelz se tendent dans la salle où ils s'as- « semblent chacun an, sont du tout usez et tellement rompuz et « deschirez qu'il n'est possible qu'ilz puissent plus tenir tenduz ny « servir, comme il se voyoit presentement[2]. » A la suite de cette com-

1. Nous devons la communication de cet important document, signalé dans l'Inventaire des Archives du département d'Ille-et-Vilaine, à notre confrère, M. Henry Havard, qui l'a fait copier pour l'utiliser dans le grand ouvrage qu'il prépare en ce moment, mais qui a bien voulu en réserver la primeur à notre recueil. Nous ne saurions trop le remercier, car le dossier où il nous a été permis de puiser à pleines mains présente un ensemble de documents qui se rencontrent très rarement au complet; il offre ainsi un intérêt exceptionnel que nos lecteurs apprécieront.

2. Toutes les pièces analysées ou reproduites en entier font partie d'un dossier portant la cote C 2897 (fonds des États de Bretagne), dans les Archives du département d'Ille-et-Vilaine.

munication, les députés des États s'empressèrent d'aviser. A la date du 4 octobre 1585, ils prenaient la délibération suivante : « A la dili-« gence de Me Gabriel Hus, sieur de la Bouchetière, trésorier des « dicts sieurs des Estatz, il sera faict faire six pièces de tapisserye, « chacune d'icelles de 3 aulnes de hault et 3 aulnes 1/2 de large, semée « d'un costé des fleurs de lys et armes de France, et l'autre d'ermines « et armes de Bretagne, et par le hault bordée d'une couronne à « hault florons, de la mesme sorte et façon qu'estoit la dicte vieille « tapisserye... » D'après ce passage, la nouvelle tenture devait reproduire aussi exactement que possible les dessins et décorations de celle que son âge et son état mettaient hors de service. Je passe la description d'un dais commandé à la même occasion et dont le détail sera fourni par la note du trésorier qu'on trouvera plus loin.

Plusieurs mois s'écoulèrent avant que la décision prise par les États fût suivie d'effet. Elle porte, comme on vient de le voir, la date du 4 octobre 1585, et c'est seulement le 19 avril de l'année suivante qu'un tapissier signait avec le trésorier chargé de la négociation, ou son représentant, le marché dont nous allons donner le texte. Il est remarquable qu'à cette époque où les ateliers de Bruxelles jouissaient d'une réputation universelle, on ait été s'adresser à un tapissier de Paris, le sieur Pierre du Mellin ou du Moulin. C'est également un artiste parisien, le peintre *Robert Paigné*, qui est chargé de fournir le dessin ou portrait de la tapisserie, dessin dont il est payé dès le 24 avril, comme le constate le compte général du trésorier des États, et comme l'artiste le reconnaît lui-même dans une quittance qui se lit au dos du dessin de la tapisserie et qui est conçue en ces termes :

« Je soubzsigné *Robert Paigné*, me peintre à Paris, confesse avoyr || receu de Monsr de la Giraudière la somme de huict livres esc. || pour avoyr faict deux pourtraitz de tappicerye d'ont l'un est || de l'autre part, de laquelle somme de huict livres esc., je quicte || led. sr de la Giraudière et touz autres par la présante || que j'ay signée. A Parys, le XXIIIIe jour d'avril mil cinq cens || quatre vingt six.

« (Signé :) Robert Pennier. »

Voici le texte du marché passé avec le tapissier Pierre du Moulin :

Pierre de Mellin, maistre tapissier de haulte lisse à Paris, demourant au cymetière Sainct Jehan, enseigne du Mouton blanc, confesse avoir promis et promect par ces présentes à noble homme, Florimont Hus, seigneur de la Giraudière, demourant en la ville de Nantes en Bretaigne, ou nom et comme soy disant avoir charge et portant fort de noble homme Gabriel Hus, trésorier des Estats de Bretaigne, demourant audict Nantes, icelluy Florimont Hus, à ce présent et acceptant, de faire et parfaire bien et deument, au dict d'ouvriers et gens à ce congnoissans, six pièces de tapisserie de la plus fine layne qui se pourra trouver après la sayette, chacune pièce de trois aulnes et demye de haulteur, sur trois aulnes de largeur, y compris les lizières,

chacune desdictes pièces my partie des armoiries de France et de Bretaigne, sçavoir : la moitié de ladicte pièce d'azur semée de fleurs de liz jaulne, et l'aultre moitié à champ blanc semé d'hermines noires, et par le meillieu de chacune desdites moitié y aura deux escussons, assavoir celuy de France sur ledict champ blanc, et l'aultre des armes de Bretaigne sur ladicte couleur d'azur, avecq les ordres et fleurons y necessaires, et le tour et bordure desdictes pièces et champ blanc tout semé de branches de lorier et palme, fors et excepté au hault desdictes pièces où sera mis une couronne, laquelle couvrira lesdictz deux escussons, et sy y aura encores à ladicte bordure d'allentour en trois endroictz la devise du Roy avecq les trois couronnes et estoilles, et aux quatre coings de chacune desdictes pièces deux AA et deux HH aussi couronnées.

Plus, faire ung tapis de table de mesme estophe à fleurs de lys et hermines par moitié, lequel tapis sera de trois aulnes de long sur une aulne et demye de large, sans escussons ne bordures, le tout selon et suivant le portrait et painture qui en a esté faict en pappier et qui sera siné et paraphé èsdictes parties qui en auront ung semblable, et pour ce faire fournir par ledit du Mellin toutes estoffes pour ce nécessaires, et le tout rendre faict et parfaict bien et deument comme dict est dedans le quinziesme jour d'aoust prochainement venant pour tout délay.

Ceste promesse faicte moiennant et à raison de quatre escuz d'or soleil pour chacune aulne desdits ouvraiges, aulnaige de Paris, en carré, et montant le tout ensemble à la somme de deux cens soixante et dix escuz. Sur quoy ledict du Mellin confesse avoir eu et receu dudict sieur de La Giraudière la somme de cent quatre escuz deux tiers à luy faire paiez, comptez et nombrez en testons et monnoye, le tout bon, en la présence des notaires soubsignantz, dont quictant, et le reste montant huict vingt cinq escuz et ung tiers, ledict sieur de La Giraudière le promect et gaige poiier ou faire poiier audict du Mellin ou au porteur de la livraison desdictz ouvraiges, qui sera audict quinziesme d'aoust prochain.

Promectants, obligeants chascun en droict soy, corps et biens, renonçans. Faict et passé double en l'hostel desdictz notaires soubsignantz, après midi, l'an 1586, le samedi dix neufiesme d'avril, et ont les parties signé la minute : Denet et Lecamus, notaires.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

## JEHAN II ET FRANÇOIS CLOUET.

Notre confrère M. Jules Guiffrey a publié ici même le testament de *François Clouet*[1]. C'est une pièce capitale et nous n'avons pas l'espoir d'offrir à la *Revue de l'Art français* un document de même valeur sur les peintres des rois François Ier, Henri II et Charles IX. Mais l'histoire de ces maîtres reste encore obscure.

---

1. *Revue de l'Art français*, première année, pp. 113-118 et 131-136.

Leurs ouvrages demeurent, leur vie nous échappe. Il n'y a donc pas lieu de rien négliger lorsqu'il s'agit de l'un des *Clouet.*

Jal, dont le *Dictionnaire critique* sera toujours consulté par les chercheurs, s'était proposé de donner à son livre un supplément étendu. Des motifs indépendants de sa volonté mirent obstacle à ce projet. Plusieurs actes d'état civil que Jal n'a pas insérés dans son *Dictionnaire* devaient trouver place au supplément. Nous les avons sous les yeux et nous les publions en reportant à Jal l'honneur de les avoir découverts.

C'est d'abord un acte de baptême dans lequel *Jehan Clouet* apparaît à titre de parrain de la fille du peintre *Guillaume Geoffroy*. Voici l'acte :

« Mardj xij[e] nouembre (1532), Claude, fille de *Guillaume Geoffroy*, painctre, et de Jehanne de Haultemont, dem[t] rue S[t] Martin; parrain, *Jehan Clouet*, painctre; marraine, Claude Ogier, Jacqueline de Haultmont. » (Reg. n° 2 de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.)

Qui était ce *Guillaume Geoffroy* dont le peintre du roi *Jehan II Clouet* devint le compère ? Était-ce un élève de *Jehan I[er] Clouet*, un élève de *Jehan II*, ou seulement un ami de ce dernier ?

Une autre fois, le 8 juillet 1540, *Jehan II Clouet* est parrain, en l'église de Saint-Jean-en-Grève, de Geneviève, fille de Mathurin Regnier. Peut-être sommes-nous en présence d'un ascendant du poète satirique qui naîtra trente-trois ans plus tard, à Chartres, de Jacques Regnier, « honorable homme, » l'un des échevins de la ville.

Les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois mentionnaient, avant l'incendie de mai 1871, le mariage en 1550 d'un Jehan Clouet avec Jehanne de Junilhac. De ce mariage naquit, le 9 juin 1551, un fils nommé Jehan qui fut tenu sur les fonts par Jehan Clouet, Pierre de Junilhac et Claude Gillot. Ce Jehan Clouet appartient-il à la famille des peintres ou n'est-il simplement qu'un homonyme du maître qui était mort en 1541 ? De mieux informés le pourront dire.

Une dernière note a trait à *François Clouet :*

Le 4 juin 1550, « M[e] Fransois (*sic*) Clouet fut parrain de Catherine, fille de M[e] Pierre Danstredon et de Marguerite Sainte-Barbe. »

Cet acte est tiré, comme le précédent, du registre de Saint-Germain-l'Auxerrois. Nous livrons ces menus faits aux historiens futurs des *Clouet*.

Henry Jouin.

# LES ORFÈVRES DE PARIS OFFICIERS MUNICIPAUX.

## (1557-1735.)

Art. 15e du titre 1er des statuts et privilèges du Corps des marchands orfèvres-joyailliers de la ville de Paris, imprimés à Paris l'an M·DCC·XXXIV.

« *Catalogue des marchands orfèvres-joyailliers de la ville de Paris qui ont rempli les charges municipales et consulaires de cette ville depuis le règne de Henry II jusqu'à présent* (1735). » Extrait des archives de la maison comune, des registres de l'hôtel de ville et ceux du consulat[1].

*Claude Marcel*[2], garde de l'orfèvrerie pour la première fois en 1553, est élu échevin de la ville de Paris en 1557.

*Nicolas Langlois*[3], grand garde en 1558, est reçu quartenier de ville en 1560.

*Claude Marcel*, grand garde en 1559, est élu une seconde fois échevin en 1562.

*Claude Marcel*, en charge de grand garde pour la seconde fois, et ancien échevin, est reçu conseiller en 1564.

*Claude Marcel*, doyen de l'orfèvrerie, conseiller de ville et ancien échevin, est élu juge du consulat de Paris en 1566.

*Pierre Hautement*[4], grand garde en 1560, est élu juge du consulat en 1568.

Il se fit décharger par arrêt du Parlement et lettres patentes.

---

1. Registres de la Corporation des marchands en 1671, et de l'hôtel de ville de Paris depuis 1557.

2. *Marcel Claude*, orfèvre de la ville de Paris au xvie siècle, fils de Mathieu, né en 1520, parvint aux honneurs et fut tour à tour échevin, conseiller de ville, consul et enfin prévôt des marchands en 1570. Il sut, malgré son humeur peu sociable, plaire à la reine Catherine de Médicis, et l'on pense qu'il ne s'était pas épargné dans l'infâme complot de la Saint-Barthélemy. (*Les Argentiers; — Dictionnaire de l'Orfèvrerie,* par l'abbé Texier.)

3. *Langlois Nicolas*, orfèvre et ciseleur du xvie siècle, qui exerçait son art dans la ville de Paris, excellait dans ses compositions, regardées comme des chefs-d'œuvre d'élégance et de bon goût. De 1542 à 1569, il fut élu sept fois garde de sa corporation. (Texier, ouvrage cité.)

4. *Hauteman Lambert* (?), orfèvre de la ville de Paris au xvie siècle, florissait en *1557* et fut nommé à cette date orfèvre de la reine Catherine de Médicis. (*Les architectes de la Renaissance*, par Berty.)

*Claude Marcel*, ancien doyen de l'orfévrerie, conseiller de ville, ancien échevin et ancien juge-consul, est élu prévôt des marchands de la ville de Paris en 1570.

*Jean Beaucousin* [1], en charge de grand garde, est élu consul en 1577.

*Richard Toutin* [2], grand garde en 1574, est élu consul en l'année 1578.

*Pierre Nicolas*, garde pour la première fois en 1581, est reçu quartenier de ville en l'année 1591.

*Jean De La Haye* [3], garde pour la première fois en 1587, est élu consul en 1599.

*Pierre Nicolas*, grand garde de l'orfévrerie en 1597, et quartenier de ville, est élu consul en 1600.

*Simon Marcés* [4], garde pour la première fois en 1598, est reçu quartenier de ville en 1601.

*Jean De La Haye*, grand garde en 1601, et ancien consul, est reçu échevin en 1604.

*Jean Beaucousin*, second garde en 1605, est élu consul en 1607.

*Simon Marcès*, garde pour la seconde fois en 1603, et quartenier de ville, est élu consul en 1608.

---

1. *Beaucousin Jean*, orfèvre et ciseleur du XVI[e] siècle, exerçait son art dans la ville de Paris, où ses talents et les travaux remarquables qu'il exécuta le firent nommer huit fois garde de sa corporation, de 1556 à 16... (Texier, ouvrage cité.)

2. *Toutin Richard*, orfèvre et sculpteur de la ville de Paris au XVI[e] siècle, artiste distingué, dont les talents lui valurent d'être nommé, de 1520 à 1575, dix fois garde de sa corporation, est chargé en 1573, par la duchesse de Lorraine, de lui exécuter un miroir à main, dont le cristal de roche, encadré d'ornements en or, était un chef-d'œuvre d'orfèvrerie. (Texier, ouvrage cité.)

3. *Delahaye Jean*, orfèvre et habile sculpteur du XVI[e] siècle, fils et élève de Claude, exerçait son art dans la ville de Paris, où il s'acquit une grande renommée. Eut l'honneur d'être nommé trois fois garde de sa corporation, de 1588 à 1608, devint l'orfèvre en titre du roi Henri IV, qui le chargea d'exécuter la vaisselle de Gabrielle d'Estrée, travail dont cet artiste s'acquitta avec un talent remarquable. (Texier, ouvrage cité.)

4. *Marcée Symon*, orfèvre et ciseleur parisien du XVI[e] siècle, résidait sur le Pont-au-Change. Il exécuta en 1596, pour la cathédrale de Sens, un pupître en argent doré, supporté par deux aigles et décoré au pourtour des douze statuettes des apôtres; travail dont on admirait la composition et la beauté de la ciselure. (Texier, ouvrage cité.)

*Jacques Benoise*[1], garde pour la première fois en 1596, est élu consul en 1609.

*Pierre Pelletier*, second garde en 1608, est élu consul en 1613.

*Charles Aveline*, second garde en 1613, est élu consul en 1615.

Charles Ginoux.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

## LE PORTRAIT DE LOUIS XV PAR *JUSTINAR*

### ET SES COPIES.

Qui de nous n'a fait du *Voyage* de Dargenville l'un de ses livres de chevet? Aussi, un typographe ayant un jour dans l'ouvrage d'un de nos amis dénaturé le nom de Dargenville dont il fit Dargenson, c'est en vain qu'un littérateur désœuvré releva cette coquille et tenta de s'en faire une arme. Dargenville, comme Piganiol, Thiéry, Sauval, Corrozet, a sa place parmi les « classiques » de l'écrivain d'art français. Mais si les renseignements que donne Dargenville ont tous leur valeur, ses jugements sont loin d'être sans appel. Il a parfois la plume un peu rapide. M. Henry de Chennevières, en communiquant à la *Revue de l'Art français*[2] un intéressant document sur *Justinar*, a rappelé le mot de Dargenville au sujet de cet artiste qu'il qualifie de « peintre de portraits très peu estimé[3]. » Nous n'avons pas à faire l'éloge de *Justinar* que Piganiol de la Force cite comme appartenant à l'Académie de Saint-Luc[4]. Aucune peinture du maître ne nous est connue. Mais voici ce qu'on lit dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (Histoire de France, nº 366) intitulé : *Recueil des présens faits par le Roy en pierreries, meubles, argenterie et autres, depuis l'année 1662 jusques et y compris l'année 1721.*

Année 1716. Le... aoust...

L'original du portrait mis dans le grand cabinet du Roy, peint par *Justina* (*sic*), revenant à la somme de 700 l.

Copie dud. portrait pour l'Académie françoise, revenant à 350

Autre copie pour M. le maréchal de Villeroy, gouverneur du Roy, revenant à 350

Autre copie pour le czar de Moscovie, revenant à 350

---

1. *Benoise Jacques* (petit-fils, sans doute, de *Benoisse Guillaume*, orfèvre et sculpteur du xvᵉ siècle).
2. Première année, livraison de novembre 1884, p. 164-165.
3. *Voyage pittoresque*, édition de 1765, p. 448.
4. *Description de Paris*, édition de 1765, t. II, p. 129.

Autre copie dud. portrait pour M. de la Feuillade, nommé à l'ambassade de Rome, revenant avec sa bordure sculptée d'ornemens dorés, à 480

Autre copie pour M. de Bellefontaine, commandant la marine à Toulon, la bordure sculptée d'ornemens dorés, emballage, droits de douanne et autres menus frais, revenant le tout à 580

Autre copie pour M. de Somery, envoyé extraordinaire en Bavière, revenant à 160

Cinq autres copies données à différents particuliers, revenant à 213

Il résulte de cette pièce que *Justinar* a peint le portrait de Louis XV avant 1716 et que ce portrait ne dut pas être trop défectueux puisque le roi ou le régent en firent distribuer onze copies, tant en France que chez les princes étrangers, l'original ayant été placé dans le « grand cabinet de Sa Majesté, » et payé sept cents livres. Dargenville ne connaissait donc pas ces détails quand il écrivait que notre peintre était « très peu estimé? » Les faits contredisent son assertion.

Henry Jouin.

---

## PARTIE MODERNE.

---

## LES SCULPTEURS DE LA RESTAURATION.

### 1815-1823.

Les papiers de la Maison du Roi sous la Restauration sont déposés aux Archives nationales. Ils renferment des pièces fort curieuses sur les travaux d'art et la décoration des édifices publics à cette époque. Nous donnerons ici, comme échantillon, la liste d'un certain nombre de dossiers constatant la remise à divers sculpteurs de blocs de marbre pour l'exécution de statues ou de bustes commandés par l'État. Ces pièces sont classées chronologiquement. Les cartons dans lesquels ces pièces sont conservées portent la cote $O^2$ 1280, n$^{os}$ 2, 3 et 4.

J.-J. Guiffrey.

### 1815.

Remise à *Lorta* d'un bloc pour la restauration d'une statue de Louis XIV, placée dans l'Orangerie de Versailles.

### 1816.

Remise à *Bosio* d'un bloc pour l'exécution d'un buste du Roi pour la ville de Châlon-sur-Saône.

Remise à *Peyre*, architecte, d'un bloc pour le monument de la reine Marie-Antoinette à la Conciergerie.

Remise à *Bridan* d'un bloc pour la statue d'Épaminondas mourant.
Remise à *Cartellier* d'un bloc pour la statue du général Pichegru.
Remise à *Espercieux* d'un bloc pour une statue de Philoctète.
Remise à *Bosio* d'un bloc pour la statue du duc d'Enghien.
Remise à *Valois* d'un bloc pour un buste du Roi.
Remise à *Romagnesi* d'un bloc pour un buste du Roi.
Remise à *Valois* d'un bloc pour le buste de la duchesse d'Angoulême.
Remise à M^lle^ *Julie Charpentier* d'un bloc pour le buste de Gérard Audran.
Remise à *Foucou* d'un bloc pour le buste de P. Puget.
Remise à *Fortin* d'un bloc pour le buste de La Bruyère.

1816-1817.

Remise à *Cartellier* d'un bloc pour la construction de deux monuments élevés à Reims à Louis XV et à Louis XVI.

1817.

Remise à M^lle^ *Julie Charpentier* d'un bloc pour le buste du Dominiquin.
Remise à *Dupaty* d'un bloc pour une Vierge, pour Saint-Germain-des-Prés.
Remise à *Dupaty* d'un bloc pour un buste du Roi.
Remise à *Gaulle* d'un bloc pour la statue de Louis XVI à genoux.
Remise à *Petitot* d'un bloc pour la statue de Marie-Antoinette à genoux.

1818.

Remise à *Delaître* d'un bloc pour le buste de Carle Dujardin.
Échange de trois bustes (duc d'Angoulême, duc et duchesse de Berry) faits par *Rutxhiel.*
Remise à *Rutxhiel* d'un bloc pour le buste du duc de Richelieu.
Remise à *Matte* d'un bloc pour un buste de Van Dyck.
Échange du buste de Falconet, par *Flatters*, contre un bloc de marbre.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour le buste de Ducis.
Remise à *Mansion* d'un bloc pour la statue de Cydippe.
Remise à *Deseine* d'un bloc pour un buste de Montaigne.
Remise à *Guillois* d'un bloc pour un buste de Corneille.
Remise à *Fortin* d'un bloc pour un buste de Visconti.

Remise à *Delaistre* d'un bloc pour un buste de Buffon.
Remise à *Romagnesi* d'un bloc pour un buste de Fontenelle.
Remise à *Stubinitzki* d'un bloc pour un buste de J. Racine.
Remise à *Debay* d'un bloc pour un buste de Montesquieu.
Échange de deux blocs contre un buste de Philippe de Champagne de *Fortin*.
Remise à *Guichard* d'un bloc pour le buste de Turgot.

1819.

Demande d'un bloc par *Gayrard* pour une statue de l'Amour.
Demande d'un bloc par *Mansion* pour un buste de Philippe de Champagne commandé par le Ministère.
Remise à *Stubinitsky* d'un bloc pour une statue de l'Amour.
Remise de deux blocs pour le monument du Maréchal Perignon au Père-Lachaise.
Remise à *Valois* d'un bloc pour le buste de Bernardin de Saint-Pierre.
Remise à *Flatters* d'un bloc pour le buste de Delille.
Remise à M^lle^ *Julie Charpentier* d'un bloc pour le buste de Vien.
Remise à *Pujol* d'un bloc pour le buste de Lagrange.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour une statue de Montesquieu.
Remise à *Legendre-Héral* d'un bloc pour un buste de Jeanne d'Arc.
Remise à *Delaistre* d'un bloc pour une statue de Phocion.

1820.

Remise à *Cartellier* d'un bloc pour une statue de Minerve.
Remise à *Jacquot* d'un bloc pour un buste de Berghem.
Remise à *Valois* d'un bloc pour un buste de Chaudet.
Remise à *Petitot* d'un bloc pour le buste de l'amiral Forbin.
Remise de blocs pour le monument du duc de Berry, à Lille.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour un groupe de l'Amour surprenant Psyché.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

## ÉPITAPHES DES SCULPTEURS CALLION ET PAJOU.

A la suite de la fermeture et de la désaffectation du cimetière de Clamart, le Musée Carnavalet a recueilli un certain nombre d'inscriptions funéraires intéressantes, gravées sur la pierre ou le marbre ; deux sont relatives à des

artistes. Elles sont gravées en capitales ; nous les transcrivons en respectant la disposition des lignes :

CY GIT
JEAN GASPARD CALLION
ANCIEN SCULPTEUR DU
ROI DE SUÈDE ET MENBRE (*sic*)
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE
DES BEAUX ARTS DE S[t]
PÉTERSBOURG, NÉ A PARIS
LE 22 JANVIER 1713 ET
DÉCÉDÉ A PARIS LE 16 SEPTEMBRE
1810.

Il est donc mort à quatre-vingt-dix-sept ans, ce qui est un bel âge, mais il faut avouer qu'il n'en est pas pour cela beaucoup plus connu. Il ne figure pas dans les livrets de l'Académie de Saint-Luc, et il manque aux *Artistes français à l'étranger* de M. Dussieux comme au *Dictionnaire des Artistes français* d'Émile Bellier. Ce serait à nos lecteurs suédois et russes, si nous en avons, à nous renseigner sur son compte.

La seconde épitaphe se rapporte par contre à un artiste si connu qu'il n'y a rien à en dire ; elle s'ajoutera aux actes relatifs à sa fille, la femme de *Clodion*, et à son fils, *Jacques-Augustin-Catherine Pajou*, qui fut peintre (Herluison, p. 80-81 et 331-332 ; Gabet, p. 525-527).

A LA MÉMOIRE
D'AUGUSTIN PAJOU
STATUAIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT, ET DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A PARIS LE XIX SEPTEMBRE MDCCXXX,
DÉCÉDÉ A PARIS LE VIII MAI MDCCCIX.
LE PREMIER, DEPUIS LA FONDATION DE L'ACADÉMIE,
IL REMPORTA A DIX HUIT ANS LE GRAND PRIX DE SCULPTURE.
SES OUVRAGES MULTIPLIÉS
ET, ENTRE AUTRES, LES STATUES DE BOSSUET, TURENNE ET PASCAL,
L'ONT PLACÉ AU PREMIER RANG PARMI LES ARTISTES,
LA DROITURE, LA NOBLESSE, LA DOUCEUR DE SON CARACTÈRE,
LES GRACES PIQUANTES DE SON ESPRIT,
ONT ÉTÉ DIGNES DE SES TALENTS.
SES ENFANTS
LUI ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT DE LEUR TENDRESSE,
DE LEUR RESPECT,
ET DE LEURS ÉTERNELS REGRETS.
*De profundis.*

Comme ornement, la plaque de marbre a, des deux côtés de l'inscription, une amphore lacrymatoire, dans le haut des outils professionnels, à gauche un touret ou pour mieux dire un trépan; à droite un compas de calibre, un marteau de sculpteur et un ébauchoir. Au centre un médaillon avec son profil tourné à droite et entouré d'une guirlande à laquelle pend une croix de la Légion d'honneur; le médaillon est signé sous la coupure du cou : BRIDAN FECIT 1809. On a vu récemment à l'exposition du XVIII^e siècle, rue de Sèze, son buste, sculpté par *Roland* en 1800 (Cf. ce *Bulletin*, p. 41).

A. DE MONTAIGLON.

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### DUPRÉ, JOHANNOT, CHENAVARD, Mlle HUCHEROT DE MALHERBE, COSSARD, LANGLOIS.

XXI. **Dupré.** — 1837.

Face antérieure :

LOUIS DUPRÉ.

—

A
NOTRE AMI
NÉ A VERSAILLES LE IX JANVIER
MDCCLXXXIX
MORT A PARIS LE XIII OCTOBRE
MDCCCXXXVII.

Côté droit :

PEINTRE D'HISTOIRE.
ÉTUDES EN ITALIE.
PORTRAITS.
VOYAGE A ATHÈNES
ET
A CONSTANTINOPLE
EN 1819.
PAYSAGES.
VUES HISTORIQUES.
DESSINS.
LITHOGRAPHIES.

Côté gauche :

LE ROI JÉROME
SAUVANT UN DE SES GARDES.
HOMÈRE

AU TOMBEAU D'ACHILLE.
CAMILLE
S'OPPOSANT
AU TRAITÉ
DES GAULOIS.
S^t MÉDARD
COURONNANT
LA ROSIÈRE.

Sur la pierre tumulaire :

MARIE HYACINTHE
DUPRÉ
NÉ A CUMIÈRES (MARNE)
LE 23 OCTOBRE 1757
MORT A PARIS
LE 1^er JUIN 1828
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 13e division.)

XXII. **Johannot**. — 1837.

ALFRED JOHANNOT
1837.

—

TONY JOHANNOT
1852.

—

M^me JOHANNOT
LEUR MÈRE.

—

HENRY POTTIN
1864.

(Montmartre, 3e division.)

XXIII. **Chenavard**. — 1838.

PAUL CLAUDE AIMÉ CHENAVARD
HENRY CHENAVARD
NATIFS DE LYON.

—

FRANÇOIS MARIE CHENAVARD
NÉ A LYON.

—

JOSÉPHINE DE FAYOLLE
V^ve DE FRANÇOIS MARIE CHENAVARD.

(Père-Lachaise, 49e division.)

XXIV. **Mlle Hucherot de Malherbe.** — 1838.

EULALIE CLAIRE
HUCHEROT DE MALHERBE
DE DIJON, PEINTRE D'HISTOIRE,
MORTE A DIX HUIT ANS
14 JUILLET 1838.
SUR NOTRE TERRE HÉLAS! TU N'AS FAIT QUE PARAITRE,
D'UN GÉNIE EN SA FLEUR, LA MORT A TRIOMPHÉ,
QUAND POUR ORNER TON FRONT, LE LAURIER VOULAIT NAITRE,
LES NOIRS CYPRÈS L'ONT ÉTOUFFÉ.
OH! COMBIEN JE T'AIMAIS, TON AME ÉTAIT MON AME
CE N'EST PAS POUR TOUJOURS QUE JE TE DIS ADIEU
MON ENFANT BIEN-AIMÉ, MON AMOUR TE RÉCLAME,
AU REVOIR... CAR J'IRAI TE DEMANDER A DIEU.

A DEMAIN MA CLAIRE.
PASSANS PRIEZ POUR ELLE.

(Père-Lachaise, 4e division.)

XXV. **Cossard.** — 1838.

ICI REPOSENT
JEAN
COSSARD
PEINTRE CHIMISTE,
DÉCÉDÉ LE 28 OCT. 1838,
AGÉ DE 74 ANS,
ET
FRANÇOISE GENEVIÈVE
PAUZE
VEUVE COSSARD
DÉCÉDÉE LE 28 AVRIL 1842
AGÉE DE 74 ANS.

—

AMÉLIE COSSARD
DÉCÉDÉE LE 14 OCTOBRE 1852.

(Montparnasse, 16e division.)

XXVI. **Langlois.** — 1838.

J. M. LANGLOIS,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR.
28 DÉCEMBRE 1838.

—

MARIE NATHALIE LANGLOIS
DÉCÉDÉE
LE 8 MARS 1845
A L'AGE DE 18 ANS.

—

CÉCILE ROSE LANGLOIS
DÉCÉDÉE
LE 6 AOUT 1846
A L'AGE DE 12 ANS.

—

SUZANNE ROSINE LANGLOIS
NÉE POULLAIN
DÉCÉDÉE
LE 25 9bre 1849
A L'AGE DE 57 ANS.

—

HONORÉE ROSE POULAIN
NÉE JACQUES
DÉCÉDÉE
LE 8 9bre 1851
A L'AGE DE 82 ANS.

(Montparnasse, 2e division.)

H. J.

---

## NÉCROLOGIE.

Bresdin (Rodolphe), graveur. — C'est le 14 janvier 1885 qu'est mort à Sèvres un artiste auquel M. Champfleury a fait jadis une réelle notoriété par sa nouvelle *Chien-Caillou.* Cet artiste était graveur et s'appelait *Rodolphe Bresdin.* On assure qu'il travaillait de son métier de tanneur deux ou trois jours de la semaine, et le reste du temps il faisait de la gravure. Il avait débuté par l'eau-forte et s'était mis ensuite à la lithographie. Ses planches sont bizarres, mais non sans intérêt. Il logeait pêle-mêle avec des animaux de toutes sortes, chats, poules, lapins. Il s'était retiré en dernier lieu à Sèvres, où il jardinait. Il est mort à soixante-trois ans. M. Champfleury s'est occupé de *Bresdin* à un point de vue humouristique, mais Thoré, dans ses *Salons*, a étudié en critique l'œuvre du graveur. On peut lire dans la *Chronique littéraire et scientifique de la Gironde* du 18 janvier 1885, à la suite d'une réimpression de *Chien-Caillou*, une intéressante causerie sur *Bresdin* signée Argus. — H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Gomot (H.). — *Marilhat et son œuvre.* Clermont-Ferrand, 1884, in-12 de 101 p. Ce court volume est écrit avec amour. L'auteur suit son modèle dans toutes les phases de sa vie, empruntant volontiers à la correspondance de *Marilhat* les traits saillants qui révèlent l'homme intime, et aux critiques en renom leurs pages les plus heureuses sur l'œuvre du peintre. Nous regrettons que la lettre si fière adressée par *Marilhat* à Ricourt, directeur de l'*Artiste*, et que posséda Fillon, ne soit pas tombée sous les yeux de M. Gomot, car la physionomie sympathique et très personnelle du maître ne saurait être observée de trop près. M. Gomot raconte dans les dernières pages de son livre l'histoire d'une toile apocryphe de *Marilhat* entrée furtivement au Louvre. L'anecdote est curieuse et M. *Bellel*, l'auteur de la toile en question, ayant reconnu lui-même l'espièglerie, on ne peut mettre en doute le fait raconté. M. Gomot cite les Musées de Lyon, du Mans et de Montpellier comme étant les seuls Musées de France qui possèdent des œuvres du maître ; il convient d'ajouter celui de Dijon dans lequel nous trouvons inscrit sous le n° 1197 *Vue du Pont du Gard*, dessin à la mine de plomb exposé au Salon de 1838. Rappelons aussi qu'un buste de *Marilhat* par *Hyacinthe Chevalier* a été exposé en 1853. — H. J.

Beraldi (Henri). — *Les Graveurs du XIX*^e^ *siècle*, première livraison : Abbema-Belhatte (Paris, Conquet, rue Drouot, 5). L'ouvrage dont nous annonçons la première livraison est appelé à rendre les plus grands services aux amateurs d'estampes en répandant le goût de la gravure. Plus d'un travailleur acharné eût reculé devant la tâche écrasante de dresser l'état de la gravure au xix^e^ siècle. M. Beraldi mérite donc tous les encouragements pour l'avoir entreprise; nul n'était plus capable que lui de s'en tirer avec honneur. Il s'est bien gardé de tout cataloguer, c'eût été aller au-devant d'un échec certain. Mais il sait établir les distinctions légitimes entre l'image d'actualité et la véritable œuvre d'artiste. Son livre est un catalogue, mais un catalogue raisonné des graveurs au burin, des aquafortistes et aussi des lithographes. — J. G.

Hæuselmann. — *Manuel de poche de l'instituteur pour l'enseignement du dessin. — Petit traité d'ornements polychromes, manuel de poche* (Zurich, Orell Füssli, éditeur). Depuis que le dessin fait partie des matières de l'enseignement primaire et secondaire, les ouvrages sur cet enseignement ont pullulé. Parmi les publications auxquelles le nouveau programme a donné naissance, nous en connaissons peu d'aussi intelligentes et d'aussi utiles que celles de M. Hæuselmann. Dans ces carnets, l'auteur a condensé un très grand nombre de figures allant des tracés géométriques les plus simples aux ornements les plus délicats, mais jamais compliqués; car ces figures sont destinées à être tracées à la craie sur le tableau noir pour être reproduites au crayon par des enfants de dix à treize ans. Dans son traité élémentaire d'ornements polychromes, destiné évidemment à une classe d'un degré supérieur, l'auteur, en s'étudiant à donner des combinaisons très simples, prend toujours soin de désigner les couleurs qui doivent être employées, bonne précaution quand on s'adresse à des commençants. — J. G.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

**3. — Mars 1885.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

### TENTURES DE LA CHAMBRE DU ROY
EN 1624.

*Note communiquée par M. J. Roman.*

*Inventaire de ce qui a esté envoyé à Versalle par la Royne mère du Roy, le seiziesme décembre 1624.*

Premier, une tenture de tapisserye contenant huict pieces de l'istoire de Marq-Anthoine sur trois aulne de hault et vingt cinq à vingt six aulne de tour, pour servir à la chambre du roy, estant estoffe de Flandre.

(Affaires étrangères, France, 778, p. 216.)

### MARCHÉ PASSÉ
PAR LES MOINES DE SAINT-JULIEN DE TOURS
POUR QUATRE TABLEAUX, PAR JACQUES HOUX, MAITRE ÈS ARTS DE PEINTURE.
7 avril 1663.

Le nom de Jacques Houx est inconnu, je crois; du moins ne l'ai-je rencontré dans aucune des biographies plus ou moins universelles que j'ai pu consulter. Dans l'acte qui suit, il est qualifié maître ès arts de peinture. Cela signifie sans doute qu'il appartenait à une corporation de peintres. Mais existait-il à Tours, vers cette époque, une corporation de ce genre? Le fait me paraît au moins douteux, n'en ayant jusqu'ici vu aucune mention.

Il ne faudrait pas trop se hâter de juger du talent de *Jacques Houx* par la modicité du prix qu'on payait ses tableaux et dont ne se contenterait certes pas le plus détestable barbouilleur de notre temps (120 liv.). Moins de dix ans auparavant, en 1654, un peintre, justement surnommé le Raphaël français, *Le Sueur*, à la fin de sa trop courte carrière et dans toute sa gloire, ne recevait que six cents francs pour les quatre tableaux exécutés à Marmoutier, et dont trois font encore l'ornement du Musée de Tours[1]. Si *Jacques Houx* avait le quart du talent de *Le Sueur*, on doit grandement déplorer la perte de ses œuvres, disparues probablement à l'époque de la Révolution.

Notons, en passant, la mention du Jubé qui décorait la belle église de Saint-Julien, comme presque toutes celles du moyen âge, de certaine dimension, et dont il ne reste plus aucune trace.

Ch. de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire,
Membre non résidant du Comité des Travaux historiques.

« Du septiesme jour d'apvril mil six cents soixante et trois, tous les religieux de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, estants capitulairement assemblez, au son de la cloche à la maniere accoustumée, ont conclud et arresté qu'on passeroit acte aveque *Jacques Houx*, maistre ès arts de peinture pour la façon de quatre tableaux pour meetre ès ovalles et cadres de pierre du jubé, scavoir est : un de la Trinité en terre, l'autre de la Trinité au ciel, toutes les deux représentant le Père, le Fils et le Saint-Esprit, lesquels seront mis ès deux ovalles des deux autels; les deux aultres pour remplir le dedans des cadres qui sont soubs le crucifix de costé et d'aultre du jubé; l'un représentant saint Pierre, l'aultre la Magdelaine à my corps seulement, l'un et l'aultre dans leur pénitence. Lesquels tableaux ledit *Houx* fera bien et deuement de bonne et fine peinture à l'huile, et sera obligé de les rendre faicts et accomplys à la Saint-Jean prochaine, scavoir est : celuy de la Trinité en terre dans huictaine, celuy de la Trinité au ciel, deux jours devant le dimanche et solennité de la Trinité, et les deux aultres audict jour de Saint-Jean, moyennant le prix et somme de six vingts livres qui luy sera payée quand il fournira lesdicts tableaux et en cas que les quatre tableaux ne soient faicts dans le temps arresté, ledict *Houx* sera obligé ès despends, dommages et interêts et la communauté libre de les accepter ou refuser.

« Le registre est signé : F. Arsène Mancel, F. René Flandron, F. Magloire Vaillant, F. Julien Saulnier, scribe du chapitre. »

(Archives d'Indre-et-Loire. — Registre des délibérations et actes capitulaires de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, allant de 1637 à 1705, p. 113.)

---

1. Voir nos *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, p. 98 et suiv.

## JEAN-BAPTISTE BLANCHARD

MAITRE PEINTRE.

Un artiste du nom de *Jean-Baptiste Blanchard* vécut à Paris au commencement du XVIII[e] siècle. Il n'a, selon toute apparence, de commun que le nom avec *Jean-Baptiste Blanchard*, peintre ordinaire du roi (1642) et membre de l'Académie de peinture (1663). Notre peintre ne doit pas être, croyons-nous, le fils de son homonyme, mort en 1665, âgé de soixante-dix ans environ, car nous voyons qu'il se maria seulement vers 1703 ou 1704, avec Marie-Charlotte Le Sueur, fille de *François Le Sueur*, sculpteur, qui demeurait rue Saint-Vincent ou du Dauphin, sur la paroisse Saint-Roch. Nous n'avons pas retrouvé l'acte de mariage de *Jean-Baptiste Blanchard*, mais en revanche nous savons qu'il eut sept enfants de sa femme, baptisés à l'église Saint-Roch. Sur l'acte de baptême de l'un d'eux, *Blanchard* prend la qualification de « maître peintre, demeurant rue Saint-Honoré. » Les enfants de l'artiste furent Marie-Charlotte (baptême du 14 décembre 1705), Marie-Françoise Charlotte (18 août 1708), Jean-Baptiste-François (9 août 1709), Jean-Baptiste-Charles (17 septembre 1710), Martine-Nicolle (28 mars 1712), Anne-Charlotte (8 mars 1714), Marie-Catherine (11 février 1717). Aucun écrivain, que nous sachions, n'a signalé cet artiste. Nous ignorons à quel genre de peinture il s'est adonné, car nous ne connaissons pas d'œuvre portant son nom. — Les éléments de cette notice ont été puisés par nous dans les papiers inédits d'Auguste Jal.

Henry Jouin.

---

## LETTRE DE CHARLES-NICOLAS COCHIN

SUR UN DESSIN DU CABINET DU ROI.

*Mémoire présenté à Monsieur de Vandieres, conseiller du Roy en ses conseils, Directeur et Ordonnateur General de ses Batiments, Jardins, Arts, Academies et Manufactures Royales.*

Monsieur,

Cochin le fils, garde des desseins du cabinet du Roy, a l'honneur de vous représenter que dans la collection des desseins du Roy, dont vous lui avez fait la grace de lui confier la garde, il y a un très grand dessin roulé du *Martire de Sainte-Cecile*, peint à Rome dans l'église de Saint-Louis-des-François, par le *Domi-*

*niquain,* qui paroist bien original de ce maistre et est d'une très grande beauté. Ce morceau précieux est dans un état de vétusté qui menace d'une ruine trop prochaine. Il est d'une telle grandeur (ayant dix à douze pieds de large sur neuf ou dix de haut) qu'outre la difficulté de trouver un lieu commode pour l'exposer à la vue des élèves ou des amateurs, il seroit dangereux de le dérouler fréquemment et il seroit détruit en peu de temps, ainsi ce morceau, qui pourroit être d'une grande utilité pour l'étude, demeure absolument inutile. D'ailleurs, il n'est point entier, tout le groupe du milieu manque. Ainsi il paroist qu'il n'y auroit aucun inconvénient à le couper par grouppes en trois ou quatre morceaux ensuitte retendre ces morceaux de l'ancienne toile sur de nouvelles toiles. Alors, devenu plus portatif, il peut devenir un objet d'étude très important à ceux qui demanderont à le copier, étant monté sur un chassis, il ne sera plus exposé au frottement qu'il éprouve à chaque fois que l'on le veut dérouler et une grandeur trop étendue n'empêchera plus qu'on ne puisse serrer ces parties dans quelque armoire et qu'on ne puisse prendre tous les soins nécessaires à sa conservation. J'insiste avec quelque empressement sur la restauration de ce grand dessein, parce qu'il me paroist un des plus rares et des plus curieux que le Roy ait dans son Cabinet.

Cochin.

Les peintures de *Zampieri* n'ont pas cessé de décorer la seconde chapelle, à droite en entrant, de notre église nationale de Saint-Louis-des-Français. Elles ont trait, comme on le sait, aux épisodes principaux de la vie de sainte Cécile. Le carton si soigneusement couvé par *Cochin* est inscrit au Louvre sous les numéros 397, 398, 399 de nos Inventaires et exposé dans les salles.

Henry de Chennevières.

---

## LETTRE DE BASAN PÈRE

### RELATIVE A UN ŒUVRE DE C.-N. COCHIN.

*Communication de M. Maurice Tourneux.*

J'ai copié la lettre suivante, en 1882, à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, dans l'un des volumes de correspondance légués par Gustave III à cet établissement. Bien que rien n'indique le nom et la qualité du destinataire, il est permis de supposer qu'elle est adressée

à quelque mandataire du roi à Paris. *Cochin* était mort le 29 avril 1790, la lettre de *Basan* est du 25 octobre : le rapprochement de ces deux dates indique que la curiosité royale avait été évidemment provoquée par une perte aussi récente. Toutefois, l'affaire ne se conclut pas et *Basan* ne put même parvenir de son vivant à se défaire de cet œuvre si soigneusement rassemblé, car le catalogue de sa vente après décès (1er décembre 1798), rédigé par L.-F. Regnault-Delalande, en renferme, sous le n° 748, une description qui n'a pas moins d'une page et demie. Les trois volumes, reliés en veau à filets, furent vendus 201 livres. Ce qu'ils devinrent, je l'ignore, et je ne sais pas davantage si le recueil vendu au Cabinet des estampes de Vienne existe encore; peut-être l'un de nos correspondants pourra-t-il nous l'apprendre?

Maurice TOURNEUX.

Monsieur,

Personne, j'ose le dire, ne peut mieux que moy remplir votre demande au sujet de l'œuvre de feu M. Cochin, l'ayant formé depuis plus de trente ans et rassemblé avec soin à mesure qu'il travailloit ou que l'on gravoit d'après ses dessins.

Vous savez que presque tout ce qu'il faisoit étoit pour entrer dans différents ouvrages de littérature, science et art, et que pour avoir de bonnes épreuves, il falloit les tenir des graveurs, car toutes celles qui se trouvent dans le livre sont souvent mal imprimées.

Mon œuvre est composé de plus de 2,000 morceaux tant grands que petits, y compris cependant ceux qui s'y trouvent doubles et quelquefois triples, mais avec des différences, soit à l'eau-forte, soit avant la lettre, différences qui augmentent la curiosité de l'amateur dans un œuvre aussi varié et aussi étendu que celui du sieur Cochin. Le tout est mis très en ordre dans trois grands volumes-atlas avec des apostilles et explications qui indiquent les ouvrages où ces pièces sont insérées. Le moindre prix que je puisse le passer est de *cent louis*. On m'en donnerait 200 pour en procurer un pareil qu'il me seroit impossible de rassembler une même quantité en bonnes épreuves. Il y a dix ans qu'un particulier qui l'avoit pareillement rassemblé au nombre de 15 à 1,600 morceaux le vendit 3,000 francs pour le cabinet de l'Empereur à Vienne. Toutes les pièces n'étoient point mises en ordre, ni fixées sur du grand papier, mais enveloppées seulement dans des feuilles de papier, ce qui doit être compté pour beaucoup pour un pareil ouvrage, où il y a tant de petits morceaux.

Si vous voulez passer chez moi pour le voir, faites-moi, s'il vous plaît, savoir le jour, afin de ne pas faire une course inutile.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BASAN père.

Paris, le 25 octobre 1790.

---

## LES ORFÈVRES DE PARIS OFFICIERS MUNICIPAUX.

(1557-1735.)

(*Suite et fin.*)

*Guilleaume Le Camus*, grand garde en 1611, est élu consul en 1618.

*Jean Beaucousin*, grand garde en 1612, et ancien consul, est élu juge en 1620.

*Pierre Touzet*, grand garde en 1618, est élu consul en 1623.

*Simon Marcés*, garde pour la troisième fois en 1607, quartenier de ville et ancien consul, est élu échevin en 1624.

*Jacques Benoise*, grand garde en 1614, et ancien consul, est élu juge en 1625.

*Pierre Pincebourde*, grand garde en 1623, est élu consul en 1626.

*Simon Marcès*, grand garde en 1619, quartenier, ancien échevin et ancien consul, est élu juge en 1627.

*Pierre Filassier*, grand garde en 1625, est élu consul en 1628.

*Claude De Lanoue*, second garde en 1624, est élu consul en 1629.

*René De La Haye*, troisième garde en 1629, est élu consul en 1634.

*Nicolas Charpentier*, grand garde en 1627, est élu consul en 1639.

*Raimond Lescot*, garde en 1631, est reçu conseiller de ville en 1639.

*Raimond Lescot*, ancien garde et conseiller de ville, est élu consul en 1641.

*René De La Haye*, grand garde en 1638 et ancien consul, est élu échevin en 1645.

*Charles Marcade*, grand garde en 1643, est élu consul en 1646.

*Pierre Dehement*, en charge de grand garde, est élu consul en 1648.

*Raymond Lescot*, ancien garde, conseiller de ville et ancien consul, est élu échevin en 1648.

*René De La Haye*, doyen de l'orfèvrerie en 1639, ancien échevin et ancien consul, est élu juge en 1649.

*Claude Marcade*, grand garde en 1649, est élu consul en 1651.

*Paul Lefèvre*, garde pour la première fois en 1639, est élu consul en 1655.

*Raimond Lescot*, ancien garde, conseiller de ville, ancien échevin et ancien consul, est élu juge en 1656.

*Jacques Cottard*, garde pour la première fois en 1641, est élu consul en 1660.

*Philippe Lefèvre*, grand garde en 1661, est élu consul en 1664.

*Jean de Rosnel*, second garde en 1666, est élu consul en 1667.

*Paul Lefèvre*, grand garde en 1659 et ancien consul, est élu juge en 1672.

*Claude Ballin*, grand garde en 1667, est élu consul en l'année 1672.

*Jacques Cottart*, doyen de l'orfèvrerie et ancien consul, est élu juge en 1675.

*Philippe Pijart*, grand garde en 1669, est élu consul en 1675.

*Charles Pijart*, grand garde en 1668, est élu consul en 1678.

*Jean Crochet*, grand garde en 1670, est élu consul en l'année 1681.

*Estienne Bouquin*, grand garde en 1677, est élu consul en 1684.

*Jean Moreau*, grand garde en 1683, est élu consul en l'année 1688.

*Jean Couvert*, grand garde en 1686, est élu consul en l'année 1691.

*Jean Halle*, garde pour la première fois en 1683, est élu consul en 1696.

*Alexis Loir*, grand garde en 1698, est élu consul en l'année 1699.

*Jean Halle*, grand garde en 1695 et ancien consul, est élu échevin en 1699.

*Jean Halle*, ancien consul et échevin en charge, est reçu conseiller de ville en 1699.

*Guilleaume Lucas*, grand garde en 1701, est élu consul en 1702.

*Claude De Louan*, grand garde en 1697, est élu consul en 1705.

*Jacques Pijart*, garde pour la première fois en 1702, est élu échevin en 1702.

*Guilleaume Jacob*, grand garde en 1700, est élu consul en 1709.

*François De Lens*, grand garde en 1708, est élu consul en 1712.

*Mathurin-Lambert Payen*, grand garde en 1710, est élu consul en 1717.

*Philipes Vandives*, grand garde en 1717, est élu consul en 1721.

*Jean-Baptiste Tripart*, marchand orfèvre joaillier, est reçu conseiller de ville en 1721.

*Jacques Pijart*, grand garde en 1718, ancien échevin, est élu consul en 1726.

*Nicolas Besnier*, en charge de garde pour la première fois, est reçu conseiller de ville en 1726.

*Thomas-Leonor Lagneau*, marchand orfèvre-joaillier, est reçu quartenier de ville en 1726.

*Nicolas Besnier*, ancien garde et conseiller de ville, est élu échevin en 1729.

*Jacques Prévost*, grand garde en 1723, est élu consul en 1730.

*Leonor Lagneau*, garde pour la première fois en 1720, est élu échevin en 1730.

*Jacques Carnier*, en charge de grand garde, est élu consul en 1732.

*Charles Levêque*, en charge de grand garde, est élu consul en 1734.

*Denis L'Empereur*, garde en 1716, est reçu quartenier de ville en 1735.

(Tiré d'un extrait (manuscrit) de 1735. Archives communales de Toulon. — Série HH, Armoire n° 18, HH. 82 (Carton. — Article n° 82.)

CH. GINOUX.

---

## TAPISSERIES

### EXÉCUTÉES EN 1586 POUR LES ÉTATS DE BRETAGNE

PAR PIERRE DU MOULIN, TAPISSIER PARISIEN, SUR LES DESSINS DU PEINTRE ROBERT PAIGNÉ[1].

*Documents communiqués par M. Henry Havard.*

(*Suite.*)

Le marché fait et signé, Pierre Du Moulin se mit de suite à l'ouvrage. En quatre mois, les six pièces étaient terminées, car, après

avoir reçu un deuxième acompte de 30 écus le 27 juin, il touchait le solde du prix convenu, soit 135 écus un tiers le 20 août suivant. Pour obtenir ce résultat, il fallait que la tapisserie fût achevée et livrée; ainsi quatre mois avaient suffi au tissage des six pièces ne mesurant pas moins de soixante-une aunes et demie. Cette rapidité d'exécution donne à supposer que le s. Du Moulin était à la tête d'un atelier nombreux. Évidemment, il avait mis plusieurs ouvriers sur chaque pièce. La simplicité de la décoration explique, elle aussi, le court délai donné pour la livraison de la tenture. On connaît suffisamment par le marché les éléments essentiels de l'ornementation. Cependant le dossier contient sur ce point un document d'autant plus curieux qu'on en rencontre fort rarement de semblables. C'est le patron même de la tapisserie, dont le dessin, de dimensions réduites, était dû au peintre Robert Paigné. Il ne nous est pas possible, on le conçoit, de donner ici la reproduction de ce modèle conforme en tous points aux termes du marché. Une description détaillée suppléera un peu à cette lacune.

Le champ de la tapisserie est divisé par le milieu en deux parties égales; celle de gauche, semée de fleurs de lis, l'autre d'hermines. Dans la première, vers le haut, est placé un grand écusson des armes de France, entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et surmonté de la couronne royale; de l'autre côté, l'écusson semé d'hermines plus petites que celles du fond, encadré de la cordelière, avec la couronne ducale.

La bordure est assez compliquée : aux quatre coins les lettres L-A, en haut, et F-C, en bas; chaque lettre est traversée ou surmontée d'une couronne. Seule, la lettre A porte une couronne ducale, ce qui ne laisse pas de doute sur la signification; les autres initiales ont la couronne royale. Les initiales rappellent évidemment le souvenir de Louis XII, de la reine Anne, sa femme, dernière duchesse de Bretagne, de François Ier et de Claude de France. Les bordures latérales sont occupées à mi-hauteur par la lettre H, initiale de Henri III, surmontée de trois espèces de chapeaux de feuillages ou couronnes fermées accompagnées d'un semis d'étoiles au milieu de nuages avec la devise du roi, *manet ultima*, sur une banderole. Cette légende, nécessaire pour expliquer la troisième couronne, — les deux autres sont celles de Pologne et de France, — est ici incomplète. Il faudrait : *Manet ultima cœlo;* la dernière l'attend dans le ciel. Les chiffres du roi régnant sont séparés des angles par un trophée formé d'une palme allongée, croisée avec une branche de laurier. Le même attribut, deux fois répété, se retrouve dans la bande inférieure dont le milieu est garni du triple croissant de Catherine de Médicis ou de Henri II, comme on voudra. Enfin, la bordure supérieure est occupée par une large couronne ducale, de proportions tout à fait

démesurées, dont les fleurons très espacés sont reliés par des branches de laurier.

Telle est la description aussi précise que possible de ce curieux dessin qui mesure 0m45 de hauteur sur 0m38.

Le même jour qu'ils décidaient l'exécution de cette tenture, les États avaient ordonné la confection d'un dais mi-parti de velours cramoisi violet semé de fleurs de lis jaunes, et de velours blanc semé d'hermines noires. Le s. Julien Bergeron, maître brodeur de la paroisse de la Trinité à Angers, était chargé de ce travail moyennant la somme de 90 écus d'or soleil. Le dossier contient toutes les pièces, marchés, quittances, concernant cette partie de la commande; mais, le tout se trouvant reporté sur le compte général de dépenses présenté par le Trésorier des États, il suffira de donner cette pièce pour terminer.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

## UN DERNIER MOT A PROPOS DE *JUSTINAR*.

Le *Recueil des présens faits par le Roy*, dont nous avons cité le passage relatif à *Justinar* dans la livraison de février 1885 (p. 23-24), est publié *in extenso* dans la *Revue universelle des Arts*, année 1856, t. III, p. 376-377. — Le scellé de *Justinat* (*Augustin-Oudart*), peintre du Roi (13 mars 1743), vient d'être publié par M. Jules Guiffrey. H. J.

---

# *PARTIE MODERNE.*

---

## LES SCULPTEURS DE LA RESTAURATION.

### 1815-1823.

(*Suite et fin.*)

### 1820.

Remise de blocs pour le monument du maréchal de Chastellux, à Auxerre.

Remise de blocs pour la restauration de la Colonnade, à Versailles.

Remise à *Dupaty* d'un bloc pour une Vénus destinée aux appartements de Versailles.

Remise à Mlle *Julie Charpentier* d'un bloc pour un buste de Clémence Isaure.

Remise à *Deseine* de blocs pour le mausolée du duc d'Enghien. Quatre dessins de figures sont joints au dossier.

Remise à *Dumont* d'un bloc pour la statue de Pichegru.

Remise à *Gatteaux* d'un bloc pour un buste de Rabelais.
Remise à *Guersant* d'un bloc pour un buste de Jeanne Hachette.
Remise à *David* d'un bloc pour un buste de Visconti.
Remise à *Bra* d'un bloc pour une statue d'Aristodème.
Remise à *Cortot* d'un bloc pour une statue de Corneille.
Remise à *Laitié* d'un bloc pour une statue de Lafontaine.
Remise à *Pujol* d'un bloc pour un buste de Jean Bart.
Remise à *Debay* d'un bloc pour une statue du Chancelier de l'Hôpital.
Remise à *Stubinitzky* d'un bloc pour un buste du duc de Berry.
Remise à *Pradier* d'un bloc pour les bustes des frères Montgolfier.
Remise à *Dumont* d'un bloc pour un buste de Malesherbes (1820).
Remise à *Lesueur* d'un bloc pour une statue de Montaigne (1820).
Remise à *Maire* d'un bloc pour un buste de Mairet (1820).

1821.

Remise à *Bra* d'un bloc pour le buste de Jean de Bologne.
Remise à *Fessard* d'un bloc pour le buste de Valentin.
Remise à *Raggi* d'un bloc pour un buste indéterminé.
Remise à *Guillois* d'un bloc pour une figure d'Enfant jouant avec un serpent.
Remise à *Béguin* d'un bloc pour un buste de Jouvenet.
Remise à *Mansion* d'un bloc pour un buste de Teniers.
Remise à *Bosio* d'un bloc pour une statue de Henri IV enfant.
Remise à *Marin* d'un bloc pour une statue de M. de Tourny.
Remise à *Bridan* d'un bloc pour une statue de Bossuet.
Remise à *Cortot* d'un bloc pour une statue de la Vierge.
Remise à *Bosio* d'un bloc pour un buste du Roi.
Remis à *David* un bloc pour le buste de François I^er^.
Remise à la ville de Versailles de divers blocs pour l'exécution du monument à la mémoire du duc de Berry. Le croquis du monument est joint au dossier.

1818-1822.

Marbres fournis pour l'exécution du monument à Bossuet dans la cathédrale de Meaux, par *Rutxhiel*.

1822.

Remis à *David* un bloc pour le buste d'Ambroise Paré.
Remis à *Cortot* un bloc pour la statue du maréchal Lannes.

Remis à *Mansion* un bloc pour un buste de Claude Perrault.
Remis à *David* un bloc pour le monument du marquis de Bonchamps.
Remis à *Rutxhiel* un bloc pour les bustes du duc de Bordeaux et de Mademoiselle.
Remis à *Bridan* un bloc pour le monument de Marguerite de Bourgogne, dans l'église de l'hospice de Tonnerre.
Remis à *Gatteaux* un bloc pour un buste de Michel Ange.
Remis à *Bra* un bloc pour une figure d'Ulysse.
Remis à *Debay* un bloc pour une statue de Mercure.
Remise d'un bloc pour le monument de Fénelon dans la cathédrale de Cambrai.
Remis à *Raggi* un bloc pour un buste de Jean Goujon.
Remis à *Ramey* fils un bloc pour le groupe de Thésée combattant le Minautore.
Remis à *Ramey* père un bloc pour la statue de Pascal.

1820-1822.

Remis à *David* un bloc pour la statue du roi René.

1821-1823.

Blocs pour le piédestal de la statue de Turenne à Sedan, par *Gois*.
Blocs pour le monument de Malesherbes au Palais de Justice.

1823.

Remis à *David* un bloc pour le buste de Louis XVI, pour Le Havre.
Remise à *Guersant* d'un bloc pour le buste de G. Pilon.
Remise à *Mansion* d'un bloc pour le buste du maréchal Fabert.

---

Demande par *Beauvallet* d'un bloc pour la statue du général Moreau (1816-17).
Demande par *Foyatier* d'un bloc pour une figure représentant un Berger jetant des fleurs sur un tombeau (1820).

J. G.

---

## L'EXPOSITION DE L'ŒUVRE D'EUGÈNE DELACROIX.

L'exposition, ouverte par le Comité qui s'est donné la tâche d'élever un monument à la mémoire d'*Eugène Delacroix*, a été inaugurée le 5 mars, sinon par le président de la République, du

moins par le président du Conseil, accompagné du ministre de l'Instruction publique avec son sous-secrétaire d'État et du ministre des Finances. L'intervention active de la direction des Beaux-Arts et particulièrement du chef du bureau des Musées, M. Ollendorff, est parvenue à réunir, pour la circonstance, les chefs-d'œuvre disséminés dans les Musées de province, la *Médée*, de Lille, le *Marc-Aurèle*, de Lyon, la *Bataille de Nancy*, l'*Abd-el-Rhaman*, de Toulouse, le *Christ au jardin des Oliviers*, de l'église Saint-Paul, le *Christ en croix*, de Vannes, le tableau du Musée de Tours, enfin l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, le plus beau tableau du siècle, disait devant nous un de nos critiques les plus éminents. Ces grandes toiles ont permis de représenter le talent du maître sous ses divers aspects, car les collections d'amateurs avaient, grâce au zèle et aux démarches de M. Alfred Robaut, envoyé les peintures de chevalet les plus célèbres. Il suffira de citer *les deux Foscari* du duc d'Aumale, le *prisonnier de Chillon* et l'esquisse de l'*Entrée des Croisés* à Mme Moreau, la *Mort de Valentin*, la *Barque du Christ*, l'*Hamlet* et les *Lions* de Mme Cottier, les *Convulsionnaires de Tanger*, le *Combat du Giaour*, les *Arabes en voyage*, plusieurs *Andromèdes*, *Milton et ses filles*, le *saint Sébastien* et la *Montée au Calvaire* de 1859, le *Boissy d'Anglas*, une esquisse de la *bataille de Poitiers*, des *Pirates enlevant une jeune fille* d'une intensité de tons extraordinaire, enfin des paysages et des ciels merveilleux. Quel que soit le résultat pratique de cette exposition au point de vue du monument projeté, elle n'aura pas été sans profit pour la réputation de l'artiste, c'est l'essentiel. Il est bon de revoir, après vingt ans, une fois les haines éteintes et les effervescences calmées, l'œuvre des grands novateurs. Ceux qui résistent à pareille épreuve sont assurés de l'immortalité. L'exposition est complétée par une suite d'aquarelles, de dessins et de pastels. M. Étienne Charavay a eu l'excellente idée d'y joindre une série d'autographes remontant aux premières années de la vie de l'artiste et s'étendant jusqu'à sa mort. Les cahiers de croquis, les palettes, bagues et autres objets ayant appartenu à *Delacroix* sont assurés d'obtenir un vif succès auprès du grand public. Le catalogue, du moins la première édition qu'on devra bientôt corriger, laissait sans doute à désirer; mais il a été fait bien précipitamment, à la dernière minute. D'ailleurs il débute par une page magistrale de M. Paul Mantz, un des plus magnifiques éloges du génie et de l'œuvre d'*Eugène Delacroix*. Ajoutons en terminant que la souscription au monument a produit des résultats fort satisfaisants. Plus de 17,000 francs sont en caisse; l'exposition doublera peut-être cette somme. Le nombre des visiteurs s'élevait, dès le début, à deux et trois mille par jour. C'est un résultat qu'on osait à peine espérer. Nous pouvons l'assurer maintenant, *Eugène Delacroix* aura un monument digne de lui.

J. G.

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Mlle SERVAIS, VANDAEL, BOUCHOT, WANKOWICZ, PERLET.

XXVII. **Mlle Servais.** — 1839.

MARIE-THÉRÈSE
SERVAIS
PEINTRE DE FLEURS
NÉE A LIÈGE
DÉCÉDÉE LE 22 9bre 1839
A L'AGE DE 27 ANS.

(Père-Lachaise, 46e division.)

XXVIII. **Vandaël.** — 1840.

CI-GIT
JEAN FRANÇOIS VANDAEL,
PEINTRE DE FLEURS
NÉ A ANVERS LE 27 MAI 1764,
MORT A PARIS LE 20 MARS 1840.
SI TU VIENS, AU PRINTEMPS DANS CE LIEU DE DOULEURS,
AMI DES ARTS, TU DOIS LE TRIBUT D'UNE ROSE
A CE TOMBEAU MODESTE, OU POUR JAMAIS REPOSE
LA CENDRE DE VANDAEL, NOTRE PEINTRE DE FLEURS.

(Père-Lachaise, 11e division.)

XXIX. **Bouchot.** — 1842.

FRANÇOIS BOUCHOT,
PEINTRE D'HISTOIRE,
DÉCÉDÉ LE 7 FÉVRIER 1842.
SA FEMME ET SA MEILLEURE AMIE.

(Montmartre, 32e division.)

XXX. **Wankowicz.** — 1842.

VALENTIN
WANKOWICZ,
PEINTRE POLONAIS,
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 12 MAI 1842.

DE PROFUNDIS.

TOUT MON BONHEUR EST LA.

(Montmartre, 23e division.)

XXXI. **Perlet.** — 1843.

ICI

REPOSE

PETRUS PERLET,

PEINTRE D'HISTOIRE,

NÉ A LYON, LE XVIII JUIN

MDCCCIV,

MORT A PARIS, LE V NOV.

MDCCCXLIII.

SOIS O GRAND DIEU

MA GARDE ET MON APPUI.

(Psaume XVI, v. 8.)

(Montparnasse, 6e division.)

H. J.

---

# BIBLIOGRAPHIE.

*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne du 15 au 19 avril 1884.* Huitième session. — Paris, Plon, 1884, in-8°, 444 p. — Selon l'excellente habitude prise depuis l'origine, les travaux lus à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne en 1884 viennent de paraître en un volume accompagné d'un certain nombre de planches hors texte ou dans le texte. Ce volume ne renferme pas moins de vingt-cinq mémoires, plus le compte-rendu de chaque séance et le rapport général sur les travaux de la session par M. Henry Jouin. Voici l'énumération sommaire des sujets traités par les délégués. Quelques lectures rentraient un peu dans l'archéologie, ainsi : le mémoire sur les *deux mosaïques découvertes à Nîmes en 1883*, par M. Charles Liotard ; *l'église de Saint-Evroult de Montfort*, canton de Gacé (Orne), par M. Amiard : *la sigillographie pittoresque*, le sceau de Loja et les sceaux topographiques, par M. Émile Travers ; *deux statues en bronze provenant de l'amphithéâtre d'Angers, un étalon de capacité en pierre*, par M. Godard-Faultrier ; *l'influence de l'art italien dans les Alpes françaises*, par M. Roman. La biographie était représentée par les travaux de M. Durieux sur *la famille des Dannolle, sculpteurs cambrésiens*, de M. Tancrède Abraham sur *Gervais Tressard, orfèvre*, de M. Edmond Forestié sur *Mathieu Rigal, peintre céramiste du XVIIIe siècle*, de M. Marcille sur *l'ingénieur Soyer*, de M. Advielle sur *Jacques Mimerel et Marc Chabry*, sculpteurs lyonnais. M. Parrocel poursuivait ses études sur l'*Académie de Marseille ;* M. Letellier présentait deux *bas-reliefs provenant du tombeau des ducs de*

*Guise,* vendus depuis, sans que nos musées se soient présentés pour recueillir cette épave de l'art du XVI$^{e}$ siècle. M. Castan lisait un curieux travail sur les origines et la date du *Saint Ildefonse de Rubens;* M. Léon Giron étudiait les *peintures murales de la Haute-Loire;* M. Marionneau, *les peintures de la cathédrale de Saint-Pierre de Nantes et le tableau d'autel de Charles Errard.* Le mémoire présenté par M. Braquehaye était le résultat de ses recherches sur les *architectes, sculpteurs, peintres et tapissiers du duc d'Épernon à Cadillac.* Le présent volume contient encore une notice de M. Lhuillier sur l'*ancien château royal de Montceaux en Brie,* une autre de M. Tancrède Abraham sur un *coffret de Colin Nouailher,* un travail de M. Durieux sur les *corporations d'art de Cambrai,* un de M. Vidal sur les *progrès de la gravure typographique,* une étude de M. Ginoux sur la *décoration navale au port de Toulon aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles,* une note de M. G. Le Breton sur un *Carrelage en faïence de Rouen du temps de Henri II dans la cathédrale de Langres,* enfin des communications de MM. Louis Duval et Félix Laurent sur les musées et écoles de leurs départements.

J. G.

Jouin (Henry). — *Table alphabétique et raisonnée de la Gazette des Beaux-Arts* (Deuxième période, tome I à XXII, 1869-1880). Paris, 1885, gr. in-8°, 456 pages à deux colonnes. — Tous les travailleurs sauront gré à M. Jouin de s'être chargé d'une pareille besogne et de l'avoir menée à bonne fin. Paul Chéron avait rédigé en deux volumes les tables de la première période s'étendant de 1859 à 1868; il s'était chargé de continuer le travail jusqu'en 1880. La mort l'en a empêché, et M. Jouin a accepté cette lourde succession. On remarquera que cette table est bien plus condensée que les précédentes. Et cependant elle n'omet rien et contient, à côté des noms propres, des noms géographiques, des articles consacrés aux sujets des œuvres d'art et certaines indications de matières fort utiles aux chercheurs. Une division spéciale, réservée aux gravures, renferme à la fois, comme l'indique le titre, les sujets et les noms des artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs et orfèvres. D'ailleurs on ne saurait trop engager ceux qui feraient usage de ce volume, et il est indispensable à tous ceux qui ont la collection de la *Gazette,* à lire avec soin les quatre pages d'introduction dans lesquelles M. Jouin expose l'économie de son travail. — J. G.

Berger (Georges). — *Exposition universelle de 1889. Considérations générales sur son organisation.* Nancy, Berger-Levrault, 1885, in-8° de 27 p. Cette étude, signée par l'ancien commissaire général, directeur des sections étrangères en 1867 et en 1878, est à lire. L'auteur examine avec beaucoup d'indépendance la question complexe de l'organisation et du fonctionnement d'une Exposition universelle. Des aperçus nombreux, des critiques motivées seront recueillis par les lecteurs de M. Berger, et ce qu'il écrit, en l'appuyant de chiffres et de faits, peut aider les moins initiés à se former une opinion sur les périls financiers que feraient courir au pays des décisions irréfléchies touchant l'organisation de l'Exposition universelle projetée pour 1889. Nous recommandons au lecteur les pages 18-19 dans lesquelles M. Berger traite de l'éclairage de l'Exposition et des entrées du soir. — H. J.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**4. — Avril 1885.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

## GUILLAUME ÉRONDELLE

### ORFÈVRE DE LA REINE DE NAVARRE.

A quelle occasion la reine de Navarre donna-t-elle à son orfèvre Guillaume Érondelle ou Hirondelle le certificat que nous empruntons aux Archives de la Cour des Monnaies? Il est impossible de le dire; la pièce nous donne simplement la date du 3 octobre 1541. Malgré ces obscurités, l'intervention de la reine Marguerite ajoute quelque intérêt à ce document qui fait connaître l'existence et le nom d'un orfèvre distingué du milieu du xvi[e] siècle.

J.-J. GUIFFREY.

*Parties de besongne faicte pour la Royne de Navarre par Guillaume Erondelle, orfevre de lad. dame.*

Et premierement,

Deux chesnes faictes à cullotz anticques revestuees de fueilles frisées, et par dessoubz lesd. fueilles à ung fons emaillé de rouge cler avecques chesnons frisez et emaillez de blanc d'espargne et usez.

Item, deux bordeures à fueillaiges percées à jour avecques ung fons de rouge cler avecques assemblences taillées d'espargne, emaillées de noir, usées.

Item, troys douzennes de bouttons faictz à triangle, taillez d'espargne emaillez de noir, usez.

Item, quatre enseignes de diverses devises dont les terrasses sont emaillées de vert et les habitz en or frisez et le nudz emaillé d'incarnation.

Item, IIIIxx x merques de patinostres avecques IIIIc de grains sans email.

Nous, Marguerite de France, seur unicque du Roy, par la grace de Dieu Royne de Navarre, duchesse d'Allençon et de Berry, etc., certiffions à tous

qu'il appartiendra avoir faict faire les besongnes d'orfévrerye contenues es cinq articles cy dessus à Guillaume Erondel, nostre orfevre ordinaire, et icelles besongnes estre à nous. Faict à Dijon, le IIIe octobre mil Vc XLI.

(Signé :) MARGUERITE.

Contresigné : Trotte (?).

Au verso est écrit : Certiffication de la Royne de Navarre touchant les ouvrages de Erondelle.

(Arch. nat., Z1b 639.)

---

## EXTRAITS DE DIVERS INVENTAIRES

### DU CHATEAU DE MONCEAUX.

*Communiqués par M. J. Roman.*

Vers 1623.

*Inventaire des meubles qui ont esté mis, par le commandement de la Royne, entre les mains de Catherine Duhamel, vefve de feu Beaubrun, et à present femme de Nicolas de Lives, concierge et garde des meubles du chasteau de Monceaux.*

Premierement, une tenture de tappisserie contenant huict pièces dont le fonds est de velours tanné enrichy de montans et boucquets de tapisserie à l'esguille, poursillèz d'or et d'argent, avec les bordures et montans en fonds de toille d'argent, aussi enrichiz de tappisseries poursillez avec des chiffres de clinquans d'or aux quatre coings de chascune pièces.

Vingt quatre pièces de tappisseries de cuir doré d'Espagne, dont les bordures et montans sont en champ d'azur, sur cinq peaux de haulteur et leurs bordures en hault et en bas.

Douze autres pièces de cuir doré d'Espagne en champ vert sur cinq peaux de haulteur et les bordures hault et bas.

Une autre tenture de tappisseries de cuir doré d'Espagne, contenant deux pièces en champ tanné sur six peaux de haulteur et les bordures en hault et en bas.

*Autres meubles qui estoient en garde du sieur Dubois, cappitaine ayant la charge des affaires et bastiments de Monceaux et dont il estoit chargé, lesquels il a présentement mis par le commandement de la Royne entre les mains de ladite Lives, et par ce moyen ledit sieur Dubois en demeurera deschargé.*

Une tenture de tappisserie à crotesque, à fonds rouge brun, des carrés au milieu où il y a des pantallons, les bordures à fond blanc

et des singeries, contenant huict pièces sur trois aulnes de hault. Il y a une de ces pièces ung peu bruslée.

Une autre tenture de tappisserie à boccages, contenant huict pièces sur trois aulnes ung quart et demy de hault.

Ung lict garny de son bois, la garniture du lict, assavoir les trois pantes de dehors le soubassement de l'orre (?) au poinct à moresque et des montans de broderie sur fonds de satin jaune; le fonds, dossier et parties de dedans, trois rideaux, deux bonnes graces, deux fourreaux de pilliers, le tout de damas changeant jaune doré et bleu; le tout frangé de grande et petite frange de soie, les pantes couvertes de crespine, jaune et bleu; la courte poincte de taffetas changeant jaune, doré et bleu, eschancrée aux coings, doublée de serge jaune, frangée de frange de soie jaune et bleue de trois doibs (*sic*); aux eschancreures frangé de petites franges.

Le bois à pavillon, ensemble le pavillon de damas jaune, doré et bleu garny de son chapiteau et de grandes et petites franges et respines, la pomme et le cordon, le matelas, la couverture de castelongue rouge.

(Affaires étrangères, France, 778, p. 212.)

---

## ANTOINE SILVIN OU SYLVIN

### PEINTRE DU ROI.

### 1684-1686.

Jal, au cours de ses recherches dans les registres des paroisses de Paris, ayant rencontré le nom d'*Antoine Silvin*, suivi de la mention « peintre du Roi, » fut intrigué par cette découverte, et, en fin de compte, ne put insérer à leur rang alphabétique les notes qu'il avait recueillies sur cet artiste.

*Antoine Silvin* est fils d'*Edme Silvin*, peintre du roi, et de Gillette Thérigny. *Edme* est connu. Les Comptes des Bâtiments, publiés par M. Guiffrey, mentionnent ses travaux au Val-de-Grâce en 1667, 1670 et 1675. *Antoine* ne figure pas dans le même volume, et pour cause. En effet, ce volume se ferme sur l'année 1680, et *Antoine Silvin*, qui se marie en 1683, ne prend, le jour de son mariage, d'autre qualification que celle de « peintre ordi-

naire de la maison de Ville. » Il est donc permis de croire qu'il n'avait pas encore travaillé pour la Couronne en 1683. Son acte de mariage a été publié par MM. Herluison et Piot, nous renvoyons le lecteur à leurs ouvrages. Toutefois, ces deux auteurs disent qu'il épousa « Anne Guertins. » Les notes de Jal nous apprennent que le nom de Guertins est à plus d'une reprise transformé en « Guerpin » sur les registres de Saint-Benoît.

*Antoine Silvin* eut deux fils :

1° *Jean*, fils d'*Antoine Sylvin*, peintre du Roi et ordinaire de la maison de Ville, baptisé le 28 juin 1684.

2° *Jean-Antoine*, né le 9 juin 1686 et baptisé le 23, ayant pour parrain *Jean-François Sylvin*, peintre.

En 1684, *Antoine Sylvin* signe : *Anthoine Siluin*, et « *Siluin* » seulement en 1686; quant à son frère, il signe : « *Jean-François Siluin.* »

Ces actes de naissance ont été tirés par Jal du registre de Saint-Benoît. Ils précisent la date à laquelle *Antoine Silvin* eut le droit de se dire « peintre du Roi. »

Nous passons sous silence *Jean-François Silvin*, frère d'*Antoine*, qui est aussi peintre et dont l'acte de baptême, daté du 3 novembre 1664, a été publié par M. Herluison. Mais M. Herluison donne également l'acte de décès de *Gabriel Silvin*, qui est dit fils d'*Antoine* et élève de l'Académie royale de peinture et de sculpture au moment où il meurt, le 20 juillet 1689. Or, les dates sont inflexibles. *Antoine*, marié seulement en 1683, ne peut avoir un fils élève à l'Académie en 1689. Il faut donc admettre qu'*Antoine Silvin* s'est marié deux fois, et du même coup nous avons le droit de conclure qu'il était l'aîné de *Jean-François*. Détail singulier : *Gabriel*, élève de l'Académie, ne meurt pas chez son père, qui cependant assiste à l'enterrement, mais chez sa grand'mère, la veuve d'*Edme*, « sur les fossés de l'Estrapade, faubourg Saint-Jacques. » Qui, parmi les chercheurs, aura la bonne fortune de compléter ces notes encore obscures en nous signalant une œuvre d'*Antoine Silvin?*

Henry Jouin.

## ACTES D'ÉTAT CIVIL

### EXTRAITS DES ARCHIVES COMMUNALES DE TOULON[1].

### *DE LA ROSE, TORO, BRUN et HUBAC.*

I. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1687).

« M. *Jean-Baptiste de la Rose*[2], peintre, est décédé le 5 février 1687, muni des sacrements, et a été enseveli le 6, à sa paroisse. »

II. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1731).

« Sieur *Bernard Toro*[3], sculpteur, âgé d'environ soixante ans, est décédé, muni des sacrements de l'extrême-onction, le 28 janvier 1731, et le lendemain il a été enseveli dans l'église des Pères Carmes. »

III. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1745).

« Sieur *Pascal de la Rose*[4], maître peintre, entretenu du roy au département de Toulon, âgé d'environ quatre-vingts ans, est décédé, muni des sacrements, le 28 janvier 1745, et a été enseveli le lendemain dans la paroisse. »

IV. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1763).

« L'an 1763, et le 12 février, a été baptisé par nous, curé, *Jacques-Félix Brun*[5], né hier sur cette paroisse, fils de Vincent Brun, patron à la pêche, et de Marie Reboul. »

V. *Registres de la paroisse Sainte-Marie* (1776).

« L'an 1776, et le 29 novembre, a été baptisé *Joseph-Louis Hubac*[6], né le jour précédent, fils de sieur Louis-Michel, capi-

---

1. Cote GG, 79, 124, 138, 156 et 240.

2. C'est le plus ancien, à Toulon, des peintres de ce nom. Il a été maître peintre dans l'arsenal de 1667 à 1687. En 1666, il habitait sa maison, place Saint-Pierre, n° 5, contiguë à celle des peintres *Julien*.

3. *Turreau* (*Bernard*), plus connu sous le nom de *Toro*, né à Toulon en 1671 ou 1672, où il mourut subitement, a été maître sculpteur entretenu du port de 1718 à 1731.

4. *Pascal* était fils de *Jean-Baptiste de la Rose*, premier du nom, et père de *Jean-Baptiste*, deuxième du nom, maître peintre, et son successeur dans cet emploi, père aussi de *Joseph-Antoine*, dessineur (professeur de dessin) de MM. les gardes de la marine, marié à Toulon en 1746.

5. *J.-F. Brun*, sculpteur distingué, a été maître à l'atelier de sculpture du port de Toulon, de 1794 à 1831.

6. *Joseph-Louis Hubac* est mort le 13 mars 1830. Il a été contre-maître

taine des vaisseaux marchands, et de demoiselle Marie-Marguerite Guis, son épouse. »

(Communiqué par M. Ch. Ginoux.)

Sur les sculpteurs de Toulon, on consultera l'ouvrage de M. V. Brun, paru à Toulon (typ. E. Aurel, 1861, in-8° de 91 pages) sous le titre de *Notice sur la sculpture navale et chronologique des maîtres sculpteurs et peintres du port de Toulon.* On y trouvera beaucoup de détails sur l'œuvre des artistes dont M. Ginoux publie pour la première fois l'état-civil.

J. G.

---

## LA GALERIE DE JACQUES II

### A SAINT-GERMAIN EN LAYE.

Le roi d'Angleterre, Jacques II, dans son morne exil au château de Saint-Germain en Laye, s'était constitué une petite collection de peintures, dont quelques-unes avaient été apportées en France dans les bagages du monarque fugitif. Un catalogue sommaire en fut dressé, le 22 juillet 1703, par sa veuve, Marie de Modène : il forme le premier chapitre de l'inventaire général[1] des meubles, bijoux et objets précieux qui se trouvaient dans les appartements du feu roi le jour de sa mort, survenue, on le sait, le 16 septembre 1701.

En marge, la reine mère constate que « la plupart de ces tableaux « se trouvaient naguères dans notre logement ; mais ils ont été trans- « portés depuis la mort du feu roi et se trouvent actuellement tous « dans le salon du roi actuel, » Jacques III, le fameux prétendant.

Je traduis, pour la *Revue*, cette liste de souvenirs de famille qui tous, à l'exception de deux sujets religieux, ne comprennent que des portraits.

« Peintures :

« 1. Un portrait du roi Charles II, alors prince de Galles, avec son « frère le duc d'York [*depuis Jacques II*] et la princesse royale, depuis « princesse d'Orange, par *Vandike* (*sic*).

« 2. Un portrait du feu roi, alors duc d'York, en armure.

« 3. Un portrait du prince de Galles, actuellement roi [*Jacques III*, « *le Prétendant*] et de la princesse sa sœur, par *Largilière*.

« 4. Un grand portrait du feu roi, de nous [*Marie de Modène*], du « Prince [*le prétendant*] et de sa sœur, par *Miniard* (*sic*).

---

sculpteur de la marine de 1807 à 1817, année où il fut nommé maître entretenu au port de Lorient, puis à Toulon, M. *Félix Brun* étant maître en chef dans ce dernier port.

1. Voir *Revue de l'Art français*, 2e année, pages 6-9.

« 5. Un portrait du prince de Galles [*le prétendant*], enfant, en robe, « par *Genary*.

« 6. Un portrait de Notre Majesté, par *Troy*.

« 7. Une peinture de Notre Sauveur attaché à la colonne infame, « par *Genary*.

« 8. Une peinture représentant Notre Sauveur dans les bras de la « Sainte Vierge et saint Joseph agenouillé, par *Genary*.

« 9. Un portrait du cardinal Howard.

« 10. Un portrait du feu pape Innocent XII. »

Le premier de ces tableaux, dont le sujet a été traité plusieurs fois par Van Dyck, est sans doute un de ceux que M. J. Guiffrey a inscrits sous les nos 474, 475 et 476 du catalogue de l'œuvre du maître [Paris, Quantin, 1882, fol. p. 262].

Par suite de l'insuffisance des ressources dont l'amateur peut disposer en province, je n'ai pas réussi à retrouver de renseignements sur les toiles nos 2, 9 et 10 dont l'inventaire ne nomme pas les auteurs.

Quant à la grande toile qui représentait la famille des Stuarts dans l'exil, Lépicié, dans sa vie de Mignard, constate que Louis XIV lui en avait donné la commission et que ce fut la dernière œuvre que le Premier Peintre du roi ait pu terminer. Sa date est de 1695, et le *saint Mathieu* qu'il entreprit ensuite resta inachevé sur son chevalet.

Le portrait de Marie de Modène doit nécessairement, la chronologie l'exige ainsi, appartenir à l'œuvre de *François de Troy :* c'est lui d'ailleurs que le roi envoya à Munich faire le portrait de Marie-Christine, qui épousa le dauphin.

Le *Genary* ou plus correctement le *Gennari*, à qui sont donnés les nos 5, 7 et 8, est le *Benedetto* qui, né en 1633, et élève par trop scrupuleux du *Guerchin*, a beaucoup travaillé en France et en Angleterre. On sait qu'il peignit le duc d'Orléans et décora les maisons royales à Paris, etc., etc.; à Londres, il fut successivement peintre attitré de Charles II et de Jacques II. Bryant mentionne son portrait de Jacques II et douze autres de ses œuvres comme faisant partie des collections royales.

V.-J. VAILLANT.

---

## DÉPENSES DU VOYAGE DU ROI A COMPIÈGNE EN 1730.

Au sieur *Slodtz*, sculpteur, la somme de deux mil livres pour une bordure qu'il a fait et fourny pour mettre le tableau du sieur *Oudry* représentant une chasse de Sa Majesté, qui a esté pozé à Marly. Laditte bordure de quatorse pieds et demy de long sur dix

de haut, et d'un pied de large de moulure, enrichie dans la traverse d'en haut des armes de France et de Navarre avec les cordons de l'ordre, couronne, palmes, festons de chesne et cartouche; dans les montans et traverses sont des trophées de chasse composés de carquois, arcs, couteaux, corps de chasse et autres attributs, comme aussy testes de cerf, de sanglier et chiens avec des branches de chesne; aux quatre angles sont des cartouches avec rocaille, feuilles et volutes, et sur les membres de profil sont plusieurs ornemens de differentes sortes, en ce y compris la fourniture de bois de chesne de menuiserie pour faire laditte bordure, cy. 2,000 liv.

Au sieur *Leroy*, doreur, la somme de huit cent livres pour avoir doré laditte bordure, cy . . . . . . . . 800 liv.

Au sieur *Messonnier*, dessinateur ordinaire du Cabinet du Roy la somme de cinquante livres pour avoir fait le dessein de la bordure cy-dessus, cy. . . . . . . . . . . . . 50 liv.

(Archives nationales, O[1] 2859. — Menus de 1730.)

(Extrait communiqué par M. Henry de Chennevières.)

---

## JEAN-PHILIPPE BOULLE.

Tous les biographes d'*André Boulle* ont raconté les entraves pécuniaires qu'il rencontra sur sa route; ils ont dit aussi que ses fils, sans hériter de son talent, s'étaient heurtés aux mêmes difficultés. Je n'en crois pas les preuves très nombreuses; en voici du moins une indiscutable : l'aîné des fils d'André qui s'appelait *Jean Philippes*, qualifié « ébéniste, cizeleur et marquetier, » était, en 1725, prisonnier détenu dans les prisons royales de Fontainebleau, pour dettes s'élevant à 12,000 livres. Il fut élargi à l'occasion du mariage de Louis XV. (Bibl. nat., ms. français 7668, fol. 404 v°.)

Henri Stein.

---

## LES SCULPTEURS BOISTON PÈRE ET FILS.

Parmi les artistes qui concoururent à la décoration du Palais royal de Madrid, reconstruit après l'incendie de 1734, d'après les dessins de Philippe Juvara et sous la direction de *Jean-Baptiste Sacchetti*, le biographe Cean Bermudez[1] mentionne en ces termes le sculpteur français Philippe Boiston :

---

1. *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las Bellas Artes en España*, por D. Juan Agustin Cean Bermudez (1800), t. I, p. 156.

« *Boiston* (*D. Philippe*), sculpteur français. Il vint en Espagne quand je construisais le Palais neuf de Madrid et eut un emploi salarié dans cette entreprise. Ayant présenté trois de ses ouvrages à la commission qui préparait l'établissement de l'Académie de Saint-Ferdinand, il demanda qu'en raison de ces ouvrages et de son mérite, on lui accordât rang et séance parmi les maîtres, conformément à la délibération prise dans l'assemblée du 16 décembre 1744 : ce qui en effet lui fut concédé (*Archives de la Secrétairerie d'État*). »

Le lieu de naissance de cet artiste et son retour au pays de ses origines sont indiqués dans une délibération de la municipalité de Besançon, qui est ainsi conçue :

« *Du mercredy 10 janvier 1759.*

« Le sieur *Philippe Boiston*, sculpteur, natif de Frenoles, paroisse de Mortau, avoit été receu citoyen gratis, en paiant seulement les petits droits, au mois de décembre dernier, sur la nomination de M. le Maire; mais l'expédition de ses lettres avoit été différée jusqu'à ce qu'il eut apporté un certificat de sa franchise plus authentique que ceux qu'il avoit emploiés : y ayant satisfait d'une façon qui a appaisé la compagnie, elle a délibéré que sesdites lettres lui seroient expédiées, et qu'il y seroit fait mention de sa capacité dans l'art de la sculpture, laquelle a déterminé M. le Maire à lui donner sa nomination gratuite. »

Le sculpteur *Philippe Boiston* était donc né dans le hameau des Frenelots, qui fait partie de la commune de Morteau (département du Doubs).

Il ne paraît pas que cet artiste ait réussi à se créer une position dans le chef-lieu de sa province natale, car je ne connais à Besançon aucun ouvrage qui lui soit attribué.

*Boiston* ne tarda pas à s'établir à Paris : il y exposait, au salon de 1764, une figure en terre représentant Vulcain appuyé sur son enclume, morceau qui lui avait valu d'être admis à l'Académie de Saint-Luc.

En 1770, il était aux gages du duc d'Uzès qui, parlant de lui, disait « mon sculpteur. » Il fit alors, pour le jardin de ce grand personnage, la copie d'une Bacchante, d'après le marbre de *Massou* le fils, qui appartenait à l'Académie royale.

A cette occasion, le peintre *Pierre* jugeait *Boiston* « fort médiocre. » En revanche, l'*Almanach des artistes* pour 1776 lui

décernait cette mention flatteuse : « *Boiston*, rue Mêlée. Il a fait les ornemens du Palais Bourbon, qui donnent une grande idée de son goût. »

*Boiston* figure encore dans l'*Almanach* de 1777, avec la qualité de « sculpteur en ornemens[1]. »

Il eut un fils, sculpteur comme lui, qui travaillait à Rome dans les dernières années du xviii[e] siècle. De celui-ci on connaît un buste du P. Tiburce (Prost), de Jussey (Haute-Saône), procureur général des Capucins et auparavant créateur d'un Musée d'histoire naturelle que les religieux de cet ordre possédaient dans leur couvent de Besançon. Ce buste est signé :

*Boiston fils . fait*
*à Rome . 1789.*

Un exemplaire de ce buste est à Fontaine-lez-Luxeuil, chez M. Gaston Marquiset, député de la Haute-Saône; un autre est dans le couvent que les Capucins avaient reconstitué à Besançon en 1860.

Auguste Castan.

---

## TAPISSERIES

### EXÉCUTÉES EN 1586 POUR LES ÉTATS DE BRETAGNE
### Par PIERRE DU MOULIN, tapissier parisien, sur les dessins du peintre ROBERT PAIGNÉ.

*Documents communiqués par M. Henry Havard.*

*(Suite et fin.)*

7 Octobre 1587.

*Compte des dépenses faites pour la confection des tapisseries et du dais des États de Bretagne.*

Estatz des fraiz et mises que Gabriel Hus, trésorier de Messieurs des Estatz de Bretaigne, a faictz pour lesdictz sieurs pour avoir faict faire par leur commandement ung detz ou poisle de velours viollet et blanc semé de fleurs de liz et d'armynes, et de la tapicerye neufve pour servir ausdictz sieurs des Estatz à la tenue des Estatz généraulx chacun an. Le tout suyvant l'ordonnance d'iceulx Estatz du 4[e] jour d'octobre mil cinq cens quatre vingt cinq.

Premièrement.

Ledit Hus a payé à Sire François Macé, marchant de draps de soye, la

---

1. Tout ce qui concerne les travaux de Boiston à Paris est emprunté à un article de M. J.-J. Guiffrey, dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 2[e] série, t. II (1880-81), pp. 232-234.

somme de deux cens dix huict escuz cinquante sept sols, pour avoir fourny de velours violet cramoisy, de velours blanc, noir et jaulne pour faire ledict daiz, soie pour le coudre, et faire les franges d'icelluy draps pour embouter lesdictes fleurs de liz et armines, ainsi qu'il est plus amplement porté par les partye dudict Macé, au pied desquelles est sa quictance de luy signée, datté le dix huictiesme jour d'aoust mil cinq cens quatre vingt six, cy rendus, pour cecy 218 liv. 57 s. tournois.

Plus, pour huicts aulnes de toille blanche pour doubler lesdictes fleurs de liz et armynes, la somme de deux escuz sol., à raison de 15 sols pour aulne, ainsi qu'il aparoist pour la doubleure d'icelle. Pour cecy 2 escuz.

Pour deux livres de layne tanée qui est couchée sur le drap de chacune fleurs de liz et armynes, comme il se voira par icelle, à raison de soixante solz pour livre, la somme de 60 solz.

Pour deux livres de fil bleuf pour couldre le drap qui amboutist lesdictes fleurs de liz et armynes, la somme de 50 solz.

Pour huict pièces de bougrain viollet pour doubler ledict daiz, et pour la façon de l'avoir doublé, qui couste ensemble la somme de 3 escuz.

A Judic Richard deux escuz pour avoir faict les franges dudict daiz et dévidé la soye pour ce faire, comme aparoist par quictance de ladicte Richard, d'elle signée et Faigneux, notaire royal, dattée du 18e jour d'aoust 1586, cy rendus, pour cecy 2 escüz.

A Me Jullien Bergeron, maistre brodeur, demeurant à Angers, pour avoir faict ledict daiz, fleurs de liz et armynes, tant pour luy que ses compaignons, la somme de quatre vingt deux escuz, pour paye, despans et façon dudict daiz, comme aparoist par sa quictance de luy signée, et Fraigneux et Chevallier, nottaires, dattée du 14e jour de juillet 1586, cy rendus, pour cecy 90 escuz.

A Mery L'Official, mercier, la somme de sept escuz pour avoir fourny quarante deux onzces de filozelle jaulne, blanc, viollet et noir, à raison de unze sols l'oncze, pour faire les cordons dudict daiz, et ung escu pour la façon d'iceulx, comme aparoist par quictance dudict Lofficial, de luy signée le 5e jour de septembre 1586, cy rendue, pour ce 7 escuz.

A Me Pierre du Moulin, tapicier, demourant à Paris, la somme de deux cens soixante dix escuz, pour avoir faict six pièces de tapisseries ès armoyries des armes de France et de Bretaigne, avec un tapiz, ayant lesdictes tapiceryes deux escussons desdictes armes, contenant chacune pièce de largeur troys aulnes et de haulteur troys aulnes et demye, ainsi qu'il est plus amplement porté par le marché en faict par la Prevosté de Paris, par Devès et Camus, notaires, dattées du 10e jour d'avril 1586, cy rendues, et les quictances dudict du Moulin, de luy signées et de [en blanc] notaires, dattées du 27 juin et 20 aoust oudit an 1586, pour cecy 270 escuz.

Pour les notaires qui firent le dict marché et en baillèrent plussieurs coppies 45 sols.

Pour avoir faict faire ung portraict de ladicte tapicerye en pappier, affin que ledict tapicier la fist de mesme, au painctre pour ledict portraict la somme de deux escuz deux tiers, comme aparoist par icelluy portraict et cy rendu, au dos duquel est la quictance dudict Robert Paigné, painctre, de luy signée, du 24e jour d'avril ou dict an 1586, pour cecy 2 escuz 2 tiers.

Au maissaiger ordinaire de Nantes à Paris, pour avoir amené ladicte tapi-

cerye dudict Paris jusques audict Nantes, luy a esté payé la somme de unze escuz comme aparoist par quictance dudict messaigier, de luy signée du 24e jour de septembre oudict an 1586, pour cecy 11 escuz.

Pour le canevaz, cordaiges et amballeurs de la dicte tapisserye qui est en deux fardraux, la somme de deux escuz, cy 2 escuz.

Au Maistre Pierre Lebas, pour estre allé exprès et à cheval de la ville de Nantes à Paris, lorsque ladicte tapicerye fut faicte, pour icelle payer et avoir porté l'argent pour la payer, et icelle faict emballer et baillé au messaiger et la conduyre jusques audict Nantes où elle a esté, tant allant, venant que séjournant par le temps de vingt deux jours, à raison de trois escuz par jour pour paye et despans, la somme de 66 escuz.

A Jullien Hervé, voicturier de la paroisse de Guer, pour avoir voicturé, mené et conduict la dicte tapicerye et daiz de Nantes à Quimpercorantin, où estoit la tenue des Estatz, au moys d'octobre audict an, et avoir séjourné audit Quimpercorantin, attendant ramener ladicte tapicerye et daiz, par le temps de huict jours et six jours pour aller, et autant à revenir, qui font vingt jours en tout, qu'est à raison de.... par jour, la somme de trente escuz sol., ainsi qu'il est plus amplement porté par ledict marché et quictance dudict Hervé, signée Garuyer, Faigneux et Chevallier, notaires, daté les 20, 25 et 27es jours de septembre et octobre 1586; pour cecy 21 escuz.

Pour les notaires qui ont passé ledict marché et quictance 30 liv. 10 sols.

A Maistre Jean Bonnier, huissier et hérault desdictz sieurs des Estatz, pour avoir faict garnir ladicte tapisserye de toille, tant par le hault que aux costez et millieu, et avoyr fourny de toille, le tout suyvant son estat et quictance dudict Bonnyer de luy signée, pour cecy 5 esc., 32 s., 6 den. t.

Arresté à Rennes par messieurs les Commissaires députez pour l'audition des comptes dudict trésorier, le 7e jour d'octobre 1587.

(Archiv. d'Ille-et-Vilaine. Fonds des États de Bretagne, C. 2897.)

---

## *PARTIE MODERNE.*

### LOUIS DAVID.

1748-1825.

Le livre sur Louis David de son petit-fils, M. Jules David, membre de la Société de l'Histoire de l'Art français, n'est pas tout à fait récent, puisque le volume de texte a paru en 1880, et que les vingt fascicules de planches, gravées pour la plupart par M. Jules David, — il n'y a que les fac-similés de dessins qui soient de la photogravure, — ont paru de 1880 au commencement de 1882. Seulement, comme le texte, qui est excellent, très simple, très sincère, très étudié et très authentique, est un volume grand in-4° de 678 pages, et comme les planches arrivent au nombre de

cent onze, ce n'est pas un volume courant. J'ai pensé qu'il y avait, pour la Revue de notre Société, intérêt à y relever l'indication de ces planches. Comme elles sont rangées dans l'ordre chronologique des ouvrages, leur table se trouve donner le développement et la suite de l'œuvre du maître. La mention finale de chaque article indique la collection, publique ou particulière, à laquelle appartiennent les originaux.

1771. Combat de Minerve et de Mars (*Iliade*, chant XXI). Deuxième prix du concours de 1771. — Musée du Louvre.
1772. Portrait ovale de Sedaine. — Le comte de Brissay.
1773. Tête de la Douleur. Dessin. — École des Beaux-Arts.
1774. Le médecin Erasistrate découvre la cause de la maladie du jeune Antiochus dans son amour pour Stratonice. Premier prix du concours de 1774. — École des Beaux-Arts.
1777. Patrocle assis à terre. Figure académique nue et vue de dos. — Musée de Cherbourg.
1778. Le cadavre d'Hector. Figure académique. — Musée de Montpellier.
1779. Vue du Capitole de Rome. Dessin. — M. Jules David.
— Palais de Venise à Rome. Dessin. — M. Jules David.
— Paysage italien. Dessin. — M. Jules David.
— Trois buffles. Dessin. — M. Jules David.
1780. Saint-Jérôme. — M. Mailand.
— Saint Roch intercédant la Vierge pour les pestiférés. — A la Santé de Marseille.
— Bélisaire et l'enfant. Demi-figures en buste. — M. Hauguet.
— Tête de jeune homme; étude peinte. — Musée de Montpellier.
— Frise dans le genre antique. Combat de deux guerriers; à gauche Minerve et Hercule, à droite les trois Parques. Dessin. — M. Perrier.
1781. Bélisaire reconnu par un soldat qui avait servi sous lui, au moment où une jeune femme lui fait l'aumône. — Musée de Lille.
— Le comte Potocki; portrait équestre. — La comtesse Potocka.
1783. La douleur d'Andromaque, assise au pied du lit sur lequel est étendu le cadavre de son époux Hector. Morceau de réception à l'Académie de peinture. — M. Jules David.
— Andromaque pleurant sur le corps d'Hector. Dessin. — M. Dumont, statuaire.
— Jacques Desmaisons, architecte, oncle du peintre, à mi-corps. — M. Baudry.
— Alphonse Leroy, médecin. A mi-corps, en largeur. — Musée de Montpellier.

— Christ en croix. Dessin. — M. Dumont, statuaire.
— M. Pécoul, beau-père du peintre. A mi-corps. — Musée du Louvre.
— Mme Pécoul, née Potain, belle-mère du peintre. — A mi-corps. — Musée du Louvre.
— Le père Horace défendant son fils. Dessin. — M. Jules David.
1784. Le petit Bélisaire. — Musée du Louvre.
— Serment des Horaces entre les mains de leur père. — Musée du Louvre.
1786. M. de Joubert. Assis, vu jusqu'aux genoux. Ébauche. — Musée de Montpellier.
1787. Socrate, au moment de prendre la ciguë, s'entretient avec ses disciples. — M. Bianchi, député.
— Jules David, enfant, fils du peintre. — Le baron David.
1788. Les deux filles du peintre; deux profils en médaillon. — Mme Bianchi.
— Lavoisier et sa femme. Portraits en pied. — M. de Chazelles.
— Les amours de Paris et d'Hélène. — Musée du Louvre.
1789. Consul Junius Brutus, de retour dans sa maison après avoir condamné à mort ses deux fils qui avaient conspiré en faveur des Tarquins; des licteurs rapportent leurs cadavres pour qu'on leur donne la sépulture. — Musée du Louvre.
1790. La marquise de Sorcy de Thélusson. Assise; à mi-jambes. — Mme la baronne O. de Villequier.
— La marquise d'Orvilliers. Assise; à mi-jambes. — M. P. de Turenne.
— David par lui-même. En buste. — M. Jules David.

A. de Montaiglon.

---

## LE PEINTRE LAMPÉRIÈRE.

28 avril 1866. — « Décès de Jean-Sébastien Lampérière, ancien fabricant d'huiles, jouissant d'un secours viager, médaillé de Sainte-Hélène, âgé de soixante-dix-huit ans, né à Chaumont (Calvados), domicilié à Arras, place des Chaudronniers, n° 2, fils des feus Pierre et Anne Biot, époux de Joséphine Bassez. »

Voilà l'acte de décès de cet artiste aimable qui a longtemps habité Arras et qui y est mort. Son intérieur, coquet et propret, était orné de beaucoup d'objets anciens, de vieux cuivres, faïences locales. On doit un souvenir à cet homme estimable qui, dans la mesure de ses moyens, a entretenu le goût des arts à Arras, dans un temps où les arts y étaient peu appréciés. Il n'a guère fait que des portraits, des natures mortes, des tableaux et des bannières d'église; mais toutes ses toiles sont consciencieuses. Il a surtout reproduit à un nombre infini d'exemplaires le portrait de Mgr de La Tour

d'Auvergne, évêque d'Arras, de vénérée mémoire ; il aimait aussi à copier *Boilly*, qu'il avait connu, et parlait avec respect du célèbre miniaturiste *Augustin*, dont il avait vu des œuvres dans la région. Son fils, qui habite Arras, a acquis une réputation justifiée d'excellent peintre de natures mortes.

V. Advielle.

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### Mme HAUDEBOURT-LESCOT, GUYOT, THIÉNON, COPINET.

XXXII. **Mme Haudebourt-Lescot.** — 1845.

L'épitaphe d'Antoinette-Cécile-Hortense Haudebourt-Lescot se trouvant publiée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1877, p. 129, nous ne jugeons pas utile d'en donner le texte.

XXXIII. **Guyot.** — 1845.

ANTOINE-PATRICE GUYOT
PEINTRE DE PAYSAGE,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE ROYALE D'ÉTAT-MAJOR,
NÉ A PARIS LE 4 AVRIL 1777,
MORT A PARIS LE 27 MAI 1845.

—

MARIE GALLE, VEUVE DE A.-P. GUYOT,
NÉE A Ste-FOY-LÈS-LYONS, LE 15 MAI 1789,
DÉCÉDÉE A PARIS LE 7 AOUT 1872.

(Montparnasse, 6e division.)

XXXIV. **Thiénon.** — 1846.

ANNE-CLAUDE
THIÉNON
PEINTRE
PAYSAGISTE
CHEVALIER
DE LA LÉGION
D'HONNEUR
NÉ A PARIS
LE XXVII
DÉCEMBRE
MDCCLXXII

DÉCÉDÉ
A PARIS
LE XII MARS
MDCCCXLVI.

(Montparnasse, 4e division.)

XXXV. **Copinet.** — 1846.

ICI REPOSENT
JOSEPH-LÉON COPINET,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ LE 1er MAI 1846,
AGÉ DE 45 ANS,
IL LAISSAIT SA MÈRE INCONSOLABLE.

—

MADAME ROSALIE COPINET,
AME SENSIBLE ET NOBLE!
DÉCÉDÉE LE 24 JUIN 1847,
AGÉE DE 71 ANS.

—

UNE AMIE AFFECTIONNÉE
DE Mme COPINET
A RÉUNI LA MÈRE ET LE FILS
DANS CE MÊME CAVEAU.

(Montmartre, 14e division.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

DARGENTY (G.). — *Eugène Delacroix par lui-même.* Paris, Rouam, 1885, in-8°, 225 pages. — La souscription ouverte pour l'érection d'un monument à la mémoire d'Eugène Delacroix, puis l'exposition des œuvres du grand artiste, ayant remis son nom à l'ordre du jour, il n'est pas étonnant que la vie et l'œuvre du maître deviennent l'objet de nouvelles publications. L'auteur de celle-ci n'a pas la prétention de dire des choses nouvelles, de faire connaître des documents inédits. Il taille de côté et d'autre dans les livres déjà anciens de MM. Silvestre, Moreau, Piron, Gigoux, et, avec ce travail à coups de ciseaux, arrive à composer une lecture fort attrayante, où l'artiste se peint par sa correspondance, ses notes, ses souvenirs intimes. Le volume de M. Dargenty est de nature à bien faire connaître le tempérament éminemment distingué d'*Eugène Delacroix* et à inspirer une profonde sympathie pour sa personne et son caractère. Tout le monde ne possède pas, ne lit pas les livres cités plus haut, tout le monde pourra consulter le *Delacroix par lui-même*, comme un résumé impartial, intéressant et fort bien fait de tout ce qui a été écrit sur le plus grand peintre de l'école française moderne.

J. G.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**5. — Mai 1885.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

### LETTRE DE LOUIS XIII AUX CONSULS DE TOULON POUR LEUR RECOMMANDER LE PEINTRE *FOUQUIÈRES* (1629).

*Communiquée par M. Charles Ginoux.*

Jacques Fouquières n'est un inconnu pour personne. On sait que le paysagiste flamand, venu à Paris, fut employé par Louis XIII à la décoration des maisons royales. Il obtint des lettres de noblesse. Dargenville signale en 1754 dans la salle à manger du château de Meudon quatre paysages de *Monper* et de *Fouquières*. En 1790, un paysage représentant un *Chartreux dans le désert*, de la main de *Fouquières*, existait aux Chartreux de Paris ; une toile datée de 1620 et signée *J. Focquier* est au musée de Nantes ; elle provient de l'ancienne collection du Roi et a été déposée à Nantes par le Gouvernement, en 1804, bien que le Louvre ne possédât aucune œuvre exposée du peintre. Les musées de Bordeaux et de Grenoble renferment de ses ouvrages. Deux « tableaux péris et brulés avec leurs bordures, » parmi ceux que contenait la collection de *Boulle* incendiée en 1720, étaient de cet artiste plus célèbre peut-être, — et il eût suffi de le rappeler ici, — par ses démêlés avec *Poussin* que par ses ouvrages, si estimables qu'ils soient. Félibien lui a consacré une page caractéristique dans ses *Entretiens* (t. IV, p. 34, édition de 1725), au sujet des peintures projetées par lui pour la grande galerie du Louvre.

H. J.

De par le Roy, comte de Provence.

Chers et bien amez, nous avons fait expédier une commission au sieur *Fouquier*, gentilhomme ordinaire de nostre chambre pour se transporter par toutes les villes de nostre pays de Pro-

vence pour en faire les plants, tableaux, perspectives mesmes des paysages des environs pour les faire mettre dans la grande galleryе de nostre chateau du Louvre, suivant le desseing du feu Roy nostre très honoré seigneur et perre. Il vous fera voir sa commission que nous avons voulu accompagner de cette lettre, afin que vous lui permettiez de faire et lever le plan de votre ville et lui administriez ce qui lui sera nécessaire durant son séjour Le faisant parre honnorablemen de son travail, comme personne de qualité et peintre finy faictes faucte, Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt huitiesme jour de juillet 1629.

LOUIS.

DE BEAUCLERC[1].

(Arch. comm. de Toulon, série AA, reg. 36, armoire n° 1.)

---

## ÉTIENNE DUMONSTIER.

L'extrait que nous publions ci-dessous est tiré des minutes d'une étude de Paris, dont le titulaire actuel nous a fort obligeamment permis l'examen. L'acte par lui-même n'offre pas un bien vif intérêt; nous nous contentons d'en extraire les points essentiels, à savoir que *Étienne Dumonstier*, peintre et valet de chambre ordinaire du Roi, demeurait en 1598 rue des Quatre-Fils, près du Temple, et avait des fermiers qui ne le payaient pas, ce qui peut arriver au plus honnête homme, plus rarement à un artiste.

J. G.

22 juin 1598.

Fut présent en sa personne noble homme Estienne Dumonstier, peintre et vallet de chambre ordinaire du Roy, demeurant rue des Quatre-Fils, paroisse Saint-Jehan, lequel de son bon gré et bonne volunté a faict et constitué son procureur général et particulier Me Amable Monteroier (?), procureur en la cour des Aydes de Montferrand, pour plaider, etc...

(Il s'agit d'un fermage de 1,250 écus pour trois termes et demi dus par Amiot de la Ville et François Roux, fermiers...)

Suit la signature

DU MONSTIER.

---

1. Fouquières fut longtemps retenu à Toulon par un procès que lui intenta la ville. Le 12 août 1636, il y eut appel d'une sentence prononcée contre lui. La *Commission* est datée de 1626. — Ch. G.

## LES FRÉMINET.

(1538-1571.)

Jal nous apprend, dans son *Dictionnaire critique* (p. 615, 2e colonne), que *Martin Fréminet* fut parrain, le 24 septembre 1567, de *Martin Fréminet*, le peintre célèbre. Ce premier *Martin*, qui était orfèvre, avait épousé Marguerite Patrouillart, d'une famille de marchands. Il devint veuf et se remaria.

« Le dimanche xxvije may 1571, entre *Martin Fréminet* et Denise du Chasteau. » (Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Un *Pierre Fréminet*, orfèvre, et frère peut-être de *Martin Ier*, vivait sur la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Le 29 février 1538, il fut parrain à cette paroisse. Il était époux de Jehanne Le Doyen, qui, le 10 janvier 1540, le rendit père d'un fils qu'on nomma Jehan. L'acte de baptême dit qu'il demeurait alors près du Palais. En 1553, il était époux de Marie Baudet, qui, le samedi 27 octobre de cette année, lui donna Simon Fréminet, « tenu par Martin Raysin, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris, et *Martin* (*Ier*) *Fréminet.* » (Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.) Pierre Fréminet, veuf pour la deuxième fois, épousa, le 30 novembre 1559, Marie Hudesse. (Registre de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Les détails qui précèdent sont extraits des notes inédites d'Auguste Jal.

Henry Jouin.

---

## BAUDRAIN YVART

PEINTRE DU ROI.

(1611.)

Toutes mes recherches à l'effet de fixer la date de la naissance à Boulogne-sur-Mer de *Baudrain Yvart*, qui fut peintre ordinaire du roi et conseiller en son Académie de peinture et sculpture, décédé le 12 décembre 1690 aux Gobelins, où il était Garde des tableaux, dessins, modèles et cartons, avaient été infructueuses : le registre des actes de catholicité de sa paroisse s'était perdu depuis plusieurs années. M. E. Deseille, archiviste de Boulogne-sur-Mer, en avait heureusement fait le dépouillement et pris des extraits il y a une vingtaine d'années ; c'est dans son cahier de notes qu'il vient de

retrouver le baptistaire ci-joint, qui établit définitivement le jour de naissance du collaborateur de *Ch. Le Brun :*

« Registre aux actes, etc., de la paroisse Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer, pour l'année 1611.

« Le 13e juillet, à 5 heures, *Baudrain*, fils de Henry Yvart et de Jehenne Carré, tenu de Baudrin de Frouart [*Frohart*], sieur de Fourcault, lequel a donné le nom ; Noel Yvart, Jehan Meurin, Charlotte Gardinier, Noelle Bouche. »

Il y a donc une double rectification à faire dans le travail dont la *Revue* s'est occupée (1re année, p. 110) ; au prénom de *Baudrin*, substituer celui de *Baudrain ;* au millésime *1610 (?)*, substituer *1611*.

V.-J. VAILLANT.

---

## ADAM

### PEINTRE DE LA VILLE D'AMIENS (1416).

*Note communiquée par M. Henry Havard.*

Adam le paintre pour sa paine et labeur d'avoir fait et paint les personnages de sains et saintes es tourelles des tours de la forteresche, et pour avoir trouvé les couleurs, par marqué fait à tasque par ledit maistre des ouvrages, présent Jacque aux Cousteaux, receveur des rentes, a esté paié la somme de XLVIII l. p.

(Archives d'Amiens : Comptes de la ville, année 1416.)

Maître Adam le peintre n'est pas un inconnu. Dans ses *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens* (Amiens, 1858, in-8° de 44 p.), M. H. Dusevel lui consacre une notice où il résume tous les renseignements fournis par les Archives locales. Il nous apprend que cet artiste, souvent désigné sous le nom d'Adam de France, travaillait pour la ville d'Amiens dès l'année 1389. Il s'étend longuement sur les *soixante personnages de saints et saintes peints ès tourelles du tour de la forteresse de la ville*, parmi lesquels on voyait figurer l'archange saint Michel, saint Pierre, saint Sébastien, saint Christophe, sainte Barbe et sainte Marguerite. Comme M. Dusevel ne donne ni la date de l'ouvrage, ni le prix payé, nous avons cru qu'il n'était pas sans intérêt de reproduire ici l'article relatif à l'ouvrage le plus remarquable de Me Adam de France.

J. G.

---

## CROZAT.

*Pièce communiquée par M. J. Roman.*

A Paris, ce 23 mars 1728.

Monseigneur,

Je suis très sensible à la protection que vous voulés bien accorder à mon entreprise des estampes, qui me donne une bonne opinion de la réusite; l'esperance que M. le cardinal de Fleury vous a donnée est aussi bien flateuse; j'espère qu'en voyant l'ouvrage il rendra sa protection encore plus efficasse. M. le comte Giraud, banquier à Rome, qui a toujours servi nos ministres et est le correspondant de M. le chevalier Bernard, me charge de luy envoyer quelque petite vaisselle d'argent, contenant seulement 28 mars, que M. *Germain*, orphèvre du Roy, a faite; j'espère, Monseigneur, qu'en faveur d'un françois establi avec quelque distinction à Rome, vous voudrés bien luy accorder un passe port, affin qu'il puisse reçevoir surement cet envoy d'argent. Vous venés de m'accorder si gracieussement des graces, que je me flatte que vous ne désaprouverés pas que je vous en demande des nouvelles en faveur de M. Giraud. Je suis avec la reconnessance la plus respectueuse, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

CROZAT.

(Archives des affaires étrangères, France, 1261, p. 54.)

---

## BOUT DE L'AN DE LOUIS XIIII A SAINT-DENIS.

(1er septembre 1716.)

*Extraits des Menus, communiqués par M. Henry de Chennevières.*

Au sieur *Perrot*, peintre, 1,550 livres pour tous ses ouvrages de peinture[1].

A *Slodtz*, sculpteur . . . . . . . . . . . . . . 310 liv.

Pour avoir racommodé quatre figures, représentant la Religion, la Charité, la Prudence et l'Espérance, qui estoient bien détruites . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 200 liv.

etc.

---

1. Nous relevons dans les Menus de 1717, O1 2846, l'article suivant concernant le même artiste :

« Tente du Roy posée sur l'une des terrasses du Palais des Thuileries.

« Au sr *Perrot*, peintre, 1,200 liv. pour les ouvrages de peintures et dorures qu'il a fait à la tente du Roy. » — H. DE C.

Au sieur *Gousson*, sculpteur, 200 livres pour tous les ouvrages qu'il a faits, tant de neuf que de raccommodage, savoir :

Pour avoir fait trois bras (dont deux ont esté changés), pour tenir des palmes, les avoir attachés aux quatre Renommées, avoir fait des doigts presque à toutes leurs mains et raccommodé le dessus de leurs testes qui estoient toutes écrasées . . . . . . . . . . 60 liv.

Plus, leur avoir fait quatre trompettes de bois blanc tourné, à quarente sols piece . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 liv.

Plus avoir remis des armatures dans trois aisles pour les soutenir, les avoir ratachées et collées avec des toilles . . . . 7 liv. 10 s.

Plus avoir fait deux jambes et les avoir attachées auxdites Renommées, y avoir mis des armatures dedans pour les soutenir, estant tout en l'air, et avoir rajusté toutes les autres jambes . . . . 30 liv.

. . . . . . . . . .

A *Pillement*, peintre, 225 livres pour toutes les armes qu'il a faites en papier pour le dit service, pour l'église, pour les portes de Saint-Denis.

Au sieur *Berain*, désignateur du cabinet du Roy, la somme de mille livres pour les desseins qu'il a fait et pour le sejour qu'il a esté obligé de faire à Saint-Denis pour les faire exécuter.

(Archives nationales, O[1] 2845, menus de 1716.)

---

## LE CHEVALIER ERNOU.

(1731.)

Notre excellent collaborateur M. Alfred Steyert possède un bon portrait d'homme du milieu du dernier siècle. C'est celui d'un bienfaiteur de la Charité de Lyon. Derrière la toile, une inscription à l'encre donne son nom, ses titres et le nom du peintre sous cette forme : *Par le Chevalier Ernou — 1731*. Son nom manque à Siret et à Bellier. Était-il Lyonnais? A quoi se rapporte sa qualité de Chevalier? A l'Ordre de Saint-Louis, à celui de Malte ou à quelque autre Ordre romain ou italien? Autant de questions que nous posons à nos lecteurs, dans l'impossibilité où nous sommes d'y répondre.

Anatole de Montaiglon.

---

# UNE LETTRE DE CHARDIN.

*Document communiqué par M. Alfred Darcel.*

Dans mes recherches à travers les cartons des Archives pour reconstituer l'histoire de la manufacture des Gobelins, j'ai rencontré la lettre suivante, évidemment adressée au Directeur des Bâtiments, le comte d'Angiviller. Il est moins aisé de préciser la circonstance qui donna lieu à la plainte de *Chardin* et à l'intervention du protecteur de l'Académie. Peut-être les registres de la Compagnie, quand la publication dirigée avec tant de dévouement par M. A. de Montaiglon en sera arrivée là, nous l'apprendront-ils.

A. D.

16 avril 1777.

Monsieur le Comte,

Je suis rempli des sentiments de la plus vive reconnoissance en recevant les marques d'estime et d'affection dont vous m'honorez dans votre lettre.

Je ne me flattois point que vous voulussiez employer des moments qui vous sont précieux à me donner cette consolation; mais, moins je l'ai espéré, plus j'y suis sensible.

Depuis que je suis de l'Académie, j'y ai toujours vécu dans la paix et dans l'union, et c'est la première fois que j'ai eu lieu de former quelque plainte, si toutefois cette ouverture en est une.

Au reste, ces légères altercations n'ont d'autre suite que de tenir plus attentif de part et d'autre à ne donner aucune prise sur soi.

Si cette affaire, Monsieur, m'a causé quelque peine et quelques mécontentements, dès cet instant je les oublie et je vous en fais le sacrifice, heureux si vous voulez bien le regarder comme une foible marque de la reconnoissance qu'excitent en moi vos bontés.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHARDIN.

(Archives nationales, O[1] 2048, reg. 93.)

# PARTIE MODERNE.

## LETTRE D'HORACE VERNET A VICTOR SCHNETZ

### SUR LE SALON DE 1827.

*Communiquée par M. Gaston Le Breton.*

M. Gaston Le Breton, qui prépare une Vie de *Victor Schnetz*, a lu récemment à la Sorbonne un mémoire ayant pour titre : *Schnetz et son époque*, dont il veut bien distraire au profit de la *Revue* la lettre suivante d'*Horace Vernet*. Cet autographe n'a pas besoin de commentaires. H. J.

Paris, le 6 décembre 1827.

Tu dois dire que je suis un animal, mon cher Victor, mais, parole d'honneur, j'ai commencé dix fois, et puis je ne sais comment cela s'est fait, quand je voulais terminer, mes nouvelles étaient si vieilles... là, quand je te le disais, on vient encore de me déranger! mais n'importe! le diable tomberait maintenant entre moi et ma plume que je ne la quitterais pas.

Je voulais te dire qu'il faut que tu reviennes bien vite, si tu ne veux assister à l'enterrement de la peinture; elle est entre deux médecins qui la tuent, l'un se nomme Classique et l'autre Romantique. Le premier est un ennuyeux et la fait mourir de langueur et de froid; l'autre lui donne de tels excitants que la malheureuse en a des attaques de folie et, alors, gare aux yeux des curieux! Rien n'est naturel dans cette position compliquée, et je vois la pauvre amante de *Raphaël*, de *Michel-Ange* et de *Rubens* dans le plus mauvais état pour le quart d'heure.

Il faut donc que ses véritables amis se réunissent pour la tirer de ce cruel combat. Voilà pourquoi un homme solide au poste comme toi est nécessaire. Après cela, s'il te reste quelques bons souvenirs de tes amis, tu ne doutes pas du plaisir qu'ils auront à te revoir. Je suis en tête de la liste et j'espère que tu n'en doutes pas, malgré mon opiniâtre silence. Le Salon est encore pauvre en général, il se ressent du mauvais mode d'enseignement de nos écoles. On veut faire de la peinture par A plus B, et celui qui se trouve assez doué pour avoir le moyen et le génie d'éviter les routines, de vouloir barbouiller selon son sentiment est sur-le-champ mis à l'index; on crie au novateur. Allons, des sangsues, de l'eau tiède, affaiblissons-le, car il dégoûterait tous ces pauvres

diables qui gémissent, pâtissent et portent leur argent dans nos ateliers. A force de leur faire salir des toiles, ils finiront par inonder le monde de leur médiocrité; il ne faut donc pas, pour un seul qui sortirait de la ligne, risquer de perdre l'exploitation de la forme que nous a léguée notre maître!

Ce pauvre *Court* est dans ce moment-ci entre les mains de ces rétrécisseurs de génie. On veut le maigrir aussi, car lui seul a les honneurs de l'exposition[1]. Le public, qui n'a que des yeux, lui rend justice. Par cette raison, les maîtres font tout au monde pour l'étourdir, à force de lui crier qu'il n'est qu'un simple élève, qu'on ne l'a pas envoyé à Rome pour faire des tableaux, mais pour étudier, qu'il perdra son temps à copier des *Valentin*, tandis qu'il avait des *Raphaël*, que, puisque la nature le portait à faire de la peinture noble et vigoureuse, il devait se jeter dans le gracieux, afin de mêler la moutarde avec les confitures...

Dans quelque temps, on exposera tes grands tableaux dont jusqu'à ce jour peu de personnes peuvent juger, car on les tient au secret. Cependant, il circule qu'ils sont très beaux et doivent produire un grand effet. Encore une fois, viens donc vite jouir avec nous de tes nouveaux succès et me donner ton avis sur de grandes toiles que je viens de couvrir comme à l'ordinaire, à la course. Ainsi que Gusman, je ne connais plus d'obstacles, les papes, les chiens, les *Raphaël*, les *Bramante*, les *Michel-Ange*, les rois, les chevaux, les guerriers de tous les temps, tout cela me passe par les pattes et j'aurais eu à exposer, si je n'avais craint d'ameuter contre moi, cinquante-trois tableaux, dont une quantité de dix à vingt-huit pieds.

Tu vois que lorsque je m'y mets je bavarde tout comme un autre, et encore plus peut-être. Voilà l'inconvénient des paresseux, et tout comme les poltrons révoltés, une fois partis, il n'est plus possible de les arrêter. Malgré tout, j'ai encore quelque chose à te dire, et qu'il m'importe que tu saches bien, c'est que je t'aime de bien bon cœur, et que tu serais le plus vilain b... si tu ne me rendais pas la réciproque.

Adieu, j'ai vu les Gay bien tristes de ne pas te voir; en cela nous avons retrouvé un point de ressemblance. Si tu ne me comprends pas, je te l'expliquerai plus tard.

---

1. *Court* n'exposa pas moins de sept tableaux au salon de 1827, parmi lesquels la *Mort de César*. — H. J.

Fais-moi le plaisir de te charger de mille compliments pour M. *Guérin*, dis-lui que les termes me manquent pour lui peindre ma gratitude pour tout ce qu'il dit de bienveillant de moi ; il veut donner à ma reconnaissance une tâche impossible à remplir.

Je chargerai mon admiration pour ses talents et son noble caractère d'acquitter ma dette.

Si tu étais plus beau et jolie femme, je t'embrasserais, mais tu es trop noir.

Ton vieil ami,
Hce VERNET.

---

## LOUIS DAVID.

1748-1825.

(*Suite et fin.*)

1791. Le serment du Jeu de paume. Dessin. — M. Jules David.
1792. Ébauche de la toile du serment du Jeu de paume ; figures nues. — Musée du Louvre.

*Études de têtes pour le Serment du Jeu de paume :*

— — Bailly. — Musée du Louvre ; collection Lacaze.
— — Barrère. — Musée de Versailles.
— — Le Père Gérard. — M. Gigoux.
— — L'Abbé Grégoire. — M. Gigoux.
— — Prieur, de la Marne. — M. Gigoux.
1793. Le Pelletier de Saint-Fargeau, membre de la Convention, sur son lit mortuaire. — D'après l'épreuve inachevée du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.
— Le général Auguste-Henri-Marin Picot, Marquis de Dampierre, blessé mortellement à l'affaire de Valenciennes. Dessin. — Le baron Jeanin.
— Marat mort ; dans sa baignoire. — M. Jules David.
— La tête morte de Marat, l'ami du peuple. Dessin. — M. Jules David.
— Danton. Demi-buste. Dessin. — Mme Jubinal de Saint-Albin.
1794. Le jeune Barra. Étude du cadavre nu étendu par terre. — Musée d'Avignon.
— La tête du jeune Barra. Dessin. — Mme Jubinal de Saint-Albin.

*Projets de costumes français ; Aquarelles :*

— — Le Représentant du peuple en fonctions. — M. de Saint-Albin.

— — Le Représentant du peuple aux armées.
— — L'habit militaire.
— — Législateur en fonctions. — M. Jules David.
— — Un Juge. — M. Jules David.
— — Officier municipal. — M. Jules David.
— — Habit civil des Français. — M. Jules David.
— — Le citoyen français dans l'intérieur. — M. de Saint-Albin.
— Le triomphe du peuple français. Dessin. — M. Albert Lenoir.
— David par lui-même. A mi-corps. — Musée du Louvre.
1795. M. Seriziat. Assis; à mi-jambes. — M. S. Moreau.
— Mme Seriziat, née Pécoul, avec sa petite-fille. Assise; à mi-jambes. — M. S. Moreau.
— La maraîchère de David. En buste. — Musée de Lyon.
— J. Blaw, ministre plénipotentiaire de Hollande. En buste. — M. Chevrier, à Châlon-sur-Saône.
— Meyer, ministre plénipotentiaire de Hollande. Assis; à mi-corps. — Le baron Jeanin.
1797. Le général Bonaparte. En buste; la tête seule est peinte. — Le duc de Bassano.
1799. Les Sabines. — Musée du Louvre.
— Projet de costume pour les Consuls de la République française. Aquarelle. — M. Jules David.
— Mme de Verninac, née Delacroix. Assise; à mi-jambes. — M. de Verninac.
1800. Mme Récamier, étendue sur un lit de repos. — Musée du Louvre.
— Bonaparte au mont Saint-Bernard. Portrait équestre. — Musée de Versailles.
1805. Le pape Pie VII. En buste. — Musée du Louvre.
— Napoléon en habits impériaux. Debout; petite figure en pied. — M. Jules David.
— Entrée de Napoléon à l'Hôtel de Ville de Paris. Dessin. — M. Jules David.
1806. Distribution des aigles au Champ de Mars. Dessin. — M. Jules David.
1807. Sacre de l'Empereur Napoléon et couronnement de l'Impératrice Joséphine à Notre-Dame de Paris (2 décembre 1805). — Musée de Versailles.
— Dessin perspectif du chœur de Notre-Dame pour le tableau du Sacre. — M. Millet.
— Napoléon debout, se mettant la couronne sur la tête, et le Pape Pie VII assis. Dessin. — M. Millet.
— Étude de la tête de l'Impératrice Joséphine pour le tableau du Sacre. — M. Jules David.

— Le peintre Marie-Joseph Vien. En demi-buste. Médaillon rond. Dessin. — M. Jules David.

1810. Distribution des aigles au Champ de Mars. — Musée de Versailles.

*Études de figures pour la Distribution des aigles :*

— — Personnage assis. Dessin. — M. Jules David.

— — Personnage assis et en uniforme. Dessin. — M. Jules David.

— — Personnage jurant. Figure nue. Dessin. — M. Jules David.

— — Dragon. Dessin. — M. Jules David.

— Napoléon dans son cabinet. Debout à côté de son bureau. — Lord Douglas.

— Le général baron Jeanin, gendre du peintre. En buste. — Le baron Jeanin.

1812. La baronne Jeanin, fille du peintre. En buste. — Le baron Jeanin.

— M. et Mme Mongez. En buste. En largeur. — Musée du Louvre.

— Vénus blessée se plaignant à Jupiter. Dessin. — M. Jules David.

— Les adieux d'Hector et d'Andromaque. Dessin. — M. Jules David.

— Le général baron Meunier, gendre du peintre. — Mme la baronne J. Meunier.

— La baronne Meunier, fille du peintre. En buste. — Mme la baronne J. Meunier.

— Apelle peignant Campaspe devant Alexandre. — M. Jules David.

1813. Mme David, femme du peintre. A mi-corps. — Mme la baronne Meunier.

— Les Thermopyles. Dessin. — M. Jules David.

1814. Léonidas aux Thermopyles. — Musée du Louvre.

1816. Le comte de Turenne. Assis, jusqu'aux genoux. — Le comte de Turenne.

1817. Alexandre Lenoir. En buste. — M. Albert Lenoir.

— L'Amour et Psyché. — Madame de Furtado.

— L'abbé Sieyès, conventionnel. — Assis ; à mi-jambes. — Mme Combes.

1818. Télémaque et Eucharis. Figures assises ; à mi-corps. — Mme Noël des Vergers.

1820. Jacques Ramel de Nogaret, conventionnel, ministre des finances sous le Directoire. En buste. Peint à Bruxelles où il mourut le 31 mars 1819. — M. Lorois.

1822. Les deux filles de Joseph Bonaparte. Assises, à mi-corps. — Musée de Toulon.

1824. Première idée de Mars et Vénus. Dessin. — M. Jules David.

— Mars désarmé par Vénus et par les Grâces. — M. Jules David.

— Bohémienne disant la bonne aventure à une jeune Romaine. En largeur; figures à mi-corps. — Mme la baronne David.

1825. Viol de Lucrèce. Dessin. « A ma bru Annette. » — M. Jules David.

— M. et Mme Eugène David, fils et belle-fille du peintre. Assis; à mi-corps. Dessin. — M. Jules David.

---

Le peintre David debout en longue redingote. En pied. Fac-similé du dessin de *Madou* fait à Bruxelles dans les dernières années du Maître.

A. de M.

---

## DOMINIQUE DONCRE.

1820.

Ce peintre, si français, quoique flamand d'origine (Donker), est à peine soupçonné à Paris et ne figure encore que dans un seul dictionnaire.

Né à Zeghers-Cappel (Nord), il est mort à Arras, où il a passé presque toute son existence, le 11 mars 1820, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une rue de cette ville porte son nom.

Nous avons, en 1853, révélé le mérite de cet artiste, qu'on semblait ne pas apprécier, et, dès cette époque, nous avons fait d'actives démarches pour reconstituer sa biographie et fixer l'attention sur ses principales œuvres. Depuis lors, les étrangers ont enlevé à Arras à peu près toutes ses toiles qui étaient dans le commerce; de sorte que son œuvre, essentiellement locale, est désormais disséminée. Mais on conserve encore de lui au musée de cette ville et dans plusieurs familles des toiles d'un réel mérite. Outre celles du musée, nous citerons : 1° le beau tableau où il s'est représenté avec sa femme; 2° *Milon de Crotone*; 3° *l'Échelle de Jacob*, son portrait en miniature, celui de son frère, et ses portraits[1] des révolutionnaires d'Arras (en notre possession); 4° le portrait de Joseph Lebon (au musée Carnavalet).

*Lepage*, son ami et concitoyen, avait fait son buste en marbre blanc; on ignore ce qu'il est devenu. Il ne reste d'autre souvenir de cette œuvre qu'une réduction en plâtre, que nous avons donnée au musée d'Arras.

Les autographes de Doncre sont fort rares.

Victor Advielle.

---

1. Nous les avons décrits dans la revue *La Révolution française*, publiée par M. Ét. Charavay (n° du 10 avril 1884).

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### BARDON, DUCIS, GAILLOT, MARILHAT, VIEN, Mlle LEBOIS DE GLATIGNY.

XXXVI. **Bardon.** — 1846.

ANTOINE BARDON,
PEINTRE D'HISTOIRE,
DÉCÉDÉ LE 13 MAI 1846,
A L'AGE DE 71 ANS.
DE PROFUNDIS.

—

Mme BARDON
NÉE JEANNE
BORNET LÉGER
DÉCÉDÉE LE 30 AOUT 1860
A L'AGE DE 78 ANS.

(Montparnasse, 4e division.)

XXXVII. **Ducis.** — 1847.

J.-LOUIS DUCIS,
PEINTRE D'HISTOIRE,
CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR
1847.

—

ANNE-EUPHROSINE TALMA
VEUVE L. DUCIS.
1868.
REQUIESCANT IN PACE.

(Montparnasse, 10e division.)

XXXVIII. **Gaillot.** — 1847.

BERNARD GAILLOT,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 17 JUIN 1847.

(Montmartre, 14e division.)

XXXIX. **Marilhat.** — 1847.

GEORGES ANTOINE
PROSPER MARILHAT,
NÉ LE 26 MARS 1811,
MORT LE 14 SEPTEMBRE 1847.

—

ALEXANDRE ANDRIEUX,
NÉ LE 6 SEPTEMBRE 1772,
MORT LE 7 SEPTEMBRE 1854.

—

Mme ÉLISA MARILHAT,
Vve ANDRIEUX,
NÉE LE 20 NOVEMBRE 1803,
MORTE LE 12 AVRIL 1876.

(Père-Lachaise, 16e division.)

XL. **Vien.** — 1848.

JOSEPH-MARIE, COMTE VIEN,
PEINTRE D'HISTOIRE,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
1761-1848[1].

—

ICI REPOSE
ROSE-CÉLESTE BACHE
COMTESSE
VIEN,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BORDEAUX,
DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE,
DE L'ATHÉNÉE DES ARTS
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE PARIS,
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE ROUEN,
SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES
DE L'EURE, D'INDRE-ET-LOIRE,
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, ETC.,
TRADUCTEUR D'ANACRÉON
ET
DE JEAN SECOND,
DÉCÉDÉE LE 27 MARS 1843.
A L'ÉLÉVATION DES SENTIMENTS,
A LA BONTÉ DU CŒUR,
A LA SUPÉRIORITÉ DU TALENT,
ELLE JOIGNIT LA MODESTIE, LA GRACE,
LA SIMPLICITÉ DES MANIÈRES.
ELLE SE FIT CHÉRIR DE TOUS,
MÊME DE SES RIVAUX EN LITTÉRATURE.
SON ÉPOUX INCONSOLABLE, SES NOMBREUX AMIS,

1. Vien fut inhumé le 28 janvier 1848. (Renseignement fourni par le conservateur du Père-Lachaise, lettre du 6 mai 1885.)

VOUENT A SA MÉMOIRE
UN CULTE D'AMOUR ET DE VÉNÉRATION.

(Père-Lachaise, 22e division.)

XLI. **Mlle Lebois de Glatigny.** — 1848.

MARIA LEBOIS DE GLATIGNY,
DÉCÉDÉE LE 14 MAI 1848
A L'AGE DE 35 ANS.
SON FRONT OU LE GÉNIE ÉTAIT SI GRACIEUX,
SA BEAUTÉ, TOUT EST LA!... MAIS L'ANGE EST DANS LES CIEUX.

—

ÉMILIE-ROSE-VICTOIRE LECLERC-DUPORT,
VEUVE LEBOIS DE GLATIGNY,
NÉE LE 29 OCTOBRE 1778,
DÉCÉDÉE LE 18 AVRIL 1853.

—

MÉLANIE LEBOIS DE GLATIGNY,
NÉE LE 24 JANVIER 1805,
DÉCÉDÉE LE 13 JUILLET 1853.
PRIEZ POUR ELLES.

—

ICI REPOSE
ALEXANDRE MIGNARD,
ANCIEN ANTIQUAIRE,
NÉ A VITTEAUX (COTE-D'OR),
DÉCÉDÉ A PARIS,
A L'AGE DE 65 ANS
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 13e division.)

H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

EUDEL (Paul). — *L'Hôtel Drouot et la curiosité en 1883-1884*, avec une préface de Champfleury, Paris, Charpentier, 1885, in-12, 420 pages.— L'éloge de cette publication, dans laquelle se trouvent résumés tous les faits intéressants de l'hôtel Drouot, survenus dans le courant de l'année écoulée, n'est plus à faire. M. Eudel déploie dans ce travail ingrat, mais bien utile, une verve, un entrain, une bonne humeur qui présentent le sujet sous le jour le plus attrayant. Ajoutons que peu d'experts s'y connaissent aussi bien que notre auteur et que sa science technique est aussi sûre qu'étendue. Signalons enfin dans le volume 1884, le quatrième de la série, une heureuse innovation. De nombreux fac-similés d'écritures, empruntés au catalogue d'autographes de la vente Bovet, illustrent le compte-rendu de cette vente et donnent un attrait nouveau à la publication de M. Eudel. — J. G.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**6. — Juin 1885.**

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

*Du 16 Mai 1885.*

L'Assemblée générale des membres fondateurs de la Société de l'histoire de l'Art français s'est réunie le samedi 16 mai 1885, à quatre heures, au Cercle Saint-Simon. Étaient présents : MM. de Montaiglon, *président ;* Tuetey, *trésorier ;* Courajod, Duplessis, Guiffrey, Havard, marquis de Laborde, Mantz, *membres du Comité ;* A. Bouvenne, O. Fidière, Marcille, Mauban, Molinier, Nicard, Tourneux, Valabrègue, *membres fondateurs.* Plusieurs membres s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le président rend compte dans les termes suivants des travaux de la Société pendant l'année 1884 :

Messieurs,

Dans une Société aussi restreinte que la nôtre, les morts de chaque année sont d'autant plus regrettables. Dans celle-ci, nous avons perdu quatre de nos membres. M. Paul Naples, architecte, — parmi les artistes, nous n'avons guère de sociétaires que des architectes, — est mort avant l'âge et pouvait avoir devant lui de longues années encore. M. Brown n'était plus jeune ; sans parler des regrets et de la mémoire que garderont de sa bonté et de sa bonne grâce tous ceux qui l'ont connu, c'était un amateur délicat, bienveillant et serviable, dont le concours dévoué manquera à la Société des Beaux-Arts de Bordeaux, à laquelle il appartenait depuis sa fondation. M. de Liesville n'a fait que s'intéresser à notre œuvre sans y collaborer activement ; mais le don généreux qu'il avait fait à Carnavalet de ses collections de livres et de curiosités révolutionnaires mérite de notre part un souvenir tristement reconnaissant ; la Bibliothèque de la Ville et l'Histoire de Paris ont fait en lui une perte considérable et qui n'est pas réparée. Enfin la mort de M. Pinchart, le savant archiviste de Bruxelles, nous touche tout directement. Il devait tou-

jours nous donner la révision et le dépouillement vraiment complet, au point de vue des artistes, qu'il avait fait avec la conscience, l'exactitude et l'érudition critique qu'on lui connaissait, des comptes des Ducs de Bourgogne d'après les Archives de Dijon, de Lille et de Bruxelles. C'eût été l'un de nos meilleurs volumes et d'une importance capitale. La maladie l'a empêché d'y mettre la dernière main; il serait bien précieux pour nous, même sans ses commentaires définitifs, d'avoir ses notes, et nous nous ferions un devoir de les imprimer; soyez sûrs que votre Comité s'en préoccupe et que, pour avoir ce qu'il nous avait promis et comptait nous offrir, tout le possible sera fait.

Quant à ce qui regarde nos travaux, notre Bulletin a terminé sa première année et a donné les quatre premiers numéros de sa seconde, avec une régularité dont nous devons faire honneur aux soins dévoués de M. Guiffrey et de M. Jouin. Il a réussi de deux façons et par la curiosité des documents qu'il a publiés et aussi par l'intérêt incontestable qu'y prennent les membres de la Société, ce que nous savons d'eux-mêmes et par la façon dont il est entre eux et la Société un lien et une cause de rapports qui n'existeraient pas sans lui. La seule chose qu'on lui reproche et dont on se plaigne, ce n'est pas d'être mensuel, ce qui est une qualité, mais de n'avoir par mois qu'une feuille. Cela exclut presque forcément les documents et les ensembles trop longs; cela, pour avoir de la variété, fait morceler des communications qui gagneraient à n'être pas coupées et à paraître en une fois, mais la prudence de notre trésorier nous y oblige. Alors qu'il serait facile de le doubler et de le tripler, il nous faut compter avec les ressources de notre très mince budget. Notre Société fait quelque chose avec presque rien; elle ferait beaucoup si elle s'augmentait et devenait un peu plus nombreuse.

En dehors de ce Bulletin, elle a cependant donné dans l'exercice 1884 deux gros volumes. L'un est le second volume des scellés et inventaires d'artistes de 1741 à 1770, que nous continuons de devoir à M. Guiffrey. En analyses et en extraits, il n'en comprend pas moins de cent cinquante-deux, parmi lesquels, pour ne citer que les plus importants, sont ceux d'Hyacinthe Rigaud, de Juste-Aurèle Meissonier, de Charles Parrocel, du sculpteur Jean-Baptiste Dupont, de la Maîtrise de Saint-Luc, du peintre en émail André Rouquet, de Bouchardon et de Michel-Ange Slodtz. Il y a bien là du nouveau sur des artistes célèbres, et encore plus sur des artistes peu connus; il est inutile d'y insister devant vous. Ce qui est plus important, c'est que le troisième et dernier volume est en cours d'impression, et sera affecté à l'exercice 1885; il sera accompagné d'une table complète de tous les noms d'artistes cités.

Les Procès-verbaux de l'Académie de peinture ne sont pas aussi près

de leur achèvement, mais ils y marchent et nous sommes bien au delà de la moitié. Le sixième volume comprend les onze années qui vont de 1745 à 1755, et l'intérêt s'en augmente par le plus de développement donné à la rédaction et par la façon dont les séances sont plus fréquemment accompagnées de lettres et de pièces justificatives. L'impression du tome septième est commencée et marchera avec la régularité des précédents. La date où nous sommes arrivés montre qu'avec trois volumes encore, c'est-à-dire en trois ou quatre ans, nous aurons achevé cette importante publication; elle était bien lourde et bien hardie pour nos épaules, mais nous en apercevons l'achèvement, et, après avoir eu l'honneur d'avoir osé l'entreprendre, nous sommes maintenant bien sûrs d'avoir celui de la terminer.

Notre laborieux confrère M. Natalis Rondot a bien voulu enrichir notre collection annexe de deux précieux tirages à part de travaux imprimés dans la *Revue lyonnaise*. L'un est une dissertation sur une médaille frappée en l'honneur de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et elle est enrichie de nombreuses pièces inédites; l'autre est une liste chronologique des sculpteurs Lyonnais ou des sculpteurs ayant travaillé à Lyon depuis la fin du moyen âge jusqu'au XVIIe siècle. Si précieuse, si nouvelle et si utile qu'elle soit, comme elle ne veut être qu'un résumé et qu'un cadre, elle nous fait d'autant plus désirer l'impression complète des documents dépouillés. Par sa situation géographique, l'école de Lyon a autrefois réuni bien des éléments différents. La France, la Bourgogne, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie s'y sont coudoyées et s'y sont mêlées pour lui constituer une physionomie, très complexe à la fois et très particulière. M. Renouvier a commencé de traiter la question de la gravure en bois; M. Rolle, M. Charvet se sont occupés de certains artistes en particulier; M. Georges Guigue, l'archiviste de la ville, commence le dépouillement méthodique, dans le moment, des Archives municipales; ce sont autant de contributions qui permettront ensuite d'étudier la question au point de vue de l'art et mettront à même de faire une histoire de l'École de Lyon, qui serait aujourd'hui prématurée. J'ajouterai que notre collection annexe s'augmentera bientôt d'une autre plaquette, le tirage à part des lettres inédites du pastelliste La Tour, publiées dans la *Gazette des Beaux-Arts* par M. Guiffrey.

Enfin, j'ai une autre bonne nouvelle à vous annoncer. Notre excellent confrère M. Eudoxe Marcille nous a donné le manuscrit de son volume des lettres de Prudhon. Vous vous souvenez que les lettres de sa jeunesse, adressées à M. de Joursanvault, à son maître Devosge et à son ami Fauconnier, ont été données pour la première fois dans les anciennes *Archives de l'Art français*. Depuis, il en a été publié d'autres un peu de tous les côtés. M. Marcille les a réunies et en a ajouté de nouvelles. La biographie, le catalogue, l'appréciation

des œuvres de ce maître supérieur, l'un des poètes les plus passionnés de notre école de peinture, ont été traités et sont d'ailleurs en dehors de notre cadre. Ce ne sera, avec des additions, que la réunion documentaire et chronologique de ses lettres qu'on doit aujourd'hui chercher de tous les côtés. Leur ensemble et leur faisceau ajoutera encore, s'il est possible, à l'admiration et à l'affection qu'on doit avoir pour ce charmant génie, qui s'est de lui-même repris à Corrège, avec en plus une nature et une âme vraiment grecques, et qui est bien par là le contemporain d'André Chénier, dont il n'a peut-être pas lu un seul vers. Le manuscrit de M. Marcille sera mis à l'impression dans quelques jours, et le volume sera affecté à l'exercice de l'année 1886. Le résultat serait le même si le travail ne se fût terminé que dans quelques mois; mais il ne pouvait pas mieux venir en me permettant de vous en parler et de vous en annoncer l'impression immédiate.

Qui sait même si ce bon exemple ne piquera pas au jeu notre ami M. de Chennevières et ne lui fera pas terminer le manuscrit de son édition des lettres du Poussin?

La parole est ensuite donnée au Trésorier pour rendre compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1884. M. A. Tuetey lit le rapport suivant :

J'ai l'honneur de présenter l'exposé de la situation financière de la Société, à la date du 15 mai 1885 :

Les recettes se sont élevées à la somme de . . . . . 5,643 fr. 25 dont voici le détail :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Encaisse au 9 mai 1884 . . . . . . . | 165 fr. | 05 | |
| Cotisations recouvrées par le Trésorier (72) . . . . . . . . . . . . . . | 1,440 | » » | |
| Cotisations recouvrées par la maison Bonnard-Bidault (41) . . . . . . . . | 820 | » » | |
| Cotisations arriérées de plusieurs libraires (1880-1885) . . . . . . . . . | 550 | » » | |
| Règlement de compte de MM. Charavay, libraires de la Société, au 30 juin 1884. | 1,068 | 20 | |
| Souscription ministérielle pour 1883 . | 800 | » » | |
| Souscription pour 1884 . . . . . . . | 800 | » » | |
| Total . . . . . | 5,643 | 25 | |

Les dépenses ont atteint le chiffre de . . . . . . . 4,198 fr. 25 savoir :

| | | |
|---|---|---|
| 1° Impression du tome V des *Nouvelles Archives*, 2e volume des Scellés (2e série). | 2,330 | » » |
| 2° Impression de la *Revue de l'Art français* en 1884 . . . . . . . . . . . . | 1,745 | » » |

| | | |
|---|---|---|
| 3° Frais de recouvrement payés à la maison Bonnard-Bidault . . . . . . | 42 | » » |
| 4° Débours du Secrétaire . . . . . | 46 | 80 |
| 5° Registre à souche . . . . . . . | 16 | » » |
| 6° Timbres-quittances . . . . . . | 13 | 20 |
| 7° Frais de poste du Trésorier . . . | 5 | 25 |
| Total . . . . . | 4,198 | 25 |

La balance s'établit ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| Recettes . . . . . . . . . . . . | 5,643 | 25 |
| Dépenses. . . . . . . . . . . . | 4,198 | 25 |
| Reste en caisse. . . . . . . . . | 1,445 | » » |

A la date du 15 mai, la Société possédait en créances recouvrables :

| | | |
|---|---|---|
| Cotisations arriérées (27) . . . . . . . . . . . | 540 | » » |
| Dû par un libraire, pour cotisations des années antérieures . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 150 | » » |
| Total . . . . . . . | 690 | » » |
| En y ajoutant l'encaisse disponible . . . . . . . | 1,445 | » » |
| cela forme un total de. . . . . . . . . . . . . | 2,135 | » » |
| A la même date, la Société devait à son imprimeur le tome VI des Procès-verbaux de l'Académie, qui fait partie des publications de 1885 . . . . . . . . . | 2,058 | » » |
| Cette dépense acquittée, la Société se trouvera avoir un excédent de . . . . . . . . . . . . . . . . | 77 | » » |

A cette somme, il conviendra d'ajouter le montant du versement qui sera fait, le 30 juin prochain, par le libraire de la Société, lors du règlement de compte de l'exercice de 1884-1885. Il me serait difficile d'en donner le chiffre, même approximatif, ne connaissant pas les dépenses, assez fortes d'ailleurs, soldées par notre libraire.

A cette occasion, je me fais un plaisir et un devoir de reconnaître le concours dévoué que nous a prêté notre libraire pour le recouvrement des sommes importantes dues par des souscripteurs étrangers. C'est grâce à son activité et à son zèle que nous sommes parvenus à mener à bonne fin cette opération, qui n'a pas été sans difficulté.

A la suite de la lecture de ce rapport, les comptes sont approuvés et des remerciements adressés au Trésorier.

L'ordre du jour appelant l'élection de cinq membres du Comité, MM. Chabouillet, Darcel, Duplessis, Guiffrey et Havard, membres sortants, sont réélus pour une période de six années.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole pour une communication, la séance est levée à cinq heures.

## PARTIE ANCIENNE.

---

### CHRISTOPHE LABBÉ ET JEHAN LABBÉ

MAITRES PEINTRES.

(1560-1585.)

Le comte de Laborde, dans la *Renaissance des Arts à la cour de France* (tome I[er], p. 495-496), cite un intéressant extrait des Comptes des Bâtiments (1560-1561) concernant *Christophe l'Abbé*, « maistre peintre. » Jal avait rencontré cet artiste au cours de ses recherches à travers les registres d'état civil, mais ses notes sur *l'Abbé* sont restées inédites.

La première est l'acte de décès de l'un des enfants du peintre.

Le mercredy 17[e] jour de septembre 1567. Décès de Pierre Labbe, fils de *Christophle Labbe*, maistre peintre, et de Genevieve Nauguier; et fut son corps inhumé au cimetierre.

(Registre de Saint-André-des-Arcs.)

La seconde note recueillie par Jal a trait au décès d'une fille de *Jehan Labbé*. Cette enfant, morte au bout de quelques jours, avait eu pour marraine la femme de *Christophe l'Abbé* ou *Labbé*.

Le 1[er] août 1585. Enterrement de Geneviève, fille de *Jehan Labbé*.

Elle avait été baptisée le 27 juillet, ayant pour marraine Geneviève Nantier (*sic*), femme de *Christofle Labbé*, aussy m[e] peintre.

Les mots « aussi maistre peintre » indiquent que *Jehan Labbé* tient le pinceau, puisqu'on lui compare son homonyme *Christophe Labbé*. Où demeure *Jehan Labbé ?* Jal a omis de dire où il relevait la mention d'enterrement qui précède. Mais voici une dernière note; elle intéresse encore *Jehan Labbé*.

Le 5 octobre 1586. Baptême de Claude, fille de *Jehan Labbé*, m[e] peintre à Paris, et Jehanne Poupart.

(Registre de Saint-André-des-Arcs.)

Plus de doute, non seulement *Jehan* et *Christophe* sont peintres tous les deux, mais tous les deux habitent sur la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Peut-être sont-ils frères? En tous cas, tous les deux sont vivants en 1585, lorsque Geneviève Nantier ou Nauguier est marraine de Geneviève Labbé. Or, la mention faite de Christophe, par le comte de Laborde, date de 1560. Grâce aux notes laissées par Jal, nous retrouvons donc la trace du maître peintre à vingt-cinq ans de là.

Henry Jouin.

## ARTISTES PENSIONNÉS PAR LOUIS XIII.

(1624-1632.)

*Document communiqué par M. J. Roman.*

Dans un état de la Maison du roi, de 1624, conservé à la Bibliothèque nationale (manuscrits de Clairambault, 378, n° 1651), on lit les noms suivants d'artistes avec le chiffre des pensions qui leur étaient allouées.

*Germain Jacquet* de Grenoble, sculpteur, vallet de chambre du roy. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 100 l.

*Jacques Doué*, chargé du cabinet des peintures du Louvre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1,100 l.

| | | |
|---|---|---|
| *Marin Lebourgeois*, | peintre | 100 l. |
| *Daniel Du Moustier*, | id. | 100 l. |
| *Nicolas Du Chesne*, | id. | 100 l. |
| *Guillaume Charles*, | id. | 30 l. |
| *Guillaume Cohu*, | id. | 30 l. |
| *Jean Doué*, | id. | 30 l. |
| *Anthoine de Recouvrance*, | id. | 30 l. |
| *Louis Poisson*, | id. | 30 l. |
| *Claude de la Bruyère*, | id. | 30 l. |

*Robert Julien*, enlumineur. . . . . . . . . . . 30 l.

Dans un état de la maison de Gaston d'Orléans, frère du roi, de la même date, et conservé dans les mêmes manuscrits (379, p. 349), on trouve :

*Julio Donabella*, peintre ordinaire . . . . . . . 100 l.

Enfin, dans un état de 1632, des pensions payées par le roi, conservé aux Archives des Affaires étrangères (France, 806, p. 207), on trouve :

*Doué*, garde des paintures du Louvre et Thuilleries. 300 l.
*Moquet*, garde du cabinet des singularités. . . . 600 l.
*Dupré*, sculpteur ordinaire. . . . . . . . . . . 800 l.

---

## JACQUES MIMEREL ET HENRI VERDIER.

(1665.)

M. Georges Guigue, archiviste de la ville de Lyon, commence, dans *Lyon-Revue*, mars 1885, p. 162-6, la publication des documents sur les artistes lyonnais qu'il rencontre dans les *Archives municipales*.

Le premier est un acte consulaire signifié au sculpteur *Jacques Mimerel* pour avoir à déloger de deux chambres, d'un atelier, d'un grenier et d'une cave qu'il occupait à l'Hôtel de Ville. Il avait été nommé maître sculpteur et graveur de la ville après le décès de *Charles Warin;* mais la charge avait été supprimée le 11 juillet 1656, ses gages absolument supprimés et son atelier accordé au sieur *Pantho*, peintre de la ville, pour y travailler aux portraits qu'il devait faire pour le Consulat. C'est seulement en décembre 1665 que Mimerel est mis en demeure de quitter l'Hôtel de Ville.

Trois autres actes se rapportent à *Henri Verdier*. L'un est sa nomination à la charge de peintre de la ville (12 février 1693), à la place du feu sieur *Paul Mignard*, l'autre, de la même date, l'octroi d'un logement à l'Hôtel de Ville, et le dernier (6 novembre 1712) la démission qu'il donne de sa charge de peintre ordinaire de la ville et du Consulat.

A. de M.

---

## ANDRÉ BOULLE ET SES FILS[1].

(1704.)

De la note que M. H. Stein consacre à *Jean-Philippe Boulle* ressort un commencement de preuve que cet artiste eut, comme son père, à souffrir d'embarras d'argent. La cause principale de ceux qui empoisonnèrent la vie d'*André Boulle* se rencontre dans les crédits interminables qu'il était obligé de faire au roi et aux amateurs. Les fils n'auraient-ils pas été les victimes d'un semblable sans-gêne?

Une lettre de Pontchartrain, datée de Paris le 29 août 1704 et adressée à *Mansart*, intendant des bâtiments, établit nettement ce fait pour *André Boulle :*

« Les créanciers du nommé *Boulle*, ébéniste, qui ont des contraintes par corps contre luy, demandent la permission de les faire exécuter dans le Louvre. Et comme il a esté un temps que le roy et Monsieur devoient des sommes assez considérables aux ouvriers, S. M. m'a ordonné de voir ce qui s'est passé depuis et s'il luy est encore deu quelque chose[2]. »

V.-J. Vaillant.

---

1. *Revue de l'Art français*, 1885, p. 56.
2. Bibl. nat., mss. Registres du Secrétariat.

## JEAN-BERNARD RESTOUT

### ET LA FABRICATION DES DALLES DE VERRE.

*Document communiqué par M. Henry de Chennevières.*

Hennin (Pierre-Michel), diplomate français, a laissé de nombreux papiers dont le dépôt se trouve à la Bibliothèque de l'Institut. Très érudit, il entretint de Pologne, de Genève, une volumineuse correspondance avec les savants et plusieurs artistes de son temps. La lettre suivante confine à l'art industriel, mais le nom d'un *Restout*, mort à Saint-Lazare, en 1797, lui servira de passe-port.

H. J.

*A Hennin.*

Versailles, le 12 septembre 1785.

En pensant, Monsieur, à la verrerie dans laquelle vous etes interessée, il m'est venu une idée qui pourroit lui etre avantageuse. Ce seroit d'y faire des carreaux de verre pour remplacer ceux de terre cuite dont on fait usage pour carreler les appartemens. On pourroit leur donner une ou plusieurs couleurs, comme le verd, le bleu, etc. Dans la suite, au lieu de les faire hexagones, on les feroit triangulaires, et plus petits que ceux de terre cuite; vous scavez combien on peut varier la mosaique avec des pieces triangulaires. Ce genre, qui ne seroit jamais fort cher, auroit bientôt pris faveur si quelque architecte l'admettoit dans une maison neuve, et on pourroit dans la suite varier à l'infini les formes et les couleurs. Ces carreaux, pour qu'ils ne fussent pas trop glissants, on les coulerait dans des moules d'une certaine épaisseur. Je puis vous donner la forme d'un moule où on en feroit deux cents à la fois. Si cette idée vous paroît bonne, Monsieur, vous pourriez faire faire quelques essais. Tout homme qui se mêle de chimie vous dira la maniere la plus sure et la moins coûteuse de colorer une masse de verre opaque.

Recevez, etc.

RESTOUT fils, le jeune.

---

## MÉMOIRE DE LORTHIOR

### GRAVEUR DES MÉDAILLES DU ROI, SUR LA FABRICATION DES ASSIGNATS.

30 juillet 1790.

Bien que le nom de *Lorthior* n'ait pas la réputation de celui des *Duvivier*, des *Roettiers*, des *Dupré*, des *Gatteaux*, et autres graveurs fameux de la fin du XVIII^e siècle, bien qu'il ait été oublié dans la plupart des compilations biographiques les plus récentes, le talent de l'artiste qui le portait prête un

certain intérêt aux observations sur la fabrication des assignats consignées dans le mémoire suivant. Cette pièce, adressée par son auteur à l'Assemblée nationale et renvoyée au Comité des finances, est aujourd'hui conservée dans les cartons de ce Comité, aux Archives nationales.

Les faits rapportés ici sur les opinions des commissaires chargés de préparer la fabrication des assignats ne manqueront pas d'intéresser les personnes qui se sont occupées de l'histoire du papier-monnaie pendant la Révolution. Bien que l'auteur du mémoire ne partage pas, et pour cause, les opinions de Lavoisier, opinions qu'il ne connaît d'ailleurs que par ouï-dire, le nom de l'illustre savant suffirait pour donner du prix à la discussion provoquée entre les hommes les plus compétents pour signaler les moyens de défendre la fabrication des assignats contre toute tentative de contrefaçon.

*Lorthior* travailla sous le règne de Louis XVI pour la Monnaie des Médailles. Le *Catalogue des poinçons, coins et médailles du musée monétaire*, publié en 1833, signale une médaille du module 18 lignes, exécutée pour les raffineries de Bordeaux. Le graveur a signé le buste de Louis XVI qui occupe le droit de cette pièce. C'est la seule pièce de *Lorthior* dont on trouve la description dans ce Catalogue, d'ailleurs fort arriéré, et qui réclame impérieusement une nouvelle édition.

En somme, *Lorthior* est un artiste d'un ordre inférieur, dans un genre tout à fait spécial et fort peu connu du public. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si son nom est tout à fait oublié aujourd'hui.

J. G.

## *A Messieurs de l'Assemblée Nationale.*

La France, forcée par la disparution de son numéraire de recourir au moyen extrême d'un papier monnoye, du quel doit dépendre le sort de l'État, dont les besoins urgens pourroient se multiplier par la suite, je croirois me rendre criminel envers ma patrie, si, en écartant toute considération particulière, je ne développois avec la franchise d'un loial citoyen toutes les connoissances que je puis avoir acquises par une profonde méditation et par l'exercice d'un art que j'aime, que j'ai pratiqué, j'ose le dire, avec quelque succès, l'espace de quarante ans, et par une expérience de trente-trois dans les fonctions d'expert pour les vérifications, que j'ai exercées dans tous les Tribunaux de la Capitale et en Province, par lesquelles j'ai été à portée de connoitre toutes les ressources de la contrefaction et, par conséquent, les moyens à leur opposer.

M. le Premier Ministre des finances m'a ordonné, le 17 avril, d'exécuter un portrait du Roi en acier, ainsi que six lettres à ajouter à celles du titre que j'avois déjà exécuté pour la Caisse d'Escompte, pour être ajoutées à la planche des assignats ; et M. le Premier Ministre des finances ne me donna que deux jours pour cette opération, terme insuffisant sans doute pour qu'un artiste, quelque habile qu'il fût, pût créer un travail aussi parfait que l'exigeoient les assignats. Quoique M. le Premier Ministre des finances m'eût averti que

mon travail resteroit à ma charge, s'il n'étoit fait au terme qu'il me prescrivoit, je ne me mis pas moins sur le champ en devoir d'exécuter ses ordres.

Quelques jours après, MM. de Montesquiou et de la Blache vinrent chez moi pour connoitre l'état de mon travail; le portrait étoit avancé. Ces messieurs trouvèrent que le travail étoit moins délicat qu'il auroit pû l'être exécuté en taille douce, et ils opinèrent pour ce changement. Continuant ensuite l'exécution des autres objets, je reçus l'invitation de me rendre à un Comité formé à l'Imprimerie roiale, composé de deux membres de l'Académie des sciences (MM. de Lavoisier et l'abbé Rochon), de MM. de Montesquiou, de la Blache, Le Couteux de Canteleu et M. son frère, M. d'Anisson et moi, à l'effet d'aviser à ce que chacun pourroit ajouter à la sûreté des assignats. On commença par l'examen du papier; M. Annisson prétendit qu'il ne seroit jamais possible de l'imiter, ni d'en pénétrer le secret. Mon avis fut qu'un secret confié indispensablement à la quantité d'ouvriers nécessaires à la fabrication, ne pourroit exister longtems; qu'un journalier pouvant se laisser corrompre, ce secret me paroissoit insuffisant à la sûreté des assignats, mais qu'il pourroit néanmoins faire partie des entraves à opposer à la contrefaction. M. Anisson réclama ensuite en faveur des caractères de l'Imprimerie Roiale, qu'il dénomma les caractères du Roi, prétendit qu'ils étoient inimitables, et qu'ils étoient capables de consolider la sûreté des assignats. Mon opinion se trouvant diamétralement opposée à cette assertion, je répondis que les caractères de l'Imprimerie n'étant en général que des figures de convention, toujours les mêmes, à quelques différences seulement quant à la perfection; que l'habileté d'un graveur en caractères d'imprimerie ne consiste que dans une parfaite imitation; que les Hollandois, les Espagnols, les Anglois et les Napolitains ayant porté la perfection des caractères au delà des François, il n'y avoit pas lieu d'y compter, puis qu'il pourroit se trouver partout de dangereux imitateurs[1].

---

1. Lorsque les Anglois s'efforcèrent de faire rentrer les Amériquains sous leur joug, les armes meurtrières avec lesquelles ils les combattirent ne furent pas le seul fléau qu'ils emploièrent pour les soumettre, ils introduisirent dans leurs colonies une telle quantité de faux papier monnoie que les vrais perdirent 90 p. o/o. La cause de notre révolution étant celle de tous les souverains de l'Europe, nous avons donc à appréhender de toutes parts au dehors cette même perfidie. Nous avons à craindre plus encore les ennemis de notre nouvelle Constitution, tant au dehors qu'au dedans du roiaume, tous les indigens occasionnés par les réformes, et particulièrement l'anéantissement des graveurs en métaux de tout le roiaume, par l'anéantissement des titres de noblesse, dont le nombre est considérable, la liberté de la presse, etc., etc.

M. l'abbé Rochon proposa ensuite une manière de composer des planches au moyen d'un régulateur qui n'avoit que l'avantage de placer régulièremens les différens poinçons qui auroient frappé sur une planche de métal les différentes figures destinées à caractériser les assignats. Je reconnus facilement que ce moyen n'offroit autre chose que le procédé de la gravure en musique.

L'avis de M. Lavoisier, quoi qu'il n'ait point été proposé en ma présence, mais qui fut celui qu'il fit adopter pour les billets de la Caisse d'Escompte, fut de croiser les talens de différens artistes, afin qu'un seul ne pût prévariquer. Pour que cet avis fût admissible, M. Lavoisier auroit encore dû indiquer un talent capable d'opposer au mien une concurrence suffisante. Cet avis fut donc tout à la fois inconséquent et impolitique. Ce fut par ce sistême qu'il priva les billets de la Caisse d'Escompte du moyen le plus sûr qu'on ait pû opposer à la contrefaction. J'avois proposé d'exécuter des poinçons composés de mots entiers, dont les lettres se trouveroient pourvues de leur liaison. L'exécution très difficile de ces mots ne pouvoit s'opérer qu'au burin et par une main très habile, au lieu que les poinçons en lettres séparées, qui s'exécutent par les graveurs de l'Imprimerie, se travaillent à la lime, d'une manière très commode et facile. Les avis de M. de Lavoisier prévalurent au détriment de la sûreté des billets de la Caisse d'Escompte, et les assignats seront également privés d'une sûreté qui les auroit en quelque sorte rendus inaltérables. Tout ce qui est en lettres, aux billets de la Caisse d'Escompte ainsi qu'aux assignats, fut exécuté par un graveur en caractères d'imprimerie imitables par tous les autres ouvriers de son espèce. Il n'y eut que les lettres du frontispice qui me furent réservées et qu'on n'imitera jamais. N'ayant enfin trouvé dans aucun de ces moyens rien qui pût servir à la sûreté d'une chose de cette importance, mon avis fut de choisir le plus habile homme qu'on pût trouver, qui seut par son génie sortir de la route ordinaire, et exécuter des caractères assès difficiles par leur forme et par la supériorité de leur exécution, pour qu'il soit impossible aux contrefacteurs (qu'on ne trouve jamais dans les habiles gens) de pouvoir y atteindre.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

## UNE SIGNATURE A EXPLIQUER.

(1679.)

J'ai rencontré à la vitrine d'un marchand de curiosités une petite sculpture française en bois, signée d'initiales énigmatiques. C'est un petit bas-relief plat, en bois jaunâtre, découpé sur ses bords et posé

sur un fond d'étoffe. Il représente une sainte Madeleine pénitente. Elle tient un crucifix, et sur la terrasse, qui coupe et porte le buste, se trouvent une tête de mort et un vase de parfums. Sous cette même terrasse on lit la signature :

C. D. S. 1679.

L'œuvre, faite pour être accrochée le long d'une glace ou au-dessus d'un prie-Dieu, ne dépasse pas l'ordinaire, mais il n'en serait pas moins curieux de savoir le nom de son auteur, qui devait être un sculpteur de crucifix et d'images de sainteté. La lettre S, étant plus grande que le C et le D, a été évidemment grandie à dessein pour s'en distinguer nettement. Ce peut être le nom de famille, et il faudrait alors chercher quelqu'un s'appelant *C... de S...* Je serais plus disposé à croire que C et D sont les initiales du prénom et du nom et que S est là pour *Sculpsit*, mais on n'en est pas pour cela plus avancé.

A. DE M.

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE[1].

GARNIER, MULARD, PILS, DROLLING.

XLII. **Garnier.** — 1849.

CI-GIT
ÉTIENNE-BARTHÉLEMY GARNIER,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A PARIS LE 24 AOUT 1759,
DÉCÉDÉ LE 15 NOVEMBRE 1849.

---

1. Un correspondant anonyme nous a fait l'honneur de nous communiquer plusieurs épitaphes relevées au cimetière du Père-Lachaise. Nous le remercions de son envoi. L'ordre chronologique que nous avons suivi jusqu'ici ne nous permet pas de revenir, en ce moment, sur un certain nombre d'inscriptions que nous n'avions pu découvrir à temps pour les insérer à leur rang; elles trouveront place dans un supplément. Celles de *Valenciennes* et d'*Ansiaux* qui nous sont offertes ne seront pas omises. Quant à l'épitaphe absente de *Prud'hon,* qui a préoccupé notre correspondant, elle serait diffi-

SOUVENIR IMMORTEL,
AU MÉRITE ÉMINENT,
A L'HOMME AIMABLE,
MODESTE, CONSCIENCIEUX,
ET AU MEILLEUR DES AMIS.

LA FIN DE SA VIE
S'ÉCOULA DANS LA CONSOLATION,
ET CROISSANT EN MÉRITES,
PAR LA CRAINTE DU SEIGNEUR,
IL S'AVANÇA VERS LE TERME
DE SES JOURS DANS LA PAIX.
PRIEZ DIEU POUR LUI.

(Montparnasse, 10e division.)

XLIII. **Mulard.** — 1850.

HENRY-FRANÇOIS MULARD,
PEINTRE D'HISTOIRE,
10 MAI 1850.

—

MARIE-LOUISE-FÉDÉRINE
DANIEL, FEMME MULARD,
25 DÉCEMBRE 1846.

(Montparnasse, 2e division.)

XLIV. **Pils.** — 1850.

ICI REPOSENT
ÉDOUARD PILS, PEINTRE,
NÉ EN 1823, MORT EN 1850.

—

ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTE
PILS,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

---

cile à mentionner, attendu qu'elle n'existe pas. Les notes que nous publions dans ces pages ne comportent strictement que des épitaphes ; ce n'est donc pas le lieu de décrire ici la tombe de *Prud'hon*, si intéressant que soit l'artiste. On trouvera d'ailleurs dans la *Gazette des Beaux-Arts* (troisième période, année 1879, tome XX, p. 537-538) la constatation douloureuse que le monument du peintre est sans inscription d'aucune sorte. Nous parlerons peut-être ultérieurement des Tombes d'Artistes. En attendant, la publication de l'*Inventaire des Richesses d'art* contiendra prochainement la description des monuments funèbres érigés par souscription publique dans les cimetières de Paris et décorés de sculptures. — H. J.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS,
NÉ A PARIS LE 7 NOV. 1815,
MORT A DOUARNENEZ
LE 3 SEPT. 1875.

—

FRANÇOIS PILS, PEINTRE,
NÉ EN 1785, MORT EN 1867,
SON PÈRE [1].

—

ERNEST PILS, SCULPTEUR,
NÉ EN 1825, MORT EN 1871.
SES FRÈRES [2].

—

AMÉLIE PILS,
NÉE EN 1828, MORTE EN 1875.
SA SŒUR.

—

A LA MÉMOIRE DE
SUZANNE PILS,
NÉE EN 1793, MORTE EN 1829.
SA MÈRE.

(Père-Lachaise, 54e division.)

XLV. **Drolling.** — 1851.

A DROLLING,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE
DES BEAUX-ARTS,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
SES ÉLÈVES RECONNAISSANTS.

LA MORT D'ABEL,
JÉSUS AU MILIEU
DES DOCTEURS,
St PAUL A ATHÈNES,
LA CONVERSION DE St PAUL,
ORPHÉE AUX ENFERS,
LA LOI DESCENDANT
SUR LA TERRE,
UNE SÉANCE DES ÉTATS GÉNÉRAUX
SOUS LOUIS XII.

---

1. C'est-à-dire père d'Isidore-Alexandre, dont l'épitaphe domine sur le monument.

2. Les mots « ses frères » s'appliquent à Édouard et à Ernest Pils, frères d'Isidore-Alexandre.

Au centre d'une couronne de laurier, sculptée sur le cippe, on lit :

HOMMAGE
DE SES ÉLÈVES.

(Montparnasse, 13e division.)

H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Archives du Musée des Monuments français.* Paris, Plon, in-8°, 1885. — Le premier fascicule de la deuxième partie de cet important recueil de documents, publié sous le contrôle de la Commission de l'*Inventaire des richesses d'art de la France,* est en distribution. Cette partie de la publication comprendra les pièces déposées par *Alexandre Lenoir* aux Archives nationales. Le nombre de ces pièces est tel que le fascicule, de 160 p. grand in-8°, embrasse à peine une période de quatre années, 1790 à 1794. M. Guiffrey a accepté le soin de veiller à la transcription des manuscrits et de classer les pièces qui nous sont parvenues dans un grand désordre. MM. Albert Lenoir, Paul Mantz, Anatole de Montaiglon et Henry Jouin secondent M. Guiffrey dans cette publication qui présentera pour la première fois, quand elle sera complète, le véritable rôle d'*Alexandre Lenoir* et l'histoire impartiale du Musée des Monuments français. — H. J.

*Inventaire général des richesses d'art de la France.* Paris, Plon, in-8°, 1885. — Le premier fascicule du tome II des *Monuments religieux de Paris* a été récemment mis en vente. Il renferme les monographies des églises Notre-Dame des Blancs-Manteaux, par MM. de Lajolais et Jules Guiffrey; Saint-Eugène, par M. Jules Guiffrey ; Saint-Joseph, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Pierre de Montrouge, Notre-Dame de Clignancourt, Saint-Leu, l'Assomption, les temples israélites des rues de la Victoire et des Tournelles, l'église Saint-Roch, par M. L. Michaux; les églises Saint-Marcel de la Salpêtrière, Saint-Médard, Notre-Dame-de-la-Gare, Saint-Marcel de la Maison-Blanche, la chapelle et l'hospice de la Salpêtrière, par M. A. Darcel. — H. J.

*Armorial général de l'Anjou,* par M. Joseph Denais, trois volumes de texte de 494, 436, 451 p. in-8° et 55 pl. Angers, Germain et Grassin, 1885. — Ce consciencieux ouvrage a été entrepris par son auteur dans le but d'aider à la lecture des armoiries dispersées sur les monuments d'architecture, les toiles, les statues, les verrières. A ce titre, nous lui devons ici une mention, car nous aurons plus d'une fois l'occasion de l'ouvrir et de le consulter. Il sera pour les travailleurs un précieux outil. — H. J.

*Bulletin des Beaux-Arts,* journal mensuel orné de nombreuses gravures, planches hors texte. — Cette utile publication, dont nous avons signalé le titre à nos lecteurs en 1884, vient d'achever sa seconde année. Elle est exclusivement consacrée aux maîtres français et renferme plus d'un catalogue étendu. Le second volume, complété par une table, comporte 256 p. in-4° et les gravures hors texte sont très soignées. Paris, Fabré, quai des Grands-Augustins, 41. — H. J.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

**7. — Juillet 1885.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

### DATE DE LA MORT DE *JEHAN I JUSTE*,

#### AUTEUR DU TOMBEAU DE LOUIS XII.

(1549.)

La biographie des *Juste* a été pendant longtemps si obscure et si incomplète qu'on n'en connaissait que deux, *Jehan* et *Juste* de Juste que l'on disait frères, bien que le second ne fût que le neveu du premier. J'ai été assez heureux pour aider à retrouver les différents membres de cette famille d'artistes dont quatre sont aujourd'hui connus. Mais, même après la belle étude de mon excellent ami M. de Montaiglon sur ces célèbres sculpteurs, il restait encore plus d'une question à résoudre, notamment celle de savoir à quelle époque était mort *Jean I Juste,* le plus grand de tous, l'auteur du tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne. En 1876[1], je trouvais un texte prouvant qu'en 1559 *Jehan I Juste* n'existait plus, et je justifiais ainsi la supposition émise par M. de Montaiglon touchant la présence à Tours au xvi[e] siècle de deux sculpteurs du nom de *Jehan Juste*, mais cette indication ne nous donnait point encore la date de la mort de *Jehan I.*

Dans le *Bulletin monumental* de 1877, un heureux chercheur, M. le docteur Giraudet, insérait une note dans laquelle il disait avoir trouvé, dans un vieux registre des Confréries de la paroisse

1. *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* séance du 29 novembre 1876, et *Gazette des beaux-arts,* n° du 1[er] février 1877.

de Saint-Saturnin de Tours, la preuve que *Jehan I* était mort en 1549. Il citait les textes qui prouvaient son dire, mais il n'indiquait point le dépôt où se trouvait ce registre, qui pouvait fort bien être entre les mains d'un particulier. Je soupçonnais fortement qu'il devait faire partie des archives de la ville de Tours, mais toutes mes recherches dans ce dépôt, malgré le concours que m'avait gracieusement prêté M. Léger, secrétaire-archiviste de la mairie, étaient demeurées sans résultat.

Enfin, je m'avisai dernièrement de feuilleter les registres de l'état civil de Saint-Saturnin, qui sont conservés à cette même mairie, dans un local autre que celui des archives. Ils ne remontent qu'à une époque postérieure à 1549, mais je savais, par un document de 1543 [1], que *Jehan I Juste* habitait alors cette paroisse, et je m'aperçus bientôt que j'étais sur la bonne piste, car, dans le registre portant au dos le n° 4, je rencontrai l'introuvable document.

Presque en tête de ce volume ont été reliés quelques cahiers qui contiennent les listes de différentes Confréries établies dans l'église de Saint-Saturnin, notamment de celles du Saint-Sacrement et des cinq plaies de Jésus-Christ. Ces cahiers sont en partie rongés par l'humidité et les feuillets tombent en poussière presque à chaque fois qu'on y touche. Les listes sont donc fort incomplètes et plusieurs noms font défaut. Par un heureux hasard, celui de *Jehan Juste* a été respecté; et, lorsque je trouvai sur une liste des confrères du Saint-Sacrement une mention ainsi conçue : *Jehan Juste et sa femme*, je pensai qu'il s'agissait de notre grand sculpteur.

Cette qualité ne lui est pas donnée, il est vrai, mais la profession des membres de la confrérie n'est presque jamais indiquée. Je savais, par l'acte de 1543, que *Jehan Juste* habitait sur cette paroisse, et je n'avais point rencontré à Tours, à cette époque, une autre famille portant le nom de Juste. Cette liste, où les confrères sont rangés par ordre alphabétique de prénoms, est certainement antérieure à 1550, car, dans le titre à demi rongé, on lit encore les mots *mil cinq cens quarante;* mais le chiffre indiquant l'unité a disparu, et il est question de réceptions de confrères, datées de 1545 à 1547.

1. *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine,* par M. Ch. de Grandmaison, p. 226 et 227. Paris, Dumoulin, 1870.

Cette mention, si elle était unique, ne nous apprendrait rien sur la mort de *Jehan Juste*. Heureusement le cahier de la Confrérie du Saint-Sacrement est suivi d'un autre consacré à celle des Cinq Plaies de Jésus-Christ, dans lequel nous lisons à la lettre J : « *Jehan Juste et sa femme*, » avec l'indication des vingt deniers reçus pour leur cotisation. Mais ici cette mention a été rayée et une main tout à fait contemporaine a écrit en marge : *Mort et payé pour son lissue?*[1] *XX*$^{d}$, *et a esté sa messe dicte*. Comme ce cahier est dit en tête avoir été commencé le vendredi de la Passion 1548, il semble bien que *Jehan Juste* a dû mourir peu de temps après cette époque.

Un autre texte encore plus explicite permet de serrer de plus près la date de la mort de notre grand artiste.

Les listes des confrères sont suivies des comptes des recettes faites par un sieur Pierre Houdry, procureur au siège royal de Tours et procureur de la Confrérie des Cinq-Plaies. Or, à la fin d'un de ces comptes intitulé : *Autre mise faite par le dit Houdry pour l'année 1549*, on lit : *Plus en la dite année sont décédez les confrères cy après notez et pour leurs asmes ont été dites les messes qui s'ensuivent;* et dans la liste des morts, on trouve la mention suivante : *Plus*, *maistre Jehan le Juste*, *et a esté payé pour sa messe IV s. 2 d.*

La qualité de Maître convient parfaitement à notre grand sculpteur; c'est donc en cette année 1549 qu'il faut placer la mort de *Jehan I Juste;* né près de Florence en 1485, il avait alors soixante-quatre ans.

Par conséquent, le *Jehan Juste* qui a travaillé à Oiron et signé en 1559 la quittance publiée par M. B. Fillon, celui qui, en 1560, figure avec Valence dans les comptes pour l'entrée à Tours du roi François II, et qui, en 1562, prend à bail une portion de maison rue de la Scellerie, est bien *Jehan II Juste,* très probablement fils de *Jehan I* et sculpteur comme ce dernier.

Charles de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

---

1. Très probablement pour *linceul*, drap de lit; le papier est altéré en cet endroit.

# COMMISSION DU PEINTRE *FOUQUIÈRES*

## POUR LES CONSULS DE TOULON.

(1626.)

*Communiquée par M. Charles Ginoux.*

Le dernier numéro de la *Revue* (p. 65-66) contient une lettre de Louis XIII relative à Fouquières. Dans cette lettre, il est fait mention d'une Commission dont le peintre est porteur et qu'il pourra montrer aux consuls de Toulon. Voici cette pièce, transcrite avec soin par notre correspondant, M. Charles Ginoux, aux Archives communales de Toulon. Série FF 308 à 321 (1593-1698), Armoire 13.

H. J.

*Tollon.*

*Copie de la Commission du s^r de Fouquières, pour les Consulz et Communautté de la ville de Tollon, du 29 octobre 1626. — Jullien*[1].

Louis, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre à tous nos Gouverneurs, Maires, Eschevins, Consuls, Juratz et Capitouls des villes et places de nostre royaume, salut. Nostre intention conforme à celle du feu roy Henry le Grand, nostre très honoré seigneur et père que Dieu absolve, étant pour plusieurs bonnes considérations à nous ordonées d'avoir en la grande gallerie de nostre chastau du Louvre les portraits desd^tes villes places et paysages des environs, aux despans des communautés d'jcelles, nous avons estimé ne pouvoir commettre le soing à personne plus digne et qui se puisse mieux acquitter que nostre cher et bien amé le s^r *Jacques de Fouquières*, gentilhomme ordinaire de nostre chambre, nous, après causes du buct, informés de son industrie et capacité ez l'art de perspective et peinture et de sa fidelle affection à notre service, avons ledit *Fouquières* commis et députté, commettons et députtons par propres pièces signées de notre main, pour aller et se transporter diligemmant par toutes les grandes villes et places de nostre royaume, et tirer et faire les plans et dessaing mesmes des paysages des environs pour à son retour [d'iceux] rédiger les tableaux et portraits sur les mesures qui lui en seront

---

1. Ce titre est dans l'angle supérieur de droite du *verso* de la feuille de papier (format grand in-folio) sur laquelle est copiée la Commission. Toutes les écritures qui suivent sont contenues dans une seule page disposée en hauteur.

données par nostre amé et féal conseiller surintendant et ordonnateur de nos bastimants, le s[r] de Fourcy, gouverneur de la dite Gallerie de nostre chasteau du Louvre avec les ornements qui y seront nécessaires. Sy vous mandons également de tous endroits, pour ainsi qu'il appartiendra, très expresseman enjoignons souffrir et permettre aud. s[r] *Fouquières* faire les plans et dessaings desdites villes et paysages, et, ce faisant ouverture dans lieux et endroits que besoin sera, et desdits plans et dessaings et paysages, mesmes des tableaux et pourtraits que à son retour il en fera, de faire payer incontinant de ses sallaires des deniers communs et d'octroi de chascunes de nosdites villes et places où ainsi qu'il sera par vous advisé, autreman nous lui en ferons faire taxe en notre conseil, pour les susdits plans et dessaings et paysages estres aportés à nostre ville de Paris à la diligence et conduite dud. *Fouquières* et par lui rédigé les tableaux et pourtrets sur les susdites mesures estre mis à ladite gallerie du Louvre, ainsi que ses ornemans qui y seront nécessaires[1] *sans que nul autre se puisse ingérer à prétendre lesd. plans, dessaings, et paysages, ne les rediger les tableaux et pourtraits, conduire ornemans, décoration de lad[e] gallerie, circonstances et dependances; ce que nous deffendons très expresseman à toutes personnes, de quelque qualité et quelque condition qu'ils soient; et à chacun de vous de le promettre sur permis dresser dessaings; commandons à nos huissiers ou sergens, produire, requérir signifier ou prêter à tous ceux qu'il appartiendra et dont led. Fouquierre les requerra sans demander permission ne paration nonobstant quelconques édits, ordonnances, mandemans, deffences et letres à ce contreres auxquelles nous derogeons car tel est nostre plaisir.*

Donné à S[t] Germain en Laye, le xxix jour d'octobre, l'an de grace mil six cents vingt six, et de nostre règne le dix-septiesme. Signé Louis, et au plus bas : par le Roy : de Lomenie, et scellé de sire jaulne.

Collationné à son original; signé et collationné comme dessus, exibé et retiré pour le s[r] de *Fouquières* par moi Honoré Gilles, notaire royal, au lieu de Six-Fours[2], 28 janvier 1628.

Six-Fours, ce 28 janvier 1628.

Signé : Gilles.

---

1. Les lignes qui suivent sont soulignées dans la copie de 1628. — Ch. G.
2. Six-Fours est une très ancienne commune. Elle est éloignée de Toulon de

## CLAUDE CLOCHE

PEINTRE ORDINAIRE DE L'ÉCURIE D'ANNE D'AUTRICHE.

(1624-1630.)

Nous trouvons dans les papiers d'Auguste Jal un certain nombre de fragments d'actes concernant un peintre nommé *Claude Cloche*. Ces documents nous permettent de suivre l'artiste pendant six années, de 1624 à 1630.

Le 10 septembre 1624, « *Claude Cloche*, compagnon peintre, « époux de Geneviève Vassé, demeurant rue Montmartre, fait « baptiser à Saint-Eustache Geneviève qui est tenue sur les fonds « par honorable homme *Renault de Lavigne*, peintre de la Royne « mère du Roy. » En 1627, Cloche a fait son chef-d'œuvre et obtenu le brevet de maître peintre, car il prend cette qualité sur le baptistaire de sa fille Marie, baptisée le 10 octobre 1627, ayant pour parrain *Jehan Meynier*, peintre du Roy, et pour marraine « Marie Tisserant, femme d'*Augustin Quesnel*, peintre du Roy. »

Les relations de *Claude Cloche* sont enviables. Cet homme, qui trois ans auparavant était « compagnon peintre, » ne se contente pas de la maîtrise : il fréquente le peintre de la Reine mère et les peintres du Roi. Peut-être *Cloche*, au 10 octobre 1627, est-il à la veille d'obtenir la charge qui va l'attacher à la cour. Le 10 juin 1629, remplissant à Saint-Eustache l'office de parrain au

---

sept à huit kilomètres et assez distante de la grande route d'Italie. Le village est situé au sommet d'un mamelon, d'où l'œil embrasse de ravissants horizons. On aperçoit, à l'est, Toulon et sa rade; les îles d'Hyères et les Montagnes des Maures; au sud, la montagne de Sicié ou de Notre-Dame-de bonne-Garde; à l'ouest, les golfes de Saint-Nazaire, de Bandol, et plus loin les rivages de la Ciotat et de Marseille; au nord, le rideau de montagnes des environs de Toulon, telles que Coudon (coing), Faron (pharonos), Baou de quatre heures, Caoumé, etc. Mais tout cela n'explique pas pourquoi de *Fouquières* fit collationner sa Commission à Six-Fours.

On remarquera, d'après les lignes soulignées de la *Commission*, que de Fouquières avait quelque raison de croire que la conduite de toute la décoration de la galerie du Louvre lui appartenait.

*Fouquières* se trouvait à Toulon dès le mois de janvier 1628, et la lettre que Louis XIII écrivait aux consuls pour le leur recommander est du mois de juillet 1629 (date exacte). Avant cette dernière date, de *Fouquières* avait-il déjà été assigné devant le Tribunal, pour restituer le plan que lui avaient confié les consuls ? Ch. G.

baptême d'un fils du peintre *Charles Dupuy*, *Claude Cloche* se pare du titre de « peintre ordinaire de l'écurie de la Reyne. »

Le 26 décembre 1630, *Cloche* fait baptiser un fils dont le prénom est *François*.

Là s'arrêtent nos renseignements sur ce peintre, mais peut-être les archives dispersées de la maîtrise seront-elles plus explicites. Si notre artiste vécut jusqu'en 1648, il fut de ceux dont le nom dut se trouver mêlé à la lutte des « Maîtres » et des « Académistes. » Ami du peintre de Marie de Médicis, lorsqu'il n'est lui-même que compagnon ; en relations cordiales avec deux peintres de Louis XIII, puis, peintre ordinaire d'Anne d'Autriche, *Claude Cloche* dut avoir quelque talent et faire bonne figure à son époque.

Henry Jouin.

---

## MÉMOIRE DE LORTHIOR

### GRAVEUR DES MÉDAILLES DU ROI, SUR LA FABRICATION DES ASSIGNATS.

30 juillet 1790.

(*Suite et fin*[1].)

Le Comité, au nom de l'Assemblée Nationale, m'ayant honoré de son choix, il me fut ordonné d'exécuter six lettres pour completter celles que j'avois déjà exécutées pour le frontispice des assignats ; treize lettres en ornement en forme d'ecriture pour les séries ; les mots *mille*, *trois*, *deux*, *cent*, une bordure composée de plusieurs poinçons, une fleur de lis fleuronnée, et deux timbres secs, que j'exécutai, j'ose le dire, de manière à ne craindre aucune concurrence, et le Comité retrancha mon portrait en manière d'imprimerie, pour être remplacé par une planche que le Sr *St Aubin* seroit chargé d'exécuter en taille douce, quoique M. Anisson ait représenté la lenteur qu'occasionneroit une seconde impression en taille douce, qui deviendroit contraire à la célérité qu'exige la fabrication des assignats.

Ayant appris que mon travail n'avoit point été regardé comme l'objet le plus essentiel à la fabrication des assignats, je fus pour m'en convaincre jeter un coup d'œil sur l'imprimerie en taille douce. J'y reconnus en effet que ma bordure, sur laquelle j'avois épuisé toutes mes facultés, se trouvoit remplacée par une besogne de graveur d'imprimerie ; que la place qui devoit être occupée par mon timbre

---

1. Voy. la *Revue* de juin 1885, p. 89 et suiv.

sec, étoit occupée par trois fleurs de lis en taille douce d'une exécution inférieure au talent ordinaire d'un graveur en armoiries sur la vaisselle; que la première impression qui n'avoit pas eu le tems de sécher, s'étoit décalquée d'une partie de son noir par la pression de la seconde, tellement que les caractères s'en trouvoient maculés.

Tous papiers monnoyes, représentatifs d'un numéraire effectif, en tous pays, sont assimilés aux mêmes règlemens et régimes que les monnoyes, et, par conséquent, les délits subordonnés aux mêmes peines, quoi qu'en pensent nos jurisconsultes modernes. Il est donc nécessaire d'astreindre les assignats aux mêmes formalités que celles qui se pratiquent pour les monnoyes. Lors de l'établissement d'une nouvelle monnoye, la loi veut qu'il soit déposé au greffe du siège destiné à connoitre des contraventions une première pièce de la fabrication, qu'on nomme étalon, pour servir aux experts de pièce de comparaison; et toutes les pièces qui se fabriquent ensuite ne peuvent jamais différer de cette première pièce. Un graveur particulier qui se permettroit de changer la moindre chose dans les quarrés qu'il fabrique avec les poinçons qui lui sont fournis par le graveur général commettroit un délit. La parfaite identité n'existant plus entre l'étalon et les pièces en circulation, ou mêmes les pièces entre elles, la loi seroit privée de prononcer sur le sort d'un coupable. D'après ce principe, la loi exige donc également qu'il soit déposé aux greffes des jurisdictions destinées à connoître des délits sur les monnoyes, une première épreuve pour y recourir au besoin. Il est donc également essentiel que les caracteres dont seront composés les assignats ne puissent jamais varier. Tous caractères variables par leur nature deviennent donc illégaux aux yeux de la loi.

Examinons maintenant si on a pu donner au portrait du Roi en taille douce la préference sur celui en manière d'imprimerie en lettres. Les traits qui caractérisent une figure quelconque, destinés à être exécutés en imprimerie en lettres, doivent être représentés en relief pour être inculpés ensuite dans des pièces de cuivre rouge qui servent à mouler les étains dont on compose les planches.

Il étoit impossible d'exprimer en relief et en acier des traits qui s'exécutent en creux avec la pointe d'un burin, aussi délicats qu'en taille douce, mais je n'avois pas moins trouvé beaucoup plus de difficultés à vaincre pour opérer ce qui ne s'étoit point encore exécuté en ce genre. Les étains sortis des moules formés des mêmes poinçons ne peuvent jamais varier, et la reproduction en est indéfinie.

Une planche de cuivre rouge en taille douce ne peut tirer qu'un petit nombre d'épreuves, soit qu'on la retouche ou qu'on la remplace par une nouvelle, la seconde diffère de la première, et toutes entre elles diffèrent indispensablement les unes des autres; M. *de St Aubin* qui en a déjà executé plus de cent de sa main, n'ayant pas eu le tems de former

des chefs d'œuvres, on pourra facilement trouver des imitateurs. Il résulte donc, d'après cet exposé, la preuve physiquement démontrée que non seulement le portrait en taille douce a occasionné une opération aussi longue que dispendieuse qui a suspendu l'emploi pressant des assignats, mais qu'il est encore illégal aux yeux de la loi.

Après avoir fait les plus grands efforts, altéré ma santé, perdu les yeux par un travail consécutif de soixante-dix jours, quinze heures par jour, la loupe à la main, pour m'acquitter dignement d'une chose de cette importance, ayant donné en différentes autres circonstances des preuves de mon zèle et de ma capacité, je n'avois sans doute pas lieu de m'attendre à voir toutes mes opérations dénaturées d'une manière aussi contraire aux intérêts de la chose publique. Il ne me reste plus qu'un mot à dire sur la sûreté des assignats dans l'état où ils se trouvent. J'ai démontré la nécessité de déposer, à la forme ordinaire, une première empreinte des assignats aux greffes qui seront destinés à connoitre les contraventions. Il sera encore nécessaire de faire prononcer la peine contre les contrefacteurs des assignats par l'Assemblée nationale et de la faire publier partout le Roiaume avant leur émission.

Il sera aussi nécessaire d'établir une vérification pour l'échange des billets de caisse en assignats. Si les connoissances particulières de leur auteur sont agréables à Messieurs chargés d'en faire le choix, il s'acquittera de cette fonction avec toute l'attention et l'intégrité qu'elle exige.

Le 30 juillet 1790.

Remis à Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale par son très humble et très obéissant serviteur

LORTHIOR,
*Graveur des médailles du Roy.*

Rue Dangiviller, n° 9.

---

Un de nos correspondants qui ne veut pas être nommé, — nous respecterons son désir, — nous envoie, à l'occasion de la note rédigée par Lorthior, des renseignements sur le graveur que nous avions qualifié irrévérencieusement « artiste d'un ordre inférieur. » Notre aimable collaborateur nous reproche avec trop de bonne grâce notre épithète pour que nous ne nous empressions pas de faire amende honorable et de déclarer que nous avons entendu dire seulement que Lorthior est peu connu, et a plutôt travaillé à de petites pièces qu'à des médailles.

Cependant il a gravé, en 1773, une grande médaille représentant un cavalier galopant vers la gauche en avant d'un bastion avec cette

légende : *Char., petit fils de France, comte d'Artois, colonel général des Suisses et Grisons*. La signature, sans prénom, se lit dans l'exergue au-dessus de la date.

Un jeton à l'effigie de Louis XV, également signé, mais sans date, porte au revers un écu armorié (les armes de la ville de Bordeaux) surmonté d'une couronne de comte avec la légende : *Munificentia urbis Burdig*. Dans les salons de Lille de 1773 à 1788 se rencontrent les noms de Lorthiort, Lorthroit, Lhortiot, Lortiot le cadet. Je n'ai pas le volume récemment réimprimé sous la main pour vérifier si ces noms s'appliquent à un ou à plusieurs artistes.

Voici enfin quelques détails peu connus que notre correspondant veut bien ajouter aux renseignements qui précèdent. Ils prouvent que l'artiste, que nous avons trop méconnu, a eu, comme tant d'autres ensevelis maintenant dans un profond oubli, son heure de réputation et de succès. Il est question de lui dans les lettres de Mme Geoffrin au roi Stanislas (*Correspondance inédite du roi*, etc..., publiée par M. Charles de Mony. Paris, E. Plon, 1875, p. 219) : « M. de la Marche a encore fait des siennes auprès du sieur Lorthior. « Il a été lui faire des propositions en lui disant que le traitement de « cet homme que je vous ai promis de ne plus nommer (l'architecte « Louis) serait la règle du sien. Ce *Lorthior est jeune, il a de l'esprit*, « *une très mauvaise tête, un peu libertin, habile dans son art, petit* « *maître, courant sans cesse les rues en cabriolet. Il s'est échauffé la* « *tête sur tous les avantages et honneurs dont il serait comblé à Var-* « *sovie*... » (Extraits de lettres de 1766.)

Lorthior est cité dans l'*Almanach des Artistes* de 1776, p. 186 : « *Lorthior*, salle neuve du Palais, grave supérieurement le cachet, c'est un des meilleurs graveurs de son genre. » Et dans celui de 1777, p. 187 : « *Lorthior*, graveur des médailles du roi, graveur de cachets. Cour neuve du Palais. »

D'après l'extrait de la lettre ci-contre, il paraîtrait que le roi Stanislas avait fait construire un hôtel des monnaies; ce fut même son premier acte à son avènement. Il faisait fabriquer les coins à Paris, bien que la médaille de son couronnement ait été frappée en Angleterre et qu'il fît faire des offres à Lorthior.

Jules Guiffrey.

---

## LE CHEVALIER ERNOU.

(1720-1739.)

Dans bien des cas, il faudrait penser à relire ce qu'on a lu. C'est ce qui m'arrive pour la question sur le Chevalier *Ernou* que j'aurais

dû savoir ne pas avoir à poser. La réponse se trouvait d'avance dans deux livres excellents dont je fais grand cas, que j'ai chez moi sous la main et que j'ai lus quand ils ont paru. M. Michel, l'un des conservateurs du Musée d'Angers, m'y renvoie, et aussi leur auteur, mon ami M. Célestin Port, qui s'étonne à juste titre et vis-à-vis de qui j'ai à m'excuser de mon *lapsus memoriæ*. Il a parlé deux fois de notre peintre dans ses *Artistes angevins*, dont le tirage à part a été donné par lui en 1881 à la collection annexe de notre Société de l'*Art français*, où le Chevalier *Ernou* a son article p. 107. Il en avait déjà parlé en 1876 dans le tome II de son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, p. 118. Après les articles du peintre *François Ernou* dont on connaît un portrait d'Antoine Arnauld daté de 1663, du peintre *Jean Ernou* qu'on suit depuis 1673 jusqu'en 1699, date de sa mort, de son fils *Jean*, qualifié de chirurgien et de peintre, se trouve l'article du Chevalier *Ernou*. Je transcris celui plus récent des *Artistes angevins :*

« Le Chevalier *Ernou*, originaire, croit-on, de Saumur, et sans doute parent des précédents, jouit dans son temps d'une véritable réputation qui lui a fait attribuer plus tard toutes les œuvres signées de leur commun nom. Il était Chevalier de l'Ordre du Christ et en prenait le titre sur ses ouvrages. La ville d'Angers commanda en 1734 « à monsieur le Chevalier Ernou » le portrait du conseiller Trochon, au prix ordinaire et constant de 30 livres; deux autres, ceux de MM. Crosnier et Brouard, en 1739. Un Christ de sa façon décorait la sacristie de la Trinité; une naissance du Christ, signée, mais dont la couleur a souffert, existe dans la petite chapelle de Clos-l'Oreille, en Sainte-Gemme, près Angers. Trois portraits dont un de femme, appartenant à M. Duperré, ont figuré à l'exposition d'Angers de 1838. M. de Loze possède aussi un beau portrait d'homme, avec cuirasse et perruque, signé : *Le chevalier Ernou, 1720.* J'ai vu quelque part une note de Toussaint Grille indiquant que son tableau de la Compassion de la Vierge, qui pourrait bien être celui de François Ernou, dans la chapelle de Montplacé, a été gravé. Il lui attribue aussi les portraits des évêques d'Angers, qui décoraient la salle synodale de l'évêché. »

Comme l'Ordre du Christ est Portugais, il se pourrait qu'*Ernou* eût été en Portugal. En tout cas, le portrait de M. Steyert ajoute quelque chose à ce que M. Port nous apprend; *Ernou* était à Lyon en 1731.

M. Port ajoute dans sa lettre qu'il a appris récemment, par une lettre de M. Maurice Tourneux, qu'*Ernou* était particulièrement lié avec le peintre angevin *François Gilquin* et qu'il le fit son héritier. *Gilquin* étant mort le 4 novembre 1750, il s'ensuit forcément qu'*Ernou* est mort avant lui.

Anatole DE MONTAIGLON.

## VOL DE TABLEAUX AU LOUVRE.

(1732.)

*Document communiqué par M. J. Roman.*

Avant-hier, 19 du mois de novembre 1732, en visitant les tableaux du Roy et faisant une reveue générale, on s'aperçut qu'il y en manquoit trois que l'on a pris et tirez des bordures qui étoient dans la gallerie d'Apollon.

Le premier tableau :

Du *Titien*, représente le *portrait d'un homme vestu de noir proche une colonne*, figure comme nature, ayant de hauteur trois pieds six pouces, sur deux pieds six pouces de large.

Le second :

Du *Tintoret*, représente le *portrait d'une dame vénitienne vêtue à la manière du pays*, ayant de hauteur trois pieds six pouces sur deux pieds six pouces de large.

Le troisiesme :

D'*Annibal Carache*, représente le *portrait du docteur Boissy* tenant une teste de mort d'une main et de l'autre un papier; figure grande comme nature, ayant de hauteur trois pieds six pouces sur deux pieds six pouces de large.

Touts ces portraits ne représentent que des demy figures.

(Archives des Affaires étrangères, France, 1278, p. 43. *Note non signée. En marge est écrit : 21 novembre 1732.*)

Le second des tableaux décrits dans cette note n'existe plus parmi les *Tintoret* de la collection du Louvre; le premier correspond à peu près exactement, et comme description et comme dimensions, au beau portrait de *Calcar*, attribué jusqu'à ces derniers temps à *Titien* (*Catal. des Éc. d'Italie*, *n° 95*). Le troisième est évidemment le portrait anonyme décrit dans ce même catalogue parmi les *Annibal Carrache* sous le n° 155. Reste à savoir maintenant quel est ce docteur dont nous avons le portrait. J. R.

---

## LA CHEMINÉE MOUVANTE DE *MANSART*.

(1763.)

*Document communiqué par M. Henry de Chennevières.*

On lit dans une lettre du marquis de Marigny à *Soufflot*, en date du 24 décembre 1763, conservée aux Archives nationales (O[1] 1252) :

« Je vous envoie un dessein que j'ay trouvé dans les papiers de

feu *Portail.* Seroit-ce la Cheminée mouvante de feu M. *Mansart?* »

Quel sens donner à ces lignes de Marigny, et pourquoi ce rapprochement entre *Mansart* et *Portail?* On connaît l'intéressante étude du marquis de Chennevières sur *Jacques-André Portail* dans ses *Portraits inédits d'artistes français.* Ordonnateur des Expositions de l'Académie, ou comme on disait alors « tapissier de l'Académie, » à dater de 1741, *Portail* dut être mis en possession de divers dessins laissés par *Mansart.* Celui-ci, en effet, avait été chargé en son temps de la décoration de la grande galerie du Louvre lorsque messieurs de l'Académie furent autorisés à y faire leurs expositions. Mais la grande galerie mesurait deux cent vingt-sept toises et les Académiciens n'en voulaient occuper que cent quinze. *Mansart* vint à leur aide en construisant deux cloisons aux extrémités de cet espace. Le livret de 1699 nous renseigne sur la décoration de l'une des cloisons : elle reçut un grand dais de velours vert sous lequel fut placé le portrait du Roi. Quelle fut la décoration de l'autre cloison? *Mansart* aurait-il adossé à son panneau mobile une « cheminée mouvante » et serait-ce le dessin de cette pièce décorative que Marigny aurait découvert en 1763 dans les papiers de *Portail?*

H. J.

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### *JEAN-ANTOINE PINCHON.*
(1790-1830.)

Peintre français, à peine connu. En consultant les Dictionnaires spéciaux français et étrangers, on apprend qu'il est né à Paris, en 1790, qu'il florissait vers 1815, et qu'il est mort, à Paris, sans doute, en 1830. Il fut élève de *Vincent* et du célèbre peintre miniaturiste *Augustin.*

Siret cite de lui : *Le petit Décrotteur* et *Les petits Joueurs de cartes.*

Nous possédons de lui le portrait d'une *Soubrette*, et nous avons vu passer en vente une de ses œuvres : *Jeune homme jouant aux dames* (habit vert, couleurs éclatantes).

*Pinchon* est connu traditionnellement dans le monde des experts, par ses nombreux petits portraits, peints sur panneaux, et rarement signés. Les personnages sont vus généralement à mi-corps. Les figures sont correctement dessinées, de façon à arriver à la ressemblance; mais les bras, les mains indiquent un artiste qui ignore absolument les proportions; quant à la peinture, elle est solide, éclatante, et résistera au temps.

Qui a vu un ou deux portraits de *Pinchon* reconnaîtra sûrement ses œuvres dans la masse de tableaux, non signés, qui inondent

chaque année les salles de l'hôtel Drouot. C'est un talent secondaire, mais très caractéristique.

La famille de ce peintre doit être originaire de l'un des départements du nord de la France (Pas-de-Calais peut-être); car *Pinchon* est un mot du patois picard qui signifie *Pinson*.

Victor ADVIELLE.

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### RAMELET, VAILLANT.

XLVI. **Ramelet.** — 1851.

ICI REPOSENT
CHARLES RAMELET,
ARTISTE PEINTRE,
NÉ LE 16 AOUT 1805,
DÉCÉDÉ LE 8 JUILLET 1851.

—

PAUL RAMELET,
SON FILS,
NÉ LE 25 MAI 1836,
DÉCÉDÉ LE 1er AVRIL 1854.

(Montparnasse, 13e division.)

XLVII. **Vaillant.** — 1852.

Sur le cippe :

A LA MÉMOIRE
DE
A.-J.-B. VAILLANT,
PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE,
EX-MEMBRE
DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE
D'ALGÉRIE,
DÉCÉDÉ A PARIS
LE 17 JUILLET 1852,
A L'AGE DE 35 ANS.

—

MARGUERITE-ÉLISABETH
VAILLANT,
DÉCÉDÉE LE

13 AVRIL 1854,
AGÉE DE 14 ANS.
DE PROFUNDIS.

Sur la pierre tumulaire :

ICI REPOSENT
MARIE-CATHERINE DORIOT,
Vve DAMÉE,
DÉCÉDÉE LE 8 NOVEMBRE 1866,
A L'AGE DE 90 ANS,
REGRETTÉE DE SES ENFANTS
ET DE SES PETITS-ENFANTS.
PRIEZ POUR ELLE.

—

MARGUERITE-ÉLISABETH DAMÉE,
Vve VAILLANT,
DÉCÉDÉE LE 29 9bre 1872,
A L'AGE DE 56 ANS,
REGRETTÉE DE SES ENFANTS
ET DE SA FAMILLE.
PRIEZ POUR ELLE.

(Montparnasse, 12e division.)

H. J.

---

## NÉCROLOGIE.

STOCK (Charles-Henry)[1]. Le 11 février 1885, mourait à Bordeaux, sa ville natale, *Charles-Henry Stock*, artiste d'un talent sérieux et estimé ; aussi modeste et sincère qu'ennemi du bruit et de la réclame ; tout à son art, dans l'exercice duquel il trouvait de si douces émotions, tout à ses nombreux élèves, dont il était plutôt l'ami que le maître et qu'il ne quittait que pour goûter les joies paisibles du foyer domestique ; telle fut l'existence si belle, dans sa simplicité, de celui dont il ne nous reste plus que des souvenirs honorables et les études si intéressantes de sa laborieuse carrière.

Il était né en 1826. De 1843 à 1850, il avait suivi l'atelier de *Théodore Gudin*, dont le Musée de Bordeaux possède une des meilleures

---

1. Nous empruntons cette notice au catalogue de la *Vente aux enchères des Études peintes, dessins et croquis* de *Henry Stock* qui a eu lieu à Bordeaux, le 28 avril 1885. Ce catalogue n'a été distribué qu'à petit nombre ; on ne saurait où le trouver aujourd'hui, nous avons pensé qu'il convenait de sauver la biographie du peintre par M. *Marionneau*. — H. J.

œuvres. A l'école de cet éminent peintre de marine, *Stock* puisa d'excellentes leçons, qu'il compléta par les conseils et les exemples de deux autres peintres d'un beau talent : MM. *Isabey* et *Morel-Fatio.* Il existe des lettres de ces célébrités artistiques témoignant de la bonne opinion qu'ils avaient de *Henry Stock* et de l'amitié qu'ils lui portaient. Aussi, n'y eut-il pas lieu d'être surpris des progrès rapides que fit le jeune Bordelais dans le genre spécial de peinture qu'il avait adopté. Pendant une longue période, de 1848 à 1865, ses tableaux figurèrent aux Salons de Paris et leurs succès furent tels qu'ils trouvèrent toujours acheteurs, à tel point que son atelier conservait tout au plus un spécimen de ses nombreux ouvrages. A vrai dire, il fit à ses devoirs de père de famille le sacrifice de sa vie militante d'artiste pour embrasser la vie plus positive et moins brillante du professeur, qu'il sut pratiquer avec tant de zèle et de dignité. Mais cela nous explique aussi la rareté de ses tableaux, le calme qui se fit autour de son nom et l'absence des distinctions et des récompenses qu'il aurait eu le droit d'espérer. Néanmoins, ses œuvres les plus importantes, dont les dernières datent de 1866, se répandirent un peu partout, jusque dans le Hanovre, où elles furent disputées par les amateurs du plus haut rang et les administrateurs du Musée royal.

Rien ne nous resterait donc de lui si, heureusement pour ses élèves, ses confrères et les nombreux amis des arts à Bordeaux, nous n'avions encore la part la plus intime, la plus vivante du mérite d'un peintre, celle où ses qualités se révèlent avec le plus de personnalité : ses études de voyage, ses croquis d'album de poche, son travail, pour ainsi dire au jour le jour, esquisses peintes et dessins faits d'après nature, d'une justesse d'expression que n'atteint jamais le tableau, études terminées en plein air, sous la chaude influence de ce sentiment si vif qui électrise l'artiste vrai, mis en présence d'un site pittoresque ou poétique, d'un paysage baigné de lumière et d'un puissant effet.

Tel a été le caractère particulier de la vente de l'atelier de *Henry Stock.* On y a remarqué des vues du golfe de Toulon, de la rivière de Gênes et des vallées du Jura, peintures d'une touche simple, précise et vibrante, d'une exécution sérieusement renseignée, « n'ayant rien de commun avec les tours d'adresse, avec les intentions cauteleuses ou la science á fleur de peau, qui, trop souvent, réussissent ailleurs à nous séduire. » On appréciera surtout ces nombreux dessins, d'une facture large, d'une habileté de crayon surprenante, où tout ce qui tient à la marine est rendu de main de maître et prouve combien le peintre était homme de mer. — Charles Marionneau.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

ANCIEN ET MODERNE.

—

8. — **Août 1885.**


## *PARTIE ANCIENNE.*

## LETTRE DE MAUGIS, ABBÉ DE SAINT-AMBROISE,

### SUR LES DÉCORATIONS INTÉRIEURES DU PALAIS DU LUXEMBOURG.

(1621.)

*Document communiqué par M. J. Roman.*

Monseigneur, conformément à la charge qu'il vous a pleu me donner avant vostre partement, j'ay faict travailler au plancher de la sale de l'hostel de la Royne suyvant le devis que vous aviez faict voir à Sa Majesté. Les fonds sont rouges avec les corniches d'azur et or, architraves de mesmes. La frise de la poultre à fond rouge avec des cartouches, enfens, rinceauxs de relief d'or accompagnés de quelques feuillages blancs pour relever l'ouvrage. Le dessoulz de la poultre enrichie de cartouches, chiphres de la Roine, fleurs de lys de Florence et ornemens à ce convenables de relief tout dorés. Les sollives et entrevoux à fond rouge, ornés de cartouches moresques de diverses couleurs, culs de lampes dorés. Je vous envoyes le desseing et ornement des poultres de la galerie faict par *Duchesne*[1], affin de faire voir à Sa Majesté et sçavoir d'elle si elle l'aura agréable ; vous y verrez un ornement de cartouches remplys de camayieux, soustenus par des harpyes et enfens dorés, accompagnés de consoles, chiffres de la Royne, caducées et

1. *Salomon de Brosse,* architecte de Marie de Médicis ; il construisit pour elle le Luxembourg.

autres enrichissemens convenables. Vous me renvoyerez, si vous plaist, le desseing avec l'intention de Sa Majesté, et sçaurez d'elle si les couleurs lui sont agréables, ne se pouvant rien faire de plus riche, ny de plus agréable en œuvre.

La belle saison s'en va tantost passer et croy qu'il seroit à propos pendant que les jours sont encore grands de faire haster la besoigne et que Sa Majesté feit ordonner deux mille livres par moys aux peintres, afin de faire doubler l'attelier et que tous les planchiers de la gallerie fussent parachevez à Noël, estant très certain qu'il se fera plus de besongne en un jour maintenant qu'en huit d'hyver, et si les couleurs s'en portent bien mieux, n'estant pas si longtemps à seicher. Pendant l'hivert l'on travaillera aux lambris, car aux planchiers l'on n'y pourroit veoir sans chandelle la moitié du jour. Je vous supplie aussi de commander que l'on fasse mettre les vitres de la gallerye au plus tost que faire se pourra, à cause que l'on ne scauroit dorer, pour le grand vent qui y règnent. Il a fallu faire faire six chevaletz pour eschaffauder les peintres; je vous supplie de vouloir faire payier le charpentier qui m'en presse fort. Il demande trante livres de la pièce; il suffira de luy en faire donner vingt-quatre. Il y a aussi des aix pour mettre sur les dictz trétaux pour trante livres que vous commanderez si vous plaist d'estre payiez. Monsieur *Brosse*[1] a faict les desseings des lambrys de la salle et galerye, lesquels je vous envoyes. Il y en a de deux sortes; pour la salle j'ay faict peindre celui que j'ay trouvé le plus bleau (*sic*) conformément à la volonté de la Roine et suivant le marché. Si Sa Majesté le trouve à son gré, il sera nécessaire de faire le marché dudict lambry avec des meilleurs menuissiers, et avant que rien résouldre je vous donneray advis à quoy pourra monter les lambrys tant de la salle que gallerie, afin de suivre ce que m'ordonnerez.

Les religieuses nommées les Benedictines battissent en un lieu qu'ilz disent avoir receu en don de Sa Majesté qui est droict à l'aspect de la veue des chambres, cabinets et gallerie de Sa Majesté et lui oste entièrement la veue de la campagne qui est toutte la beauté de la maison, ne luy restant que celle de son jar-

1. Ce *Duchesne*, peintre d'une certaine habileté, puisque, comme on le voit plus loin, il était capable de copier une Vierge de *Michel Ange de Caravage*, est absolument inconnu des biographes. Il ne figure pas non plus sur les listes des peintres de la maison du Roi.

din. Leur bastiment n'est que fort peu advancé, il est temps que Sa Majesté se résolve d'empêcher la continuation dudict bastiment qui luy est très préjudiciable, et leur donner place ailleurs qui ne luy soit point incommode. Car, si l'on leur permet d'achever, il coustera plus de soixante mille escus pour le faire abbattre, sans la peine que l'on auroit de les faire résouldre à cela.

L'on a faict la coppie de la Nostre Dame, après *Michel Ange de Caravage*, que vous avez commandée, laquelle le s^r^ *Duchesne* a si bien imitée qu'elle n'est moins belle que l'original et l'autre tableau d'un bastepme (*sic*) de sainct Jehan. Si vous avez agréable que je vous les envoye, je ne manqueray de satisfaire par la première commodité. Les cinq portraits que m'avez ordonné de faire faire sont achevés il y a longtemps; vous me ferez scavoir s'il vous plaist si désirez que je les retire. Je vous envoyes les desseings pour les planchers de vostre maison, l'un plus bleau (*sic*) que l'autre, conformément à ce qu'avez ordonné au sieur *Duchesne*. Je me promets que vous les trouverez à vostre gré. Vous recepvrez aussi un desseing de lambry de six pieds de haut de l'invention dudit sieur *Duchesne*, si vous le trouvez bien, l'on le peindra de la sorte qu'il vous plaira, en me faisant entendre ce que désirez qui soit peint dans les panneaux, soit pots de fleurs ou camayieux ou paysages, et tiendray tousjours à extrême faveur l'honneur de vos commandemens que je m'efforceray d'accomplir avec toutte l'affection et bonne volonté que scauriez désirer d'une personne sur qui vous avez toutte puissance et qui est ici et sera éternellement, Monseigneur,

Vostre très humble, très affectionné et très obéissant serviteur,

MAUGIS,
Abbé de Saint-Ambroise.

A Paris, ce XIIII^e^ aoust 1621.

(Arch. des Affaires étrangères, 774, France, p. 112.) — Il est probable que le destinataire de cette lettre est le cardinal de Richelieu.

---

## *SIMON VOUET.*

(1636.)

Dans le volume de M. René Kerviler sur le Chancelier Séguier (Paris, Didier, 1875, in-12, p. 84), se trouve une lettre de son Intendant sur l'état d'avancement des travaux de son hôtel de la rue du Bouloi :

« ..... Tous vos bastiments s'avancent fort. Votre jardin est tantost en estat de planter. L'on travaille à vos peintures dans votre garde-robe, dans le petit palays, dans votre petit appartement. La gallerie est en estat d'y passer (placer ou poser ?) les vittres. Pour votre grand appartement, M. *Vouet* a fait les tableaux que vous lui avez commandé et n'aten à les passer (placer?) que le plancher soit nettoyé. M. *Vouet* fait travailler aux petits tableaux à la Chapelle, qui seront achepvés cette semaine; mais, pour les grands tableaux, particulièrement celuy de l'autel, je vous supplie, Monseigneur, luy en faire escrire pour les faire un peu plus advancer. Au surplus tout est en bon ordre...

« Pépin.

« A Paris, ce 6 novembre 1636. »

Piganiol, III, 248-52, parle longuement de l'hôtel du Chancelier Séguier, devenu au XVIII^e siècle l'hôtel des Fermes du Roi. Il donnait à la fois sur la rue du Bouloi et sur la rue de Grenelle-Saint-Honoré.

A. de M.

---

## *JULES HARDOUIN MANSART.*

(1676-1703.)

Les historiens d'art seront de notre avis : aucun document n'est inutile. De 1828 à 1852, il s'est vendu à Paris un certain nombre de lettres, devis, quittances ou signatures de *Jules Hardouin Mansart*, « comte de Sagonne et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, surintendant et ordonnateur général de ses bâtimens, jardins et manufactures. »

C'est d'abord le Devis autographe des ouvrages de menuiserie à faire au château de Clagny (une page et demie in-fol. avec dessin). Cette pièce, revêtue de l'approbation autographe de Colbert et de la signature de ce ministre, porte la date du 14 juin 1676 et fut écrite à Sceaux. Elle a passé en vente le 5 février 1857[1].

Une seconde pièce, écrite à Clagny, est datée du 10 septembre 1677. C'est un autographe signé par *Mansart*. Il comporte deux pages in-fol., et fut, comme le précédent, adressé à Colbert. Pixerécourt a possédé cette pièce. On l'a vue passer à sa vente où elle a atteint le prix de 33 fr. 50[2].

---

1. Cette vente, sans nom de collectionneur, a été faite par le ministère de J. Charavay.

2. Cabinet de M. G. de Pixerécourt, vente du 4 novembre 1840.

Le 17 septembre 1699, *Mansart* écrivit au cardinal de Bouillon, alors ambassadeur à Rome. Sa lettre, partie de Marly, comportait quatre pages in-4°. Nous ignorons si le cardinal répondit à l'architecte avant d'être rappelé d'Italie, car deux lettres du cardinal de Bouillon, adressées à *Mansart*, et qui à plusieurs reprises ont passé en vente avec la pièce du 17 septembre 1699, sont de 1707 et datées de Rouen. Le dossier comprenant l'autographe de *Mansart* et les lettres du cardinal a fait partie des cabinets Monmerqué[1], Gallois[2] et Trémont[3].

Un « Etat où sont les ouvrages de Versailles, » rédigé le 26 septembre 1699 et présenté au Roi par *Mansart*, donna lieu aux réflexions du souverain qui les consigna sur la pièce même en dix-sept lignes, écrites de sa main et signées de lui. Ce document a successivement appartenu à M. Durier (de Lille)[4] et à M. Fossé-Darcosse[5].

Enfin une requête de l'artiste, datée du 8 novembre 1703 à Marly (1 p. 1/2, in-4°), évidemment adressée au Ministre, prie celui-ci de « régler de bonne heure le fond de cent mille livres destiné pour les ouvrages à faire à l'église des Invalides[6]. » Ce document a été vendu le 13 juillet 1852.

Henry Jouin.

---

## ACTE DE BAPTÊME DE P.-N. BERGERET.

(1782.)

*Bergeret* (Pierre-Nolasque), le peintre bordelais, élève de *Pierre Lacour*, de *Vincent* et de *David*, est surtout connu par son tableau du Salon de 1806[7], *Honneurs funèbres rendus à Raphaël* (gravé

---

1. Catalogue du cabinet Monmerqué, vente du 2 mai 1837.

2. Catalogue du cabinet Gallois, vente du 11 juin 1844, ministère de Charon.

3. Catalogue du cabinet du baron de Trémont, vente du 9 décembre 1852.

4. Catalogue du cabinet de M. L. M. J. Durier (de Lille), vente du 22 janvier 1828.

5. Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes ayant appartenu à M. Fossé-Darcosse.

6. Catalogue du cabinet Foertsch, vente des 12 et 13 juillet 1852. Cette pièce est inscrite à tort au catalogue de vente comme un autographe de *François Mansart*, mort en 1666.

7. Ce tableau est indiqué dans le livret sous le titre : *Honneurs rendus à Raphaël après sa mort*. La gravure fut exposée au Salon de 1822.

par *Pauquet* et *Sixdeniers*), et pour ses dessins des bas-reliefs en spirale de la colonne Vendôme; aussi, son nom se trouve-t-il dans plusieurs ouvrages d'art et dictionnaires biographiques, mais qui donnent la date de sa naissance d'une manière incomplète ou fausse.

Voici, provenant des *Archives municipales de Bordeaux*, S. GG. Registres des paroisses, *Saint-André*, *vol. 120*, *n° 99*, la copie de l'acte de baptême de *Bergeret*, qui fournit la date exacte de sa naissance :

« Le vendredy 1er février 1782, a été baptisé Pierre Nolasque, fils « légitime de Sr Guillaume Bergeret, libraire, et de Françoise Méry, « paroisse Saint-Projet, parrain Sr Pierre Méry, ayeul maternel, « marraine demoiselle Jacquette Chauvet Méry, ayeule maternelle « du baptisé, né hyer à cinq heures troix quarts aprés midy. »

Signé au registre : « Bergeret, père ; Méry ; Chauvet Méry ; Boussac, curé de Saint-André. »

*Bergeret* est donc né le 30 janvier 1782 et non le 2 février, comme le dit le *Dictionnaire général des artistes français*, et, d'après lui probablement, la dernière édition du catalogue du Musée de Bordeaux.

Charles MARIONNEAU.

---

## SAISIE D'ESTAMPES REPRÉSENTANT DES NUDITÉS.

(1788.)

Les deux lettres suivantes, adressées, l'une au premier peintre du Roi, l'autre au lieutenant de police de Crosne, nous révèlent un curieux incident. La police avait fait saisir, peut-être avec quelque raison, des estampes représentant des nudités. Il se trouva que plusieurs de ces gravures étaient l'œuvre de membres de l'Académie de peinture et avaient paru au Salon officiel. Aussi, grand émoi parmi les Académiciens. On fait appel au protecteur naturel de la Compagnie, M. d'Angiviller, et celui-ci se voit dans la nécessité de protester contre les excès de pudeur de la police. Nous ignorons quelle suite reçut cette affaire. Il est fort probable que M. de Crosne rendit les estampes saisies et que les choses en restèrent là. Les pièces que nous publions sont extraites d'un registre de la Direction des Bâtiments du Roi portant la cote O1 1146.

Jules GUIFFREY.

*Lettre de M. d'Angiviller à M. Pierre.*

17 novembre 1788.

Je viens, Monsieur, d'écrire à M. de Crosne au sujet de la saisie faite, sous prétexte de nudité, chès divers marchands de gravures, d'un grand nombre d'estampes dont plusieurs sont l'ouvrage d'Académiciens et ont eu l'approbation de l'Académie pour être exposées au Sallon. Je lui fais sur cela les observations que suggère une délicatesse aussi mal fondée. Je pense qu'il est à propos que vous le voyiés et que vous lui remettiés le mémoire dont vous m'avez adressé le canevas. Je ne doute point qu'il n'y ait égard.

J'ai l'honneur d'être, M., Votre, etc.

*Lettre de M. d'Angiviller à M. de Crosne.*

17 novembre 1788.

Je viens, M., de recevoir de M. Pierre, directeur de l'Académie royale de peinture, une lettre par laquelle il m'instruit que les commissaires de police et l'inspecteur de la Librairie ayant fait une perquisition chez les marchands de gravure, y avoient par occasion enlevé plusieurs estampes gravées par des Académiciens ou d'après des tableaux d'Académiciens, sous prétexte de nudité. M. *Pierre* m'ajoute que plusieurs de ces estampes ont été exposées au Sallon du Louvre où personne ne s'est scandalisé. La délicatesse de ces messieurs me paroît extrême, car vous scavés, M., que rien n'est plus commun dans les arts que de peindre le nud; nos jardins publics, les palais de nos Roys sont décorés de figures nues, témoin, la Vénus de Médicis et l'Appollon du Belvédère. Les tableaux mêmes de nos églises représentent souvent des hommes nuds dont la vue pourroit être aussi dangereuse aux femmes que celles des femmes nues le seroient aux hommes. Je conviens que toute position ou expression libertine doit être supprimée. Si parmi ces estampes il en est qui soyent dans ce cas, j'approuve fort la sévérité de ces officiers de police. Mais ce seroit presque anéantir les arts que d'interdire le nud, soit en peinture, soit en sculpture ou en gravure. M. Pierre se propose de vous remettre un mémoire de l'Académie à ce sujet; j'ai cru devoir vous en prévenir en vous priant d'avoir égard à ce qu'il vous exposera à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, M., votre, etc.

---

## EXPERTISE D'UN TABLEAU PEINT PAR *BARNOUIN*

### POUR L'ÉGLISE DE LA GARDE, PRÈS TOULON.

(1788.)

*Document communiqué par M. Charles Ginoux.*

*Examen du tableau de la Garde.*

Nous...... *Joseph Michel*[1], dessinateur de monseigneur le duc

1. *Joseph Michel*, peintre de la ville, fut nommé, en 1789, maître peintre

de Chartres, et *J.-Louis Panisse*[1], professeur de peinture de l'Académie de l'Arcade de Rome, commis par MM. les Maire et Consuls du lieu de la Garde[2] pour procéder à la vérification et recette du tableau représentant la *Nativité de la sainte Vierge*, peint par *Barnouin*[3], de Toulon, placé dans la nouvelle église, nous sommes portés, le 29 juin dernier, au susdit lieu de la Garde, en compagnie du sieur *Gibert*[4], sculpteur du roy à l'arsenal, choisi par le dit sieur *Barnouin*, et, après avoir attentivement examiné le susdit tableau dans toutes ses parties, nous déclarons avoir reconnu que le tableau est absolument mal fait, manquant de principes et de proportion et ne peut être conservé en l'état où il se trouve; déclarons en outre avoir procédé à la recette et estimation tant du cadre du susdit tableau que de la peinture, de la dorure et de la toile d'icelui et que la valeur de tous ces objets dont la communauté profitera est de 767 livres 10 sols, savoir le bois où est clouée la toile à 200 livres, cy . . . 200 l. s.

Quatre-vingts pieds de dorure au cadre à la grecque de douze pouces largeur, moitié doré et moitié peint, à 4 livres 15 sols le pied courant, trois cent quatre-vingts livres, cy . . . . . . . . . 380

Cent quatre-vingt-dix pans de toile de neuf sols le pan, quatre-vingt-cinq livres dix sols, cy . . . . 85 10

Pour treize toises d'impression passée deux fois au

---

et maître sculpteur à l'arsenal, en remplacement de *Doumet* et de *Gibert*. *Michel* a été maître peintre et maître sculpteur dans le port, du mois d'avril 1789 à 1792, année où il émigra.

1. *Jean-Louis Panisse*, revenu de Rome, était au mois d'août 1788 « professeur de dessin du Génie, » et, en 1790, « dessinateur du Génie. » (Arch. de la Garde.) Pendant la tourmente révolutionnaire, *Panisse* avait joué un rôle actif; il était secrétaire du Comité royaliste. Au retour de l'émigration, il écrivit une histoire de la Révolution à Toulon, qui est restée manuscrite.

2. La Garde est un grand village distant de sept kilomètres de Toulon; autrefois, on l'appelait La Garde-lès-Toulon; aujourd'hui, on le nomme La Garde-près-Toulon.

3. *Barnouin* (*Vincent*), né à Toulon en 1760, fut fusillé à Toulon en 1793, à la suite de fausses dénonciations. En 1782, il avait été nommé troisième professeur de dessin à l'école des gardes de marine. En cette année, il recevait des payements pour des travaux de peinture dans le port.

4. *Gibert* avait succédé à *Lange* dans la maîtrise de la sculpture du port. Il fut maître pendant trente ans; il professait en même temps le dessin à l'école d'hydrographie de la marine.

couteau et une à la brosse, à six livres la toise, soixante-dix-huit livres, cy . . . . . . . . . . 78

Pour faire transporter le bois du châssis, la toile, cadre et couleur, huit livres, cy . . . . . . . . 8

Pour faire mettre le cadre en place par les menuisiers, deux journées à trois livres . . . . . . 6

Pour les vis à tête dorée pour contenir le cadre sur le châssis . . . . . . . . . . . . . . 6

Pour des petits clous servant à clouer la toile sur le châssis et pour la coudre . . . . . . . . . 4

Ce qui fait les dites . . . . . . . . . . . . 767 l. 10 s.

Nous pensons que cette somme doit être allouée au dit sieur *Barnouin* qui l'a déboursée, fait à Toulon ce 29 juillet 1788.

J.-Louis Panisse. — Joseph Michel. — Gibert.

A la suite de la délibération du 23 novembre 1788, ledit tableau fut payé en deux fois, 700 livres, et l'on plaça au-devant dudit tableau deux grands rideaux que le tapissier Démolins fit payer 200 livres?.... En 1793, pendant le siège de Toulon, des troupes ennemies et des troupes françaises ayant été casernées dans l'église, qui est très vaste, le tableau de *Barnouin* servit de cible... Enfin il fut détruit.

Ch. G.

---

## UN FRÈRE DE CHALGRIN.

### CORRESPONDANCE DE JOSEPH VERNET ET DE HENNIN.

(1784-1789.)

*Communiquée par M. Henry de Chennevières.*

M. Henry de Chennevières a publié dans le numéro de juin 1885 une première lettre tirée des papiers de Hennin déposés à la bibliothèque de l'Institut. Voici de nouvelles pièces provenant de la même source et relatives au frère de l'architecte *Chalgrin*, diplomate.

H. J.

I.

*Joseph Vernet à Hennin.*

A Paris, ce 14e aoust 1784.

Monsieur, je desirerois sçavoir si M. Chalgrin, secretaire de la Legation de France à Munick, a été nommé secretaire d'ambassade à Vienne ; je sçai que M. le marquis de Nouailles desiroit beaucoup

l'avoir auprés de luy, connoissant de longue main et ses bonnes qualitez personnelles et son sçavoir et experiences dans les affaires politiques, exerçant depuis vingts ans la place de secrétaire d'ambassade à Rome, à Munick, etc.

Aprés les peines, les soins et la bonne conduitte qu'il a toujours eüe depuis 20 ans, il semble qu'il meritoit d'en être recompensé par un meilleur sort, celuy de l'ambassade à Vienne le seroit.

M. Chalgrin est frere de mon gendre, premier architecte de Monsieur et intendant des Bâtiments de Mgr le comte d'Artois. Je m'interesse tres fort à luy, plus par ses bonnes qualitez que par l'aliance qu'il y a entres nous, et je desirerois bien le voir dans une position plus avantageuse que celle où il est actuellement. Je vous serois tres obligé, monsieur, si vous voulliez bien m'honorer d'une reponse et l'obligation seroit double si c'étoit le plus tôt possible.

Je suis avec attachement, etc.

VERNET.
(Aux Galleries du Louvre.)

II.

*Hennin à Joseph Vernet.*

Versailles, le 20 aoust 1784.

L'Allemagne n'etant pas, monsieur, dans la partie dont je suis chargé, je n'ai pas pû avoir part aux arrangements qui se sont faits ou se feront pour la place de secretaire d'ambassade. Autant que j'en peux juger, il me paroit que M. Chalgrin restera à Munich. Je desirerois beaucoup, monsieur, pouvoir contribuer à son avancement. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, je vous dirai ce qui me paroitra convenable que les personnes qui s'interessent à M. Chalgrin fassent dans l'occasion.

Recevez, etc.

HENNIN.

III.

*Joseph Vernet à Hennin.*

A Paris, ce 9e octobre 1786.

Monsieur, je reçois à l'instant une lettre de M. Chalgrin, secretaire de la Legation de France à Munich, par laquelle il me marque ses allarmes sur ce que on vient de luy dire sous le secret, qui est qu'il aura bientôt son rappel, et que, sourdement, quelqu'un qui cherche à avoir sa place a reppendu des bruits desfavorables à son honneur et à sa reputation qui ont indisposés M. le comte de Vergennes contre luy par des fausses accusations auxquelles il n'a nulle part, et qu'il est prest à donner touttes les preuves qu'on voudra de leurs faussetez et l'injustice qu'on luy fait.....

IV.

*Hennin à Joseph Vernet.*

Versailles, ce 23 fevr. 1787.

Monsieur, j'ai pu agir et je l'ai fait. Soyez tranquille : le sort de M. Chalgrin ne changera pas, j'espère même qu'il s'améliorera. M. le C. de Montmorin en a la meilleure opinion.

HENNIN.

Une dernière lettre du 7 janvier 1789, écrite par *Vernet*, demande encore de l'avancement pour Chalgrin, alors près l'électeur Palatin. Elle ne paraît pas avoir obtenu de réponse.

H. DE CH.

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### *HENRI MONNIER.*

(1827-1832.)

Le spirituel dessinateur, écrivain et acteur *Henri Monnier* a tracé d'une plume rapide autant de lettres que de croquis dont les amateurs se montrent friands dans les ventes d'autographes. C'est vers 1847 que la correspondance d'*Henri Monnier* obtint crédit à la salle des ventes. Le 10 mars de cette même année, on vit passer à une vente faite par les soins de J. Charavay une lettre de *Monnier*, datée du 19 janvier 1827, comprenant trois pages in-4°, adressée à Romieu et ornée sur le premier feuillet d'une aquarelle représentant « le grand sultan Chahabaham. »

A la vente du baron de Trémont, le 9 décembre 1852, faite par les soins de Laverdet, a passé une sépia de *Monnier*, renfermant *huit figures comiques* sur une feuille in-4°, puis une aquarelle, et enfin une lettre datée du 23 février 1832, adressée par *Monnier* au maire de son arrondissement. Dans cette lettre, l'artiste prend l'engagement d'envoyer un dessin de sa composition pour la loterie organisée au profit des pauvres et il termine ainsi : « Veuillez penser, monsieur le Maire, à de pauvres vieux peintres, s'il s'en trouvait dans votre quartier; tous n'ont pas la ressource de se faire comédien. » Lorsque *Monnier* écrivait ces lignes mélancoliques, il jouait la *Famille improvisée* où il remplissait chaque soir cinq rôles différents.

H. J.

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### COTTRAU, QUAGLIA, BLONDEL, PUTTEMANS.

XLVIII. **Cottrau.** — 1852.

PIERRE-FÉLIX COTTRAU,
ARTISTE PEINTRE,
INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS;
NÉ LE 6 MARS 1799,
DÉCÉDÉ
LE 19 DÉCEMBRE 1852.

—

ADELAÏDE COTTRAU,
DÉCÉDÉE
LE 8 JANVIER 1846,
DANS SA 68e ANNÉE.

—

LINA COTTRAU,
Fme FREPPA,
NÉE LE 4 AOUT 1803,
DÉCÉDÉE
LE 12 AVRIL 1870.

(Montmartre, 16e division.)

XLIX. **Quaglia.** — 1853.

ICI REPOSE
PAUL-FERDINAND-LOUIS QUAGLIA,
ARTISTE PEINTRE,
ATTACHÉ A S. M. L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE,
PENSIONNAIRE DU ROI DE SUÈDE EN NORVÈGE,
NÉ A PLAISANCE (DUCHÉ DE PARME, ITALIE)
LE 13 8bre 1780,
MORT A PARIS LE 3 FÉVRIER 1853.
AVE MARIA
L'ESPÉRANCE DU JUSTE
EST PLEINE
D'IMMORTALITÉ.

(Montmartre, 9e division.)

L. **Blondel.** — 1853[1].

1781
M. J. BLONDEL,
PEINTRE D'HISTOIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
† 1853.
ÉMILIE-LOUISE DELAFONTAINE,
VEUVE BLONDEL,
DÉCÉDÉE LE 10 JANVIER 1882.

(Montparnasse, 24e division.)

LI. **Puttemans.** — 1853.

ICI REPOSE
LE CORPS
DE JOSEPH-GUILLAUME
PUTTEMANS, PEINTRE,
NÉ A BRUXELLES, AU MOIS D'AOUT 1788,
MORT A PARIS, LE 18 JUIN 1853.
HOMME DE DEVOIR, RIGIDE POUR LUI-MÊME,
TOLÉRANT POUR LES AUTRES;
IL ÉTAIT D'UNE BIENVEILLANCE
TOUJOURS ÉGALE
ET BIENFAISANT AUTANT QU'IL LE POUVAIT;
IL S'ÉTAIT AINSI FAIT UNE FAMILLE
DE SES AMIS.
PASSANT, DIEU VOUS EN DONNE
UN SEMBLABLE!

(Père-Lachaise, 14e division.)

H. J.

---

## NÉCROLOGIE.

GAUCHEREL (Émile-Lambert), dessinateur, né à Paris le 13 février 1813, est mort à Saintes le 11 janvier 1885. Il a illustré plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la Saintonge et de l'Aunis. La ville de Saintes lui est redevable d'une collection de deux cents portraits des hommes célèbres de la région. *Émile-Lambert Gaucherel* était le frère de M. *Léon Gaucherel.* — H. J.

LECLAIRE (Victor), peintre de fleurs, né à Paris le 21 décembre 1830, élève de *L. Leclaire*, son frère, est mort en janvier 1885. Il avait

1. *Blondel* est décédé le 12 juin.

obtenu au Salon de 1879 une troisième médaille pour ses *Fleurs d'hiver* et *Fleurs d'automne*. Une seconde médaille lui avait été décernée au Salon de 1881 pour ses *Dernières fleurs d'automne*. Ses *Fleurs d'automne* de 1879, acquises par l'État, sont au Musée du Luxembourg. — H. J.

VIGNON (Henri-François-Jules DE), peintre d'histoire et de portraits, professeur de dessin de la ville de Paris, né à Belfort le 11 octobre 1815, est mort à Paris le 13 janvier 1885. Élève de *Léon Cogniet* et de l'École des Beaux-Arts, où il entra le 6 octobre 1831, il avait remporté une médaille de troisième classe en 1847 et obtenu un rappel de médaille en 1861. Il a pris part aux Salons de 1833 à 1885, où on a pu voir de lui : *Une Cantatrice* et le *Portrait de Mlle Delage*. Ses obsèques ont eu lieu le 15 janvier en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes. — H. J.

DUMONT (E.), dessinateur et graveur, est mort à Paris le 24 janvier 1885 ; ses obsèques ont eu lieu le 26. Collaborateur des ouvrages de luxe édités par Mame, Hetzel, Hachette, etc., il avait fondé la *Lanterne magique*, l'un des premiers, sinon le premier journal populaire illustré. M. Paul Dumont, son fils, lui a consacré, dans la *Bibliographie de la France*, une courte notice où il rappelle que *Dumont* avait essayé, non sans succès, d'obtenir des clichés métalliques destinés à rendre plus facile la reproduction typographique des dessins et des objets, ou même à permettre l'impression typographique en couleur. Des médailles aux expositions de 1855 et de 1878 avaient récompensé ses efforts et son talent. — H. J.

MONGE (Thomas-Augustin), architecte, né à Puteaux le 27 août 1821, est mort à Paris dans les premiers jours de février 1885. Élève de *Jules Bouchot* et de l'École des Beaux-Arts, il remporta le deuxième grand prix de Rome en 1846. Il remplit de 1865 à 1870 les fonctions d'architecte des bâtiments civils et fut maire d'Étretat, où il s'était construit une élégante habitation. Il avait été décoré le 14 août 1862. — H. J.

GRUYÈRE (Théodore-Charles), sculpteur, né à Paris le 17 septembre 1814, est mort dans cette ville au début du mois de mars 1885. Élève de *Ramey* et de *A. Dumont*, il était entré à l'École des Beaux-Arts le 27 septembre 1830. Prix de Rome en 1839, sur un bas-relief représentant le *Serment des sept chefs devant Thèbes*, *Gruyère* a pris part aux Salons depuis 1836 jusqu'en 1884. Il obtint une médaille de première classe en 1846, un rappel en 1857, et une médaille de deuxième classe à l'Exposition Universelle de 1867. Son groupe *Chactas au tombeau d'Atala*, en 1846, et ses *Sculptures décoratives* de la façade des Tuileries, sur le quai, exécutées en 1866, furent remarqués. — H. J.

GALLARD-LEPINAY (Paul-Charles-Emmanuel), peintre de marines, né à Aulnay (Charente-Inférieure) le 23 mai 1842, est mort à Paris

dans les premiers jours de mars 1885. Élève de *J. Jacquand*, *Gallard-Lepinay* était le peintre en titre du ministère de la Marine. On connaît de lui plusieurs tableaux rappelant les manœuvres navales de l'escadre de la Manche à l'occasion du voyage du président de la République à Cherbourg, et l'*Escadre cuirassée de la Manche en rade du Havre* (1877). — H. J.

LANÇON (Auguste), dessinateur, aquafortiste et peintre d'animaux, né à Saint-Claude (Jura), est mort, dans les premiers jours d'avril, à Paris, 68, rue Vandamme. Il a collaboré à de nombreuses publications illustrées et s'est fait remarquer principalement par ses lions et ses tigres. On a vu de lui, au Salon de 1885, *Tigres dévorant un chevreuil*. — H. J.

SAINT-ÉTIENNE (Louis-Francisc-Hippolyte Bessodes de Roquefeuil DE), peintre de paysages, graveur à l'eau-forte et aquarelliste, né à Montpellier en 1824, est mort le 20 avril dans la même ville. Élève de M. *Jules Laurens,* il prit part aux Salons de Paris de 1857 à 1863. Depuis cette date, ayant continuellement vécu à Montpellier, la *Société artistique de l'Hérault* reçut de lui des œuvres de mérite pour chacune des expositions dont elle prit l'initiative. — H. J.

GILL (André), caricaturiste, né à Paris le 17 octobre 1840, est mort à Charenton le 1er mai 1885. Élève de *Leloir* et de l'École des Beaux-Arts, *Gill*, dont le vrai nom était Louis-Alexandre Gosset de Guines, a collaboré à un grand nombre de journaux illustrés. Sa dernière œuvre, envoyée au Salon de 1882, avait pour titre *Le Fou*. C'est le 2 mai de cette même année, le lendemain du *vernissage*, qu'il fallut conduire Gill à Charenton, où il n'a pas recouvré la raison. — H. J.

BORIONE (Guillaume-Marie, dit William), peintre de portraits, né à Sablons (Isère) le 8 février 1817, est mort à Paris le 15 mai 1885. Il entra à l'École des Beaux-Arts le 1er octobre 1840 et reçut les leçons de *Victor Orsel* et de *Ingres*. Sa vogue comme portraitiste fut grande sous le second empire. Il vit poser dans son atelier un nombre considérable de personnages officiels, d'après lesquels il exécuta des pastels assez recherchés. Un pastel de *Borione*, représentant *Charlotte Corday,* est au Musée de peinture d'Angers. — H. J.

STEINHEIL (Louis-Charles-Auguste), peintre d'histoire et verrier, né à Strasbourg le 26 juillet 1814, est mort à Paris le 17 mai 1885. Élève de *David d'Angers* et de *Henri Decaisne*, il était entré à l'École des Beaux-Arts le 5 octobre 1833. Ses peintures murales à Limoges, Amiens, Bayonne, Pau, Strasbourg et à Notre-Dame de Paris ne sont pas moins connues que ses remarquables verrières de la Sainte-Chapelle, du grand séminaire de Nantes, de Saint-Éloi de Dunkerque, etc. L'érudition archéologique de *Steinheil* l'avait placé au premier rang parmi les artistes appelés à veiller sur les monuments de notre architecture nationale. — H. J.

Neuville (Alphonse-Marie de), peintre de batailles, né à Saint-Omer en juin 1835, est mort à Paris le 20 mai 1885. Il était entré vers l'âge de dix-huit ans dans l'atelier de *Picot* et avait reçu les conseils d'*Eugène Delacroix*. Médaillé en 1859 et en 1861, il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1873 et promu officier le 14 juillet 1881. *Les Dernières Cartouches* empêcheront que le nom de Neuville soit jamais oublié en France. — H. J.

Ballu (Théodore), architecte, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, né à Paris le 8 juin 1817, est mort dans cette ville le 22 mai 1885. Entré à l'École des Beaux-Arts le 7 janvier 1835, il reçut les leçons d'*Hippolyte Lebas*. Grand prix de Rome en 1840, il fut chargé, après son retour d'Italie, de la construction de l'église de Sainte-Clotilde. On doit encore à cet artiste éminent les églises de la Trinité et de Saint-Ambroise, la restauration de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie et du campanile de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Enfin, lorsqu'il fut question de relever les murs de l'Hôtel de ville, *Ballu* prit part au concours et obtint le premier prix en collaboration avec M. *de Perthes*. Depuis 1873, il s'était consacré exclusivement à cette entreprise importante qu'il lui a été donné d'achever. Ballu était un dessinateur habile. Le cabinet Turpin de Crissé, à Angers, possède de cet artiste une aquarelle : *Vue du temple d'Érechtée à Athènes*, et M. le marquis de Chennevières conserve un curieux dessin à la mine de plomb ainsi décrit sur son catalogue : « *Paysage oriental*. Fleuve bordé de montagnes sur l'une de ses rives ; sur l'autre bord, une mosquée. » (14 février 1877. — Commission des Gobelins.) — H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Collections et collectionneurs*, par M. Paul Eudel. Paris, Charpentier, 1885, in-12, 302 pages. — Ce volume groupe un certain nombre d'articles publiés de divers côtés par l'historien officiel de l'hôtel Drouot. Nous y retrouvons notamment la meilleure notice écrite sur le regretté baron Charles Davillier et ses collections ; puis viennent à la suite des études toujours faites avec beaucoup d'agrément et de vivacité sur les jouets de Mme Agar, sur M. Vigeant et les objets qu'il a réunis sur l'escrime, tels que livres, gravures, etc. ; sur une collection de pipes, qui appartiennent, chacun le sait, à l'aimable baron de Watteville ; sur les timbres-poste et la timbromanie ; sur les marionnettes de M. Maury, enfin sur Aimé Desmottes et les coquilles. Cette énumération rapide donnera peut-être une idée de la variété des matières traitées dans ce premier volume « d'une collection qui débute » suivant les promesses de la préface. Le public ne peut manquer de faire bon accueil à ce volume, ne fût-ce que pour décider l'auteur à lui donner bientôt une suite. — J. G.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**9. — Septembre 1885.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

## LES *VAN PULAERE.*

### (1464-1528.)

### NOTE SUR TROIS ARTISTES CAMBRÉSIENS.

Dans les comptes de l'office de la fabrique de l'église de Cambrai, pour l'an 1464, on relève le nom de Piètre de Malines, « imaginier, » lequel « pour avoir fait une main et I livre à N.-Dame « et ossi ung brach à I des images de la capelle Ste-Elisabeth » dans cette église, reçoit 35 sous[1].

On le retrouve l'année suivante dans le compte du domaine, voici à quelle occasion.

Les eaux de l'Escaut ayant emporté, pendant une crue, l'une des portes de l'enceinte fortifiée de la cité, on la reconstruisait en 1645 (vieux style) et l'on payait « à Piètre de Malines, entailleur, pour « avoir fait et tailliet une imaige de Nostre Dame, de VI pieds de « hault, mise et assise à la porte Cantimpret (c'est le nom de cette « porte), par dedens la ville, par Markiet faict, XV livres[2]. »

Pierre de Malines s'appelait *van Pulaëre*. Sans doute, comme semble l'indiquer son surnom, il était venu de Malines à Cambrai soit pour y exécuter une œuvre commandée, soit pour y

1. Archives départementales. Cité par M. Houdoy; *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai.*

2. Archives communales, Comptes du domaine, 1465-1466, fol. 116.

chercher des travaux assez abondants en raison des nombreux et riches établissements religieux et du non moins riche clergé de la cité épiscopale.

L'artiste taillait le bois comme la pierre ou le marbre : c'était, paraît-il, un assez habile homme dont la réputation se répandait dans les villes voisines où il allait « exercer son style. »

« Combien qu'il fut demourant à résidence continuelle en la « ville de Cambray où il tenoit son ouvroir de son mestier de tail- « leur d'imaiges ; il avoit marchandé à plusieurs personnes de la « ville de Douay et à diverses fois de faire et livrer en ladicte ville « plusieurs tables d'autel, épitaphes et aultres ymaiges pour les « mectre et asseoir en plusieurs églises, hospitaulx et ailleurs en « ladicte ville, lesquelz marchiés avoient porté à grand somme de « deniers, et y avoit prins... grand prouffit » sur les ouvrages qu'il avait fournis « et s'efforchoit de encoires faire et furnir « chaque jour. »

Comme « il avoit ouvré en ladicte ville non pas seulement à « mectre à point ses ouvraiges sur les lieux où il les convenoit « asseoir, mais avoit tailliet ymages, pillers, voies et autres choses « servant à sondict mestier, et ce par plusieurs journées et avec « lui son valet et serviteur, » il excita la jalousie de ses confrères douaisiens. « Les mayeur, quatre hommes et tout le corps du « mestier des hugiers et tailleurs d'images de la ville[1] » portèrent plainte au nom de « leurs privilèges contre maistre *Pierre*. »

Ils réclamaient « entre aultres droiz à eulx appartenant pour « l'entretènement de leur dit mestier et de leur luminaire..., la « somme de quatre livres monnoie de Flandres, » que suivant leurs lettres d'octroi ils avaient droit d'exiger de « chacun maître « dudit mestier de hugier ou tailleur d'imaiges, qui de nouvel « ouvroit ou tenoit ouvroir » en leur ville.

« Le ij[e] jour de juillet iiij[c] soixante treize, » le magistrat de Douai, devant qui la plainte avait été formulée, fit droit à la réclamation de ses administrés contre *van Pullart* ou *Pollart*, comme le nomme indifféremment l'acte auquel sont empruntés ces détails et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Brassart, archiviste municipal à Douai[2].

1. A Douai, les huchiers et les sculpteurs formaient une seule et même corporation.

2. « Acte pour les huchiers contre maistre Pierre Pollart. » — Archives municipales de Douai, série HH, métiers « hugiers. »

C'est surtout dans les églises qu'il faut chercher alors les traces de l'art. On peut suivre en 1476, dans l'église collégiale de Sainte-Croix, « *Piettre*, l'entailleur de pierre, » à qui « a esté marchandé, » pour le placer sur la tombe de Guillaume Bouchel, chantre, « un « tavelet de pierre où il y aura les ymages de Notre Dame, St Jhé- « rôme et Ste Barbe avec les deux angéles tenant deux rollés, en « lung escript : *Ave Maria* et en laultre : *Regina celi*, et un « pryant, ainsi que l'a ordonné le défunct[1]. »

En 1482, les Actes Capitulaires[2] mentionnent divers travaux, non décrits, confiés à *Pierre*, tailleur d'images. Il est permis de croire que c'est encore à *van Pulaëre* que s'applique cette mention.

En 1498, il trace en ce qui le concerne un « patron du nouvel « œuvre de la chapelle de Notre Dame la flamenghe, » — la Flamande, — qui lui est payé 60 sous.

Cette chapelle, située dans le bras droit du transept, était alors l'objet d'une entière restauration qui coûta mille livres. Tandis que deux tailleurs d'images, Jacquemart Lescot et Damien Hédiart, sculptaient les ornements d'architecture, *Pierre van Pulaëre* exécutait pour cinquante-deux livres, sur les dessins du peintre Gabrielle Clauwet, le groupe de « Notre Dame de Pitié qu'on dit « la Flamenghe. » Ce groupe, — une *piêta*, — comprenait quatre personnages. *Piètre* y ajoûta, moyennant dix-huit livres, « six « histoires assises au dit ouvrage[3]. »

Maître *van Pulaëre* s'était marié ; il avait des enfants.

En 1502, on élevait à l'entrée du chœur de la cathédrale un mausolée à l'évêque Henri de Berghes, mort depuis deux ans. Les archives municipales de Berg-op-Zoom, où habitaient les exécuteurs testamentaires de l'évêque, possèdent les comptes d'exécution, publiés en partie par M. Pinchart[4], et où l'on trouve sur le tombeau du prélat des détails que M. Houdoy a cités dans son *Histoire artistique de l'église de Cambrai.*

Ce monument de marbre et de bronze comprenait des « images « décoratives » et la statue du défunt. Ce fut « *Piettre van Pullier* « (*sic*) et *Félix* son fils entre tailleurs, » auxquels on marchanda

---

1. Le prix est effacé. Ce « tavelet » fut « peint bien richement » par le peintre cambrésien Guillaume Colman, pour « XXIIII livres. » — Archives départementales : Exécutions testamentaires de Sainte-Croix.
2. Bibliothèque de Cambrai. Manuscrit 954, p. 222.
3. Archives départementales, Comptes de l'office.
4. *Messager des sciences historiques*, t. XXX, p. 415.

« de faire et tailler en albastre, » qu'on leur fournit, « les ymages « et représentations, le tout ainsi que le patron » le portait. Ils reçurent pour ce travail cent livres, à condition « de tout mettre « et asseoir à leurs dépens. » Ce patron, payé 50 sous, était encore l'œuvre du peintre Gabriel Clauwet, lequel habitait Cambrai à cette époque[1]. Les bronzes avaient été fondus à Tournai, par Jean Maldeurée, ainsi que la plaque portant l'inscription tumulaire, — huit vers latins, — composée par Erasme, alors étudiant à Louvain[2].

Le choix fait des deux sculpteurs cambresiens, pour l'exécution d'une œuvre si importante, n'est-il pas un témoignage du talent que l'on reconnaissait au père et au fils son élève?

En 1507, *Félix* travaille seul et, comme tous les artistes d'alors, ne dédaigne pas de faire labeur d'artisan. Il taille pour une « grande verrière » du palais épiscopal du Câteau, reconstruit en 1480 par celui dont il avait sculpté le tombeau cinq ans auparavant, « trois grands escus de blanque pierre » aux armes de l'évêque Jacques de Croy et de ses défunts père et mère, avec l'accompagnement obligé de ces écus : le chapeau et les glands de la dignité ecclésiastique, « le chapeau (couronne) du comte, » — le futur duc n'était encore que comte, — « le collier de la thoison » (d'or) et « les quatre lettres » du prélat (Croy) « eslevées en lettres « romaines. »

Jacques de Croy, élu depuis 1502, faisait seulement son entrée solennelle dans la ville de son siège en cette même année 1507;

1. On le trouve cité dans le compte du domaine de 1495-1496 comme ayant peint un tableau représentant « la Saincte Trinité et la Saincte Vierge » pour les prévôt et échevins, moyennant 100 livres. En plaçant cette mention à son ordre chronologique dans nos *Artistes cambresiens*, nous ajoutions : « Maître Clowet ne se trouve cité qu'une fois (dans nos comptes), ce qui « donne lieu de croire qu'il n'habitait pas Cambrai. Appartenait-il à cette « famille d'artistes célèbres dont le premier, Jean, père de Jean-Jeannet et « aïeul de François, travaillait à Bruxelles comme peintre des ducs de Bour« gogne? » — M. Houdoy, dans son *Histoire artistique de l'église de Cambrai*, s'est montré plus affirmatif: il croit pouvoir ranger Gabriel au nombre des membres de cette famille, le supposant « le frère ou plus probablement « le fils aîné de Jean Cloet de Bruxelles » (p. 99). Gabriel habitait Paris en 1500, comme le montre le registre aux Actes capitulaires de cette année à la date du 15 mai (Bibliothèque communale).

2. Le fondeur reçut 346 l. 19 s. et le poète 6 l. On paya de même au peintre Dominique Ruben XI l. pour la décoration picturale du monument.

*Félix*, venant en aide aux cuisiniers du prélat, leur fournissait à cette occasion « un maulle » aussi de « blanque pierre, effonsé au « fond des armes de mondit seigneur escartelées de le comté, ser- « vant à la gelée » de viande et de fruits. Il eut pour le tout 9 livres 3 sous 6 deniers[1].

On refaisait en 1510-1511 une nouvelle façade à la partie centrale de l'hôtel de ville. C'est encore *Félix* que l'on charge de sculpter le modèle du chapeau ducal mis au-dessus de la porte principale sur l'écu de Monsieur de Cambrai, en faveur de qui l'empereur Maximilien venait d'ériger en duché le comté de Cambresis. Le fils de *Pierre* avait d'ailleurs déjà fait pour « le timbre » de l'horloge communale les modèles des armes dudit empereur, du nouveau duc et de la ville[2].

On voit la même année, 1511, le père et le fils associés pour l'exécution d'une œuvre restée chère aux Cambresiens.

Après avoir lutté longtemps pour leur liberté municipale, ceux-ci venaient d'être enfin émancipés. Leur victoire leur donnait droit d'ériger une horloge, symbole de leur affranchissement définitif. Ils résolurent de la faire telle qu'elle rappelât à chaque instant une situation si laborieusement conquise, en adjoignant à cette horloge deux sonneurs automates chargés de mesurer le temps à coups de marteau. Pour que ce fût bien l'œuvre commune, les échevins parcoururent la ville, allant de porte en porte recueillir les dons du populaire pour couvrir la dépense.

On fit appel aux « orlogeurs » en renom de la contrée pour inventer le mécanisme nécessaire et l'on chargea le vieux *Piètre* et son fils *Félix* de sculpter, outre les figures du campanile de ladite horloge, les deux serviteurs inconscients qu'on « accoustra « à la mauresque » selon le goût d'alors. Les artistes firent en bois, pour 20 livres[3], les modèles sur lesquels on fondit les deux « postures » que l'on baptisa de suite « les Martins » et qu'on trouve désignées vers la fin du XVII^e^ siècle (1690) sous les noms de « Martin et Martine. »

Ces figures, refaites vers 1786, ont conservé leur naïve attitude

---

1. Archives départementales, Comptes de Cambrai et du Câteau.
2. Archives communales, Comptes du domaine, 1510-1511, fol. 60.
3. « A *Piestre* et *Felix van Pullaire*, tailleur d'imaiges, pour avoir fait et « tailliet deux personnages nommés Martin de Cambray pour tapper les « heures à l'orloge, a esté payé par marchiet à eulx fait... la somme de « xx l. t. » — Compte de 1510-1511, fol. 43 v°.

primitive[1]. Elles portent également sur les deux jambes, et les poings à hauteur de la ceinture serrent énergiquement le manche coudé du marteau dont elles se servent régulièrement quarante-huit fois par jour depuis 373 ans. C'est de la sculpture décorative où la masse seule est indiquée.

Martin mesure 2^m^50 de hauteur, sur une largeur de 0^m^60 aux épaules.

Martine n'a que 2 mètres et sa carrure est de 0^m^40.

Ce travail avait été pour *Pierre van Pulaëre* comme le chant du cygne : on ne le rencontre plus après 1511.

L'année suivante, *Félix* fait pour 20 sous un modèle des armes de la ville[2]. En 1513, il taille « une épitaphe » de marbre, devant la tombe du chanoine Guillaume de Boyaval, dans l'église Notre-Dame pour 27 livres. C'est encore Dominique Ruben qui la peint moyennant 18 livres[3].

En 1519, dans la même église, en exécution des dispositions testamentaires du chanoine Yvon Leroy, *Félix van Pulaëre* sculpte et met en place sur la tombe du défunt, près de la chapelle de Sainte Blaze, un monument selon « la devise » (le plan convenu). On paie ce travail à l'artiste « 100 philippus d'or, » soit « VII$^{XX}$ XII florins » (232 l.). Mais ce dernier ne se trouvait pas satisfait ainsi et affirmait, sous « serment, » qu'il avait grand « dommage et intérêt tant pour la cherté de la pierre d'alebastre « que auctrement. » On lui accorde alors, à la « condition qu'il « fera encore VIII petits prophètes » de même matière « conve-« nables et servant audit épitaphe, XXIIII florins, et pour le vin « des compagnons serviteurs dudit *Félix*, cinq philippus d'or de « XXVI patars et demy. » Enfin pour compléter cette décoration funèbre, on confie, — toujours à Ruben, — le soin de « la peindre « d'or et d'azur selon que l'œuvre le requiert » pour 24 florins. On couvre le tout de rideaux évalués à 4 l. 8 s. ; puis *Félix* trace en dernier lieu, pour 20 s., « le patron en papier » du « candé-« labre de cuyvre, » orné de quatre figurines, que l'on placera devant l'épitaphe, et qu'exécute également Jehan Maldourée

---

1. Comme le montre un dessin représentant la façade de l'hôtel de ville ancien, conservé dans une des salles de la mairie.
2. Compte du domaine.
3. Archives départementales. Exécutions testamentaires.

pour 161 livres 10 sous, sur les « maulles » payés 10 l. 10 s. à l'escrignier Jehan Prestel[1].

Mais le compte ne donne aucun détail artistique sur ce monument qui devait avoir une certaine importance, si l'on s'en réfère au prix total atteignant plus de 400 livres (414 l. 15 s.).

En 1521-1522 et 1523-1524, *Félix* fait « trois maulles pour « les plometz (jetons de présence) pour le fait du ghait, » au prix de 25 sous[2]. Puis il disparaît à son tour. Néanmoins, il est encore vivant en 1528.

Bien que le plus ancien des registres des paroisses de Cambrai remonte à 1524, on ne lit dans aucun le nom de *van Pulaëre.*

*Piètre* avait eu un autre fils, *Louis*, artiste aussi, mais dans un art différent.

*Louis* était probablement né à Cambrai, comme le donne à penser l'âge auquel il mourut. Les travaux de son père dans l'église cathédrale et l'aptitude spéciale dont l'enfant laissait sans doute percer l'indice, expliquent son admission dans une école déjà célèbre alors, la maîtrise de cette église.

Cette maîtrise qu'ont dirigée et d'où sont sortis des compositeurs de renom (Jean Lupus, Arnould Causin, etc.) tenait au xve siècle la tête du mouvement musical en Flandre, en France et jusqu'en Europe.

Cette église[3], écrivait en 1428 Philippe de Luxembourg, comte de Saint-Pol, « surmonte et précède les autres églises de tout le « monde, tant que notre foi crétienne se peut extendre, c'est assa-« voir en beaux chants, en riche luminaire et en trés doulce son-« nerie[4]. ».

La chapelle de la cathédrale de Cambrai avait une telle réputation que la métropolitaine elle-même, l'église de Reims, afin d'introduire la musique dans ses chants religieux, envoya en 1446 « un nommé Petit-Jean à Cambrai pour l'apprendre[5]. » On trouve en 1458 Petit-Jean, dont les compositions sont restées célèbres, inscrit parmi les petits vicaires de la cathédrale[6]. La maîtrise

---

1. Exécutions testamentaires.
2. Comptes de la ville, fol. 41 et 43.
3. *Histoire des Français des divers états*, par Amant-Alexis Monteil, t. IV, p. 171.
4. Lettre citée par M. Houdoy, p. 59.
5. *Description de la ville de Reims*, par Gérusez, ancien Génovefin, ch. xii.
6. Houdoy, p. 83.

comptait alors un assez grand nombre de chanteurs, car deux manuscrits de cette époque, qui sont à la bibliothèque communale et proviennent du chapitre (les nos 6 et 11), contiennent les mêmes compositions musicales « dont une est certainement du célèbre « Dufay, » et étaient à l'usage d'un premier et d'un second chœur.

A l'appui de cette observation déjà faite par M. E. de Coussemaker, on peut ajouter d'après un autre manuscrit[1] que cette école avait au début cinq élèves. Il y en eut six ensuite, puis huit et, en dernier lieu, le nombre fut augmenté jusqu'à dix. « Ils y « étaient instruits dans la piété, dans le chant musical et au ser- « vice de l'autel... Ces enfants, dit encore le même auteur, sont « nourris et entretenus aux dépens du chapitre. Quand ils sortent « de la maîtrise après avoir servi l'église pendant huit ans, s'ils « ont de la disposition pour l'étude et qu'ils s'y appliquent, ils « jouissent chacun d'une bourse qui leur donne l'aisance de par- « venir à la prêtrise. S'ils n'ont point de talent pour les lettres, le « chapitre leur donne une récompense. »

Le séjour de *Louis* à la maîtrise est rendu incontestable par l'un des legs mentionnés dans son testament. « Il laisse, dit « M. Houdoy[2], une somme destinée à faire face aux frais qu'en- « traînerait la main d'œuvre des couturiers, pour défourrer pen- « dant l'été les robes des enfants de chœur. Il se souvenait sans « doute d'avoir étouffé sous les blancs agneaux dont sa robe d'en- « fant d'autel était parée. »

L'élève, après avoir fourni son temps de service réglementaire, manifesta les dispositions exigées par le chapitre pour en être secouru, fit ses études, devint prêtre, puis en 1503 maître de cette école où l'on enseignait déjà depuis un demi-siècle la musique figurée[3],

---

1. L'abbé Tranchant, *Antiquités de l'église de Cambrai et de son clergé.* — Manuscrit n° 917, p. 121 et 122 (Bibliothèque communale).

2. P. 130.

3. En 1442, lors de l'entrée solennelle de l'évêque Jean de Bourgogne, « les enfans d'autel cantèrent I mottet ou pulpitre, tournez le visage vers « l'autel. »

En 1449, à la venue de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à Cambrai, disent encore les *Mémoriaux de Saint-Aubert*, « II petits des enfans d'autel... « cantèrent une canchonette de lequelle un de ses gentils hommes tint le « tenure. »

Sur la garde d'un « graduel, » manuscrit n° 61 de la bibliothèque communale, M. Lefebvre, alors conservateur, a lu la mention suivante :

« Charles, comte de Charolais, fils de Philippe, duc de Bourgogne... fist

dit aussi M. de Coussemaker, et où *Louis* avait puisé sa science musicale. On l'y retrouve encore en 1507 [1].

Moins de vingt ans après, le 15 avril 1526, il était pourvu d'une prébende canoniale libre, la 22e. *Louis* en fut, dans l'ordre chronologique, le sixième titulaire. Il siégeait en cette qualité au côté droit du chœur [2].

*Louis Vampulaire*, comme le nomme le chanoine de Carondelet dans ses *Mémoires historiques et chronologiques sur l'église de Cambrai*, restés manuscrits, était compositeur. On trouve dans le manuscrit n° 3, de la bibliothèque de cette ville, et qui fut à l'usage de l'église cathédrale, une messe, *Christus resurgens*, de sa composition. C'est la onzième du volume qui en renferme quatorze. Le savant musicographe cité plus haut, qui l'avait examinée, a constaté qu'elle est écrite avec élégance. Il y reconnaît de la facilité et de l'habileté dans la manière d'agencer les parties, malgré l'abus que l'auteur fait des syncopes [3].

Cette messe à quatre parties se compose d'un *Kyrie*, un *Gloria in excelsis*, un *Credo*, un *Sanctus* et un *Agnus Dei*. Un fragment, le *Sanctus*, mis en partition par le même M. E. de Coussemaker, fut exécuté par la maîtrise moderne de l'église métropolitaine de Cambrai, le 22 juillet 1858, lors de la tenue en cette ville du congrès archéologique de France.

Le chanoine *van Pulaëre* mourut le 21 septembre 1526. On peut le supposer alors âgé d'au moins soixante ans.

Les dons et legs divers qu'il fit à l'église cathédrale attestent en même temps que le goût des arts une certaine aisance. C'est un calice ainsi décrit dans un « inventoire » dressé « l'an mil chincq « cens et quarante ung, le viiije jour du mois de march avant « Pasques [4].

« ..... Au pommel XII apostres et au piet ung crucifix entre

---

« un mottet et tout le chant, lequel fut chanté en sa présence après la messe « dicte, en le vénérable église de Cambrai, par le maistre et les enfans en « l'an 1460, le 23e jour d'octobre qui est le jour de St Sévérin. »

1. Houdoy, p. 129.

2. *Mémoires historiques et chronologiques sur l'église de Cambrai*, etc., par le chanoine de Carondelet. — Manuscrit n° 1133 *bis*, p. 150. (Bibliothèque communale.)

3. *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai*, par M. E. de Coussemaker. — (*Mémoires de la Société d'émulation*, t. XVIII, p. 87.)

4. Archives départementales.

« image de la vierge Marie et saint Jehan esmailliés, en la pla-
« tinne (patène) lymaige de Dieu esmaillié au jugement, et est
« aussi ledit calice à escaille de poissons et poise IIII marcs v onch.
« et demi et v estrelins. »

Plus loin : « Ung drap d'autel denbas (un *antipendum*) pour le « grant autel... de satyn rouge cramoisy où sont figurés ung cru- « cifix au milieu, S^t Jehan, Notre Dame en bordure de drap d'or « et y a aussi les imaiges des saincts Jehan-Baptiste, Loys, Denis « et ung priant, au coing les IIII évangélistes. »

*Van Pulaëre* avait donné ce drap, estimé 250 livres, en augmentation de la fondation par lui faite dans la même église, moyennant une somme de « III^c escus de XXIIII patars » du « res- « pons *Gaude Maria,* le nuyt de l'Annonciation. »

Cet ornement, dit l'abbé Tranchant[1], fut réformé lorsqu'on changea l'ancien autel, de même style que le monument, contre un autel « à la romaine » (vers 1720), qui subsistait encore à la Révolution. Quant au calice, il avait été fondu depuis longtemps pour renouveler l'orfèvrerie ancienne que l'art du XVIII^e siècle considérait comme un produit de la barbarie.

Par son même testament, *Louis van Pulaëre* laissait « son jar- « din » en héritage à son frère *Félix*[2]. Ce qui montre, comme on l'a dit plus haut, que celui-ci vivait encore en 1528, date de la mort du testateur.

A. Durieux.

---

## ARTISTES TAXÉS PENDANT LA FRONDE DE PARIS.

(1649.)

La *Société de l'histoire de Paris* vient de publier le second volume du *Journal des guerres civiles de* 1648 *à* 1652, par Dubuisson-Aubenay. Dans les appendices du second volume se trouvent les Rôles des taxes levées par ordre du Parlement pour l'armement et l'entretien des troupes chargées de la défense de Paris contre le Roi pendant les mois de janvier à mars 1649. Comme on ne tombait que sur les riches, il n'y a ni un peintre ni un sculpteur, mais il y a quelques architectes et quelques orfèvres. En voici le relevé :

1. Manuscrit 917, p. 60.
2. Exécutions testamentaires. Archives départementales.

Rôle du 3 Febvrier 1649. Quartier Saint-Paul.

— M. *Mansart*, Architecte. Par an xv^c l.; par mois ii^c l.

Rôle du 6 Febvrier 1649. Quartier du Louvre.

— *Capet*, Orfèvre du Roy. Par an v^c l.; par mois L l.
— *Le Mercier*, Architecte du Roy. Par an v^c l.; par mois L l.
— *De Beauvais*, Architecte. Par an iii^c l.; par mois xxx l.

Rôle du 9 Febvrier 1649. Quartier de Rousseau. En la Cité.

— *François Lescot*, Marchand Orfèvre de *la Fleur de lys*. Pour l'armement, v^c l.; par moys L l.

— *Charles de la Haye*, Marchand Orfèvre. Pour l'armement, c l.; par moys x l.

— Le S^r *Le Fèvre*, Marchand Orfèvre. Pour l'armement, ii^c l.; par mois xx l.

A. de M.

---

## JACQUES BERNUS

SCULPTEUR, NÉ A MAZAN (VAUCLUSE).

*Sa vie, son œuvre.*

(1650-1728.)

Dans une étude très étudiée et très complète publiée dans le premier cahier des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* pour 1885 (tome IV), M. Requin nous fait connaître en grand détail la vie d'un artiste dont la réputation n'a pas dépassé les limites de sa province natale[1]. A peine trouverait-on sur lui quelques renseignements dans le Dictionnaire de Barjavel et dans une notice de Jules de la Madelène datant déjà d'une quarantaine d'années. Toutes les sources d'information ont été mises à contribution par le nouvel historien de *Bernus*, les minutes des notaires, en même temps que les archives et les bibliothèques publiques. Son travail mérite donc pleine confiance. Nous allons essayer de présenter, dans une rapide analyse, les principaux traits de cette carrière modeste et cependant bien remplie.

*Jacques Bernus* naquit le 15 décembre 1650, dans la petite ville de Mazan, située à six kilomètres à l'est de Carpentras. Son père,

---

1. Cette étude, tirée à part, forme une élégante plaquette in-8°, en vente chez l'auteur, rue Oriflamme, à Avignon. Prix : 2 fr. *franco*.

*Noël Bernus*, exerçait lui-même la profession de sculpteur. Sa mère, Marie Rey, de Bédoin, ne lui donna pas moins de neuf frères ou sœurs.

S'il reçut dans la maison paternelle les premières notions de l'art, le jeune artiste dut aller demander à des maîtres plus habiles les conseils qui pouvaient développer ses dispositions naturelles. Sur ces années d'apprentissage on sait fort peu de chose, et, tout en admettant que *Bernus* ait passé plusieurs années à Toulon, de 1664 à 1668, le biographe ne croit pas qu'il ait pu s'y rencontrer avec Puget. Les dates s'y opposent. Il eut probablement pour maître *Nicolas Levray*, chargé de la décoration des vaisseaux royaux à l'arsenal de Toulon. A dix-huit ans, il rentre dans sa ville natale et commence à travailler pour les églises et les confréries de Carpentras et des localités environnantes. M. Requin s'étend sur toutes les œuvres qu'une tradition soigneusement contrôlée attribue au jeune artiste. Nous ne saurions le suivre dans tous les développements que le sujet a fournis.

Les travaux de cette période se trouveraient à Avignon, où notre sculpteur paraît avoir résidé quelque temps, et où il se serait lié d'amitié avec les *Mignard*, les *Parrocel* et autres hommes distingués qui entretenaient dans la ville des papes le culte de l'art. Vers 1680, il revient à Mazan et ne s'en éloigne plus guère. Son vieux père, atteint de paralysie, réclame ses soins et il les lui prodigue avec une tendresse filiale. D'autre part, la perte subite d'une fiancée adorée éloigna pour toujours l'artiste du mariage; il mourut célibataire.

En 1686, il est chargé de l'exécution du monument de Mgr Gaspard de Lascaris de Vintimille, évêque de Carpentras, réputé pour une de ses œuvres les plus remarquables; mais il n'en reste rien aujourd'hui.

A partir de 1691, le nouvel évêque de Carpentras, Mgr Laurent Buty, lui commande d'importants travaux dans la cathédrale placée sous le vocable de saint Siffrein. De cette décoration il subsiste encore de nombreux fragments qui, bien que mutilés, permettent d'apprécier le style et le mérite de l'auteur. Il copie pour le même prélat la Gloire érigée par le *Bernin* dans le sanctuaire de Saint-Pierre à Rome, et est employé aussi à la décoration du tombeau que Mgr Buty se fit élever de son vivant.

La période qui s'étend de 1708 à 1722 fut des plus fécondes; la plupart des églises du Comtat reçurent des statues du maître sculp-

teur qui atteignait alors l'apogée de sa réputation. Ses frères *Jean-Paul* et *Joseph* le secondaient dans ses multiples travaux. Parvenu à un âge avancé, il donne une dernière preuve de son talent dans cette *Vierge du Magnificat* commandée par Gaspard Fortia, marquis de Montréal, pour Bédarrides. Enfin, sentant la mort approcher, le vieil artiste met ordre à ses affaires et rédige son testament. Cet acte est daté du 1er février 1728. Il se trouve encore parmi les minutes du notaire de Mazan chez qui le biographe en a pu prendre connaissance. Quelques semaines après, le 25 mars, *Jacques Bernus* rendait le dernier soupir.

La biographie est accompagnée d'un catalogue qui ne comprend pas moins de vingt-sept grandes pages. L'auteur l'a divisé en trois parties : œuvres certaines de *Bernus;* œuvres sur l'authenticité desquelles il existe des doutes; œuvres faussement attribuées à l'artiste. La première catégorie compte quarante-quatre numéros, la deuxième trente-deux, et la troisième trente. Puis viennent des maquettes et un certain nombre de plans et dessins conservés dans les collections particulières. Chaque article de ce catalogue est suivi de descriptions et de notes où l'auteur donne ses preuves à l'appui de ses attributions.

Nous connaissons peu de notices sur les anciens artistes provinciaux faites avec autant de soin et d'esprit critique.

Jules Guiffrey.

---

## MAITRES PEINTRES DU XVIIIe SIÈCLE.

(1714-1753.)

COURTIN, DE LA MOTHE, DESTRÉE, HUET, BOUSSAINGAULT, DUFOUR, LEMAIRE, GOURDIN.

En poursuivant nos recherches dans les notes inédites laissées par Auguste Jal, nous relevons les mentions suivantes intéressant des peintres du dernier siècle.

H. J.

### Martial Courtin et Louis-Victor de la Mothe.

Le 25 mai 1714, *Martial Courtin*, peintre, beau-frère de *Louis-Victor de La Mothe*, peintre, assiste à l'enterrement de celui-ci en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Pierre Destrée.

Le 5 juillet 1714, a lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois l'enterrement de Marguerite, fille de *Pierre Destrée,* peintre, demeurant rue Saint-Germain.

Au registre a signé : Destrée.

Christophe Huet et Etienne Boussaingault.

Le 16 janvier 1735, a lieu le baptême, à Saint-Germain-l'Auxerrois, de Marie Anne, fille d'*Étienne Boussaingault,* peintre, et de Marie Catherine Huet sa femme, au vieux Louvre. Parrain, *Christophe Huet*, aussi peintre.

Ont signé au registre : C. Huet, E. Boussaingault.

Nicolas-Simon Dufour et Michel Landry Lemaire.

Le 20 octobre 1736, Catherine Brioy Beauregard, femme de *Nicolas-Simon Dufour*, peintre, est marraine, à Sainte-Croix en la Cité, de Catherine-Louise, fille de *Michel Landry Lemaire*, peintre.

Claude Gourdin.

Le 4 janvier 1745 a lieu à Saint-Gervais l'enterrement de Geneviève Élisabeth, fille *Claude Gourdin*, maître peintre, et de Michelle Grou, sa femme, décédée hier, âgée de quatre ans.

Le père signe au registre : C. Gourdin.

Le 4 février 1753, a lieu à Saint-Gervais l'enterrement de Jean-Baptiste Gourdin, garçon tailleur, décédé, âgé de soixante-huit ou soixante-neuf ans, père de Charles Gourdin, maître doreur, et de *Claude Gourdin*, maître peintre.

---

## ENVOI D'ESTAMPES FAIT PAR *BEAUVARLET*

### A HENNIN, RÉSIDENT POUR LE ROY PRÈS LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

(1769.)

*Document communiqué par M. Henry de Chennevières.*

De Paris, le 8 dessambre 1769.

Monsieur,

Mon démenagement et un bras foulé ont interompu pour quelque tems le cour de mes affaires. C'est ce qui m'a empeché de vous donner avis que j'ai remys au voiturier les quatre dessins que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Vous devez les recevoir en bon état, ayant pris les precosions necessaires. Agreez, Monsieur, mes remercimants. *La Conversation espagnole* d'après *Vanloo* et fini.

Beauvarle.

Mon adresse est Rüe du Petit Bourbon, batiment neuf, au coin de la foire St Germain.

(Papiers de Hennin à la bibliothèque de l'Institut.)

## PARTIE MODERNE.

### ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

MISBACH.

LII. **Misbach.** — 1853.

SÉPULTURE DE
S.-J. MISBACH,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ LE 11 AOUT
1853.
PRIEZ POUR LUI.

—

S.-M.-C. MONGÉ MISBACH,
ARTISTE PEINTRE,
DÉCÉDÉ LE 18 JANVIER
1871.
PRIEZ POUR LUI.

—

A.-S.-A. CUDOT,
FEMME MISBACH,
DÉCÉDÉE LE 17 MARS
1850.
PRIEZ POUR ELLE.

—

A.-A.-M. MISBACH,
VEUVE GÉRARD,
DÉCÉDÉE LE 16 FÉVRIER
1867.
PRIEZ POUR ELLE.

—

Mlle AGLAÉ BILLARD,
DÉCÉDÉE LE 16 MARS 1879,
A L'AGE DE 61 ANS.

(Montparnasse, 12e division.) H. J.

---

### NÉCROLOGIE.

Forestier (Adolphe), peintre, né en 1801, est mort à Paris le 27 mai 1885. Il aurait reçu des leçons du peintre *Pierre-Henri Valenciennes*, mort en 1819, et de *Jean-Thomas Thibaut*, architecte et peintre, mort en 1826. On cite de *Forestier* des tableaux d'histoire et de genre, des paysages et des portraits. Il était professeur de perspective aux écoles de dessin de Paris, et il laisse un *Cours de perspective* de sa composition. Comme graveur, *Adolphe Forestier* a exécuté les planches

d'une *Nouvelle méthode pour apprendre à dessiner la figure.* Cet ouvrage avait été composé par son père, qui était lui-même peintre et qui est mort en 1828. — H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Jacob Richier, sculpteur et médailleur*, par M. Natalis Rondot. Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1885, in-8°, une planche. *Jean Richier, sculpteur et médailleur*, par M. Natalis Rondot (*Revue numismatique*, 2e trimestre 1885, p. 183-186, 1 planche).

Depuis quelques années, grâce aux travaux et aux découvertes de MM. Dannreuther, Jules Bonnet, Souhaut, la biographie des divers membres de la famille des Richier commence à être bien éclaircie. Récemment, M. Léon Germain a présenté le résumé des recherches de ses devanciers. Voici enfin M. Natalis Rondot qui se met de la partie et nous fait connaître les œuvres jusqu'ici méconnues de deux membres de cette importante dynastie d'artistes français. C'est d'abord un médaillon dont on connaît seulement deux exemplaires. Il représente Marie de Vignon, marquise de Treffort, la seconde femme du connétable de Lesdiguières. Cette pièce est signée J. R. F. 1613. En raison de cette signature, de la date et des relations bien connues de *Jacob Richier* avec le connétable dont il a sculpté le tombeau, M. Rondot n'hésite pas à lui attribuer le beau médaillon de la belle marquise. Il part de cette occasion pour esquisser une biographie de l'artiste et résumer l'histoire de sa vie et de ses œuvres.

De *Jean Richier*, autre membre de la même famille, seraient les quatre médaillons en plomb du musée de Berlin, que M. Rondot a fait reproduire dans la *Revue numismatique* avec une courte notice sur leur auteur et qui représentent :

Gérard Richier, 1600, signé J. R. 1617.

Marguerite Groulot. Signé J. R. 1617.

Claude de la Cloche. Signé J. R. 1616.

Barbe Hayotte. Non signé. 1616.

Tous étaient membres de la famille de l'artiste.

En effet, *Jean Richier* était fils de Gérard qu'il a représenté à l'âge de soixante-six ans. Marguerite Groulot était sa mère. Il avait épousé à Metz, en 1605, la fille de Claude de la Cloche et de Barbe Hayotte.

Les découvertes de M. Natalis Rondot ont une réelle importance pour l'histoire de l'art français au commencement du xviie siècle. Aussi est-il bon d'appeler sur ces récentes publications l'attention de nos lecteurs.

Jules Guiffrey.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

// REVUE DE L'ART FRANÇAIS
ANCIEN ET MODERNE.

—

10. — Octobre 1885.

## PARTIE ANCIENNE.

## LES ARTISTES DU DUC LOUIS D'ORLÉANS
### FRÈRE DE CHARLES VI.
### (1394-1409.)

Dans un discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France, le 26 mai dernier, M. Léopold Delisle, président de la Société, passant en revue les richesses récemment entrées dans les collections de la Bibliothèque nationale, consacre une partie de son énumération à une collection de pièces concernant la maison des ducs d'Orléans au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, recueillies par le comte Auguste de Bastard vers 1830 et libéralement données à notre grand dépôt national par ses héritières. Nous donnons ci-après le passage qui se rapporte à des documents sur les arts et les artistes :

« Vous savez, Messieurs, avec quelle avidité sont recherchés les textes qui concernent les anciens artistes français. On pouvait être certain d'en rencontrer dans un recueil formé en grande partie des pièces justificatives des comptes des ducs d'Orléans. Voici quelques détails sur plusieurs artistes dont le talent fut mis à contribution par le duc Louis et par sa femme, Valentine de Milan.

« En 1399 et 1400, le célèbre architecte *Raimond du Temple*, qui se qualifiait sergent d'armes et maçon du roi, dirigeait les travaux de maçonnerie qui se faisaient à l'hôtel du duc d'Orléans, situé à Paris, rue de la Poterne, près de Saint-Paul.

« En 1402, un peintre non moins connu, *Colart de Laon,* décorait vingt-quatre pavois à la devise du duc, et lui préparait un

harnais de joute pour une fête que le duc de Bourgogne devait donner dans la ville d'Arras.

« Le 26 février 1409 (n. st.), maître *Jean de Thoiry*, imagier et bourgeois de Paris, dressait dans les plus menus détails le devis du monument qu'il se proposait d'élever en l'église des Célestins sur la sépulture du duc Louis et de la duchesse Valentine. Ce devis permettrait assurément de restituer par le dessin un monument qui devait répondre à la magnificence de ces deux personnages.

« Je crois inutile d'énumérer ici les nombreux orfèvres parisiens auxquels le duc adressait des commandes; mais je nommerai deux graveurs, *Pierre Blondel* et *Jean du Bois*, qui furent chargés en 1394 et en 1401 de graver le sceau des grands jours du duché d'Orléans, celui du comté de Porcien et celui de la prévôté foraine de Crépy; — un serrurier, Jean d'Alemaigne (sans doute d'Allemagne), qui fournit en 1401 une petite horloge pour la chambre de la duchesse d'Orléans; — un armurier, maître Richard, demeurant à la bastille de Saint-Antoine de Paris, qui fabrique en 1410 des armures destinées au duc d'Orléans et au comte de Vertus; enfin le tapissier *Nicolas Bataille.* »

Nous publierons prochainement les plus importantes des pièces analysées sommairement ci-dessus; mais il convenait de laisser à M. L. Delisle le mérite d'en avoir le premier signalé l'existence, après être parvenu à leur assurer un asile définitif à la Bibliothèque nationale.

J. J. G.

---

## LE PEINTRE BORDELAIS *ANTOINE PETIT.*

(XVe SIÈCLE.)

Dans les Actes capitulaires de l'église cathédrale de Saint-André de Bordeaux[1], M. Leo Drouyn, de la Société des Archives historiques de la Gironde, a relevé le passage suivant :

« 1476. — Item fit ordinatum quod pictor qui pinxit et ite bene « ornavit ymaginem Domini nostri Regis haberet tria scuta pro labore « suo. »

Quel peut être ce peintre choisi par les chanoines de Bordeaux pour *pourtraire* leur seigneur Roi (Louis XI, qui vint plusieurs fois

---

1. Arch. départ. de la Gironde. Actes capitulaires de Saint-André, S. G., n° 285, fol. 131 r°, *in fine*.

à Bordeaux et s'y trouvait en 1473, après la mort tragique de son frère Charles, dernier duc de Guyenne)?

Ce ne pouvait être un peintre obscur, un artiste sans mérite. Jusqu'à meilleure et plus sûre indication nous proposons d'attribuer ce portrait à *Petit (Antoine)* de Bordeaux, peintre du xv^e siècle, cité par Jean Lemaire dans la *Couronne margaritique* et dont il est question dans la notice sur *Jehan de Paris*, peintre ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII, par M. Jules Renouvier.

C. M.

---

## *JEAN DE REYN.*

(1610-1678.)

*Jean de Reyn*, né à Dunkerque en 1610, est comme *Jean Bologne* ou *Bellegambe*, de Douai, un peintre issu de notre ancienne province flamande. Il est devenu français à la suite de la prise de possession définitive de Dunkerque rachetée à l'Angleterre par Louis XIV en 1662; il a fait le portrait du comte d'Estrades, gouverneur de cette ville pour la France, et nous allons le voir travailler aux écussons et aux peintures commandées lors de l'entrée de Louis XIV à Dunkerque.

*Descamps* a tracé la biographie de cet artiste; *Descamps* était son compatriote et connaissait les peintures que conservent encore les églises de Dunkerque. Il a parlé, en outre, de *Jean de Reyn*, dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. *Jean de Reyn* fut l'élève de *Van Dyck* qu'il suivit en Angleterre, élève fort distingué si l'on ajoute foi à la tradition recueillie par Descamps, et si l'on en juge d'après les toiles qu'on peut voir à Dunkerque, et surtout d'après l'intéressante *Adoration des Mages* que possède l'église Saint-Martin à Bergues.

M. J. Guiffrey a placé *Jean de Reyn* parmi les principaux élèves de *Van Dyck*, dans le volume qu'il a consacré au peintre de Charles I^er.

Je compte revenir plus longuement à *Jean de Reyn*, dans un livre d'impressions de voyage et d'art, où je m'occuperai de l'œuvre de plusieurs maîtres flamands, et j'extrais en attendant, des archives municipales de Dunkerque, les notes concernant l'habile élève de *Van Dyck*, qui venait de mettre, sans en éprouver probablement aucun regret, son pinceau au service de la France. Un historien

récent de Dunkerque, M. V. Derode, a signalé l'existence de ces documents dans les archives de cette ville, sans les publier in-extenso.

« A M. *Jean de rein* pour avoir dépeinct les armoiries de Sa Majesté pour les mettre devant le comptoir sur le cay[1] par ordonnance du XXIII de may 1663, quinze livres.

« Au dit *de rein* pour avoir fait les peintures pour décorer la glorieuse entrée de sa Majesté et deux fois avoir peinct les armoiries de sa Majesté en grand tableau par ordonnance du II de mars 1663, deux cent douze livres.

« Au dit *de rein* pour la mesme cause par ordonnance du VIII de janvier 1663, soixante livres. »

*Jean de Reyn* avait été aidé, dans ces travaux, par un autre peintre, « *Pierre Acquerman.* » Je conserve l'orthographe de ce nom, telle que la donnent les Comptes de la ville de Dunkerque. Voici la mention qui revient à cet artiste :

« A *Pierre Acquerman,* peintre, pour avoir aidé à peindre les emblèmes et autres figures faictes pour décorer la triomphante entrée de Sa Majesté par ordonnance du IV janvier 1663, vingt-quatre livres. »

Dans un autre volume des archives de Dunkerque, se rapportant à l'année 1664, *Jean de Reyn* est l'objet d'une nouvelle mention :

« A M. *Jean de Rein,* pour avoir peint l'image de saint Louis en la grande église par ordonnance du IVe septembre 1664, quarante-quatre livres. »

Je signale à ceux qui peuvent prendre intérêt à des recherches plus détaillées quelques autres noms d'artistes qui se trouvent également cités dans les Comptes de la ville de Dunkerque. J'ai trouvé mentionnés dans ces relevés *Vincent Vinclyte,* qui « a fait la moulure du portrait de sa Majesté, » et *Jean Schilkens,* qui « a gravé les armes du Roy sur la porte de ville. »

Dunkerque occupait en outre deux peintres verriers, *Rycquewaert* et *Adrien Ghykière; Rycquewaert* est cité comme ayant réparé les verrières de l'hôtel habité par le comte d'Estrades, en qualité de gouverneur, et celles des maisons où avaient logé « au temps des Anglais » les colonels qui commandaient la garnison.

---

1. Le quai.

Quant à *Adrien Ghykière*, il avait restauré les verrières de la maison de ville.

Ces artistes étaient-ils simplement des décorateurs de profession occupés à des travaux de commande, ou bien avaient-ils une valeur plus étendue? Voilà ce que je ne saurais dire. Il me suffit de constater qu'ils ont travaillé à Dunkerque et de trouver leur nom accolé à celui de *Jean de Reyn*.

Antony Valabrègue.

---

## *PIERRE SEVIN.*

(1689.)

M. Georges Guigue a publié, dans le numéro de mai de *Lyon-Revue*, p. 304-7, la délibération du Consulat de Lyon, en date du 14 octobre 1689, sur la candidature de *Paul Sevin* à l'office de Peintre de la Ville. A la suite de la mort de *Blanchet*, le sieur Athiaud, l'un des Échevins, proposa le sieur *Sevin*, peintre, venu récemment de Paris. Le Prévôt des marchands fait justement observer que la principale fonction de Peintre de la Ville est de faire les portraits des Magistrats, que *Sevin* n'y a pas employé ses études de peinture, et qu'il convient, préalablement, d'accepter son offre d'en faire pour montrer sa capacité. Athiaud répliquant que ce serait faire une espèce d'injure à son choix que de l'exposer à cette épreuve et qu'un pareil délai serait contraire à ce qui s'est pratiqué, M. de Moulceau, Procureur de la ville et ancien Prévôt, conclut là-dessus comme le Prévôt en charge. Les talents du sieur *Sevin* « consistent à dessigner ou copier des emblèmes ou des devises, faire des ornemens de cartouches et d'inscriptions, de desseins d'almanachs et d'évantails et autres semblables minuties de peinture, qu'on appelle vulgairement colifichets. » C'était parler d'or, et ceux qui ont vu de ses dessins grossiers, enluminés de couleurs criardes, comme par un peintre ambulant, sont, et au delà, de l'avis de M. de Moulceau. Il ajoute avec grand sens que le Peintre de la Ville devrait entendre l'architecture et la perspective et être tel « qu'il puisse être le chef de tous les autres peintres de la ville et digne de l'être de l'Académie des arts de peinture et de sculpture, dont l'Escolle devoit être établie par ledit feu sieur *Blanchet* et en avoit les Lettres de Sa Majesté, et dont l'établissement, sous les auspices et avec l'approbation de l'illustre M. *Le Brun*, conforme à celui de la Ville de Paris, ne pourroit être que très agréable et même très utile en cette ville, laquelle, se trouvant dans le passage de Paris à Rome et de Rome à Paris, pourroit attirer ou

du moins arrêter chez elle des peintres et des sculpteurs habiles, » et le peintre, — que le sieur Athiaud avait présumé digne de sa voix, en s'attachant au plus indigne, — « n'est ny de l'Académie de Rome, ny de celle de Paris. » La protestation, accompagnée de toutes sortes de réserves présentes et futures, était bien motivée et très en forme; mais il paraît que le sieur Athiaud avait l'oreille du Conseil; car le Prévôt, « après avoir déclaré qu'il ne pouvoit changer d'avis sur le préalable et qu'il ne croyoit pas dans les règles qu'il deut opiner ni prononcer sur lesdites remontrances et réquisitoires dudit sieur de Moulceau, son beau-père, » se retire, et le Consulat, donnant acte desdites protestations, ordonne « néanmoins, sauf et sans préjudice d'icelles, qu'il sera procédé à la réception et installation dudit *Sevin* dans la place de Peintre de la Ville, » donnant ainsi un bel exemple de ce que valent les bonnes raisons.

Dans les registres suivants, M. Guigue rencontrera certainement trace du départ de *Sevin*, qu'on retrouve plus tard à Paris. Son remplacement, si juste qu'il fût, n'aura pas dû être fait sans peine. Il eût été plus simple de commencer par ne pas l'accepter; on n'aurait pas eu à le dénommer.

A. DE M.

---

## COPIES PAR *CAVIN* DU PORTRAIT DE LOUIS XV PAR *RIGAUD*.

### LETTRE AU CARDINAL DE FLEURY.

(1732.)

*Document communiqué par M. J. Roman.*

Monseigneur,

Je pran la liberté de faire resouvenir vostre éminance qu'el m'a fait l'honneur de me promestre qu'el donnerait ordre que l'on me lessa faire un buste du portrais du Roy que l'on coppi au Tulleri, de M. *Rigaud*, et donc l'original doist estre renvoyé à M. Faille le mois prochain. Si M. le Feve, tressorier des menu, resoi un ordre de vostre éminence, il ne manquera de me lesser faire ma copi que je garderay pour en faire quelques un pour quelque sesgneur de la cour qui m'an demande. Je suis persuadé, Monseigneur, que vous ne cerais pas faché d'acorder ceste grace à celuy qui ne cessera d'estre toute sa vis avé un très profond respec,

Monseigneur, vostre trés humble et obeissant et trés obligé serviteur.

CAVIN.

A Paris, ce 4 octobre 1732.

(Affaires étrangères, France, 1277, n° 248.)

Artiste assez médiocre, le peintre *Cavin* a eu meilleure chance que bon nombre de ses confrères plus habiles. S'il n'a pas été jugé digne de figurer dans les biographies générales, s'il n'est pas cité dans le grand répertoire édité par la maison Didot, on ne manque pourtant pas de renseignements positifs sur sa vie et sur ses travaux. Ses rapports avec le duc de Saint-Simon l'ont tiré de l'obscurité. Il suffira de rappeler ici les quittances tirées de la collection Benjamin Fillon et publiées par M. A. de Montaiglon dans le premier volume des *Nouvelles Archives* (1872, p. 314). Toutes portent la date de 1729 et ont trait à des copies de portraits pour l'auteur des *Mémoires*.

Dans les *Nouvelles Archives* de 1873 (p. 349), notre regretté confrère M. Cottenet est venu compléter le dossier des relations du peintre avec le grand seigneur, en publiant une lettre du s. *Cavin* au sujet du portrait de Mme de Brissac par *Mignard*, et en outre différents mémoires qui prouvent que ses travaux pour le duc de Saint-Simon durèrent au moins une vingtaine d'années. Les pièces que M. Cottenet a fait connaître embrassent une période de plus de trente ans; elles vont de 1705 à 1736. On voit, par le document suivant retrouvé aux Archives des Affaires étrangères par M. Roman, que le peintre avait su se pousser à la cour. L'orthographe seule de ce billet suffirait pour dissiper toute incertitude sur l'identité de son auteur et du portraitiste ordinaire de Saint-Simon, car elle offre de frappantes analogies avec celle de la lettre jadis possédée et publiée par M. Cottenet.

J. J. G.

---

## POMPE FUNÈBRE DE LOUIS XV.

(1774.)

*Document communiqué par M. Henry de Chennevières.*

Au s. *Chasles*, dessinateur du Cabinet du Roi pour son remboursement pour journées de dessinateur. . . . . . . 2,098 l.

Au s. *Lempereur*, pour différents ouvrages de gravures pour laditte Pompe funèbre . . . . . . . . . . . . . . . . 1,654 l.

Au même, pour impression desdites planches . . . .. 861 l. 5 s.

Au sieur *Moreau*, pour dessein de la Vignette à la tête de la Description du mausolée et desseins de figures et ornements dans les desseins géométrales.

(Extraits des papiers de Papillon de la Ferté.)

---

## *PARTIE MODERNE.*

---

### LE MUSÉE DES PORTRAITS D'ARTISTES.

On a parlé récemment d'ouvrir au Louvre une galerie de Portraits. Quel sera le caractère de la collection nouvelle? Involontairement, lorsqu'il est question d'un Musée de Portraits, la pensée se reporte vers les *Uffizzi*. On sait quel est le charme des galeries où les Florentins ont rassemblé les portraits d'artistes qui leur sont venus de tous les points de l'Europe. Quoi de plus naturel que d'ambitionner pour notre Louvre, déjà si riche en trésors d'art, un Musée de Portraits où seront groupées des images de peintres, de sculpteurs, d'orfèvres, d'architectes et de graveurs? Bref, les portraits d'artistes se pressent sous l'œil de la pensée en pléiades éclatantes et sans nombre. On se complaît à nommer les maîtres qui auraient droit de cité dans ce panthéon dont ils seraient ainsi les héros et les artisans. Et si l'on voulait strictement imiter Florence, on pourrait, en effet, s'en tenir aux Portraits d'artistes. Après tout, les littérateurs, les magistrats, les capitaines, les hommes politiques et les chefs d'empire ne sont-ils pas à Versailles? Au Louvre, ce semble, les artistes ont quelque droit de former un salon. Le Louvre est leur palais. Les peintres peuvent prétendre à des appartements réservés dans l'édifice où sont réunis leurs chefs-d'œuvre. Le visiteur de nos collections nationales aimerait à saluer tel maître dont il vient d'admirer la toile. A la vérité, nous souhaiterions que le cénacle s'élargît, et que l'art envisagé sous tous ses aspects eût ses représentants les plus illustres dans la galerie des Portraits d'artistes. Nous demanderions humblement que Marigny et Vivant Denon, Rameau et Auber, Le Kain et Rachel ne fussent point exclus; c'est-à-dire les surintendants des bâtiments, les amateurs, les musiciens et les artistes dramatiques. Combien de portraits exquis du siècle dernier passeraient par cette brèche, si on consentait à l'ouvrir! Les récentes expositions rétrospectives, s'il faut l'avouer, nous ont mis en veine d'indulgence à l'endroit des artistes dramatiques. Souvenons-nous d'ailleurs que l'époque n'est pas si lointaine où Molé, du Théâtre-Français, avait son fauteuil à l'Institut.

Le plan tracé, et ce n'est pas nous que ce soin regarde, il y aura lieu de constituer un premier fonds. Tout d'abord, nous

pensons que l'art plastique, les dessins et les miniatures devraient concourir au même titre que la peinture à la composition du nouveau Musée. Pourquoi non? Les crayons ont leur attrait et, dans plus d'un cas, à défaut d'œuvres peintes, on pourrait se contenter d'un croquis de maître. Les portraits dessinés formeraient un salon distinct, et l'œil ne s'en trouverait point offensé. Quant aux bustes, aux statuettes, aux médaillons, en marbre, en bronze, en albâtre, en terre cuite, nous pensons qu'ils alterneraient utilement avec les toiles dans une même galerie. La sévérité de la sculpture iconique ne saurait nuire au chatoiement d'une toile et, par contre, le voisinage heureux d'un portrait peint, serti dans sa riche bordure, ajoute à la gravité simple d'un buste dressé sur sa gaine sans ornement.

Ceci convenu, où chercher des Portraits? Partout. Comment les obtenir? A quel prix? Par quelles négociations? N'accueillera-t-on que des originaux? Les copies seront-elles admises? Questions délicates et complexes. Nous estimons qu'on ne parviendra pas à donner une réelle importance aux nouvelles galeries sans sacrifices d'argent. Certains Portraits conservés dans des Musées étrangers, voire même dans des collections françaises, ne pourront entrer au Louvre que sous forme de copie. Mais quoi! il y a copie et copie. Certaines effigies, — et elles sont nombreuses, — sont actuellement renfermées dans des monuments nationaux et, pour celles-là du moins, il ne sera question que d'un déplacement peu coûteux auquel se prêteront avec empressement les établissements dépositaires. Mais nous n'avons pas à prévoir les démarches que les organisateurs du nouveau Musée sauront mener à bien. Nous renfermant dans notre rôle, nous offrons une première liste de Portraits d'artistes, en indiquant le lieu où se trouvent les originaux. Cette liste est sans prétention. Nous l'extrayons de notes puisées de divers côtés, alors qu'il n'était pas question d'ouvrir en France un Musée de Portraits. Elle comporte toutefois plusieurs centaines de portraits d'artistes français, — assez d'autres penseront aux étrangers, — et cet ensemble de documents peut aider à la découverte de quelque toile ou remettre en lumière tel nom que les fondateurs du nouveau Musée risqueraient d'oublier. S'il arrive que plus d'un maître, dans les pages qui vont suivre, se trouve rapproché de personnalités secondaires; si nous avons relevé tel portrait sur une peinture murale, rappelé tel bronze aux proportions gigantesques, véritables immeubles par destina-

tion, faudra-t-il s'en plaindre? Plus les indications seront abondantes, plus les choix seront aisés, et telle œuvre qui n'est point appelée à entrer au Louvre sous sa forme présente peut servir à tout le moins de point de repère iconographique.

C'est un Médicis, du siècle dernier, qui entreprit de fonder la curieuse galerie des *Uffizzi*, et ses biographes nous apprennent qu'il s'assura d'abord la possession des Portraits d'artistes de l'Académie de Saint-Luc établie à Rome. La collection d'un amateur, l'abbé Pazzi, vint grossir le premier fonds et ce fut tout. Si des sources aussi restreintes ont suffi à assurer au Musée florentin les développements et l'éclat qui font de ses salles iconiques un attrait pour quiconque s'intéresse à l'art, que seront les galeries françaises le jour où, à l'invitation de l'État, les amateurs, les curieux, les érudits et les artistes se prêteront résolument à leur fondation? Car, encore que l'État soit appelé, chez nous, à pourvoir aux destins du Musée des Portraits d'artistes, si l'on veut qu'il soit sans lacunes, le concours de tous ne saurait nuire.

## PORTRAITS.

**Abel de Pujol** (Alexandre-Denis), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

**Adam jeune** (Nicolas-Sébastien), sculpteur. Peinture, par *Et. Aubry*, à l'École des Beaux-Arts.

**Adam aîné** (Lambert-Sigisbert), sculpteur. Peinture, par *J.-B. Peronneau*, à l'École des Beaux-Arts.

**Adam** (Adolphe-Charles), compositeur. Buste marbre, par *F. Duret*, au palais de l'Institut. — Buste bronze, par le même, au cimetière Montmartre. — Buste pierre, par *S. Denécheau*, à l'Opéra.

**Agard** (Jacques d'), peintre. Peinture, par *J. d'Agard*. Florence, *Uffizzi*.

**Alais** (Honoré-Pierre-Désiré), architecte. Dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Albert Goupil.

**Alaux** (Jean), peintre. Peinture, par *L. Cogniet*. — Buste marbre, par *J.-J. Perraud*. Ces deux portraits à la Villa Médicis.

**Alavoine** (Jean-Antoine), architecte. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

**Albert** (M^me^), artiste dramatique. Peinture, par *Ch.-A. Foulongne*, au théâtre du Vaudeville.

**Allegrain** (Christophe-Gabriel), sculpteur. Peinture, par *J.-S. Duplessis*, à l'École des Beaux-Arts.

**Allier** (Achille), graveur. Buste bronze, par *A. Préault,* à Bourbon-l'Archambault.

**Anaïs** (Mlle), artiste dramatique. Peinture, par *Ed.-A.-F. Geffroy*, à la Comédie-Française.

**Ancelot** (Marguerite-Virginie CHARDON, dame), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim,* au Musée du Louvre.

**Androuet du Cerceau** (Jacques), architecte. Peinture, par *J. Beaume*, au Musée d'Orléans.

**Angiviller** (le comte Charles-Claude La Billarderie d'), directeur général des Bâtiments du roi. Émail, par *J.-B. Weyler*, au Musée du Louvre.

**Ansiaux** (Jean-Joseph-Éléonore-Antoine), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

**Antin** (Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'), surintendant des Bâtiments du roi. Peinture, par *H. Rigaud*, collection Eudoxe Marcille. — Peinture, d'après *H. Rigaud*, au Musée de Versailles.

**Arlaud** (Antoine), peintre. Émail, d'après *N. de Largillière*, au Musée du Louvre.

**Arlaud** (Jacques), peintre. Peinture, par *J. Arlaud.* Florence, *Uffizzi.*

**Armand** (François-Huguet), artiste dramatique. Dessin, par *Ét. Bouchardy*, à la Comédie-Française.

**Arnould** (Madeleine-Sophie), artiste dramatique. Buste marbre, par *J.-A. Houdon,* collection Richard Wallace. — Buste biscuit de Sèvres, par un *Inconnu*, au Musée d'Orléans.

**Artot** (Alexandre-Joseph MONTAGNY, dit), compositeur, violoniste. Buste marbre, par un *Inconnu*, au cimetière Montmartre.

**Attainville** (Jauvin d'), amateur. Dessin, par *P. Delaroche*, au Musée du Louvre.

**Attiret** (Claude-François), sculpteur. Peinture, par *S.-B. Lenoir*, au Musée de Dijon. — Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon.

**Auber** (Daniel-François-Esprit), compositeur. Dessin, par *F.-J. Heim.* — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers.* Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *P. Baudry.* — Buste bronze, par *L.-F. Chabaud.* Ces deux portraits à l'Opéra. — Buste marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au cimetière du Père-Lachaise. — Statue marbre, par *E. Delaplanche*, à Caen.

**Aubry** (Louis-François), peintre. Miniature, par *L.-F. Aubry*, au Musée du Louvre.

**Audran** (Girard), graveur. Peinture, par un *Inconnu*, au palais de l'Institut.

**Auguste**, orfèvre. Peinture, par *F. Gérard*, au Musée de Versailles.

**Augustin** (Jean-Baptiste-Jacques), peintre. Miniature, par *J.-B.-J.*

*Augustin.* — Émail, par le même. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers.* Ces trois portraits au Musée du Louvre. — Médaillon marbre, par *P.-J. David d'Angers*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Autreau** (Jacques), peintre. Peinture, par *J. Autreau*, au Musée de Versailles.

**Azaïs** (Pierre-Hyacinthe), musicien et philosophe. Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*, au Musée de Versailles.

**Bachelier** (Jean-Jacques), peintre. Pastel, par *Mme Guiard*, au Musée du Louvre.

**Baillot** (Pierre-Marie-François-de-Sales), compositeur, violoniste. Buste marbre, par *J.-L. Brian*, au Musée de Versailles.

**Ballu** (Théodore), architecte. Peinture, par *P.-N. Brisset.* Rome, Villa Médicis.

**Baltard** (Victor), architecte. Peinture, par *E. Roger.* Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-A.-D. Ingres.* — Dessin, par le même. Ces deux portraits, collection de Mme Baltard.

**Baptiste aîné** (Nicolas-Anselme), artiste dramatique. Peinture, par *H. Ravergie*, d'après *M.-M. Drolling.* — Dessin, par *J.-B. Isabey.* — Autre dessin, par *Ét. Bouchardy.* Ces trois portraits à la Comédie-Française.

**Baptiste cadet** (Paul-Eustache-Anselme), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu.* — Dessin, par *Ét. Bouchardy.* Ces deux portraits à la Comédie-Française.

**Baraguay** (Thomas-Pierre), architecte. Médaillon marbre, par *P.-J. David d'Angers*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Bardin** (Jean), peintre. Miniature, par *Mme A.-M. Molière-Bardin*, au Musée d'Orléans.

**Baron** (Michel **Boyron**, dit), artiste dramatique. Peinture, par *François De Troy.* — Autre peinture, attribuée à *N. de Largillière.* — Buste marbre, par *A.-F. Fortin.* Ces trois portraits à la Comédie-Française.

**Barroilhet** (Paul-Bernard), artiste lyrique. Buste pierre, par un *Inconnu*, au cimetière Montmartre.

**Barrois** (François), sculpteur. Peinture, par *Ch.-Ét. Geuslain*, à l'École des Beaux-Arts.

**Barye** (Antoine-Louis), sculpteur. Buste bronze, par *H. Moulin*, au cimetière du Père-Lachaise. — Dessin, par *F.-L. Français*, collection Henri Dumesnil.

**Batton** (Désiré-Alexandre), compositeur. Médaillon bronze, par un *Inconnu*, au cimetière Montmartre.

**Bazin** (François-Emmanuel-Joseph), compositeur. Peinture, par *P.-N. Brisset.* Rome, Villa Médicis. — Buste marbre, par *A.-D. Doublemard*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Beaubrun** (Charles), peintre. Peinture, par *M. Lambert*, au Musée du Louvre.

**Beaubrun** (Henri), peintre. Peinture, par *M. Lambert*, au Musée du Louvre.

**Beaucé** (Jean-Adolphe), peintre. Buste bronze, par *F.-Th. Devaulx*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Beaufort** (Jacques-Antoine), peintre. Pastel, par *Mme Adelaïde Labille, dame Guiard*, au Musée du Louvre.

**Beaugrand** (Mlle Léontine), danseuse. Buste, par *L.-F. Chabaud*, à l'Opéra.

**Beaumarchais** (Pierre-Augustin Caron de), compositeur et harpiste. Peinture, par *J.-B. Greuze*, collection Jules Naudin. — Peinture, par *J.-M. Nattier*, collection Alfred-Henri Delarue de Beaumarchais. — Peinture, par *F. Jobbé-Duval*, au théâtre de la Gaîté. — Pastel, par *J.-B. Peronneau*, collection de Mme Félix Faure. — Buste terre cuite, par *Couriger*. — Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*. — Buste marbre, par un *Inconnu*. Ces trois portraits à la Comédie-Française. — Buste plâtre, par *A.-L. Dupasquier*, au Musée de Versailles.

**Beaumont** (Claude-François), peintre. Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon.

**Beauvallet** (Pierre-François), artiste dramatique. Peinture, par *E.-A.-F. Geffroy*, à la Comédie-Française.

**Bellanger** (François-Joseph), architecte. Médaillon marbre, par *H.-V. Roguier*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Belle** (Clément-Louis-Marie), peintre. Peinture, par *J. Boilly*, au Musée de Versailles.

**Belle** (Nicolas-Simon-Alexis), peintre. Peinture, par *François De Troy*, au Musée de Versailles.

**Belloc** (Hilaire), peintre. Buste terre cuite, par *Ad. Itasse*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Belmont** (Mme), artiste dramatique. Peinture, par *C.-A. Foulongne*, au théâtre du Vaudeville.

**Benouville** (François-Léon), peintre. Peinture, par *J.-A. Benouville*. Rome, Villa Médicis.

**Berjon** (Antoine), peintre. Dessin, par *J.-B. Augustin*, collection Jean Reignier.

**Berlioz** (Hector), compositeur. Peinture, par *G. Courbet*, collection Henri Hecht. — Peinture, par *E. Signol*. Rome, Villa Médicis. — Buste marbre, par *J.-J. Perraud*, au palais de l'Institut. — Buste plâtre, par le même, au Musée de Lons-le-Saulnier.

**Bernard** (Paul), compositeur. Médaillon bronze, par *Ad. Eude*, au cimetière Montmartre.

**Bernard** (Samuel), peintre. Peinture, par *L.-E. Ferdinand* fils, au Musée du Louvre.

**Bernard** (Pierre), architecte. Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon.

**Berthélemy** (Félix), compositeur. Buste bronze, par *H. Louis-Noël*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Berthevin**, céramiste. Médaillon terre rouge, par *J.-B. Nini*, au Musée d'Orléans.

**Bertin** (François-Édouard), peintre. Peinture, par *J.-B. Greuze*, collection Léon Say.

**Bertin** (Nicolas), peintre. Peinture, par *J.-F. de Lyen*, à l'École des Beaux-Arts.

**Bertinazzi** (Carlin). Buste terre cuite, par *A. Pajou*, à la Comédie-Française.

**Berton** (Henri-Montan), compositeur. Buste pierre, par *L. Bruyer*, à l'Opéra. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre. — Dessin, par le même, collection *Robert David*. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

**Bervic** (Charles-Clément Balvay), graveur. Buste marbre, par *J.-E. Gatteaux*, au palais de l'Institut.

**Beulé** (Charles-Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Peinture, par *P. Baudry*, appartient à la famille du modèle. — Buste marbre, par *J.-J. Perraud*, au palais de l'Institut. — Buste plâtre, par le même, au Musée de Lons-le-Saulnier. — Médaillon bronze, par *F.-J.-H. Ponscarme*, au Musée d'Angers.

**Bidauld** (Jean-Joseph-Xavier), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

**Bigottini** (Émilie-Jeanne-Marie-Antoinette de la Wateline), artiste lyrique. Peinture, par *G. Boulanger*, à l'Opéra.

**Bizet** (Adolphe-Maurice-Marie), architecte. Médaillon bronze, par *A. Lenoir*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Bizet** (Alexandre), compositeur. Peinture, par *Ch.-Fr. Sellier*. Rome, Villa Médicis. — Buste marbre, par *J. Dampt*, à l'Opéra-Comique.

**Blanchard** (Charles-Octave), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

**Blanchard** (Édouard-Théophile), peintre. Peinture, par *J.-M.-A.-G. Ferrier*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon granit, par *E. Barrias*, au cimetière Montmartre.

**Blanchard**, neveu (Louis-Gabriel), peintre. Peinture, par *J.-B. Blanchard* oncle, à l'École des Beaux-Arts.

**Blondel** (Marie-Joseph), peintre. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

**Blot** (Maurice), graveur. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

**Blouet** (Guillaume-Abel), architecte. Peinture, par *J.-D. Court*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, par *E. Robert,* à l'École des Beaux-Arts.

**Bocquillon** (Guillaume-Louis), dit **Wilhem**, fondateur de l'Orphéon. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre. — Autre médaillon bronze, par le même, au cimetière du Père-Lachaise. — Médaillon terre cuite, par le même, collection *Aimé Millet*. — Autre médaillon terre cuite, par le même, collection *Robert David*.

**Bodinier** (Guillaume), peintre. Peinture, par *H. Scheffer*, au Musée d'Angers.

**Boëly** (Alexandre-Pierre-François), pianiste. Pastel, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Versailles.

**Boffrand** (Germain), architecte. Peinture, par *J. Restout*, au Musée de Nancy.

**Boguet** (Nicolas-Didier), peintre. Buste marbre, par *P. Lemoyne Saint-Paul*. Rome, église de Saint-Louis des Français. — Buste marbre, par *A.-L. Dantan*, au Musée d'Angers.

**Boieldieu** (François-Adrien), compositeur. Peinture, par *P. Baudry*, à l'Opéra. — Statue bronze, par *J.-P. Dantan jeune*, à Rouen. — Buste marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au palais de l'Institut. — Buste pierre, par *L. Bruyer*, à l'Opéra. — Médaillon marbre, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

Henry Jouin.

(*A suivre.*)

---

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### DAMERY, VANDEN BERGHE.

LIII. **Damery.** — 1853.

ICI REPOSENT
JEAN-EUGÈNE DAMERY,
DÉCÉDÉ A L'AGE DE 30 ANS,
LE 29 8bre 1853.
GRAND PRIX DE ROME,
ÉLÈVE
DE M. PAUL DELAROCHE.

—

ET NARCISSE-NICOLAS DAMERY,
SON PÈRE,

DÉCÉDÉ A L'AGE DE 70 ANS,
LE 15 MARS 1854.
ILS LAISSENT TOUS DEUX
DES REGRETS ÉTERNELS
A LEUR FAMILLE ET AMIS.
DE PROFUNDIS.

(Montparnasse, 15e division.)

LIV. **Vanden Berghe.** — 1853.

AUGUSTE VANDEN BERGHE,
PEINTRE D'HISTOIRE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
17 NOVEMBRE 1853. 55 ANS.

—

ALICE VANDEN BERGHE
28 NOVEMBRE 1864. 22 ANS.

—

THÉRÈSE VANDEN BERGHE
NÉE MOLLAT
2 MAI 1842. 5 JUIN 1881.

(Montmartre, 6e division.)

H. J.

---

## NÉCROLOGIE.

VALLANCIENNE (Louis-Noël), peintre de nature morte, né à Paris en 1827, est décédé le 28 mai 1885 en son domicile, boulevard de Clichy, 29. Il était élève de *L. Cogniet*. On a pu voir, au Salon de 1885, deux toiles de sa composition portant pour titre *les Abricots* et *Études de pêches*. Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 31 mai. — H. J.

PETIET (Léopold), peintre, fondateur et directeur du Musée de Limoux, est mort le 30 mai 1885 à Limoux, sa ville natale. Mlle *Marie Petiet*, fille et élève de *Léopold Petiet*, expose au Salon, depuis 1877, principalement des portraits. — H. J.

GALBRUND (Alphonse-Louis), pastelliste, né à Paris le 30 juin 1810, est mort à Neuilly le 3 juin 1885. Élève de *Regnault* et de *Gros*, il était entré à l'École des Beaux-Arts le 2 avril 1828. On peut reconstituer la majeure partie de son œuvre en parcourant les livrets de 1839 à 1880; l'artiste n'a guère laissé s'ouvrir un Salon, durant cette période, sans y envoyer un ou plusieurs portraits. — H. J.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**11. — Novembre 1885.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

### *CHARLES ERRARD* LE PÈRE.

(1622.)

Il ne s'agit point ici du directeur de l'Académie de France à Rome, mais de son père, le peintre de Bressuire, dont on a un portrait daté qui fixe la date de sa naissance à l'année 1570 environ.

En 1622, date de la pièce que nous empruntons aux Archives de la Chambre des Comptes, *Errard* le père avait atteint sa cinquante-deuxième année. Le titre de peintre du roi l'avait sans doute fixé à Paris. Toutefois une partie de sa carrière s'était écoulée en province, car on sait que c'est à Nantes en 1606, d'après le témoignage de Mariette, que son fils vint au monde.

A propos du prix modeste du portrait équestre de Louis XIII peint pour la Chambre des Comptes, portrait que la Compagnie crut suffisamment payer en accordant à l'artiste la somme de deux cents livres, nous nous contenterons de rappeler que c'était le taux ordinaire auquel étaient évalués les Mays de Notre-Dame; or ces ex-voto exigeaient à coup sûr bien plus de travail qu'un portrait quelconque, le personnage fût-il même représenté à cheval [1].

Nosseigneurs des Comptes.

Supplie humblement *Charles Errard,* peintre du Roy, disant que, suivant l'honneur qu'il a reçeu de vos commandemens, il aurait faict

1. M. Marionneau a lu un travail sur un tableau de *Charles Errard* le père au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts réuni à la Sorbonne en 1884. Ce tableau, qui représente *Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre,* est conservé dans l'église cathédrale à Nantes. La notice de l'érudit correspondant de l'Académie des Beaux-Arts a été insérée dans le compte-rendu des séances des délégués des Sociétés des Beaux-Arts (Paris, Plon, in-8°, p. 156 à 163).

et pourtraict de sa main et au naturel la personne de Sa Maj. à cheval en ung grand tableau, tel qu'il a esté posé et se void à présant au bas de votre grand bureau, pour la perfection duquel, et pour les chassis, bordures et enrichissemens qu'il a convenu y faire faire, il a emploié nombre de journées et porté de grandes dépenses telles qu'elles se peuvent remarquer et recognoistre à la veue dud. tableau, tant par vous nosseigneurs que par toutes personnes faisant profession ou ayant cognoissance de l'art de peinture, de quoy aussi, selon votre intention, le suppliant désireroit estre aucunement rescompensé, non touteffois à la rigueur et à la juste valleur de l'ouvrage, eu esgard aux gratiffications qu'il a cy devant liberallement receues de votre part, mais en sorte qu'en outre la souvenance et resentiment qui luy en demeureront à perpétuité, il se puisse rembourser en partie des coulleurs, estoffes et fraiz qu'il y a très affectueusement emploiez; ce considéré, Nosseigneurs, vous plaise ordonner au suppliant, pour led. tableau, telle somme de deniers que jugerez estre raisonnable et qu'il en sera payé et satisfaict soit par le receveur général de présent en charge, le commis à la recepte de registres de comptes, ou telz autres recepveurs comptables de ce pays qui mieulx et plus commodément le pourront porter sur les deniers de leurs receptes et maniement, et de tant plus il demeurera obligé à prier le créateur pour vos prosperitez.

(Signature autographe :) *Charles Errard.*

En tête de cette requête, on lit la décision suivante :

La Chambre a taxé et ordonné aud. *Errard*, pour les choses contenues en lad. requeste, la somme de deux cens livres, de laquelle il sera payé de tous deniers extraordinaires casuelz et des restes des comptes par le Trésorier et Receveur général des Finances ou commis à la Recepte de ses restes, et celuy d'eulx qui mieulx le pourra porter. Faict au bureau, le xxii^me^ juin MVI^c^ XXII. — COUSTUREAU.

(Archives nationales : Chambre des comptes, F 1620.)

Jules GUIFFREY.

---

## *NICOLAS LEBLOND, CLAUDE PILLON, GRENORLE, ESTIENNE NODER, PIERRE LE BLANC, ROBERT BERTAGE, BAILLEUL.*

(1610, 1643, 1747.)

*Documents communiqués par M. Henry de Chennevières.*

A *Germain du Grenorle*, m^e^ sculpteur, 800 livres pour avoir fait l'effigie du feu Roy garnie d'une couronne à l'Imperialle (on la revêtit d'habillements).

A *Nicolas Leblond,* Peintre ordinaire du Roy, et à *Claude Pillon*, 332 livres pour les armoiries faittes en l'église Saint-Denis, tant au devant du grand portail, neffe, cœur, que chapelles ardentes à l'enterrement dudit feu Roy Henri quatre.

(Archives nationales, O[1] 2984. — Funérailles du Roy Henri IV, en 1610.)

A *Estienne Noder*, peintre et garde des peintures du Roy, 3,000 liv. pour son payement des armoiries et écussons par luy fournis pour le service de la feue Royne.

A *Pierre Le Blanc* et *Robert Bertage*, peintres ordinaires du Roy, 1,600 livres pour les armoiries et écussons qu'ils ont fournis pour la pompe funebre du Roy.

(Archives nationales, O[1] 2984. — Dépenses extraordinaires des comptes des Menus-Plaisirs à cause des funérailles du feu Roy et de la Royne.)

Au s[r] *Bailleul,* graveur, la somme de deux cent vingt quatre livres pour avoir gravé les lettres de l'inscription mise au bas des quatre estampes distribuées à l'occasion du premier mariage de monseigneur le dauphin, à raison de cinquante livres chacune, et pareille gravure des deux billets de bals parés donnés audit mariage, et à celui de la presente année, à raison de douze livres chaque billets, les quatre premieres gravures obmises d'etre employées en l'année mil sept cent quarante cinq, cy 224 l.

(Archives nationales, O[1] 2985. — Volume II. — *Menus* de 1747.)

---

## *JEAN-MICHEL VERDIGUIER.*

(1743.)

M. Bouillon-Landais, conservateur du Musée de Marseille, dans un mémoire sur le sculpteur *Jean-Michel Verdiguier*, lu à la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne en 1881* (5[e] session), mentionne le mariage de l'artiste (pages 102-103 du compte-rendu), mais ne donne pas l'acte de mariage. Nous sommes heureux de pouvoir offrir le texte de cet acte aux lecteurs de la *Revue*.

Ch. Ginoux.

« L'an mil sept cent quarante trois et le trentième septembre, le mariage accordé entre le s[r] *Jean-Michel Verdiguier*, sculpteur, fils de feu Jérôme et de d[lle] Catherine Triq, natif de Marseille, résidant depuis environ seize ans en cette ville et paroisse, d'une part; et d[lle] Marie-Magdeleine Maucord, fille de *Jean Lange* et de Gabrielle-Magdeleine Grand, native de Pertuis, diocèse d'Aix, et résidant depuis environ douze ans en cette ville, paroisse S[t]-Louis, d'autre part; a été célébré dans cette paroisse par moi, curé soussigné, les trois publications faites sans opposition, vu le certificat de la même publication à la paroisse S[t]-Louis, par messire Bernard, curé, assuré de la mort

du père du garçon, j'ai exigé leur mutuel consentement et les ai mariés comme nous l'ordonne la Ste Église catholique, en présence de la mère de l'époux, du père de l'épouse et des témoins requis soussignés qui, avertis des peines portées par les ordonnances et arrêts, nous ont dit connaître les parties être telles qu'elles se qualifient et qui sont Fr. Antoine-Vidal d'Audiffret, écrivain du Roy à la marine, messire Hyacinthe Hermite, prêtre bénéficier de la cathédrale, messire Jean Camesblert, aussi prêtre bénéficier à la même église, et sr *Joseph Lhermite*, peintre du Roy, tous de cette ville ou y habitant. Fait et publié en mêmes présences que dessus, les parties ont signé avec leurs principaux parents.

« Verdiguier, Magdeleine Maucord, Catherine Triq, *Lange Maucord*, H. Hermite, bénéfr, Camesblert, Vidal d'Audiffret, *Lhermite*, Broquier, curé. »

*Verdiguier*, sculpteur de la marine, à Toulon, pendant plus de vingt ans, a fait, en 1738, la figure de Mars et une grande partie des ornements de la porte de l'Arsenal. Étant retourné à Marseille, en 1748, il fut nommé directeur perpétuel de l'Académie de cette ville, en 1755.

*Lange Maucord*, architecte et sculpteur du roi, maître sculpteur au port de Toulon, de 1731 à 1760. Il est l'auteur de la belle porte de l'Arsenal, ainsi que de la figure de Minerve, non moins belle, en amortissement sur l'entablement.

*Joseph Lhermite*, peintre du roi, maître peintre au port de Toulon, de 1740 à 1760. Il avait remplacé *Alexandre de la Rose* dans la maîtrise de l'atelier de peinture.

Ch. G.

---

## *MICHEL LE BRUN*, PEINTRE VERRIER.

(1758.)

*Document communiqué par M. Bruyerre.*

Il a été publié, dans la *Revue de l'Art français*[1], une petite inscription indiquant que le peintre verrier parisien, *Michel Le Brun*, avait remis en plomb certaines verrières à Bourbon-l'Archambault (Allier).

J'avais remarqué, depuis longtemps déjà, qu'une verrière placée dans une chapelle, au sud de l'église de Caudebec (Seine-Inférieure), portait aussi le nom de *Le Brun*. J'ai copié, à votre intention, l'inscription qui est tracée au bas des panneaux de cette verrière; la voici :

LES VITRES ET LE FIL D'ARCHAL DE CETTE CHAPELLE QUI AVOIENT ETE RETABLIES PAR LES SEANTS D'ICELLE EN L'ANNEE 1566 ONT ETE P//////

1. 1er novembre 1884.

EUX REDIFIER EN L'AN 1758 JEAN THOREL ÉCHEVIN EN C///////

*Le Brun Pinx.*

Cette verrière est une simple mise en plomb, avec bordure autour, de chaque travée de la fenêtre; cette bordure est seule peinte, sur verre blanc, avec émail en jaune d'argent, sur les ornements, d'ailleurs d'une exécution très médiocre.

Les parties hachées, dans la copie de l'inscription, ont disparu; on devrait sans doute lire, dans la première lacune, « PAR, » et dans la seconde « CHARGE. »

BRUYERRE,
Architecte du Gouvernement.

---

## LETTRE DE *DESEINE* AUX JURATS DE BORDEAUX[1].

*Communiquée par M. Charles Marionneau.*

« Paris, ce 29 février 1790.

« Messieurs,

« J'ai suplié l'Académie des Beaux-Arts de votre ville d'être mon interprète auprès de vous pour vous supplier d'agréer l'hommage du buste de M. Bailly, maire de Paris, pour lequel votre estime est telle que votre Chambre de Commerce a voté son portrait en peinture[2]; c'était sans doute le plus bel éloge que vous pouviez faire de ses vertus, et c'est ce même sentiment qui, m'animant, a dicté ma démarche près de vous, Messieurs.

« Je suis très heureux si vous daignez l'accueillir favorablement, et il ne manquera rien à mon bonheur lorsque j'apprendrai de vous, Messieurs, que vous me permettez aussi de déposer à votre hôtel de ville le buste en plâtre

---

1. *De Seine* (Louis-Pierre), né en 1750, mort en 1823. Le nom de ce sculpteur est écrit *de Seine* sur les livrets du Salon, jusqu'en 1789, puis, à partir de 1793, *Deseine*.

2. Le portrait de Bailly, peint en pied par *J.-L. Mosnier*, parut à Paris à l'exposition de 1789; il est actuellement dans le grand Salon de la Chambre de Commerce de Bordeaux. Il a figuré en 1882 à la XII[e] exposition de la Société philomathique de cette ville.

Le buste de Bailly dont il est question dans cette lettre se trouvait au même Salon; mais on ne le voit point à l'hôtel de ville ni au Musée de Bordeaux. Le buste en marbre est à l'hôtel de ville de Paris depuis le don assez récent qu'en a fait la nièce de Bailly. — Ch. M.

— Le plâtre que notre confrère regrette de ne pas trouver à Bordeaux ne serait-il pas au Musée d'Angers? M. Batbedat, petit-neveu de Bailly, a offert au Musée d'Angers en 1881 un plâtre original du buste qui nous occupe, signé : *De Seine sc. 1789*. (Voyez notre Inventaire des Musées d'Angers dans la publication de l'Inventaire des richesses d'art, Province, t. III, p. 333.) — H. J.

du roi dont je viens de terminer le modèle d'après nature, et dont l'exécution en marbre doit orner l'intérieur de l'hôtel de ville de Paris.

« Daignez me croire avec les sentiments du plus profond respect, Messieurs,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Deseine,

« Sculpteur du roi, Cour du Louvre. »

(Archives municipales de Bordeaux, correspondance des Jurats.)

---

## PIEDS ET TOISES DE LYON.

Dans les documents sur *Jacques Mimerel*, publiés dans le volume consacré à la session à la Sorbonne des Sociétés des Beaux-Arts des départements au printemps de 1884, il est, à diverses reprises, question de mesures lyonnaises dans le marché du maître-autel de Saint-Antoine de Viennois. J'aurais voulu indiquer en note leur différence avec les mesures de Paris ; mais, si les tableaux de concordance des anciennes mesures générales avec le mètre sont nombreux et faciles à rencontrer, il n'en est pas de même quand il s'agit de mesures provinciales, et je n'ai pas mis de note, faute d'avoir quelque chose à dire. Depuis, mon jeune ami, M. Georges Guigue, archiviste de la ville de Lyon, à qui je me suis adressé, a trouvé, non sans quelque peine, la solution qui me manquait ; je n'ai qu'à transcrire ce qu'il m'a écrit à ce sujet :

« Voici les différents ouvrages dont j'ai eu l'indication pour le renseignement que vous me demandez.

« *Tariffe et concordance des poids de plusieurs Provinces avec les poids de la Ville de Lyon*. Lyon, 1571, in-8°. Il y est surtout question des monnaies.

« *Instructions sur les mesures déduites de la grandeur de la Terre. A Commune-affranchie*, an III.

« *Tableau comparatif des nouvelles et anciennes mesures en usage dans le Département du Rhône.*

« Ces deux derniers n'existent pas dans nos bibliothèques. Enfin :

« *Instruction sur les nouvelles mesures à l'usage du Département du Rhône, rédigée par la Commission des poids et mesures établie à Lyon, publiée par ordre du Citoyen Najat, Conseiller d'État, Préfet du Département du Rhône. A Lyon, de l'imprimerie Ballanche et Barret, aux Halles de la Grenette, an X.*

« On y trouve la conversion, en mètres et en millimètres, des toises de France et de Lyon, et celle de leurs divisions. Il est inutile de transcrire le tableau entier; il suffit d'en donner le commencement, que je mets en colonnes au lieu de le reproduire en tableau.

| FRANCE. | | | | LYON. | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Toise. | 1. | Mètre. | 1,9490363 | Toise. | 1. | Mètre. | 2,5688458 |
| — | 2. | — | 3,8980726 | — | 2. | — | 5,1376916 |
| Pied. | 1. | — | 0,324839 | Pied. | 1. | — | 0,342512 |
| — | 2. | — | 0,649679 | — | 2. | — | 0,685025 |
| Pouce. | 1. | — | 0,0270 | Pouce. | 1. | — | 0,0285 |
| — | 2. | — | 0,0541 | — | 2. | — | 0,0571 |
| Ligne. | 1. | — | 0,0023 | Ligne. | 1. | — | 0,0024 |
| — | 2. | — | 0,0045, etc. | — | 2. | — | 0,0048, etc. |

« Je trouve en outre dans le même ouvrage que la toise de France est de 6 pieds et que celle de Lyon est de 7 pieds 1/2, mais le *pied de Lyon* dépasse celui de France de 7 lignes 8 dixièmes.

« La toise et le pied de France ont tout l'air d'être la toise et le pied de roi. Pourtant, dans le *Tableau de comparaison des mesures métriques agraires avec les mesures locales anciennes usitées dans le département de la Loire*, *publié par M. Godefin*, *Montbrison*, *Imprimerie de Bernard*, sans date, le tableau n° 2 dit que la toise de 6 pieds de roi de Paris donne en mètres 1,94903659 et la toise de 7 pieds 6 pouces de Lyon 2,56884568. Cette différence doit simplement provenir du plus ou moins de minutie apportée dans les calculs. »

Il résulte de là que la construction du maître-autel de Saint-Antoine de Viennois, établie sur la mesure de Lyon, était un peu plus grande que si elle avait été sur la mesure de France. La chose est là de peu d'importance, mais la question est autre si on la met sur un terrain plus général.

Les seules mesures que les architectes et les archéologues donnent aujourd'hui des monuments antiques, comme de ceux du moyen âge et des temps plus modernes, sont toujours prises et détaillées en mètres et en millimètres. Depuis l'adoption du système métrique, ils ont parfaitement raison, et ils doivent dans tous les cas uniformiser ainsi tous les mesurages ; mais il faudrait aussi, pour les monuments des siècles passés, compléter l'indication par celle de la mesure vraie sur laquelle ils ont été conçus et construits. En effet, il est impossible de chercher le plan d'un édifice et de l'établir sans partir d'une unité formelle.

Depuis le xix[e] siècle, et encore pas partout, cette unité est le mètre. Par suite, qu'il s'agisse d'un arc, d'une baie, d'un pilastre, d'une colonne ou d'un mur, toutes les mesures en sont des multiples ou des divisions ; telle partie est le double, le triple, la moitié, le tiers ou le quart d'une autre, et la progression, ou la division, est toujours régulière et carrément établie, parce que tout naît et procède

d'un rapport avec l'unité première et typique qui les engendre, qui ne fait que s'augmenter ou se diviser.

Le fait, qui est primordial, est le même dans toutes les architectures, mais l'expression en mètres et en millimètres, quand ils sont étrangers à la conception première, fausse ou plutôt obscurcit et voile les rapports parce que la forme de cette pensée nouvelle ne cadre plus avec l'ancienne, en l'émiettant en quelque sorte en fractions boiteuses qui ne s'harmonisent pas entre elles.

Pour les monuments des civilisations disparues, on ne peut se servir que de la mesure nouvelle, mais, à partir de l'antiquité classique, on sait à quoi l'on a affaire ; on connaît le pied grec et le pied romain, de sorte que les chiffres donnés dans les livres techniques du XVII^e et du XVIII^e siècle sont, à l'esprit comme aux yeux, plus simples et plus justes ; l'échelle des proportions entre elles y est plus claire et plus compréhensible que les fractions incohérentes forcément données par la mesure nouvelle. Par là les monuments florentins doivent être mesurés en cannes, et les monuments romains doivent l'être en palmes, puisque ce sont les mesures dont se sont servis leurs auteurs. La vare, qui est un peu inférieure au mètre, est probablement l'ancienne unité espagnole.

Les mesures anglaises ne sont pas non plus les mesures françaises ; il pourrait arriver que, dans les vieilles églises d'Angleterre, on en trouvât d'établies selon l'un ou l'autre des deux systèmes, ce qui serait une trace de la nationalité des constructions.

Les architectes modernes, qui construisent aujourd'hui des églises dans les styles roman ou gothique, doivent partir du mètre, auquel les ouvriers de leurs chantiers sont habitués comme eux ; il y a peut-être là l'une des raisons de discordance qui font que l'œuvre moderne ressemble si peu à celles dont on s'inspire et qu'on pense reproduire et continuer.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur cette question, qui est générale, mais, à propos du pied et de la toise de Lyon, il était peut-être bon de l'indiquer. S'il est maintenant toujours nécessaire de donner les mesures selon le système métrique parce qu'il est usuel et bien connu, il faudrait en même temps, pour qu'on pût conserver les rapports originels, et par là s'en rendre compte, dans les mesures, variables selon les pays et les temps, avec lesquelles les monuments ont été conçus, auxquelles seules ils répondent et avec lesquelles seules on pourrait en saisir et en faire lire l'échelle et l'économie.

A. de M.

---

## PARTIE MODERNE.

## LE MUSÉE DES PORTRAITS D'ARTISTES.

(*Suite*[1].)

**Boilly** (Édouard), compositeur. Peinture, par un *Inconnu.* Rome, Villa Médicis.

**Boilly** (Julien-Léopold), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

**Boilly** (Louis-Léopold), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly.* — Autre peinture, par le même. — Peinture, par *J.-L. Boilly.* Ces trois portraits au Musée de Lille.

**Boissieu** (Jean-Jacques de), peintre. Dessin, par *J.-J. de Boissieu*, collection H. de Boissieu. — Dessin, par le même, collection J. de Boissieu. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny.* — Buste marbre, par *J. Fabisch.* Ces deux portraits au Musée de Lyon.

**Bologne** (Jean de), sculpteur. Peinture, par *P. Delaroche*, Hémicycle de l'École des Beaux-Arts. — Statue plâtre, par *L. Pottez,* à Douai. — Buste marbre, attribué à *P. de Franqueville*, au Musée du Louvre.

**Bonnardel** (Pierre-Antoine-Hippolyte), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu.* Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, modelé par *Ch.-Alph. Gumery*, sculpté par *H.-M.-A. Chapu.* Rome, église de Saint-Louis des Français.

**Bonnefond** (Jean-Claude), peintre. Peinture, par *A. Duclaux.* — Peinture, par *C.-M. Sébelon.* Ces deux portraits au Musée de Lyon.

**Bonneval** (Jean-Jacques Gimat de), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu.* — Autre peinture, par un *Inconnu.* Ces deux portraits à la Comédie-Française.

**Bontemps** (Pierre), sculpteur. Peinture, par *P. Delaroche*, Hémicycle de l'École des Beaux-Arts.

**Bonval** (Mlle), artiste dramatique. Peinture, par *E.-A.-F. Geffroy*, à la Comédie-Française.

**Bonvoisin** (Jean), peintre. Peinture, par *J. Bonvoisin*, au Musée du Havre.

**Bornier** (Nicolas), sculpteur. Peinture, par *P. Prud'hon*, au Musée de Dijon.

**Bosio** (François-Joseph, baron), sculpteur. Buste marbre, par *A.-S. Bosio*, au palais de l'Institut. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers.* — Dessin, par *F.-J. Heim.* Ces deux portraits au Musée du Louvre.

---

1. Voir la livraison d'octobre 1885, p. 152.

**Bouchardon** (Edme), sculpteur. Peinture, par *P.-F. Drouais*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *Edme Bouchardon*. Florence, *Uffizzi*. — Dessin, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque de Besançon. — Buste marbre, par *J.-S. Lescorné*, au Musée de Chaumont.

**Bouchaud** (Léon-Prudent), peintre. Peinture, par *L.-P. Bouchaud*, au Musée de Nantes.

**Boucher** (François), peintre. Peinture, par *F. Boucher*. — Pastel, par *G. Lundberg*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *Al. Roslin*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *F. Boucher*, collection Hulot.

**Boucher** (Jean), peintre. Peinture, par *J. Boucher*, au Musée de Bourges.

**Bouchot** (François), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

**Boulanger** (Louis), peintre. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

**Bouliard** (Mlle Marie-Geneviève), peintre. Peinture, par *M.-G. Bouliard*, au Musée d'Angers.

**Boulogne** ou **Boullongne** (Bon), peintre. Peinture, par *B. Boulogne*, collection du marquis de Chennevières. — Peinture, par *G. Allou*, à l'École des Beaux-Arts.

**Boulogne fils** (Louis de), peintre. Peinture, par *P. Lebouteux*, au Musée de Versailles.

**Bourdon** (J.), peintre sur verre. Peinture, par *S. Bourdon*, au Musée de Versailles.

**Bourdon** (Sébastien), peintre. Peinture, par *S. Bourdon*. — Autre peinture, par le même. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par le même, au Musée de Versailles. — Peinture, par le même, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par le même, au Musée d'Avignon. — Peinture, par le même, collection du duc d'Aumale. — Peinture, par un *Inconnu*, au Musée d'Orléans. — Statue pierre, par *R. Barthélemy*, à Montpellier. — Buste marbre, par *A.-D. Chaudet*, au Musée du Louvre. — Buste plâtre, par un *Inconnu*, à l'École des Beaux-Arts. — Dessin, par *F.-M. Granet*, collection *J. Gigoux*.

**Bourgeois** (Benjamin-Eugène), graveur. Médaillon marbre, par un *Inconnu*. Rome, église de Saint-Louis des Français.

**Bourgeois** (Florent-Fidèle-Constant), peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

**Bousseau** (Jacques), sculpteur. Dessin, par un *Inconnu*, collection de Goncourt.

**Boutin de Diencourt** (Réné), musicien. Peinture, par *N. de Largillière*, au Musée de Besançon.

**Bouys** (André), peintre. Peinture, par *A. Bouys*. — Autre peinture, par le même. Ces deux portraits au Musée de Versailles.

**Boze** (Joseph), peintre. Pastel, par *J. Boze*, au Musée du Louvre.

**Bra** (Th.-F.-Marcel), sculpteur. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre.

**Brascassat** (Raymond), peintre. Buste marbre, par *L. Desprey*, au Musée de Bordeaux.

**Brenet** (Nicolas-Guy), peintre. Peinture, par *A. Vestier*, à l'École des Beaux-Arts.

**Breton** (Luc-François), sculpteur. Dessin, par *A. Lapret*, à la Bibliothèque de Besançon.

**Brian, jeune** (Jean-Louis), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-L. Brian*, au Musée d'Avignon.

**Bridan** (Pierre-Charles), sculpteur. Peinture, par *Mosnier*, à l'École des Beaux-Arts.

**Brion** (Hippolyte-Isidore-Nicolas), sculpteur. Buste marbre, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Briot** (François), ciseleur. Son profil sur un plat d'étain, par *F. Briot*, au Musée de Lons-le-Saulnier.

**Briseux** (Charles-Étienne), architecte. Dessin, d'après *J.-G. Wille*, à la Bibliothèque de Besançon.

**Brizard** (Jean-Baptiste Britard, dit), artiste dramatique. Peinture, par *L. Ducis*, à la Comédie-Française.

**Brongniart** (Alexandre), céramiste. Peinture, par le baron *F. Gérard*, collection Ed. Brongniart. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

**Brun** (Joseph-Sylvestre), graveur sur pierres fines. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

**Bruyas** (Alfred), amateur. Peinture, par *A. Cabanel*. — Peinture, par *G. Courbet*. — Peinture, par *Th. Couture*. — Peinture, par *F.-V.-E. Delacroix*. — Peinture, par *A.-B. Glaize*. — Peinture, par *L.-A. Ricard*. — Peinture, par *O. Tassaert*. — Dessin, par *F.-V.-E. Delacroix*. — Médaillon bronze, par *C.-J.-B.-E. Guillaume*. Tous ces portraits au Musée de Montpellier.

**Buirette** (Jacques), sculpteur. Peinture, par *A. Benoist*, dit *Du Cercle*, à l'École des Beaux-Arts.

**Butin** (Ulysse), peintre. Peinture, par *E.-A. Duez*, appartient à l'auteur.

**Buttura** (Eugène-Ferdinand), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

**Buyster** (Philippe de), sculpteur. Peinture, par *Cl.-Fr. Vignon fils*, à l'École des Beaux-Arts.

**Cacault** (Pierre-René), peintre. Peinture, par *J.-F. Sablet*, au Musée de Nantes.

**Caffiéri** (Jacques), sculpteur, fondeur et ciseleur. Peinture, par *A. Bouys*, collection Hector Caffiéri.

**Caffiéri** (Jean-Jacques), sculpteur. Peinture, par *L.-J.-F. Lagrenée l'aîné*, collection Villeneuve. — Miniature, par *van Haflen* (?) ou *van Halen*, collection V.-J. Vaillant. — Buste plâtre, par *J.-J. Caffiéri*, collection Henri Podevin.

**Caffiéri** (Philippe), sculpteur et ciseleur. Peinture, par un *Inconnu*, collection de Mme Mary-Caffiéri. — Miniature, par *van Haflen* (?) ou *van Halen*, collection Villeneuve.

**Caillot** (Joseph), artiste lyrique. Peinture, par *H.-P. Danloux*, collection Strauss.

**Calamatta** (Louis), graveur. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

**Callamard** ou **Callamare** (Charles-Antoine), sculpteur. Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre.

**Callot** (Jacques), peintre et graveur. Peinture, par *J. Callot*. Florence, collection Rosselli del Turco.

**Camargo** (Marie-Anne Cuppi, dite la). Peinture, par *N. Lancret*. — Peinture, par *J.-M. Nattier*. Ces deux portraits au Musée de Nantes. — Peinture, par *G. Boulanger*, à l'Opéra. — Pastel, par *M.-Q. de La Tour*, au Musée de Saint-Quentin. — Autre pastel, par le même, collection Alfred Saucède.

**Cambert** (Robert), compositeur. Buste pierre, par *A. Itasse*, à l'Opéra.

**Campra** (André), compositeur. Peinture, par *B. Boulogne*, collection du marquis de Chennevières. — Buste pierre, par *A. Itasse*, à l'Opéra.

**Caristie** (Augustin-Nicolas), architecte. Dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Georges Duplessis.

**Carpeaux** (Jean-Baptiste), sculpteur. Peinture, par *F.-H. Giacomotti*. Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-B. Carpeaux*, collection du marquis de Piennes. — Buste, par *Hiolle*, à Valenciennes.

**Cars** (Laurent), graveur. Pastel, par *J.-B. Perroneau*, au Musée du Louvre.

**Cartellier** (Pierre), sculpteur. Peinture, sur lave, par *R.-P. Balze*, à l'École des Beaux-Arts. — Dessin, par *F.-J. Heim*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*, au Musée de Versailles. — Buste marbre, par *L.-M.-L. Petitot*, au palais de l'Institut. — Autre buste marbre, par le même, au cimetière du Père-Lachaise.

**Cavelier** (A.-L.-M.), dessinateur. Médaillon bronze, par *J. Cavelier*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Caylus** (Anne-Claude-Philippe, comte de), dessinateur et graveur. Médaillon marbre, par *L.-C. Vassé*, à l'École des Beaux-Arts.

**Cazes** (Pierre-Jacques), peintre. Peinture, par *J.-A.-J. Aved*, à l'École des Beaux-Arts.

**Ceineray**, architecte. Peinture, par *J.-F. Sablet*, au Musée de Nantes.

**Cellerier** (Jacques), architecte. Buste terre cuite, par un *Inconnu*, au Musée de Dijon. — Médaillon bronze, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Cerrito** (Mme Francesca, dite Fanny), danseuse. Peinture, par *G. Boulanger*, à l'Opéra.

**Chabot** (Caroline Vanhove, veuve Talma, comtesse de), artiste dramatique. Buste marbre, par *F. Jouffroy*, à la Comédie-Française.

**Challe** (Charles-Michel-Ange), peintre. Peinture, par *C.-M.-A. Challe*, collection de Mme Jules Guiffrey.

**Challe** (Simon), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*, collection de Mme Jules Guiffrey.

**Chambray** (de), amateur. Dessin, par *Ch. Errard*, au Musée du Louvre.

**Champaigne** (Jean-Baptiste de), peintre. Peinture, par *J. Carré*, au Musée de Versailles.

**Champaigne** (Philippe de), peintre. Peinture, par *Ch. Lefebvre*, d'après *Ph. de Champaigne*, au Musée de Versailles. — Buste marbre, par *Mansion*, au Musée du Louvre.

**Champmeslé** (Marie Desmares, Mlle), artiste dramatique. Peinture, par *J.-F. De Troy*, à la Comédie-Française. — Peinture, par un *Inconnu*, collection Édouard Couvet.

**Chardin** (Jean-Baptiste-Siméon), peintre. Pastel, par *J.-B.-S. Chardin*. — Pastel, par le même. — Pastel, par *M.-Q. de La Tour*. Ces trois portraits au Musée du Louvre. — Pastel, par le même, collection Eud. Marcille. — Dessin, par *N.-B. Lépicié*, collection Alexandre Dumas.

**Charlet** (Nicolas-Toussaint), peintre. Son profil dans le bas-relief des *Funérailles du général Foy*, par *P.-J. David d'Angers*, marbre au cimetière du Père-Lachaise, plâtre au musée d'Angers, dessin, collection Robert David. — Médaillon bronze, par le même, au Musée du Louvre.

**Charmois** (Martin de), amateur. Peinture, par *Séb. Bourdon*, au Musée de Versailles. — Peinture, par l'un des *Beaubrun*, à l'École des Beaux-Arts.

**Chaudet** (Antoine-Denis), sculpteur et peintre. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille. — Miniature, par *J.-B.-J. Augustin*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Buste marbre, par *A.-J.-E. Valois*, à l'École des Beaux-Arts. — Buste marbre, par le même, au Musée d'Angers. — Médaillon marbre, par un *Inconnu*, au cimetière Montparnasse.

**Chaumont**, peintre. Buste terre cuite, par *J.-B.-J. De Bay père*, au Musée de Nantes.

**Chenard** (Simon), artiste dramatique et violoncelliste. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

**Chenu** (Pierre), graveur. Dessin, par un *Inconnu*, collection du baron de Hochschild.

**Cherier** (Bruno-Joseph), peintre. Buste bronze, par *J.-B. Carpeaux*, appartient à la famille du modèle.

**Chéron** (Élisabeth-Sophie), peintre et musicienne. Peinture, par *E.-S. Chéron*, au Musée de Versailles. — Dessin, par la même, collection Étienne Arago.

**Cherubini** (Marie-Louis-Charles-Zenobe-Salvador), compositeur. Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*. — Dessin, par *F.-J. Heim*. — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers*. Ces trois portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *H. Flandrin*, d'après *J.-A.-D. Ingres*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *M^me^ Dumont*, collection de M^me^ Duret. — Dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Ambroise Thomas. — Buste marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au palais de l'Institut. — Buste pierre, par *S. Denécheau*, à l'Opéra. — Buste plâtre, par *J.-P. Dantan jeune*, au Musée de Varzy.

**Chinard** (Pierre), sculpteur. Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*. — Statuette terre cuite, par *P. Chinard*. — Buste marbre, par *A. Guillot*. Ces trois portraits au Musée de Lyon.

**Chintreuil** (Antoine), peintre. Buste pierre, par *J.-B. Baujault*, à Pont-de-Vaux.

**Chopin** (Frédéric-François), pianiste et compositeur. Dessin, par *F.-V.-E. Delacroix*, collection Louis-Antoine-Léon Riésener. — Médaillon marbre, par *J. Clésinger*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Christophe** (Joseph), peintre. Peinture, par *H. Drouais père*, à l'École des Beaux-Arts.

**Clairon** (Claire-Josèphe-Hippolyte Legris de Latude, dite M^lle^), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu*. — Dessin, par l'un des *Van Loo*. — Buste marbre, par *J.-B. Lemoyne*. — Buste terre cuite, par le même. Ces cinq portraits à la Comédie-Française. — Tapisserie, par un *Inconnu*, collection Vail.

**Clarac** (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste), peintre et écrivain. Buste marbre, par *A. Arnaud*, au Musée du Louvre. — Buste marbre, par *J.-C. Dubois*, au palais de l'Institut.

**Cochin** (Charles-Nicolas), dessinateur et graveur. Peinture, par *Al. Roslin*, au Musée de Versailles. — Peinture, par M. *L.-M. van Loo*, collection de M^me^ Frère, née Tardieu. — Dessin, par un *Inconnu*, collection de Goncourt.

**Cogniet** (Léon), peintre. Peinture, par *L. Bonnat*, au Musée du Luxembourg. — Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Dessin, par *I. Pils*. — Autre dessin, par le même. Ces deux portraits font partie de la collection de M^me^ Coeffier. — Médaillon

bronze, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée du Louvre. — Médaillon en pierre d'Euville, par *H.-M.-A. Chapu*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Coiny** (Jacques-Joseph), graveur. Peinture, par *F.-X. Fabre*, au Musée de Versailles.

**Coiny** (Joseph), graveur. Peinture, par *N.-A. Hesse*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, par un *Inconnu*, au cimetière Montparnasse.

**Colbert** (Édouard, marquis de Villacerf), surintendant des Bâtiments du Roi. Buste marbre, par *M. Desjardins*, au Musée du Louvre.

**Colbert** (Jean-Baptiste, marquis de Seignelay), surintendant des Bâtiments du Roi. Peinture, par *Ph. de Champaigne*, collection Édouard André. — Peinture, par *R. Nanteuil*, collection Julien Gréau. — Aquarelle, par un *Inconnu*. — Buste marbre, par *M. Anguier*. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Buste bronze, par le même. Rome, Villa Médicis. — Buste plâtre, par un *Inconnu*, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Bas-relief marbre, par *A. Coyzevox*, collection de Sarcus.

**Colignon** (Joseph), peintre. Peinture, par *J. Colignon*. Florence, *Uffizzi*.

**Collard** (Marie-Anne-Herminie Bigé, dame), peintre. Statue marbre, par *J. Franceschi*, au cimetière Montparnasse.

**Collin de Vermont** (Hyacinthe), peintre. Peinture, par *Al. Roslin*, à l'École des Beaux-Arts.

**Colombe** (Marie-Thérèse-Théodore-Romboncoli-Riggieri, dite), artiste dramatique. Miniature, par *F. Soiron*, collection Leroux.

**Colon** (Mme Jenny), artiste dramatique. Peinture, par *C.-A. Foulongne*, au théâtre du Vaudeville.

**Colson** (Jean-Baptiste-Gilles), peintre. Peinture, par *J.-F.-G. Colson*, au Musée de Dijon.

**Constant-Dufeux** (Simon-Claude), architecte. Peinture, par *H. Flandrin*. Rome, Villa Médicis. — Médaillon bronze, par *Oudiné*, appartient à l'auteur.

**Corbel** (Victor), sculpteur. Médaillon pierre, par un *Inconnu*, au cimetière Montparnasse.

**Corbet** (Charles-Louis), sculpteur. Peinture, par *L.-L. Boilly*, au Musée de Lille.

**Corneille fils** (Michel), peintre. Peinture, par *R. de Tournières*, à l'École des Beaux-Arts.

**Corot** (Jean-Baptiste-Camille), peintre. Peinture, par *J.-B.-C. Corot*. Florence, *Uffizzi*. — Peinture, par *B. Masson*, collection Moreau-Chaslon. — Peinture, par *L. Belly*, collection de Mme Belly. — Médaillon marbre, par *A. Geoffroy-Dechaume*, à Ville-d'Avray.

Henry Jouin.

(*A suivre.*)

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### J.-M.-ALEXANDRE DUPUIS.

LV. **Dupuis.** — 1854.

13 JANV. 1854
J.-M.-ALEXre DUPUIS
PEINTRE D'HISTOIRE, PROF.,
MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,
ETC., ETC.
IL FUT LE PLUS PARFAIT
DES HOMMES, CHÉRI DE SA FAMILLE,
AIMÉ DE SES ÉLÈVES ET
DE TOUS CEUX QUI L'ONT CONNU.
IL LAISSE DANS LES CŒURS
DES REGRETS ÉTERNELS.

—

MARIE FARCY, NÉE DUPUIS,
MORTE A 26 ANS, LE 24 AVRIL 1862.

(Montmartre, 32e division.)

H. J.

---

## NÉCROLOGIE.

LELEUX (Armand-Hubert-Simon), peintre de genre, né à Paris en 1818, est mort dans les premiers jours de juin 1885. Élève de *Ingres*, il a passé plusieurs années en Italie et a rempli une mission en Espagne. Ses tableaux exposés aux Salons de Paris de 1840 à 1883 lui ont valu plusieurs médailles en 1844, 1847, 1848, 1859, et la croix de la Légion d'honneur en 1860. Il était le frère de M. *Adolphe Leleux*. — H. J.

DUPONT-ZIPCY (Émile), peintre, professeur de dessin et critique d'art, né à Douai le 14 mars 1822, est mort à Paris dans les premiers jours de juin 1885. Il était élève de *Souchon* et avait suivi les cours des écoles académiques de Lille. Il prenait part au Salon de Paris depuis 1868. Une toile, ayant pour titre *Fleuristes*, a été exposée par lui au Salon de 1885. — H. J.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# REVUE DE L'ART FRANÇAIS

## ANCIEN ET MODERNE.

—

**12. — Décembre 1885.**

## *PARTIE ANCIENNE.*

### *PIERRE BIARD.*

La statue de la Renommée du musée du Louvre.

(1597.)

Un excellent travailleur, M. A. Communay, prépare un ouvrage qui sera du plus grand intérêt, et qui, sous le titre de *Chronique de Cadillac*, contiendra l'histoire jour par jour, pour ainsi dire, du célèbre château des Foix-Candalle et des d'Épernon (fin du xvi[e] siècle et première moitié du xvii[e]). Cette histoire sera retracée d'après des documents qui, pour la plupart, n'ont pas encore été utilisés. L'amicale obligeance de M. Communay me permet de publier, comme échantillons, deux pièces dont on appréciera la haute valeur ; la seconde de ces pièces surtout est remarquable, car elle nous apporte une révélation des plus curieuses au sujet de cette statue de la *Renommée* que l'on admire au Louvre. Les plus habiles critiques, à Paris comme à Bordeaux, ont vainement cherché, jusqu'à ce jour, l'époque précise de l'exécution de ce chef-d'œuvre et le nom de son auteur. Grâce aux heureuses trouvailles de M. Communay, on saura désormais, de la façon la plus certaine, qu'en septembre 1597, *Pierre Biard* fut chargé par Jean-Louis de Nogaret d'élever dans l'église collégiale de Saint-Blaise de Cadillac, en l'honneur de Marguerite de Foix de Candalle, duchesse d'Épernon, un monument funéraire que surmontait *une figure de Renommée.*

Ph. Tamizey de Larroque.

I.

[A Bordeaux, 26 août 1597.] — A esté présent *Pierre Biard*, architecte et esculteur (*sic*) du Roy, habitant de la ville de Paris, en la paroisse Saint-Paul et rue de la Sarisaye près l'Archenac de pouldres, lequel de son bon gré et volenté a promis et promet par ces présentes à haute et puissante dame Marie de Foix et de Candalle, dame vicomtesse de Ribeyrac, Montagrier, Montcucq, Castetneu de Medoc, Puypaulin et autres places...

C'est à sçavoir de faire, dans le couvent des Augustins de ceste ville et dans le cœur d'icelle, ung monument pour feu hault et puissant seigneur François Monsieur de Foix et de Candalle, quand vivoit evesque d'Ayre[1]...

Lequel monument sera de marbre noir, de huict pieds de haulteur, de dix pieds de long et ung base garny de six consolles de cuyvre et de six festons et de quatre globes mathématiques, dans lequel base sera posé le corps dudict seigneur, lesquelles consolles, festons et globes seront de cuyvre jaulne reluisant en couleur d'or, et soubs ledict base y faire ung soubzbassement de marbre de couleur, garny de huict tables de marbre noir pour escrire ce qu'il plaira à ladicte dame et que ledict *Biard* fera escrire et dorer[2]; autour duquel soubz bassement y aura quatre figures quy representeront les quatre vertus cardinales, à sçavoir : Prudence, Tempérance, Forse et Justice ; dans lequel soubzbassement sera posé le corps, avecques chasse de plomb, de feue haulte et puissante dame Jacqueline de Foix, sœur dudict feu seigneur et de ladicte dame de Ribeyrac ; lesquelles quatre figures seront de cuyvre jaulne en couleur d'or, et sur ledict base sera faict ung ornement de marbre de couleur, dans lequel ornement sera mis et posé le pourtraict et figure dudict feu seigneur de marbre blanc, et sur le dict ornement ung aultre pourtraict priant à genoulx, vestu en accoultrement d'evesque avec sa chappe romaine et pontificalle, laquelle figure sera faicte priant en forme contemplative en la fasson de sainct François transfiguré, aussi de marbre blanc, avecques l'ordre

1. Voir : *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire*, 1877, in-8°.

2. On trouvera l'inscription dans la brochure qui vient d'être citée, p. 25, note 2.

du Sainct-Esprit[1], devant laquelle figure sera auprès de ses genoulx posé la figure de la mitre episcopalle avec ses houppes pendantes; toutes lesquelles figures seront de mesme grandeur qu'estoit ledict feu seigneur de Foix et de Candalle luy vivant, et par le hault dudict ornement et par les deulx boutz y aura deux armoiries de la maison de Foix et Candalle luy vivant, et par le hault dudict ornement et par les deux boutz y aura deux armoiries de la maison de Foix et de Candalle, de chescun cousté une, lesquelles armoiries seront de cuyvre jaulne. Tout lequel susdit monument cy dessus speciffié ledict *Pierre Biard* sera tenu de faire et parfaire bien et deuement de tous poincts suivant le pourtraict qu'il en a baillé à la dicte dame et sera tenu fournir toutes choses et matières qu'il y sera besoing et requis de faire et icelluy poser et le rendre parfaict bien et deuement au dire des gens experts dans ung an et demy prochain, à peine de tous despens, dommaiges, interets, moyennant la somme de cinq mille escus sol., à soixante sols pièce, sur laquelle somme la dicte dame fera remettre à Paris, le 15 octobre prochain venant, deux mille escus, le restant payable à la fin de la besongne; et de tant que ledict *Biard* a dict ne pouvoir faire pourter ne conduire en ceste ville le dict monument que par eau, ont arresté que la dicte dame portera le risque de mer, mais que touteffois le dict *Biard* pourtera tous frais qu'il conviendra faire pour le port et conduicte de la dicte œuvre.

Et ont esté faictes les dites promesses au chasteau de Puypaulin, en présence de Me Florimond de Raemond, conseiller au parlement de Bordeaux[2], et de Me Claude de Candale, escuyer, seigneur de Beauséjour.

II.

[A Bordeaux, 3 septembre 1597.] — Entre *Pierre Biard*, architecte et sculteur du Roy, habitant de la ville de Paris, rue de la Sarisaye, parroisse de Sainct-Pol, et près l'Archenac de pouldres, lequel de son bon gré et volenté a promis et promet par ces presentes à hault et puissant seigneur messire Jean Loys de la Vallette, duc d'Espernon, pair et collonel de France, etc.

---

1. Henri III avait nommé François de Foix commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 31 décembre 1587. (Voir même brochure, p. 23, note 1.)

2. Voir : *Essai sur la vie et les œuvres de Florimond de Raymond* (Bordeaux, 1867, in-8°).

C'est à sçavoir, de faire dans l'église collégiale Sainct-Blaise de Cadillac, au lieu où il luy sera monstré par le dict sieur ou aultre le sepulcre de feu haulte et puissante dame Marguerite Loyse de Foix de Candalle, quand vivoit espouze dudict seigneur duc, et duchesse d'Espernon, lequel sepulcre sera d'ung ordre dorique compositte, sçavoir de six colonnes de huict piedz de hault tant en la basse que chapiteau, sçavoir sept pieds pour le fust de la colonne et ung pied pour la basse et chapiteau, sur lesquelles colonnes et chapiteau sera posé une architabre (*sic*) et corniche doricque composique de vingt poulces de hault ou environ, et sur la dicte corniche sera posé une forme de piedestal de quatre pieds et demy de hault ou environ, aulx deux coustés duquel piedestal seront mises les effigies priantes à genoulx tant dudict seigneur duc que de la dicte feue dame son espouze, et par les deux boutz d'icelluy piédestal seront mises, sçavoir, par le devant les armoiries de mondict seigneur, et par le derrière tant celles dudict seigneur que de la dicte dame my parties, et devant les dictes armoiries sur deulx colonnes seront posées sur l'une un casque et gantelets et sur l'aultre et dernier ung trophée d'armes; sera aussi tenu faire sur le dit piédestal une forme de basse composite de deux pieds de hault ou environ, sur laquelle basse sera posée de cuyvre une figure de Renommée sur le plan desdictes colonnes, et sur ung plinte de cinq à six poulses de hault et de six pieds de long et aultant de large faisant forme carrée, sur lequel plinte et au milieu desdictes colonnes sera tenu poser un vase ou tumbeau de six pieds de long ou environ et de quatre de large et de quatre de hault et sur ledict vase seront posées effigies gisantes tant de mondict seigneur que de madicte dame, au tour duquel vase sera tenu poser deux tables pour y escrire par ledict *Biard* ce quy plaira audict seigneur en lettres dorées; tout lequel susdict ouvraige, sauf la figure de Renommée, sera de marbre, sçavoir les figures de marbre blanc sans vayne et tout le reste de marbre de couleur, le tout tel et plus beau quy se pourra trouver au mont Pyrené, laquelle sepulture et ouvraige susdict le dict *Biard* sera tenu de faire en tous poinctz bien et deuement, suivant le pourtraict que le dict *Biard* en a baillé audict seigneur, paraffé de moy dict notaire, et avoir le tout faict et parfaict et posé dans la dicte église de Cadillac au lieu qui lui sera monstré et ce dans deux ans prochains à compter du jour du premier paiement quy sera cy après declairé et ce à peyne de tous despens, dommaiges et interets.

Et a esté faicte la susdicte promesse moiennant la somme de 4,000 escus sol., laquelle somme le dict seigneur a promis de paier audict *Biard* ou à son certain mandement, sçavoir 4,000 livres lorsqu'il commencera à faire la dicte sépulture, aultres 4,000 livres lorsque le dict *Biard* aura faict la moitié de cette besoigne et le reste et fin de paiement lorsque la dicte sépulture sera faicte et parfaicte. Et de tant que le dict *Biard* est contraint de faire les cinq figures en la ville de Paris, a esté arresté qu'il sera tenu les faire porter et conduire en la ville de Cadillac à ses coutz et despens et le dict seigneur portera le risque de la mer.

Faict et passé à Bourdeaux, au chasteau de Puypaulin, le dict jour 3 septembre 1597, en presence de Pierre Mellan (?), sieur de Sainctonys, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et intendant de finances en France, de Ramond de Forgues, secrétaire du dict seigneur duc, et de Loys de la Grange, aussy secrétaire du dict seigneur duc.

---

## INVENTAIRE DES BIENS DE CHARLOTTE FACHON,

### DAME DE BIÈVRE, ÉPOUSE DE CHARLES DE L'HOSPITAL, MARQUIS DE CHOISY.

(1625.)

L'inventaire suivant, inséré dans le contrat de mariage de la dame de Bièvre avec le marquis de Choisy, nous a paru curieux, tant en raison de la nature des objets énumérés qu'à cause de leur valeur. Cette énumération se passe facilement de commentaire et de notes. Nous signalons particulièrement au lecteur les articles relatifs aux tapisseries d'Auvergne et de Rouen ; nous continuerons à douter que les dernières soient autre chose que des étoffes de tentures faites au métier et comportant des dessins variés comme les Bergames. Mais c'est encore ces vingt-six tableaux sur marbre, grands et petits, qui constituent la principale originalité de cet inventaire. On voit que *Jacques Stella* n'a fait, en peignant sur marbre, qu'employer un procédé fort usité avant lui.

J. J. G.

10 novembre 1625.

*Brief estat des meubles appartenans à dame Charlotte Fachon, dame de Bièvre (annexé à son contrat de mariage avec Charles de l'Hospital, marquis de Choisy, en date du 19 novembre 1625).*

Premierement, dix huict plats d'argent, vingt quatre assiettes,

ung bassin, deux esgueres, une salliere, ung sucrier, ung vinaigrier, trois flambeaux, deux petitz chandelliers, ung petit bassin, une escuelle à oreille, une bassinoire, ung pot de chambre, douze cueilliers, douze fourchettes, une grande plaque vermeille doré poisant vingt marcqs, le tout prisé à cinq mil livres, cy. v$^{m}$ l.

Item, une chesne de diament, vallant cinq mil livres, cy. v$^{m}$ l.

Item, quarente une perles rondes, vallant quatre mil livres, cy. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . IIII$^{m}$ l.

Item, ung poinson de cinq gros diamens, vallant deux mil livres, cy . . . . . . . . . . . . . . . . . . II$^{m}$ l.

Item, bague d'un diament, vallant mil livres, cy . . M l.

Item, ung lict de broderie d'or et d'argent, et complect, doublé de thoille d'argent, avecq la garniture de la chambre pareille, vallant la somme de quatre mil livres, cy . . . . . . IIII$^{m}$ l.

Item, ung autre lict de damas rouge cramoisy et doubles pantes, tout complect avecq tapis et sieges, pareille garniture entiere de la chambre, vallant dix huict cens livres, cy. . . . . . XVIII$^{c}$ l.

Plus, ung lict de damas bleu, tout garny et complect, avecq les siege de chambre de velours bleu chamarré de clinquant d'or et d'argent, vallant quinze cens livres, cy . . . . . . XV$^{c}$ l.

Plus, ung grand lict de taffetas de la Chine tout complect, vallant trois cens livres, cy . . . . . . . . . . . . III$^{c}$ l.

Plus, un grand lict de serge verte bonne, en broderie de velours vert, tout complect, vallant deux cens livres, cy. . . . II$^{c}$ l.

Plus, six autres lictz à housses, de plusieurs couleurs, au prix de cent cinquante livres pièce, qui est six cens livres, cy. . . VI$^{c}$ l.

Plus, une tanture de chambre et brocatelle d'or d'incarnat et bleu, avecq les sieges pareils et forme et tapis de table, vallant douze cens livres, cy . . . . . . . . . . . . XII$^{c}$ l.

Plus, une tanture de brocatelle de soie incarnat, blanc et vert, vallant mil livres, cy. . . . . . . . . . . . . . M l.

Plus, une tanture de tapisserie de Flandres, vallant cinq cens livres, cy . . . . . . . . . . . . . . . . . . V$^{c}$ l.

Plus, une tanture d'Auvergne à personnages, vallant trois cens livres, cy . . . . . . . . . . . . . . . . . . III$^{c}$ l.

Plus, cinq autres tentures de tapisserie de Rouen, vallant cent livres tournois piece, qui sont tous ensemble cinq cens livres t., cy. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . V$^{c}$ l.

Plus, ung cabinet d'ebeyne montant à la somme de six cens livres t., cy . . . . . . . . . . . . . . . . . VI$^{c}$ l.

Plus, unze grands tableaux sur marbre vallant la pièce la somme de cent cinquante livres t., qui seroit pour tous lesd. tableaux ensemble seize cens cinquante livres, cy . . . . . xvi^c l l.

Plus, trois autres grands tableaux sur bois, vallant la somme de six cens livres, cy . . . . . . . . . . . . . . vi^c l.

Plus, quinze autres petits tableaux sur marbre, vallant la somme de deux cens livres, cy. . . . . . . . . . . . . . ii^c l.

Plus, en batterye de cuisine et autres ustancilles de bois, tables et autres choses utiles et nécessaires à la cuisine, vallant la somme de cent cinquante livres, cy . . . . . . . . . . . . cl l.

Le tout revenant et montant ensemble à la somme de trente cinq mil cent livres, cy . . . . . . . . . . . . xxxv^m c l.

(Arch. nat., Y 172, fol. 23 r°.)

---

## CLAUDE PÉLISSIER

PEINTRE ET COMÉDIEN.

(1659-1666.)

*Document communiqué par M. Albin Rousselet.*

7 may 1666.

« Monsieur Perreau[1] a dit que Marie Belleville se présente pour estre apprentisse sage femme à l'Hostel Dieu, qu'ayant fait information de ses vie et mœurs, on luy a raporté qu'elle estoit veuve d'un homme *qui avoit ésté comédien*, qu'elle-même avoit monté sur le théâtre; qu'elle est demeurée d'accord du premier et non du second, qu'elle a dit que son mary estoit peintre de sa vocation. Sur quoy a esté leüe une lettre de recommandation du S^r Arnault, ministre de l'Hopital du S^t Esprit, en faveur. Sur quoy la Compagnie a aresté qu'avant que de délibérer, elle sçaura dudit sieur Arnault dont la probité est très-connüe, quelle certitude il a de l'honnesteté de ladite Belleville, pour après en délibérer à nouveau[2]. »

---

1. L'un des administrateurs.

2. La Compagnie, ou Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Paris, se composait, à cette époque, de M. de Lamoignon, premier président de la cour du Parlement, de l'archevêque de Paris, du premier président à la Cour des aides, M. Amelot, et de différents personnages notables, conseillers du roi, trésoriers de France, etc.

12 may.

« Veu au Bureau le certifficat de MM. les curez, vicaire et principaux habitans de la paroisse de St Sauveur, touchant la probité de Marie Belleville, veuve de *Claude Pélissier*, peintre ordinaire de la Chambre du Roy, et la missive du sieur Arnault, prestre, ministre de l'hospital du St Esprit, qui asseure de la même chose. La Compagnie a arresté que ladite Belleville sera receüe aprentisse sage femme à l'Hostel Dieu en son rang et avant Marie Chamelart, qui ne s'est presentée que cejourd'huy. »

Les délibérations qui suivent n'ont plus d'importance. Le 10 septembre, on fait verser les 75 livres de rigueur, sans le paiement desquelles on ne pouvait étudier les accouchemens dans la maison, et le 17 décembre de la même année, Marie Belleville sort avec son certificat *des services rendus dans l'Hostel Dieu en qualité d'apprentisse sage femme.*

(Extrait des Registres des délibérations de l'Hostel Dieu de Paris. Année 1666. Reg. 34.)

---

*Claude Pélissier*, comédien de province, s'intitulant « comédien du Roy, » était, en 1659, dans la troupe de Mitallat, à Lyon. Ce fut dans cette ville que sa femme, Marie Boldville, le rendit père d'une fille baptisée le 1er avril 1659, en l'église paroissiale de Sainte-Croix.

Monval,
*Archiviste de la Comédie-Française.*

---

## *JACQUET*, DIT *GRENOBLE*.

Le *Germain du Grenorle*, du dernier numéro de la *Revue*, p. 162, est un nom de forme bien singulière, qu'on ne trouverait pas dans le Dictionnaire des Postes. En réalité, la mention se rapporte à un artiste appartenant à une famille de sculpteurs, connue depuis Henri II au moins, sinon depuis François Ier, jusqu'à Louis XIII. Sans entrer dans le détail, qui serait trop long, il suffira de rappeler le passage de la lettre de Malherbe à Peiresc, du 26 juin 1610 (Caen, 1822, in-8°, p. 154). Il y dit que, pour la pompe funèbre, « il se fit deux effigies par commandement; *Duprez* (c'est le grand médailliste *Dupré*) en fit l'une et *Grenoble* l'autre..... Celle de *Grenoble* l'emporta parce qu'il avoit des amis; elle ressembloit fort, à la vérité, mais elle étoit trop rouge et faite en poupée du Palais. » C'est précisément l'effigie du feu roi, payée 800 livres, et, comme tous les *Grenoble* sont des *Jacquet*, il faut lire ici, malgré la faute, soit de la

lecture moderne, soit de l'ancien copiste : « A *Jacquet* dit *Grenoble*, maître sculpteur, etc. » La mention nous apprend que le *Grenoble* de Malherbe s'appelait *Germain*. On trouve dans le catalogue Joursanvault, n° 828, un *Mathieu Jacquet* de Grenoble, sculpteur ordinaire du roi et Garde de ses Antiquités, qui fait, en 1602, quatre petites tables de marbre, enchâssées dans du bois, pour la chapelle de la Reine. Le beau bas-relief équestre de Henri IV, qu'on admire encore au château de Fontainebleau, est incontestablement, comme le répète l'abbé Guilbert (Description de Fontainebleau, 1731, II, p. 49-52), de *Jacquet* dit *Grenoble*. Il n'y a donc pas moyen de voir autre chose qu'un *Grenoble* dans notre *Grenorle* pour ne pas ajouter un nom de plus à la liste, déjà trop nombreuse, des artistes qui n'ont jamais existé.

A. DE M.

---

## *CHARLES-NICOLAS COCHIN.*

(1747.)

Nous relevons la mention suivante sur le registre des Menus-Plaisirs du roi pour l'année 1747. Il s'agit ici du second mariage du dauphin avec Marie-Josephe de Saxe.

Henry DE CHENNEVIÈRES.

« Au sieur *Cochin*, graveur ordinaire du Roy, la somme de dix mille huit cens livres pour les desseins qu'il a faits et les planches qu'il a gravées des festes données à Versailles pendant la presente année 1747, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, ainsy qu'il est cy après détaillé.

« *Sçavoir :*

« La somme de trois cent livres pour le dessein en cartouche et la planche qu'il a gravé du Billet d'entrée au bal Paré, ensemble la fourniture du papier d'hollande et le tirage de deux mille estampes de ladite planche, cy . . . . . . . . . . . . . . 300 liv.

« La somme de quatre mille livres pour une planche gravée, representant le Jeu du Roy et de la Reine, avec l'assemblée de toute la Cour jouant dans la grande Gallerie de Versailles, Leurs Majestés y tenans grands appartemens à l'occasion dudit mariage, cy. 4,000 liv.

« Pareille somme de quatre mille livres pour une autre planche gravée, representant la place d'armes et la décoration elevée dans l'avenue de Paris, entre la grande et petite Écurie de Versailles, pour les illuminations faittes à l'occasion dudit mariage, cy . 4,000 liv.

« La somme de deux mille cinq cent livres pour les deux desseins finis des deux planches, cy . . . . . . . . . . 2,500 liv. »

(Archives nationales, vol. O[1] 2985.)

## LES CARIATIDES DE *PUGET*.

On vient de mettre la main à la restauration, impatiemment attendue, du portique, des Cariatides et du balcon que *Puget* termina en 1657 pour l'hôtel de ville de Toulon. Cette restauration est confiée à MM. *Allar* frères, artistes, le sculpteur surtout, bien connus. Les Toulonnais pourront bientôt voir, dans son éclat primitif, le chef-d'œuvre qu'ils sont si fiers de posséder.

En 1692, *François Flour*, maître peintre, reçut 75 livres « pour avoir donné et mis un vernis sur les figures et au reste de ce qui compose le balcon de l'hôtel de ville du cousté du port. » *Jean-Baptiste Dubreuil*, sculpteur, reçoit, en 1735, 220 livres « pour avoir réparé le balcon et le nétoyer des termes de *Puget*. » En 1761, le Conseil délibère de faire réparer « le Portique du fameux *Puget*. » Dans la réunion du Conseil général de la commune, du 18 juillet 1791, tous les conseillers adoptent la proposition faite par un de leurs collègues sur les mesures à prendre pour la conservation « du monument de *Puget*. » Le Directoire du département donna son approbation sur la proposition adoptée par le Conseil, le 2 juin 1792. En 1827, le portique et les cariatides furent à nouveau restaurés, et, en 1828, *Cariani*, habile mouleur italien, moula les figures. Une Commission municipale des Beaux-Arts se borna, en 1867, à faire nettoyer l'œuvre entière de *Puget*.

(Archives communales.)

Ch. Ginoux,
*Rapporteur de la Commission des Cariatides en* 1885[1].

---

# *PARTIE MODERNE.*

## LE MUSÉE DES PORTRAITS D'ARTISTES.

(*Suite*[2].)

**Cortot** (Jean-Pierre), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*, collection du docteur Savornin. — Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*. — Dessin, par le même. Ces deux portraits font partie de la collection de Mme la comtesse de Comps. — Buste marbre, par *R. Mathieu-Meusnier*, au Musée du Louvre. — Buste marbre, par un *Inconnu*, au palais de l'Institut.

**Cotte** (Robert de), architecte. Peinture, par *P. Guérin*. — Buste plâtre, par *A. Coyzevox*. Ces deux portraits au Musée de Versailles. — Buste marbre, par le même, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Pastel, par *J. Vivien*, au Musée du Louvre.

---

1. Le Gouvernement demande au Maire de Toulon l'autorisation de faire mouler le portique de *Puget* après sa restauration. Le moulage serait destiné, paraît-il, à augmenter les collections du Musée du Trocadéro. — Ch. G.
2. Voir les livraisons d'octobre 1885, p. 152, et de novembre, p. 169.

**Cottier** (Maurice), peintre. Peinture, par *M. Cottier*, collection de Mme Cottier.

**Couchery** (Victor), sculpteur. Médaillon bronze, par *E.-N. Faillot*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Couder** (Louis-Charles-Auguste), peintre. Peinture, par *L.-C.-A. Couder*. Florence, *Uffizzi*.

**Couderc-Gentillon**, architecte. Peinture, par *J.-A.-D. Ingres*, collection Hippolyte Couderc.

**Couperin** (François), organiste et claveciniste. Peinture, par *Cl. Lefebvre*, au Musée de Versailles. — Peinture, par *A. Bouys*, collection de Sarcus.

**Court** (Joseph-Désiré), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis. — Buste pierre, par *A. Marquet de Vasselot*, au Musée de Rouen.

**Courtois** (Jacques), dit le Bourguignon, peintre. Peinture, par *J. Courtois*. Florence, *Uffizzi*.

**Cousin** (Jean), peintre. Son profil dans le tableau du *Jugement dernier*, par *J. Cousin*, au Musée du Louvre. — Statue marbre, par *H.-M.-A. Chapu*, à Sens.

**Coustou jeune** (Guillaume), sculpteur. Peinture, par *De Lyen*, à l'École des Beaux-Arts. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*. — Buste marbre, par *Bonnaire*. Ces deux portraits au Musée de Lyon.

**Coustou fils** (Guillaume), sculpteur. Peinture, par *F.-H. Drouais*, à l'École des Beaux-Arts.

**Coustou aîné** (Nicolas), sculpteur. Peinture, par *J. Legros*, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par *N. de Largillière*. — Buste terre cuite, par *G. Coustou*. Ces deux portraits au Musée de Versailles. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny*, au Musée de Lyon. — Buste marbre, par *J. Legendre-Héral*, au Musée du Louvre. — Autre buste marbre, par le même, au Musée de Lyon. — Dessin, par un *Inconnu*, collection de Goncourt.

**Coutan**, amateur. Dessin, par *P. Delaroche*, au Musée du Louvre.

**Coutan** (Paul-Amable), peintre. Peinture, par un *Inconnu*. Rome, Villa Médicis.

**Couture** (Thomas), peintre. Buste bronze, par *L.-E. Barrias*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Coypel** (Antoine), peintre. Peinture, par *Ant. Coypel*, au Musée de Versailles. — Peinture, par le même. Florence, *Uffizzi*.

**Coypel** (Charles-Antoine), peintre. Peinture, par *C.-A. Coypel*, à l'École des Beaux-Arts. — Pastel, par le même, au musée d'Orléans.

**Coypel père** (Noël), peintre. Peinture, par *N. Coypel père*, à l'École des Beaux-Arts.

**Coypel** (Noël-Nicolas), peintre. Peinture, par *N.-N. Coypel*, à l'Ecole des Beaux-Arts.

**Coyzevox** (Antoine), sculpteur. Buste marbre, par *A. Coyzevox.* — Peinture, par *E. Lecomte*, reproduite en tapisserie des Gobelins, pour la galerie d'Apollon. Ces deux portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *G. Allou.* — Peinture, par *J.-B. Mauzaisse*, d'après *Allou.* — Buste marbre, par *A. Bosio neveu*, d'après *A. Coyzevox.* Ces trois portraits au Musée de Versailles. — Son profil dans le tableau *Illustrations lyonnaises*, par *F. Chatigny.* — Peinture, par *J.-C. Bonnefond.* Ces deux portraits au Musée de Lyon. — Peinture, par *H. Rigaud*, collection Eudoxe Marcille. — Statue plâtre, par *J.-A. Droz*, au Musée de Varzy. — Buste terre cuite, par *J.-L. Lemoyne*, à l'École des Beaux-Arts. — Son profil dans le bas-relief *Audience donnée aux ambassadeurs du roi de Siam*, bronze, par *A. Coyzevox*, au Musée de Rennes.

**Crignier** (Louis), peintre. Médaillon plâtre, par *P.-J. David d'Angers*, au Musée d'Angers.

**Crozatier** (Charles), fondeur. Buste pierre, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Crucy** (Mathurin), architecte. Buste marbre, par *J.-B. De Bay fils*, au Musée de Nantes.

**Daguerre** (Louis-Jacques-Mandé), peintre. Peinture, par *P.-C. Carpentier*, à la Direction des Beaux-Arts. — Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre. — Buste, par *R. Mathieu-Meusnier*, à l'Académie nationale de musique. — Buste bronze, par *C.-R. Capellaro*, à Cormeilles-en-Parisis.

**Damas** (Alexandre-Martial-Auguste), artiste dramatique. Peinture, par *J.-A. Pinchon.* — Autre peinture, par le même. Ces deux portraits à la Comédie-Française.

**Damery** (Eugène-Jean), peintre. Peinture, par un *Inconnu.* Rome, Villa Médicis.

**Dancourt** (Florent Carton), poète et artiste dramatique. Buste marbre, par *J.-J. Foucou*, à la Comédie-Française. — Autre buste plâtre, par le même, au Musée de Versailles.

**Dandré-Bardon** (Michel-François), historien, peintre, graveur et musicien. Peinture, par *Roslin*, à l'École des Beaux-Arts.

**Dantan** (Antoine-Joseph-Laurent), sculpteur. Médaillon marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Dantan aîné** (Antoine-Laurent), sculpteur. Peinture, par un *Inconnu.* Rome, Villa Médicis. — Médaillon marbre, par *J.-P. Dantan jeune*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Dantan jeune** (Jean-Pierre), sculpteur. Médaillon marbre, par *A.-L. Dantan aîné*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Daubigny** (Charles-François), peintre. Buste bronze, par *A.-V. Geoffroy-Dechaume*, au cimetière du Père-Lachaise.

**Daumas** (Louis-Joseph), sculpteur. Peinture, par *A. Laugier*, collection du docteur Lambert.

**David** (Charles), musicien, peintre et sculpteur. Peinture, par *C David*, au Musée d'Avignon.

**David** (Félicien), compositeur. Buste marbre, par *F. Truphême*, au Musée d'Aix.

**David-Leroy** (Jean), architecte. Buste marbre, par *A. Chaudet*, à l'École des Beaux-Arts.

**David** (Jacques-Louis), peintre. Peinture par *J.-L. David.* — Peinture, par *M. Cochereau.* — Buste marbre, par *F. Rude.* — Médaillon bronze, par *P.-J. David d'Angers.* Ces quatre portraits au Musée du Louvre. — Peinture, par *Mlle Godefroy.* — Buste plâtre, par *F. Rude.* Ces deux portraits au Musée de Versailles. — Peinture sur lave, par *R.-P. Balze*, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par un *Inconnu*, au Palais de l'Institut. — Peinture, par *J.-M. Vien*, au Musée d'Angers. — Peinture, par *H.-L. Doucet.* Rome, Villa Médicis. — Peinture, par *J.-L. David.* — Peinture, par le même. Ces deux portraits font partie de la collection du baron Jeanin. — Autre peinture, par le même, collection Burat. — Peinture, par *J.-M. Langlois*, collection Amédée-Jérôme Langlois. — Dessin, par *J.-L. David*, collection de Goncourt. — Son profil dans : *Homère déifié*, dessin, par *J.-A.-D. Ingres*, collection de Mme Ingres. — Médaillon bronze, par un *Inconnu*, au cimetière du Père-Lachaise.

**David père** (Pierre-Louis), sculpteur. Son profil dans : *Intérieur de la famille de David d'Angers*, dessin, par *J.-J.-T. Delusse*, au Musée d'Angers.

**David d'Angers** (Pierre-Jean), sculpteur. Dessin, par *F.-J. Heim*, au Musée du Louvre. — Peinture sur lave, par *R.-P. Balze*, à l'École des Beaux-Arts. — Peinture, par *A.-A.-E. Hébert*, d'après *J.-A.-D. Ingres.* Rome, Villa Médicis. — Peinture, par le même. — Dessin, par *J.-A.-D. Ingres.* Ces deux portraits font partie de la collection Robert David. — Dessin, par *L. Crignier.* — Son profil dans *Intérieur de la famille de David d'Angers*, dessin, par *J.-J.-T. Delusse.* — Buste marbre, par *F.-C.-A. Toussaint.* — Buste plâtre, par *Robert David.* — Autre buste plâtre, par le même. — Médaillon plâtre, par le même. — Statue plâtre, par *H. Louis-Noël.* — Statue plâtre, par *J.-A.-J. Falguière.* — Statue plâtre, par *A. Schoenewerk.* — Statue plâtre, par *F. Taluet.* Ces dix portraits au Musée d'Angers. — Statue bronze, par *H. Louis-Noël*, place de Lorraine, à Angers. — Son profil dans le bas-relief des *Funérailles du général Foy*, par *P.-J. David d'Angers ;* marbre au Père-Lachaise ; plâtre au Musée d'Angers ; dessin, collection Robert David.

**Dazincourt** (Joseph-Jean-Baptiste Albouis, dit), artiste dramatique. Peinture, par un *Inconnu*, à la Comédie-Française.

(*A suivre.*) Henry Jouin.

## ÉPITAPHES DE PEINTRES

RELEVÉES DANS LES CIMETIÈRES DE PARIS ET PUBLIÉES SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

### CHARLES-NICOLAS LEMERCIER, M^lle SOPHIE-CLÉMENCE LACAZETTE.

LVI. **Lemercier.** — 1854.

ICI REPOSE
CHARLES-NICOLAS LEMERCIER
ARTISTE PEINTRE
DÉCÉDÉ LE 7 AVRIL 1854
A L'AGE
DE
57 ANS
REGRETTÉ DE SA VEUVE
ET DE SES AMIS.

—

ÉLISABETH CLÉMENT
V^ve LEMERCIER PERRON
ÉPOUSE RENARD
DÉCÉDÉE LE 16 JUIN 1881
A L'AGE DE 70 ANS
PRIEZ POUR ELLE.

—

NICOLAS PERRON
MÉDECIN
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A LANGRES (HAUTE-MARNE)
DÉCÉDÉ A PARIS LE 11 JANVIER 1876
A L'AGE DE 79 ANS.
REGRETTÉ DE SA VEUVE
ET DE SES AMIS.

(Montparnasse, 6^e division.)

LVII. **M^lle Lacazette.** — 1854.

S.-CLÉMENCE LACAZETTE,
DISTINGUÉE DANS L'ART
DE LA MINIATURE,
DÉCÉDÉE LE 27 OCTOBRE 1854,
DANS SA QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE.
DE PROFUNDIS.

(Père-Lachaise, 22^e division.)

H. J.

## NÉCROLOGIE.

Desavary (Charles-Paul), peintre de paysages, né à Arras, est mort dans cette ville le 8 juin 1885. Élève de *C. Dutilleux* et de *Corot*, cet artiste avait exposé à Paris, en 1882, *Le bassin du rivage à Arras*, et *Le matin en automne ;* en 1883, *L'Automne* et *L'Hiver*, et, au Salon de cette année, *Le chemin de la chapelle de Saint-Quillien* à Lucheux (Somme). « *Desavary*, nous écrit M. Advielle, son compatriote, élève et gendre de *Dutilleux*, beau-frère du lithographe *Robaut*, est resté l'ami de *Delacroix* et de *Corot*, qui ont fait de fréquents séjours à Arras, chez cet artiste. » — H. J.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Inventaire général des Richesses d'art de la France, Province, Monuments civils, tome III, Musées d'Angers*, par M. H. Jouin. — L'importante collection publiée par la Direction des Beaux-Arts, et poursuivie sans interruption depuis douze ans, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est le cinquième de l'*Inventaire.* D'autres s'impriment en ce moment; plusieurs livraisons de ceux-ci ont déjà paru. Avant peu de temps, la collection sera doublée. L'histoire et le catalogue des Musées d'Angers ne pouvaient être confiés à une plume plus compétente que celle de M. H. Jouin, le dévoué secrétaire de la Commission de l'*Inventaire.* Les études spéciales de M. Jouin sur David d'Angers lui ont permis de présenter une nomenclature raisonnée, des plus intéressantes et des plus complètes, de l'œuvre immense du grand sculpteur angevin. Ainsi se poursuit cette œuvre éminemment utile et patriotique attaquée par certains avec la plus extrême violence et la plus insigne mauvaise foi. Il sera bien facile de démontrer, quand on en aura le loisir, qu'au fond des calomnies dont l'entreprise a été l'objet, il n'y a qu'une simple question de boutique. Nous parlerons un jour de tout cela avec détail. Personne n'y perdra rien pour attendre. — J. J. G.

*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne du 8 au 11 avril 1885*, neuvième session. Compte-rendu officiel. — Paris, Plon, 1885, in-8° de 388 pages, avec 2 pl. dans le texte. — Il y a déjà plusieurs mois que ce volume a paru; ainsi, l'administration des Beaux-Arts et en particulier le Bureau des Musées et de l'Inventaire des Richesses d'Art de la France n'ont pas perdu de temps pour présenter à leurs correspondants et à leur public habituel le compte-rendu des travaux de l'année. Nous relevons dans cette publication, éminemment utile, le titre des principaux articles qui, tous ou presque tous, ont pour objet l'Art français : *Pierre Besnard*, peintre angevin, par M. Tancrède Abraham. — *Jacques de Parroys*, peintre verrier, né à Saint-Pourçain en Bourbonnais, par M. Ernest Bouchard. — Dépouillement (au point de vue des artistes) des requêtes présentées au roi de France, en 1586 et 1587, par M. J. Roman. — La Danse des morts; peintures murales de la Haute-Loire; la Danse macabre du couvent de la Chaise-Dieu, par M. Léon Giron. — Restauration des peintures de la chapelle de la Vierge en l'église Notre-Dame de Reims, par M. le cha-

noine Cerf. — Anoblissement d'artistes lorrains, par M. Albert Jacquot. — Discours préliminaire sur l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille, par M. Étienne Parrocel. — Notes inédites sur *Antoine Watteau*, par M. Victor Advielle. — Orfèvrerie, serrurerie et fonderie d'art à Toulon aux XVIIe et XVIIIe siècles, par M. Charles Ginoux. — Autobiographie de l'architecte *Pierre-Adrien Paris*, par M. A. Castan. — Lettres de *David d'Angers* au sujet du monument de Fénelon, par M. A. Durieux. — Le sculpteur *Corlay*, par M. L. Ollivier. — De la reproduction des tableaux, aquarelles, et en général de tous les objets d'art ou naturels, de couleurs diverses, par M. Léon Vidal. — Notes et documents relatifs à Caire-Morand, fondateur de la manufacture royale de cristal de roche de Briançon (Hautes-Alpes) en 1778, par M. l'abbé P. Guillaume. — *Jean-Marie-Joseph Ingres* père, peintre et sculpteur, par M. Édouard Forestié. — La tapisserie dans la Brie et le Gâtinais, par M. Th. Lhuillier. — *Schnetz* et son époque. Lettres inédites sur l'art, par M. G. Le Breton. — Essai sur les principes de la peinture. Conférence inédite de *Jean Restout* (1755), communiquée par M. Anatole de Montaiglon. — J. J. G.

*La Collection de statues du marquis de Marigny* (1725-1781), par M. Eugène Plantet, ouvrage illustré de 28 héliogravures. — Un procès retentissant et une revendication infructueuse, d'ailleurs assez mal présentée par la conservation du Musée du Louvre, ont récemment attiré l'attention des curieux sur la collection de statues qui décorait les jardins du château de Ménars depuis la mort du frère de Mme de Pompadour. Il est plus que probable que les discussions soulevées au sujet de la propriété de ces marbres ont singulièrement contribué à augmenter leur valeur aux yeux des amateurs, et n'ont pas été étrangères aux prix élevés qu'ils ont atteints dans la vente publique faite en vertu d'un jugement. Maintenant que ces œuvres, tout empreintes du charme de l'art du XVIIIe siècle, sont dispersées, il était bon qu'un amateur consacrât à leur histoire un livre durable. M. Plantet s'est acquitté de ce soin avec une véritable passion de bibliophile. Dans un somptueux volume sorti des presses du maître imprimeur de la rue Saint-Benoît, il esquisse à grands traits la biographie du marquis de Marigny, le défend, avec preuves à l'appui, du reproche de s'être approprié un bien qui ne lui appartenait pas, et enfin donne, d'après les gravures au trait du rarissime catalogue de 1785, une idée de ces fameuses statues, objet de débats acharnés. A ces dessins, souvent peu fidèles, l'auteur a joint, quand il l'a pu, des reproductions de photographies prises d'après nature. Il a conservé ainsi aux travailleurs et aux curieux la véritable physionomie de morceaux précieux devenus à peu près inaccessibles aujourd'hui. Par le rapprochement de ces photogravures, prises directement sur les originaux, et des fac-similés des gravures au trait du Catalogue de 1785, on peut juger combien ces dernières donnaient peu l'idée des originaux. Une réduction du beau portrait de M. de Marigny, gravé par *Wille* d'après *Tocqué*, et une vue du château de Ménars dans son état actuel complètent ce bel ouvrage; il ne saurait manquer de recevoir le meilleur accueil du public spécial auquel il s'adresse.

J. G.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

### DE LA DEUXIÈME ANNÉE

### (1885).

---

### SIGNES ET ABRÉVIATIONS :

A. signifie Architecte. — Aq., Aquarelliste. — Art. dr., Artiste dramatique. — Art. lyr., Artiste lyrique. — Br., Brodeur. — Caric., Caricaturiste. — Cér., Céramiste. — Cis., Ciseleur. — Comp., Compositeur. — Dess., Dessinateur. — Éd., Éditeur. — Ém., Émailleur. — Fond., Fondeur. — G., Graveur. — Gr. en méd., Graveur en médailles. — Imp., Imprimeur. — Jo., Joaillier. — Lith., Lithographe. — Méd., Médailleur. — Men. éb., Menuisier ébéniste. — Mod., Modeleur. — Mon., Monnayeur. — Mos., Mosaïste. — Orf., Orfèvre. — P., Peintre. — P. sur porcel., Peintre sur porcelaine. — P. verr., Peintre verrier. — Phot., Photographe. — Sc., Sculpteur. — Stuc., Stucateur. — Tap., Tapissier. — Verr., Verrier.

Le mot *Bibliogr.* indique un article bibliographique spécial ou une mention d'ouvrage.

Un astérisque (*) précède les noms de lieux.

Henry Jouin.

---

IMPRIMÉ

PAR

DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU

POUR

LA *SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS*

31 DÉCEMBRE 1885.



